This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 28.
6.15

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876. Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

TOME V

1er Fascicule. — Mars 1878

BORDEAUX

CH. LEFEBVRE
LIBRAIRE
6 — ALLÉES DE TOURNY — 6

Vve P.-M. CADORET
IMPRIMEUR
12 — RUE DU TEMPLE — 12

1878

Digitized by Google

Fr 28.6.15

HARVARD COLLEGE
JUN 10 1922
LIBRARY

F. C. Lowell fund

Digitized by Google

EXTRAITS

DES

COMPTES-RENDUS

DES

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Séance du 11 janvier 1878.

Présidence de M. Dezeimeris.

M. Dezeimeris insiste sur l'importance d'un dessin de Gonzalès (Porte du Palais-Gallien en 1779), qui rappelle à la fois une portion, aujourd'hui détruite, du Colysée, et le nom d'un artiste qui a séjourné et travaillé dans notre ville.

M. Braquehaye donne lecture d'un mémoire de M. Tapiau sur l'état primitif des tours de l'ancien Hôtel de Ville, dites de la Grosse-Cloche. Diverses observations ayant été présentées à M. Tapiau sur la restitution qu'il a cru pouvoir faire de cet ensemble militaire, l'auteur n'en persiste pas moins dans ses assertions, fondées sur ce qu'il a pu examiner lui-même en s'occupant de la restauration du monument actuel.

M. Lalanne lit ensuite un second article des *Bordelais inconnus*, de M. Gaullieur. L'auteur traite dans cet article des *escripvains, enlumineurs de manuscrits, peintres verriers ou verriniers*, etc. La corporation des *escripvains* comme celle des *parcheminiers* date d'une

Digitized by Google

époque très-reculée, et florissait au moyen-âge, puisque ses arme figurent au livre d'or des métiers, et il existe aux Archives municipales plusieurs volumes dus aux scribes municipaux. En 1534 (21 juillet), un certain Pierre Feydieu s'engageait envers le syndic de l'église Saint-Seurin à exécuter sur parchemin un responsif ou sanctoral de cette église.

M. le docteur Berchon dit quelques mots de la chapelle de Segondignac, jadis recouverte de terre; il se propose de lire prochainement, à ce sujet, une notice plus étendue.

M. Lalanne présente, au nom de M. Gaullieur, un objet en terre cuite de forme bizarre, trouvé à La Rochelle; M. de Mensignac croit y reconnaître un talisman.

M. Gervais, sociétaire; MM. Moulinié et Donato, élèves du cours de Beaux-Arts de la Société Philomathique, envoient à la Société des dessins à la plume d'après les cheminées de la caserne des Fossés. Des remercîments leur seront adressés.

M. Domengine présente, de la part de M. Combe, de Bazas, cinq sceaux en plomb des papes Urbain VIII, Clément VI, Eugène IV, d'un pape d'Avignon et de la ville d'Arles.

M. Braquehaye dépose sur le bureau plusieurs projets de cippes dessinés par divers auteurs pour le monument de Sansas. M. Dezeimeris propose de choisir le type du cippe de Sulpicia, cippe que feu Sansas avait fait transporter au Musée et particulièrement étudié.

M. Girault relève une erreur qui, selon lui, serait insérée dans un article de M. Sansas, imprimé dans un des derniers fascicules (t. III, fasc. 4, p. 184). C'est à la fontaine Figuereau et non à Arlac, dit-il, que les jurats allaient processionnellement faire tremper la *verge*, dite de saint Martial, pour obtenir la pluie.

Le même sociétaire présente divers débris de poteries du moyen-âge recueillis par M. Luflade près de l'ancien château du Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne) et dans un endroit où il y avait trois fours anciens, l'un encore garni de sa fournée.

M. Braquehaye reconnaît que ces vases sont semblables à ceux qu'il a signalés à la Société dans la séance du 10 août 1877; les fragments présentés confirment donc les renseignements qu'on lui avait fournis; aussi, croit-il que de nouvelles recherches faites au Mas-

Digitized by Google

d'Agenais amèneraient la découverte de types curieux de la céramique du moyen-âge.

Séance du 8 février 1878.

Présidence de M. Delfortrie.

La Société adresse des remercîments à M. Juilliac, propriétaire à Talence, qui a offert gracieusement à la Société la tombe décrite au tome II, fascicule 1, p. 7, tombe qui sera déposée au Musée de la ville, et à M. Moreau, savant archéologue parisien, qui a adressé un exemplaire de son ouvrage sur de nombreuses sépultures franques et mérovingiennes découvertes dans le département de l'Aisne.

M. Charles Chauliac est reçu membre de la Société.

M. Gaullieur donne la suite de son travail sur les *Bordelais inconnus*, et cite aujourd'hui Jehan Petit, Robert Paperoche, Pierre Girault, Guillaume Offrion, Jehan de Lacau, Martin Duguet, Gaston Coiffard, Jacques Cugut et Jean de Regeyres, peintres verriers, exerçant leur industrie à Bordeaux au XVIe et au commencement du XVIIe siècle. Un acte déposé aux archives municipales, daté du 11 septembre 1461, constate qu'un certain Gaciot de Cazes avait fabriqué, pour le prix de 15 sols tournois, 25 écussons aux armes de France, à l'occasion du service funèbre célébré à Agen pour le feu roi Charles VII.

M. Braquehaye lit ensuite un travail intitulé : *Notes pour servir à l'histoire de l'architecte Louis*. Ce grand homme, dit-il, quoique né Parisien, peut être néanmoins considéré comme Bordelais par les œuvres nombreuses dont, outre le Grand-Théâtre, il a doté la capitale de la Guyenne. M. Braquehaye passe en revue la plupart des projets grandioses de Louis ; il croit inutile de décrire ceux qui furent faits pour Bordeaux : il cite seulement la *place Ludovise*, l'isolement du théâtre et le redressement du cours du Chapeau-Rouge, mais il décrit ceux que Louis dut exécuter ou exécuta à Paris, notamment : le pont triomphal sur la Seine, les bâtiments royaux du Louvre, le Palais-Royal, le Théâtre-Montansier et le Théâtre-Français, œuvres capitales du grand artiste dont on oublie trop les immenses travaux.

Digitized by Google

M. le docteur Azam présente un objet en bois tourné, dont les contours rappellent le profil du roi Louis XVI, et annonce la découverte près de Sainte-Foy des restes d'une villa romaine.

M. Dezeimeris lit une notice sur la porte du Palais-Gallien, dessinée en 1779 par Gonzalès, et M. Terpereau offre une photographie d'après le dessin de cet artiste.

M. de Mensignac signale quelques nouvelles découvertes au nouveau Lycée : fragment de statue tombale d'un chevalier armé de toutes pièces, os travaillé, monnaie d'Adrien, jeton d'Henri IV, fragment d'inscription (XVIIe siècle) ; au square Saint-André, soubassement de la muraille gallo-romaine. Il fait, en outre, remarquer que plusieurs arcatures du cloître Saint-André étaient munies de verrières; on peut le constater par les rainures pratiquées dans la pierre, où des fragments de vitraux sont encore adhérents.

M. Daleau signale une station préhistorique au terrier de la Roquette, à Berson (arrondissement de Blaye). On y a trouvé des silex, des morceaux de bois silicifiés, des tuiles à rebords, etc.

M. Augier montre quelques nouveaux volumes de sa collection hagiographique.

Séance du 8 mars 1878.

Présidence de M. Delfortrie.

M. de Mensignac communique les découvertes suivantes : Rue Porte-Dijeaux, n° 51, ancienne cheminée, poutres à extrémités sculptées (M. Desarps, propriétaire, en a fait don au Musée); fenêtre à meneaux et escalier en pierre du XVe siècle ; arc en accolade sur le mur mitoyen de la maison voisine, n° 49. Cette maison, n° 51, aujourd'hui rebâtie, datait du XVe siècle. Rue Pélegrin, n° 18, débris calcinés, fibule romaine en bronze, fragments de poteries samiennes.

M. Gassies, avisé de la découverte au lieu dit *les Sandeaux*, près de Sainte-Foy, des restes d'une villa, a assisté à des fouilles qui ont mis au jour une sorte de chambre en petit appareil, garnie sur trois faces de cavités en forme de four, puis des monnaies romaines.

M. Piganeau communique : 1° l'estampage d'une inscription gothique à l'église de Lormont, inscription qui débadigeonnée en 1845 par M. l'abbé Larrieu, fait savoir que l'église de ce bourg a été con-

Digitized by Google

sacrée, le 5 septembre 1451, par le vénérable Pey-Berland; 2° une inscription tumulaire de Lancelot de Ferron, à Saint-Médard en Jalle.

M. Céleste, employé à la bibliothèque de la ville, adresse à la Société plusieurs documents : 1° lettre inédite de l'architecte Louis; 2° lettre du sculpteur Laurent Lefèvre, à la date du 15 août 1765; 3° diverses pièces signées Bonfin, architecte de la ville de Bordeaux, chargé de l'inspection des travaux de l'hôtel de la Marine.

M. Pépin d'Escurac annonce l'envoi prochain à la Société d'un travail de M. Pouvereau, agent-voyer à Lesparre, sur plusieurs *tumuli* trouvés à Queyrac (Médoc).

M. Daleau (de Bourg) rappelle la découverte en 1870, sur le plateau de Tau (commune de Gauriac), d'une station préhistorique, où il a recueilli à différentes époques des débris de haches polies, des silex, des poteries samiennes, des flèches, dites improprement à *tranchant transversal*, etc.

Séance du 12 avril 1878.

Présidence de M. Delfortrie.

La Société Archéologique de la Charente adresse à celle de Bordeaux un volume, accompagné de deux planches, sur les ruines d'un théâtre romain, découvert au bois des Boucheauds, commune de Saint-Cybardeaux, près Rouillac (Charente).

Circulaire préfectorale concernant une souscription à un album paléographique.

Circulaire ministérielle relative à l'inventaire des richesses d'art de la France.

M. Piganeau lit un travail : *Lormont : Archéologie et particularités historiques*, destiné aux publications de la Société. Plusieurs membres font remarquer qu'il serait à désirer que toutes les communes du département fussent décrites avec autant de soin et de compétence que M. E. Piganeau vient de le faire pour Lormont.

Nouveaux documents fournis par M. Céleste : 1° pétition du peintre Lacour (extraits des registres du directoire du district de Bordeaux); 2° lettre de M. de Moras, 28 avril 1757, à M. de Rostan, commissaire général ordonnateur de la marine à Bordeaux, annonçant

Digitized by Google

l'arrivée, dans cette ville, du peintre Joseph Vernet ; 3° lettre de M. de Massiac à M. de Rostan ; 4° extraits des dépenses faites par le sieur Marchand, entrepreneur des travaux de réédification de l'hôtel de la Marine ; 5° soumission pour la sculpture à faire à la frégate *la Belle-Poule*.

Rapport de M. de Mensignac sur les récentes découvertes faites à Bordeaux, rue de Fleurus : amphore fusiforme, fragments de vases en poteries rouge et grise, pièces romaines, dé en pierre ; place du Grand-Marché : fondations d'un mur de l'ancien Hôtel de Ville, plat rond en terre rouge, fragments de poteries de diverses couleurs, monnaies de Tétricus et de Faustine, etc.

M. de Chasteigner annonce qu'on a trouvé récemment dans un contrefort de l'église de Bayon une auge en pierre du XIe ou XIIe siècle, ayant servi à une sépulture d'enfant. M. le curé de Bayon la lui ayant offerte, il en fait don lui-même à la Société, qui la fera déposer au Musée.

M. Gassies annonce qu'il a fait l'acquisition pour le Musée préhistorique d'une belle hache en silex blanc de 0^m27 de longueur provenant des fouilles de Saint-André-et-Appelles (Gironde).

M. de Chasteigner montre trois plans du Château d'Argent, exécutés par l'architecte Louis ; ce château fut bâti pour la famille Dupré de Saint-Maur. Il en possède un certain nombre qu'il soumettra à la Société dans une prochaine séance.

Séance du 10 mai 1878.

Présidence de M. Delfortrie.

Une lettre de M. le Directeur des Beaux-Arts annonce l'achat et le don fait à la Société, par le ministère des Beaux-Arts, de 25 dessins à la plume exécutés par M. Moulinié, élève de l'École municipale de dessin de Bordeaux. Ces remarquables dessins, exécutés sous la direction de M. Braquehaye, représentent une centaine de monuments conservés dans notre Musée lapidaire. M. Dezeimeris est d'avis que cette œuvre soit offerte à la Municipalité, en la priant de la faire compléter. La Société décide qu'elle publiera d'abord, dans ses mémoires, le travail de M. F. Moulinié, et reconnaît que ces des-

Digitized by Google

sins seront alors mieux placés à la Bibliothèque de la Ville auprès de ceux de Jouannet, etc. M. Panajou s'offre à les reproduire par la photographie.

M. de Mensignac donne communication de nouvelles découvertes faites dans les constructions du futur Lycée : 1° deux bracelets gaulois, en bronze, ayant appartenu d'abord à une femme, et comprimés ensuite pour servir à un enfant, dont on a retrouvé le squelette; 2° puits quadrangulaire.

M. Maufras envoie à la Société un croquis d'après un ancien dessin, perdu aujourd'hui, d'une vue générale du château de Pons (Charente-Inférieure) en 1717, et avec ce croquis une notice historique sur les seigneurs de Pons et sur quelques curieuses redevances auxquelles les vassaux étaient tenus envers eux.

M. Piganeau lit une petite notice sur l'église de Villagrains, menacée d'une démolition prochaine, et prie la Société de faire des démarches auprès de l'autorité préfectorale pour arrêter, ou tout au moins pour ajourner, la destruction de cet édifice, un des plus anciens monuments religieux du département de la Gironde.

Lecture du rapport de la commission chargée de visiter les murs romains qui existent encore dans les caves de M. Motelay, rue Guillaume-Brochon, 7. MM. Dezeimeris, Braquehaye et de Mensignac ont visité ces caves, ainsi que celles du quartier ; ils n'ont découvert aucune inscription, mais ils ont vu des pierres sculptées, débris de grands monuments. M. Braquehaye se charge de les décrire et d'en fournir les dessins.

M. de Chasteigner signale, rue Buhan, une pierre ornée d'un écusson et d'armoiries du XVIe siècle, et présente une belle hache en silex, puis plusieurs plans dressés par l'architecte Louis : jardins de Taverny, carrefour de la Croix de Mortemar, près Compiègne; études pour un hôtel garni, près du Palais-Royal, Paris ; théâtre du Palais-Royal, pavillon pour réunions musicales, plan de l'hôtel Richelieu, à Paris.

M. Daleau signale la découverte qu'il a faite, le 16 avril dernier, d'un *abri sous roche*, au lieu de Marmisson, commune de Gauriac.

M. Dezeimeris, rappelant que l'église de la paroisse de Lugos se trouve dans un quartier appelé Seouze, inclinerait à croire, avec M. Gouget, archiviste du département, que ce lieu de Seouze serait

Digitized by Google

la station romaine de Segosa indiquée dans les itinéraires comme station sur la voie de Dax à Bordeaux. A ce propos, M. de Chasteigner recommande le travail de M. Dufourset, de la Société de Borda, sur les voies romaines des Landes à Burdigala. M. Braquehaye est d'un avis contraire à celui de M. Dezeimeris ; il lira dans la prochaine séance un travail sur les voies romaines que son collègue connaît déjà ; il espère démontrer que Segosa étant la 3e station de Bordeaux à Dax ne peut être placée qu'à une distance égale au moins à celle de Bordeaux à Mimizan (Landes).

M. Combes lit une notice sur les fouilles de la rue de Cheverus, n° 43, qui ont amené la découverte d'un canal gallo-romain, de fragments de poteries rouges, de restes d'un carrelage en damier; puis, rue Sainte-Catherine, n° 89, de substructions romaines, de poteries, bronzes calcinés et d'une pierre romaine sculptée.

Séance du 14 juin 1878.

Présidence de M. Delfortrie.

M. de Mensignac est chargé de remplir, par intérim, les fonctions de Secrétaire général, en remplacement de M. Gaullieur, qui, par raison de santé, ne peut remplir cette tâche.

M. Thénadey est reçu membre de la Société.

M. Braquehaye lit un travail sur l'emplacement probable de l'antique cité des Boïens et sur les voies romaines qui conduisaient de Dax à Burdigala. Déjà, dans la séance du 12 novembre 1875, M. Braquehaye avait signalé la découverte faite en 1848 à Audenge, au lieu dit *la Vignotte*, d'un cimetière antique, de vases, de poteries, etc., etc. En 1874 et 1877, il a constaté que plusieurs kilomètres carrés de terrain étaient couverts de débris de poteries de tous les âges et que de nombreux poujeaux s'élevaient sur le bord du bassin d'Arcachon et dans la direction de Croix-d'Hinx, c'est-à-dire vers Bordeaux. Ayant remarqué que la distance d'Audenge à Bordeaux égale celle de cette dernière ville à Boios, comme celle de Belin à Bordeaux, M. Braquehaye propose de nouveau (ainsi qu'il l'a fait en 1875) de considérer l'emplacement de la Vignotte, près Au-

Digitized by Google

denge, comme le lieu correspondant de la manière la plus probable au Boios des anciens. A l'aide d'un plan géographique, et après avoir discuté les opinions des savants, M. Braquehaye prouve que Boios n'a pu être ni à La Teste, ni à Belin.

M. Benoist rappelle une lettre d'Ausone envoyant à un ami des huîtres de Boios.

Une lettre de M. Pépin d'Escurac, lue par M. Gassies, fait connaître la découverte de substructions gallo-romaines dans la propriété de M. Delbauve, au château Lamothe, commune de Cissac (Médoc). Les nombreux objets qu'on y a rencontrés, hache en bronze, en silex, briques à rebords, pesons en terre cuite, débris de vases et fondations d'une grande habitation, etc., portent à croire qu'il y avait là une villa gallo-romaine.

M. Charles Robert, de l'Institut, adresse à la Société une très-intéressante étude sur quelques inscriptions du musée lapidaire de notre ville. Ce savant travail est divisé en cinq articles : 1° *le Culte de Tutela ;* 2° *le Jupiter des Boii ;* 3° *Dédicace à Gordien Ier* ; 4° *un Préteur municipal à Bordeaux* (dans cet article, l'auteur conclut que la cité de Burdigala dut recevoir la civilisation romaine dès la dictature de César, ou tout au moins dès les premiers temps de l'empire) ; 5° *Deux pierres sépulcrales.*

M. Céleste communique une lettre de M. Delaporte, datée du 15 mai 1777, demandant au maire et aux jurats de Bordeaux des artistes sculpteurs pour aider le sculpteur Hening à la décoration d'une maison navale.

M. Daleau, de Bourg, signale la découverte au château de Pomiers, commune de Vérac (arrondissement de Libourne), d'une hache, d'un percuteur en silex et d'une clef en bronze.

M. Combes présente divers objets trouvés dans les fouilles près de l'ancienne église Saint-Projet : débris d'amphore et médailles d'Adrien et de Maxence.

M. Girault fait savoir qu'il existe encore, rue Saige, des fragments de murs en petit appareil de construction romaine.

Digitized by Google

Séance du 12 juillet 1878.

Présidence de M. Delfortrie.

Une lettre de M. Sansas fils remercie la Société d'avoir contribué, par l'érection d'un cippe, au monument élevé à la mémoire de son père.

Nouveaux membres admis dans cette séance : MM. Durand (Maurice), Durand (Pierre), architectes, et Ponsian Grenier.

M. Piganeau lit une notice historique et archéologique sur la commune de Budos, où se trouvent les belles ruines du château des anciens seigneurs, l'église paroissiale romane offrant quelques détails intéressants et les ruines d'une chapelle dédiée à saint Pierre.

M. Braquehaye donne lecture d'un travail sur des tableaux et des tapisseries des Gobelins, légués par Nicolas Beaujon, banquier de la Cour, à la Chambre de commerce de Bordeaux, par testament du 13 septembre 1736.

Voici la liste de ces œuvres remarquables : *Peintures :* 1° Louis XVI; 2° Monsieur, frère du roi; 3° Mgr le comte d'Artois; 4° Mme Adelaïde de France ; 5° le roi de Suède.—*Tapisseries :* 1° le roi Louis XV ; 2° la reine Marie Leczinska; 3° Mgr le Dauphin; 4° Mme la Dauphine; 5° et 6° deux magnifiques tableaux en tapisserie d'après Boucher. La plupart de ces œuvres d'art sont signées *Cosette.*

La notice lue par M. Braquehaye est très-complète, grâce aux documents curieux qui lui ont été fournis par M. Céleste, employé la bibliothèque de la Ville, dont on ne saurait trop louer le dévouement.

M. de Mensignac signale de récentes découvertes faites au nouveau Lycée, notamment un joli chapiteau du xve siècle et des vases anciens, le tout recueilli par les soins de M. Ducourneau, surveillant des travaux.

M. Combes présente un vase gallo-romain d'assez grande dimension trouvé dans les fouilles de la rue Saige, où il a constaté une superposition de briques posées à plat, à côté desquelles était un amas de poteries paraissant n'avoir jamais servi.

M. Braquehaye rappelle que M. Sansas avait signalé la présence dans cet endroit d'une fabrique de poteries romaines.

Digitized by Google

M. Bonnore soumet des haches en silex, une belle hache en jade, un poignard en bronze, des monnaies romaines (Tétricus) et une pièce grecque, le tout trouvé près de Lesparre.

Grâce aux documents fournis par M. Céleste, M. Braquehaye dans une seconde notice cite un beau portrait du célèbre Bailly, peint par un artiste du nom de Mosnier, qui fut membre de l'Académie et très en réputation pour ses portraits. Celui de Bailly fut exécuté au prix de 2,400 livres pour la Chambre de commerce de Bordeaux, qui l'avait commandé pour orner la salle de ses séances.

Une pétition, signée de plusieurs sociétaires, ayant pour objet une révision des statuts de la Société, est déposée sur le bureau pour être discutée dans la séance prochaine.

Séance du 9 août 1878.

Présidence de M. Delfortrie.

M. le Président communique une lettre de S. E. le Ministre de l'Instruction publique annonçant l'allocation de 300 fr. accordée par le ministère à la Société Archéologique de Bordeaux.

Est déposé sur le bureau un programme de concours pour l'année 1878, ouvert par l'Académie de La Rochelle.

L'absence du membre chargé de porter la parole au sujet de la révision des statuts fait renvoyer cette question à une séance ultérieure.

M. Daleau propose à la Société de souscrire au volume publié par la Société d'Anthropologie sur les objets d'archéologie préhistorique figurant à l'Exposition.

M. Lalanne présente des silex, pointes de flèches de diverses grosseurs, trouvées à Andernos.

M. Combes signale l'existence à Bouliac, près Bordeaux, de nombreuses tombes qui, extraites du cimetière et brisées, ont servi à faire des manteaux de cheminées et des bancs publics. Une seule cuve est conservée intacte au presbytère. Par les renseignements qu'a recueillis M. Combes, il a su qu'on avait trouvé au-dessous d'un amas d'immondices des fragments de poterie dite samienne, et

Digitized by Google

qu'enfin un aubergiste avait acquis, au prix de 6 fr., un meuble désigné sous le nom de *baignoire du duc d'Épernon.*

Séance de rentrée du 8 novembre 1878.

Présidence de M. A. Sourget.

En prenant possession du fauteuil de la présidence qui lui est dévolu d'après le règlement, M. Sourget remercie ses collègues de l'honneur qui l'appelle aujourd'hui à présider la Société, aux travaux de laquelle il promet son concours le plus dévoué.

Une lettre de M. le Préfet de la Gironde annonce que le Conseil général a élevé à 300 fr. l'allocation annuelle qu'il accorde à la Société.

L'assemblée procède au renouvellement de son bureau qui, pour l'année 1878-79, se trouve par voie d'élection ainsi composé :

MM.

A. Sourget, *président;*

Ch. Braquehaye et Jules Delpit, *vice-présidents* (M. Delpit n'ayant pas accepté, M. Louis Lussaud est nommé 2e vice-président);

Camille de Mensignac, *secrétaire général;*

E. Piganeau et Édouard Féret, *secrétaires adjoints;*

Victor Domengine, *trésorier;*

Ch. Farine, *archiviste;*

R. Dezeimeris, Delfortrie et Collignon, *assesseurs.*

M. Pépin, présenté par MM. Lalanne et de Mensignac, est reçu membre de la Société.

M. le Trésorier ayant lu son rapport annuel sur la situation financière, une commission est chargée de la vérification de ses comptes.

M. Sourget donne lecture d'une notice sur un tombeau en marbre, conservé dans l'église de Preignac. Ce remarquable cénotaphe, de l'époque de la Renaissance, avec inscription, est celui d'un riche bourgeois de Bordeaux, Pierre Sauvaige, propriétaire à Preignac du château d'Armajan, où il eut l'honneur de recevoir, le 4 mai 1645, le roi Charles IX, qui, en récompense, lui accorda des titres de noblesse,

Digitized by Google

et où séjournèrent aussi, le 31 octobre 1845, LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Montpensier.

M. E. Piganeau lit ensuite une étude sur l'église romane de Moulis (Médoc), une des plus curieuses du département; l'abside surtout offre intérieurement une grande richesse d'ornementation et quelques particularités typiques, notamment un riche bandeau sculpté (une chasse de saint Hubert), qui s'étend sur toute la longueur du sanctuaire et sépare deux rangs d'arcatures superposés irrégulièrement aux deux extrémités, le rang inférieur formé d'arcs entrelacés de façon à combiner le tiers-point avec le plein cintre, plus un grand nombre de chapiteaux historiés, fouillés délicatement, et à l'extérieur un bénitier roman encastré à gauche du portail. Cette notice est accompagnée de nombreux dessins.

Lecture est faite par M. de Mensignac d'une notice envoyée par M. le docteur Lalesque (de La Teste), sur la *lette du grand baron.* Frappé de la découverte d'ossements humains au milieu de débris d'anciennes constructions paraissant avoir été détruites par un incendie, l'auteur croit trouver dans un de ces squelettes celui d'un personnage qui, selon de vieux titres, serait le *grand baron* de la villa Seuba.

M. Pouvereau (de Lesparre) adresse à la Société une communication sur plusieurs buttes de terre disposées de façon à lui faire supposer qu'elles étaient destinées à servir de points stratégiques entre les châteaux de Castet et du Casteret, situés entre les communes de Lesparre et de Vendays.

M. Girault rappelle qu'il existe au Pian (Médoc) des tombelles analogues à celles dont parle M. Pouvereau.

M. de Mensignac fait savoir qu'en construisant une maison à l'angle du cours d'Alsace-Lorraine et de la rue Porte-Basse, on vient de retrouver les fondements de la tour méridionale de la Porte Toscanam.

M. Combes signale la découverte de substructions gallo-romaines, place Dauphine, 20.

M. Daleau, de Bourg, expose les résultats d'une excursion qu'il a faite au mois d'octobre dernier, en compagnie de quelques collègues, sur les bords de l'étang d'Hourtins (Médoc), où ces explorateurs ont découvert quatre stations, probablement de l'époque néolithique, dans lesquelles ils ont recueilli un certain nombre de pointes de flèches d'un type encore inconnu.

Digitized by Google

Séance du 13 décembre 1878.

Présidence de M. Ch. Braquehaye.

Entre autres publications adressées à la Société figurent onze années de la *Revue des Sociétés savantes;* 88 livraisons gracieusement accordées à la Société par le ministère de l'Instruction publique à la sollicitation de M. Braquehaye.

La Société scientifique historique et littéraire de la Corrèze est, sur la demande de son président, inscrite au nombre des Sociétés correspondantes de celle de Bordeaux.

Sur les conclusions de M. Lussaud, rapporteur de la commission de vérification des comptes du trésorier, l'assemblée vote des remercîments et des félicitations à M. V. Domengine pour la parfaite tenue de ses livres.

La question pendante de la révision des statuts n'ayant pas encore été suffisamment formulée et motivée, est renvoyée à la séance prochaine.

M. Lalanne donne lecture d'une lettre de M. Laporterie, concernant la récente découverte de monnaies romaines à Leuy, près de Tartas (Landes). Le bruit ayant été répandu que l'on avait trouvé 27 kilos de ces monnaies et 118 pierres taillées, M. Laporterie détruit cette exagération en écrivant qu'on n'a rencontré que deux vases remplis de monnaies, de Galérius, Claude, Posthume, Salonine, etc., deux anneaux en métal, probablement cuivre argenté, et une épingle en cuivre, mais nullement de pierres taillées comme on l'a prétendu.

M. Braquehaye lit une notice sur deux paires de landiers du XIVe siècle exposés à la foire d'octobre et vendus récemment à la salle des ventes.

L'auteur rappelle que l'art de travailler le fer tient dignement sa place dans les musées nationaux, et que très-populaire en France à l'époque mérovingienne, déjà placé au premier rang parmi les industries du moyen-âge, il devint célèbre sous le génie des artistes ciseleurs de la Renaissance. La plupart des anciens objets en fer ont disparu ou ont été jetés au rebut; il importe de conserver ceux qui restent. Les landiers dont il est question présentent deux types, dé-

Digitized by Google

crits par M. Viollet-le-Duc, landiers de cuisine (fin du XIIe) disposés pour supporter des réchauds et garnis de crochets pour soutenir les broches, puis landiers d'appartements (fin du XIVe), de forme plus gracieuse, avec quelques ornementations.

M. Daleau, de Bourg, fait part de la découverte qu'il a faite le 18 août 1878, au lieu dit *la Bertonne*, commune de Peujard, canton de Saint-André de Cubzac, d'un atelier en plein air, où il a recueilli environ 350 silex, percuteurs, *nuclei*, grattoirs, dont la taille lui fait supposer qu'ils peuvent appartenir les uns à l'époque paléolithique, les autres à l'époque néolithique.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

l'Église archipresbytérale et la paroisse de Moulis

(MÉDOC)

Par M. Emilien PIGANEAU

PLANCHES I, II, III, IV, V.

L'accueil favorable que la Société Archéologique a daigné faire à mon étude sur Lormont m'engage à parler aujourd'hui d'une autre localité très-digne de la visite des archéologues, localité que j'ai eu maintes fois l'occasion de visiter en recevant chaque année pendant les vacances, une hospitalité cordiale chez un de mes bons amis M. Léon Favre, maire actuellement de la commune, et propriétaire du château Duplessis à Moulis. C'est donc de la commune de Moulis (Médoc) que je vais, si vous le permettez, vous entretenir un instant.

La vieille église de Moulis, encore une église ! je ne saurais assez parler de nos vieilles églises, et prendre haut le drapeau de leur défense, alors qu'une croisade de démolisseurs se ligue contre elles, l'église de Moulis, dis-je, est à peu près, en fait de monuments, tout ce qui dans la paroisse peut nous rappeler la trace des générations passées.

Le bon abbé Baurein, dont les *Variétés* s'étendent sur

Digitized by Google

toute la rive gauche de la Garonne, mentionne les églises de cette région, mais nullement au point de vue archéologique. Il se contente de dire que telle ou telle était ou non séculière, à la collation de l'archevêque, ou de tel chapitre ou abbé, qu'elle rapportait tant de revenus, qui en était le gros décimateur, si le curé lui a adressé peu ou prou de renseignements et autres notes de ce genre, intéressantes; il est vrai, comme histoire, mais voilà tout. Avec cela, recomposez si vous voulez, le plan, le style et le type de l'édifice.

« On se rappelle avoir vu autrefois, dit-il, et comme en passant, l'église de Moulix qui nous parut ancienne.... » Heureusement que nous possédons des renseignements bien plus détaillés; on en trouve une description dans le Compte-rendu de la commission des Monuments historiques et des dessins dans les albums de cette commission, et puis chacun de nous peut aller facilement l'examiner tout à l'aise; le vandalisme ne l'a pas encore touchée, mais peut-être faut-il se hâter, le vent destructeur a déjà soufflé sur la contrée; une de ses voisines, la curieuse église de Soussans, a déjà disparu complètement; une pointe toute neuve, toute blanche, qui éraille le ciel en marque à peu près la place.

Revenons à l'église de Moulis. Voici comment s'exprime en termes précis, mais aussi assez concis, l'auteur de la note insérée dans le Compte-rendu de la commission, année 1848-49, n° X, page 10.

Plan primitif de l'époque romane, une seule nef, un transept sur lequel ouvrait le chœur terminé par une abside demi-circulaire, une petite abside à droite, peut-être une deuxième à gauche qui pourrait n'avoir été que postérieurement remplacée par une cage d'escalier; clocher sur le milieu du transept, façade ouest dont il ne reste plus que la partie inférieure. Au XIIIe siècle, construction des bas-côtés, modification du clocher, décoration de l'étage supérieur de la façade ouest, Longueur totale, 29 mètres, savoir :

Digitized by Google

3m » abside, 6m50 chœur, 4m50 largeur du transept, 15m » nef,	Total... 29 mètres.

Largeur des nefs, 16 mètres; du transept, 15m; de la nef centrale d'axe en axe des piliers, 7m; dans l'abside, riche et pure décoration à l'intérieur comme à l'extérieur. A l'extérieur, au-dessus d'un soubassement aveugle, étage percé sur chacune des cinq faces du rond-point d'une fenêtre avec colonnes aux angles; chapiteaux et arcatures ornementées. Chaque plan vertical séparé par une colonne engagée dans un pilastre et dont les chapiteaux supportent une corniche d'un beau profil : trois consoles intermédiaires entre chaque colonne, aidant à soutenir la corniche. A l'intérieur, deux rangs d'arcatures superposées, celles de l'étage inférieur s'entrecroisant de manière à reproduire des arcs aigus. De chaque côté du chœur et à chaque étage, trois arcatures, celles du centre plus large et plus haute que ses deux voisines. Façade ouest formée de deux étages; à l'étage inférieur, porte à riche encadrement, dont les moulures cintrées reposent de chaque côté sur quatre fortes colonnes. Arcades latérales feintes, très-resserrées; au-dessus trois arcades ogivales du XIIIe siècle, avec colonnes aux angles; chapiteaux et encadrements très-ornés.

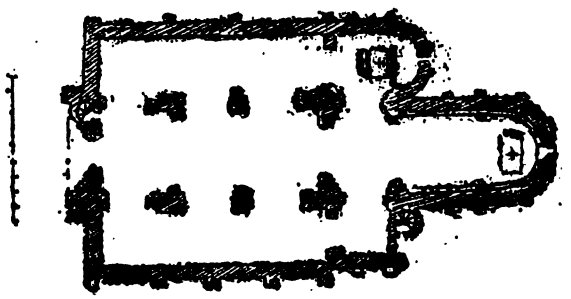

Cette description est certainement, comme je l'ai dit, très-

Digitized by Google

précise, mais si l'on n'avait sous les yeux le monument lui-même, ou tout au moins une série de dessins exacts, se ferait-on bien une idée complète de ce qu'est en réalité l'église de Moulis, église qui, ajoute la même note, si elle a perdu son ancien rang ecclésiastique (elle était le chef-lieu d'un archiprêtré) a du moins conservé tous ses titres à l'intérêt, l'on peut dire à l'admiration des touristes et des archéologues.

Sans prétendre faire mieux que l'auteur de la notice précitée, je vais du moins essayer de la compléter, afin de vous faire partager, autant qu'il me sera possible, cette admiration pour l'église de Moulis.

Parlons d'abord du portail occidental, entrée unique du temple (Planche n° I). La porte à cintre ogival s'ouvre sous plusieurs arcs demi-circulaires en retraite. A l'arc supérieur orné de dents de scie retombant ainsi que les arcs extrêmes qui le rejoignent des deux petites portes feintes sur quatre groupes formés chacun de colonnes géminées, les arcs médians s'appuient à droite sur trois colonnes, on n'en voit qu'une à gauche. L'espace qu'aurait dû remplir la colonne voisine de la porte est occupé par un bénitier extérieur d'addition postérieure à l'église peut-être, mais qui pourrait aussi être d'époque romane. Il est à pans coupés et à simples moulures sans cul-de-lampe au-dessous. La présence d'un bénitier en pierre au dehors d'une église est une chose à remarquer dans notre département ; je n'en connais pas d'autres, sauf celui de Nérigean cité par M. L. Drouyn, t. II, page 195, encore celui-ci du XVIe siècle est-il supporté par un pédicule prismatique, tandis que celui de Moulis est fixé dans le mur de la porte (1). Je ne saurais préciser cependant s'il n'y a pas été

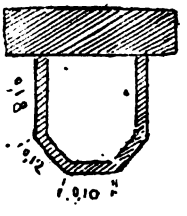

(1) M. Drouyn cite aussi ceux de Cabarra, *Variétés girondines*, t. I, p. 24, et de Montussan, *Promenades archéol.*, t. II, p. 148, des publications de la Société Archéologique.

Digitized by Google

encastré ou s'il a été sculpté sur une même pierre, mais l'absence de traces de colonne me porterait à croire qu'il y a été établi dès le principe, par conséquent qu'il est roman. Quand je dis que je n'en connais pas d'autres exemples, je déclare ne pas avoir examiné absolument toutes les églises de la Gironde; seulement parmi celles nombreuses que j'ai visitées, je ne l'ai encore rencontré qu'à Moulis.

Le bénitier, dit M. Batissier, *Histoire de l'art monumental*, page 625, est ordinairement dans les plus anciens édifices religieux un vase cylindrique ou à pans coupés placé près de l'entrée en dedans *ou en dehors* de l'église. Au XIIe siècle on le décorait déjà de diverses moulures. Au XIVe siècle, le bénitier est un meuble important orné de panneaux. Quelquefois au fond de la cuve, l'artiste, par une bizarrerie difficile à expliquer, a sculpté en relief une grenouille ou quelque autre animal étrange. »

Ces bénitiers placés à l'extérieur étaient, selon M. l'abbé Bourassé, une réminiscence des anciens bassins placés dans l'atrium des premiers temples chrétiens ; les fidèles s'y lavaient les mains et le visage avant d'entrer dans l'enceinte consacrée où se trouvait encore près de la porte un autre vase contenant de l'eau bénite qu'un prêtre ou un clerc répandait sur les personnes qui entraient.

Quoi qu'il en soit du bénitier de Moulis, je crois devoir le signaler à l'attention de mes confrères.

Continuons la description du portail. Je ferai remarquer, sans y ajouter cependant de l'importance, que deux colonnes à gauche ne sont pas sur l'axe voulu. Celles-ci, comme leurs correspondantes, sont plus longues que les moyennes dont les bases reposent sur un massif élevé; la colonne unique à gauche a sa base perdue dans un massif. Les chapiteaux frustes, sauf un qui porte des traces de volutes, ne paraissent pas avoir reçu d'ornementation. Des boudins et des doucines forment les arcatures ; des tores suivent le profil ogival de la porte; l'arc des portes feintes est chargé d'étoiles. Au-dessus de ce portail règne un second étage garni

Digitized by Google

de trois arcades ogivales reposant aux extrémités sur une colonne ; deux colonnes géminées supportent l'arceau central au milieu duquel est percée une longue baie oblongue; une seconde ouverture placée à droite donne jour à une

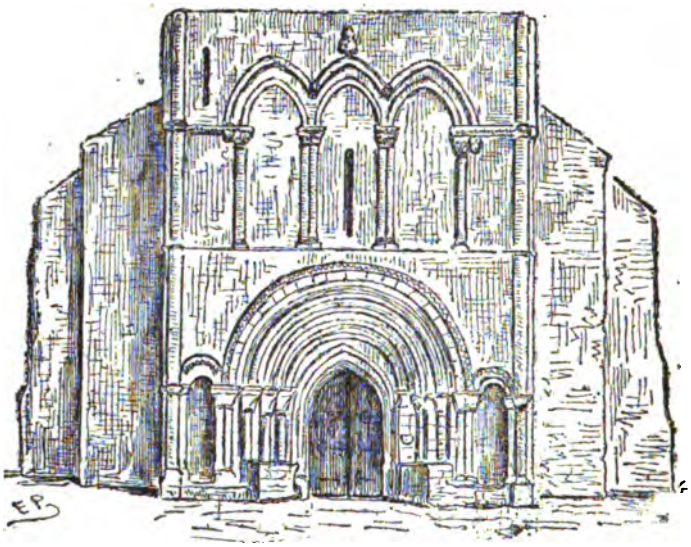

primitive cage d'escalier où l'on peut pénétrer de la nef par une échelle ; l'archivolte supérieure de ces trois arcs, ornée de feuillages, repose de chaque côté sur des têtes d'anges et s'étend jusqu'aux longues colonnes extrêmes de l'avant-corps et qui partant de sa base se trouvent former quatre divisions séparées par des cordons. A toucher l'angle aigu de l'archivolte centrale s'avance un socle supportant un reste de statue mutilée de saint Saturnin sans doute, ce saint étant le patron de l'église. L'avant-corps était certainement plus élevé et se terminait très-probablement par un gâble triangulaire qu'il serait à désirer de voir rétablir si les ressources de la fabrique et de la commune pouvaient un jour le permettre.

Au sujet de ces trois arcades ogivales, du XIIIe siècle évidemment, je me permettrai de citer l'opinion de M. l'abbé Bourassé, qui pense voir dans cette sorte d'ornementation

Digitized by Google

le symbole de la Trinité. A ce compte, ce symbole se retrouverait bien souvent dans nos églises girondines, notamment dans les gâbles ordinairement pourvus de trois baies pour les cloches, les fenêtres absidiales souvent groupées au nombre de trois et les portails accolés de deux petites portes feintes. Sans voir là une règle absolue, je ne me permettrai point d'attaquer l'opinion du savant archéologue.

Bas-côtés. — Les bas-côtés de Moulis sont peu intéressants à l'extérieur comme à l'intérieur. Au dehors, trois contreforts séparent trois fenêtres ogivales qui ont perdu tout caractère.

Transept. — Ici encore trois contreforts peu saillants s'appuient sur le mur qui se termine en triangle entre les deux contreforts de l'est; fenêtre longue circulaire qui intercepte un bandeau en échiquier. Cette fenêtre aurait-elle été pratiquée après coup ?

Tour. — A l'intersection des transepts et de la nef s'élève une tour massive quadrangulaire plus large que longue, même légèrement trapézoïde percée à son sommet de 6 ouvertures carrées, 3 à l'ouest, 3 à l'est, 2 au nord et autant à l'opposite; au-dessous, longues et étroites fenêtres à l'arc supérieur trilobé, placées une de chaque côté nord et sud, 2 sur chaque face est et ouest. Cette tour, servant aujourd'hui de clocher, a dû être élevée au XIVe siècle pendant les guerres anglo françaises, soit pour servir de point de défense, soit pour y établir des signaux pour appeler le secours des paroisses voisines. Cette construction a nécessité à l'intérieur l'application de forts piliers qui, au grand déplaisir de l'excellent curé, rétrécissent le chœur et masquent un peu la vue du saint sacrifice.

Abside. — L'abside, ordinairement la partie la plus ornementée d'une église, comme aussi celle que l'on conserve le plus souvent dans de nouveaux remaniements, puisqu'elle est destinée à renfermer le tabernacle, est, à Moulis, assez curieuse. Demi-circulaire, elle est divisée en plusieurs

Digitized by Google

pans par sept groupes de trois colonnes engagées (le 8e groupe est caché par une tour ronde) et deux contreforts qui se correspondent au nord et au sud, lesquels pourraient à leur tour avoir remplacé d'autres colonnes. Cinq fenêtres éclairent cette abside, trois rapprochées au rond-point, deux autres aux avant-derniers pans voisins des transepts. (Planche II.)

Ces deux extrêmes ont une archivolte unie et reposent comme les autres sur des bandeaux ornés de rinceaux gracieusement enroulés, ornementation très-commune dans nos églises girondines et qui se retrouve à profusion à l'intérieur de celle que je décris. L'archivolte de la fenêtre centrale présente ce même détail quand ses voisines offrent un cordon enroulé retombant en houppes sur l'axe vertical des orbes qu'elles forment; les chapiteaux de ces cinq fenêtres sont ornés de palmes et de pommes de pin; les arcatures médianes des trois fenêtres centrales présentent des zigzags ou chevrons brisés non opposés; entre eux et sur les pointes des chevrons du rang inférieur on voit des roses quadrifoliées. Les chapiteaux des grandes colonnes groupées sont chargés d'oiseaux, de palmes, de personna-

Fenêtre Centrale

Digitized by Google

ges, etc.; sur l'un est sculptée une Jérusalem céleste. Les modillons placés entre les colonnes, tantôt par deux, tantôt par trois et représentant des croix, des entrelacs, des losan-

ges, des étoiles, des têtes de loup, des cornets, des boudins, etc., etc., supportent une corniche à simple profil. Enfin, au-dessous de la fenêtre centrale a été pratiquée au XVIIe ou XVIIIe siècle une porte aujourd'hui bouchée qui devait faciliter l'entrée de l'église à un curé dont le presbytère se trouvait alors à quelques pas au sud-est en dehors du mur du cimetière. Cette jolie habitation maintenant ornée d'une élégante tourelle, est devenue une propriété particulière (1).

L'abside était accompagnée de deux absidioles, celle de droite garnie de colonnettes et éclairée par une simple fenêtre oblongue arrondie au sommet a perdu sa partie supérieure, ornementée probablement comme le haut de l'abside; l'absidiole de gauche a complètement disparu par l'application d'une tour ronde qui sert de cage d'escalier pour monter à la tour. Cette tour repose sur les fondations de l'absidiole dont on aperçoit encore les arrachements ainsi que les arceaux qui la séparaient du transept (Plan-

(1) A M. Richard.

Digitized by Google

che III). La destruction de cette absidiole paraîtrait remonter à la date même de la construction de la tour.

Tout ce que nous venons d'examiner à l'extérieur de l'église de Moulis se retrouve avec plus ou moins de décorations dans bon nombre de nos églises romanes, mais c'est l'intérieur du sanctuaire qui mérite le plus spécialement de fixer notre attention et, comme il a été dit plus haut, excite l'admiration des archéologues.

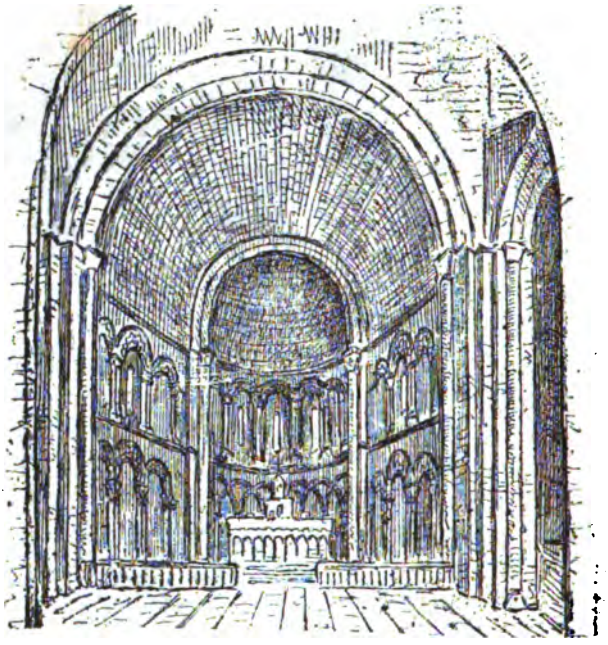

De la nef voûtée en ogive, dont les colonnes ont des chapiteaux peu ornés, personnages, feuillages à peine indiqués, un arc retombant sur une console formant deux corbeaux de moulures différentes, passons sous un arc en tiers-point à cintre surbaissé et examinons la première travée ou le chœur.

De chaque côté, rang inférieur de trois arcades, celle du centre plus élevée, archivolte supérieure à torsades à houppes, au-dessous deux rangs de chevrons brisés, mêmes détails

Digitized by Google

qu'aux fenêtres de l'abside, voisines de la fenêtre centrale, remarquons seulement une différence dans l'arcature médiane du côté gauche ; ici, l'arc supérieur présente les rinceaux déjà décrits et au-dessous est un rang de fleurons, losanges inscrits dans un cercle dont les oreillettes se joignent avec celles des cercles voisins, de façon à figurer un autre losange. Je n'ai encore remarqué cette décoration qu'à Moulis et à Saumos (canton de Castelnau) sur le portail. Aux intersections des arcs se voient une palme, une tête à moustache et barbe effilées, une tête d'animal et une tête d'ange. La tête à moustache, peut-être même aussi les autres, ont dû être ajoutées postérieurement. Ces arcs repo-

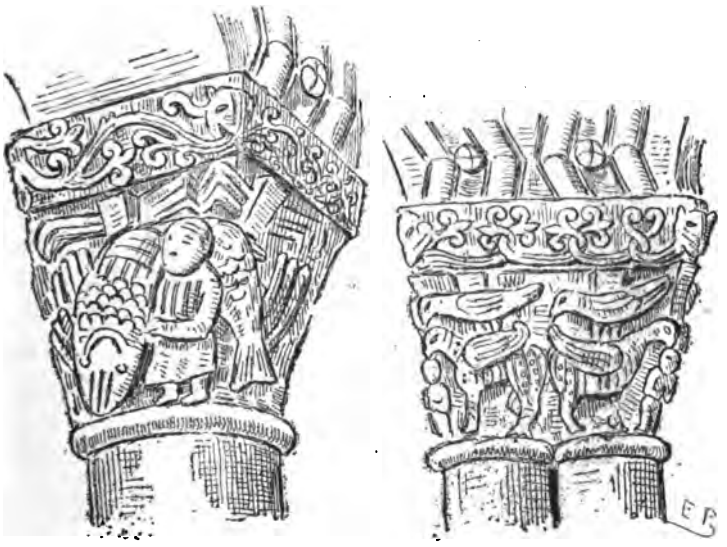

sent sur des colonnes, une à chaque extrémité, deux groupes de deux colonnes accouplées au milieu; leurs chapiteaux richement ornementés (palmettes enroulées, lions

Digitized by Google

perlés sur lesquels perchent des oiseaux, un Tobie portant le poisson, un chapiteau refait récemment, lions, oiseaux et poissons, palmes) ont leurs tailloirs ornés d'échiquiers, de rinceaux et de feuillages.

Un riche bandeau, qui entoure complètement le chœur et le sanctuaire, sépare cette rangée d'arcatures d'une autre rangée analogue et correspondante placée au-dessus(1). L'arcade centrale possède seule une fenêtre; à droite comme à gauche, les archivoltes ont la même ornementation, partout régulière, torsades à houppes et chevrons brisés. Sur les chapiteaux variés, on voit des

(1) Il est cependant à remarquer cette anomalie que les axes des arcatures ne sont pas les mêmes.

Digitized by Google

palmes, des animaux et des oiseaux superposés. De chaque côté, une colonne engagée dans un fort pilastre sépare le chœur de l'abside proprement dite. Ici, les arcatures supérieures au nombre de cinq (les deux extrêmes plus petites que les moyennes, sous lesquelles s'ouvrent les trois croisées que j'ai signalées extérieurement), reposent comme les précédentes sur des colonnes, une aux extrémités, puis deux géminées et deux séparées par un pilastre de chaque côté de la fenêtre centrale. Là encore, tailloirs et chapiteaux très-ornés d'oiseaux et de palmes, les bases des colonnes reposent sur le bandeau où est sculptée la chasse de saint Hubert; un second bandeau supérieur n'a pour ornement qu'une série de moulures imitant des bouts de draperies noués dans le milieu.

Derrière l'autel on voit une série d'arcatures, six entières et deux moitiés, qui s'entrelaçent de manière à produire des arcs en tiers-point, ce qui, selon certains auteurs, aurait donné naissance à l'ogive (1).

Cette disposition, toujours rare, est, je crois, unique dans notre département; elle offre même encore une autre particularité remarquable : autant la partie supérieure de l'abside et les arcatures sont riches et chargées d'ornements et de moulures, autant les chapiteaux et les tailloirs sont simples, car ils ne sont qu'épannelés et ne présentent aucun ornement (Pl. IV), ainsi que l'a fait judicieusement observer notre collègue M. Braquehaye. C'est là une preuve nouvelle et convaincante du raisonnement sage et de la compétence pratique des *maistres-massons* du moyen-âge, car les arcatures du fond du sanctuaire furent en tout temps exposés aux regards des fidèles, tandis que les tailloirs, les chapiteaux et les colonnes furent entièrement cachés par l'autel.

---

(1) Voir à ce sujet la dissertation de M. de Caumont, *abécédaire de l'archéologie*, p. 328 et suiv. *Archéologie religieuse.*

Digitized by Google

Il est inutile, je crois, d'insister davantage sur la description de l'église de Moulis, car j'ai joint quelques dessins qui, s'ils ne font pas ressentir l'impression qu'on éprouve à la vue du vénérable édifice, réussiront, du moins, je l'espère, à faire connaître à nos collègues l'une des plus intéressantes églises de notre région, et détermineront peut-être quelques-uns d'entr'eux à se rendre sur place pour admirer ces restes importants de l'art roman du S.-O. de la France.

Avant de quitter ce temple vénérable, jetons un regard sur une pierre tumulaire placée au-devant du petit autel du bas-côté droit. On y lit en lettres gothiques l'inscription suivante : « *Hic jacet in providentia mater illustrissimi domini archiepiscopi Pey-Berland* », et plus bas, en caractères ordinaires : *Restaurée par la munificence de S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux*, 6 *avril* 1858 ; les deux derniers chiffres sont déjà en partie effacés. Voici ce que j'ai recueilli de la bouche de mon ami M. Léon Favre. Il était encore jeune écolier, quand fut découverte dans le cimetière une pierre paraissant antique, ornée d'une inscription à peu près illisible ; émoi dans le bourg, dont M. Favre père était le premier magistrat. Il promit à son fils, passionné pour la chasse, de quoi satisfaire son goût s'il parvenait à déchiffrer l'écrit de la pierre, où l'écolier lut enfin l'inscription gothique que l'instituteur de la commune, M. Garnier, signala en 1851 à la commission des Monuments historiques (1). C'est alors que la munificence archiépiscopale pour conserver désormais ce précieux souvenir fit placer ou plutôt replacer ce monument dans l'intérieur de l'église, en rétablissant au verso de la pierre l'ancienne inscription qui existe au-dessous. La fabrique aurait dû s'associer à ce sentiment de conservation en laissant à

(1) Compte-rendu de la Commission des Monuments historiques, n° XIII, p. 35.

Digitized by Google

l'église une fort belle croix de procession qu'un de mes honorables collègues, M. Durand, architecte a eu la bonne fortune de sauver et d'acquérir. Je l'ai vue dans son cabinet, et gracieusement M. Durand m'a permis d'en prendre un dessin que je reproduis ici. (Pl. V.)

L'examen attentif de l'église de Moulis, m'autorise à lui assigner le commencement du XIIIe siècle; les parties les plus anciennes, l'abside et le chœur, pourraient dater de la fin du XIIe, alors que le style roman avait atteint son plus haut développement. L'ogive, qui était en pleine floraison dans le nord de la France, commençait à poindre dans le Midi lorsque l'on se trouva à même d'élever la partie supérieure de la façade.

Une église voisine, celle d'Avensan, dont j'aurai plus tard l'occasion de parler, offre beaucoup de rapprochements avec celle que je décris aujourd'hui.

L'archiprêtré de Moulis (1), dont le chef-lieu était anciennement à Saint-Médard en Jalle, s'étendait sur 31 paroisses, quelques-unes même à proximité de Bordeaux, comme Bruges, Blanquefort et Mérignac. Son cimetière était très-grand; on en voit encore d'anciens murs au-delà de la clôture actuelle. Au XVIe siècle seulement, le bourg de Moulis obtint la résidence de l'archiprêtre.

Dans les lièves de 1420 et de 1546, la paroisse est désignée sous le nom de *ecclesia de Molinis*, des moulins, sans doute

---

(1) L'archiprêtré de Moulis comprenait les paroisses de Ste-Gemme, St-Symphorien de Cussac, St-Seurin de Lamarque, St-Martin de Listrac, St-Jean d'Arcins, St-Genès de Meyre, St-Jacques de Castelnau, St-Pierre d'Avensan, St-Romain de Margaux, St-Didier de Cantenac, St-Germain d'Arsac, St-Martin de Ludon, St-Martin de la Barde, Ste-Marie de Macau, St-Pierre de Parempuyre, St-Seurin du Pian, St-Martin de Blanquefort, St-Hilaire du Taillan, St-Martin d'Eyzines, St-Pierre de Bruges, St-Vincent de Mérignac, St-Martin de Carcans, Ste-Marie de Benon, St-Sébastien de Brach, St-Vincent de Lacanau, St-Amand de Saumos, Ste-Hélène de la Lande, Ste-Marie de Salaunes, St-Aubin, St-Médard en Jalle et St-Jean d'Illac.

Digitized by Google

à cause des nombreux moulins établis sur la jalle et ses affluents.

L'abbé Baurein cite un acte latin par lequel Pey-Berland fit l'acquisition de la dîme du quartier de *Becoyran en Moulix*, dîme qui lui fut vendue par le seigneur Tristan de l'Isle pour le prix de 200 nobles. « Item fuit acquisita una decima a domino Tristando de la Isla quæ est in parrochia de Molinis loco vocato Becoyran, etc. » (1). Ce lieu de Becoyran, aujourd'hui Bouqueyran, quartier de la commune de Moulis sur la route départementale de Castelnau à Saint-Laurent et Lesparre, possédait une chapelle dont il ne reste, je crois, plus de vestiges.

Au village de Bouqueyran était autrefois, dit M. Hugon, ancien juge-de-paix de Castelnau, auteur d'une notice sur toutes les communes de ce canton, une maison noble qui, en 1455, appartenait à Jean de Bouqueyran, damoiseau; Bernique de Bouqueyran la possédait en 1465 ou 1475. Le dernier seigneur de ce fief a été Jean de Genouillat. Le territoire de la paroisse de Moulis étant en grande partie argileux, le chemin de Bouqueyran à l'église était impraticable six mois de l'année. C'est sans doute cette difficulté qui détermina le seigneur de Bouqueyran à faire construire près de son château une chapelle sous l'invocation de Saint Michel. Le 29 septembre, jour de la saint Michel, il se tenait une petite foire sur la pelouse voisine.

Ce fief est éteint depuis plus d'un siècle; du château il ne reste qu'un pan de mur envahi par le lierre; on y a construit deux échoppes de vignerons. Les habitants du village appellent encore cette demeure *lou castet daou leyre*. Dans les premières années de la révolution, la chapelle a été vendue comme bien national; l'acquéreur la fit démolir, et avec elle, disparut la foire du 29 septembre (Hugon).

Une petite croix sur un piédestal en pierre marque l'em-

---

(1) Beaurein, t. III, p. 33, nouvelle édition.

Digitized by Google

placement d'une chapelle, au village de Barreau, dépendant aujourd'hui de la commune d'Avensan, pays natal de Pey-Berland. Une autre chapelle de Saint-Genès de Meyre (1) aujourd'hui disparue, était annexe de Moulis, et ce quartier dépend aussi maintenant d'Avensan ; enfin, un village de Talabot, cité dans des titres de 1617, semble rappeler le passage à travers le Médoc du fameux capitaine dont la défaite et la mort mit fin à la domination anglaise (2).

Les plus anciens registres de l'état civil de Moulis remontent à l'an 1609. Les plus anciens que je connaisse datent de la fin du XVIe siècle (3). Des ordonnances royales de 1539 et de 1579 enjoignirent à tous les curés de tenir des registres pour y inscrire les naissances, baptêmes, mariages, décès et sépultures de leurs paroissiens. La révolution enlevant ce droit aux curés, les états civils furent remis aux mairies, où d'ordinaire ces vieux papiers sont reliés, classés et conservés avec assez de soin. Il ne faut jamais négliger de fouiller dans les états civils des communes; on y rencontre des notes importantes et très-curieuses pour l'histoire du pays.

Je trouve dans celui de Moulis les mentions des familles nobles de Brannes de Garbajac, écuyers, seigneurs dudit Garbajac, dont un membre, Antoine de Brannes, décéda le 3 octobre 1709; des Leblanc de Mauvezin, celle-ci possède à Moulis un beau château moderne, style Renaissance, et

---

(1) Voir Baurein, *Variétés bordelaises,* Moulix, Bouqueyran, Saint-Genès de Meyre, t. III.

(2) En 1815, M. Hugon faisait défricher 15 ares de terrain dans la commune de Moulis, sur le versant du *Puy-Minjon.* A 100 mètres au sud d'un moulin à vent, les terrassiers trouvèrent les ossements de 28 cadavres. Leur superposition indiquait que les corps avaient été enterrés en ce lieu; mais comme il n'y avait jamais eu à Moulis d'autre cimetière que celui qui entoure l'église, on peut croire, dit M. Hugon, que ces corps ont été ensevelis alors que Talbot guerroyait en Guienne, ou à l'époque de la Fronde.

(3) Je crois que celui de Saint-Émilion date de 1550, et que celui de la paroisse Saint-Seurin de Bordeaux date de 1540 ou environ.

Digitized by Google

est, en outre, propriétaire de l'ancien château de Roquetaillade en Bazadais. Un Leblanc de Mauvezin fut, avec le président Despagnet, envoyé en 1650 par le Parlement auprès de la princesse de Condé (1). La famille de Mauvezin, établie depuis longtemps dans le pays, a fourni trois parrains aux cloches de Moulis; un premier à une date inconnue, un second en 1694, le troisième récemment en 1848. Voici l'acte de baptême de celle de 1694 : « Maistre Charles Berthet, archiprestre de Moulix, Pic de Segonnes, sindic de l'église, 1694; parrin, Mre Joseph Jean Baptiste de Blanc, escuier sr de Mauvesin, marrine, demoiselle Marie Nicole de Blanc, petit fils et petite fille de Mesre Pierre de Blanc, conseiller au Parlement de Bourdeaux, ci devant parin de ladite cloche. Nicolas Gillon mestre fondeur. Poids 623 livres. » C'est cette cloche qui a été refondue en 1848, M. Fabre étant maire de Moulis.

La maison de Mauvesin, suivant un titre du 11 janvier 1457, appartenait à Jean de Grailly. Elle fut vendue à Pierre Leblanc, conseiller du roi au Parlement, ainsi que l'atteste un acte passé par-devant Mothe, notaire à Bordeaux, le 20 novembre 1647. Par cet acte, Leblanc fait aveu et dénombrement de la terre de Mauvesin devant Messire Bernard de Foix Lavalette, duc d'Epernon, pair, colonel général de France.... prince et captal de Buch, comte de Foix, d'Astrac, Benauge, etc., sire de Lesparre, baron de Castelnau et autres lieux etc. etc. Le premier article est ainsi conçu : « La dite maison noble de Mauvesin, entourée de fossés pleins d'eau, avec pont-levis, flanquée de tours avec girouettes et machicoulis, grandes cours, etc., à laquelle maison le dit seigneur le Blanc tient avec tous les droits honorifiques, comme de tenir banc et rang dans les églises de Castelnau et de Moulis, le premier après celui du dit Seigneur duc de Foix, de parc, de garenne, faire *estangs*

(1) Dom Devienne, p. 390.

Digitized by Google

et viviers, droit de paccage dans les vacants dudit seigneur de la terre et baronnie de Castelnau. »

« Plus ledit seigneur de la terre et maison noble de Mauvesin est le premier vassal de la terre et baronnie de Castelnau et précéde les seigneurs particuliers des maisons nobles de l'Isle, de St-Genès de Meyre et autres vassaux, et, comme tel, a le droit de jouir des privilèges attribués aux habitants de Castelnau. »

A propos de la même famille, j'ai lu dans l'état civil un acte de mariage assez curieux, surtout à cause des noms des personnages qui figurent comme témoins. Je le citerai textuellement :

« L'an 1772 et le 20 août, après la célébration des fiançailles faites le même jour entre messire Gabriel Louis de la Cropte de Chantérac (du Périgord), capitaine dans Royal-Piémont, fils naturel et légitime de feu messire François David de la Cropte, marquis de Beauvoir, et de dame Etiennette-Charlotte de Salignac-Fénélon, d'une part, et mademoiselle Bonaventure Leblanc, fille naturelle et légitime de messire Antoine Leblanc de Mauvesin, chevalier, et de feue dame Marguerite Thereze de Gombaut, d'autre part, et après avoir publié un ban de leur futur mariage au prône de la messe de paroisse le 16 du mois d'août, jour de dimanche, et ayant obtenu la dispense de deux bans qui restoient à publier, ensemble la permission que ce mariage fut célébré dans la chapelle de messire Leblanc de Mauvesin, paroisse et archiprêtré de Moulix, et par Monseigneur Léon François-Ferdinand Salignac de la Motte Fénelon, seigneur et évêque de Lombez, et à sa volonté, dans la nuit ou autrement, ladite permission en date du 17 aout 1772, signée de Bar vicaire général et plus bas, par Monseigneur de Londres secrétaire, ayant également : vu la dispense de deux bans à publier accordée par M. le vicaire général de Mgr l'évêque de Périgueux, en date du 10 août 1772, signé l'abbé Delpy, vicaire général et plus bas Giry, secrétaire, mondit seigneur evêque de Lombez leur a imparti la bénédiction nuptiale du con-

Digitized by Google

sentement de leur père et autres parens et amis avec les cérémonies prescrites par la sainte église en présence des témoins ci-après nommés, qui ont signé avec moi. » — Lacropte de Chantérac, époux, Leblanc épouse, Le Blanc de Mauvesin père, Lassale le Blanc, de Rasac, J. Leblanc de Grissac, le chevalier le Blanc, Chateauneuf, le marquis de Fénelon, Léon, évêque de Lombez, Villars de Beaupuy, Dupuch, bénéficier de Ste-Eulalie, Dupuy, archiprêtre de Moulix, Darche de la Colombe, etc., etc. »

Suit la permission imprimée aux armes de l'archevêque de Bordeaux et signée par lui Monseigneur Ferdinand Maximilien Mériadec, prince de Rohan.

On peut juger quel beau jour de fête fut le 20 août 1772 pour la paroisse de Moulix dont un certain nombre d'habitants pauvres durent se ressentir des largesses de cette noble alliance.

Un autre mariage brillant dans les mêmes conditions, c'est-à-dire après dispense de bans et célébré aussi dans la chapelle domestique du château de Mauvesin, le 25 janvier 1785, fut celui de messire Alexis de Lafon du Cluseau, conseiller du roi et son receveur particulier des finances de l'élection de Condom, demeurant à Bordeaux, paroisse Saint-Seurin, avec demoiselle Marie Hosten, fille de messire Hosten, avocat au Parlement de Bordeaux.

Baurein cite une maison noble de la Salle de Poujeaux, qui appartenait en 1564 à Gaston de l'Isle.

Un Pierre Duplessy, conseiller du roi au Parlement de Bordeaux, possédait en 1679 la maison noble de Terrefort, ou Terre-Faure, actuellement propriété de mon excellent ami M. Léon Favre.

Les Duplessy paraissent avoir acquis cette maison de la famille Dastes, car on lit dans les registres : « 12 octobre 1663, décès de noble Charles André Dastes, écuyer, âgé de 21 ans, dans la maison noble de Terrefort ». Le lendemain, son corps fut porté à Bordeaux pour être enseveli dans l'église des PP. Jacobins dans la sépulture de MM. Dastes.

Digitized by Google

Charles-André Dastes était né le 5 août 1653, fils de Jean Dastes, écuyer seigneur de Terrefort, et de dame Ursule de Etienne Peyrissac.

« Du 26 *août* 1776. L'an 1776, *le* 11me *jour d'aoust, j'ay baptisé un fils de messire Guillaume Robert de Mellet de Rejaumont chevalier,* vicomte haut et puissant seigneur de Réjaumont, l'Isle, du Tyzon, capitaine de vaisseaux du Roy, *chevalier de Saint-Louis, et de dame Marie* Elisabeth de Montalier ses père et mère mariés ensemble, habitants *de cette paroisse, au lieu de Poumey. Cet enfant est né hier;* on lui a donné les noms de Victor Amédée Pierre. Parrin, messire Pierre de *Mellet de Réjaumont, abbé, chanoine de Bar le Duc en Lorraine;* marraine, dame Elisabeth de Montalier, lesquels parrain et marraine *ont commis les nommés Jean Tremolet* et Jeanne Biarnes, domestiques, pour *tenir ledit enfant sur les fonts en leur place, lesquels* commis ont déclaré ne sçavoir signer. En foy de quoy j'ay signé, *avec le nommé Jean Renouil domestique témoin* a ce présent baptême. Signé : *Renouil, Sentou archiprêtre* de Moulis. »

On voit par cet acte, comme dans beaucoup d'autres que je pourrais citer, que même à la veille de la révolution, la *morgue de la noblesse* ne dédaignait pas de faire tenir sur les fonts du baptême les héritiers de familles par de vulgaires domestiques ou de simples paysans.

On trouve depuis l'an 1652 jusqu'à nos jours plusieurs membres d'une famille moins aristocratique, mais illustrée par le vénérable prélat auquel l'église a déjà accordé, ainsi que la tradition populaire, le titre de bienheureux Pey-Berland. «Le 29 juillet 1642, dit l'état civil, décès de Jeanne Berland, femme du sieur Lacaze, chirurgien du bourg de Castelnau, âgée de 40 ans, dans la maison presbytérale de Moulix, dans laquelle le dit Lacaze s'étoit retiré avec sa famille à cause des désordres de la guerre. Jeanne Berlan a receu tous les sacremens; le lendemain 30 juillet a esté ensevelie dans l'église de Moulix, proche de l'autel dans la

Digitized by Google

sépulture ou avoit esté ensevelie la mère de feu messire Pey Berland archevesque de Bourdeaux ; et ce en présence du sieur Fillot, procureur d'office de Castelnau, Berninet, notaire de Listrac, Bouchot, sergent royal, Louis Roux et plusieurs autres habitants de Moulix, Castelnau et Listrac».

« Le 1er février 1676, enseveli dans l'église devant l'autel Notre-Dame, devant la sépulture de la mère de saint Pey-Berlan, le sieur Guillaume Berlan, habitant du village de Recoyran, paroisse de Moulix, présens, Pierre Berlan, avocat au Parlement, fils du défunt, de Me Jautard, notaire de Moulix, Dominique Detout, notaire à Castelnau, Duffaut, bourgeois de Bordeaux ».

S'il est vrai, comme le prétendent quelques historiens, que l'archevêque Pey-Berland fut issu d'une pauvre et obscure famille de laboureurs, on voit que cette famille s'était bien élevée au XVIIe siècle.

Je terminerai en citant encore un fait intéressant pour l'histoire de Moulis, extrait de l'état civil : «Le 29 avril 1653 ont esté ensepvelis dans le cimetière de Moulix, Pey Delhomme, laboureur du village de Guitignan, Léonard Ducasse, brassier (1) du village de Martiney, Jean Curat, tailleur d'habits, Jean Ferrand dit Louisot, laboureur du bourg de Moulix, Pey Arnaud dit Pey de Marsau, brassier du village de Poujeaux, Jean de Lescoutra, François Bernada, brassiers du village de Lostaunau, Bertrand Curat, tailleur d'habits du village de Piquey, Raymond Duvignau, brassier, Joly, meunier du village de la Mouline, Guillem Cabey, laboureur du village des Lamberts, les tous habitants de Moulix, lesquels avoient esté tués dans la paroisse de Salaunes en Médoc, par des Irlandais et cavaliers du régiment de Marchin, contre lesquels 4 ou 500 paysans s'estoient soulevés le 27 du mois d'avril ».

---

(1) Le mot *brassier* que j'ai trouvé employé dans d'autres localités signifie un homme de peine travaillant de ses bras, terres, vignes ou jardins.

Digitized by Google

« Ont esté aussy ensepvelis le mesme jour, à Moulix, N... du village de Lestaige, paroisse de Listrac, et X.. de la paroisse de Cussac, quy avoient esté tués au lieu de Salaunes par les dits cavaliers et fantassins. Plus, le mesme jour, Pierre Guion, dit Braguille, brassier du village de Lostaunau, X... dit Berle, du village des Lamberts, morts le 30 avril à Castelnau des blessures qu'ils avoient receues le 27 avril à Salaunes, par permission (*sic*) dans le cimetière de Castelnau (1) ».

Récemment encore un petit tertre indiquait dans le cimetière la sépulture de ces malheureux, on l'a fait disparaître quand on a abattu l'an dernier de superbes noyers(2) qui ombrageaient cette partie du champ funéraire.

J'ajouterai enfin que l'on a trouvé dans ce cimetière, des briques à rebords, les restes d'une espèce de petit canal voûté en briques, et il y a deux ou trois ans, dans les vignes, à deux endroits différents, des pièces d'or, l'une, un Charles VI, et l'autre un noble à l'effigie de Richard d'Angleterre, légende sur le revers « transiens per medium illorum ibat, ».

Telles sont les notes que j'ai recueillies sur la paroisse et sur l'église de Moulis, l'une des plus curieuses, à mon avis, du département de la Gironde.

Novembre 1878.

---

(1) C'était vers la fin de la Fronde, le parti de l'Ormée jetait la consternation dans Bordeaux, et les troupes du roi s'avançaient pour cerner la ville. Le comte de Marsin ou Marchin dévastait le Médoc, tandis que le duc de Vendôme s'établissait à Lormont, et le duc de Candale à Bègles.

(2) Beaucoup de cimetières étaient complantés de noyers; l'huile que l'on en retirait était employée au luminaire de l'église.

Digitized by Google

Digitized by Google

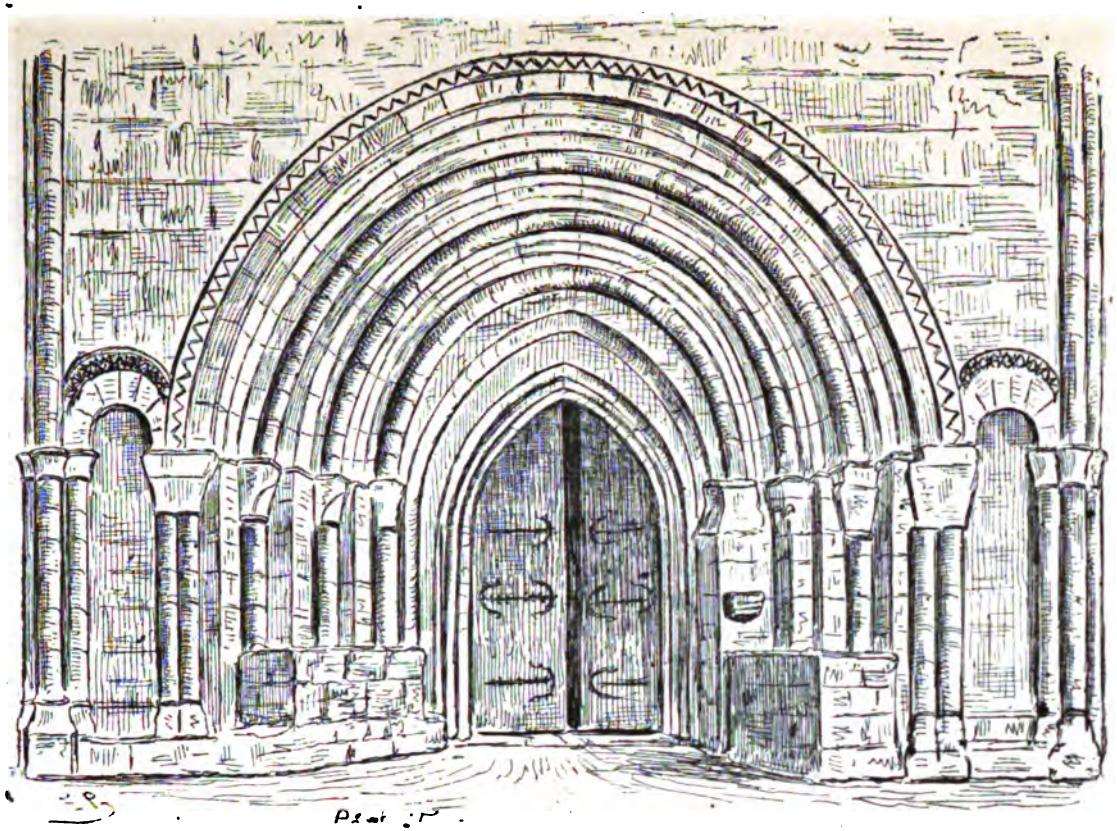

Portail occidental de l'église de Moulis.

Digitized by Google

Digitized by Google

Église de Moulis.

Digitized by Google

Digitized by Google

Cage d'escaliers sur les ruines de l'abridiole S. F. de l'église de Moalis.

Digitized by Google

Digitized by Google

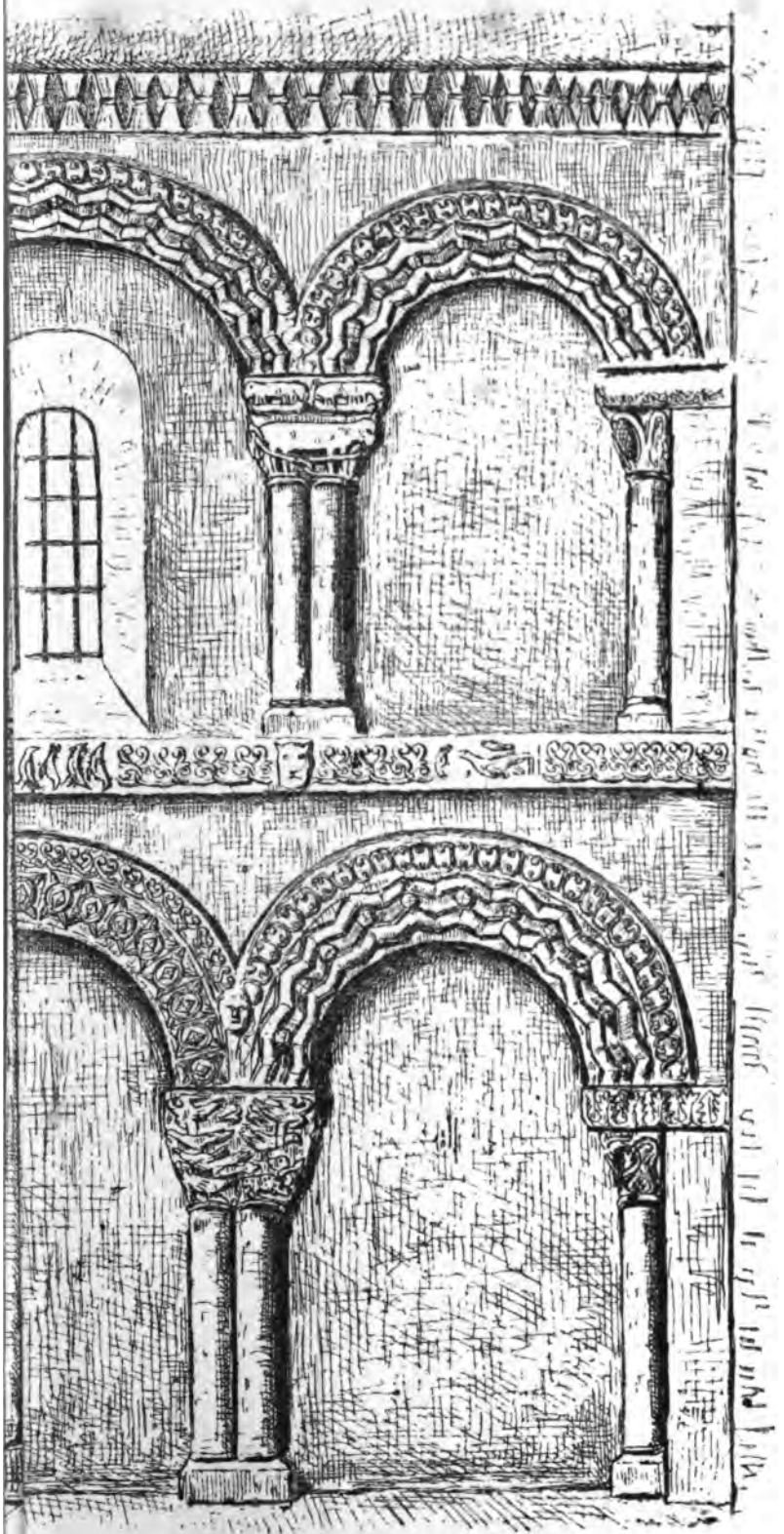

Digitized by Google

Digitized by Google

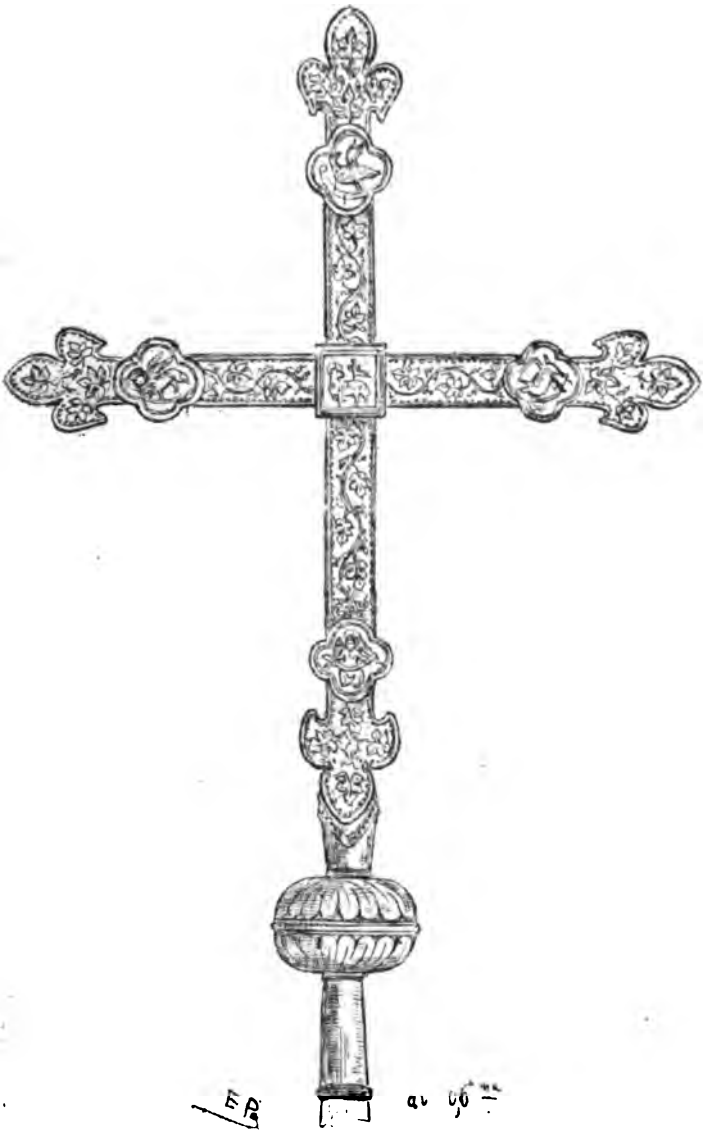

Croix de procession (autrefois à l'église de Moulis.)

Digitized by Google

Digitized by Google

LE TOMBEAU DE PIERRE SAUVAGE

ET LA

Pierre commémorative du château d'Armajan

à PREIGNAC (Gironde)

Par M. A. SOURGET.

PLANCHES VI, VII ET VIII

Le visiteur qui pénètre dans l'église de Preignac, à l'heure où la solitude règne dans le modeste édifice, n'est pas peu surpris de se trouver, à l'entrée du bas-côté sud, en face d'un monument remarquable, oublié jusqu'ici par les archéologues. La description de cette œuvre d'art mérite cependant, si je ne m'abuse, de figurer dans les annales déjà si riches de notre Société.

J'ai dit que ce monument, un tombeau du XVIe siècle, frapperait surtout l'œil du touriste solitaire et je m'explique. Sa position au pied d'une paroi de mur dénudée et sous une petite fenêtre, en même temps que ses dimensions restreintes le dérobent en effet entièrement à la vue, dès que l'église est remplie par les fidèles qui se pressent à l'heure des prières en commun, et qui, en l'absence de la moindre enceinte protectrice, écrasent littéralement le pauvre mausolée qui n'en peut mais. Il appartient cepen-

Digitized by Google

dant, disons-le tout d'abord, à une paroisse habitée par gens de trop bon lieu et de trop d'intelligence, pour qu'il ne soit pas permis de s'étonner un peu d'un pareil laisser aller. Espérons que ces lignes, tombant un jour sous les yeux des honorables membres du Conseil de fabrique de Preignac, leur suggèreront la pensée de mettre en lumière, en l'isolant un peu, et de protéger en l'entourant d'une grille, le remarquable souvenir du passé qu'ils ont en leur possession, et qui se relie par plus d'un côté, comme on va le voir, à l'histoire locale de leur paroisse.

Le tombeau que je veux essayer de décrire est un cénotaphe élevé à Pierre Sauvage par sa veuve Jeanne de Lossans en 1572. Il serait difficile aujourd'hui de préciser le point où reposent les cendres que recouvrait ce monument. Placé primitivement dans l'intérieur de l'ancienne église, il fut, à l'époque de sa reconstruction, transporté dans le cimetière qui l'entourait, et où les anciens du pays se souviennent encore de l'avoir vu. Réintégré enfin dans l'église actuelle et relégué modestement, comme je l'ai dit, dans un lieu peu apparent, il n'indique probablement plus que d'une façon bien imparfaite celui où « gist » le « vertueus seigneur » dont il perpétue la mémoire.

C'est un rectangle allongé (Pl. VI) présentant dans sa partie supérieure 1m80 de long sur 0m78 de large. La partie inférieure, en vertu d'une courbe exquise d'élégance, vient expirer sur un socle de 1m60 de long sur 0m48 de largeur.

Le couvercle est en pierre de Saint-Macaire et le reste du tombeau en pierre de Taillebourg du grain le plus fin.

La table (Pl. VII) porte sur son pourtour taillé en biseau l'inscription suivante :

CI GIST NOBLE ET VERTVEVS PIERRE SAVVAGE . ESCVIER ET SEIGNEVR DARMAIAN . ET . LAMOTHE . A VESCV . AVEC . SA TRES CHASTE ESPOVSE . JEANE DELOSSANS . DEBAT . 32 ANS . 4 MOIS 22 JOVRS . ET DECEDA . LE 22 DECEBRE . 1572 .

Digitized by Google

Le centre de cette table n'offre qu'une surface entièrement plane, et, sauf deux entailles paraissant avoir été pratiquées dans la pierre pour faire place à deux tenons de fer, destinés sans doute à assujétir le monument, à une époque et dans une situation qu'il serait aujourd'hui difficile de préciser, rien ne vient contredire la présomption que ce tombeau n'a jamais porté ni dû porter, de couronnement d'aucune sorte.

A partir de cette surface unie et de l'inscription qui en forme la bordure, commence l'ornementation qui fait de ce petit mausolée un chef-d'œuvre de goût et un spécimen très-intéressant, selon moi, de cet art raffiné et noble en même temps qui, partant de l'Italie à l'époque de la Renaissance, rayonna d'un éclat si brillant sur toute l'Europe.

Cette ornementation, consistant en cannelures aux détails ingénieux et qui revêt le monument tout entier sans le surcharger, trouve son motif principal dans quatre pilastres reposant sur des griffes de lion et dans une frise enrichie de volutes et de feuilles d'acanthe fouillées par le ciseau d'un artiste de premier mérite. La partie centrale de cette frise sur l'un des grands côtés, le seul malheureusement qu'il soit possible d'apercevoir actuellement, est occupée par une plaque de marbre rouge acostée de deux branches de laurier d'un dessin ravissant et portant cette inscription philosophique :

QVID SVPERBIS :
TERRA ET CINIS.

Aux deux extrémités du tombeau, la frise qui le contourne présente dans des cartouches agencés de main de maître les armes parlantes du défunt : un sauvage armé d'une massue combattant un léopard.

Les pilastres, dans leur partie correspondante à la frise, sont ornés de mascarons d'un grand caractère, rappelant ces génies funéraires qu'on retrouve sur la plupart des

Digitized by Google

tombeaux de cette époque, qui en avait elle-même emprunté la tradition aux monuments de l'antiquité.

Cette riche ornementation est jetée, je l'ai dit, sur ce mausolée aux proportions restreintes mais parfait dans ses lignes harmonieuses et dans l'élégance achevée de son galbe; tout cela forme un ensemble dont la description la plus minutieuse ne donnerait qu'une bien faible idée, si je n'avais, pour venir à mon aide, les reproductions graphiques dues au crayon exercé de M. Jabouin et à la gracieuse habileté de notre collègue M. Marmet.

Si, après avoir admiré son tombeau, on se demande ce qu'était le personnage en l'honneur duquel il fut élevé, voici ce que répondent à la fois les archives publiques et privées, la tradition, et aussi une simple pierre gravée, bien longtemps négligée par ceux qui avaient l'heureuse fortune de la posséder, et à laquelle il ne dépendra pas de nous que toute justice et tout honneur ne soient enfin rendus.

Pierre Sauvage, qualifié en 1559 bourgeois et marchand de Bordeaux, paraît avoir, dès cette époque, occupé une grande position territoriale dans Preignac et le pays avoisinant. Outre la maison noble de La Taste de Baurech, pour laquelle il rendait alors hommage au roi, on le voit, en 1561, rendre pareil hommage comme seigneur de la maison noble du Soler, acquise du seigneur de La Prade et de Beautiran et située dans la paroisse de Barsac.

Avant de venir à la particularité historique sur laquelle je compte attirer votre attention et qui prouve qu'indépendamment des seigneuries susdites, il possédait encore de grands biens dans Preignac notamment, disons en passant que les descendants de Pierre Sauvage sont demeurés pendant de nombreuses générations en très-haute situation. En 1714, en effet, un Jean de Sauvage rend hommage pour la maison noble de Dussaut, et en 1716, Léon Sauvage, seigneur d'Eyquem, conseiller du roi, accomplit la même formalité pour la maison noble d'Eyquem et ses appartenances

Digitized by Google

sises dans les paroisses de Bommes, Preignac et Sauternes (1).

Pour revenir au « noble et vertueux » époux de la « très chaste » Jeanne de Lossans et à ce qui touche de près, on va le voir, sa fastueuse épitaphe, il faut nous reporter à un fait historique qui a laissé de nombreuses traces dans nos Annales bordelaises, et auquel ne fut pas entièrement étranger celui dont vous me permettez d'occuper un instant votre bienveillante attention.

Le 24 janvier 1564, le roi Charles IX, « accompagné de » madame sa Mère et plusieurs princes et princesses, » gentilshommes et autres de sa maison et suite », quittait le Louvre pour entreprendre ce long voyage de plus de deux ans, qu'il « prit envie à Sa Majesté, nous dit Abel » Jouan, de faire lorsque, après avoir donné ordre et paci- » fié les troubles qui, par la punition de Dieu, vinrent en » France en l'an 1562 et 1563, le roy voulut aller voir » plusieurs pays et provinces de son royaume, pour con- » naître ses bons et loyaux sujets et pour soi donner à con- » naître à eux; lequel voyage ledit seigneur a accompli » par la grâce de Dieu, de laquelle chose en est advenu un » bien inestimable pour le fait de la république et de » l'obéissance de ses sujets. » Après avoir fait à Bordeaux un séjour de vingt-trois jours, le roi (je cite toujours Abel Jouan que ses fonctions de « Sommier en la cuisine de bouche de Sa Majesté » n'empêchaient pas de tenir le « Recueil » journalier qu'il nous a laissé) « partit dudit » lieu pour prendre son chemin de Bayonne le jeudy troi- » sième jour de May en suivant (1565), et aller dîner à » Montplaisir, qui n'est qu'une seule maison, et coucher à » Castres, pauvre village et château ; pour ce jour, » III lieues. — Et le vendredy, quatrième jour dudit mois,

(1) La terre d'Eyquem (appelée aujourd'hui Yquem) passa dans la famille de Lur-Saluces, le 6 juin 1785, par le mariage de Joséphine de Sauvage d'Yquem avec Louis-Amédée de Lur-Saluces.

Digitized by Google

» dîner et coucher à Langon, belle petite ville et château, » sur le bord de la Garonne ; pour ce jour, IIII ues. »

Laissant ici l'historien dont l'unique et imperturbable besogne se borne ainsi pendant tout le voyage à enregistrer, jour par jour, le nom des étapes accomplies et la mesure exacte du chemin parcouru (1), il nous faut seulement retenir que le roi Charles IX, voyageant entouré du cortége qu'on sait, traversa dans la journée du 4 mai 1565 la paroisse de Preignac, en se rendant de Castres à Langon.

Ce qu'il y fit, nous serions fort empêchés de le dire, si nous n'avions pour nous l'apprendre que le récit du digne sommelier. Heureusement, le monument commémoratif auquel je faisais allusion plus haut, et dont le dessin ci-joint vous donne la reproduction fidèle (Pl. VIII, fig. 2), vient combler cette lacune, et consacrer le souvenir intéressant d'un fait qui, malgré ses modestes proportions, n'en a pas moins droit, selon moi, à l'attention de l'archéologue.

Sur la route de Castres à Langon, allant alors comme aujourd'hui en ligne directe de l'une à l'autre de ces loca-

---

(1) La relation de cet étonnant chroniqueur se termine par les lignes suivantes intitulées :

ÉPILOGUE.

« Le nombre des lieues contenues en ce présent recueil du voyage fait par » Sa Majesté..... depuis le partement du dict seigneur de sa ville capitale de » Paris (24 janvier 1564) jusqu'à son retour en icelle (1er mai 1566), se monte » au nombre total de neuf cent deux lieues. »

Voilà, dans cette longue pérégrination royale, ce qui l'a frappé par dessus tout !

Soyez donc le souverain du plus beau royaume du monde, consacrez deux ans et plus à le parcourir en pompeux appareil dans le but de mieux connaître ses besoins et de conquérir l'amour et l'obéissance de vos sujets, pour qu'après tant de peines et de sollicitude, votre historiographe attitré résume ses impressions dans cette conclusion ultime : que vous avez fait neuf cent deux lieues !

Digitized by Google

lités, et à l'entrée du bourg de Preignac, se trouve une habitation de grande apparence, reconstruite au XVIIIe siècle en forme de château du style dit Louis XV, et qui était en 1565 la demeure de Pierre Sauvage.

La tradition, il faut bien lui laisser à son tour la parole, quelque crédit qu'on se sente d'ailleurs plus ou moins disposé à lui accorder, la tradition veut que le roi ayant reçu accueil dans le logis de son fidèle sujet, lui demanda ce qu'il pourrait faire en sa faveur pour reconnaître son hospitalité. Sur quoi le riche bourgeois de Bordeaux lui demanda l'anoblissement de sa maison. Sa Majesté, s'adressant gracieusement alors à son héraut d'armes, lui dit, selon le cérémonial usité en pareil cas : qu'on donne les armes à Jean ! (l'un des prénoms de Pierre Sauvage.)

Je vous donne bien entendu cette légende pour ce qu'elle vaut, et je vous permets volontiers de sourire du jeu de mots qui serait, d'après elle, l'origine d'une dénomination vieille déjà de plus de trois siècles. Laissez-moi cependant vous dire, que vraie ou fausse, la dite tradition est profondément enracinée dans la croyance publique qui nous l'a transmise, et qu'il est tout au moins prudent, tout en faisant ses réserves, de n'en pas afficher un trop complet dédain.

Quoi qu'il en soit, et c'est ici que notre pierre commémorative prend le caractère historique que j'ai revendiqué pour elle, ce qui demeure absolument certain, c'est que Charles IX, s'étant arrêté chez Pierre Sauvage, anoblit le lieu consacré désormais par la royale station, et que le bourgeois et marchand de Bordeaux, devenu « Escuier », prit, à partir de ce moment, le titre de seigneur d'Armajan et Lamothe que nous avons lu sur son épitaphe.

La pierre sur laquelle j'appelle votre attention porte en effet, au milieu d'un encadrement ovale, l'inscription suivante :

Digitized by Google

EN L'AN MILLE
CINQ CENS ET SOI
XANTE SIXIESME
ANOBLIST CE LIEV
CY LE ROY CHARLES
NEVFIESME
ARMAIAN ET LAMOTE
APPELA L'HERITAGE
FAVORISANT LE DE
NOMME PIERRE
SAVVAIGEAV.

Le dernier mot de cette inscription prouve qu'on désignait indifféremment le nouvel anobli par le nom de Sauvage et par celui plus familier et par cela même plus usité de Sauvageau. Une telle coutume, en usage encore aujourd'hui dans nos régions méridionales, était trop fréquente aux époques plus reculées pour que personne puisse s'en étonner.

Ce qui motiverait un examen plus sérieux, en présence du témoignage irrécusable de l'histoire qui fixe à l'année 1565 le passage de Charles IX à Bordeaux, ce serait le millésime de 1566 relaté par l'inscription lapidaire qui nous occupe. Sans prétendre trancher la question, je crois qu'on pourrait lui opposer l'une ou l'autre des suppositions que je vous soumets :

Ou l'édit royal consacrant la gracieuse décision ne fut signé et enregistré qu'au retour du roi à Paris (mai 1566); ou bien la pierre commémorative elle-même, confectionnée peut-être à une époque postérieure au fait qu'elle rappelle, aura été entachée d'une de ces confusions de date qui devaient, après 15 ou 20 ans écoulés, se produire alors encore plus fréquemment qu'aujourd'hui.

A vous, Messieurs, le soin de décider si la corrélation étroite qui existe entre deux monuments se trouvant encore dans le même lieu, si le témoignage qu'ils se rendent pour

Digitized by Google

ainsi dire l'un à l'autre en consécration d'un souvenir historique intéressant, méritaient réellement l'attention que j'ai cru devoir lui donner et surtout celle que je me suis permis de solliciter de votre part.

Le tombeau de Pierre Sauvage, grâce au vœu que vous jugerez peut-être à propos de formuler, en le faisant connaître à qui de droit, sera, je l'espère, placé dans un lieu plus apparent et plus digne de son importance. Les nombreux appréciateurs de l'art élégant de la Renaissance ne pourront que vous en savoir gré.

Quant à la pierre gravée du château d'Armajan (baptisé par l'un de ses derniers possesseurs du nom insignifiant de château des Ormes), elle va aussi sortir de son obscurité imméritée. Confondue dans le dallage d'une terrasse où nous l'avons vue pendant un demi-siècle foulée aux pieds comme le dernier des pavés, nous avons enfin obtenu de son nouveau propriétaire M. Delbourg, à l'intelligence et au bon goût duquel on ne s'adresse jamais en vain, qu'elle soit mise à la place d'honneur dans la grande salle du château.

C'est là que les amateurs d'archéologie pourront la voir désormais, posée en regard d'une plaque de marbre blanc, toute récente, celle-là, mais rappelant, comme la première, le souvenir d'une visite princière. Le 31 octobre 1846, en effet, tant il est vrai que certaines localités ont aussi leurs destinées (1), le duc et la duchesse de Montpensier,

---

(1) A l'appui de cette observation, je citerai encore un fait dont le souvenir m'est rappelé par un acte, du 9 avril 1703, passé entre noble François Raymond de Guichaner, seigneur des maisons nobles d'Armajan et de Lamothe, capitaine dans le régiment de royal-carabinier, et messire François de Voigny, habitant sa maison noble de Voigny, paroisse de Preignac. Cette dernière habitation, située également sur la route de Bordeaux à Bayonne, à l'entrée du bourg, et faisant vis-à-vis au château d'Armajan, avait été anoblie en 1700, pour avoir servi au logement des princes, lorsque Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, alla prendre possession de la couronne d'Espagne.

Digitized by Google

revenant d'Espagne, après leur récent mariage, s'arrêtèrent et passèrent la nuit au château d'Armajan, afin de pouvoir faire à une heure convenable leur entrée à Bordeaux, tout comme Charles IX lui-même avait séjourné au château de Frands, dans la paroisse de Bègles, pendant que la capitale de la Guienne préparait sa réception solennelle. Grâce au déplorable abandon où gisait notre pauvre vieille pierre, le jeune représentant de la maison de Bourbon, à qui Preignac donnait ce jour-là l'hospitalité, n'a certainement pas soupçonné (ce qui eût pu cependant avoir de l'intérêt pour lui) qu'il se reposait au lieu même choisi trois siècles auparavant par l'avant-dernier des Valois.

Digitized by Google

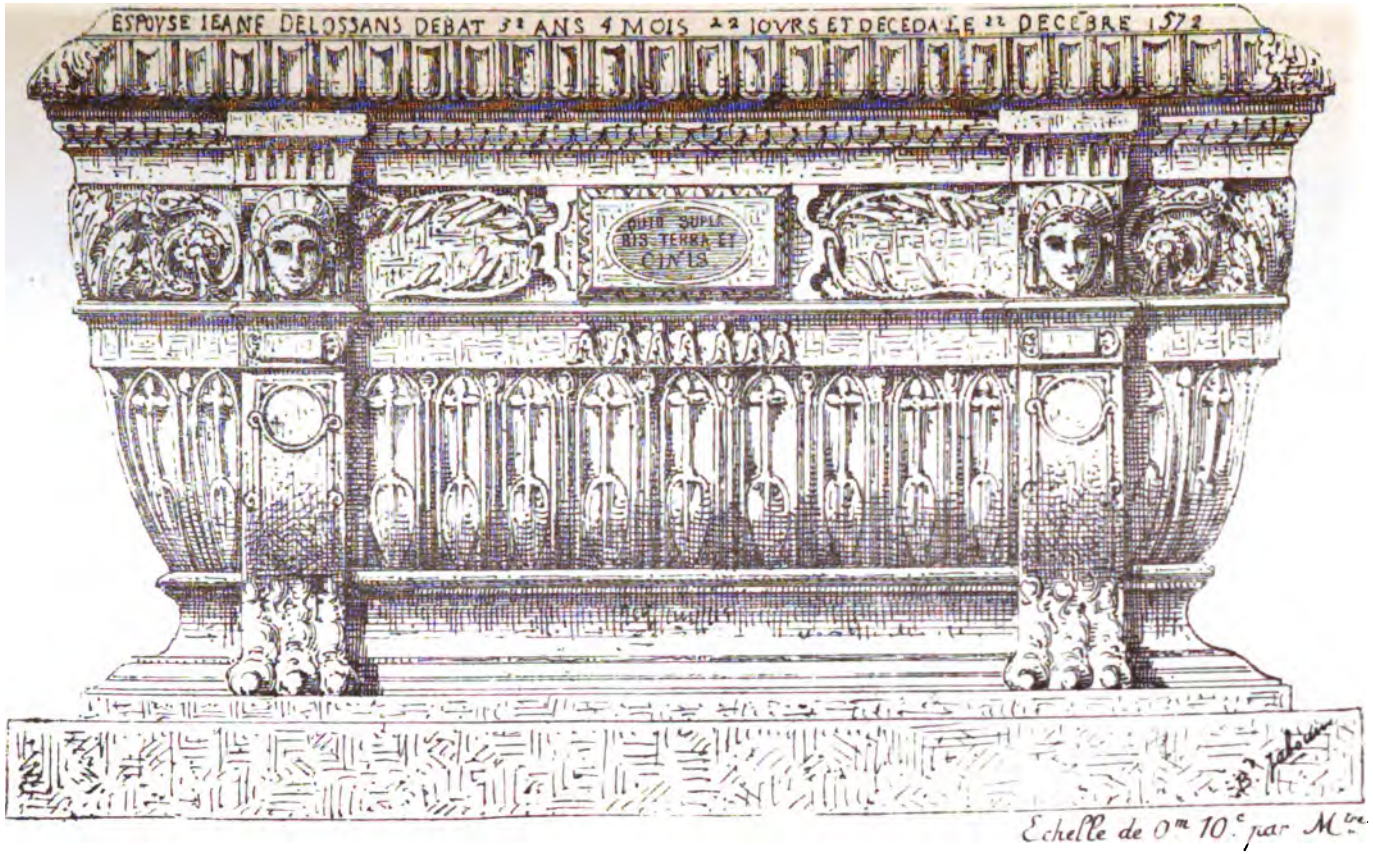

Le Tombeau de Preignac.

Digitized by Google

Digitized by Google

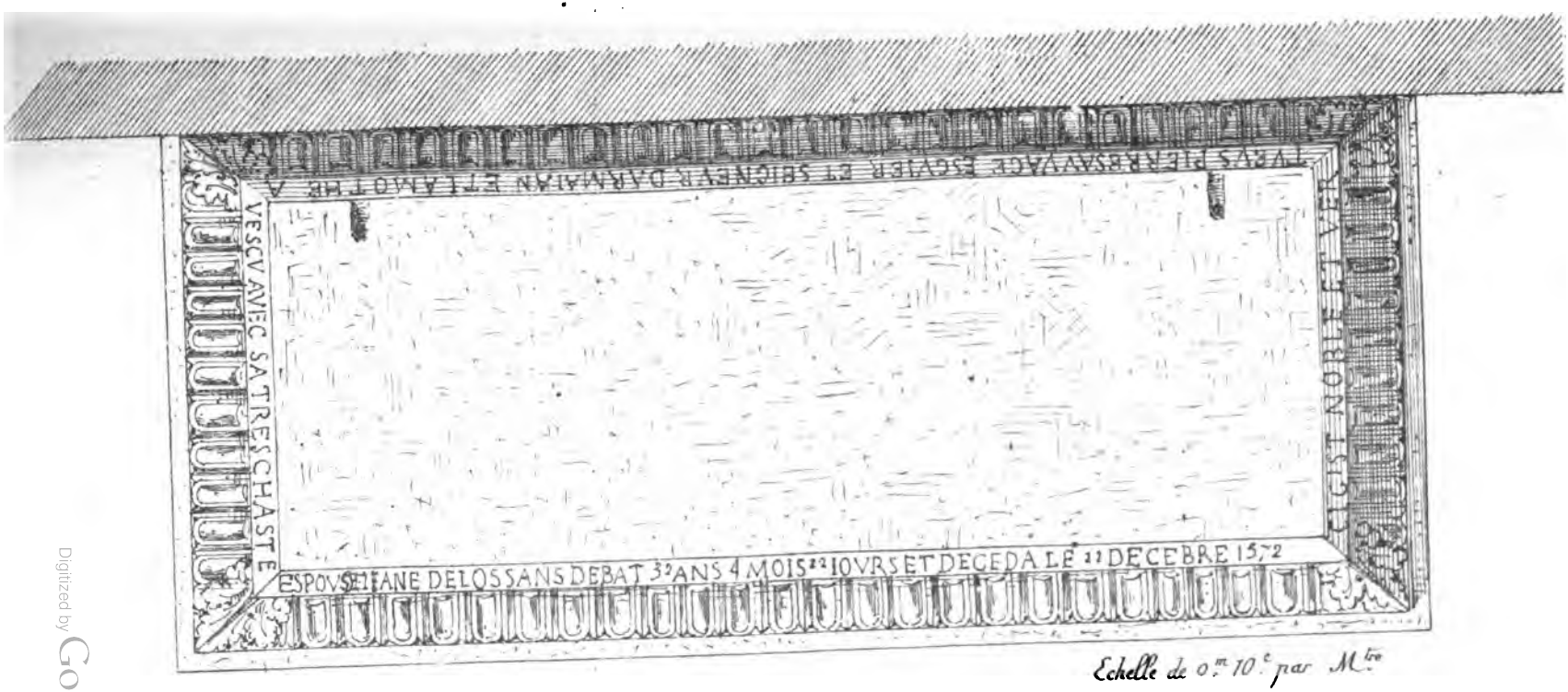

Table et inscription du Tombeau de Preignac.

Digitized by Google

Digitized by Google

1

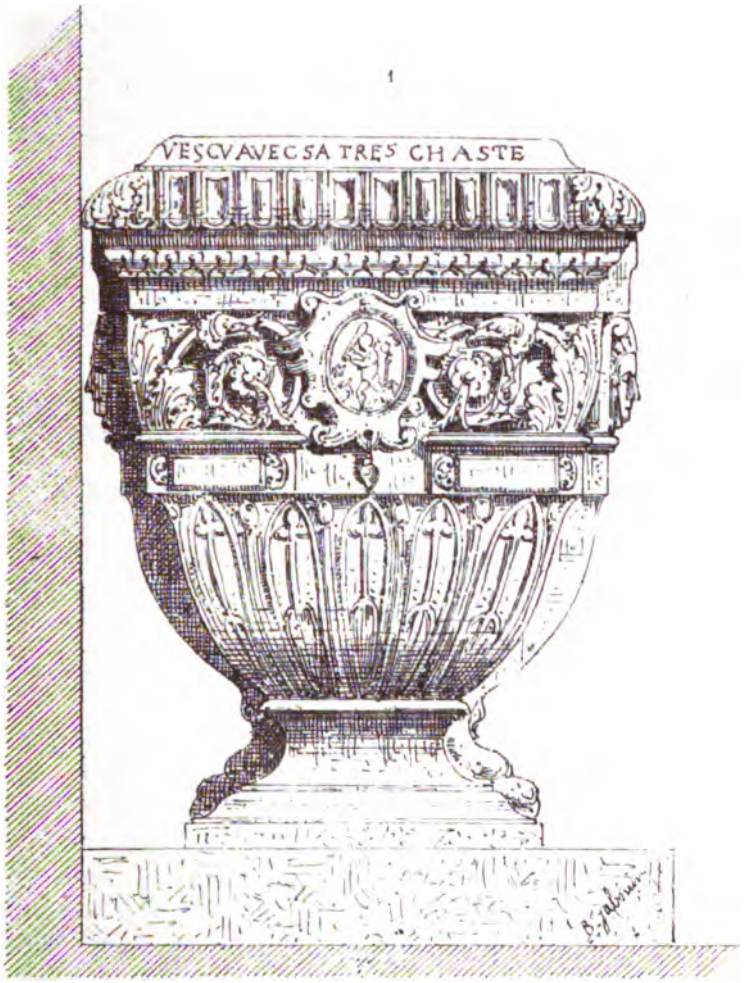

2.

Le Tombeau de Preignac. Pierre commémorative du château d'Armajan.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES

pour servir à la biographie de

LOUIS-NICOLAS LOUIS [1]

Architecte du Grand-Théâtre de Bordeaux;

Par M. Ch. BRAQUEHAYE

Quoique l'architecte *Nicolas* Louis ne soit pas né à Bordeaux, il a laissé de trop remarquables travaux dans la capitale de la Guienne, pour ne pas être considéré comme l'un de nos compatriotes. Et d'ailleurs, ne suffirait-il pas qu'après avoir conçu le type des théâtres modernes, il l'eût exécuté d'une façon si parfaite en élevant notre Grand-Théâtre, pour avoir droit de cité parmi nous?

Le nom de N. Louis, à moitié oublié, à moitié perdu dans la tourmente révolutionnaire, est écrit sur la pierre de nos plus beaux hôtels comme sur les boiseries de chacun de nos ravissants salons Louis XVI. Bordeaux lui doit sa place brillante dans l'histoire de l'art, car nulle ville plus que Bordeaux ne porte la marque de ce puissant génie.

---

(1) Ancien pensionnaire du Roi, Architecte titulaire de S. M. le roi de Pologne, et premier Ingénieur-Architecte de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang.

Digitized by Google

« Il est juste de mettre à l'honneur ceux qui ont été à » la peine », disait avec raison Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII. Parler de N. Louis, dont la vie fut si douloureusement agitée, c'est, croyons-nous, non-seulement rendre justice à sa mémoire, mais c'est encore payer une dette de reconnaissance qui lui est légitimement due.

Déjà M. Louis Gaullieur-Lhardy, dans un intéressant volume (1), a rappelé avec enthousiasme les services rendus à l'art par l'illustre architecte. « Ce livre est » destiné, dit l'auteur, à indiquer à la génération qui rem- » place à Bordeaux les contemporains de M. Louis, que » cette opulente cité est redevable à ce grand artiste, non- » seulement du plus remarquable des monuments qui la » décorent, mais encore de l'essor immense qu'y ont pris » depuis un demi-siècle les Beaux-Arts dont il sut inspirer » le goût. »

Déjà M. Detcheverry, dans son *Histoire des Théâtres de Bordeaux*, a raconté l'édification de l'œuvre capitale du savant constructeur.

Déjà M. Marionneau, notre érudit compatriote, a fait imprimer douze lettres de N. Louis (2), dont la lecture fait ressentir les tortures morales qu'endurait l'artiste au milieu des tracasseries sans nombre que lui suscitait la jalousie. Mais dans toutes les notices sur Louis (3), à peine est-il question des grandes constructions élevées hors de Bordeaux et des vastes projets élaborés et dessinés par l'éminent architecte. Et pourtant, ces gigantesques conceptions qu'il étudiait avec tant d'ardeur

---

(1) *Le Portefeuille de Louis;* Bordeaux, 1828.

(2) *Douze Lettres de N. Louis;* 1858.

(3) De Lamothe : *Notes pour servir à la biographie des grands hommes de Bordeaux;* Detcheverry : *Histoire des Théâtres de Bordeaux;* L. Vaudoyer : *Patria, Magasin pittoresque*, 1852; Bernadau : *Tableau de Bordeaux*, etc.

Digitized by Google

et d'autorité ont eu une influence très-considérable sur l'architecture française du règne de Louis XVI.

Par ses travaux, en rappelant les saines doctrines, en appliquant les lumières de la science, en faisant succéder les règles de l'art à la mode du bizarre et du contourné, Louis fut certainement l'un des principaux chefs de l'école naissante, il devint l'un des créateurs du style nouveau.

Nous savons, il est vrai, que justice sera enfin rendue à la mémoire de l'homme de génie qui le premier employa avec tant de science, qui le premier inventa, pourrions-nous dire, les charpentes en fer dont l'emploi est devenu l'un des principaux éléments de l'architecture moderne (1); nous n'ignorons pas que M. Marionneau prépare une biographie de Nicolas Louis (2), dont le nom sera plus connu alors, et prendra désormais la place qui lui est légitimement due après ceux de Perrault et de Gabriel; aussi n'avons-nous pas la prétention de combler la lacune que nous avons signalée puisqu'elle doit disparaître bientôt; mais l'un de nos collègues nous ayant communiqué une brochure, aujourd'hui oubliée (3), qui fournit de curieux détails sur certains travaux de N. Louis à Paris, nous avons pensé que vous accueilleriez avec intérêt toutes les notes utiles à l'histoire de l'architecte de notre Grand-Théâtre, nous avons considéré comme un devoir de vous soumettre tous les renseignements spéciaux sur l'œuvre du vaillant artiste, qui fut abreuvé de dégoûts après avoir été honoré de l'amitié des grands et de l'estime des rois, qui mourut dans l'oubli

---

(1) M. Léon Vaudoyer dit que ce fut Brébion qui employa le premier ce système de construction au Louvre en 1778. — Voir note A. — N. Louis se servit de charpentes en fer dans la construction du Théâtre de Bordeaux de 1773 à 1779, et même à Varsovie vers 1766, d'après Gaullieur-Lhardy. Voir le catalogue des dessins de son portefeuille, note B, nos 60 à 70.

(2) *Louis, architecte du Grand-Théâtre de Bordeaux : sa vie, ses travaux, sa correspondance.*

(3) Gaultier-Laguionie, *le Palais-Royal;* Paris, 1829.

Digitized by Google

après avoir doté sa patrie de monuments qui sont l'honneur de ceux qui les ont commandés et la gloire de celui qui les a conçus.

Louis-Nicolas, fils de *Louis*, Louis, maître maçon, est né à Paris, rue du Pont-aux-Biches, le 10 mai 1731; il mourut dans la même ville, rue de la place Vendôme, n° 200, le 2 juillet 1800, à sept heures du soir (1).

N. Louis avait donc 24 ans, en 1755, lorsqu'il obtint le Premier Grand Prix d'architecture à l'Académie royale de Paris, *prix hors rang* avec médaille d'or et pension à Rome; ses rapports avec le directeur de l'Ecole de Rome furent mauvais, ainsi que le prouvent les lettres de Natoire à M. de Marigny; le directeur signale, en effet, les défauts qui devaient porter tant de tort à notre artiste, dont le caractère impérieux ne craignait ni les procès, ni les créanciers (2). Cependant son séjour en Italie lui permit de faire des études fructueuses; il en rapporta ce goût épuré et cette admiration pour les chefs-d'œuvre antiques (3), qui le placèrent bientôt à la tête de cette phalange d'artistes qui devaient régénérer l'art en France.

Il nous suffira de faire remarquer que la vie entière de Louis se révèle dès ses premiers pas dans la carrière des arts. Remarquablement doué comme artiste, il remporte tout d'abord des succès éclatants à l'Ecole des Beaux-Arts; déjà on le voit courtisan avec ses protecteurs et hautain avec ceux qui ont autorité sur lui; déjà il se crée des

---

(1) Les extraits de naissance et de décès ont été publiés par M. Marionneau dans le 6e volume des Mémoires de la Société des Archives historiques de la Gironde, d'après les anciens registres de l'état civil de la Seine, aujourd'hui détruits. Grâce aux recherches de M. Marionneau nous connaissons le prénom de Louis : *Nicolas* au lieu de *Victor*.

(2) Voir note C.

(3) Le catalogue des dessins de son portefeuille, Gaullieur-Lhardy, p. 80, porte *1 vol. grand in-folio* de vues, dessins, études d'après l'antique, etc.

Digitized by Google

embarras financiers; et sa vie tout entière doit s'écouler au milieu des tracas d'une gêne permanente.

Homme d'initiative et de ressources, confiant en sa valeur, ne connaissant pas d'obstacles, d'une énergie peu commune pour réaliser ses projets; tel nous voyons Nicolas Louis, jeune étudiant à Rome, architecte à Varsovie, à Bordeaux et à Paris (1). Homme habile avec les grands, souple et flatteur avec ses protecteurs, réussissant à s'imposer à leur confiance, tel nous apparaît Louis, le protégé de M. de Marigny, du roi de Pologne, du duc de Richelieu, de M. de Clugny, de M. de Saint-Maur, du duc d'Orléans, de Turgot, etc.

A Bordeaux, on croit lui avoir rendu justice, après avoir reconnu que c'est à sa présence et surtout à son crayon, que notre ville doit tous ses somptueux hôtels, dont la hardiesse et la beauté des escaliers, dont le goût épuré qui préside aux décorations intérieures, ne le cèdent qu'à la distinction et à la richesse de l'ensemble architectural des façades extérieures. Certainement l'influence du célèbre architecte est incontestable et incontestée dans notre région, mais les œuvres qu'il exécuta hors de Bordeaux sont ignorées même de ses biographes ; ils oublient de signaler que les immenses travaux qui lui furent confiés, que les hautes relations dont il jouit, le placèrent à la tête des novateurs qui renversèrent le style boursouflé des Robert de Cotte, des Germain et des Oppenhort.

C'est à M. Marionneau qu'il appartient de vous faire connaître les premiers travaux de Louis, soit en Italie, soit en Pologne, soit en France; son livre *Louis, architecte du Grand-Théâtre de Bordeaux; sa vie, ses travaux et sa cor-*

---

(1) Les entreprises dans lesquelles Louis se lança à Rouen, disent quelques biographies, causèrent sa ruine; c'est probablement Bordeaux qu'il faut lire, car Louis se ruina lors de la vente et de la démolition du Château-Trompette. — Voir note D.

Digitized by Google

respondance, dira comment le jeune pensionnaire à Rome devint l'architecte titulaire de S. M. le roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski et non Stanislas Leczinski, comme l'indiquent par erreur tous les biographes.

Il nous suffira de dire qu'il avait édifié déjà de nombreux travaux quand Mme de Geoffrin le recommanda, en 1765, au roi Stanislas-Auguste Poniatowski, et qu'il construisit le palais de Varsovie, ou plutôt le remania et en exécuta toutes les dispositions intérieures (1).

N. Louis avait donc déjà produit des œuvres capitales; il était déjà rompu aux difficultés pratiques de l'architecture, lorsque le maréchal de Richelieu et les jurats de Bordeaux signèrent le 18 mai 1773, les plans de la salle de spectacle qu'on se proposait d'édifier dans la capitale de la Guienne. Aussi notre théâtre est-il resté un chef-d'œuvre, non-seulement parce que des mutilations graves n'ont point totalement défiguré l'extérieur de ce beau monument, mais surtout parce qu'il fut le premier type de nos salles de spectacle modernes, dont les dispositions sont encore adoptées de nos jours (2).

En effet, l'Odéon n'a été construit à Paris par de Peyre et Wailly qu'en 1782, et l'Odéon fut, dit-on, le premier théâtre complet et régulier que l'on ait vu s'élever dans la capitale; or, c'est deux ans plus tôt, c'est le 8 avril 1780, que l'inauguration de notre Grand-Théâtre avait eu lieu.

Nous n'avons pas à parler de la construction de cette œuvre remarquable, nous en connaissons tous l'histoire; nous savons aussi quels furent les projets grandioses de la place Ludovise, les plans d'isolement du Grand-Théâtre, qui comprenaient le redressement du cours du Chapeau-Rouge

---

(1) *Correspondance inédite du roi Stanislas Poniatowski et de Mme de Geoffrin,* par Charles de Mouy. — Voir note E.

(2) L'éminent M. Garnier, architecte du Grand-Opéra, s'est inspiré du théâtre de Bordeaux, notamment pour l'escalier monumental.

Digitized by Google

et de celui de l'Intendance se prolongeant par la rue Judaïque ; de nombreux ouvrages citent ou décrivent la plupart des travaux exécutés à Bordeaux (1) par l'architecte du roi de Pologne, mais nous connaissons à peine l'édification de l'hôtel de l'Intendance de la province de Franche-Comté, à Besançon (2), l'église St-Eloi à Dunkerque, les conceptions et les œuvres grandioses qu'il rêva pour Varsovie, pour Rome et pour Marseille (3); aussi considérons-nous comme un devoir de citer, au moins d'après des brochures contemporaines, les projets gigantesques que Louis fut chargé d'exécuter à Paris, mais surtout de vous rappeler les constructions aujourd'hui défigurées ou détruites qu'il éleva au Palais-Royal pour le duc d'Orléans.

En 1776, pendant que Louis surveillait l'édification du Grand-Théâtre, le duc et la duchesse de Chartres, plus tard duc et duchesse d'Orléans, vinrent à Bordeaux et furent reçus par l'intendant-général de la province, M. de Clugny, le protecteur éclairé de Louis.

Vivement préoccupé de la réception qu'il désirait faire aux princes de France, M. de Clugny s'adressa à son protégé ; Louis, habitué depuis longtemps aux réceptions et aux fêtes royales, éleva alors dans les jardins de l'Intendance (4) des salles habilement agencées, dans lesquelles eurent lieu des fêtes splendides. Le bon goût qui avait présidé aux décorations autant que le grandiose de la conception frappèrent d'étonnement et la cour et la ville. Le duc et la duchesse de Chartres, émerveillés, témoignèrent vivement leur satisfaction à l'intendant et félicitèrent l'architecte du talent qu'il avait déployé.

---

(1) Gaullieur-Lhardy : *Portefeuille de Louis;* Detcheverry : *Les Théâtres de Bordeaux;* Bernadau : *Tableau de Bordeaux,* etc.

(2) Cité par M. Marionneau.

(3) Catalogue des dessins de son portefeuille. Voir note B, nos 22, 23, 37 et 52 à 70.

(4) Près la place Puy-Paulin.

Digitized by Google

Ce fut là une bonne fortune pour Louis, car le duc et la duchesse, après avoir admiré les plans du Grand-Théâtre, acceptèrent d'en poser la première pierre, et, en effet, cette cérémonie eut lieu le 25 avril 1776.

Peu d'années après, en 1780, Louis avait le titre de premier ingénieur-architecte du prince d'Orléans, premier prince du sang, et la reconstruction du Palais-Royal lui était confiée.

Le Palais-Royal.

Le Palais-Royal, appelé d'abord Hôtel de Richelieu puis Palais-Cardinal, avait été construit sur les ruines des hôtels de Mercœur et de Rambouillet, par Mercier, architecte du cardinal de Richelieu; commencé en 1629, l'ancien palais fut achevé en 1636, et ne prit le nom de Palais-Royal que lorsqu'Anne d'Autriche vint l'habiter avec ses fils : Louis XIV et le duc d'Anjou. Louis XIV donna la jouissance de ce palais à Monsieur, son frère unique, et la propriété à son petit-fils le duc d'Orléans en faveur de son mariage avec Marie de Bourbon, légitimée de France.

Le 6 avril 1763, un incendie détruisit la majeure partie de l'ancien Palais-Royal; la salle de l'Opéra notamment, qui en faisait partie, fut consumée tout entière; Moreau la reconstruisit tandis que Contant d'Ivry élevait le corps de logis principal, et malgré le talent déployé par ces deux architectes, cette œuvre hybride présenta des disparates choquantes.

Le duc d'Orléans, Louis-Philippe, avait abandonné le Palais-Royal lorsqu'il se décida en 1780, « à transmettre » au prince son fils, Louis-Philippe-Joseph, alors duc de » Chartres, la jouissance du palais, par donation entre- » vifs et par anticipation d'hoirie. »

Louis devint alors architecte du duc et fut chargé d'étudier de nouveaux plans pour la restauration du palais. Ceux qu'il soumit au duc de Chartres furent approuvés; les constructions allaient s'élever, déjà la célèbre avenue de

Digitized by Google

marronniers plantée par le cardinal avait été abattue, lorsque le 8 juin 1781, une nouvelle catastrophe anéantit presqu'entièrement le Palais-Royal; la salle de l'Opéra prit feu une seconde fois après une représentation d'Orphée et il n'en resta qu'un monceau de cendres.

Les progrès des Beaux-Arts s'étaient affirmés aux yeux de tous depuis quelques années; les anciens errements étaient abandonnés et de vaillants artistes s'étaient placés à la tête du mouvement qui ramenait l'architecture en France à la saine étude de l'antiquité.

Le duc de Chartres, protecteur éclairé des arts, crut devoir appeler tous les hommes les plus habiles à prendre part à un concours pour la réédification de la salle de l'Opéra et du Palais détruits.

Un grand nombre de plans, émanant des artistes les plus capables, lui furent présentés, et le 12 juin 1781, il choisissait le projet le plus complet, le mieux étudié, le plus pratique et le plus grandiose, celui qui représentait à ses yeux l'œuvre la plus parfaite, et ce projet était celui de N. Louis, qui venait d'acquérir une grande et légitime réputation par la construction de la salle de spectacle de Bordeaux (1). N. Louis était digne de la préférence qui était accordée à son œuvre; son plan était ingénieux, l'ensemble présentait un aspect de grandeur qui le distinguait de ceux de ses concurrents; il isolait la promenade et l'entourait de portiques au-dessus desquels s'élevaient des bâtiments dont l'ordonnance et la décoration s'alliaient à celle de la grande façade du Palais; mais ce projet, approuvé le 12 juin 1781, *quatre jours après* l'incendie de l'Opéra, ne comprenait pas le théâtre, puisque celui-ci existait encore lorsque l'architecte dressait le plan général; aussi, après le désastre révoqua-t-on une partie de l'ap-

(1) L'inauguration du Grand-Théâtre de Bordeaux avait eu lieu le 7 avril 1780.

Digitized by Google

probation donnée et l'on entra dans le dédale des hésitations et des incertitudes.

La ville de Paris, prenant pour prétexte la longueur des travaux à exécuter, enleva l'Opéra au Palais-Royal, malgré les instances du duc de Chartres et du prince son père, et une salle nouvelle s'éleva à titre provisoire sur le boulevard. Elle fut bâtie en six semaines par l'architecte Lenoir et devint plus tard le théâtre de la porte Saint-Martin.

Mais le duc d'Orléans aimait beaucoup l'Opéra, et dans l'espoir de le ramener au Palais-Royal, il ordonna à N. Louis de comprendre dans ses nouveaux projets l'établissement d'une salle de spectacle.

En attendant, Louis commença la construction des bâtiments du jardin, avant même celle du corps de logis principal; alors les voisins, privés de la vue et de la promenade intentèrent un procès au prince, et ce fut un arrêt du Parlement du 13 août 1784, qui autorisa Philippe-Joseph, duc de Chartres, à exécuter librement les travaux projetés pour l'amélioration et l'embellissement du Palais-Royal (1).

Après avoir achevé les bâtiments sur les trois côtés du jardin, on fonda la colonnade qui devait les séparer des cours du palais. Elle s'élevait lentement, et les colonnes n'étaient encore qu'à quelques pieds hors de terre, lorsqu'on quitta ce travail en 1786 pour commencer, dans le jardin des princes, les fondations de la salle actuelle du Théâtre-Français. Quand les voûtes des caves furent fermées, cette construction fut abandonnée à son tour, et l'on procéda successivement en 1787 et 1788 à la démolition complète: du grand corps de logis du palais qui fermait le jardin des princes du côté du sud; de l'aile où se trouvaient le salon d'Oppenhort et la grande galerie de Coypel séparant le jardin de la rue Richelieu; enfin l'on abattit

(1) Voir note F.

Digitized by Google

l'aile droite de la chapelle, qui le séparait de la seconde cour (1).

Ces démolitions et les constructions nouvelles ne se firent pas sans de longs retards et de nombreuses hésitations, causés soit par l'influence politique, soit par les embarras financiers; on remania les plans; on prit le parti de ne faire que deux cours, au lieu de trois que comportait tout d'abord le projet; on renonça à la cour d'honneur, qui devait avoir la même dimension que celle qui existe aujourd'hui; enfin, l'on supprima l'escalier qui était destiné à desservir les nouveaux appartements de l'aile projetée entre le théâtre et les arcatures sur le jardin.

Pendant qu'on discutait, qu'on recommençait les dessins destinés à donner au Palais-Royal toute la splendeur qu'il était susceptible de recevoir, l'Opéra prospérait aux boulevards et tout espoir de le ramener était évanoui. Le duc d'Orléans permit alors à deux entrepreneurs de spectacles, Gaillard et Dorfeuille (2), d'élever à leurs frais une salle provisoire près des fondations que Louis avait déjà faites pour l'Opéra projeté, et ce théâtre, *des Variétés Amusantes*, attira pendant trois ans la foule au Palais-Royal (1787-1790).

Salle Montansier.

La salle de bois des Variétés n'était probablement pas l'œuvre de l'architecte Louis, mais il n'en fut pas de même d'un second petit théâtre, la *Salle Montansier* (3) ou *Théâtre du Palais-Royal*. Cette petite salle fut construite aux frais du prince sur les dessins de N. Louis dans les années 1782 et 1783; elle servit d'abord *aux petits comédiens du comte de Beaujolais*, comédiens de bois ou grandes marionnettes avec chanteurs et chanteuses que le public

(1) Voir note G.

(2) Voir note H.

(3) Et non Montpensier. Mme Montansier l'acheta 570,000 fr. en 1787.

Digitized by Google

entendait sans les voir. « Cette salle, quoique ayant subi de grandes modifications, n'en reste pas moins une des belles œuvres de N. Louis, » disait-on en 1829; nous n'osons pas affirmer qu'elle soit reconnaissable aujourd'hui (1).

L'aile du palais, projetée entre le jardin et la cour d'honneur, était à peine élevée de quelques pieds au-dessus du sol, lorsque le prince, ne pouvant en terminer la construction (2), permit en 1786 d'élever sur ces fondations des hangars en planches ou *Galeries de bois* formant trois rangées de boutiques et deux promenoirs couverts; ils furent construits, disent les uns, pour mettre les fondations à l'abri de l'intempérie des saisons et de la gelée; on les éleva, disent les autres, parce que le prince désirait que le public pût faire le tour du jardin à couvert en attendant que cette partie du palais fût terminée.

Cirque du Palais-Royal.

En avril 1787, N. Louis construisit pour les courses de chevaux un *cirque souterrain,* qui occupait la plus grande partie du jardin du Palais-Royal. Creusé dans le sol comme quelques-uns des hippodromes antiques, il affectait la forme d'un parallélogramme de 300 pieds de long sur 50 de large dont les extrémités étaient semi-circulaires; au milieu, une arène, entourée de galeries et décorée de 72 colonnes doriques cannelées, recevait le jour d'en haut et communiquait avec les bâtiments habités par le duc d'Orléans, qui, par une route souterraine, pouvait venir en voiture. La profondeur au-dessous du sol était de 13 pieds 3 pouces, et une galerie couverte de 9 pièds 8 pouces de hauteur, formait sur le jardin un rez-de-chaussée couvert de feuillages, d'arbustes, de fleurs et de verdure, orné de 72 bustes de grands hommes et d'un nombre égal de colonnes ioniques (3).

---

(1) Voir note I.
(2) Voir note J.
(3) Dulaure, *Curiosités de Paris*, 1787.

Digitized by Google

Cette construction était destinée à des exercices d'équitation qui n'eurent jamais lieu. On y tint des assemblées, on y donna des fêtes, des repas, des bals, des jeux et des représentations scéniques avec des expositions d'objets de curiosité.

« Ce cirque devint la proie des flammes le 25 frimaire an VIII (16 décembre 1799). On accusa, mais sans preuves, les locataires d'avoir mis le feu à l'édifice pour mettre ainsi fin à leurs mauvaises affaires (1). »

Théâtre-Français.

Le 16 février 1787, Gaillard et Dorfeuille, qui exploitaient la salle provisoire des Variétés, avaient souscrit un bail pour la location de la salle définitive qui est aujourd'hui le Théâtre-Français et « que le prince faisait construire » avec tous les soins et toutes les recherches possibles par » son architecte N. Louis. »

Cette salle de spectacle, que les talents de l'architecte devaient rendre à jamais célèbre, fut commencée en 1786 et ne fut terminée qu'en 1790. N. Louis fit preuve de la plus rare et de la plus haute intelligence dans la conception et dans l'exécution de toutes les parties de ce travail. Les murs de la salle et les escaliers furent construits avec des pierres de choix, taillées avec le plus grand soin, et l'éminent constructeur prouva notamment dans cette importante partie de l'édifice, combien il était compétent en stéréotomie (2), science qu'il possédait d'une façon supérieure, ainsi que nous l'avons déjà dit à propos du Grand-Théâtre de Bordeaux et des hôtels qu'il construisit dans notre région (3).

---

(1) Le *Palais-Royal*, 1829, p. 23.

(2) Voir note K.

(3) Je ne dois pas omettre de signaler ici que Louis fut intelligemment secondé par *André* et *Gabriel Durand* dans la direction des travaux exécutés à Bordeaux et à Paris. M. Gabriel Durand était l'aïeul de M. Ch. Durand, prési-

Digitized by Google

La charpente et la couverture du théâtre, les planchers, les plafonds et les supports des loges furent faits *en fer* et les interstices furent comblés avec *des pots de terre cuite* (1), mode de construction jusqu'alors inconnu en France, qui présentait l'immense avantage de la légèreté, de la sonorité et de l'incombustibilité. Louis employa les *charpentes en fer* dans les autres parties du palais, mais c'est surtout dans la construction du théâtre qu'il déploya toutes les ressources d'un savoir profond et l'adresse d'un homme habile.

Le terrain était fort étroit, mais ménagé avec art il avait suffi à tout. Jamais en aucun lieu, dans un aussi petit espace, on n'avait su trouver une salle de spectacle plus complètement pourvue de tous ses besoins. Des escaliers en pierres, larges, commodes, faciles et d'une légèreté remarquable occupaient à peine l'espace des escaliers ordinaires; on retrouvait dans le Théâtre-Français toutes les qualités qui distinguent le Grand-Théâtre de Bordeaux : belles ouvertures d'avant-scène, grandeur de théâtre suffisante, distribution, arrangement des loges commode, corridors spacieux, dégagements nombreux, abords convenables, solidité à toute épreuve sans soutiens apparents; tout enfin était digne de remarque dans cet édifice que des mains inhabiles ont osé dégrader.

Les mutilations subies par le Théâtre-Français seraient trop nombreuses à signaler (2), car cette salle solidement construite en pierres, fers et pots, et par conséquent à l'abri du feu, est devenue, par suite des soi-disant restau-

---

dent de la société des architectes à Bordeaux, qui soutient dignement aujourd'hui la légitime réputation que s'était également acquise son père, M. G.-J. Durand, architecte de la Ville de Bordeaux.

(1) Les Romains employaient des poteries creuses pour alléger les massifs des voûtes en blocage et économiser en même temps la matière et la main-d'œuvre. Le cirque de Caracalla, l'église Saint-Vital à Ravenne fournissent des exemples de ce genre de construction.

(2) Voir note L.

Digitized by Google

rations qu'on lui a fait subir, une salle en charpente de bois, peu solide et aussi combustible que toutes les autres. Louis avait mis tous ses soins à lui donner cet avantage unique d'incombustibilité, il avait réussi dans cette difficile tâche, et cette œuvre qui serait sa gloire a été réparée, c'est-à-dire a été dégradée par tant de mains inhabiles ou barbares, que la salle aujourd'hui dénaturée ne rappelle plus la conception du célèbre architecte : elle n'est plus la salle de N. Louis.

Le Pont triomphal.

Si l'on eût réalisé seulement la dixième partie des projets architectoniques que Louis traça pour les embellissements de Paris, disent ses contemporains, cette brillante capitale eût surpassé en splendeur les plus belles villes de l'antiquité. Louis XV avait approuvé plusieurs de ces projets (1); son successeur au trône les goûta également. Turgot, ministre aussi éclairé qu'intègre, qui avait pour N. Louis une bienveillance qu'on pourrait qualifier d'amitié, les avait lui-même adoptés.

L'exécution de plusieurs de ces plans, définitivement arrêtée, fut même commencée. De ce nombre était entr'autres le pont triomphal sur la Seine, près de Bercy (2), d'une seule arche surbaissée, avec de vastes développements à ses extrémités. Au centre de chacune des ailes du pont, Louis érigeait un arc de triomphe surmonté d'un quadrige ou plutôt d'un *octophylle,* puisque ces pompeux chars de la Victoire étaient attelés chacun de huit chevaux de bronze, admirablement groupés, gravitant sur les pieds de derrière seulement; les deux arcs étaient supportés, chacun par

---

(1) Louis revint de Rome en 1759; il élevait des travaux à Paris en 1760, à Bordeaux en 1773.

(2) Le plan de 20 pieds de développement faisait partie du Portefeuille de Louis. — Voir note B, n° 72.

Digitized by Google

trente-deux colonnes corinthiennes, en marbre, accouplées par quatre. Le désordre des finances de l'Etat et la Révolution qui éclata à cette époque furent les causes qui arrêtèrent la construction de ce pont monumental. Les culées n'étaient bâties que jusqu'à la hauteur du soubassement, lorsque les travaux furent brusquement arrêtés, elles servirent depuis à asseoir le pont d'Austerlitz, et on ne se souvient guère aujourd'hui du monument grandiose qui avait déjà reçu un commencement d'exécution.

Ce projet ne fut cependant pas le plus important que le roi approuva.

Palais des Rois de France.

Louis avait imaginé d'enceindre la place du Carrousel tout entière, dans la cour du château des Tuileries, par une circonvolution d'édifices de la couronne. A l'extrémité, en face du pavillon de Flore, il plaçait une salle d'Opéra de forme ovale à laquelle venait aboutir du côté du Louvre une galerie dite *de la Reine*, et en parallèle la Bibliothèque royale.

La façade des Tuileries, du côté de la cour, devait subir aussi de notables changements et ses extrémités parallèles étaient garnies de pavillons ou corps avancés. Les dessins de ce grand projet décèlent une imagination digne d'un grand artiste; on ne peut se défendre, en les voyant, de cette sorte d'enthousiasme que font éprouver dans les arts les œuvres qui présentent à la fois le caractère de la grandeur et de l'unité du style.

Le Palais-Royal, que la Révolution empêcha également de terminer complétement, faisait aussi partie de la combinaison de ce vaste ensemble, cet immense édifice se fut trouvé lié par le Louvre avec les Tuileries. L'imagination ne peut aller guère plus loin que cette conception. Quelle capitale dont l'Univers entier eût pu, si ce projet eût été

Digitized by Google

réalisé, se glorifier de posséder une résidence souveraine comparable aux palais des rois de France (1).

En lisant cette description, qui a été textuellement extraite du livre de M. Gaullieur-Lhardy, imprimé en 1828, n'est-on pas frappé par une remarque curieuse? De 1785 à 1789, N. Louis composait la première pensée du splendide Nouveau-Louvre, aujourd'hui exécuté sur les dessins de Visconti, et l'entreprise, qui paraissait insensée sous le règne de Louis XVI, a été menée à bonne fin de 1854 à 1856, immortalisant l'architecte Visconti et laissant dans le plus profond oubli le nom de N. Louis, qui, le premier, conçut cette gigantesque réunion de palais (2).

Nous ne voulons pas entreprendre ici la description de tous les remarquables projets, dus à la brillante imagination de N. Louis; son œuvre est trop considérable. Nous nous contenterons de citer encore : l'Opéra de la place Louvois (3), qui a survécu en quelque sorte à sa destruction, puisqu'on en utilisa les débris dans la construction de la salle Lepelletier; la place Louis XVI à Marseille, qui, comme la place Ludovise et la place du théâtre à Bordeaux, reçut un commencement d'exécution; le tombeau des Papes, le monument funèbre à élever aux rois de France, le Jardin-Public avec ses édifices somptueux ; et combien d'autres travaux encore : au Luxembourg, au Panthéon, à l'hôtel du duc de Richelieu; dans les églises: à Dunkerque, à la cathédrale de Chartres, à St-Eustache, à Ste-Marguerite, à Notre-Dame de Bon-Secours, etc.

Le talent de Louis n'était pas dans la plénitude de sa force lorsqu'il construisait des monuments religieux, mais il s'imposait, par la simplicité des moyens même, dans l'édification des châteaux et des hôtels privés : château d'Ar-

---

(1) Gaullieur-Lhardy, *Portefeuille de Louis,* 1828, p. 13.

(2) En 1809, Napoléon Ier fut tenté de faire exécuter le plan de Louis; des études furent faites, mais presqu'aussitôt abandonnées.

(3) Voir note M.

Digitized by Google

gent (1), château du Bouilh (2), hôtel Saige (Préfecture), hôtel de Rolly (café de Bordeaux), hôtel Nairac (cours du Jardin-Public), hôtel St-Marc (administration des hospices, cours d'Albret, 91), maison Legris et maison Saige (rue Esprit-des-Lois), maison Fonfrède et maison La Molère (3), et tant d'autres dont la nomenclature deviendrait fastidieuse.

Notre but en présentant cette notice a été seulement de prouver que l'œuvre de Nicolas Louis eût été vingt fois plus considérable s'il eût vécu en des temps moins troublés; nous avons voulu affirmer surtout que les monuments élevés sur ses plans, autant que les conceptions grandioses, approuvées ou non, qu'on retrouvait naguère dans son portefeuille (4), ont eu la plus grande et la plus heureuse influence sur le goût des arts pendant la fin du siècle dernier.

C'était un chef d'école, c'était un novateur, c'était un artiste d'élite que le constructeur du Grand-Théâtre de Bordeaux, du Palais-Royal et du Théâtre-Français de Paris. N. Louis a laissé l'empreinte de sa volonté et de son génie

---

(1) Entre Gien et Bourges, à la famille Dupré de Saint-Maur. (Communication de M. le comte A. de Chasteigner, Soc. Archéol., t. V, p. VI.)

(2) Près de Saint-André de Cubzac. (Communication de M. Durand, qui possède les plans originaux et 25 lettres de Louis.)

(3) Place Richelieu, la première à l'angle du Chapeau-Rouge, la seconde à l'angle de la rue Esprit-des-Lois. Nous reproduisons nôte N une lettre inédite de N. Louis à M. La Molère, que nous devons aux infatigables recherches de notre dévoué collaborateur, M. Céleste, employé à la Bibliothèque de la Ville.

(4) Le Portefeuille de Louis fut vendu à l'encan; M. Latus l'acheta : le duc d'Orléans traita avec lui en 1828 pour l'acquisition des plans du Palais-Royal. Peu de temps après tous les autres dessins devinrent la propriété de la ville; Detcheverry en donne la liste (*Hist. du Th. de Bordeaux*, p. 336). L'incendie de l'Hôtel de ville, en détruisant les archives, a anéanti la majeure partie de cette curieuse collection. M. Marionneau devant publier prochainement son ouvrage, nous nous contentons de reproduire ici le catalogue du portefeuille entier, par Gaullieur-Lhardy, p. 73 de son livre.— Voir note B.

Digitized by Google

sur toute son époque, et qu'aurait-ce été s'il eût trouvé un Louis XIV désirant un Versailles? Mais la fatalité sembla au contraire s'acharner après l'artiste; au lieu d'un grand roi et d'un grand siècle, il rencontra la guerre civile et l'invasion!

Doit-on penser que ce sont les événements politiques seuls qui entravèrent les gigantesques entreprises dont N. Louis fut chargé? Peut-on croire au contraire que son caractère orgueilleux fut la seule cause de ses déceptions? Evidemment, l'homme qui par son attitude hautaine s'attira la jalousie de ses rivaux, les invectives de Mme de Geoffrin (1) et la haine des jurats de Bordeaux (2), n'était pas assez plébéien pour vivre en bonne intelligence avec les chefs de la révolution. Aussi, après avoir vu abandonner tous les splendides projets qu'il avait conçus, après avoir vu disparaître tous ses protecteurs, N. Louis, isolé, abattu, le cœur brisé, perdit ses dernières espérances avec les derniers lambeaux de sa fortune si vaillamment acquise.

La lettre qu'il écrivait à son conseil et ami M. Darrieux, lors du jugement de son procès, le 2 floréal an VIII (17 avril 1799), résume clairement l'état de son âme (3) :

« *Tout est fini*..... ils m'ont frappé au cœur, mes travaux, mes veilles, mon temps, mes sacrifices, tout devient nul, parce qu'il leur a plu de me croire payé..... Que faire? Il est tout à fait inutile que je persiste davantage..... Il est maintenant trop tard pour moi d'attendre que le jour de la justice arrive. *Tout est dit.* »

Tout était dit, *tout était fini*, en effet, il n'avait plus d'espoir, il mourait dans l'année même (2 juillet 1800), et ses ingrats compatriotes oubliaient ses œuvres et presque jusqu'à son nom !

Bordeaux, le 8 janvier 1878.

---

(1) Voir note O.
(2) Voir note P.
(3) Voir note D.

Digitized by Google

NOTES EXPLICATIVES

Note A, page 41.

« La substitution du fer au bois dans les constructions remonte à une époque plus ancienne qu'on n'est généralement habitué à le croire. Ce fut Brébion, architecte du Louvre, qui, vers 1778, fit une des premières applications de ce mode de construction dans la voûte et le comble du grand salon du Musée, et ce fut en 1789 que Louis adopta très-judicieusement le fer pour les constructions des planchers et du comble du théâtre des *Variétés Amusantes*. » — Léon Vaudoyer : *Mag. pittoresque* 1852, p. 387.

Il est probable que Louis employa le fer vers 1766 dans le projet de théâtre de l'Opéra à Varsovie, et dans le Grand-Théâtre de Bordeaux de 1773 à 1779. Les plans du Théâtre-Français étaient faits en 1785.

Gaullieur-Lhardy cite dans son catalogue du Portefeuille de Louis, p. 79 :

« 68.— *Combles en fer* et bassins (du théâtre de l'Opéra ; palais des Rois de Pologne). »

Mais Gaullieur peut avoir confondu les plans du Palais-Royal de Paris avec ceux du Palais-Royal de Varsovie.

Note B, page 41.

Catalogue des dessins, plans, projets, tracés exécutés ou proposés par Louis, ancien pensionnaire du roi, architecte titulaire du roi de Pologne et premier ingénieur-architecte de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang.

1. — Premier projet d'élévation géométrale du Grand-Théâtre de Bordeaux, signé le 18 mai 1773 ; non exécuté.
2. — Deuxième projet, arrêté le 20 février 1774.
3. — Élévation latérale, le 18 mai 1773.
4. — Élévation latérale côté opposé, le 20 février 1774.
5. — Coupe intérieure, 18 mai 1773.
6. — Coupe transversale, 18 mai 1773.
7. — Neuf plans par terre : détails.
8. — Profil du grand escalier.
9. — Vue perspective de l'intérieur de la salle.
10. — Vue de l'amphithéâtre.
11. — Élévation perspective vue des fossés de l'Intendance.
12. — Élévation géométrale de la façade, rue de la Comédie.

Digitized by Google

13. — Vue perspective de la même façade, prise d'un point oblique.
14. — Un cahier grand in- folio : machines, contrepoids, etc., etc.
15. — Plus de 50 feuilles, détails : menuiserie, sculpture, etc.
16. — Plan général de la place Louis XVI, projetée en 1786 sur l'emplacement du Château-Trompette.
17. — Deuxième projet rappelant l'indépendance des États-Unis d'Amérique.
18. — Élévation développée du monument à élever à Sa Majesté.
19. — Élévation perspective de façades, portiques, colonnades, etc.
20. — Troisième projet désigné : *Place de la Paix* (an v).
21. — Trois élévations géométrales, même projet.
22. — Plan géométral de la place Louis XVI, projetée pour Marseille en 1784.
23. — Profil et élévation de la façade ; colonne triomphale, même projet.
24. — Six beaux dessins, édifices et jardin public.
25. — Un phare.
26. — Édifice monumental (?).
27. — Projet de décoration (Panthéon).
28. — Quatre plans (Luxembourg).
29. — Façade géométrale (Palais-Royal).
30. — Élévation, côté du jardin.
31. — Un dessin de 20 pieds de long, même palais.
32. — Projet de façade, 18 pieds de long, même palais.
33. — Coupe sur le grand escalier, même palais.
34. — Portion du rez-de-chaussée, même palais.
35. — Théâtre Montansier, intérieur.
36. — Quatre-vingts plans environ, détails, Palais-Royal 1782.
37. — Église de Dunkerque et rues aboutissantes.
38. — Façade de Saint-Pierre à Besançon (?), janvier 1773.
39. — Projet d'une basilique gothique (?).
40. — Sciagraphie de ce prodigieux édifice (?).
41. — Grand et riche projet d'Académie des sciences et des arts (?).
42. — Autre élévation, même projet.
43. — Fronton d'une galerie apostolique.
44. — Un maître-autel.
45. — Dessins de fontaines publiques.
46. — Plan général de la place Louis XVI, en façe des Tuileries, avec une cinquantaine de plans *(Palais des Rois de France)*.
47. — Salle d'Opéra, même projet.
48. — Restauration de la façade des Tuileries, même projet.
49. — Élévation géométrale de l'un des côtés du Château des Tuileries, avec coupe de la bibliothèque, même projet.
50. — Pont triomphal sur la Seine (vingt pieds de développement).

Digitized by Google

51. — Façade et entrée principale d'un hôpital.
52. — Projet de tombeau pour la sépulture des Papes.
53. — Plan horizontal du Palais des rois de Pologne, à Varsovie.
54. — Coupe longitudinale de la salle des Nonces, même palais.
55. — Coupe transversale de la même salle.
56. — Profil du vestibule du grand escalier.
57. — Plan horizontal de la salle du Sénat.
58. — Coupe longitudinale, même salle.
59. — Coupe transversale, avec le trône.
60. — Élévation d'un théâtre de l'Opéra dans l'intérieur du même palais.
61. — Coupe sur la largeur.
62. — Coupe sur la longueur.
63. — Élévation de la façade extérieure, largeur.
64. — Élévation de la façade extérieure, longueur.
65. — Coupe longitudinale du grand escalier.
66. — Deux dessins d'intérieur des portiques du même château.
67. — Deux plans par terre du Théâtre.
68. — Combles en fer et bassins.
69. — Plan au niveau des quatrièmes loges.
70. — Plan au niveau des cinquièmes loges (1).
71. — Plan horizontal d'un monument pour les tombeaux des rois de France.
72. — Élévation de cet admirable édifice; pyramide colossale paraissant seulement à la base et au sommet.
73. — Quatre dessins : halle aux blés à élever à Bordeaux quai de la Grave.
74. — Quantité de dessins-croquis détachés, au trait, au lavis, épures, ornements, arcs, bas-reliefs, frontons, sanctuaires, autels, candélabres, pièces de charpentes en fer et en bois, etc., etc.

Enfin une multitude de plans et *quatre volumes grand in-folio* de vues, dessins de toute espèce, vases, statues d'après l'antique, cariatides, figures, paysages, détails d'architecture, etc., etc.— Gaullieur-Lhardy, *Portefeuille de Louis,* pages 72 à 81.

Telle est l'énumération des plans et dessins faite en 1828 par Gaullieur-Lhardy. Cette même année, les plans concernant le Palais-Royal étaient acquis par le duc d'Orléans; ils étaient en partie reproduits dans la publication déjà citée : *Le Palais-Royal*, 1829. Les autres dessins devinrent la propriété de la ville ; le catalogue en fut donné par Detcheverry *(Théâtres de Bordeaux*, page 326). L'incendie de l'Hôtel de Ville, 13 juin 1862, en anéan-

(1) Les plans de ce théâtre de l'Opéra se rapportent, croyons-nous, à la construction du Théâtre-Français; s'ils furent exécutés pour le palais de Stanislas-Auguste, N. Louis employa les charpentes en fer dès 1765.

Digitized by Google

tissant nos archives municipales, détruisit presque tous les remarquables dessins de Louis que possédait la ville de Bordeaux.

Note C, page 42.

Lettre de Natoire à M. de Marigny.

19 Septembre 1759.

..... Les quatre places qui doivent être remplies par les nouveaux élèves, qui sont en chemin, sont actuellement libres par le départ des sieurs Hélin, architecte, les deux frères Brenet et *Louis*, architecte (1). Il est de conséquence que je vous informe, Monsieur, de ce qui arrive assez souvent : plusieurs de ces messieurs contractent des dettes de part et d'autres et partent sans les satisfaire, ce qui cause des murmures et des plaintes qui vont même quelquefois chez M. l'Ambassadeur et qui rejaillissent sur moy ; ce qui ne fait pas un bon effet pour l'Académie. Des quatre qui viennent de partir, il n'y a que le sieur *Louis*, architecte, dont j'ay lieu de me plaindre ; plusieurs à qui il devait m'en ayant informé pour être satisfait, je lui retins cette somme avec celle qu'il devait à des personnes qui restent dans l'Académie. Son caractère peu docile et emporté luy a fait tenir des termes peu mesurés... Il part brusquement, sans revenir de ses écarts...

Voir *Gazette des Beaux-Arts*, 1872, page 176 ; *l'Académie de France à Rome d'après la correspondance des directeurs*, par Lecoy de la Marche.

Note D, page 43.

N. Louis fut chargé, après un concours préalable (1783, 1784) de la démolition du Château-Trompette, forteresse qui s'élevait près du théâtre, et sur l'emplacement de laquelle se voit aujourd'hui la place des Quinconces. Son plan fut approuvé par le roi en octobre 1784 ; et des lettres-patentes, du 15 août 1785, concédaient au sieur Mangin de Montmirail le droit d'élever à ses frais les façades de la place projetée (place Ludovise) et les casernes destinées aux logements de la garnison du Château-Trompette.

Louis avait proposé à M. de Calonne, le bailleur de fonds Reboul, qui s'était adjoint Montmirail ; Reboul s'étant retiré, Montmirail s'associa au sieur Gaudran, et dans l'acte passé entr'eux, le 14 décembre 1785, Louis devait recevoir la somme de *100,000 livres comme honoraires, et 3,869 toises de terrain, pour le remplir, tant de ce qu'il aurait droit de prétendre pour ses services passés, présents et futurs, que de ce qui lui pourrait reve-*

(1) Arrivé le 18 septembre 1756.

Digitized by Google

nir et appartenir en vertu du dit acte dans les bénéfices et produits de la concession, quels qu'ils pussent être. »

Montmirail assembla ses créanciers en juillet 1788 et *Louis acheta un terrain de 5,000 toises, à la charge par lui de construire les nouvelles casernes à ses frais.*

Peu de temps après, sur les dénonciations calomnieuses de Gaudran, un long procès fut entamé par le Gouvernement ; nous n'en suivrons pas les péripéties relatées dans l'histoire des théâtres de Bordeaux, par Detchéverry, p. 107 à 146 ; nous citerons seulement les extraits suivants, qui en fournissent le dénoûment et prouvent que ce sont les entreprises de Bordeaux qui ruinèrent N. Louis et non celles de Rouen.

Lettre de Louis à M. Darrieux.

Paris, le 19 prairial an VI.

Permettez, Monsieur, que je m'adresse à vous pour vous prier de prendre possession des trois portions de terrain qui m'ont été aliénées par la Compagnie Montmirail. J'ai fait relever de dessus mon contrat les articles qui constatent mes droits sur ces dits terrains... . Je vous envoie un plan général de tout l'emplacement du Château-Trompette : les trois portions de terrain qui sont à moi sont teintées en rouge.....

Après avoir adressé une pétition à l'administration centrale, il écrivait de nouveau à M. Darrieux, son conseil :

« Cette affaire-là est si intéressante pour moi, que pour réussir à rentrer » dans mes terrains, *je ferais les plus grands sacrifices*. Je vous prie donc » de me conduire sur tout ce que j'ai à faire.....»

Une décision du ministre des finances du 21 germinal an VIII le débouta de sa demande et le déclara payé par l'indemnité de 100,000 livres, consentie pour les plans qu'il devait faire et pour ceux qui n'avaient point été exécutés,

La dernière lettre que nous connaissons de Louis est celle qu'il écrivit à son avocat quand il apprit cette injustice:

Du même au même.

Paris, 2 floréal an VIII.

Mon cher ami,

Vous avez eu connaissance de la décision du ministre des finances concernant mes terrains. Tout est fini..... ils m'ont frappé au cœur, mes travaux, mes veilles, mon temps, mes sacrifices, tout devient nul, parce qu'il leur a plu de me croire payé, comme s'ils ne savaient pas que je n'ai rien pu recevoir de ces cent mille francs qu'ils font sonner si haut ! Ni Montmirail, ni Gaudran n'auraient pu me les payer, et je me trouve par dessus le marché à découvert pour tout le travail des casernes. Que faire? Il est donc tout à fait inutile que

Digitized by Google

je persiste davantage. Veuillez, mon cher ami, me renvoyer les pièces; dites à M. Legris combien je lui sais gré de tous ses bons soins, pour lesquels je le prie d'accepter ma reconnaissance. Il est maintenant trop tard pour moi d'attendre que le jour de la justice arrive. Tout est dit.

Adieu, je vous embrasse de tout cœur.

N. Louis.

En effet, l'heure de la justice ne sonna pas, l'illustre artiste mourait un an après, le 2 juillet 1800, sans avoir été dédommagé ni de ses pertes, ni de ses travaux.

Note E, page 44.

Lettre du roi de Pologne Stanislas-Auguste à Mme de Geoffrin.

Varsovie, 25 mai 1765.

.... Je ne réponds pas par écrit à M. Louis, architecte, puisque je le verrai. Vos cinquante louis, pour son voyage, seront remboursés, et M. Louis sera content de moi. Dans un mois de séjour ici, il verra l'espèce de choses et de goût que je demande, et ensuite il pourra m'être très-utile à Paris.....

Du même à la même.

Varsovie, 31 août 1765.

.... Oh! M. Louis est un excellent homme. Il a l'imagination la plus noble et la plus sage, et quoiqu'il en sache réllement plus que d'autres, il accepte les idées des autres, quand on lui en fournit d'heureuses. Il part dans dix jours, mais il sera très-occupé pour moi à Paris....

Du même à la même.

Varsovie, 15 septembre 1765.

.... Le sieur Louis, architecte, vous porte cette lettre. Vous me l'avez recommandé, et aujourd'hui c'est moi qui vous le recommande. Tout le bien qui pourra lui arriver me fera plaisir à savoir parce qu'il me montre la plus grande envie d'employer pour moi tout le génie qu'il a et ce génie me paraît noble, fécond et sage.... Il vous dira qu'il n'est point impossible du tout de faire une très-belle chose de mon château, et il vous le prouvera par ses dessins.... (*Correspondance du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme de Geoffrin,* par Charles de Mouy; 1875.)

Note F, page 48.

Bien des obstacles devaient contrarier l'entreprise. D'abord le public faillit

Digitized by Google

se révolter contre le prince et son architecte. Le public, qui depuis la Fronde s'était si rarement mis en colère, commençait alors à prendre de l'humeur pour les moindres choses.... Or, c'est ce qu'il se permit de faire, lorsque le duc de Chartres eut annoncé son projet.... On avait pourtant pris toutes les précautions, tous les égards possibles. Le 9 juillet 1781, on avait exposé dans les rues et distribué aux habitants de Paris, par ordre de S. A. S. Monseigneur le duc de Chartres, une estampe qui représentait l'élévation des façades projetées, et donnait, dans quelques lignes de textes gravées au-dessous, toutes les explications les plus polies pour prouver au public qu'il ne perdrait rien à ce changement.... Malgré toutes ces belles démonstrations, on prit fort mal la chose et les critiques et les quolibets furent lancés de toutes parts contre les façades. Ce ne fut pas tout : les propriétaires des maisons environnantes qui avaient des vues, des terrasses, des portes, des escaliers sur le jardin, crièrent à la violation des droits acquis, et citèrent le duc de Chartres devant le Parlement..... (L. Vitet, *Etudes sur les Beaux-Arts, le Palais-Royal,* p. 358.)

Note G, page 49.

On lit dans Dulaure, *Nouv. descript. des curiosités de Paris,* p. 252 :

« Les changements projetés au Palais-Royal et qu'on exécute sur les dessins de M. Louis intéressent bien du monde.... La Cour royale sera beaucoup agrandie du côté de la rue Richelieu, de sorte que le milieu de cette cour correspondra au milieu du jardin.

» Le vestibule qui est entre ces deux cours sera prolongé du côté de la rue Richelieu; à son extrémité, en face du magnifique escalier, on en construira un second qui sera éclairé par une coupole à jour soutenue par 4 arcs doublaux faisant pendentifs; par cet escalier on arrivera aux appartements de Mme la duchesse d'Orléans, puis à une galerie immense qui contiendra la collection de tableaux.... Cette vaste galerie, qui formera la quatrième façade du jardin, aura son milieu couronné d'un magnifique dôme carré, et sera soutenue au rez-de-chaussée par six rangs de colonnes doriques, formant un promenoir public.

» En conséquence de ces changements, la galerie d'Enée, dont le plafond était peint par Antoine Coypel et la décoration sur les dessins d'Oppenord, est entièrement détruite; mais par un moyen ingénieux, on a enlevé les peintures de ce plafond. »

Note H, page 49.

Nous retrouvons Gaillard et Dorfeuille directeurs du Grand-Théâtre de Bordeaux de 1781 à 1783, et Dorfeuille seul de 1792 à 1793. Ce fut ce dernier qui proposa sérieusement à la ville de joindre les deux ailes qui termi-

Digitized by Google

nent le monument dans la rue de la Comédie; puis, en continuant le bâtiment d'une aile à l'autre, on formerait, disait-il, un superbe magasin pour y loger les costumes et les décorations. L'architecte Lhote, le constant rival de Louis, se chargeait d'opérer ce changement. (Detcheverry, *Hist. des Théât. de Bordeaux*, p. 325.)

Le 20 octobre 1793, ces mêmes Gaillard et Dorfeuille furent déclarés adjudicataires et propriétaires pour la somme de 1,600,000 francs *en assignats*, non-seulement du Théâtre-Français, mais encore de la partie du Palais-Royal qui y est adossée et qui leur fut donnée par dessus le marché au moment même de la vente. Aucune loi, aucun titre légal n'avait autorisé ce marché.

Note I, page 50.

La salle placée dans l'encoignure des bâtiments du Palais-Royal fut ouverte le 23 octobre 1784; elle est d'un carré long; sa hauteur est divisée en deux rangs de loges, dont les devantures sont cintrées sur le plan. Le bas est occupé par le parquet et par l'orchestre; des portes pratiquées au milieu de chaque loge ont leurs panneaux décorés d'arabesques rehaussées d'or; les intervalles sont remplis par des draperies cramoisies, avec franges d'or. Ces portes sont répétées au rez-de-chaussée de la salle et aux secondes loges: leurs devantures, ainsi que celles des premières, sont ornées de draperies jetées sur chacune et retroussées au devant des pilastres. Le plafond ouvert dans le milieu représente un ciel, où des groupes d'enfants forment des guirlandes auxquelles peuvent être suspendus plusieurs lustres. La voussure est ornée de caissons, le tout peint et rehaussé d'or.

L'ouverture de l'avant-scène est une arcade surbaissée; au-dessus de l'archivolte sont placées les armes du Prince.

Les foyers, d'une belle grandeur, sont superbement décorés en arabesques et peuvent se louer pour donner des bals. (Thiéry, *Guide des amateurs et étrangers voyageurs à Paris*, 1787, t. I, p. 282.)

Note J, page 50.

On s'occupait à jeter les fondations de la quatrième façade, celle qui devait séparer la grande cour, du jardin, lorsque la révolution vint y mettre bon ordre. Tous les travaux furent interrompus.

D'après le plan de Louis, cette quatrième façade devait, du côté du jardin, ressembler exactement aux trois autres, si ce n'est qu'elle eût été couronnée à son milieu par un pavillon carré, terminé en dôme, semblable en petit au pavillon de l'horloge des Tuileries. L'édifice devait reposer sur une colonnade à jour, qui eût servi de communication entre la cour et le jardin. Les fondations de ces colonnades étaient déjà fort avancées, et plusieurs colonnes

Digitized by Google

s'élevaient déjà hors de terre lorsque nos troubles éclatèrent... (L. Vitet, *Études sur les Beaux-Arts. Le Palais-Royal*, p. 361.)

Note K, page 51.

L'art de l'architecture lui doit l'heureuse combinaison qui permet d'établir un péristyle, de quelque dimension qu'il soit, sans être contraint, comme avant lui, d'en dégrader les extrémités par des renforts qui ne peuvent s'ajouter qu'au préjudice de l'effet et du coup d'œil.

Pour renvoyer et neutraliser les poussées de l'architrave et empêcher qu'elles ne portent jusqu'aux colonnes des angles, non plus que sur la tête des murs latéraux du front d'un édifice aussi étendu que le Grand-Théâtre de Bordeaux, il a fait usage dans la taille et dans l'encastrement des claveaux de cette plate-bande d'un ingénieux quoique très-simple jeu d'appareil, qui consiste en deux quarts de cercle aboutissant aux avant-dernières colonnes ; le point milieu de la totalité du cercle est fixé sur le mur du fond du péristyle.

Nous n'insistons pas sur cette description qu'on peut lire dans Gaullieur-Lhardy, *Portefeuille de Louis*, p. 46 ; cet auteur fournit des planches à l'appui de son texte.

Note L, page 52.

La journée du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795) faillit entraîner le renversement de la salle du Théâtre-Français. Lorsque les troupes des sections de Paris, armées contre la représentation nationale, se retiraient en désordre par la rue Richelieu, quelques coups de canon tirés sur elles par les vainqueurs mutilèrent les colonnes du péristyle du théâtre, en sorte que la salle se serait infailliblement écroulée si la canonnade avait continué.

Des mutilations plus graves furent l'œuvre d'un sieur Sageret, entrepreneur du *Théâtre de la République;* une clause du bail passé le 1er juillet 1799, autorisait le preneur à faire tous les changements, toutes les constructions, réparations et décorations qu'il jugerait à propos, en vertu de cette clause, la salle fut bouleversée, et lorsqu'on voulut la rétablir en 1822, on la trouva dans un état déplorable. L'arrangement primitif des loges avait été détruit ; le plafond avait été tranché en plusieurs endroits et remplacé par une voûte en bois supportée par des colonnes en charpente qui étaient posées en bascule sur la voûte du vestibule du rez-de-chaussée. La construction nouvelle était peu solide ; on entreprit alors une restauration générale ; tout est devenu plus commode, on voit mieux de toutes parts, mais Louis ne reconnaîtrait plus son œuvre. (*Le Palais-Royal*, 1829, p. 63.)

Digitized by Google

Note M, page 55.

Les splendides théâtres de Bordeaux, du Palais-Royal, du Théâtre-Français ne furent pas les seuls qui furent exécutés sous les ordres de Louis.

La coupe de la salle de Bordeaux, *tout à fait différente* de ce qu'on avait fait jusqu'alors, *fut exactement reproduite* par Louis lui-même dans la salle de l'Opéra de la place Louvois. On peut encore l'admirer aujourd'hui dans la salle Lepelletier, grâce au bon esprit qu'on a eu de la conserver dans cette construction provisoire, en transportant tout ce qu'il a été possible d'utiliser. (Vaudoyer, *Mag. Pitt.*, 1852, p. 387.)

La salle Lepelletier ou salle du Grand-Opéra a été brûlée il y a peu d'années.

Note N, page 56.

Lettre (inédite) de N. Louis adressée à M. de La Molère, conseiller au Parlement de Bordeaux (1).

A Paris, ce 21 octobre 1780.

Monsieur,

J'ay differé jusqu'à présent de vous parler des petites affaires d'intérest que nous avons ensemble, au sujet des projets et de la conduite de la maison que j'ai fait pour vous, imaginant bien que les malheurs de la guerre mêtait obstacle à ma demande, mais à présent que tout me parait à peu près rétabli je vous présente ma requête. Vous m'obligeriez infiniment si vous vouliez me satisfaire, d'autant mieux que la Ville me fait supporter de furieux retardemens pour ce qu'elle me doit.

J'ay l'honneur d'être,

Monsieur,

votre très-humble

et très-obéissant

serviteur.

V. Louis.

La maison de M. de La Molère était située à l'angle de la rue Esprit-des-Lois et de la place Richelieu. — Les papiers de ce conseiller furent saisis lors de la Révolution.

---

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Céleste la communication de cette lettre qui est déposée à la Bibliothèque de la Ville.

Digitized by Google

Note O, page 57.

Lettre de Mme de Geoffrin au roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski.

3 Février 1766.

..... Je n'ai pas douté que ce faquin de Louis ne fut un sujet de rupture entre Votre Majesté et moi. Comment pouvais-je penser de sang-froid qu'un gredin à qui je fais la fortune en l'envoyant près de Votre Majesté revint comblé de vos bontés avec une insolence et une ingratitude qui n'a point d'exemple..... mais je ne pouvais croire que sa bêtise mît la bride sur le cou à son insolence et à son ingratitude..... J'étais donc résolue, en lui fermant ma porte, de fermer aussi ma bouche et de ne pas prononcer son nom; mais quand j'ai su que la sienne était sans cesse ouverte pour dire des impertinences..... enfin cent mille bêtises pareilles.... etc., etc. (Ch. Mouy, *Correspondance du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme de Geoffrin*, 1875).

Note P, page 57.

Lettre de MM. les Jurats de Bordeaux à Mgr le comte de Vergennes.

17 Décembre 1785.

La demande de M. Louis, d'une pension sur les revenus de notre ville, nous a paru bien étrange, ses reproches et ses inculpations bien déplacées..... Louis, maître de l'entreprise, sa vanité, son amour-propre lui firent changer les plans.....

Il ne voulait pas abandonner un monument si cher à sa gloire et si avantageux à ses intérêts.....

Nous nous garderons bien de croire *ce que le cri public supposait* dans le temps des monopoles affreux *à l'occasion des fournitures et des ouvriers* de toutes les espèces pour un aussi immense bâtiment. La *possibilité* et les *apparences* trompent souvent l'imagination.

Nous pouvons donc assurer que la construction de la salle de spectacle n'a pas occasionné de pertes à M. Louis, à moins qu'il ne veuille prétendre que les dépenses excessives qu'il a faites à Bordeaux dans tous les genres, et peu analogues à son état, devraient être à la charge de la ville, et que le corps municipal devait être responsable *des injustices du sort dans les jeux ruineux auxquels il s'est livré sans modération, et où la fortune ne lui avait pas été favorable.....*

Et c'est M. Louis qui demande une pension sur les revenus de notre ville ! Il aura beau nous regarder comme injustes, il ne nous forcera jamais de convenir qu'elle lui soit due, et nous espérons bien, Monseigneur, que vous approuverez notre façon de pensée à cet égard.

Digitized by Google

DÉCOUVERTES ET NOUVELLES

Notre collègue M. François Daleau nous donne la nomenclature suivante sur les découvertes relatives à l'époque du bronze faites jusqu'à ce jour dans le département de la Gironde :

Sa note sur la carte préhistorique du département de la Gironde, lue au Congrès de Clermond-Ferrand, au mois d'août 1876, signalait vingt trouvailles d'objets isolés, objets réunis ou cachettes de fondeurs.

Depuis cette date, on a fait huit nouvelles trouvailles de même nature sur différents points. Voici le nom des communes du département dans lesquelles on a recueilli des spécimens remontant à cet âge ancien :

Anglade.	Izon.	Monségur.
St-Aubin Blanquefort.	Saint-Jean d'Illac.	Saint-Morillon.
Bordeaux, 2.	Saint-Julien, 2.	Pauillac, 2.
Cissac.	Langoiran.	Pujols.
Saint-Estèphe, 2.	Labrède;	Rauzan.
Gaillan, 2.	Saint-Laurent d'Arce.	Rions.
St-Germain d'Esteuil.	St-Laurent des Combes.	Soussans.
Grayan, 2.	Margaux.	Vertheuil.

Ces armes, instruments, outils ou ornements en bronze, peuvent être inventoriées comme suit :

1 bracelet,
2 épées,
3 fibules,
213 haches,
3 pointes de lances.

Total..... 222, sans compter certains objets qu'il a

Digitized by Google

pu admirer dans plusieurs collections particulières du Sud-Ouest, et dont on n'a pu lui indiquer la provenance exacte, tels que haches, pointes de lances, gouges, boîtes d'essieux, fibules, bracelets, etc.

Ces spécimens ayant été achetés à des ferrailleurs qui les avaient brocantés dans des villages du département, ne sont pas compris en outre dans ce catalogue; les monuments d'âge indéterminé, tels que : dolmens, menhirs, tumulus, etc., qui peuvent aussi bien appartenir à l'âge du bronze qu'à l'époque néolithique.

M. Emile Lalanne nous communique les renseignements suivants sur des monnaies du moyen-âge et romaines qui ont été découvertes dans le département de la Gironde :

Le 7 août 1876, en creusant une fosse dans le cimetière de Courpiac, canton de Targon (Gironde), le fossoyeur trouva un vase d'argile contenant quarante-trois monnaies d'or :

Edouard III, roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine :	
Guyennois	1
Léopards	6
Edouard, dit le Prince Noir, duc d'Aquitaine :	
Pavillons	29
Léopards	3
Jean II, roi de France :	
Francs à cheval	2
Aignel	1
Raymond IV, d'Orange :	
Florin	1
	43

Digitized by Google

En 1877, un terrassier trouva dans une vigne, à Condat, près Libourne, un pot de terre contenant environ 1,800 petits bronzes, de Claude le Gothique à Maximien Hercule. Les pièces les plus rares étaient quelques Magnia Urbica et quelques Carausius.

La même année, on découvrit à Pomerol, canton de Libourne, environ 1,000 petits bronzes, de Valérien à Maximien Hercule.

Notre collègue M. Camille de Mensignac nous fait savoir qu'en creusant les fondations de la maison qu'on édifie à l'angle de la rue Porte-Basse et du cours d'Alsace-et-Lorraine, les terrassiers ont mis à jour, à la profondeur de 0m50 en contrebas du sol actuel de la rue, le soubassement de la tour semi-circulaire, côté sud, de l'ancienne porte Toscanam, connue vulgairement sous le nom de Porte-Basse. Cette portion de la tour complètement massive mesurait environ 3m50 de rayon, et s'enfonçait dans le sol à une profondeur de plus de 5 mètres. Du côté ouest de la tour était pratiqué, dans l'épaisseur de la maçonnerie, un escalier de cinq marches qui aboutissait à l'orifice d'un petit puits de 0m80 de diamètre. Il croit que l'escalier et le puits sont de construction récente. Le mur sur lequel était attachée la tour avait 1m30 environ d'épaisseur.

La démolition de cette tour n'a donné que du moëllon noyé dans d'excellent mortier.

M. François Daleau signale une station préhistorique au terrier de la Roquette, à Berson (arrondissement de Blaye); on y a trouvé des silex, des morceaux de bois silicifié, des tuiles à rebords, etc., etc.

Le même membre rappelle qu'il a découvert en 1870, sur le plateau de Tau, commune de Gauriac (Gironde), une station préhistorique, où il a recueilli à différentes époques

Digitized by Google

des fragments de haches polies, des silex, des flèches dites improprement à *tranchant transversal,* des poteries rouges dites *samiennes*, etc., etc.

M. le comte Alexis de Chasteigner annonce la récente découverte dans un contrefort de l'église de Bayon d'une auge en pierre du XIe ou XIIe siècle, ayant servi à une sépulture d'enfant. M. le curé de Bayon la lui ayant offerte, notre honorable collègue en fait don à la Société qui la fera déposer au Musée.

M. Ernest Gaullieur signale la découverte d'une épée en bronze trouvée dans la Garonne, en face de la ville de Rions. Cette épée appartient à notre collègue M. Souriaux.

M. Victor Domengine présente cinq bulles en plomb des papes Urbain VIII, Clément VI, Eugène IV, d'un pape d'Avignon et de la ville d'Arles. Ces bulles sont communiquées par notre collègue M. Combe, de Bazas.

M. A. Combes signale l'existence à Bouliac, près Bordeaux, de nombreuses tombes qui, extraites du cimetière et brisées, ont servi à faire des manteaux de cheminées et des bancs publics. Une seule cuve est conservée intacte au presbytère. Par les renseignements qu'a recueillis notre collègue, il a su qu'on avait trouvé au-dessous d'un amas d'immondices des fragments de poterie dite *samienne*.

Digitized by Google

OSSUAIRE

DE

LA LETTE DU GRAND-BARON

dans les sables de la Teste;

Par M. A. LALESQUE.

A l'extrémité nord de la grande forêt de La Teste, il existe depuis des siècles une pièce de pins désignée sous le nom de *Baron-Capette*. A quatre kilomètres de là, au nord, on rencontre un bois de chênes et un *quartier* de propriétés rurales dénommés *Capette* tout court. Maintenant si, revenant sur ses pas, on prend connaissance des lieux dits entre *Capette* et *Baron-Capette*, on trouvera successivement les terres de la *Seube*, la *dune* et la *lette* de ce nom, puis après la lette du *Grand-Baron*, la *dune* de l'église, enfin la *lette* du même nom qui touche à *Baron-Capette*.

Il y a cinquante ans environ, la presque totalité de ces terrains était à l'état de sables mouvants; mais, dans la première moitié du xve siècle, ils étaient en culture et couverts de forêts; bien plus, il y a cinq siècles, ils constituaient une *villa* seigneuriale.

En effet, on lit dans une trève entre le roi d'Angleterre,

Digitized by Google

Richard II et le sire d'Albret, consignée au tome III, page 278, des Archives historiques de la Gironde, la mention suivante : « La villa et senhoria de la Seuba ; » et, dans une saisie féodale du 16 octobre 1468, que Gaston de Foix, Captal de Buch, « met en sa main la *forêt de la villa* » *Seuba* et les autres forêts au dit Captalat. »

Depuis cette époque, les sables ont tout envahi, mais les noms se sont conservés. Un acte de vente, passé le 16 septembre 1727, nous apprend, en effet, qu'à cette époque la lette du Grand-Baron était en nature de sable et de pelouse, environnée de dunes dans tous ses orients. En 1825, elle devint la propriété de mon père, et fut ensemencée de pins peu de temps après.

Pendant les longues promenades que me procurait le plaisir de la chasse, j'avais eu souvent l'occasion de remarquer près de la *dune de l'église,* un petit tertre de sable dont le sommet était parsemé de fragments de pierres ferrugineuses de nos landes recouverts d'un mortier fort dur. Voulant me rendre compte de ce que pouvaient être ces débris, je sondai la crête du tertre et je remarquai, à 0^m 25 de profondeur, un fragment de *cubitus* et plus loin un *coronal* humain tout entier. Piqué dans ma curiosité, je résolus de fouiller ce tertre, et voici quel fut le résultat de mes recherches :

La première couche, à profondeur de pioche, était composée de fragments de mortier, de pierre calcaire, de tuiles, de carreaux et de moëllons de lande, la plupart *rougis* d'un côté, mélangés sans ordre, mais dont la couche entière se trouvait brusquement interrompue, en ligne horizontale, comme si elle reposait sur un parquet.

Pour reconnaître la cause de cette disposition si régulière, je fis enlever, avec précaution, couche par couche de 0^m 25 à 0^m 30 d'épaisseur, ce mélange de matériaux pierreux qui bientôt cessa d'être homogène par l'addition d'une assez grande quantité de fragments d'argile. Alors je mis à découvert une couche continue de cette substance

Digitized by Google

très-bien tassée, mesurant du nord au sud, c'est-à-dire dans sa largeur, 4m 36 et dans sa longueur est et ouest 7m 15. Là des différences tranchées frappèrent mon attention : l'aspect des moëllons n'était plus le même, leur coloration noirâtre était passée au rouge vif et la couche argileuse sur laquelle ils reposaient présentait de larges plaques de la même couleur, à peu près partout où une couche de mortier ne la séparait pas des moëllons ferrugineux dont je viens de parler. En déblayant l'argile, quelques morceaux de mortier parurent recouverts de peinture altérée ; examinés de près, je fus convaincu par d'autres spécimens que ces débris avaient été décorés de fresques. Une assez grande quantité de charbon de bois se mêlait à tous ces débris.

Au-dessous je ne trouvai plus rien que du sable.

Bientôt j'attaquai le côté sud du tertre, à sa base, partant de l'ouest allant vers le levant. Là, au lieu de ruines de bâtiments, je rencontrai des débris humains. C'étaient des os presque réduits en poudre et d'une friabilité telle qu'en les touchant pour les dégager du sol ils se brisaient. Pour la plupart ils appartenaient à des squelettes entiers et conservaient leurs rapports anatomiques, couchés horizontalement les pieds vers l'est.

Je ne les décrirai pas : qu'il me suffise de remarquer que sur une vingtaine de sujets un seul avait le crâne allongé dans son diamètre antéro postérieur et que les autres, hommes ou femmes, avaient la tête presque ronde par l'écartement des pariétaux. J'en signalerai particulièrement deux sur la quantité : l'un, parce que plusieurs de ses os, le temporal droit, je crois, l'humérus et l'avant-bras du même côté, ont subi l'action du feu ; l'autre, parce que sa taille dépassait de beaucoup celle des autres squelettes et que plusieurs insignes indiquent qu'il avait occupé un certain rang.

La première partie découverte fut la tête, sous laquelle était un *broc* en terre cuite, dont les contours de l'ouver-

Digitized by Google

ture étaient couverts d'un vernis vert. Il ne contenait que du sable.

Mis à nu sans en rien déranger, ce squelette me parut mesurer, à peu près, cinq pieds sept à huit pouces de longueur; à côté de ses consorts, cette taille était extraordinaire, ceux-ci n'ayant guère que cinq pieds deux ou trois pouces, au plus. Mais c'est surtout son crâne qui fixa mon attention. Il était bien conformé, spacieux, se terminant en avant par un frontal haut et large, ayant ainsi les caractères auxquels on reconnaît les signes d'une intelligence étendue. Seul, le pariétal gauche avait cessé d'être à l'état normal; il portait une fracture assez régulière, avec enfoncement du fragment.

Cependant, tout l'intérêt n'était pas là seulement. Le pied droit du squelette en offrait au moins autant : l'astragale et le calcaneum étaient colorés en bleu verdâtre, et, sous ce dernier os, apparut un morceau de métal rongé de rouille. Retiré avec précaution, cet objet se trouva être un fragment de branche d'éperon en cuivre doré.

Enfin, dans la dernière tranchée ouverte tout à fait au nord du tertre, je découvris deux pièces de monnaie, assez frustes, mais sur lesquelles on peut lire les indications nécessaires pour les attribuer à Richard II, roi d'Angleterre,

Que peut-on conclure de tous les faits ci-dessus ?

1° Que l'ordre parfait dans lequel étaient rangés les squelettes indique des sépultures soignées ;

2° Que les lieux dits *dune* de l'église, *lette* de l'église, limitrophes de la rangée des dits squelettes, dénotent que la sépulture a dû être faite dans un cimetière;

3° Que la villa *Seuba* comprenait, au moins, dans ses dépendances quatre kilomètres carrés de territoire, bornée au sud par Baron-Capette et au nord par le bois de Capette, ainsi qualifiés, parce que l'un des barons qui en fut propriétaire portait, sans doute, la cape, comme les écoliers du collége de Montaigu;

4° Qu'au milieu de ce périmètre s'élevait la chapelle féo-

Digitized by Google

dale, décorée de fresques, pouvant contenir quarante ou cinquante personnes environ;

5° Qu'elle existait très-vraisemblablement sous le règne de Richard II, c'est-à-dire de 1377 à 1399;

6° Qu'elle a été détruite par les flammes;

7° Que les ossements brûlés trouvés dans le cimetière font soupçonner qu'un homme a été consumé en même temps qu'elle;

8° Que le grand squelette portant des éperons dorés doit être celui d'un personnage féodal, et que sa grande taille le faisait désigner pendant sa vie par le surnom de Grand, comme à l'époque on appelait Richard Ier Longues-Jambes et Henry le Jeune Court-Mantel;

9° Que l'appellation de la lette du Grand-Baron donnée au terrain sur lequel l'église était bâtie, lui vient ou de ce que le personnage représenté par le squelette aux éperons en avait été propriétaire, ou bien parce qu'il y a été enseveli;

10° Enfin que le personnage supposé être le grand Baron est mort à la suite d'un coup violent reçu sur le pariétal gauche.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME NOTICE

SUR

QUELQUES VIEILLES CLOCHES

du département de la Gironde [1];

Par M. E. PIGANEAU.

Lorsque dans ma notice sur quelques vieilles cloches du département, notice insérée dans le tome III de nos publications, je disais que j'étais loin de prétendre avoir dressé un catalogue, même à peu près complet, de nos vieux monuments campanaires, j'étais assez dans le vrai, et me proposais d'ailleurs de donner suite à mes recherches. Aussi, dans les excursions archéologiques que j'ai pu faire depuis cette époque, n'ai-je pas manqué, chaque fois que je visitais une église, de m'enquérir de l'âge de la cloche, et quand il m'était répondu qu'elle était ancienne, d'aller voir au clocher l'inscription et la date imprimée sur le bronze séculaire. Souvent, je le déclare, il a fallu m'armer d'un certain courage, car généralement ces monuments aériens ne sont pas d'un abord facile, par exemple, à Beau-

---

(1) Voir t. III, p. 97 et suivantes.

Digitized by Google

rech et à Cambes, où les cloches se trouvent suspendues au milieu d'échafaudages en forme d'X; que l'on juge à quels efforts d'équilibre doit se livrer l'explorateur, surtout lorsque derrière lui, à quelques centimètres, s'ouvrent béantes les longues et larges fenêtres de la tour qui lui offrent une perspective assez exempte de charmes. Ailleurs, comme à Puynormand, à Cadillac, etc., c'est une petite promenade gymnastique sur des poutres transversales aussi élevées qu'étroites; d'autres fois encore, comme à Gours, à Pujols, à Bonnetan, à Benon, etc., c'est une ascension sur des échelles d'une solidité douteuse; à Camps, à Cornemps, à Omet, sans avoir ce que l'on appelle le *pied marin*, j'ai dû arpenter partie ou le tout de la toiture; maintes fois enfin, à Haux, à Potensac, au Tourne, tout en admirant d'ailleurs le vaste panorama qui d'ordinaire se déroule du haut des clochers, j'avais à conserver d'abord mon aplomb sur les étroites parois des baies du campanile, et je devais, à l'instar du Quasimodo de Notre-Dame de Paris, étreindre fortement le *monstre* d'airain afin d'en épeller l'inscription circulaire. Il faut, me direz-vous, être animé de l'amour de la science; aussi croirais-je avoir bien mérité de la Société Archéologique, et puis... si la Renommée au cent trompettes vient un beau matin me décorer de quelque distinction héraldique, je choisirai pour mettre dans mes armes, entre autres pièces parlantes, une *cloche bataillée d'argent sur champ d'azur*.

Jusqu'à présent, j'ai pu découvrir quelques cloches vénérables à ajouter à la première liste; elles vont faire l'objet d'une seconde notice en attendant de nouvelles pérégrinations.

D'abord, et avant d'entrer en matière, je rappellerai ma première étude, tome III, page 104, où je cite la cloche de Cambes datée de 1610, qui porte pour suscription ces mots : PRO S^T MARTIN DE CAMBES INTER DVO MARIA DN GALATEAV SENVICE SAMP. DORNANO ABB. S. CRV. PATRINO ET DNA CVIO DE LA MOTHE DE CAMBES MATRINA. J'émettais un doute sur

Digitized by Google

le sens du mot CVIO. Je puis dire aujourd'hui que ce mot CVIO (peut-être y a-t-il un G au lieu d'un C, et ce que j'ai dit plus haut du clocher de Cambes expliquerait facilement une erreur de ma part), je puis dire que le mot CVIO n'est que l'abréviation du nom propre GVIONA, Guyonne, de même que le mot SAMP est celle de Sampetro.

C'était une Guyonne de la Mothe de Cambes qui, avec Sampetro d'Ornano, abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, et fils du maréchal, honora de son patronage la cloche de sa paroisse, car il existe encore à Cambes la maison noble des Lamothe, demeure qui, remaniée sans doute postérieurement, abritait la famille de la jeune marraine. Guyonne de La Mothe de Cambes était encore en 1610 une jeune damoiselle, car un titre de 1624 (archives de notre collègue M. R. Durat), la qualifie de dame de Barrault. Cette alliance avec l'héritier de l'illustre famille des Jaubert de Barrault, fils du sénéchal du Bazadais Antoine Jaubert de Barrault mort en 1613, la rendait belle-sœur de Jean Jaubert de Barrault, évêque de Bazas, de l'an 1611 à 1629, puis archevêque d'Arles.

Il y a encore, si je ne me trompe, dans la paroisse de Cursan (Entre-deux-Mers) la maison noble de Barrault, et le château de Jaubert ou Jaubertes dans le voisinage de Langon.

Cela dit, passons maintenant par rang de date aux cloches dont j'ai à vous entretenir.

Dans le clocher de Targon se trouve une petite cloche de l'église de Toutigeac. Cette ancienne paroisse, dont le temple devenu un cellier vient d'être démoli, est maintenant annexée à Targon, chef-lieu de canton. Voici l'inscription, en lettres gothiques, que j'ai relevée sur la cloche :

faicte lan mil v^c xvii pour s gens de toutigat.

Je dois à M. Guérin, curé d'Arveyres, la communication de l'âge d'une cloche (1523) à Pomerol, près Libourne, la-

Digitized by Google

quelle cloche a été refondue en 1853, M. Guérin étant alors curé de Pomerol.

L'église Saint-Seurin de Rions possède trois cloches, une moderne dont nous n'avons pas à parler, une de 1542, la troisième date de 1622. Celle du XVIe siècle porte cette inscription L MVCXLII PR ꝗRAZPTZVZES. La date se lit facilement ainsi que le mot suivant PRO, ou POUR ; quant à cet assemblage de lettres dont la première est retournée et formant peut-être un mot allemand, je m'y perds, et si quelqu'un de nos confrères expert en hiéroglyphes veut bien nous en donner l'explication, nous devrons lui en savoir gré.

Sur la cloche de 1622 (j'anticipe pour n'avoir pas à y revenir), on lit : IHS MA (Jesus Maria), LAN^EE 1622 JE SVIS FAICTE POVR S^T SEVRIN DE RIONS ESTANT CVRE M^E CRAINSAC M^E PASCHAL JVGE M^RE BERNARD PROCVREVR JVRATS DVRIGEAV I PEYRONIN H SALIN P DELAHORE PARRIN H S^R BERTRAND MARRINE DAMOIZELLE M DE LA TASTE.

Nous verrions par là, si nous ne le savions déjà, que Rions était un chef-lieu de justice, et qu'en qualité de ville fermée, elle était administrée par une jurade.

M. Léo Drouyn, dans ses *Variétés Girondines*, t. I, p. 77, signale les cloches de Naujan de 1552 : LAN MVCLII POVR LA P. DE S^T PIERRE DE NAVJAN, et de 1676 : JAI ESTE FAITTE POVR L'EGLISE S^T PIERRE DE NAUJAN ENTRE DEUX MERS AUX DEPENS DE LA FABRIQUE 1676, PARRAIN M^E J LACOMBE LICENCIE EN DROIT ET JVGE DU COMTE DE BLAIGNAC ET MARREINE DEMOISELLE I DE CHARTRES DARPAILHAN, puis celle de Lugagnac de l'an 1557 (*Var. Gir.*, page 52) : LAN MCCCCC LVII ET LE XXVI DE MARS LA PNT CLOCHE A ESTE FAICTE POUR S^T MARTIN DE LUGAIGNAC.

Notons en passant qu'il est rare de voir figurer sur une cloche la date précise du mois et du jour de sa fabrication.

On lit dans la *Chronique bordelaise* de Delurbe, page 80, qu'une cloche de l'Hôtel de Ville de Bordeaux fut *refondue* en 1570 par un nommé Colon, et à la page 81, que la grande

Digitized by Google

cloche de l'Hôtel de Ville faite et refondue à neuf, fut bénite sous la libéralité de Madame de Gourgues.

La cloche de Camps (arrondissement de Libourne), à la date de 1583, porte une courte inscription gothique (deux ou trois mots seulement) à peu près illisible.

Enfin celle du Fieu (même arrondissement) remonte, m'a-t-il été assuré, à l'an 1584, et celle de Saint-Seurin d'Artigues, près Bordeaux, est aussi du XVIe siècle.

Dans un ouvrage publié récemment à Libourne, *Histoire de la ville de Coutras et de ses environs*, par M. J. Ed. Fellonneau, avocat, 1878, on lit à la page 151 ce qui suit : « Le 11 août 1599, deux cloches neuves, dont on dotait » l'église de Coutras, furent bénites par Messire de Lamar- » thonie, vicaire. Cette cérémonie était commémorative du » rétablissement du culte romain dans l'église de cette » ville. Les parrains et marraines furent, de la plus grosse » cloche, Meydon, notaire royal, et Marie Fréneteau, et de » la plus petite, Jean de Salle, fils du capitaine de Salle, et » Mlle Marie Roi. »

Le XVIIe nous offre les cloches suivantes :

Celle du Tuzan (arrondissement de Bazas), dont M. le Curé du lieu m'a donné communication : IHS MA IE SVIS FAICTE POUR LEGLISE S^T JEAN DUTVZAN M FRANCOIS BERNARD R (recteur), FR PIERRE DV BOURG 1620.

On voit des fleurs de lys entre chaque mot, selon un usage assez général à cette époque. J'ai signalé plus haut la cloche de Rions 1622.

Dans son très-intéressant ouvrage intitulé *Monographie de la commune de Saint-Loubès*, le regretté M. Augustin de Comet signale une petite cloche de 1623, de la chapelle de la maison noble de Labatut (même paroisse), où elle est conservée.

M. Drouyn cite une cloche de Saint-Sulpice d'Izon, baptisée le 31 mars 1635 par Cantin, curé. (*Promenades archéologiques*, t. II, p. 36 de nos publications.)

A Puynormand, chef-lieu d'une ancienne juridiction

Digitized by Google

très-étendue dans le pays d'entre Isle et Dordogne, j'ai lu sur la cloche de l'église paroissiale : IHS MA JE SVIS POVR LEGLIZE DE SAINCT HILLAIRE DE PVINORMAN PARIN JEHAN COUZOT JVGE MARINE MARIE CASTETS DAMOIZELLE 1641. Je ferai remarquer qu'ici comme sur plusieurs autres cloches du XVIIe siècle les z ont à peu près la forme du chiffre arabe 3.

La cloche de Francs, commune voisine de la précédente, date de l'an 1675, et je sais par M. Vauthier, fondeur de cloches à Saint-Émilion, qui a un frère curé à Saint-Cibard, autre paroisse limitrophe, dont Francs est annexe, que l'église de Saint-Cibard possède une cloche très-ancienne.

L'état civil, ou plutôt le baptistaire de Quinsac, nous révèle l'existence d'une cloche outre les trois que j'ai déjà signalées dans ma première notice : « Aujourd'huy le 28 jan-
» vier 1674 a été baptisée la petite cloche de la paroisse de
» Saint-Pierre de Quinsac, par moy de Filhol prestre com-
» mis et député par Mgr l'archevesque de Bourdeaux primat
» d'Aquitaine, parain Jean Crémier fils naturel de Pierre
» Crémier le jeune, et marraine Magdelaine Bodiat fille
» naturelle de Bodiat..., en presance de plusieurs tes-
» moings. » Cette cloche n'a pas survécu à la révolution.

Nous avons vu déjà un membre de la famille Crémier figurer comme parrain de la cloche de Quinsac, de 1684, laquelle vient d'être refondue par M. Vauthier.

M. le curé de Saint-Michel de Rieufret, auteur d'une petite brochure sur son église, en mentionne la cloche datée de 1664.

C'est encore dans les vieux registres que je retrouve la trace de l'ancienne cloche de La Roque de Cadillac refondue en 1869. C'est un reçu du fondeur; j'en respecte l'orthographe, aussi curieuse peut-être que la cloche elle-même ; on y voit ce que pouvait coûter alors une cloche :

« *Je soussine confese avoir reseu la soume de vingt une*
» *livres demie par les mens de monsieur le cure de Laroche*

Digitized by Google

» *et de sinquante six livres et demie par les mens de l'ou-*
» *vrier de la dicte eglise et ce pour le payement tant de la*
» *fonte d'une cloche que de laugmentation dicelle consentant*
» *que le dict s^r cure se fasse rembourser a la fabrique ce*
» *quil avance et tenant quitte la dicte fabrique. A la*
» *Roque ce* 28 *mars* 1679 *Signé Abadie fondeur.* »

J'ai cité dans mon article sur Moulis, l'*extrait de baptême* d'une cloche de cette paroisse, cloche baptisée en 1694 sous les auspices de messire Joseph Jean Baptiste le Blanc de Mauvesin écuyer, et de Marie Nicolle de Blanc, sa sœur apparemment, petits enfants de messire Pierre de Blanc, conseiller au Parlement de Bordeaux.

Une phrase symbolique d'un latin fort peu cicéronien et compromis sans doute par le défaut d'érudition ordinaire aux ouvriers fondeurs commence l'inscription de la cloche de Pujols en Cernès.

OHT VOX SONET IN ORIBUS VESTRES IN HOC JESU ET DE GNENU PIETATUR ET CURATUR & DILIGA MAGISTRI B. ANNO DNI 1682 FABRICATA PAREIN MESSIRE BERNARD DE PORTEPAIN DE LA SALLE DU CIRON MYRAN RETONIS CHEVALIER SEIGNVEVR DE LA SALLE DV CIRON CAUAT COURBIAT BARON DE S^T MEDARD ET AUTRES PLACES CONCEILLER DU ROY EN SON PARLEMENT DE GUIENNE MARRAINE DAMOISELLE CATHERINE DE PORTEPAIN DE LA SALLE DU CIRO LA FILLE FABRIQUEUR DUTACHON ET LA CASSAGNE.

C'est cette maison de la Salle du Ciron dont j'ai donné un dessin dans ma notice sur Budos. Cette charmante habitation qui a conservé son cachet du XVIe siècle, est entourée d'une magnifique garenne que borde le Ciron, sur lequel est assis, et tout près, le vieux moulin de la Salle. Cette belle propriété autrefois à M. Emérigon appartient actuellement à M. Pouchan.

Pour clore, momentanément du moins, la série du XVIIe siècle, je signalerai une cloche étrangère, il est vrai, au département, que j'ai vue dernièrement chez M. Vauthier chargé de la rajeunir. C'est celle de la commune de Rou-

Digitized by Google

zède (Charente), canton de Montbron. J'en parle parce qu'elle indique un nom de fondeur.

I AI RECU LA BENEDICTION SOVS LINVOCTION (*sic*) DE LA BIENHEUREUSE VIERGE AUGUSTE MARIE PATRONNE DE CETTE EGLISE PARROISSIALE DE ROUZEDE MON PARRIN A ESTE M^E FRANCOIS TAVE CVRE DUDIT ROUZEDE ET MA MARRAINE DAMOIZELLE JEANNE LOURADOURX SA NIECE M^E FRANCOIS JOSEPH LOURADOURXS PRETRE SECONDAIRE HONNORAIRE JEAN MOBLLET LAMENACDE SYNDIC FABRICIEN 1675 FRANCOIS COCHOIS FONDEUR BOFILS ADJUDICATERE.

Le chiffre 6 de la date figure à peu près un 8 dont il manquerait la courbe inférieure. C'est évidemment une faute de l'ouvrier qui n'aura pas eu à sa disposition le chiffre voulu, et n'aura pas suffisamment réussi à transformer un chiffre 8 en 6; la forme des caractères me porte à restituer la date 1676; pour être mieux fixé, on pourrait probablement consulter le baptistaire de la paroisse de Rouzède.

Le XVIIIe siècle, époque du plus grand nombre des cloches qui nous restent antérieures à la Révolution, a vu, en 1733, fondre et baptiser la cloche de Donzac en Benauge, et aujourd'hui remplacée par une moderne. La tradition l'attribue à des fondeurs espagnols.

L'église de La Teste de Buch, outre deux cloches récentes, en possède une de 1734 sur laquelle on lit : ANNO DOMINI 1734 DOMINUS PETRUS PENAULT RECTOR ECCLESIÆ STI VINCENTII DE LA TESTE FIDE EX AUDITU ME CONTRUXIT AD MAIOREM DEI GLORIAM VIRGINIS MARIÆ PATRINUS DOMINUS IOHANNES BAPTISTA AMANIEU DE RUAT EQUES CAPTAL DE BUCH BARO DAUDENGE CONSILIARIUS IN SENATU FAB D (dominus) BERTRANDUS BALESTE MARICHON.

Un descendant de ce Baleste Marichon est décédé, il y a deux ans environ, après avoir rempli honorablement à Bordeaux les fonctions du notariat. Nous retrouverons plus loin un membre de cette famille. D'autre part, la cloche de La Teste semble nous indiquer que le Captalat de Buch

Digitized by Google

qu'avaient illustré les Grailly, les de Foix, les d'Épernon avait au commencement du XVIIIe siècle bien perdu de son importance militaire.

M. Vauthier, de Saint-Émilion, avait ces vacances, dans son atelier (il l'a peut-être encore), une cloche de petite dimension où j'ai lu : S PECTRE ET SANTA BARBARA ORACTE PRO NOBIS 1733 P.P. D.L. M.M.T.L. Chaque mot séparé par des fleurons, et chacune des consonnes terminales par des étoiles : s^t Pierre et sainte Barbe, priez pour nous. Je laisse à de plus habiles le soin de compléter l'inscription. Remarquons néanmoins les deux C qui se trouvent l'un dans le corps du mot PECTRE, l'autre à ORACTE où ils sont parfaitement inutiles, et l'absence de la même lettre au mot SANTA où elle eût été plus à sa place. Mais ce que notre cloche offre de plus curieux est la représentation de sainte Barbe, bas-relief qui mesure 0^m 32 de hauteur et dont voici le dessin réduit.

M. l'abbé Pardiac décrit, dans sa notice sur les cloches de Bordeaux, une cloche de l'église Notre-Dame, cloche dédiée à sainte Barbe et ornée comme celle qui nous occupe d'une image de la sainte. « Ce bas-relief, dit-il, représente tous les caractères de l'art au XVIe siècle : cheveux » épars, ondoyants formant autour du front une couronne, » comme la coiffure de Diane chasseresse ou de la Vénus » de Milo ; seins fortement accentués, costume collant en » haut, large en bas avec des manches bouffantes, taillades..... La sainte tient à la main la palme du martyre..... » et plus loin « sainte Barbe est habituellement » représentée tourelée, c'est-à-dire avec la tour dans » laquelle elle avait été enfermée..., etc. » (voir p. 32, 33.) « La tour, dit-il encore (p. 34), est chez les Latins l'attribut distinctif et caractéristique de sainte Barbe. Les Grecs, au

Digitized by Google

contraire, négligeant cet attribut, la représentent avec une couronne sur la tête en mémoire de sa noble origine, les cheveux flottants sur les épaules; la main gauche pendante et ouverte, la main droite armée d'une croix qu'elle appuie sur sa poitrine.... » Or, dans la cloche que je cite, la sainte, et c'est évidemment sainte Barbe, puisque l'inscription le dit et que l'image est celle d'une femme, la sainte n'est ni grecque ni latine, elle porte une espèce de costume de nonne, ses bras sont croisés, et l'on prendrait aisément ce bas-relief pour une œuvre du XIIIe ou du XIVe siècle si l'on n'était averti de la date par l'inscription elle-même. Après tout, serait-il permis de supposer que le fondeur n'ayant pas ce jour-là juste sous la main une sainte Barbe classique, soit même par ignorance de l'hagiographie, se serait servi de la première sainte venue?

« La présence de la pieuse figure de sainte Barbe sur les » cloches, écrit encore M. l'abbé Pardiac, s'explique faci- » lement..... Son nom, en latin, *barbara*, qui rappelle la » *barbarie* paternelle dont elle fut la victime et qui a éclipsé » celui qu'elle tenait de ses parents païens, brille dans la » litanie des saints du missel..... On invoqua sainte Barbe » pour obtenir une mort chrétienne..... On invoqua la glo- » rieuse martyre contre la foudre, en associant son culte » à celui de sainte Agathe, de sainte Luce et de saint Jean » l'Evangéliste, etc. »

Nous voyons qu'on associait également le culte de saint Pierre à celui de la patronne des artilleurs et des artificiers. La cloche dont je viens de parler a été envoyée de Bordeaux, m'a-t-on dit, mais sans m'en expliquer davantage la provenance.

Nous savons que les cloches de Montprimblanc et d'Aillas sont dédiées à sainte Barbe fort honorée aussi en Normandie.

Cette image de sainte Barbe est accompagnée d'une croix formée de petits carrés renfermant chacun une étoile. Les bras en sont terminés par des losanges ornés d'une

Digitized by Google

rose, et sur l'extrémité de ces bras sont placés obliquement, comme de gros clous disproportionnés figurant sans doute les clous de la Passion. La croix repose sur trois marches dont les compartiments sont chargés de roses quadrifoliées.

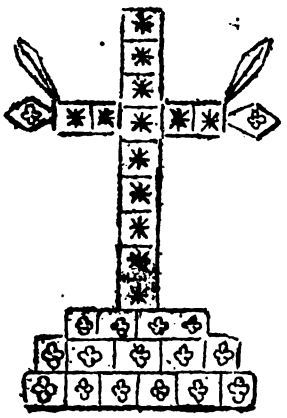

Si M. l'abbé Pardiac a doté l'archéologie bordelaise d'une intéressante notice sur les cloches de notre cité, nous en devons une autre non moins intéressante à M. Burgade, ancien bibliothécaire et archiviste de Libourne (auj. décédé), sur les cloches de cette dernière ville. Dans cette brochure sortie des presses de M. J. Delmas, Bordeaux, 1872, et vendue alors au prix minime de 50 centimes pour la libération du territoire, l'auteur, après un historique sommaire de l'usage des cloches, mentionne : 1° comme appartenant au XIIIe siècle la cloche de l'ancienne église Saint-Thomas de Libourne, et aujourd'hui placée dans la chapelle de l'hôpital, jadis chapelle des Recollets; 2° une cloche donnée à la chapelle Notre-Dame de Condat par Éléonore d'Aquitaine, laquelle cloche refondue au XVIe siècle fut brisée en 1793; 3° la cloche ou tocsin de l'hôtel de ville, qui sonna le couvre-feu, comme l'entrée dans leur *bonne ville* de Libourne, des rois d'Angleterre et de France, puis les solennités des élections de la Jurade; 4° la cloche de l'horloge publique qui donna lieu en 1749 à un incident curieux qui marque jusqu'à quel point méticuleux était poussé l'amour-propre des édiles libournais du XVIIIe siècle; 5° la cloche de la tour Richard, dite du Grand-Port, cloche du XIVe siècle; 6° l'ancienne cloche de Notre-Dame de l'Épinette, brisée à la Révolution; 7° celle donnée aux Récollets après la restauration du culte, et qui avait été *faite lan* 1531 *pour Saint-Genis de Bonzac;* 8° la cloche dite de

Digitized by Google

Saint-Nicolas, aujourd'hui à l'église Saint-Jean; 9° celle (aussi à l'église Saint-Jean) baptisée le 11 janvier 1692, sous l'invocation de sainte Françoise; 10° la cloche Magdelaine (aussi à Saint-Jean), dont le baptême eut lieu le 1er août 1735; 11° la cloche Élisabeth bénite le 4 juillet 1765 et refondue dix ans après; enfin 12° la cloche Marie-Magdelaine, dite la cloche des Pauvres, bénite le 10 janvier 1711.

Les sept autres cloches libournaises, citées par M. Burgade, sont modernes.

La cloche de Gours (arrondissement de Libourne), date 1733, porte cette inscription : POUR ST PIERRE DE GOURS P. IVLIEN C (curé) MR ARDOVIN DE GAUFRETEAU SEIGNEUR DE PUYNORMAND LIEUTENANT GENERAL DES ARMEES DU ROY P. (parrain) JEANNE MARIE THEREZE DAMOU DAME DE CHALLON M. (marraine) I DISCIET I VILLEMON I MOURGONT M COMPAIN JOUVEYRANS 1733.

C'est à cette illustre famille des Gaufreteau, qui a fourni un abbé à La Sauve et un amusant chroniqueur à l'histoire (*Chronique bordeloise,* par Jean de Gaufreteau, de 1240 à 1638), que l'on doit la reconstruction en 1605 de l'église de Francs.

Autre cloche de l'an 1735 vue chez M. Vauthier; elle vient de Mussidan (Dordogne). Je livre son inscription à la sagacité de nos paléographes :

D.D. LAFCEPFP (croix pattée), DMR DGR. LEDCHE DLFM (croix pattée), ARMNPD CMT HEL VEYSSIERE CRE (curé) D. MASSIDAN ; 1735. La lettre U de Mussidan est un V renversé. La croix qui accompagne l'inscription est ornée de fleurs et d'arabesques. Il y a de plus un petit bandeau sans ornement, posé en sens oblique.

A Notre-Dame de Cornemps, curieuse église du pays d'Entre-Dordogne, église dont une moitié du côté de l'ouest n'est qu'une ruine majestueuse (1), à laquelle, depuis un

(1) On y voit l'appareil en arête de poisson.

Digitized by Google

demi-siècle, disent les gens de l'endroit, le temps n'a pas renversé une seule pierre, j'ai pu voir et examiner, je ne dirai pas *à mon aise,* une petite cloche sans date ni inscription, mais qui m'a paru assez ancienne, à en juger par les écussons frustes qui décorent la zone supérieure.

Une autre cloche, bien que depuis longtemps détruite, mérite, ce me semble, d'être mentionnée ici, à cause de certaines particularités historiques que m'ont fournies les registres de la paroisse de Saint-Sulpice de Faleyrens. J'ai déjà dit qu'il existe au clocher de cette église une cloche de 1545.

Voici ce que consignait dans son registre, à la date de 1755, le bon curé de Saint-Sulpice :

« *Je soussigné curé de la parroisse de St Sulpice de* » *Fallerens, certifie que le dix du mois de juin mil sept* » *cent cinquante cinq a été bénitte la seconde cloche de la* » *dite parroisse qui avoit été fondue le 4 dudit mois et an* » *que dessus et que Me Berthomieu chanoine du chapitre* » *de St Emillion a fait la cérémonie de la bénédiction sur* » *la permission que j'avois obtenue pour luy de Mgr l'ar-* » *chevêque étant en visite à Libourne, en sorte que c'est à* » *ma prière et sollicitation que le dit s^r^ Berthomieu a fait* » *la dite cérémonie et que M^rs^ les Maire et Jurats de* » *St Émillion ont été parrains et qu'en qualité de seigneurs* » *hauts moyens et bas justiciers de la ville et juridiction de* » *St Émillion, ils ont pris place dans le sanctuaire de notre* » *église, et que tous les honneurs deus aux seigneurs hauts* » *moyens et bas justiciers leur ont été rendus, comme l'en-* » *cens ainsi que les autres honneurs, le tout pendant la* » *grande messe qui a été chantée, à laquelle M^rs^ les dits* » *Maires et Jurats ont assisté avec leur livrée ou chaperon* » *à la satisfaction de toute la paroisse. La ditte cérémonie* » *faite en présence des soussignés. La ditte cloche fondue* » *aux dépens de la paroisse.* Signé BERTHOMIEU *ancien prê-* » *tre et chanoine commissaire par Mgr l'archevêque.* » I. FÉLIX *faisant les fonctions de diacre,* LAMÉGIE *faisant*

Digitized by Google

» *le sous diacre*, PEVÈS *chanoine théologal*, PERREZ, Les-
» cure *jurat*, BOUQUEY *maire et gouverneur*, JOURDAN *jurat*
» *et gouverneur*, MALINEAU *pr* (premier) *syndic*, LESCURE
» MONTRAMBLES *ancien mayre* (sic), LAVAU *entien* (sic) *maire*
» ALLEXIS LAVAU, FOURTIN *trésorier chappier*, DESEZE *curé*. »

Cet acte nous montre avec quel cérémonial officiel se faisait jadis le baptême d'une cloche; mais poursuivons la relation du curé Desèze :

« *Il faut observer*, ajoute-t-il en forme de post-scriptum,
» *par rapport à la réparation de la susdite cloche que Mme*
» *de Jongleins, veuve de Mr de Canolles de Lescours avoit*
» *propozé de la faire fondre à ses despens en ce qu'il luy*
» *seroit permis d'y faire mettre dessus son nom et celluy*
» *des Canolles, ses armes et celles des Canolles, proposition*
» *que je rejette. En conséquence, la cloche a été faitte aux*
» *dépens de la parroisse et de quelques messieurs de Saint*
» *Emillion bien tenans, sans que la ditte dame y ait contri-*
» *bué en aucune façon et le nom de messieurs les maires et*
» *jurats de Saint Emillion est inscrit sur la dite cloche et*
» *trois fleurs de lys qui sont les armes du Roy avec les qua-*
» *lités des dits maires et jurats. La ditte cloche pèze six*
» *cent moins cinq livres. Desèze, curé de Saint Sulpice.* »

Or, voici l'explication du motif qui faisait rejeter par le curé la proposition de Mme de Lescours. Le curé le détaille dans son registre, et on le trouve dans l'ouvrage de M. Guinodie, *Histoire de Libourne et de son arrondissement*, t. II, pages 358 et 359.

Déjà en 1683, une dame Moneins, veuve du sieur de Canolles, seigneur de Lescours, d'intelligence avec le curé de la paroisse, avait fait peindre une litre dans l'église de Saint-Sulpice, s'en déclarant patronne. Les maires et jurats de Saint-Émilion, dont la juridiction s'étendait sur le bourg de Saint-Sulpice, firent effacer les armoiries que la dame Moneins, décédée en 1726, ne songea plus à faire rétablir. Mais, en 1752, Mme de Jongleins, veuve de François-Joseph de Canolles, seigneur de Lescours, fit pé-

Digitized by Google

nétrer à une heure du matin, le 15 septembre, dans cette église une douzaine d'individus qui quatre heures après avaient *barbouillé* (dit M. Guinodie) un large cordon noir sur les parois des murs et commencé à peindre les armoiries des Lescours. M. Guinodie omet ici quelques lignes du curé. Celui-ci soupçonne son sacristain d'être tacitement d'accord avec la noble dame, car il vint sonner l'angelus à quatre heures au lieu de cinq, heure réglementaire, et cette erreur volontaire du sonneur de cloches permit aux affidés de s'introduire dans le temple pour effectuer leur besogne avant que la population put s'en apercevoir. Toutefois quelques paysans qui les avaient vus se hâtèrent d'aller à Saint-Émilion prévenir la municipalité. Bientôt la dame Jongleins vit arriver dans son château trois jurats pour lui demander des explications sur son entreprise; elle déclara avoir des droits et fixa un délai pour exhiber ses titres. Les Jurats se retirèrent et *attendirent vainement*, dit M. Guinodie; ils lui signifièrent d'effacer la litre; elle leur répondit en leur intentant une action devant le sénéchal de Libourne.

Le curé raconte un fait plus catégorique. Les *jurats*, dit-il, *procédèrent* au *biffement* des armoiries.

Quant au procès qui s'en suivit, malgré la protection de M. de Tourny, la dame Jongleins fut condamnée le 4 septembre 1753 en cour du Sénéchal; elle interjeta appel devant le Parlement, lequel, par arrêt du 21 mai 1753, ordonna le rétablissement de la litre sans préjudice pour les maires et jurats de se pourvoir au pétitoire : ceux-ci furent condamnés à 2,503 livres 18 sols de dépens, mais pour solder cette somme l'intendant permit aux magistrats, par ordonnance du 28 novembre 1755, d'imposer les neuf paroisses de leur juridiction. Trente années d'une paisible jouissance du droit de litre dans l'église de Saint-Sulpice s'écoulèrent pour les marquis de Canolles Lescours; ce temps était nécessaire pour la prescription de l'arrêt du Parlement. Le dernier jour expiré, les jurats de Saint-

Digitized by Google

Emilion convoquèrent, le 28 mai 1784, une assemblée générale à l'hôtel de ville, les syndics des paroisses refusèrent formellement d'y assister, néanmoins les bourgeois délibérèrent à l'unanimité de supplier l'intendant d'accorder la liberté à la commune de poursuivre le marquis devant le Sénéchal de Libourne pour l'abolition de la litre....., le Sénéchal confirma le jugement de 1753, etc. (Guinodie, t. III, p. 359). Le marquis de Canolles, dit plus loin cet auteur, poussé du dépit de voir ses armes expulsées de l'église, vendit son château à un colon, M. Villemenot.

On conçoit qu'une affaire d'une telle importance pour l'époque avait dû glisser un levain d'inimitié entre le pasteur Desèze et l'arrogante aristocratie de Saint-Sulpice (1).

Pour la cloche de 1755, à laquelle le curé avait si formellement refusé les armes des Lescours, une note des registres de la paroisse va nous dire ce qu'elle devient.

La seconde cloche de notre église qui avoit été refondue l'an mil sept cens cinquante cinq s'étant fèlée la presente année (1771), *notre sindic de fabrique auroit pris le party, pour la remplacer, d'en faire faire une nouvelle de matière neuve, ce qui ayant été exécuté et la ditte cloche neuve ayant été portée et rendue dans notre église, et Mr Boudon vicaire général de ce diocèse, nous ayant permis de la bénir, nous aurions fait la cérémonie de la bénédiction de la ditte cloche dans notre église, le onze décembre mil sept cent soixante et onze assisté de Messieurs maistres Arnaud Largetteau curé de St Brice de Vignonet, et Vidal prêtre chapelain de Mazerat et vicaire de St Martin, qui ont signé avec nous. Deseze, Boudon, Largetteau. Poids de la cloche* 705 *livres.*

Cette nouvelle a dû disparaître à son tour à la Révolution.

Voici maintenant une cloche signée de Poulange ; c'est

(1) Le curé Desèze appartenait à la famille de l'avocat Romain Desèze qui tenta d'arracher à la hache révolutionnaire la tête de l'infortuné roi Louis XVI. La famille Desèze est encore établie à Saint-Sulpice.

Digitized by Google

celle de Saint-Genès de Lombaud, près Créon. Inscription : A ESTE FAITE EN 1760 (fleurs de lys), AU NOM DE DIEU ET DU GLORIEUX S^T GENEST MM^RS PIERRE S^T AIGNAN CURÉ (fleur de lys) FRANCOIS GRENIÉ (fleurs de lys) JEAN FAURE FABRIQUEUR. A ESTE PARAIN M^E JEAN GERMAIN DE BOURAM (fleur de lys) ET MARGUERITE MICHELLE DE BOURAM SA SŒUR (fleur de lys) MARAINE POULANGE FECIT (croix.)

Dans la commune voisine, Haux, se voit le château de la famille de Bourran.

Encore une cloche sortie des ateliers de Poulange. Elle se balançait naguère au campanier ruiné de Potensac (Médoc), vieille église romane actuellement en démolition pour faire place à une bâtisse neuve devant être coiffée certainement de la pointe traditionnelle. L'inscription porte ces mots :

HAUT ET PVISS SEIG. JEAN BAPTISTE DE VERTHAMON PRESIDENT A MORTIER AV PARLEMENT DE BORDEAUX SEIGNEUR DV CARTERA ROMEFORT ET AUTRES LI^X PARRAIN MARIE ANGELIQUE DE MESPLES DAME DESQUIOLLE S^T GOIN ET AUTRES LIEUX JOSEPH LEBLANC CURE EN 1779 POULANGE FECIT.

La famille de Verthamon, très-connue dans le pays bordelais, possède un château style Louis XV (au Castera) tout proche de l'église de Saint-Germain d'Esteuil, commune voisine de Potensac. Il y a un autre château de Verthamon sur les confins des communes d'Haux et de Capian (Entre-deux-Mers.

Sur la cloche de Sainte-Hélène de Lalande, on lit (1) :

MESSIRE J^H DE SEGUR COMTE DE CABANAC BARON D'ARSAC ET DE BELFORT SEIGNEUR DE PAREMPUIRE ET PARTIE DU BOURG DE S^TE HELENE ET AUTRES LIEUX LIEUTENANT GENERAL DE LA GARDE DE SA MAJESTE ET LIEUTENANT DE MAIRE DE LA VILLE DE BORDEAUX PARRAIN (*fleur de lys*) DAME FELICITE DE CHAPERON EPOUSE DE MESSIRE DE VILLENEUVE DURFORT CHEVALIER BARON DE CHANTEMERLE SEIGNEUR DE MACAU LUDON DEHORS ET

(1) Communication de M. Cazenave, curé de Moulis.

Digitized by Google

FIEFS DANS S^TE HELENE MARRAINE (fleur de lys) M^E BROCA CURE ET J^N EYQUEM ET RAYMOND BACQUEY OUVRIERS POULANGE (croix) FECIT 1769.

Certes si toutes nos cloches étaient aussi explicites, on pourrait aisément tracer une carte féodale du département.

Au tour maintenant de celle d'Omet, près Cadillac. Elle mesure 0^m 50 de hauteur, 0^m 55 au grand diamètre de la base et 0^m 30 au sommet. Elle est ornée d'une croix fleurdelysée.

Voici son inscription : DAME ANGELIQUE JACQUETTE DE GOMBAUD MARQUISE DE BOURSIN COMTESSE DE BENAUGE ET CHARLES FRANÇOIS MARIE DE WAVRAY (1) COMTE DE BENAUGE ETIENNE COULON CURE 1774.

C'est cette Angélique Jacquette de Gombaud qui a laissé de grands souvenirs dans la contrée de Benauge, sous le surnom de la *grande comtesse,* d'aucuns disent la *méchante comtesse*. Or, les paysans des environs du château de Benauge racontent qu'un jour un jeune domestique, un enfant, lui ayant présenté une lettre de la *main à la main,* sans l'avoir préalablement déposée sur le plat d'argent destiné à cet usage (2), elle lui fit couper le poignet. Pour moi, je doute fort de la véracité de cette tradition ; l'exagération est chose assez habituelle dans les campagnes comme aussi dans les villes ; le bon Lafontaine nous le démontre assez dans sa fable *les Femmes et le Secret*. Il est possible que la marquise de Boursin ait réprimandé le jeune imprudent inconscient de son étourderie, en ajoutant qu'il mériterait de perdre la main coupable de cet *audacieux* méfait ; et de là, le bruit croissant de village en village d'un châtiment exemplaire.

Quant à la qualification de *méchante* comtesse, n'aurait-

(1) La première lettre est formée de deux v entrelacés ; le fondeur a écrit WAVRAY, dans les titres ce nom est WAVRANS.

(2) On ajoute même qu'il l'avait lue, ce qui est peu probable quand on songe qu'on n'était pas encore sous le régime de l'instruction obligatoire.

Digitized by Google

elle pas plutôt été motivée par les nombreuses rentrées de ses rentes (1) qu'elle dut exiger quelquefois par voie judiciaire de ses vassaux récalcitrants. Je possède d'ailleurs copie d'une pièce imprimée à l'époque qui semble démontrer qu'elle avait su s'attirer, au contraire, l'affection des habitants de sa seigneurie. Cette pièce est la description historique d'une fête donnée au château de Benauge par Mme la comtesse de Wavrans, marquise de Boursin, comtesse de Benauge, à Mademoiselle sa fille, le 24 juin 1781.

« Madame la comtesse de Wavrans, y est-il dit, vient de » donner à sa terre de Benauges une marque signalée de » ses *bontés* et du désir qu'elle a d'y encourager et perpé- » tuer d'âge en âge les vertus dont elle donne un si *rare* » *exemple*. Cette dame vouloit donner une petite fête à » mademoiselle de Wavrans sa fille, âgée de huit ans, » dont l'âme grande et noble au-dessus de son âge fait » chaque jour éclore le germe de toutes les vertus.... » Je vous fais grâce de ce récit que je vais résumer en quelques mots ;

La comtesse veut instituer une fête de la Rosière dans la paroisse d'Arbis; on dresse une liste de douze filles du pays, de 16 à 24 ans. Dix-huit notables en choisissent quatre, et le jour de la saint Jean, après la messe, au milieu d'un grand concours de population, Mme la comtesse, suivie d'une cour nombreuse et assistée des officiers de justice, prend par la main Mlle sa fille et la place sur un trône préparé pour la cérémonie. Le choix commun désigne Jeanne Planeau; le procureur d'office la conduit au pied du trône et la jeune comtesse la couronne *Rosière* en lui disant : *Maman promet à la Rosière deux cents livres de dot paybles le jour de ses noces;* puis la foule fait retentir la salle des cris de : *Vive madame la Comtesse! vive monsieur le comte! vive Mademoiselle! vive la Rosière!* Le reste

(1) Il existe dans la mairie de Donzac un gros registre terrier de la comté de Benauge pour Mme de Boursin à la date du 19 mars 1755.

Digitized by Google

de la journée, qu'une pluie malencontreuse vint gâter, se passa gaîment dans le château, où Mme la comtesse, dit la notice, eut la satisfaction de voir les principales de ses dix-neuf paroisses venir lui présenter, *pour tribut de leur respectueux amour*, tout ce que le pays avait put fournir de plus rare. Il y a loin assurément de cette fête populaire à l'histoire du poignet coupé. Je n'ai point à entreprendre ici la réhabilitation de la mémoire de la *grande comtesse*, mais je crois aussi qu'il faut souvent se défier de ces récits étranges où l'imagination prend une plus large part que la réalité.

Mais pardon de ces digressions qui vous intéresseront peut-être, et retournons à nos cloches. Je n'aurai plus, d'ailleurs, à présent que deux ou trois cloches à vous citer, celle de l'église templière de Benon, en Médoc, qui date de 1776 et fut fondue par Turmeau, je n'en connais pas l'inscription; celle du Pian, en Médoc, fondue en 1780, ainsi que l'atteste l'inscription suivante :

FAITE LAN 1780 ETANT CURE MR PRENDENGAST PARRAIN MRE EUSEBE CHATARD DE SENEJAC MARRINE DAME JOSEPHINE CAROLINE FRANÇOISE JOSEPH UEE (veuve ?) COMTESSE DE VELBRUCK MARQUISE DALESME POULANGE JEAN CRIQ FABRIQUEUR (Croix fleurdelisée).

Notre collègue M. Augier a relevé dernièrement sur la cloche de Belin l'inscription suivante, qu'il m'a gracieusement communiquée :

AU NOM DE DIEU ET A LHONNEUR DE NOTRE DAME MM PIERRE DE ST MARC CURE DE MONS ET BELIN EN 1785 PARRAIN SR PIERRE SAUVAGE COURTIER ROYAL A BORDX INTERPRETE JURE DE LAMIRAUTE DE GUIENNE MARRAINE DAME ELISABEIIT (*sic*) BALESTE MARICHON EPOUSE DE M JEAN NICOLAS DE PUY PENSIONE DU ROY ET ANCIEN INSPECTEUR DE SES FERMES JEAN PATANCHON SINDIC FABRICIEN POULANGE FECIT.

La famille Poulange exerçait encore son industrie au commencement de notre siècle, puisque une cloche de

Digitized by Google

l'ancienne église de Belin est signée Ampoulange à la date de 1808.

D'une cloche à un horloge, il y a une certaine corrélation, puisque la première fait entendre ses notes vibrantes aussitôt que le premier en a précisé l'instant; aussi vous parlerai-je maintenant de l'horloge, chef-d'œuvre de mécanisme, qui fut établi en 1772 dans le clocher de l'église de Rions. Sur une plaque de cuivre, on lit :

CET HORLOGE A ETE DONNÉ L'ANNÉE 1772 PAR M^R LE CHEVALIER DABADIE A LA VILLE ET COMMUNAUTÉ DE RIONS EN RECONNAISSANCE DES DEUX CHEMINS QUI LUI ONT ÉTÉ ACCORDÉS UNANIMEMENT, PAR DÉLIBÉRATION DU 28 JUILLET 1771 SIGNÉE DE MM^RS RAYMOND DE SALLEGOURDE SEIGNEUR ET MR LAFORE CURÉ, DES MAIRE, JURATS ET HABITANS.

A l'autre bout de la plaque sont gravés les mots suivants :

CET HORLOGE A ETE
FAIT PAR BERTRAN BETUS
A BORDEAUX RUE S^TE COLOMBE.

et entre ces deux inscriptions, les armes du chevalier d'Abadie : d'*argent à un arbre terrassé de sinople, au chef de gueules chargé de trois roses d'argent;* supports deux lions, celui de dextre debout, la tête retournée. Couronne de comte.

Vous dirai-je, en terminant, que la loi du 22 août 1792 ne paraît pas avoir été toujours bien ponctuellement exécutée, cette loi dont les articles 4 et 5 prescrivaient le transport dans les ateliers nationaux des cloches des *églises,* des *maisons religieuses,* etc., *généralement de toutes celles qui n'auront pas été conservées comme paroisses, succursales ou oratoires nationaux.* Un certain désordre dut présider à ces opérations, chaque église reconnue comme nationale devait conserver une cloche, moins peut-

Digitized by Google

être pour appeler les fidèles aux exercices du culte que pour convoquer les patriotes aux assemblées primaires; mais nous avons vu plusieurs églises en conserver deux, même trois, alors que d'autres n'en avaient plus du tout, et enfin, avant même comme après le Concordat, beaucoup de cloches étant restées sans emploi, on les distribua à peu près au hasard aux paroisses qui en étaient dépourvues. C'est pourquoi l'on voit des cloches de telle ou telle paroisse se balancer au clocher d'une église étrangère. J'en ai cité maint exemple.

A l'appui, j'ai eu sous les yeux un extrait des délibérations du directoire du district de Cadillac du 22 juillet 1791. Je vais en donner le texte :

« Le directoire du district de Cadillac assemblé : vu la » délibération du Conseil général de la commune de Cadil- » lac du neuf juillet 1791, tendante à ce qu'il soit pourvu » par l'administration du district de Cadillac au remplace- » ment des cloches de l'église paroissiale de Cadillac qui » sont hors de service.

» Le directoire ouï et le requérant, Monsieur le procu- » reur Sindic est d'avis qu'il y a lieu d'avoir égard à la » demande de la municipalité de Cadillac en conséquence » d'arretter (*sic*) que parmi les cloches des églises suppri- » mées, il en sera choisi deux telles qu'il convient pour » l'église parroissiale du chef-lieu d'un district, qui seront » délaissées à la municipalité de Cadillac en remplace- » ment de trois cloches cassées qui resteront à la disposi- » tion de la nation. Deliberé à Cadillac en directoire le » vingt-deux juillet 1791. Signé au registre Deleyre, Geynet, » Pinel, Duluc et nous. Pour copie conforme au registre » Pinel en l'absence des secrétaires.

» Vu la délibération ci dessus et le renvoi au départem^t. » Et ouï M. le procureur sindic le directoire du district » renvoit (*sic*) à la municip^té de Bordeaux pour fournir un » état des cloches dont l'administration peut disposer et » faire ses observations sur celles qui seront nécessaires

Digitized by Google

» pour les églises de St Paul, St Dominique, St Martial de » Bacalan, et sur la possibilité ou impossibilité de satis- » faire à la demande de la municip^te de Cadillac.

» Délibéré en directoire à Bordeaux le 28 juillet 1791 » Mouverie présid^t Labrouche s^re.

» Les maire et officiers municipaux estiment qu'on peut » donner les cloches de St Siméon à la commune de Cadil- » lac. Quant à l'état des cloches dont l'administration » peut disposer et celles qui pourront convenir aux églises » de St Paul et de St Martial, la municipalité a prié » M. Ampoulange notable de la fixer, sur leur dimension » et leur poids, sur celles qui seront les plus propres à » l'étendue de ces paroisses et sur celles enfin qui pour- » ront être destinées à un autre objet. A Bordeaux, dans » la maison commune, le 29 juillet 1791. Saige maire, » Basseterre s^re général.

» Vu la réponse de la municipalité de Bordeaux ci dessus, » le directoire du distrist est d'avis que l'administration » peut offrir à la m^te de Cadillac en échange de ses cloches » celles de St Siméon. Délibéré, ouï M. le Procureur sindic » à Bordeaux le 30 juillet 1791. R. de Meyere vice-prési- » dent Labrouche s^re. » Et en marge : « Renvoyé au district » de Bordeaux pour donner un avis et le faire parvenir à la » municipalité de B^x. Délibéré à B^x ouï M. le Procureur g^al » sindic le 27 juillet 1791. Journu présid., Buhan s^re g^al. »

Voilà donc les cloches de Saint-Siméon de Bordeaux portées à Cadillac; que sont-elles devenues? Je l'ignore. N'auront-elles pas été plus tard converties en monnaies ou en canons, en vertu de la loi du 22 août 1792?

Dans une séance de la Société française d'Archéologie, tenue à Caen le 18 novembre 1858, M. Villers ayant signalé à l'église de Fontenailles une cloche de 1202, la plus ancienne connue en France avec celle de Moissac de 1253, aujourd'hui détruite, citée par M. Viollet-Leduc, et émettant le désir de la voir placée au Musée de Bayeux, M. le

Digitized by Google

docteur Billon exprimait le regret(1) « que l'on ne porte pas » en général aux cloches tout l'intérêt que doivent inspirer » ces curieux objets. Depuis quelques années, fabriques et » curés rivalisent d'activité pour faire disparaître ces ins- » truments et les remplacer par des nouveaux qui, la » plupart du temps, leur sont inférieurs sous le rapport » de la qualité des sons.... » Accueillant les observations de M. Billon, la Societé, dit le rapporteur, espère que les investigations archéologiques, qui se portent en ce moment sur les cloches, auront pour résultat de faire comprendre toute l'importance attachée à la conservation de ces objets, recommandables au point de vue de l'harmonie, de la liturgie et de l'histoire.

Il n'y a pas d'objets d'art, dit M. Villiers (2), qui aient souffert autant que les cloches. « Cassées dans les fêtes, » parce qu'on les sonnait à trop grandes volées, cassées » dans les émeutes, parce qu'elles appelaient à l'insurrec- » tion, brisées et jetées dans les fontes avec du métal » nouveau parce qu'on voulait en avoir de plus grosses, » fondues encore et surtout pour en faire des pièces d'artil- » lerie ou des pièces de monnaie, les cloches ont, dit » M. Didron, de tout temps été assujéties à mille causes de » destruction (3). »

Bref, le temps qui détruit tout et plus encore la main de l'homme, *tempus edax, homo edacior*, les fait tomber une à une. Celle-ci se fêle, vite il faut la refondre; celle-là ne fait plus entendre que des sons aigres et usés, l'ambition du curé, des *fabriqueurs* et *ouvriers* du lieu en exige une plus sonore, et la voilà qui repasse au fourneau. J'ai vu pourtant une cloche, je ne me souviens plus au juste où (4),

---

(1) *Bulletin monumental,* 1859, 3e série, tome 5, 25e vol. de la collection no 4, p. 314.

(2) *Bulletin monumental,* id., p. 345.

(3) *Bulletin monumental,* ibid., p. 345.

(4) Il me semble que c'est à Bonnetan, je n'oserais l'affirmer.

Digitized by Google

qui par une transposition originale est devenue bénitier.

Oui, si ces monuments de bronze pouvaient nous raconter toutes leurs vicissitudes, que de pages curieuses n'aurions-nous pas à enregistrer ? Baptêmes, hyménées, funérailles, joyeux carillons ou glas funèbres, appel aux armes ou aux comices, sinistres ou fêtes populaires ; la cloche qui, dès l'aurore comme au déclin du jour, jette en éclats argentins, vers le ciel, son hymne harmonieux, la cloche qui s'associe à nos joies comme à nos peines, qui de loin annonce au voyageur l'asile de la prière, la cloche mérite bien sa place dans nos études archéologiques. Ne fait-elle pas partie intégrante de ces édifices religieux ou civils qu'à notre vénération ont légués les siècles passés ?

De même que dans ma première notice sur les cloches du département, j'en avais donné un tableau chronologique, tome III, p. 101, je crois devoir ici, afin de faciliter les recherches, ajouter à ce premier aperçu un deuxième tableau des quelques cloches girondines dont je viens de parler.

Cloche de St-Thomas, à Libourne	XIIIe siècl.
Id. de la Tour Richard, à Libourne	XIVe
Id. de St-Genis de Toutigeac, à Targon	1517
Id. de Bonzac, à Libourne.	1531
Id. à Rions	1542
Id. St-Pierre de Naujan	1552
Id. St-Martin de Lugaignac	1557
Id. Hôtel de Ville de Bordeaux (*Chr. bourd.*)	1570
Deux cloches à Coutras, église St-Jean	1599
Cloche de N.-D. de Condat, à à Libourne	XVIe siècl.
Id. au Fieu	XVIe siècl.
Id. de St-Jean du Tuzan	1620
Cloche à St-Seurin de Rions	1622
Id. au château de Labatut (St-Loubès)	1623
Id. à Izon	1635
Id. à St-Hilaire de Puynormand	1641
Id. à St-Michel de Rieufret.	1664
Id. à Quinsac (détruite)	1674
Id. à l'église de Francs	1675
Id. à l'église St-Pierre de Naujan	1676
Cloche de l'église de Laroque (refondue)	1679
Id. à l'église de Pujols (Cernès)	1682
Id. de St-Nicolas, à Libourne	1692
Id. à l'église de Moulis (refondue)	1694

Digitized by Google

Cloche dite des Pauvres, à Libourne..... 1711
Id. de St-Pierre de Gours . 1733
Id. de Donzac.... 1733
Id de Ste-Barbe (vue chez M. Vauthier)..... 1733
Id. de La Teste de Buch.... 1734
Id. Madelaine, à Libourne. 1735
Id. de St-Sulpice de Faleyrens (refondᵉ en 1771) 1755
Id. à St-Genès de Lombaud. 1760
Cloche Élisabeth, à Libourne.. 1765
Id. de Ste-Hélène de Lalande 1769
Id. d'Omet 1774
Id. de l'église templière de Benon..... 1776
Id. du Pian en Médoc..... 1780
Id. de l'église de Mons (Belin)..... 1785
Petite cloche de N.-D de Cornemps..... .. .. XVIIIe siècle

Digitized by Google

LE

ΚΡΕΜΑΣΤΗΡ

DES MASSALIOTES

Par M. E. DELFORTRIE.

PLANCHE IX

Notre collègue M. Azam mettait sous les yeux de la Société, dans sa séance du mois de février, un objet de ferronnerie, qui, bien que fort vulgaire, puisqu'il n'est autre que la crémaillère appendue à nos foyers de cuisine, offre néanmoins un véritable intérêt Ethnographique.

Cet ustensile (fig. 1), dont la forme rappelle à peu de chose près, celle de la crémaillère en usage dans la Provence (fig. 2), diffère essentiellement, comme on le voit, de la crémaillère ordinaire, de la crémaillère *véritable*, en un mot, c'est-à-dire de celle munie d'une tige dentelée (fig. 3) communément en usage dans la plus grande partie de la France, et plus particulièrement dans ses régions du nord et du centre.

D'où nous vient cet ustensile composé d'un ou de deux crochets reliés par des anneaux, à quelle époque peut-on faire remonter son apparition, et enfin, cet ustensile, qui n'a de *crémaillère* que le nom, bien qu'il en fasse parfaite-

Digitized by Google

ment l'office, a-t-il été mis en usage chez nous avant ou après la *crémaillère* proprement dite, c'est-à-dire celle à tige dentelée?

A toutes ces questions qui présentent plus d'intérêt que le sujet ne paraît devoir en comporter, nous allons répondre; mais préalablement nous ferons connaître à ceux qui pour la première fois voient cet ustensile, comment il est mis en usage.

Destiné à suspendre soit une seule marmite, soit deux marmites à la fois, il est accroché lui-même au clou de la cheminée par un de ses anneaux (fig. 2) et par le crochet B (fig. 1).

Pour élever ou abaisser le ou les vases suspendus, il suffit (fig. 2) d'introduire le croc A placé à la partie supérieure des tiges, dans un anneau supérieur ou inférieur, la même opération se pratique (fig. 1) en plaçant, soit le crochet A dans un des anneaux, soit en introduisant un de ceux-ci dans un des crochets C.

La crémaillère à anneaux ou à chaînon (fig. 2) a toujours été et est encore la seule en usage en Provence. C'est de là qu'elle s'est répandue insensiblement dans tout le pays de l'ancienne langue Romane, ou langue-d'Oc, où elle est en usage encore aujourd'hui et où nous la retrouvons désignée : *cremascle*, en dialecte Provençal, *cremal* (1) et *carmal* en dialecte Languedocien (*lou carmal qué sè moquo de l'oulo*, la crémaillère qui se moque de la marmite), dicton encore répandu dans l'Agenais, *crémail* en dialecte Limousin, et *cramail* en dialecte Gascon; au XIVe siècle, elle était dénommée en basse latinité : *cremasculus* ou *cremasclus*.

L'introduction de la crémaillère à anneaux dans l'ancienne Province Romaine (*la Provence*), daterait-elle de la conquête des Gaules? Le mot latin *cremaster*, duquel nous avons fait celui de *crémaillère*, parait être, de prime-abord,

(1) *Dictionn. Langued.* de l'abbé Sauvage.

Digitized by Google

la racine du *cremascle* de la langue Romane, et semble dès lors venir appuyer cette supposition; mais c'est plus haut dans l'histoire que nous devons remonter pour y trouver l'introduction de notre modeste ustensile méridional ; il est d'origine Grecque. Nous le devons à la Colonie Phocéenne qui vint fonder *Massalie*; elle nous l'apporta sous le nom de Κρεμαστήρ, qui signifie croc ou crochet destiné à suspendre; c'est là la racine d'où les Latins tirèrent leur *cremaster*, dont nous avons fait, à notre tour, notre mot *crémaillère*, qui est donc bien, comme on le voit, non d'origine latine, mais de racine grecque.

La langue Latine, qui renferme quantité de mots dérivant du grec, en a transmis un certain nombre, c'est hors de doute, à la langue Romane; mais celle-ci, ainsi qu'en témoignent l'ancien Provençal, et même le Provençal actuel, en renfermait un nombre considérable qui lui venaient directement du grec; c'est ainsi qu'encore aujourd'hui, dans la campagne de Marseille, on désigne le pain sous le nom *d'arton*, du grec αρτος; dans le département de Vaucluse et la partie du département de la Drôme, qui lui est limitrophe, les *sourcils* sont appelés *los ufres*, du grec τος οφρυς; les *choux*, sont appelés *crambe*, du grec Κραμβη. Ces citations, nous pourrions les multiplier à l'infini, et quand on considère que durant le Ier siècle de l'Ere vulgaire, la langue Grecque était encore parlée dans toutes les grandes villes de la Gaule méridionale, à Marseille, Arles, Aix, Avignon, Vienne, Lyon, que dans cette dernière ville, sous Caligula, il y avait *l'Athenacum*, école où s'enseignait la littérature grecque; qu'enfin au VIe siècle, au dire de Saint-Césaire, les fidèles d'Arles chantaient en grec dans les églises; au lieu de s'étonner d'avoir vu persister dans la langue Romane autant d'appellations grecques, on est en droit d'être surpris, au contraire, de ne pas en voir figurer davantage.

Ce n'est pas seulement une profonde trace linguistique que la Grèce a laissée dans la France méridionale; des jeux, des coutumes et des danses d'origine Phocéenne s'y

Digitized by Google

sont longtemps conservés; quelques-unes subsistent même encore de nos jours. C'est ainsi que la *Farandoule*, cette danse décrite par Homère sur le bouclier d'Achille, est toujours la danse locale dans les campagnes des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et même de la Drôme, dans la partie au moins qui avoisine l'ancien Comtat Venaissin.

Des considérations qui précèdent on est donc autorisé à conclure que la crémaillère à anneaux ou à chaînon nous vient de Grèce, que notre mot *crémaillère* est lui-même d'origine grecque et non d'origine latine, comme provenant du verbe *cremare, brûler,* ainsi que l'ont avancé quelques linguistes.

Digitized by Google

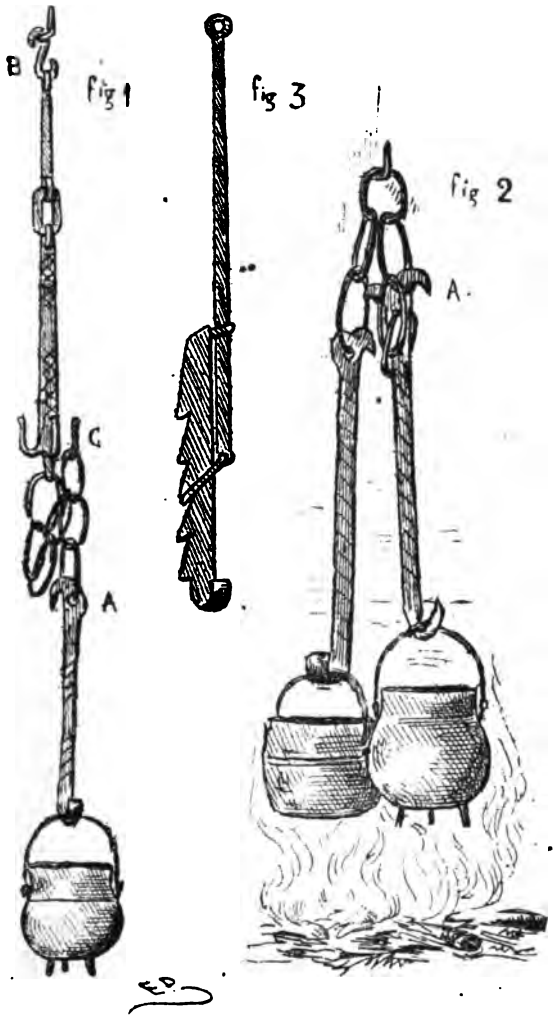

Crémaillères.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR

UN BIBERON GALLO-ROMAIN

Par M. Camille de MENSIGNAC.

PLANCHE X

Les publications des Sociétés savantes fournissent le plus souvent aux auteurs spéciaux les preuves et les faits qui appuyent leurs opinions et confirment leurs hypothèses; aussi croyons-nous que quelque peu importants que soient les objets, les poteries antiques que nous trouvons dans les fouilles, il est bon de les décrire et de les signaler dans nos mémoires à ceux qui s'occupent de céramique.

Le petit vase dont nous voulons vous entretenir aujourd'hui n'offre qu'un intérêt secondaire, il est vrai ; mais s'il est bon à conserver tant à cause de sa forme bizarre que de sa rareté relative, il peut être intéressant de rechercher à quel usage il a été employé et à quelle époque il se rapporte.

C'est au n° 123 du cours d'Alsace-et-Lorraine, dans les fouilles de la maison Marly (1), que notre collègue

---

(1) Société Arch. de Bord., tom. III, p. 157, 158.

Digitized by Google

M. A. Combes, a trouvé ce petit pot avec quantité d'autres débris antiques qui seront ultérieurement décrits.

Ce vase en terre cuite grise, à col étroit, est muni d'une anse plate présentant de grossières cannelures; sa hauteur est de 0m095 ; mais la particularité la plus remarquable, c'est qu'il présente au milieu de la panse un petit bec de 0m02 de saillie. (Pl. X.)

La forme comme la terre ne laissent aucun doute sur sa provenance gallo-romaine ; du reste, il a été trouvé au milieu de débris de construction romaine détruite par incendie et les objets recueillis près de lui se rapportent tous à cette même époque. L'examen de cette petite poterie ne permet pas de croire que posée droite elle ait pu contenir un liquide. Ce vase ne semble pas avoir eu une destination funéraire; nous croyons qu'il a dû servir à un usage domestique, qui expliquent et sa forme et sa taille, et même peut-être une sorte de vernis mordoré dont il nous semble retrouver des traces. La forme particulière du bec, qui rappelle celles des tétines qui servent aujourd'hui aux biberons des jeunes enfants, nous permet d'affirmer que nous sommes en présence d'un biberon gallo-romain (1). Des vases semblables ont déjà été signalés; Jouannet, notamment, en a trouvé à Bordeaux dans l'antique cimetière de *Terre-Nègre*, mais il les désigne simplement sous le nom de *vases alimentaires* (2); quelques antiquaires en ont trouvé à Soing, à Lisieux; l'abbé Cochet, dans son ouvrage intitulé : la *Normandie souterraine*, en cite plusieurs recueillis à Fécamp, à Cany, à Pollet de Dieppe, tous exhumés de cimetières romains et au milieu de tombes

---

(1) *Assa nutrix*, Nourrice qui élève les enfants au biberon (Soch. Vet. *ad* juv. *Sat.* XIV, 208). Dict. des ant. Grec. et Rom. de Rich., p. 61.

(2) Des cinq biberons dont nous donnons le dessin ci-après quatre sont en poterie grise et le cinquième en verre, et proviennent tous de l'antique cimetière de *Terre-Nègre*. Ils sont actuellement au Musée des antiques de Bordeaux, rue Jean-Jacques Bel.

Digitized by Google

Biberon gallo-romain (collection A. Combes.)

Digitized by Google

Digitized by Google

d'enfants (1). Ce savant abbé en signale un de verre, dont l'ouverture supérieure était fermée par un bouton en os percé de trois ou quatre trous.

Mon honorable collègue et ami, M. Charles Braquehaye, a vu sortir, en mai 1878, d'une des tombes de la rue Nicoles à Paris, un biberon de verre qui avait, lui aussi, un bec au milieu de la panse (2).

Mais les vases signalés par l'abbé Cochet et par les quelques autres antiquaires, étaient-ils de la même dimension que le nôtre ? Nous ne le savons. La forme indique clairement qu'il ne put renfermer que des liquides destinés à

(1) Voir l'ouvrage de l'abbé Cochet : *La Normandie souterraine.*

(2) C'est dans les fouilles de la rue Nicoles, et dans cette tombe même qu'on a trouvé l'empreinte de ce masque d'enfant romain, qui a figuré à l'Exposition Universelle de 1878.

Digitized by Google

des enfants, mais sa contenance me paraît trop faible pour qu'il ait pu servir à l'alimentation, un nourrisson bien portant ne se contenterait pas de la quantité de lait qu'il pourrait renfermer, aussi croyons-nous que son usage se rapporte à l'administration de certains médicaments. Notre opinion n'est pas trop hasardée : au commencement de ce siècle, en effet, on se servait encore pour cet usage d'une espèce de biberon en faïence, nommé *cuillière à médicaments*, ayant la forme d'un petit sabot, dont la partie la plus pointue était en forme de tétine.

Nous croyons donc que le petit vase que nous vous soumettons est un type de biberon antique ayant servi pour administrer des médicaments.

Digitized by Google

NOTES

RELATIVES

à la *MAISON-NAVALE* et au *BRIGANTIN*

de la ville de Bordeaux

Par M. Ernest GAULLIEUR.

PLANCHE XI

Aussi loin que remontent nos plus anciens registres de délibérations municipales, c'est-à-dire aux premières années du xve siècle, on voit que la ville de Bordeaux entretenait des navires armés en course ou en guerre, désignés sous le nom générique de baleiniers ou corsaires suivant la nature des services qu'ils étaient appelés à rendre. Citons, par exemple, l'*Aigle de Bordeaux*, commandé par le capitaine Picard Olivier, et le *Miqueu* en 1414.

Avec la bataille de Castillon, en 1453, se terminent les grandes luttes entre la France et les Anglais ; Bordeaux remplace sa flotille de guerre par des navires d'une nature plus pacifique. En 1521, elle prêtera bien encore trente navires au roi François Ier pour ravitailler Fontarabie, mais ce sont des navires de commerce armés à la hâte ; plus tard à l'époque des guerres civiles, du siége de Blaye ou de l'Ormée, elle aura bien encore une escadre de combat, ce sont là fort heureusement de rares exceptions.

Digitized by Google

Avec le XVIe siècle et les façons galantes du règne de François Ier, on voit apparaître un navire d'une espèce particulière baptisé du nom singulier de *Maison-navale*, destiné à donner à l'entrée des rois, des princes, des gouverneurs et même des archevêques dans la ville de Bordeaux une plus grande solennité. Il était décoré avec un luxe digne d'une grande cité, mais qui faisait faire la grimace aux bourgeois et manants frappés d'une nouvelle contribution.

Déjà le 11 janvier 1531 à l'arrivée de la princesse Eléonore, sœur de Charles-Quint, et qui le 4 juillet précédent avait épousé le roi François Ier, il est question de deux galions d'une richesse inouïe, celui de la reine et celui de la duchesse de Nevers, suivis de « 400 galères, galions, barques, caraques et aultres vaisseaulx de mer, grands, gros et menus, chargés d'artillerie, menés par les habitans de la ville et gens de mestier, qui firent sur mer maintes gentillesses marines, jettans lances à feu et dragons en l'air. »

La reine fut haranguée par le maire et les jurats qui lui offrirent galamment « une navire d'or à trois hunes fort belle et grande, construite et équippée comme si expressement pour nager en mer, et estoit pleine d'escus au soleil (1). »

Les archives municipales de Bordeaux renferment encore, malgré les pertes occasionnées par l'incendie de 1862, un bon nombre de documents relatifs à la *Maison-navale* (Série E E, carton 229). Nous regrettons que les limites de cet article ne nous permettent de citer que quelques sommaires :

Entrée de Charles IX à Bordeaux en 1565.

Reçu donné par les Jurats à Martial Seurin, hôtelier pour vivres fournis aux bateliers à l'occasion de l'arrivée à

---

(1) *Arch. histor. de la Gironde*, tome 4, p. 158.

Digitized by Google

Sifflet du capitaine commandant le Brigantin de la Ville.

(Archives municipales de Bordeaux : Communication de M. E. Gaullieur).

Demi-grandeur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Bordeaux de la reine-mère Catherine de Médicis et de la reine de Navarre (13 décembre 1578). La ville possédait alors plusieurs navires de gala, car la chronique bourdeloise (édit. de 1619, f° 54 v°) nous dit que « l'une des maisons navales préparées pour la Royne lui fut menée au port de La Bastide par deux de MM. les Jurats, l'artillerie rangée sur la rivière, les habitants, aussi tous en armes et en ordre. »

Réception de M. le prince de Condé, lieutenant-général et gouverneur pour le roi en Guienne le 2 juillet 1611.

Arrivée du roy Louis XIII de la reine-mère et de Madame, sœur du roy, le 7 octobre 1615.

Construction d'une *Maison-navale* le 13 avril 1643, pour l'arrivée du comte d'Harcourt, gouverneur.

Description du bateau présenté l'an 1660 par les Jurats de la ville de Bordeaux à leurs Majestés revenant de la frontière après la cérémonie de leur mariage, etc., etc.

Au XVIIIe siècle, outre la *Maison-navale*, la ville de Bordeaux possédait un brigantin, petit navire plus commode et d'une forme plus élégante.

Le registre de la Jurade de 1781 nous apprend que les Jurats s'étant rendus à Blaye au-devant de l'archevêque Champion-de-Cicé, récemment promu au siége de Bordeaux, lui offrirent le brigantin pour son entrée dans cette ville. M. de Cicé, tout en convenant avec eux que le brigantin était plus commode et plus sûr que la *Maison-navale*, fit ses réserves et exigea des Jurats « une déclaration pour la conservation de ses droits et pour ceux de ses successeurs. »

Le sifflet d'argent aux armes de Bordeaux dont nous donnons ici la reproduction (pl. XI) était celui du capitaine qui commandait le brigantin de la ville. Ce petit navire existait encore en 1825.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROJET

D'UN

MUSÉE D'ANTIQUES A BORDEAUX EN 1781

par l'intendant Dupré de Saint-Maur

Par M. Ernest GAULLIEUR.

Il y a bien des années déjà que les rares archéologues bordelais qui s'occupent à préserver de la destruction du temps et surtout de celle des hommes, les traces des siècles passés caressent la pensée de réunir dans un musée d'antiques ces précieux vestiges de notre histoire locale, dont l'épigraphie formerait à elle seule la division la plus importante. Il est impossible de toucher à un pareil sujet sans nommer, en première ligne, l'excellent et zélé fondateur de la Société archéologique de Bordeaux, feu M. Sansas, député de la Gironde, dont la pensée la plus chère était précisément la création d'une collection de cette nature.

Un siècle avant lui, un administrateur de mérite et de plus un homme d'esprit, M. Dupré de Saint-Maur, intendant de Guienne, avait formé le même projet; dans l'intéressante lettre que nous publions ci-après, il proposait au maire et aux jurats de Bordeaux de réunir dans un même local tous les monuments du passé : armes, bronzes, mé-

Digitized by Google

dailles, inscriptions funéraires ou autres, etc., qu'avait déjà fourni ou que pouvait cacher encore le sol de l'antique Burdigala, l'emporium des Bituriges-Vivisques.

Par un jeu de mots qui ne manquait pas de finesse, il offrait aux magistrats municipaux de poser la première pierre du nouveau monument en leur cédant le fameux autel de marbre retrouvé dans les fondations des *Piliers de Tutèle*, et successivement décrit ou dessiné par Appianus, Elie Vinet, Gabriel de Lurbe, Jodocus Sincerus et l'abbé Venuti (1), sans parler des historiens modernes.

On sait que cet autel est un des rares monuments qui prouvent, avec Pline, Strabon et Ptolémée, que les fondateurs de Bordeaux étaient étrangers aux peuples de sang ibérien qui occupaient l'Aquitaine à l'époque de la conquête romaine.

La puissante nation celtique des Bituriges (Bi-Ituria-Riks, les guerriers des deux rivières) avait dominé autrefois sur toute la région comprise entre la Loire, les Cévennes et la Garonne. A la suite d'une dispersion dont l'époque et la cause nous sont inconnues, quelques-unes de leurs tribus allèrent, hors de leur patrie, fonder de nouveaux établissements. Une partie se dirigea vers les plaines sabloneuses de la Saintonge et du Bordelais. Sur la rive droite de la Dordogne, c'étaient, nous dit Strabon, les Bituriges *Kubes*, dont les noms de certaines localités comme *Cubzac*, *Cubnezais* conservent encore le souvenir.

Sur la rive gauche de la Garonne, dans l'angle aigu formé

---

(1) Elias Vinctus — *Ausonii Burdigalensis opera;* Bordeaux, Simon Millanges, imprimeur, 1575 à 1580. De claris urbibus, 208 B, avec un dessin.

Jodoci Sinceri (Juste Zinzerling), *Itinerarium Galliæ cum appendice de Burdigalâ:* Genève, 1627, pag. 367.

L'abbé Venuti. — *Dissertation sur les anciens monuments de la ville de Bordeaux;* Bordeaux, 1754, Jean Chappuis, imprimeur-libraire, page 9 et suivantes.

Digitized by Google

par ce fleuve et l'Océan, c'étaient d'après Ptolémée (1) les Bituriges *Vivisques* ou *Ubisques* dont l'emporium devenait l'entrepôt naturel, obligatoire de toutes les marchandises échangées par les cours d'eau, routes naturelles de cette époque, entre les habitants de la Gaule méridionale et ceux des provinces situées plus au nord, comme le Périgord, la Saintonge, l'Angoumois et la Bretagne. Les denrées transportées par la Garonne, dont ils gardaient le cours inférieur, la Dordogne, le Tarn, le Lot et l'Aveyron leur payaient un droit de passage.

Voici d'ailleurs la lettre de M. Dupré de Saint-Maur relative à l'autel des Biturges :

Bordeaux, ce 28 janvier 1781.

Vous avez eu sans doute, Messieurs, connaissance d'un prix proposé en 1774 par l'Académie des Sciences, à l'effet de déterminer et d'établir par des preuves solides une époque qui a dû être longtemps célèbre dans les fastes de la ville de Bordeaux, le moment où cette capitale de la Guienne tomba au pouvoir des Romains.

Etonné d'apprendre que, malgré les invitations de l'Académie, réitérées en 1777, les savants n'ont pas paru s'occuper de cette question intéressante et ayant voulu rechercher la cause de leur silence, il ne m'a pas été difficile de la découvrir ; les seuls ouvrages qui nous restent des auteurs anciens qui ont écrit dans les temps les plus rapprochés de cette époque ne s'expliquant en aucune manière sur ce point d'histoire, on ne peut, pour parvenir à la fixer, trouver de secours que dans les inscriptions, les bronzes, les médailles, les tombes et les autres monuments divers qui ayant échappé à la barbarie des siècles postérieurs pourroient donner quelque lumière à cet égard ; mais, Messieurs, je crois m'appercevoir que malheureusement on a connu bien tard dans cette province la valeur de ces précieux restes de l'antiquité et qu'on n'a pris nul soin pour les conserver ni pour les rassembler, il me semble que le projet d'une collection de cette espèce honorerait votre administration ainsi que la mienne et que ce dépôt ne pourroit être confié en meilleures mains que dans celles de l'Académie des sciences et belles-lettres qui se chargeroit de l'établir dans un local convenable, d'y mettre

(1) Strabon, liv. 4, leur donne le nom de Bituriges Josques.

Digitized by Google

l'ordre necessaire, de veiller sur sa conservation et de procurer aux savants et aux étrangers la facilité de le consulter au besoin; j'offre avec plaisir de poser pour ainsi dire la première pierre de cet édifice en disposant en faveur de cette collection d'une quantité assés considérable de morceaux antiques qui se sont trouvés dans mon hotel, mais vous enrichiriez bien autrement le nouveau *museum* qu'il s'agit de former, en donnant à l'Académie cet autel de marbre que l'on croit avoir été tiré des fondations des Piliers de Tutèle et qui porte pour inscription en lettres romaines ces mots *Augusto sacrum et Genio civitatis Bit. VIV*, exposé depuis si longtemps a toutes sortes d'insultes dans la cour de vôtre hotel de ville, c'est encore un singulier bonnheur que ce monument se soit conservé dans l'état ou il est, il y en a surement si peu qui puissent interesser plus particulièrement l'histoire de la ville de Bordeaux, qu'on ne sauroit prendre des mesures trop promptes pour le soustraire aux injures des temps. Ou pourroit il être mieux que dans le sactuaire (sic) ou je vous propose de le placer et sous les yeux d'une compagnie consacrée tant par état que par les vues dont elle est animée a maintenir le lustre de la capitale de la Guienne et même a l'accroitre autant qu'il sera possible? je vous prie de me faire part de la délibération que vous aurez prise à cet effet.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Messieurs, vôtre très humble et très obéissant serviteur.

(Signé :) Dupré de Saint Maur (1).

---

(1) Archives municipales de Bordeaux, série AA, carton 15, *Lettres des Intendants de Guienne.*

Digitized by Google

DEUX CLEFS

TROUVÉES

dans un tombeau près du menhir de Pierrefitte

Par M. E. PIGANEAU.

PLANCHE XII

La Société s'étant occupée dernièrement de certains instruments en fer se rapportant en quelque sorte au domaine de l'archéologie, tels que les landiers dont a parlé M. Braquehaye, la crémaillère appartenant à M. le docteur Azam et décrite par M. Delfortrie, etc., à mon tour j'ai soumis à l'examen, ou plutôt à la curiosité de mes honorables confrères, deux vieilles clefs à demi-rongées par la rouille, qui, si elles n'ont pas précisément le mérite des objets d'art, ont au moins celui de l'ancienneté.

Ces clefs, dont la plus grande mesure $0^m 20$ de longueur et la petite de $0^m 14$ à $0^m 15$ (pl. XII), ont été trouvées tout proche du menhir de Pierrefitte, commune de Saint-Sulpice de Faleyrens, arrondissement de Libourne.

Il y a déjà nombre d'années, des terrassiers défonçaient le terrain autour du menhir pour en extraire de la grave, quand la pioche mit à découvert un tombeau formé de briques plates, disposées en triangle, m'a-t-on dit, et retenues par des morceaux de fer. Avec les ossements qui, au contact de l'air, tombèrent aussitôt en poussière, se trou-

Digitized by Google

vaient ces deux clefs que le propriétaire du champ put seules conserver et qui me furent données par la suite, sur mon désir, qui parut étrange, de les posséder.

Après avoir, en 1869, adressé à la Société des Antiquaires de l'Ouest une petite notice sur le menhir de Pierrefitte (1) imprimée dans le premier bulletin (année 1870) de cette Société, et fait mention de ces clefs dont je ne pouvais préciser la date ni l'origine, j'eus l'idée d'envoyer un dessin de grandeur naturelle de ces objets, à M. de Caumont lui-même en lui demandant son avis.

Si mes clefs n'ont pas d'autre intérêt, elles m'auront valu toutefois l'honneur d'un autographe de cet illustre chef de la science, et je crois ne pouvoir mieux faire que de reproduire ici le passage de sa lettre relatif à ces vieux débris qui rappellent l'enfance de l'art de la serrurerie :

« Les clefs dont vous m'avez envoyé le dessin et dont » j'avais vu les esquisses dans le Bulletin de la Société de » Poitiers sont d'une époque que je ne saurais préciser; » ce que je puis dire, c'est qu'on en a trouvé de pareilles, » à ma connaissance, dans des sarcophages de l'époque » carlovingienne, mais peut-être y en avait-il de pareilles » plus anciennement. »

D'après cette lettre, comme je le disais tout à l'heure, le mérite de l'ancienneté les rend vénérables, et je les conserve avec un respect qui ne laisse pas d'exciter le sourire des profanes.

---

(1) Voir aussi une notice sur le menhir de Pierrefitte, t. I, p. 143, Société archéologique de Bordeaux. A propos du menhir de Pierrefitte, monument historique de première classe, je viens d'apprendre que le bon curé du lieu émettait dernièrement en pleine église, l'idée de faire placer une croix sur le menhir; je me plais à espérer que ce respectable ecclésiastique, se rendant aux judicieux avis de la commission des Monuments historiques et à ceux des personnes compétentes, renoncera à ce projet et reconnaîtra que si le fait se voit quelquefois, en Bretagne par exemple, il n'est que regrettable et n'est point à imiter ici.

Digitized by Google

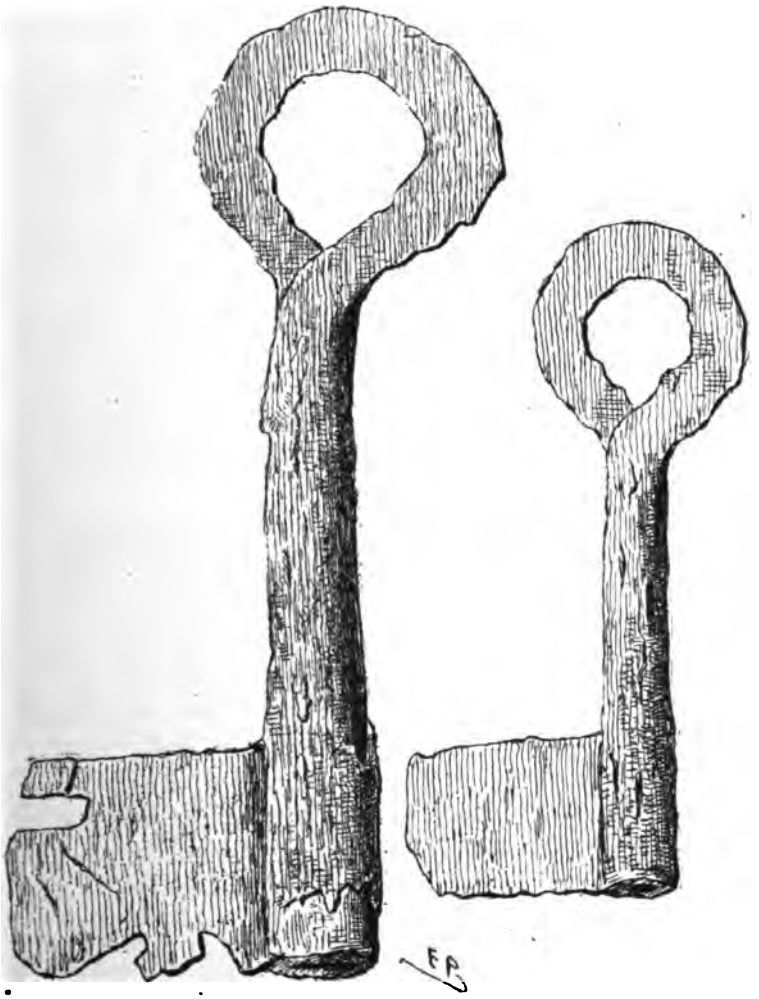

Clefs en fer de l'époque Carlovingienne (Collection Émilien Piganeau.)

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES FOUILLES EXÉCUTÉES A BORDEAUX DE 1863 A 1876 [1];

Par M. SANSAS

(*Suite.*)

La démolition de l'ancien mur de ville entre la rue Duffour-Dubergier et la rue Porte-Basse a encore donné lieu à quelques découvertes intéressantes pour l'histoire de notre ville.

Dans un bulletin, publié en mars dernier par le *Progrès*, je disais en rendant compte des travaux pratiqués à cette époque :

« A peu près au point sur lequel viendra s'aligner la mai-
» son à construire place Pey-Berlan, le mur de ville pré-
» sentait une *partie rentrante de forme circulaire* parfai-
» tement parementée comme le mur extérieur; cette
» partie s'étendait sur toute l'épaisseur de la muraille. Les
» arrachements antérieurement faits n'ont pas permis de
» vérifier si cette construction formait un demi-cercle

---

(1) Extrait du journal *la Gironde,* voir tome III, p. 187; tome IV, p. 39, 175.

Digitized by Google

» complet, ou communiquait entièrement à l'intérieur de » la ville : *Peut-être constituait-elle la partie intérieure » d'une tour qui alors aurait été logée moitié dans l'épais- » seur de la muraille et moitié en saillie à l'extérieur.* De » nouvelles découvertes nous fixeront peut-être sur ce » point. »

La vaste tranchée ouverte en ce moment rue du Peugue pour l'établissement de l'égout collecteur vient de confirmer nos prévisions. Cette tranchée longe le pied du mur de ville de l'est à l'ouest, et les ouvriers ont d'abord rencontré la base de la tour formant le côté nord de la porte *Toscanam,* puis, quelques mètres plus loin, la base de la tour gallo-romaine dont nous avions supposé l'existence.

La démolition de la tour *Toscanam* n'a présenté que du petit moellon noyé dans d'excellent mortier formant un tout compacte. La tour gallo-romaine n'a présenté, au contraire, que des pierres de très-grand appareil, juxtaposées sans mortier, et provenant d'édifices considérables.

Les pierres qui formaient la face de la tour avaient été travaillées à l'extérieur de manière à présenter des assises régulières. Le contour supposé de l'appareil était marqué au ciseau, et l'espace compris dans cet encadrement était rempli de lignes obliques faites à la pointe. C'est la première fois que nous remarquons cette particularité. La surface des autres tours était trop dégradée pour la laisser apercevoir. Celle-ci avait été conservée par les remblais formant, depuis des siècles, le sol de la rue du Peugue.

Les pierres formant la tour gallo-romaine dont nous parlons et dont le demi-diamètre saillant occupait toute la largeur de la fouille, avaient appartenu en presque totalité à des cippes ou monuments funéraires de l'époque à *incinération.* Seulement les *dès* de pierre destinés à recevoir l'urne étaient de dimensions plus considérables que tout ce qui s'est offert jusqu'à ce jour. Quelques-uns mesuraient 1 mètre carré sur 0^m 70 ou 0^m 80 de hauteur.

Digitized by Google

Un de ces dés avait, avant de recevoir cette destination, appartenu à un autre monument ; il offre, sur une de ses faces, un pilastre orné de feuillages en imbrication, mais d'un travail *parfait,* et indiquant la plus belle époque de l'art greco-romain chez nous.

Plusieurs cippes avec inscriptions ont également été recueillis; voici ce qu'on y trouve :

N° 1.

ET. MEMORIAE
AVR. PEDO
CAEI. SCAENI
CI. NEGOTIAT
ORIS. D. F AN
LXXV

Dans le fronton du cippe qui est dégradé, devaient se trouver les lettres sacramentelles D. M.; alors on doit lire : « Aux mânes et à la mémoire d'Aurélieus Pedocaeus, négo- « ciateur théâtral, mort à l'âge de 75 ans. »

Pedocaeus était-il entrepreneur de spectacles ou entremetteur pour l'engagement des comédiens ? Il serait difficile de le décider; mais il devait être l'un ou l'autre.

Les lettres sont d'une forme régulière, tout en offrant les liaisons les plus compliquées.

N° 2.

. . . . .
. VL . F . DEFVNC
AMALVINI . LIB . PAT .

Ce fragment d'inscription nous donne un nom à physionomie peu romaine, c'est celui d'*Amalvinus*, dont l'affranchi avait élevé un tombeau à son père ou à son patron.

Les caractères de cette inscription sont très-beaux, mais avec des liaisons nombreuses. Ainsi, dans le mot *Amalvinus*, le deuxième A est formé par les deux derniers jambages du M, et le L par un trait horizontal au-dessous du V. Le dernier I est à moitié hauteur de la ligne et beaucoup plus petit.

Digitized by Google

N° 3. MEMOR.
MARICA
TVSE . DEF
ANOR XXII
I . P

« A la mémoire de Maricatusa, décédée à l'âge de 22 ou » peut-être 23 ans. »

Sur le côté du monument se trouve une *ascia* symbolique dans la position horizontale.

Les fouilles se continuent en dehors de l'alignement du canal, sous l'ancienne Porte-Basse, où se trouvent de très-beaux morceaux de sculpture. Nous en parlerons ultérieurement.

24 juin 1867.

Les fouilles qui s'effectuent le long de la rue du Peugue, au pied de l'ancien rempart gallo-romain de Bordeaux, ont permis de reconnaître les restes de quelques constructions romaines en dehors du rempart, ce qui indique encore qu'en élevant ce mur on a restreint l'enceinte primitive de cette ville.

Il devait exister au bas du rempart une large escarpe, avec chemin de ronde probablement muni de palissades; car le terrain n'a pas été profondément fouillé dans les parties rapprochées de la ville, et le Peugue, qui devait former le fossé, se trouve à une dizaine de mètres du rempart. Peut-être y avait-il même un parapet sur la berge intérieure du Peugue; rien n'a encore été découvert à cet égard.

A cinq mètres de profondeur on trouve le rocher sillonné de sources assez abondantes.

Le nouvel égout n'occupe qu'une partie de l'emplacement sur lequel s'élevait le rempart. Peu de monuments employés dans la construction de ce mur se trouvent ainsi mis à découvert; mais l'administration municipale a fait

Digitized by Google

opérer une petite fouille hors de la ligne suivie par l'égout, et quoiqu'elle n'ait eu lieu que sur un espace de trois mètres environ, elle a produit les résultats les plus intéressants.

A la hauteur de la rue Duffour-Dubergier, le creusement du canal a fait découvrir deux cippes au milieu d'autres débris de monuments. L'ancien mur est resté intact au nord de la fouille.

L'un des cippes offre la représentation du défunt en pied dans une niche. On lit, sur la courbe qui en forme l'archivolte, en très-beaux caractères :

MARCELLINI. D. F. A. XVII.

« A la mémoire de Marcellinus, décédé à l'âge de 17 » ans. »

L'autre cippe donne une longue inscription sur la face principale d'un parallélipipède mesurant plus d'un mètre de haut.

L. AMMI. SILVIN...
CIVI. AMBIAN
D. F. AN. XXXXV
SILVINA. LEPIDI
COGNATA. AD...
CVRE. PALME AE
LIANI. FIL. TVTORI

« A Lucius Ammis Silvinus, citoyen d'Amiens, décédé à » l'âge de 45 ans; Silvina, belle-sœur de Lépidus Palmé, » fille d'Aelius, à son tuteur. »

Cette épitaphe, d'une belle écriture quoique petite, est telle qu'on en rencontre peu de semblables. Jamais sur les monuments de ce genre on n'emploie, ou c'est bien rare, la dénomination de *Cognata*. Pour qu'on dérogeât ainsi aux règles ordinaires, il fallait que le titre de simple parent de *Lépidus* fût un titre bien remarquable. Cela porte à penser que le Lépidus dont il s'agit est le fameux

Digitized by Google

Lépide, qui, sous le titre de triumvir, gouverna l'empire romain, conjointement avec Octave et Antoine.

Ammis aurait été un riche Gaulois allié à l'une des premières familles de Rome. Palmé avait été sous la tutelle d'Ammis. Elle n'osait pas élever en son nom un monument à ce grand personnage; elle fait la dédicace au nom de *Sylvina* qu'elle rehausse par l'indication de la parenté avec Lépide. La gloire de cette parenté revient à *Silvinus*, et Palmé s'acquitte d'un devoir pieux envers son ancien tuteur, comme peut le faire une personne d'une humble condition. Peut-être le cippe dont nous parlons était-il un simple cénotaphe créé par la reconnaissance, jointe probablement aussi à un peu d'amour propre. Ce ne devait pas être peu de chose que d'avoir été sous la tutelle d'un homme allié, même par les femmes, à l'un des maîtres de l'empire romain.

Dans la fouille du canal, il a été trouvé des fûts de colonnes mesurant de 0^m75 à 0^m80 centimètres de diamètre, et plusieurs chapiteaux analogues simplement ébauchés; les fortes saillies dont ils sont entourés par bandes parallèles devaient se transformer en feuilles d'acanthe. Triste destinée d'un monument somptueux élevé à grands frais au sein de notre ville ! il a été détruit avant même d'avoir été terminé. Nous avons trouvé dans d'autres parties de la muraille un autre chapiteau et des corniches également inachevés.

La feuille supplémentaire a fait découvrir la moitié d'un chapiteau, d'une très-grande dimension, sculpté avec le plus grand soin; un chapiteau de pilastre du travail le plus délicat, et surtout diverses pierres sculptées, ayant appartenu à un bas-relief ou à une frise à personnages, d'un grand mérite d'exécution.

Ces sculptures sont profondément fouillées; les personnages ressortent presque entièrement; certains accessoires sont complètement détachés du fond. On remarque diverses scènes.

Digitized by Google

Sur le rivage de la mer ou d'un fleuve, deux personnages s'inclinent devant une galère qui aborde, la poupe la première : on voit les flots, la poupe de la galère et l'un des deux gouvernails qui servaient à la diriger. La partie supérieure manque.

Un sacrifice est ailleurs représenté. Deux personnages drapés sont assis : l'un d'eux tient une haste ou peut-être un bâton augural dont le bas seul paraît. Au devant, sur une autre pierre, un animal (probablement un porc) paraît couché sur une table. La main d'un *Aruspice*, armée du couteau sacré, ouvre le flanc de la victime, et le prêtre, incliné, en considère avec attention les entrailles. Sous la table se trouve une corbeille contenant divers objets. Derrière le sacrificateur est une autre corbeille, plusieurs personnages sont debout dans diverses positions.

Les travaux du canal ont empêché de continuer la fouille; notre administration la reprendra sans doute, car il reste encore plusieurs pierres enfouies qu'il a été impossible d'enlever pour le moment, et dont quelques-unes paraissent sculptées.

On a aussi trouvé divers fragments d'une corniche richement sculptée où figurent, dans de petits caissons, *les poulets sacrés*, en train de prendre leur nourriture.

Près de l'église Saint-André, et peut-être sur l'emplacement qu'elle occupe, se trouvait évidemment un temple des plus somptueux. On a recueilli également près de là, lorsqu'a été construite la maison Fabre de Rieunègre, place Rohan, divers bas-reliefs conservés au Musée. Du rapprochement de ces divers objets et de ceux qui seront indubitablement découverts par la suite, surgira la connaissance de faits sur lesquelles notre histoire est muette.

Recueillons d'abord, avec soin, ce que nous avons la bonne fortune de rencontrer, et lorsqu'un local convenable sera affecté au Musée archéologique, il y a urgence à cela, lorsqu'il sera possible de réunir en un seul lieu et de coordonner les monuments disséminés sur plu-

Digitized by Google

sieurs points de notre ville, où souvent ils manquent d'un abri, nos concitoyens pourront, mieux que par le passé, savoir ce qu'ont été et ce qu'ont fait leurs ancêtres.

24 juillet 1867.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

DE LA RUE GOUVION

A BORDEAUX

MOSAÏQUE ET CONSTRUCTIONS ANTIQUES

Par M. A. GIRAULT

PLANCHE XVIII

Une Mosaïque remarquable était découverte, le 25 janvier 1877, rue Gouvion, à Bordeaux. Les fouilles faites par les soins bienveillants de l'administration municipale, sous la direction de la Société Archéologique et de son président M. le marquis de Puifferrat, furent continuées jusqu'au 6 mars; elles permirent de constater l'existence de substructions importantes et d'une base de colonne encore en place; divers fragments intéressants furent recueillis.

La Mosaïque avait été recouverte de terre végétale contenant des fragments de poteries, tuiles à rebords, pierres calcinées, scories (machefer), etc.; le sous-sol de la Mosaïque en contenait également.

A la surface de la Mosaïque on voyait des taches résineuses, de nombreuses fissures, des parties calcinées ou détruites, le niveau de cette surface était à environ 2 mè-

Digitized by Google

tres 20 cent. au-dessous du pavé de la rue, qui présente une pente de 5 millimètres par mètre, vers le ruisseau de la Devèse; cette surface avait des irrégularités par suite des tassements du sol, même en certains endroits de véritables effondrements.

La Mosaïque se trouvait ainsi placée à 6 mètres 55 centimètres au-dessus de l'étiage de la Garonne, par conséquent presque au niveau des hautes marées actuelles. Ce peu de hauteur de l'ancien sol de Bordeaux est un fait remarquable signalé à l'attention des savants par M. Delfortrie. A cette profondeur existe une nappe d'eau faisant source à chaque coup de pioche.

Notre Mosaïque commençait à 19 mètres au nord du lit actuel du ruisseau de la Devèse, à l'extrémité de la courbe remarquable et ancienne que ce ruisseau forme au centre de la ville, avant de couler directement vers l'antique port intérieur de Burdigala et la Garonne.

L'angle sud-sud-ouest de la Mosaïque était à 4 mètres 37 centimètres en avant des maisons (côté est de la rue), presque en face du n° 12; et à l'ouest, proche du jardin de M. Dupac où fut trouvée il y a quelques années une autre Mosaïque.

La Mosaïque en s'inclinant vers l'est formait avec l'alignement des maisons (n°s 12-10-8) un angle de 12 degrés; elle devait se continuer sous la maison n° 8; si nous précisons davantage, l'axe longitudinal de la Mosaïque faisait du nord vers l'est un angle de 27 degrés correspondant au nord quart nord du compas, y compris la déclinaison de l'aiguille aimantée; les maisons ont leur alignement incliné dans cette même direction vers l'est de 15 degrés seulement.

L'ensemble de cette Mosaïque était donc un pavage (pavimentum), présentant un parallélogramme rectangle très-long, entouré d'une bordure de largeur inégale et particulièrement oblique pour le côté sud-ouest.

La plus grande longueur découverte est de dix mètres

Digitized by Google

dix centimètres ; la plus grande largeur connue est de trois mètres vingt centimètres au moins. La surface devait donc être de 32 mètres 32 centimètres environ. La partie enlevée et transportée au Musée de la ville peut être évaluée à 21 mètres carrés, en déduisant les parties détruites.

La Mosaïque est formée de petits cubes en matière de diverses natures, plus ou moins réguliers, réunis et disposés, suivant cette manière de travailler nommée par les anciens opus Vermiculatum ou Tesselatum.

Ces cubes ont généralement de 10 à 12 millimètres de longueur, sur 6 à 12 millimètres de largeur et 8 de hauteur; ils sont séparés en intervalles de demi à deux millimètres et demi. On compte en moyenne 81 cubes par décimètre carré, soit environ 261,792 cubes pour la surface totale de la Mosaïque.

D'autres fragments de mosaïques trouvés dans le prolongement des fouilles donnaient 140 cubes par décimètre carré et même 170.

La diversité du travail des mosaïques ne nous paraît pas un indice d'époques différentes; nous croyons que ces variations sont dues à la nature des dessins, à leur ampleur ou à leur finesse dans les détails, en vue de l'effet à produire soit comme forme, soit comme richesse de couleurs, cherchant ainsi à donner une impression de délicatesse plus ou moins grande par le fini du travail, la recherche de matériaux plus variés et plus nombreux.

Les cubes sont liés par un ciment de chaux et de brique pilée, de couleur rosée, variant de 1 à 3 centimètres d'épaisseur. Le travail de pose des cubes était soutenu par du béton plus grossier, plus ou moins résistant, blanc-jaunâtre avec fragments de briques, quelques cailloux, gros sable, etc., ayant de 15 à 35 centimètres d'épaisseur, qui reposait lui-même, vers le commencement de la mosaïque, sur une couche de ciment très-dur faisant feu, sous les outils et diminuant d'épaisseur comme un coin à mesure

Digitized by Google

qu'il s'éloignait du ruisseau de la Devèse. Ces différences nous font supposer que la Mosaïque avait été établie sur un sol inégal, probablement humide et mêlé de débris anciens.

Les couleurs des cubes de notre Mosaïque, au nombre de huit principales, sont : le blanc, le noir, le vert bleuâtre ou aigue marine, variant de tons ; le jaune verdâtre, vert olive ou feuilles mortes, nuancé du gris au jaune ; le jaune d'ocre, plus ou moins intense de tons ; le jaune citrin, très vif ou jaune de naples ; le rouge brique, de nuances diverses et enfin, le rose laqueux, passant du rose jaune au violacé.

Les matériaux de ces cubes sont : des marbres, du quartz lydien et résinite, peut-être du basalte, des argiles cuites, etc., etc.

Les couleurs dominantes sont : le blanc, le noir, le rouge, le jaune, le vert ; elles sont disposées de façon à produire une sorte d'irisation et de modelé ; le jeu de leurs effets, soigneusement ménagés dans l'ensemble et dans les détails, imprime à cette Mosaïque un cachet de distinction et de richesse des plus remarquables.

La composition ou la disposition du dessin n'est pas moins digne d'attention, que celle des brillantes couleurs dont nous venons de parler.

La composition des dessins est en effet le caractère supérieur qui donne aux mosaïques leur véritable valeur, leur place plus ou moins élevée parmi les œuvres d'art, quelle que soit d'ailleurs l'importance des moyens employés à leur construction.

Le travail matériel de l'arrangement des cubes d'une mosaïque est à peu près toujours le même, mais il est constamment soumis à l'intelligence humaine, et ne saurait être comparé aux œuvres instinctives de quelques insectes.

C'est dans cette œuvre intellectuelle de composition des dessins, inspirés par la nature, les combinaisons géométri-

Digitized by Google

ques ou ornementales auxquelles se joignent les couleurs, que nous trouvons cette infinité d'expressions donnant le charme et l'attrait aux œuvres que nous remarquons.

L'archéologue autant que l'artiste doivent apporter quelque attention dans l'étude des dessins d'une mosaïque, rechercher la liaison intime qui peut exister entre les formes, l'état de l'art et celui de la civilisation d'une époque. Nous croyons que ces dessins ne sont point de simples jeux d'imagination ou de hasard, mais que les anciens en les composant faisaient avec quelques réflexions des arrangements voulus, pouvant, par conséquent, nous fournir de précieux renseignements archéologiques. Quelque simples que fussent leurs œuvres, ils y ajoutaient un symbolisme plus ou moins développé, que l'on serait heureux de constater plus souvent dans nos œuvres modernes.

Ces observations nous sont suggérées par quelques caractères particuliers de la Mosaïque de la rue Gouvion; nous en rechercherons l'explication en examinant les dessins qui la composent.

Comme nous l'avons vu, cette Mosaïque est disposée en un long parallélogramme rectangle, ayant 2 mètres 56 centimètres de largeur, entouré d'une bordure à dents de loup, de largeur variable et terminée du côté sud par une frise ornée de rinceaux à feuillages.

Dans le parallélogramme se trouvent les motifs principaux de décoration de la Mosaïque, ce sont : de grandes rosaces octogonales liées entre elles par des losanges ayant leur grand axe, suivant l'axe longitudinal de la mosaïque ; les côtés de ces polygones sont accompagnés de compartiments presque carrés ou quadrilatères, un peu trapézoïdaux.

L'espace libre de chaque côté entre chacun des motifs précédents est occupé par des demi-rosaces circulaires, étoilées de triangles inégaux, correspondant aux intervalles qui existent entre les carrés rayonnant des rosaces

Digitized by Google

centrales; les demi-rosaces ont leur diamètre sur la bordure de la mosaïque, ainsi que les bases de demi-losanges les séparant les unes des autres.

La partie connue de la Mosaïque comprenait donc : trois grandes rosaces octogonales entières et une demi-rosace terminale; 28 carrés sur les côtés de ces polygones; 3 losanges sur l'axe longitudinal de la Mosaïque ; 6 demi-losanges et deux quarts de losanges sur les bordures; 8 demi-rosaces circulaires étoilées de 24 triangles entiers et de 14 demi-triangles sur les bordures.

Les grandes rosaces octogonales ont chacune 74 à 79 cent. de rayon aux angles, dont 4 se trouvent placés sur les axes perpendiculaires aux bordures de la Mosaïque; les motifs ornementaux sont disposés sur ces deux axes.

Au centre de toutes ces rosaces est un disque à fond blanc de 0m31 de rayon. L'ornementation détruite dans la première rosace, comprend pour la deuxième un petit losange ayant son grand axe sur celui sud-nord de la Mosaïque, divisé en escaliers colorés; des angles du petit axe s'élèvent deux tiges épanouies en forme du bouclier d'amazone nommé pelta lunata, forme très-fréquente dans les mosaïques gallo romaines; les cornes de ces boucliers descendent vers le grand axe du losange, et se contournent en grecques, desquelles s'élancent des rinceaux à sections colorées; les intervalles laissés libres entre les 3 pointes de ces boucliers sont occupés par de petits carrés posés en pointe et alternativement colorés; les boucliers paraissent modelés par les lignes courbes en éventail que forment les cubes.

Dans les 3e et 4e rosaces, un même motif orne le disque, ce sont : 4 touffes de feuillages, de couleur verte nuancée et comme modelée, sorte de culots analogues à des têtes de palmiers divisés en 9 feuilles; leurs intervalles forment 4 fuseaux vivement colorés se rejoignant au centre à des anneaux concentriques, et donnant l'aspect d'une fleur crucifère.

Digitized by Google

Dans les quatre rosaces ce disque central est entouré d'un anneau ou zone colorée. Entre deux filets noirs, se trouve un fond jaune d'ocre sur lequel se détache de la circonférence extérieure une bordure rouge brique, crénelée ou denticulée vers la circonférence centrale de l'anneau.

Sur le champ ou fond blanc laissé libre entre l'anneau précédent et le fond octogonal des grandes rosaces, nous trouvons une riche couronne frangée, sorte de gros cable tressé et modelé par la disposition courbe des cubes ; de la circonférence extérieure s'échappent des franges obliques. Cette couronne est disposée par quarts colorés alternativement rouges et verts, modelés par bandes concentriques de diverses couleurs nuancées ; les divisions portent des axes perpendiculaires aux côtés de la Mosaïque.

Enfin, au delà des parties circulaires dont nous venons de parler, les angles des polygones sont occupés par des ornements différents dans chaque rosace. Dans la 1re, c'est un culot à rinceaux colorés; dans la 2e, 8 cœurs noirs et verts desquels s'échappent des rinceaux en accolade ; pour la 3e, ces mêmes rinceaux sortent de coupes hémisphériques; dans la 4e, une espèce de vase à anses ou culot alterne avec une forme triangulaire curviligne disposée en ailes d'oiseau.

Sur le contour octogonal des grandes rosaces s'èlèvent 8 compartiments quadrilatères trapézoïdaux, d'environ 58 cent. de côté ; cette forme irrégulière est commandée par les dimensions des losanges et les divisions de la Mosaïque.

Les carrés ou compartiments diamétralement opposés comme symétrie de dessins sont cernés d'un filet noir formant cadre. Cette symétrie, souvent variée par les couleurs, est quelquefois modifiée par d'autres formes. Ils sont d'une grande richesse dans notre Mosaïque et nous obligent à quelques remarques principales.

Nous voyons dans ces carrés des divisions géométriques

Digitized by Google

procédant généralement des diagonales comme génératrices ; quelquefois, des parallèles aux côtés des compartiments. Dans la seconde rosace, deux damiers symétriques alternant de couleur ont pour motif un grand carré posé en pointe à bandes concentriques colorées. Dans la même rosace, un autre damier est formé de 81 petits carrés crénelés, aux centres colorés disposés par bandes obliques vertes et rouges.

D'autre part, les grandes lignes paraissent perlées; cet aspect voulu provient de l'espacement des cubes, de leur disposition pointe à pointe ou de leur couleur tranchante sur les fonds. Les croisements rectilignes sont ornés de carrés concentriques de couleurs vives, semblables à des nœuds brillants ; quelquefois ce sont de larges bandes prismatiques irisées.

Les espaces laissés libres entre l'espèce de réseau ou de natte, formés par les divisions géométriques, sont généralement ornés de *croix,* entre les branches desquelles s'étalent en rosaces ou en éventail des triangles de couleurs alternes et variées. Nous remarquons même une sorte de croix pattée, plus tard nommée croix de Malte, placée entre des chevrons ayant une disposition particulière.

Enfin, dans la première rosace, deux compartiments sont ornés d'une grande croix grecque haute de 35 cent., dont les branches sont parallèles aux côtés du carré. Cette croix est posée sur deux larges bandes croisées en diagonale, ornées de points en chapelets et de lignes colorées; les vides des quatre côtés sont occupés par des triangles colorés.

Nous trouvons les *croix* si souvent représentées dans cette ornementation, qu'elles ne sont point pour nous un simple jeu de géométrie, mais un caractère particulier de cette Mosaïque et un signe initial de l'époque ou elle fut exécutée. Cette forme de croix grecque est d'ailleurs très habituelle à l'époque mérovingienne; nous venons de l'observer se présentant dès le commencement de la Mo-

Digitized by Google

saïque sur deux compartiments qui, par exception, ne sont pas à leur place symétrique ; on a donc voulu accentuer ce motif d'ornement; nous devons reconnaître dans ces croix le signe chrétien voulu, positivement et intentionnellement précisé. D'autre part, nous ne connaissons aucune Mosaïque de cette époque où ce caractère soit aussi évident, et nous devons appeler l'attention sur ce point.

A côté de cette ornementation toute rectiligne, un système par lignes courbes vient varier les motifs et rompre la monotonie des lignes droites constamment répétées.

Ce sont des imbrications variées, en écailles curvilignes mi-parties de couleurs diverses, et disposées parallèlement aux côtés du compartiment; d'autres en imbrications paonacées ont les couleurs placées en chevrons ; il en est qui affectent cette forme de bouclier (pelta) dont la pointe centrale se termine en queue de carpe; remarquons que la convexité de ces écailles est tournée vers le centre des grandes rosaces.

Les troisième et quatrième rosaces paraissent avoir une ornementation encore plus riche, ce sont des disques, des quadrilatères curvilignes diversement entrecroisés, comme nattés, modelés de tons, avec les nuances les plus diverses de couleurs brillantes.

On peut remarquer une disposition irrégulière de certains dessins, dont la symétrie ne divise pas également celle de la surface des compartiments; les bandes en chevrons, les disques sont dans ce cas, mais donnent des variantes de plus pour l'effet de la Mosaïque, tout en présentant une certaine analogie avec des tissus.

Cette idée d'un tissu, ou d'un riche tapis, s'est toujours présentée à l'esprit de tout le monde, elle nous rappelle ce luxe de tapisseries, de vêtements, des IVe, Ve et VIe siècles, souvent cité par les anciens auteurs même pour les monuments chrétiens des premiers siècles. Dans les peintures des catacombes de Rome, nous voyons des vêtements avec

Digitized by Google

pièces d'étoffes ornées rapportées sur le fond (paragaudes, segmenta) ; cette richesse est portée à son plus haut degré sur les vêtements orientaux de ces époques.

Les demi-rosaces placées sur les bordures de la Mosaïque ont un rayon de 56 à 57 centimètres; de leur circonférence rayonnent en pointes d'étoiles cinq triangles colorés.

Leur ornementation comprend un disque central à fond blanc; d'un point formé d'anneaux colorés cinq fuseaux rayonnent; entr'eux s'élancent quatre fleurs tubulées dont le bord de la corolle a 3 pointes, elles sont divisées par trois zones colorées.

Dans les deux premières demi-rosaces symétriques, le disque a seulement 3 fuseaux entre lesquels se trouvent des vases, les anses en volute ou des feuilles à 3 pointes.

Un anneau sépare ces disques d'une large couronne, sur laquelle serpente en neuf replis un filet ; entre ces replis sont disposées cinq campanules largement ouvertes sur la circonférence extérieure, et quatre autres au col resserré vers le disque intérieur ; elles se divisent en zones, et alternent de couleurs.

Les triangles sont très-variables de mesures, leur base curviligne est sur la circonférence de la rosace; sur un fond blanc se détache un triangle formé de bandes colorées, qui changent et alternent dans chacun d'eux.

Les grands losanges, placés entre les rosaces polygonales, les relient entr'elles et ont leur grand axe situé sur l'axe longitudinal de la Mosaïque; ils ont leur côtés limités par les compartiments carrés des rosaces.

Les demi-losanges ont leur petit axe posé sur la bordure de la Mosaïque et séparent les rosaces étoilées.

Ces losanges ont leur fond blanc orné d'une bande colorée, divisée en grecques ou bâtons rompus formés de filets alternes de couleurs, et séparés par des crochets noirs; cette bande entoure un petit losange central coloré.

La bordure limitant la Mosaïque comprend sur un fond blanc une bande à dents de loup noires dont la hauteur et

Digitized by Google

l'espacement varient sur les 3 côtés de la Mosaïque, leurs pointes sont tournées vers un filet noir et un autre vert et une bande jaune qui termine la mosaïque à l'extérieur; cette bande à fond jaune est inégale de largeur, elle est colorée en rouge sur quelques points.

Outre la bande à dents de loup, l'angle sud-ouest est arrêté par une petite baguette noire liant les filets de bordure. Le côté sud est orné d'une frise terminale ; sur un fond blanc entouré par la bordure jaune une tige se replie 4 fois sur elle-même, de petites tigelles portent 4 feuilles de lierre en cœur et occupent les vides; de la tige et des tigelles naissent des crochets ou rinceaux en forme de point d'interrogation à sections colorées parfois placés dans un sens opposé au mouvement de la tige. Cette frise détruite sur plus de la moitié de sa longueur était plus large au centre que vers l'extrémité sud-ouest ; d'une délicatesse de dessin et de couleurs très-remarquable elle terminait la mosaïque avec beaucoup de distinction.

Constructions à la suite de la Mosaïque.

En poursuivant les fouilles on découvrit du côté nord-ouest une base de colonne en marbre, encastrée dans un petit mur reposant sur des pierres légèrement élevées au dessus d'un sol en béton; ces constructions devaient être dépendantes de la mosaïque, et de celles antérieurement signalées dans le jardin de M. Dupac.

L'axe est-ouest, perpendiculaire à celui de la Mosaïque et passant par le centre de la colonne, était à 21 mètres 44 cent. du commencement de cette mosaïque. L'axe de la colonne et du petit mur parallèle à l'axe longitudinal sud-nord de la Mosaïque en était écarté à l'ouest de 5 mètres 50 cent.

La base de colonne en marbre blanc grisâtre était grossièrement façonnée, irrégulière dans ses moulures, avec trace de travail du ciseau. C'est une base attique à plinthe

Digitized by Google

carrée de 475 millimètres de côté ayant 23 centim. de hauteur totale ; le diamètre du fût devait être de 335 millimètres, cette base posée sans mortier sur une grande pierre, accompagnée de trois autres, formait une longueur de 2m70 sur 56 à 60 cent. de large, épaisse de 16 à 20 cent., reposant sur une maçonnerie en moellons.

Ces pierres formaient une petite hauteur en marche d'escalier de 7 cent. au-dessus d'un sol en béton (opus signinum) de 8 à 12 cent. d'épaisseur, rougeâtre, assez grossier, avec fragments de tuiles à rebords, il s'étendait vers l'est.

Sur le côté ouest, au niveau de la surface des grandes pierres et à 2 mètres 10 cent. au-dessous du pavé de la rue, se trouvait une rangée de tuiles dont les rebords avaient été cassés, divisées en deux elles formaient comme un carrelage de 16 cent. de largeur. Un caniveau en pierre calcaire les suivait parallèlement, il s'arrondissait en doucine creuse, de 15 cent. de profondeur, 30 cent. de large avec un bord de 19 cent. ; l'épaisseur de la pierre était de 20 cent., et d'une largeur totale inconnue, les fouilles n'ayant pas été poursuivies vers l'ouest.

Ce caniveau devait se continuer vers un angle de construction en petit appareil et moellons situé à 2m05 de l'axe est-ouest de la colonne. Cette construction retournée à angle droit au sud-ouest formait probablement l'angle intérieur d'une cour.

Le petit mur était lié à cet angle dont il formait en partie un des côtés ; il avait 30 cent. d'épaisseur sur 25 cent. de hauteur ; construit en petit appareil un peu irrégulier de 12 cent. de hauteur d'assises, il était revêtu d'un enduit avec peinture rouge vif sur les deux faces est et ouest. Ce mur se prolongeait après la base de colonne de 5m25 au moins.

La liaison de la base de colonne avec le petit mur était remarquable, on avait voulu la dégager le plus possible, elle se voyait sur les faces est et ouest, entre deux enfon-

Digitized by Google

cements à pans coupés obliques, ce qui réduisait à l'endroit du fût l'épaisseur du mur qui venait la maintenir et l'encastrer à environ 12 centimètres.

Le sol en béton et la bordure de tuiles avaient été violemment séparés des murs par tassement ou par secousses. Près de l'angle nord-est de la base de colonne on a trouvé sur le sol une hache franke en fer à un seul tranchant. Un peu plus vers le nord, on a rencontré à environ 2^{m} de cette base un angle de chapiteau corinthien en pierre dure calcaire; le tailloir pouvait avoir 40 cent. de côté, la hauteur du chapiteau pouvait être de 28 à 30 cent. Ce petit fragment a tous les caractères des chapiteaux mérovingiens trouvés rue Sainte-Hélène, place Pey-Berland.

Au sud de la base de colonne, à 2^{m} 22 cent., était un mur de 64 cent. d'épaisseur, perpendiculaire à l'axe de la Mosaïque. Nous supposons qu'il pouvait en être la limite; ce mur devait se lier au massif d'angle dont nous avons parlé; sur ses deux côtés était un sol en béton.

Dans les fouilles continuées au nord-ouest on a rencontré, à 14^{m}50 cent. de la base de la colonne, un gros mur de 1^{m}50 d'épaisseur à la base et 1^{m}10 à la partie supérieure près du pavé de la rue, formé de toutes espèces de matériaux, liés par un ciment très-dur, dirigé du nord vers l'est, ne paraissant avoir aucun rapport d'axe ou de construction avec les précédents.

Près de ce mur, à 1^{m}80 au sud-ouest et 1^{m}90 de profondeur, était un fragment isolé d'une mosaïque en marbre à cubes très-petits (140 par décimètre carré), c'est une partie de bordure d'environ 19 cent. de largeur, qui figure une tige de lierre, serpentant avec feuilles en cœur dans les vides et alternant; le travail en est délicat et l'aspect coloré grisâtre. D'autres fragments à cubes colorés très-petits (170 par décimètre carré) ont été trouvés dans les fouilles; ce sont probablement des débris de bordures transportés avec les remblais de la rue Gouvion.

Comme conclusion de l'ensemble des observations pré-

Digitized by Google

cédentes, nous pourrons faire remarquer que la Mosaïque de la rue Gouvion présente une sorte de richesse plus grande dans la 3e et 4e rosaces, comme un point central de couleurs vives et variées. Le losange d'axe est plus grand; les deux demi-rosaces étoilées ont les couleurs de la couronne alternant différemment. Nous supposerions que le centre de longueur de la Mosaïque serait en ce point, ce qui donnerait pour longueur totale 15 mètres et 18m 50, si l'on prenait pour limite extrême le mur situé au nord. Ces deux dimensions correspondraient assez bien avec les divisions des rosaces et des bordures.

Nous trouvons encore une tendance à préciser certaines formes ornementales qui deviendront dominantes à l'époque romane: les chevrons, bâtons rompus, entrelacs, fuseaux, les croix; la campanule nettement indiquée remplace le lotus traditionnel témoignant ainsi d'un commencement d'étude de la nature indigène appliquée à l'ornementation.

D'autre part, certaines formes antiques sont conservées : les boucliers en croissants, les vases à volutes, espèces d'amphores, les imbrications, etc. Nous voyons les dents de loup en bordure, des disques crénelés, comme dans les peintures des catacombes et les mosaïques du cimetière Ste-Hélène à Rome. Dans une autre étude, nous avons fait remarquer ces disques dans les poteries noires à emblèmes chrétiens, d'époque mérovingienne, trouvées à Bordeaux.

Ces différents indices, joints à la richesse des compartiments imitant des tissus, nous rapprochent de la magnificence orientale des vêtements, et de l'époque constantinienne et théodosienne, de ce IVe siècle, époque de prospérité pour l'antique Burdigala.

Un autre caractère de notre Mosaïque est de présenter une expression des croyances nouvelles, par les croix, si nombreuses et si intentionnellement placées, comme nous avons essayé de le démontrer. Ce titre d'œuvre d'art chrétien des premiers siècles méritait d'être signalé.

Digitized by Google

Comme pour la grande Mosaïque de Lyon représentant les jeux du cirque décrite par M. Artaud, il semble que l'on ait eu l'intention de conserver notre Mosaïque en la recouvrant de terre végétale, et, comme à Lyon, aucun indice de constructions en pierre n'existait autour de la mosaïque, sa continuation vers le sud-est n'a pu être constatée; tout était détruit. A la surface des traces d'incendie circonscrites, comme serait l'endroit où l'extrémité d'une poutre aurait brûlé, laissent supposer une construction toute en bois, semblable à celles dont il est si souvent question à l'époque des invasions barbares. L'irrégularité de la surface sur laquelle était établie la Mosaïque semble indiquer une reconstruction faite à la hâte: à la suite de ces invasions, on ne prit pas la peine de niveler le sol.

La présence des croix nous autorise à penser que c'est une œuvre chrétienne des premiers siècles, exécutée au moment où le culte était libre et public, où il cherchait à s'affirmer sous toutes les formes, ce qui nous fixerait une date à peu près certaine : la fin du IVe siècle ou le commencement du Ve siècle.

Les invasions fréquentes dans les siècles postérieurs ne permirent point d'apporter autant de soins dans les œuvres d'art, ou une richesse affirmant la prospérité du pays; c'est donc à l'époque gallo-romaine ou au commencement de la période mérovingienne, à la fin du IVe ou au commencement du Ve siècle qu'il faut fixer la date de cette œuvre d'art.

Il nous faudrait rechercher à quel monument ont appartenu des constructions aussi considérables. Était-ce un monument public, quelque Basilique civile, dépendant du forum Burdigalien, dont la Mosaïque décorait le sol des ailes latérales à la grande nef ou son commencement? Serait-ce le palais d'un personnage important de notre antique cité? La mosaïque pouvait alors faire partie du pourtour d'un Atrium corinthien, d'un Peristylium ou bien

Digitized by Google

d'un passage entre les diverses parties d'une maison antique; ces sortes de longues galeries étaient fréquentes dans les monuments gallo-romains et mérovingiens. On peut encore supposer par le voisinage de la Devise des thermes antiques. Il nous paraît difficile de résoudre ces questions en présence de l'état de destruction presque complet de ces ruines.

La base de colonne en place devait faire partie d'une galerie extérieure donnant sur une cour ou un jardin; le petit mur qui l'encastrait pouvait être à hauteur d'appui ou formait banquette; nous n'avons reconnu aucune trace d'autres colonnes en rapport avec celle-ci. Le peu de soin avec lequel cette base est faite, posée comme inachevée, ne permet pas de l'attribuer à une époque bien ancienne; elle conserve cependant, toutes les moulures de la base attique pas trop écrasée de formes, et les tores aplatis de l'époque gallo-romaine et mérovingienne; elle peut donc remonter, ainsi que le petit appareil du mur, au IVe siècle.

Les débris trouvés sous la Mosaïque attestent une première destruction en cet endroit; les premières invasions du IIIe siècle en sont peut-être cause; il faudrait attribuer aux invasions du Ve siècle, époque du pillage de notre ancienne cité, la ruine et l'ensevelissement des constructions et de la Mosaïque. La hache franke trouvée sur le sol au pied de la colonne ne serait-elle un témoignage de cette époque de destructions et de violences où toute l'Aquitaine fut ravagée jusqu'aux Pyrénées.

Les formes romaines existent encore dans la Mosaïque, et le soin avec lequel ce travail est fait, nous permet d'entrevoir une prospérité momentanément troublée par des événements violents, mais non entièrement détruite. Circonstances analogues à celles dont l'histoire de nos jours donne plus d'un exemple.

Nous concluons donc que cet ensemble de monuments peut être considéré comme appartenant à la fin du IVe siè-

Digitized by Google

cle ou au commencement du ve siècle, c'est-à-dire à cette époque de splendeur et de prospérité pour notre ville dont parlent Ausone, Ammien-Marcellin et Sidoine Apollinaire, avec cette particularité que la Mosaïque de la rue Gouvion est un monument d'art chrétien des premiers siècles en Aquitaine.

Nous avons retranché de cette étude quelques développements; on a pensé que notre dessin au 1/15e, relevé exactement pendant les fouilles et reproduit avec ses formes et ses couleurs dans la chromolithographie qui accompagne cette notice, suppléerait à de plus amples explications; nous résumons ici en un tableau les divisions et les mesures moyennes de la Mosaïque.

Qu'il nous soit permis en terminant de féliciter la Société Archéologique d'avoir préservé de la destruction et conservé à la ville de Bordeaux et aux arts une œuvre antique aussi remarquable. Espérons qu'il nous sera bientôt permis de la revoir, placée avec honneur dans un des futurs Musées de notre ville, comme un titre de la grandeur passée et un exemple pour l'avenir.

9 mars, 3 août 1877.

Mosaïque de la rue Gouvion.

Tableau des divisions principales et de leurs mesures.

Longueur connue.....	10^m 10
Longueurs supposées les plus grandes : 15 mètres ou.....	18 50
Largeur totale du dessin principal ou du parallélogramme de la Mosaïque entre les deux bordures.....	2 56

Bordures (côté ouest) comprenant une bande extérieure

Digitized by Google

jaune de 8 à 13 cent. de largeur; un filet vert et un noir ensemble, 25 millimètres; une large bande blanche sur laquelle sont les dents de loup noires; un large filet blanc de 4 cent. de largeur; un filet noir de deux rangs de cubes ensemble, 25 millimètres :

Largeur totale de cette bordure variable de 330 à.....	366	millimètres.
Hauteur moyenne des dents de loup.....	135	—
Espacement inégal d'axe en axe, de 15 à.....	21	centimètres.

(Côté est). Même division, moins la bande jaune extérieure :

Largeur totale.....	27	centimètres.
Dents de loup, hauteur.....	18	—
Espacement moyen.....	28	—

(Côté sud). Extrémités de la Mosaïque, retour des bandes ci-dessus :

Largeur totale.....	294	millimètres.
Hauteur des dents de loup.....	204	—
Espacement moyen.....	300	—

(Côté sud). Frise terminale à l'extérieur de la bande ci-dessus comprenant une bordure jaune, un fond blanc sur lequel est une branche courante à feuillages en cœur; une autre bordure jaune extérieure se raccordant avec la continuation de celle du côté ouest. Cette frise est détruite sur plus de la moitié de sa longueur :

Largeur totale au centre.....	37	centimètres.
A l'extrémité ouest.....	30	—
Largeur des bandes jaunes chacune.....	4	—
Longueur connue du fond blanc.....		1m44
Largeur au centre.....		0m33
— à l'extrémité.....		0m22

Digitized by Google

Rosaces polygonales à 8 côtés :

Diamètre d'angle à angle opposé, variable de 1m 48 à 1m58
Diamètre sur le milieu des côtés de 1m39 à 1m42
Longueur des côtés de l'octogone, 0m56 à 0m58

Disque contenant l'ornement central :

Diamètre..... 62 centimètres.
Anneau crénelé ou denticulé entourant le disque précédent, diamètre extérieur..... 80 à 82 —
Largeur de l'anneau..... 9 —

Couronne frangée :

Diamètre extérieur..... 1m26
Diamètre intérieur..... 936 millimètres.
Largeur de cette couronne, 16 à 18 centimètres.

Quadrilatères trapézoïdaux élevés sur les côtés de la rosace polygonale :

Longueur des côtés..... 56 à 0m60 centimètres.
Plus grand diamètre total de la rosace..... 2m66 —

Losanges séparant les rosaces :

Longueur variable du grand axe..... de 101 à 106 centimètres.
Largeur ou petit axe..... 533 à 546 millimètres.
Largeur de la bande colorée... 11 centimètres.

Demi-losanges sur les bordures :

Largeur base..... 51 à 53 centimètres.
Hauteur 500 à..... 508 millimètres.

Triangles partant des demi-rosaces et placés entre les quadrilatères :

Bases variables..... de 25, 35 à 50 centimètres.
Hauteur..... de 45 à 50 —
Largeur de la bande colorée.... 6 —

Digitized by Google

Demi-rosaces circulaires, placées sur les bords es ouest de la Mosaïque, comprenant : un disque cen orné, un filet noir, une bande blanche, une large couro à fond noir ornée d'une branche courante fleurie de campanules :

Diamètre de la rosace.... 112 à	114	centimètres.
Diamètre du disque central, 57 à.....	60	—
Filet noir, largeur.....	25	millimètres.
Bande blanche, largeur.....	40	—
Couronne de campanules, largeur..... 21 à	23	centimètres.
Rayon total de la rosace jusqu'au sommet des triangles, 102 à.....	111	—

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

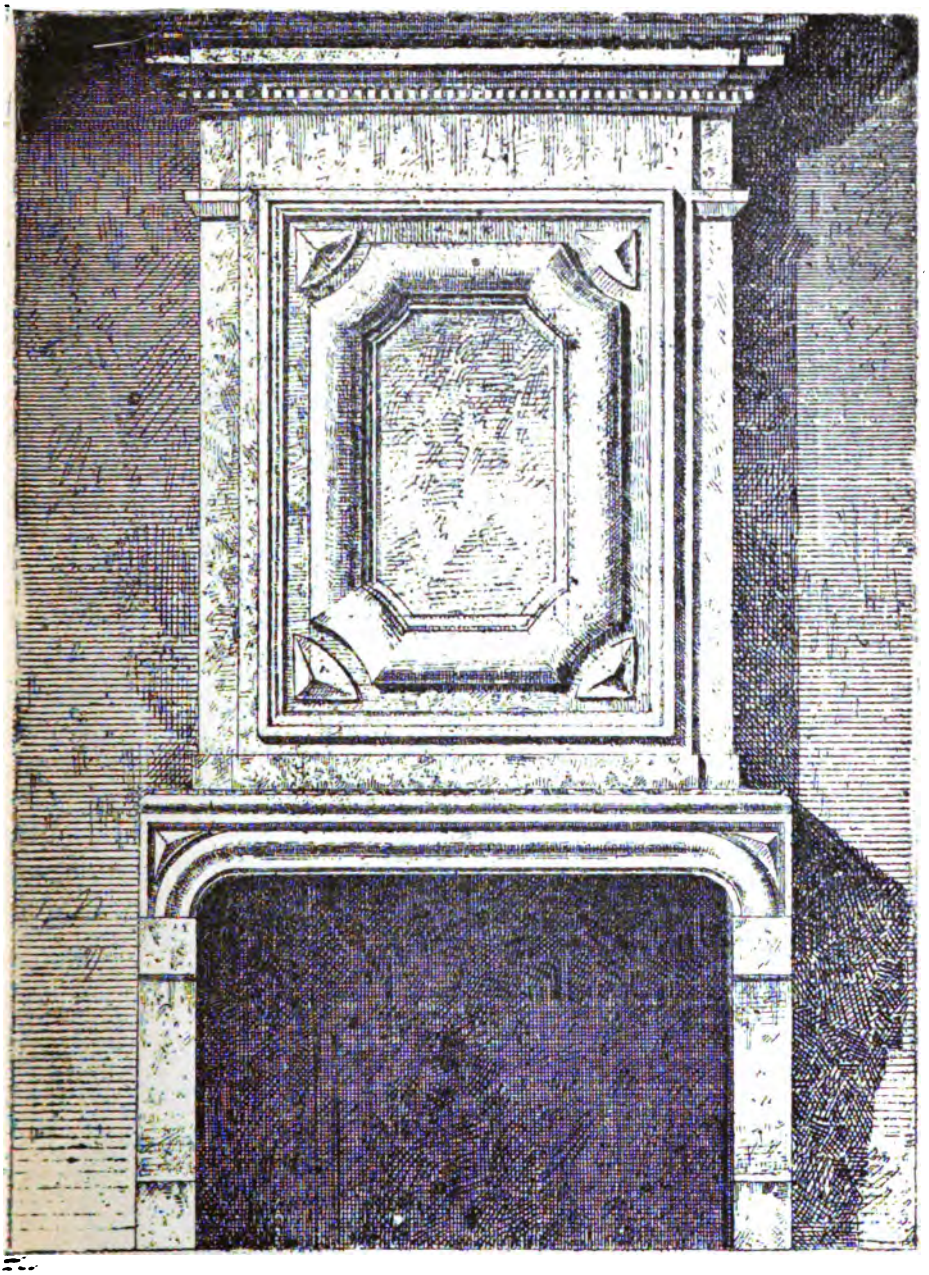

Cheminée du style Louis XIII. (Ancienne caserne des Fossés à Bordeaux.)

Digitized by Google

Digitized by Google

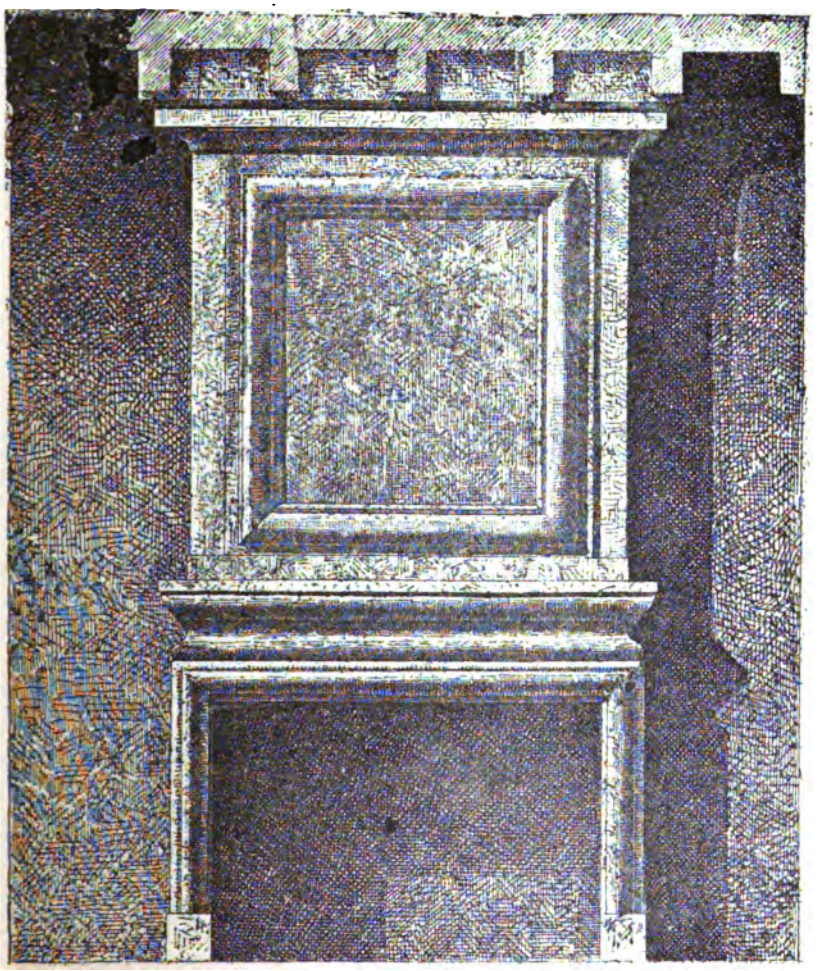

Cheminée du style Louis XIII. (Ancienne caserne des Fossés à Bordeaux.)

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

QUELQUES INSCRIPTIONS LAPIDAIRES

Par M. Emilien PIGANEAU.

PLANCHES XVI, XVII, XIX, XX, XXI

Dans la dernière séance du 11 juillet 1879, notre honorable confrère, M. Augier, nous communiquait une inscription qu'il a relevée récemment sur l'arceau de la porte d'une maison en démolition à Violle, commune de Loupiac, sur le bord de la route qui conduit de Cadillac à Saint-Macaire. Je connaissais depuis longtemps cette maison en face de laquelle une courbe de la Garonne offre au paysagiste le sujet d'un tableau délicieux. Son inscription tirée d'un psaume de l'église m'en rappelle d'autres de ce genre que j'ai relevées dans le temps, et à propos d'inscriptions, permettez-moi de vous en citer, à mon tour, quelques-unes dont la plupart sont, je crois, peu connues, inédites ou reproduites sans indication de la forme des lettres.

D'abord, à Bazas sur la façade d'un logis moderne situé sur la place libre aujourd'hui, où s'élevait autrefois l'église

Digitized by Google

de Saint-Martin, se trouve encastrée une pierre où sont gravés ces mots (1) :

EDVXIT ME DOMINV
S DE LACV MISERIE PS. 39
IDIVNAN DOM CIƆIƆCII

Le Seigneur m'a tiré de ce lac de misère. (Psaume 39.)

La dernière ligne, qui donne une date, peut se lire :

ID ibus JVN ii AN no DOM ini Millesimo DC. sexcentesimo II secundo (mil six cent deux). C'est ainsi que l'interprète l'abbé O'Reilly dans son *Histoire de Bazas*, page 27.

A Lignan, commune voisine de Bazas, l'église n'offre aucune particularité intéressante; mais au presbytère, au-dessus d'une porte donnant dans une cour, on lit l'inscription suivante :

QVONIAM VIDI CONTRADICTIONEM IN
CIVITATE ECCE ELONGAVI FVGIENS ET MAN
SI IN SOLITVDINE ANNO SALVTIS 1714
RECTORE LVDOVICO SAIGE

Parce que j'ai vu la contradiction (qui règne) dans la ville, j'ai fui, je me suis retiré et j'ai demeuré dans la solitude, l'an du salut 1714 étant recteur de la paroisse Louis Saige.

Rien dans l'histoire, que je sache, ne mentionne qu'il se soit passé à Bazas vers 1714 quelque chose de si terrible pour que ce vénérable pasteur ait dû fuir les soucis du monde. Toujours est-il qu'il avait choisi à Lignan, pays jadis entouré de forêts comme son nom l'indique, une agréable et paisible retraite.

A Beguey, commune limitrophe de Cadillac, appelée autrefois Neyrac selon les anciens titres, on trouve encore à peu de distance de l'église actuelle, toute neuve, l'an-

(1) On a trouvé cette pierre en déblayant les ruines qui encombraient l'emplacement de l'église. (Voir O'Reilly, p. 26.)

Digitized by Google

cienne chapelle de Notre-Dame du Casse, qui est maintenant convertie en cellier.

La porte d'entrée de cette chapelle est ornée d'une inscription disposée de cette façon :

VERE LOCVS ISTE SANCTVS ET EGO
NESCIEBAM CAP. 2
1640

Ce lieu est vraiment le lieu saint, et je ne le savais pas.

Sur les pieds droits de la porte on voit le monogramme du Christ IHS, et celui de la Vierge M.

Au-dessus de la porte du bas-côté sud, on lit encore :

HÆC EST DOMVS DOMINI ET PORTA
CŒLI

Cette maison est la maison du Seigneur et la porte du Ciel.

Pour expliquer la première de ces inscriptions, il suffit de se rappeler la légende qui a donné à cette chapelle le nom de Notre-Dame du Casse, du chêne.

Là, comme en beaucoup d'endroits, fut trouvée une statue miraculeuse de la Vierge : naturellement on la porta à l'église paroissiale, où elle reçut un accueil empressé.

Malgré la vigilance des fervents, la statue disparut et fut retrouvée dans le creux d'un chêne qui occupait la place où l'on ne douta pas que la volonté divine fût de voir élever la chapelle qui subsiste encore. Voilà pourquoi ce lieu saint ignoré jusqu'alors ne put être reconnu, selon l'inscription, que par une manifestation tout à fait mystérieuse.

Voici une inscription à peu près du même genre. Je l'ai relevée à Saint-Émilion, sur un pilier soutenant la petite toiture qui recouvre l'escalier de la grotte dite de Saint-Émilion, escalier adossé au flanc nord de la charmante chapelle de la Trinité.

Digitized by Google

1702 (?) (1)

EMILIO SILET HIC
NEC SIT GRAVE DICE
RE MECVM DESV
PER
ILLE FAMEN
PVLSIT ET ISTE
SITIM

PASSANT SOVS
CE COVVERT
SI TV JETTE LES
YEVX DISQVE
I CAMBARROT
M. POVVI.....
P RE M.....
I.....
Le reste est illisible.

Les phrases latines forment un distique :

EMILIO SILET HIC NEC SIC GRAVE DICERE MECVM
DESVPER ILLE FAMEN PVLSIT ET ISTE SITIM

La largeur exigüe du pilier ne permettant pas de placer ces vers sur les deux lignes voulues par la prosodie, on aura mis indifféremment les mots gravés, d'ailleurs d'une façon assez grossière.

La phrase française qui suit forme elle-même un vers,

« Passant, sous ce couvert, si tu jette[s] les yeux »

Il est dommage que l'humidité du sol ait fait disparaître la suite. C'est peut-être ce I. Cambarrot qui aura fait élever ce pilier pour protéger l'escalier de la grotte.

M. l'abbé Castaing a communiqué à notre collègue

(1) M. Léo Drouyn a lu 1708. *Guide à Saint-Émilion*, p. 209. Il n'a reproduit que les phrases latines.

Digitized by Google

M. de Mensignac l'inscription suivante, gravée sur une pierre à gauche de la porte d'entrée du moulin du Ciron, à Preignac :

ALLES MAV
DITS AV FEVET
ERNEL

Sur le bord de la route de Saint-Médard de Guizières à Saint-Pierre du Petit-Palais se trouve une maison ancienne dont la porte cintrée accusant le XVIIe siècle porte pour inscription :

IN OTIO NEC OTIVM
1600

Cette maison s'appelle encore *la dême*, la dîme ; c'était là, je crois, que les tenanciers de l'abbaye de Faize apportaient leur tribut en nature; l'inscription qui signifie dans le repos point même d'oisiveté, semble indiquer les préoccupations constantes des bons religieux.

A Montguyon (Charente-Inférieure), presque sur la limite de la Gironde, se dresse encore majestueux, au-dessus des ruines du château, le donjon ou tour ronde appelée tour de Soubise dont le caractère rappelle le XVIe siècle. Dans l'embrasure d'une large et haute fenêtre cintrée, et sur les deux montants se voit une inscription curieuse peinte en lettres jaunes sur fond bleu, accompagnée de roses et d'arabesques à demi-effacées par le temps.

D'un côté on lit :	De l'autre côté :
REGARDE	APRENS
LESCLAT	QVE
BRILLANT	LA DIVINIT
DE MES YEUX	É QVI REM
Y TES PER	PLIT CE
MIS DE LES	LIEV A DON
ADMIRER	NÉ POVR
MAIS SI TV	COMPAGNE
NEN PEVX	A SA BEV

Digitized by Google

SOVFRIR
LA LVMIERE
ET LES FEV
X MEVRS
PLUTOST
QVE DE TE
PLAINDRE

SIC PLACE
T VT PVN
GIT
NON EST
MORTALE
QVOD OPTO
IMPAVIDVM
FERIENT RVI
NÆ

TE SVPRE
ME LA FIE
RTÉ ET
LA TIRA
NIE ADOR
E TOVIOV
RS NESPE
RE IAMAIS
SY TV VEVX
VIVRE ES
TOVFE LES
DESIRS DON
NE TOUT
A SA GLOIR
E AU DEPENS
DE TA VIE
ET SACHE
QVE LA MO
RT EST LE
PRIX DES
AVDACIEVX

Que signifie cette inscription pompeuse et allégorique sans doute, accompagnée de sentences latines, l'une empruntée au poète Horace? M. l'abbé Rainguet, dans son Histoire de l'arrondissement de Jonzac, nous apprend qu'en 1710 un François de la Rochefoucauld épousa Henriette de Spanheim, fille d'Ézéchiel de Spanheim, ambassadeur de Prusse à Londres, et que ce fut cette dame qui fit peindre ses armoiries avec cette inscription quelque peu emphatique.

Sur une cheminée du château de Fargues près Langon, incendié par imprudence dans la nuit du 24 au 25 mai 1687, on lisait aussi :

IMPAVIDVM FERIENT RVINÆ.

Au-dessous des remparts de Saint-Macaire, sur le linteau?

Digitized by Google

d'une petite porte donnant accès dans un jardin, on lit :

EDIFFIEES LAN 1545

Cette pierre vraisemblablement aura appartenu à quelque édifice, aujourd'hui disparu. Un peu plus loin se voient les mots : VIVE LE ROY, gravés certainement par les soins d'un admirateur de François Ier, car la forme des lettres paraît les rapporter au temps de ce monarque.

On déposait dernièrement, dans une salle de l'Hôtel de Ville de Cadillac, une grosse pierre mesurant 0m72 de hauteur sur 0m56 de large, trouvée dans le ruisseau de l'Euille, tout près du pont qui sépare les deux communes de Cadillac et de Beguey.

Sur une face est gravée l'inscription que voici, assez mutilée cependant et que j'ai cru pouvoir reconstituer de cette façon :

LAN DE GRACE 1668 ET SOVS LE
REIGNE DE NOTRE GRAND
MONARQVE LOVIS 14 ROI DE
FRANCE & DE NAVARRE LA
PRESANTE ARCADE & AVTRE
REPARATION FAIT AV PONT
& CHAVSSEE DV BOVT DV FOSE
DE LA PRESANTE VILLE ONT (este)
FAICTE PAR L ORDRE DE... JEAN
JUGE ET PROCVREVR DOFICE
DE S... MANDE PIERRE FOVREN
PIERRE LASERE & PIERRE
SIMON JVRAT DVDIT CADILLAC
LADITE ANNÉE 1668

Dans les registres de l'état civil, on retrouve les noms de Mande et de Pierre Fourtens, magistrats de la ville.

L'autre face de la pierre représente un fragment de bas-relief, mutilé aussi (pl. XVI). C'est une femme dont on ne voit que le buste. Son costume rappelle celui du XVIIe siècle ;

Digitized by Google

elle a la main gauche posée sur l'épaule droite. A côté paraît une tête de mule harnachée. Comment interpréter ce bas-relief qu'il serait plus facile de deviner s'il était entier. Ce ne peut être une fuite en Égypte, car l'Enfant-Jésus paraîtrait appuyé sur le sein de sa mère, et celle-ci serait montée sur la mule. Serait-ce la comtesse de Benauges descendue de sa monture et retrouvant la vierge miraculeuse de Verdelais. Je livre cette supposition à la sagacité de mes honorables confrères.

Inscription sur le presbytère de Tourtirac.

HIC HABITABO QVONIAM ÆDIFICAVI EAM
EGO JOANNES IRONDIVS ? DE PODIO JERONIMUS
ARVERNVS RECTOR DIVI PETRI AD
VINCVLA DE TORTIRAC MDCLXXV
VII IANVARII

L'église Saint-Pierre-ès-liens de Tourtirac fut dédiée au commencement du XVIIe siècle, ainsi que l'atteste l'inscription :

DEDICACE LE 30 AOVST
AN 1607 M.

On sait que le tombeau du pape Clément V, dans l'église collégiale d'Uzeste, a été profané en 1577 par les calvinistes et plus tard à la révolution. Il fut rétabli depuis et placé contre le mur sud de l'église, et dans cette restauration, l'inscription que sans doute on ne put alors déchiffrer fut placée sans ordre et sans suite. La voici telle qu'on la voit aujourd'hui : [Nemaus] en sis dioc[esis] die XX aprilis pontificatus sui anno XX portatus vero ad istam ecclesiam [Clemens] V fundator ecclesiarum de Usesta et de vihadraldo [an]no do[mini] MCCCXIII et sepultus di..... felicis re[cordationis].

Complétée, cette inscription porte :

Hic jacet felicis recordationis do[minus] Clemes pp. V fundator ecclesiarum de Usesta et de vihedraldo q[ui] obiit

Digitized by Google

apud rupem mauram nemausen[sis] diocesis die xx aprilis pontificatus sui anno ix portatus vero ad istam ecclesiam beate Marie de Uzesta xvii augusto anno domini mcccxiii et sepultus mcccix (pl. XVII).

Reste trois mots : tunc proxima sequenti, qu'il a été difficile de rétablir.

Deux autres inscriptions bien difficiles à déchiffrer, et qui, je crois, même ne l'ont jamais été, sont celles qui se trouvent sur deux clefs de voûte de la chapelle de Condat.

Il y a quelques années, alors que l'on réparait la chapelle pour la rendre au culte, je montai sur une haute échelle et dessinai ces inscriptions du mieux qu'il me fût possible.

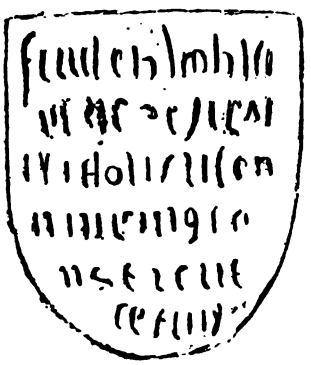

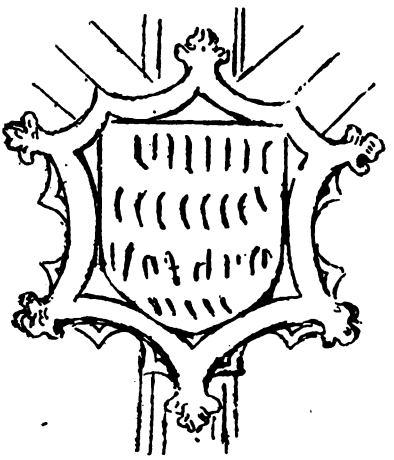

Guinodie, en décrivant la chapelle, dit que la hauteur des voûtes et l'obscurité du lieu ne lui permirent pas de lire les inscriptions. Je crois fort qu'en pleine lumière, et les pierres elles-mêmes posées à terre, elles seraient à peu près illisibles, du moins à première vue. Ces inscriptions qui me paraissent cependant se rapporter à la restauration et à l'agrandissement de la chapelle, sous le gouvernement de Charles de Berry, duc de Guienne, frère de Louis XI, ces inscriptions mériteraient, à mon avis, d'être soigneusement relevées par un estampage; mais on conçoit la

Digitized by Google

difficulté que présenterait cette opération. Il faudrait un échafaudage pour atteindre la voûte, ce qui n'est guère possible, à moins de circonstances toutes particulières.

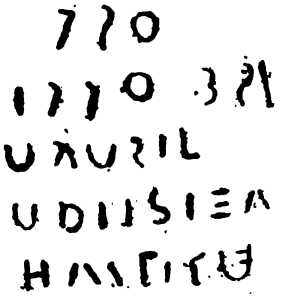

Une autre inscription à peu près hiéroglyphique se voit sur un pilier de l'église de Beautiran; elle rappelle la fameuse inondation du 7 avril 1770, la date 1770 et le mot avril se distinguent bien, mais le reste est indéchiffrable.

Un certain nombre d'inscriptions a été publié dans les Comptes-rendus de la Commission des Monuments historiques; aucune n'a été donnée avec la forme des caractères. Je vais vous en présenter trois types :

Inscription sur un pilier de la chapelle de la Vierge à l'ancienne église de Langoiran (estampée par M. Durat) :

L'an de grace MDCXLI 1641 à
este edifiee la pre
sante chapelle par
les meigns de m^rs marcia
l roux et pour les hits (habitants) de lagoira (pl. XIX).

La suivante est gravée sur un pilier, près de la chaire, à l'église Saint-Léger (pl. XIX) :

L'an mil v^c VI 1506
a este faict ce pili
paie par Pierre
de la badie requiesc[at]
in pace amen.

Le clocher de Beaurech est garni de trois inscriptions, dont l'une en caractères gothiques :

Digitized by Google

l'an mil c^v vi
et lo penultim
e journ de ma
rs fut comesat (commencé)
aqeste cluch
ey heliot fau
re estat obrey.

Les deux autres inscriptions font voir que la flèche de ce clocher, abattue par une tempête, fut réédifiée au commencement du XVIIe siècle.

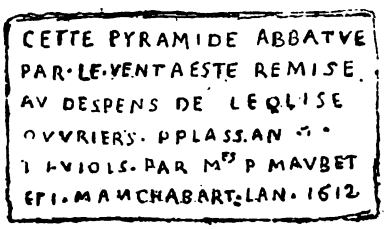

Je soumets maintenant à mes confrères deux estampages faits par un tout jeune homme qui manifeste beaucoup de goût pour les études archéologiques, M. Delsart, élève de l'École de dessin de la ville, et que la Société pourrait compter un jour comme un de ses membres les plus zélés.

Digitized by Google

L'une de ces inscriptions est à Sainte-Eulalie ; c'est celle qui rappelle le don fait à cette église des reliques honorées sous le nom de Corps saints (pl. XX).

Carolus magnus ha[n]c ca
pella[m] fu[n]davit et retro altare septe[m]
Corpora s[an]c[t]orum reposuit qui p[er] fide[m]
Christi martirio coronati su[n]t quoru[m]
no[m]i[n]a su[n]t clarus et justinus et ge
roncius et severus et polycarpus
j[o]h[ann]es et babilius.

Au-dessous de cette inscription sur une plaque de marbre se trouve une inscription, traduction de la première :

LAN HVIT CENS VNZE
S^T CHARLEMAIGNE ROY DE
FRANCE A FONDE CESTE
CHAPELLE ET MIT AV
DERNIER LAVTEL LES
SEPT CORPS DES SAINTS
QVI RECVRENT LA COVRONNE
DV MARTIRE POVR LA FOY DE
JESVS CHRIST LE NOM
DESQVELS SONT S CLAIR
S JUSTIN S GERONCE
S SEVER S POLICARPE
S JEAN ET S BABILE
TRADVIT EN FRANCOIS
LAN 1671 ESTANT CVRE
DE CESTE PARROISSE
M L MASSIOT

La seconde inscription relevée par M. Delsart est celle de l'église Saint-Pierre (pl. XXI) :

Ce sont les jours ordinaires po[ur] cha[n]ter
les trois aniversaires que a fondées s
trays noble ho[m]e Jeha[n] de mukana cpri (archiprêtre)

Digitized by Google

le jour s[t] jeha[n] baptiste, le jour s jeha[n]
de Colace le jour s jehan après noel
et due ? chascun lundi de lan et sont
tenus les chapelains de cea[n]s apres les
audit svice [service] les heritiers.

Sur la porte du collége de Cadillac, on lit dans un encadrement :

Collegium Cadillacense patrum doctrinæ christianæ.

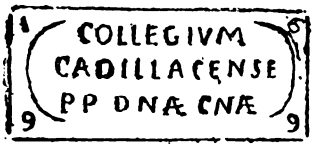

Dans les quatre angles sont chacun des chiffres de la date 1699.

On sait que le collége fut fondé par le fameux duc d'Epernon lui-même au commencement de ce siècle.

La croix de carrefour appelée Belle-Croix, à Floirac, porte sur trois des facettes de son fût polygonal les mots :

	FETE	
EN	LA	1617
	VIE	R

J'ai vu sur le piédestal d'une autre croix de carrefour, à Escoussans, les trois lettres B I C. Je ne me charge pas d'en expliquer le sens.

Une troisième croix sur le bord d'un chemin, près de l'église d'Haux, porte la date de 1624. Le bénitier de l'église de Tresses porte la date de 1609 sur son socle, orné aussi d'un bas-relief figurant un oiseau sur une tige de blé? Entre les deux lettres C B, au-dessus, est une fleur de lys accostée de deux étoiles.

J'ai vu dans l'église de Saillans, arrondissement de Libourne, deux autres bénitiers à peu près semblables : ici une tête de mort remplace

Digitized by Google

la tête d'ange qui décore le bénitier de Tresses. Sur un des bénitiers de Saillans se lit la date de 1619.

Un bas-relief, où l'on voit des restes de peintures et représentant une pieta sous le porche de l'église de Lacanau, est surmonté d'une inscription qui en donne la date, 1767, et les noms du curé et du syndic qui le firent faire et placer dans cet endroit.

J'ai déjà montré un fragment d'inscription dont notre confrère M. de Mensignac et moi avons relevé un estampage. Cette pierre brisée, dont l'autre fragment n'a pas été retrouvé, semble indiquer une

Digitized by Google

fondation pieuse au couvent des Carmes vieils. Elle a été découverte dans les travaux du nouveau Lycée, ci-devant caserne des Fossés et autrefois collége de la Magdeleine.

Sur le cintre d'une petite porte, aujourd'hui murée, que l'on voit dans la petite rue Saint-Antoine, se trouve le monogramme du Christ avec les clous de la Passion, à la date de 1597. La pierre est cassée sous le chiffre 9 qui me semble le plus probable.

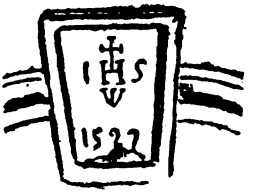

Lorsque dernièrement notre confrère M. Tapiau s'occupait de la restauration des tours de la Grosse-Cloche, il nous montra gravée grossièrement sur le mur de l'escalier conduisant aux cellules des prisonniers, l'inscription suivante :

LES PIERES DE CESTE PRISON
TEMOIGNERONT CONTRE LES
ABITANS DE CESTE VILLE E
DE TOVTE LA FRANCE CAR
ILS ONT FAICT ET FON ENCORE LA
GVERE A DIEV

Il y aurait certes fort à faire à relever toutes les inscriptions peu connues que l'on pourrait rencontrer dans les divers monuments de notre antique cité et du département. Je me contente pour aujourd'hui de ces quelques-unes, sauf à vous signaler par la suite celles que je pourrai connaître encore offrant un certain intérêt pour nos études.

Digitized by Google

Digitized by Google

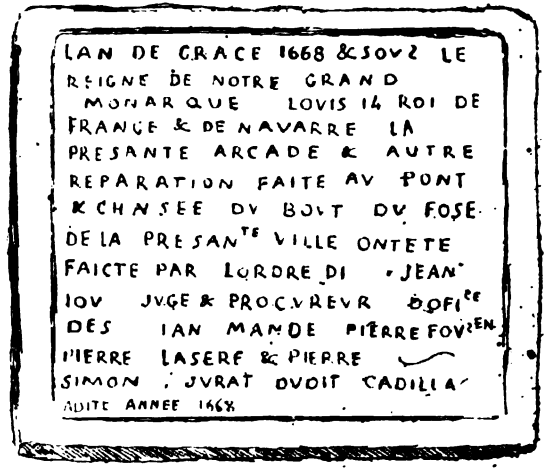

Bas-relief et inscription sur une pierre conservée à la Mairie de Cadillac (Gironde).

Digitized by Google

Digitized by Google

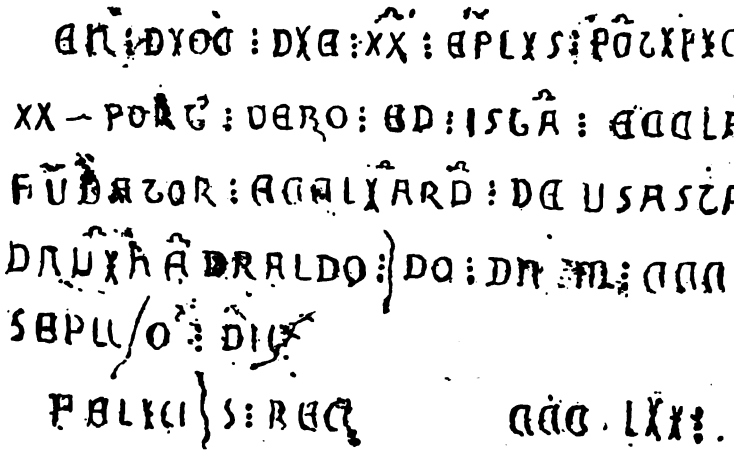

Inscription tumulaire au tombeau du Pape Clément V, à l'Église d'Uzeste.

Digitized by Google

Digitized by Google

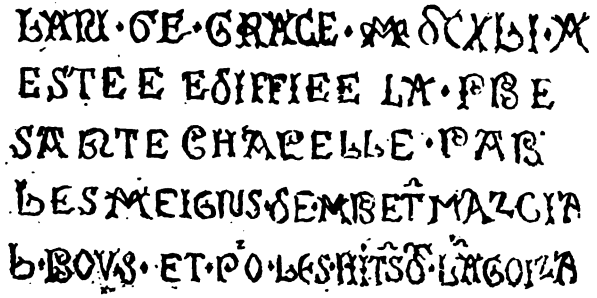

Inscription dans l'Église du Haut-Langoiran.

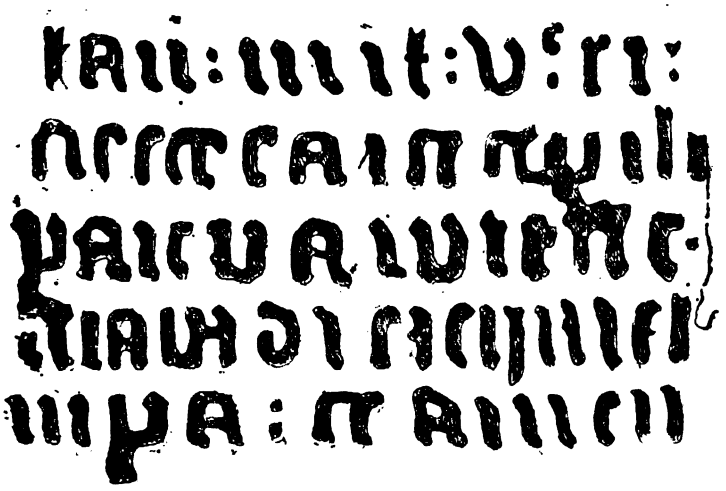

Inscription à l'Église de Saint-Léger.

Digitized by Google

Digitized by Google

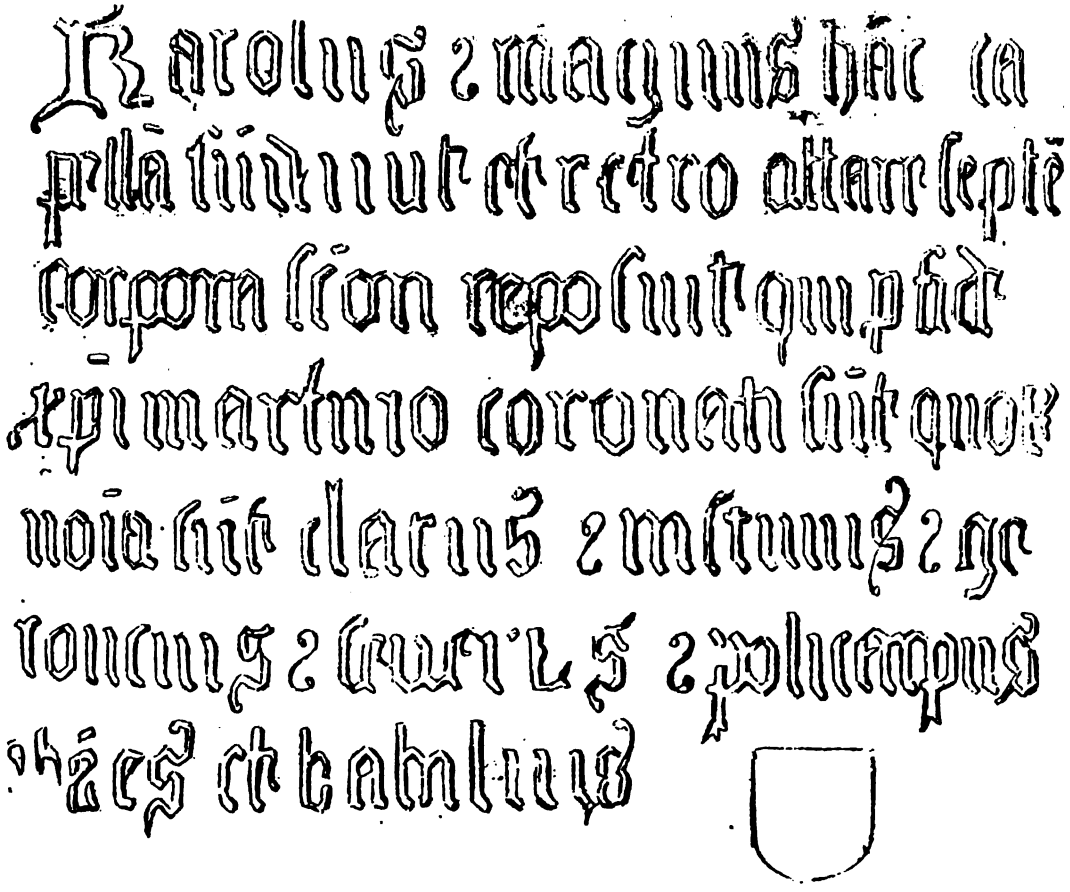

Inscriptio : à l'Église Sainte-Eulalie de Bordeaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

cy tout les jours ordinairement purchater
les trois aumosnes que a fonda
moys noble hõme jehã de mukona cpri
lemour et jehã baptiste le jour st jehã
de colace le jour st jehan apres noe
et pur chacun lundi de lan et tout
tems les chapelains de ces ãs apres les
andit lundes le tout

Inscription à l'Eglise Saint-Pierre de Bordeaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES FOUILLES EXÉCUTÉES A BORDEAUX DE 1863 A 1876 [1]

Par M. SANSAS

(*Suite.*)

L'édilité bordelaise a fait commencer, par les abords de la cathédrale, les travaux de démolition à effectuer dans la vallée du Peugue.

On sait que l'égoût collecteur et la large voie dont il occupera le sous-sol, s'étendront de la place Rohan aux rives du fleuve en se prolongeant sur l'emplacement de l'ancien fossé qui défendait au midi l'enceinte gallo-romaine de Bordeaux; ce qui reste de cette enceinte se trouvera même attaqué sur quelques points.

Dans la partie comprise entre la place Rohan et la rue Duffour-Dubergier, le désir de dégager la cathédrale est venu ajouter aux nécessités de l'autre entreprise. Toutes les constructions privées qui se trouvaient au midi et à l'ouest de l'église jusques à l'axe de la nef, ont déjà presque entièrement disparu. Nous allons essayer de faire con-

---

(1) Extrait du journal *le Progrès*, 1865.

Digitized by Google

naître ce que l'exécution de ces travaux a pu révéler d'intéressant pour l'histoire de notre ville.

I. — Place Rohan.

Les maisons formant le côté levant de cette place n'étaient point sur le même alignement. Les unes se trouvaient en prolongement de la rue des Minimes (celle construite par M. Fabre de Rieunègre, il y a quelques années, était la dernière de cette catégorie vers le midi); les autres, placées entre la maison Fabre et la rue du Peugue, avaient leur façade en recul de plusieurs mètres.

Lorsqu'on construisit la maison Fabre de Rieunègre, on trouva, en creusant les fondations de la façade, un assez grand nombre de pierres richement sculptées, et dont plusieurs sont conservées au Musée de Bordeaux. Ces débris de monuments appartenant à l'époque gallo-romaine devaient former à l'ouest le soubassement du mur d'enceinte, car cette disposition s'est présentée partout ailleurs.

La démolition des maisons en recul n'a donné lieu à aucune découverte importante, car le mur de ville se trouvant en dehors de leur alignement sur la place Rohan n'a pas été attaqué; il doit être encore intact à quelques décimètres au-dessous du sol de la place, et si l'administration veut faire exécuter quelques recherches sur ce point, on pourra facilement déterminer la vraie direction, de ce côté, de l'ancienne enceinte murale.

On ne devait donc rien trouver d'intéressant dans la démolition actuelle de ce côté; mais comme en creusant les caves de la maison située à l'angle de la rue du Peugue et de la place Rohan, on avait dû démolir en partie ce mur de ville; il a été extrait des fondations de la façade de cette maison, une forte pierre de taille qui avait été employée et qui provenait d'un monument gallo-romain. Cette pierre longue de $1^{m}40$ formait d'un bout une assise de colonne cannelée demi-engagée du diamètre de $0^{m}65$ et de l'autre

Digitized by Google

bout la partie correspondante d'un pilastre. La hauteur de l'assise était de 0m 43 et la largeur de la pierre de 0m 75.

II. — Rue du Peugue.

Première section : *De la place Rohan à la place Saint-André.*

On a trouvé engagé dans les fondations d'un mur séparatif de maison, un peu au levant de la rue des Minimettes, deux petites statues dépourvues de tête, l'une et l'autre représentant un personnage à genoux, dont le costume parfaitement conservé mérite de fixer l'attention. Ces statues avaient été ornées de peintures variées.

Dans les mêmes démolitions, on a également trouvé divers fragments de sculpture presque toujours polychrome, ayant dû appartenir à la construction de la cathédrale antérieure à celle d'aujourd'hui.

On doit remarquer :

1° Quelques fragments de pierres ayant concouru à former la circonférence d'arceaux plein cintre. La décoration se compose d'une ligne de feuillages parfaitement découpés entre deux fortes moulures; le tout a été peint avec soin. Une moulure offre même quelques traces d'écriture. Des morceaux de pierre identiques à ceux recueillis sont employés en grande quantité dans la construction du mur supérieur de l'église actuelle du côté du cloître;

2° Divers fragments sculptés sur les bords de la pierre, ayant dû former des tailloirs de colonnes ou des lignes d'architecture y correspondant;

3° Divers fragments de colonnes courtes et grosses, comme celles qui soutiennent les tombeaux mérovingiens, ayant pu servir de balustres dans une ancienne construction;

4° Partie d'une frise ou d'un bas-relief polychrome, représentant un âne qui joue de la harpe; l'animal et les accessoires sont peints en rouge, couleur affectée avec le

Digitized by Google

noir aux démons et aux objets pris en mauvaise part dans la symbolique chrétienne du moyen-âge ;

5° Un petit chapiteau gothique, dont le travail est d'une exécution remarquable, etc., etc.

La démolition de la maison située à l'ouest de la place Saint-André, entre l'église et la rue du Peugue, a fait découvrir une porte cintrée en *accolade,* et que masquaient diverses constructions. Elle joignait le mur du cloître, mais ouvrait du nord au midi. Les sculptures étaient encore en bon état. Les parties principales en ont été portées à l'hôtel Fieffé.

La dernière maison occupée par M. Gignoux n'ayant point de caves dans la partie qui touchait à la rue du Peugue, les substructions de l'enceinte gallo-romaine étaient intactes sur ce point, mais elles n'ont offert jusqu'à présent que des débris informes et sans caractères bien déterminés.

Deuxième section : *De la place Saint-André à la rue Duffour-Dubergier.*

Dans toute cette partie, l'enceinte gallo-romaine de Bordeaux a présenté un état de solidité remarquable, malgré les atteintes qui avaient pu y être portées pendant une longue suite de siècles. Le mur de ville se trouvait entre deux rangées de maisons ayant leurs façades, les unes au midi sur la rue du Peugue, les autres au nord sur la petite rue Saint-André et sur la place Pey-Berland.

Jusques à une hauteur d'environ deux mètres au-dessus du sol de la rue, le mur d'enceinte était formé d'un amas de pierres de grand appareil, ayant appartenu primitivement à des constructions somptueuses, telles que palais, temples, tombeaux, fontaines, etc. Toutes ces pierres, simplement juxtaposées sans être liées par du mortier. servaient de support ou de soubassement à une muraille épaisse, d'environ cinq mètres, composée de petits moëllons noyés dans un bain de mortier d'une qualité supérieure ;

Digitized by Google

l'ensemble de la construction formait une sorte de monolithe que les propriétaires riverains avaient percé et creusé de toutes les manières pour agrandir leurs logements, former des escaliers, établir des murs de refend ou séparatifs, en taillant à droite et à gauche dans l'épaisseur de la muraille, sans se préoccuper de la direction primitive donnée à la construction. La face extérieure de l'enceinte était revêtue au-dessus du soubassement de pierres dures, taillées à petit appareil allongé avec des rangées de trois fortes briques superposées. Ces briques placées *seulement pour former décor* n'avaient qu'environ $0^m 12$ de large et s'engagaient conséquemment très-peu dans la construction.

Un peu au levant de la rue des Palanques se trouvait une tour demi-circulaire, dont la partie inférieure était de même construction que le surplus des murailles; mais à partir du soubassement, le défaut d'appareil régulier, la mauvaise qualité du mortier et le peu d'épaisseur du mur montraient que cette tour avait dû être reconstruite dans sa partie supérieure, à une époque où les traditions de la construction romaine étaient complètement perdues.

En dedans du mur d'enceinte, le terre-plein du rempart avait été formé de terres rapportées; on remarquait, tout à fait à la base, au niveau de la rue, du gravier et divers débris, puis au-dessus des terres jectisses ordinaires, et enfin, encore au-dessus formant des couches, inclinées au nord, c'est-à-dire vers l'intérieur de la ville, un amas considérable de débris provenant de maisons gallo-romaines détruites par suite d'incendie. C'étaient des fragments de tuiles à rebord, d'aires de béton broyées, de débris calcinés et de charbon; quelques fragments de fer et de cuivre dans l'état de décomposition le plus avancé. L'église Saint-André, dans son état actuel, a été établie sur la partie où le remblai avait encore une certaine puissance, ainsi que l'indiquent les différences de niveau dans la décoration

Digitized by Google

des contreforts et des portes latérales de l'édifice, selon qu'on l'examine du côté du nord ou du côté du midi.

Au-delà du chevet de l'église et près de la tour Pey-Berland se sont trouvées des murailles courant du midi au nord et d'une construction aussi solide que celle du mur gallo-romain ; mais elles n'offraient aucun appareil régulier.

La démolition du soubassement du mur d'enceinte a permis et permettra encore de recueillir un très-grand nombre des fragments de sculpture et d'architecture, bien propres à faire connaître quelle devait être la splendeur de Bordeaux sous les commencements de la domination romaine, avant qu'une première destruction de la ville et l'imminence de nouveaux dangers n'eussent forcé ses malheureux habitants à se renfermer dans les limite d'une étroite enceinte, celle cependant qu'Ausone a célébrée dans ses poésies.

Voici un aperçu des principaux monuments découverts jusqu'à ce jour :

1° Partie d'un chapiteau de pilastre de très-forte dimension décoré de feuilles oblongues placées en imbrication ; un fragment analogue, mais beaucoup mieux conservé, a été trouvé sous le mur de ville, lors de la construction des maisons Périer, rue des Remparts ;

2° Diverses pierres, portant à l'une de leurs extrémités l'indication de bases ou de chapiteaux de colonnes demi-engagées au diamètre de 0m 45 environ ;

3° Le côté d'un grand encadrement, ayant renfermé une inscription dont on ne voyait que les premières lettres

C .
A .
T E .

Cette inscription devait être une répétition de celle dont il sera parlé sous le n° 11 ;

4° Un chapiteau de pilastre qui a été conservé ;

Digitized by Google

5° La base d'un pilastre angulaire cannelé, également transporté au Musée de l'hôtel Fieffé;

6° Une double inscription tumulaire gravée sous deux arcatures accolées et que devait surmonter un fronton; la deuxième inscription étant très-fruste, on lit :

...ET. MEMO. ET. M

IVL. TER	PRIM ...
TIA DE	CAMP...
FVNTA	.....
ANNOR	AN.....
XXXIII	XX.....
CAMPA	IPSE....
NVSCON	PARA...
IVNX-P C	

Le mauvais état de la pierre, sur l'un de ses bords, ne permet pas de rapporter entièrement, et sans hésitation, les termes même de la deuxième inscription, mais le sens en ressort assez de ce qu'il est possible de lire.

En suppléant les deux lettres D. M., qui devaient se trouver dans le fronton, on trouve ;

Aux Dieu manes et comme souvenir éternel ce monument (a été élevé).

Julia Tertia est décédée agée de 33 *ans;*

Son mari Campanus a eu soin d'ériger (ce tombeau).

Le mot *conjunx* est écrit très-souvent à Bordeaux pour *conjux*.

D'après la deuxième inscription, *Primus Campanus aurait lui-même préparé le monument qui devait recouvrir ses cendres, ainsi que celles de son épouse.* Le fait s'est-il accompli? C'est ce qui serait difficile d'affirmer, car l'âge auquel Campanus serait mort n'est pas indiqué et ne l'a peut-être jamais été complètement. L'état de la pierre laisse planer des doutes sur ce point;

7° Sur le côté brut de certaines pierres, il a été trouvé des caractères qui peuvent être l'indication de l'ouvrier

Digitized by Google

qui les avait travaillées, ou la place qu'elles devaient occuper dans un édifice.

Les lettres sont peu finies, et les jambages des M sont très-inclinés en sens inverse.

Sur l'une de ces pierres, on voit un M et un P retourné liés par leur base.

Sur un autre.....M...

Sur une troisième MYE;

8° Plusieurs voûssoirs d'un grand arceau décoré d'un encadrement formé de bandeaux plats, placés successivement en saillie, et d'une corniche qui a été détruite pour donner de l'assiette à la pierre dans le nouvel emploi qui en était fait;

9° Partie d'une forte colonne cannelée, ayant 0m 14 de distance de l'extrémité d'un listel à l'extrémité correspondante de l'autre;

10° Un cippe élevé à la mémoire de IVLIA AVITA.

Les liaisons des lettres et leur conformation paraissent indiquer le premier siècle de notre ère.

Le prolongement des jambages verticaux de la lettde N, équivaut à deux I.

La liaison de l'A et du V, dans AVITUS, l'intercallation de l'I et du V, sous la barre du T dans le même mot, ne peuvent être reproduites avec les caractères typographiques. Voici l'inscription telle qu'elle nous paraît devoir être lue :

D. M.
IVLIAE
AVTÆI
FLAMINI
DEF. AN
X VIII
IVL. AVITVS
MATRI
P

Digitized by Google

Aux manes de Julia Avita Flaminie, morte à l'âge de..... Julius Avitus a érigé le monument à sa mère.

Quant à l'âge d'Avita, il est difficile de le préciser d'une manière bien sûre. L'inscription ne laisse lire que XVIII, mais l'espace entre l'X et le V semble indiquer la suppression ou l'omission d'une note numérale. D'ailleurs on ne comprendrait guère comment une jeune femme âgée de dix-huit ans aurait laissé un fils capable de lui rendre les honneurs funèbres. La lettre omise ou qui a disparu par le défaut de la pierre doit être un L, ce qui porterait à quarante-huit ans l'âge d'Avita.

11° Une inscription commémorative de la gratitude des anciens Bordelais pour le bienfaiteur qui leur avait légué une partie de sa fortune afin de doter leur ville de *Fontaines*. Il manque les dernières lettres de l'inscription, mais il est facile de les restituer à l'aide d'inscriptions identiques qui existent au Musée et qui ont été trouvées dans les substructions de la muraille nord, ancienne maison Faget.

Cette circonstance prouve que partout où se trouvaient des fontaines établies par la suite du legs de Julius Secundus, il avait été placé une inscription semblable. Nous écrivons entre parenthèses les lettres qui manquent au monument par suite d'une cassure de la pierre.

C. IVL. SECVNDVS PR[AETOR]
AQVAS EX HS [|XX|]
TESTAMENTO D[EDIT]

Le legs du préteur Caïus Julius pouvait s'élever de 4 à 500,000 fr.

12° Un petit cippe dont le fronton a été brisé, offre dans un léger encadrement l'inscription suivante :

IANVARII
AOANOR
XXXVIII

La lettre est excessivement grêle et l'A de IANARIVS

Digitized by Google

porte un *aspice*. Il paraît que le lapicide s'est trompé en gravant cette inscription. D'abord, il a omis le mot DEF. *Defunctus,* puis il avait commencé le mot *annorum* en oubliant les N ; s'apercevant alors de son erreur, il a donné deux coups de ciseaux à la lettre O et a recommencé.... ANOR, en oubliant encore un N.

Ce devait être l'épitaphe de quelque esclave ou d'un pauvre prolétaire qui n'avait ni prénom ni surnom ; on l'a uniquement désigné par le mois de sa naissance, *Januarius,* janvier. On lit en suppléant les signes omis :

(*Aux manes*) *de Januarius*
(*Décédé*) *à l'âge de* 38 *ans.*

13° Une pierre d'assez forte dimension offre un décor dont on voit peu d'exemples, et qu'une pierre semblable devait nécessairement compléter. Entre deux pilastres devant soutenir une frise se trouvait, lorsque le monument était entier, un arceau plein cintre au-dessus d'une partie plane formant *tableau.* L'imposte est décoré de feuilles demi-circulaires placées en imbrication et portant au centre un objet qu'il est difficile de déterminer. Le tableau paraît avoir été destiné à recevoir une inscription ou un décor sculpté. On n'y voit cependant rien. La pierre est parfaitement dressée dans un état complet de conservation, elle ne porte aucune trace de gravure ni de sculpture. Un tableau dans ces conditions ne devait-il pas être destiné à servir d'*album?* C'est sur des pierres semblables que les Romains inscrivaient par la *peinture* les actes journaliers de l'autorité, les annonces de spectacles ou des ventes publiques, même les prix-courants de certaines marchandises, etc., etc. Notre monument ne porte, il est vrai, aucune trace de peinture, mais il faut remarquer qu'il était couvert de mortier, et que dans ces conditions, après quatorze siècles, une peinture fugitive ne peut guère nous être parvenue ; l'autre partie du monument, s'il nous est donné de la retrouver, pourra peut-être nous fournir d'autres indications.

Digitized by Google

Dans l'intérieur de la ville, près de la tour Pey-Berland, il a été trouvé une quantité considérable de fragments de marbre, la plupart de qualités remarquables; c'étaient des parties détachées de colonnes et de chapiteaux employées dans la maçonnerie du gros mur perpendiculaire au mur de ville; au milieu des constructions environnantes et employée comme moëllons, il a été trouvé une tête de statue. Le travail en est très-bon, et ce monument conserve les traces de la peinture dont il était orné. La barbe et les cheveux sont peints en jaune, ce qui indique qu'on a voulu représenter un homme blond. La coiffure se compose d'une sorte de bonnet dont la couleur est jaune dans le bas, rouge au milieu et bleue ou noire dans le haut. La figure avait été peinte avec le plus grand soin.

Ce serait un travail infini que de donner le détail de toutes les pierres monumentales qui se découvrent chaque jour et dont quelques-unes ont des dimensions colossales.

Ce sont des fûts de colonnes libres ou engagées, soit à demi, soit au quart, des fragments de corniches à moulures très-simples mais énormes, des chapiteaux décorés de feuillages en imbrication, des *dés* de pierre ayant servi de support à des cippes et portant le creux où se plaçait l'urne cinéraire, de longues pierres ayant dû former les côtés de grands tombeaux ou des balustrades; aux deux extrémités de ces dernières pierres se trouvent des creux où devait se loger un morceau de pierre ou de métal formant double *queue d'aronde*, ce qui devait empêcher tout écartement, etc., etc.

Juillet 1865.

Les fouilles se sont continuées entre la place Rohan et la rue Duffour-Dubergier, c'est dire que de nouvelles découvertes ont été faites; nous allons essayer de les faire connaître.

Digitized by Google

Époque gallo-romaine.

Ce qui frappe surtout dans les monuments dont on retrouve les débris, c'est la dimension colossale des édifices auxquels ils avaient dû appartenir. Citons-en quelques exemples :

Sous la maison faisant l'angle de la rue du Peugue avec la place Rohan, et dont le sol n'avait pas encore été complètement fouillé, on a extrait de l'ancien mur d'enceinte entr'autres débris :

1° Une pierre sans trace de sculpture mais ayant les dimensions suivantes : longueur 1m83, hauteur 0m83, épaisseur 0m65 ;

2° Une autre pierre portant sur un coin quelques traces d'ornements sculptés dans une sorte de triangle, ayant de hauteur 0m28, et de longueur horizontale 0m50. Cette décoration semblait avoir appartenu à l'angle inférieur d'un fronton, mais on ne voyait aucune trace de corniche ; la pierre avait de longueur totale 1m95, de hauteur 0m90, d'épaisseur 0m30.

Entre la rue du Peugue et l'église, on a détaché une quantité de blocs de pierre seulement équarris, dont l'un avait 2m10 sur 0m95 de haut et 0m63 de large, et un autre 1m60 sur 0m48 et 0m75 ; divers fragments de corniche à modillons, dont un était *seulement ébauché*, il avait de longueur 1m25, la hauteur de l'assise était de 0m78, et la saillie de la corniche de 0m90. Enfin un fragment d'architrave, transporté au Musée de la ville.

On a également trouvé des bases, des fûts et des chapiteaux de colonnes de toutes les dimensions; sous la maison Gignoux, des colonnes d'un seul bloc avaient environ 2m10 de long sur un diamètre de 0m43; elles étaient pour la plupart retaillées sur un ou deux côtés pour leur donner de l'assiette et placées côté à côté dans le sens de l'épaisseur du mur, c'est-à-dire du midi au nord, etc., etc.

Certains débris portaient la trace d'arceaux séparés par

Digitized by Google

des pilastres cannelés; mais ils étaient en si mauvais état qu'on n'a pas cru devoir les conserver.

Passons aux monuments qui méritent une mention plus spéciale.

I. — Autels consacrés aux divinités du paganisme

1° Un autel en forme de cippe carré, dépourvu de base, haut de 0m60 et portant l'inscription suivante :

ESCINGVS
BASSINI F
IOVI AVG
PRO. P. F. VRB
V. S. L. M.

Escingus, fils de Bassinus, s'est acquitté du vœu qu'il avait fait à Jupiter Auguste pour le bonheur éternel de la ville.

Quoique en Italie et dans l'origine le mot *urbs* s'appliquât seulement à la ville de Rome, ce mot, au fond d'une province comme l'Aquitaine, devait désigner la ville de Bordeaux, qui en était la capitale. Ausone lui applique, ainsi qu'aux autres villes principales de l'empire, cette qualification de *urbs*.

Nous possédons ainsi un monument de plus constatant le culte rendu à Jupiter par nos anciens Bordelais.

Le couronnement de cet autel est lourd, surmonté de deux rouleaux et d'une patère; mais par un long usage, la patère s'est creusée, en sorte que le sommet de l'autel forme comme une poche. Les caractères de l'inscription et les combinaisons qu'ils offrent doivent, ainsi que l'état de dégradation du monument, faire présumer qu'il n'a été enfoui qu'après avoir longtemps servi; il devait même être exposé dans un lieu découvert, car la pierre semble rougie par l'intempérie des saisons, et à partir de son enfouissement elle s'est trouvée à l'abri de toute atteinte.

Digitized by Google

2° *Autel de Sirona.*

Assez près du lieu où a été découvert l'autel dont il vient d'être parlé, il en a été trouvé un autre sculpté sur ses quatre faces principales, mais dont la partie inférieure manque. Malgré les mutilations dont il a été l'objet, ce monument offre des parties parfaitement conservées. Chaque angle latéral est orné d'un double pilastre appartenant chacun à une face adjacente. Entre les deux pilastres de chaque face est une niche cintrée dans laquelle se trouvait sculpté un personnage debout. Dans la frise au-dessus de chaque niche est une inscription. Une autre inscription devait se trouver, tout autour du monument, sur le filet qui termine la corniche. Malheureusement pour employer le monument dans la construction du mur de ville, la corniche a été profondément tranchée sur deux faces, et la troisième a été dégradée au point que toute trace d'écriture a disparu. Sur la face restée intacte, on lit :

ONAE. M. SVLPICIVS PRIMVLVS

Les lettres enlevées doivent être SIR, et alors on trouve SIRONAE. M., etc.

A Sirona, Marcus Sulpicius primulus.

Le reste de l'inscription, qui donnait probablement la date et les circonstances de la consécration a complètement disparu.

Nous attribuons cet autel à SIRONA ou Diane celtique, parce que les lettres qui existent ne peuvent s'appliquer à une autre divinité connue, et nous possédons d'ailleurs dans le Musée un autre autel consacré également à SIRONA par Abducier, fils de Tocetus. Nous allons voir, enfin, sur une face de l'autel une consécration à PHOEBÉ, autre dénomination de Diane.

Les inscriptions de la frise sont dans un état parfait de conservation, rien de plus facile que d'en faire la lecture, mais il ne l'est pas autant d'en trouver l'interprétation.

Digitized by Google

Ce monument est représenté sur ses quatre faces.

Sur l'une, on lit :

SVLPICIVS SACVRO F (ou peut-être P).

Sulpicius à Sacurus, ou *Sulpicius Sacuro*. Pour exprimer *Sulpicius*, fils de Sacurus, on aurait dû dire SACVRI. Si notre interprétation est la bonne, *Sacurus* serait une divinité topique dont le nom ne nous avait pas encore été révélé.

Sur une autre face, on lit :

SVLPICIA PHOEBH

Sulpicia à Phœbé.

L'emploi de l'éta grec H n'a rien d'insolite à Bordeaux où l'on trouve sur une inscription funéraire SHVHRVS pour SEVERVS et le nom Lagulud écrit avec un lambda grec LAGVAVD pour LAGALVD.

PHOEBH serait ainsi un datif selon les formes de la première déclinaison grecque.

Sur une autre face, on lit :

SVLPICIACENSORINAF, ou SVLPICIA CENSORINAE.

Au premier cas, *Censorina* serait le nom de la mère de *Sulpicia* ou la divinité, objet de la consécration.

Enfin sur la dernière face, on lit :

IVRIASSONESISSEVIRAI. D. S. P. P. C ou F ou E (à cause d'une altération de la pierre.).

Juriassonesis serait-il un nom ou une simple qualification ? *Sevirai* serait-il le nom d'une divinité ? On trouve un nom à peu près semblable sur le fameux autel des nautes parisiens — SEVIROS dont le datif, selon la troisième déclinaison grecque, pourrait être SEVIRAI. Les dernières indiquent que le monument a été élevé par des particuliers à leurs propres dépens.

Digitized by Google

II. — Tombeaux.

1° *Epitaphe de* SAPINA.

Sur un petit cippe dont la base a disparu et dont le couronnement est formé d'un fronton et de deux oreilles s'élevant à la même hauteur, on trouve en très-mauvais caractères :

D. M.
ET M DFVCTA
SAPINA ANN
XXXVII

Au moment où le monument a été découvert, les lettres portaient encore une couleur rouge excessivement vive et qui s'est affaiblie sous l'impression de l'air.

Cette inscription est des plus incorrectes : l'ordre habituel des mots est interverti. On a écrit DFVCTA pour DEFVNCTA, l'A et lesdeux N sont liés par des jambages communs, et la peinture en coulant par suite du vice de la pierre, permet d'élever quelque doute sur les lettres qui composent le nom de la personne à la mémoire de qui le monument a été consacré.

2° Sur un cippe rompu en deux morceaux, au milieu duquel devait se trouver un buste, et formé de débris d'un monument antérieur richement sculpté, on lit en caractères irréguliers et bizarres :

IVL MELANI....
IVL RESTITVTAE
D. AN.
....IVL ERNVS

et plus bas :

L. D.
MARIT

3° Sur un fragment de cippe :

... NIIS
PO

Digitized by Google

4° Sur la moitié d'une tablette entourée d'un encadrement sculpté avec le plus grand soin, on lit les premiers mots d'une inscription écrite en caractères d'une élégance et d'une pureté peu communes :

IVLTA . . .
DI. LIBE...
HERED. . .

5° Enfin une inscription dans l'état de conservation le plus parfait, sauf que les premières lettres de chaque ligne ont été légèrement attaquées pour donner plus de solidité dans l'emploi de la pierre arrondie du côté opposé à l'inscription, on lit ce qui suit en caractères du meilleur modèle :

D. M
GAL. VLIRCLI.
ET OMNES.
ANLECESSI
DVETIL. TIBLIK
EPPIMVS. SORIS
OMNIBVS. COP
OTORIBVS
BENE

Il est bien difficile de se rendre compte de cette inscription qui sort complètement des formules usitées et généralement admises dans les monuments funéraires. Cependant, la formule D. M. aux Dieux Manes ne laisse aucun doute sur sa destination, bien que l'âge du défunt ne soit pas exprimé. On serait tenté de l'interpréter ainsi :

Aux mânes du Gaulois ou de *Gallus Ulirclus. Et tous les..... Duetil, Tiblik, Eppimus, Soris à tous leurs co-buveurs salut.*

Le mot *Anlecessi* n'est pas latin, ce doit être une expression barbare et probablement gauloise, comme les noms propres dont elle est accompagnée; ne serait-ce pas une

Digitized by Google

transcription défectueuse de deux mots celtiques *annlesket* (ici brûlés), auquel on aurait donné une terminaison latine? ou bien aurait-on écrit *anlecessi* pour *antecessi* (prédécesseurs, prédécédés)? Le sens serait à peu près le même dans les deux cas.

Nous appellerons l'attention des épigraphistes sur cette épitaphe dont l'authenticité ne peut donner lieu à aucune controverse; elle a été dégagée sous nos yeux des pierres énormes qui la couvraient depuis quatorze siècles.

6° Il a été également trouvé (mais sous la maison rue du Peugue et place Rohan) une pierre dure, de forte dimension, ayant formé, pour une moitié, le dessus d'un vaste tombeau monumental. Une corniche élégante surmontée de quatre frontons demi-circulaires devait constituer le couronnement de cet édifice, disposé de manière à ce que les eaux pluviales s'écoulassent par les quatre rigoles partant du centre et aboutissant à chacun des quatre angles du monument.

III. — Fragments de sculpture

Il a été également découvert, en assez grande quantité, des sculptures monumentales :

1° La partie postérieure d'un animal réel ou fantastique, louve ou sphinx;

2° Enfin le torse d'une statue revêtue de la toge romaine.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

ANCIENNES FAÏENCES

DE BORDEAUX

Par le Dr AZAM

PLANCHES XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVI.

AVANT-PROPOS

Pétrir, façonner et cuire l'argile pour en faire des ustensiles nécessaires à la vie domestique est une industrie de tous les temps, mais recouvrir cette argile d'une couche d'émail brillant, décorer ces vases ou ustensiles de peintures diverses est plus qu'une industrie, c'est un art. *L'art de terre* de Bernard de Palissy, art charmant qui fait des faïences françaises une manifestation très-intéressante du goût décoratif de notre pays.

Ainsi que *Rouen, Nevers, Moustiers,* etc., etc., Bordeaux a eu ses fabriques de faïence avant que la porcelaine et ses imitations aient, par leur solidité et leur bon marché, attiré la faveur publique. Aujourd'hui ici, non plus qu'à Rouen, Nevers ou Moustiers, la fabrication de la faïence proprement dite n'a de raison d'exister et ses anciens produits font partie du domaine de la curiosité. Seulement les

Digitized by Google

uns, réunis dans les musées, étudiés par des amateurs érudits, sont connus de tous; d'autres, la faïence de Bordeaux est de ce nombre, sont presque inconnus, même dans les villes où ils ont été fabriqués.

Arracher à l'oubli ces produits, souvent charmants, du goût de nos aïeux du dernier siècle, est comme un devoir filial; c'est le but du travail qui suit.

M. *Henri Brochon*, notre collègue, amateur éclairé, avait dès 1863 entrepris cette tâche et recueilli des renseignements précieux. Grâce aux notes qu'il m'a confiées je puis reprendre l'œuvre interrompue; grâce à M. Céleste, attaché à la Bibliothèque, et à M. Gaullieur, archiviste de la ville de Bordeaux; grâce à l'obligeance de nombre de collectionneurs éclairés de notre ville, il m'a été facile de faire l'historique de la fabrication bordelaise et de décrire des pièces d'une incontestable authenticité et d'un grand intérêt.

I

Historique.

« En l'année 1711, *Jacques Fautier* ayant commencé de » faire de la fayance (*sic*) à Bordeaux, et n'étant point en état » de continuer, il proposa au sieur Lamolère d'y établir une » manufacture. Le sieur Lamolère proposa au sieur Hustin » de s'associer avec le dit Fautier pour cet établissement, » et ménagea entr'eux une société, laquelle fut reconnue » devant notaire le 27 novembre 1711 (1). »

Ce Lamolère ou de Lamolère était riche et entreprenant. Il avait compris l'avenir de cette industrie; aussi, en janvier 1712, il prit intérêt dans la Société, et il fut convenu

(1) Extrait textuel d'un factum pour le sieur Bernard Lamolère, secrétaire du roi, appelant d'un appointement des Jurats et Consuls de Bordeaux, contre le sieur Jacques Hustin, bourgeois et marchand de la même ville, intimé. Bibl. de Bordeaux, *Recueil des Factums*, t. III, fact. 16.

Digitized by Google

qu'au cas où Fautier cesserait d'en faire partie, elle continuerait entre Hustin et Lamolère. Le 20 juin de cette année, Fautier s'étant retiré, la convention fut mise à exécution ; telle est l'origine de la fabrique des Hustin.

Qu'était Hustin?... Nous savons à n'en pas douter qu'il était de Lille (1), s'était marié en 1696, était mort en 1749 (2) et qu'il devait avoir alors environ 40 ans (3).

Le 29 septembre 1714, un arrêt de la Cour autorise l'établissement d'une faïencerie dirigée par le sieur Hustin.

Cet arrêt est enregistré au Parlement le 9 décembre 1715 (4).

Le 4 octobre 1718, autres lettres-patentes disant que le sieur Hustin est autorisé à faire de la faïence de toutes sortes de couleurs, *grise, café* ou *autre*, et interdisant toute fabrication semblable à moins de dix lieues à la ronde sous peine de 10,000 l. d'amende. Je n'ai rencontré aucune pièce de faïence grise ou café. Il doit cependant en exister (5).

Hustin qui avait appris à Lille la fabrication de la faïence et l'art de la décorer, appela et instruisit quelques ouvriers et bientôt sa fabrique prit une certaine importance.

Mais la permission n'avait été donnée que pour 15 an-

---

(1) Voir pièce justificative n° 1.

(2) Voir pièce justificative n° 2.

(3) *Fr. Michel.* Histoire du commerce à Bordeaux, t. II, p. 270.

Lamothe. Notes pour servir à la Biographie des hommes utiles de Bordeaux, 2e supplément Jacques Hustin.

Bernadau. Le Viographe bordelais, p. 218.

Jacquemart. Histoire de la porcelaine, p. 487.

Jouannet. Statistique de la Gironde, t. II, 2e partie, p. 320.

Archives départementales. Série C, carton 624, Mémoire sur les manufactures. — Idem, carton 638, Dossier relatif à Hustin, 1741, 1784.

(4) Voir *Archives départementales de la Gironde,* Intendance C, portef. 277.

(5) Voir pièce justificative n° 3.

Digitized by Google

nées et elle dut être prorogée en 1729 (1). De plus, nous trouvons dans les Archives de la ville, une lettre de M. de Tourny, intendant de Guyenne, disant que cette prorogation a été accordée contre l'avis de la Jurade. A ce moment, en effet, d'autres faïenceries s'étaient fondées et il pouvait paraître d'intérêt public de ne pas accorder un privilége qui nuisît à l'extension de l'industrie.

Des pièces provenant de ces fabriques existent certainement, mais l'absence de marques rend leur attribution impossible. On reconnaîtra aisément à des caractères communs la fabrication bordelaise; mais il n'en sera jamais de Bordeaux comme de Marseille, par exemple, où des marques particulières font distinguer les diverses fabrications.

En 1741, 1742 et 1743, divers documents mentionnent la fabrication d'Hustin. De plus, le sieur Hustin adresse au Conseil une requête, se plaignant de la concurrence irrégulière qui lui lui est faite. Les concurrents sont les nommés : Sarrazin, tuilier à Sadirac; Marc, à Fronsac, et Damour, à Eysines, ces deux derniers ont été ses ouvriers. Tous fabriquent la faïence *grise* et *café au lait*, dont il est parlé plus haut. Hustin obtint de faire fermer ces fabriques et de faire saisir leur matériel à ses risques et périls. Les produits saisis le 14 mai 1744 ont été attribués à l'hôpital des Enfants trouvés (2).

Hustin (Jacques), que j'appellerai Hustin Ier, est mort en 1749, laissant à la tête de sa faïencerie son fils qui, né vers 1698, avait alors environ 50 ans. Il laissait de plus 4 filles : Angélique qui meurt en 1772, Joséphine en 1775, Henriette née en 1709 et Jeanne née en 1715 (3).

L'année de la mort de son père, Hustin (Ferdinand-

(1) Voir pièce justificative n° 4.
(2) Voir pièces justificatives de 5 à 16 inclus.
(3) Voir pièces justificatives 17 à 20.

Digitized by Google

Denis) avait épousé Victoire Eynaud (1), créole de la Martinique; de là le nom de rue Victoire-Américaine que porte aujourd'hui une rue voisine de la rue Hustin, établie comme celle-ci sur les terrains de la faïencerie. Hustin (Ferdinand-Denis) est mort de 1765 à 1770 (2).

En 1750, M. de Tourny, par lettre du 3 juillet, consulta les Jurats à savoir s'il y aurait lieu de proroger encore le privilége d'Hustin. Cette fois ce privilége accordé en 1714, confirmé en 1718 et prorogé en 1730 fut définitivement aboli. Les Jurats, considérant le très-grand développement pris par cette industrie en dehors de la fabrication privilégiée, voulurent l'encourager en lui donnant la plus grande somme de liberté (3).

Après cette date, en effet, nous voyons se fonder à Bordeaux des fabriques dont les noms ont été conservés.

Celles de : Barbot, Desbats, Magnan, Rougé père, Rougé fils. Nous avons aussi la preuve écrite, que le 27 octobre 1757, l'intendant de la Guyenne a consulté les directeurs de la Chambre de commerce de Bordeaux au sujet de l'établissement d'une nouvelle fabrique de faïence en concurrence du sieur Hustin, qui serait gérée par le sieur Molinier (4).

Nous ignorons si la fabrique de Molinier a prospéré, et nous ne connaissons aucune pièce portant une marque qui puisse lui être attribuée.

En outre de ces fabriques, il en est fondé nombre d'autres dans la province ou dans les provinces voisines. Quelques-unes existent encore. Ainsi en 1758 s'établit une faïencerie à Libourne; en 1759, une deuxième à Libourne, celle de Pierre Tastet; à la même date, Jean Babut en éta-

---

(1) Voir pièce justificative n° 21.

(2) Voir pièce justificative n° 2.

(3) *Archives départementales de la Gironde,* Intendance, C. portef. 277.

(4) *Archives départementales,* papiers de la Chambre de commerce de Bordeaux.

Digitized by Google

blit une à Bergerac, il y a laissé des descendants; en 1780, le sieur Henri Séguin crée une fabrique à Lussac; en 1764, une manufacture est fondée à Sadirac; la fabrication s'y continue de nos jours. En outre, Lacoste et Vié fabriquent à Bergerac; Mme Dury, à Saintes; Lassalle, Dalibert, Rougé et Joye, à Nérac; Leclerc, à Martres-Tolosanes, etc., etc.

On voit l'extension considérable qu'a prise la fabrication de la faïence dans la Guyenne et dans le pays voisin, et l'on s'explique ainsi le très-grand nombre de pièces, le plus souvent communes, qu'on rencontre dans nos campagnes, ornant plus ou moins de leurs couleurs criardes le *vaisselier* des paysans.

Après la mort d'Hustin, la fabrication continua pendant quelques années sous la direction nominale de sa veuve, gérée par le contre-maître *Monsau* (1). Il laissait trois fils: Joseph, Nicolas et Philippe, l'un est mort sur l'échafaud en 1793, un autre anobli porta plus tard le nom de *Hustin de Lugageac*, d'une terre que possédait la famille à Eysines. Il épousa une demoiselle Rauzan-Gassies, et mourut vers 1840 employé du Mont-de-Piété de Bordeaux (2).

N'ayant que des filles, son nom s'éteignit ; l'une d'elles a pour fils un honorable négociant de Paris qui a bien voulu en 1863 donner à M. Brochon des notes sur sa famille, notes que j'ai pu compléter, grâce à l'obligeance et à la patience de M. Céleste qui a compulsé les registres de l'Etat civil de Bordeaux.

Si j'ai parlé des Hustin assez longuement, c'est qu'ils ont été les véritables fondateurs de la fabrication de la faïence à Bordeaux. Cette industrie devait, du reste, y prospérer, car elle était soutenue par les nécessités domestiques d'une population considérable et par le commerce d'exportation. Il est donc certain que cette fabrication était importante.

---

(1) Voir pièces justificatives.
(2) Voir pièce justificative n° 2.

Digitized by Google

Nous avons aussi la preuve de cette importance dans l'Almanach du commerce de Bordeaux de 1779 à 1792.

En 1779, 12 marchands sont indiqués dans ce recueil (1). En 1781 et 1782, ce chiffre s'éleve à 18; en 1788, il est de 30; en 1791 et en 1792, il est de 31. Je ferai seulement la remarque que la faïence n'était pas l'unique élément de trafic de ces marchands. Ils vendaient aussi des cristaux et de la porcelaine dure dont l'usage commençait alors à se répandre.

Nous avons dit plus haut que Mme veuve Hustin avait continué la fabrication de la faïence après s'être associé son contre-maître Monsau; elle meurt en 1782, et Monsau continue seul. Nous en avons la preuve dans les pièces signées de son nom. En même temps Magnan, les deux Rougé et d'autres cessaient de fabriquer, et Desbats ne fabriquant plus demeurait marchand de faïences. A ce moment, vers 1782, cessaient aussi les fabrications de Vié à Bergerac, de Brian à Sainte-Foy, de Rougé et Joye à Nérac, et de la veuve Dury et de Crouzat à Saintes. Partout la porcelaine envahissait le marché et détrônait la faïence. Lafont et Boussenot avaient rue de la Tour-de-Gassies un dépôt de la manufacture de Saint-Yrieix; Morin vendait les produits nouveaux de Saintes; Descat, bijoutier, rue Sainte-Catherine, avait des porcelaines dites de Monsieur, et Verneuil, rue des Argentiers, avait un dépôt considérable de porcelaines de Limoges et fabriquait à sa marque des porcelaines très-recommandables. Sa fabrique était située faubourg de Bègles.

Nous arrivons ainsi à la Révolution. Il paraît probable qu'il n'existait à ce moment à Bordeaux aucune fabrication de faïence, car on ne rencontre nulle part de faïence dite patriotique portant des emblèmes de ce temps, semblables en un mot aux produits de Nevers que M. Champfleury a étudiés d'une façon si remarquable.

---

(1) Voir pièce justificative n° 21.

Digitized by Google

Après ce temps, vers 1800, la dernière fabrication est représentée par plusieurs usines. M. Monsau, peintre, descendant du Monsau qui avait continué la fabrication d'Hustin, nous a appris que son père Jean Estienne a fondé vers cette époque une fabrique de faïence qui a prospéré jusqu'en 1818 (1).

Espérant pouvoir lutter avec la porcelaine, il fit de concert avec Verneuil de nombreux essais; mais cette fabrication n'eut pas de durée. A ce moment Boyer établit aussi rue de la Trésorerie une importante usine qui a été continuée par son fils et son petit-fils. Létourneau s'établit au chemin du Médoc, près Tivoli, et imita surtout la fabrication de Nevers où il était né, de Gomain au canton de la Rode, Bardon en 1805 à la Croix-de-Seguey, Lachaise rue des Capucins, eurent aussi leurs fabrications; mais aucun d'eux ne put lutter contre le bon marché et la solidité de la porcelaine ou de ses imitations.

Il est permis de dire que vers 1810 la fabrication de la faïence française est finie. Il fallait de longues années pour qu'elle renaquit sous le pinceau des Deck, des Beaumont, des Collinot, des Avisseau, etc., etc., et pour que le goût des curieux se portât sur ces produits charmants d'un autre âge.

Mais si la faïence proprement dite n'existait plus, d'autres produits céramiques, à Bordeaux, devaient la remplacer avec éclat. Nous ne ferons que les signaler, car entrer dans la description de ces fabrications serait sortir de notre sujet.

La première est de la veuve Létourneau; ses produits sont des poteries vernissées à glaçure plombifère; le musée de Sèvres possède 2 tasses hémisphériques et un pot au lait qui lui ont été donnés en 1839 par M. de Saint-Amans, qui viennent de cette fabrique (2).

---

(1) Voir pièce justificative n° 24.

(2) Brongniart et Riocreux, *le Musée de Sèvres;* Paris, 1845.

Digitized by Google

En même temps Bardon et d'autres fabricants de faïence proprement dite faisaient des essais pour transformer leur fabrication afin de lutter contre la porcelaine, mais ce fut toujours en vain.

A ce moment Boyer produisait des faïences ou des poteries similaires, témoin une tasse de lui émaillée en bleu pâle conservée à Sèvres (1).

Après eux viennent les fabrications qui se rapprochent de celles usitées aujourd'hui, ce sont des faïences fines à pâte opaque et dure, des grès cérames ou des porcelaines tendres à glaçures plombiques.

Un peu plus tard, vers 1820, Niel fabrique des faïences plus dures que celles de ses prédécesseurs, mais qui ont la même teinte (2).

Vers 1839 MM. Lahens et Rateau fondent, de concert avec M. de Saint Amans, une fabrique de produits analogues aux précédents. Leur marque imprimée en creux dans la pâte reproduit leurs initiales ainsi :

Peu d'années après, M. David Johnston la continua en donnant à ses produits des formes anglaises, et son exposition en 1839 eut un grand succès, le Musée de Sèvres contient nombre d'échantillons de ses produits (3).

Enfin après M. David Johnston, M. Vieillard père, vers 1840, a pris la suite de cette industrie en lui donnant une extension et une importance considérables, et il a en 1843 donné quelques-uns de ses produits au Musée de Sèvres (4).

Aujourd'hui (1879), cette fabrication est entre les mains

---

(1) Loc. cit. f. 170, n° 71.
(2) Brongniart et Riocreux, *le Musée de Sèvres,* p. 215, n° 131.
(3) Loc. cit., p. 214, n° 129, et p. 247, n° 137 a-g.
(4) Loc. cit., p. 215, n° 130, d-h.

Digitized by Google

de MM. Vieillard fils qui ont su lui donner une importance et un caractère artistique remarquables. Leur exposition de 1878 a été fort admirée, et a valu à l'aîné de ces Messieurs, M. Albert Vieillard, la décoration de la Légion d'honneur.

II

Description et caractères généraux.

Avant d'entrer dans la description des types et avant de classer les innombrables produits des faïenceries bordelaises, je crois devoir faire une remarque générale.

Aucune pièce n'est marquée, sauf un très-petit nombre d'exceptions sur lesquelles je reviendrai plus tard. De plus, il est impossible d'affirmer que la fabrication bordelaise ait jamais eu un style, un genre à elle ; elle a procédé de Moustiers, de Rouen et de Nevers, tout en accommodant les dessins de ces trois fabrications d'une certaine manière.

Malgré ces difficultés, il est permis d'établir les caractères généraux des faïences fabriquées à Bordeaux pendant et un peu après le siècle dernier; ces caractères sont les suivants :

1° *Pâte :* L'argile qui a le plus généralement servi à la fabrication est rougeâtre, la cassure de toutes les pièces l'indique aisément. Elle provient, dit-on, du coteau de Fronsac, dont les argiles ont, en effet, cette couleur, due à la grande quantité de fer qu'elles contiennent.

2° *Émail :* La couverte des faïences de Bordeaux est, en général, de qualité inférieure. Elle est cependant supérieure à la couverte des pièces ordinaires de Rouen, car elle n'est pas craquelée, elle est peu brillante et fort au-dessous, à ce point de vue, de l'admirable émail des pièces de Marseille ou de Moustiers.

Je ne saurais omettre une particularité ; il est très-fréquent de rencontrer des pièces de Bordeaux, même de

Digitized by Google

très-grande dimension, dont la partie inférieure n'est revêtue d'aucun émail; la terre rougeâtre s'y voit à nu.

3° *Dimension et forme :* La fabrication bordelaise est remarquable à ces points de vue; on sait les difficultés de cuisson des pièces de grande dimension; or, les ouvriers bordelais étaient certainement fort habiles et avaient quelque *tour de main* inconnu des autres fabrications; pour ne citer que quelques exemples, l'ancien cadran de l'horloge de la Bourse de Bordeaux signé : *Hustin*, et dont nous reparlerons, mesure 15 pieds de circonférence et est fait de 6 secteurs dont on comprend l'étendue.

Les sœurs du 4e Bureau de Bienfaisance possèdent un bain de pieds, genre *Moustiers,* de plus de 4 pieds de circonférence. Un vase de pharmacie, chez M. Dannecy, daté de 1750 et aux armes des Carmes, a 1m 20 de circonférence et 0m 80 de haut. Je possède un vasque genre Nevers japonais de 1m 43 de tour, plus de 4 pieds 1/2. Enfin, M. Desmaisons-Dupallans a plusieurs fontaines, de très-grande dimension, dont l'une à 0m 83 de haut. Je pourrais multiplier beaucoup ces exemples.

Les formes des produits bordelais ont un caractère : elles sont architecturales, leur galbe est comme monumental, si ce mot peut être prononcé en pareille matière.

Je ne parle, bien entendu, que des formes dans lesquelles la fantaisie peut jouer un rôle et non de celles qu'impose la destination domestique.

Ainsi nombre de vases d'ornement ont la forme de balustres, les fontaines sont des pyramides à pieds ; par exemple, la fontaine appartenant à M. Desmaisons, de la planche XXII.

4° *Ornementation :* Le mode de décoration des faïences bordelaises a certains caractères généraux importants. Dans son ensemble, il n'a rien de spécial, car il est évidemment inspiré par Moustiers, Rouen et Nevers. Bordeaux a cependant arrangé d'une certaine manière ces trois modes de décoration si différents les uns des

Digitized by Google

autres. Le plus souvent, c'est Moustiers qui sert de thème à ses fantaisies, surtout pour les objets usuels. Seulement Bordeaux fait un grand emploi des draperies en forme de guirlandes, de bouquets, de fruits et surtout de raisins, d'anges, d'amours ou de bustes de femme qui tous ont ce caractère frappant: une grosse tête inclinée, ces têtes ou ces anges accompagnent sur les grands vases de pharmacie tous les modes de décoration et ornent en général les cartouches où sont inscrits les noms des médicaments.

On les remarque aussi dans toutes les pièces des services de table faits pour les Carmes et les Chartreux de Bordeaux ou de Toulouse. Dans ces pièces, des anges à grosse tête inclinée servent de support aux blasons accostés de Gasc et de Sourdis, aux blasons des Carmes ou à d'autres.

Grâce à cette fantaisie, d'un goût souvent très-relevé, il est des pièces décorées d'une façon magnifique, ainsi du bain de pieds du 4e Bureau de Bienfaisance dont j'ai dit plus haut la dimension. Les grands rinceaux, genre Moustiers, et les guirlandes en draperie l'ornent d'une façon toute magistrale. Il en est de même de la fontaine de la planche XXII.

Les couleurs seront le sujet de remarques importantes :

Les pièces de Bordeaux, comme celles de la plupart des fabricants, sont ou en camaïeu bleu ou polychrômes.

Le bleu est toujours ou mal appliqué ou de mauvaise qualité, il est très-loin des admirables bleus de Nevers ; tantôt il est dur et noirâtre, tantôt comme lavé et inégalement teinté, c'est là un caractère général qui ne saurait tromper, car je l'ai toujours rencontré. Je n'ai vu aucune pièce de quelqu'importance par sa dimension ou par le goût de son dessin, où le bleu ait été bien appliqué.

Les pièces polychrôme sont un caractère important, c'est l'absence du rouge et du vert de cuivre, couleurs si usitées à Marseille et à Rouen. Dans les imitations de *Rouen*, j'en possède un exemple, le rouge est remplacé comme à *Nevers* par le violet de manganèse et par le jaune,

Digitized by Google

L'absence de ces couleurs donne aux produits polychrômes bordelais un aspect spécial terne et jaunâtre que l'artiste s'est efforcé de rendre dans la planche qui représente la principale pièce polychrôme connue le bénitier de Mlle Charropin. Nous verrons plus tard que vers le commencement de ce siècle, le rouge a dû être introduit dans la fabrication, car on le rencontre dans des pièces de cette époque.

Quant au vert de cuivre si usité à Marseille et à Strasbourg, jamais, à ma connaissance, Bordeaux ne le mit en usage, les guirlandes de fleurs ou de fruits, très souvent employées dans la décoration même des pièces communes ont toujours un caractère de régularité et de symétrie : au milieu est représenté un fruit ou une fleur et les deux côtés sont semblables l'un à l'autre ; cette particularité est très-frappante dans l'ornementation des vases de pharmacie. On la rencontre, du reste, souvent dans les pièces de Moustiers et de Rouen.

Marques : Nous l'avons dit plus haut, les produits des faïenceries bordelaises ne portent pas de marque, sauf quelques exceptions rares que je signalerai dans un chapitre subséquent; peut-être d'autres pièces que celles qui me sont connues, portent des marques de fabrique, mais je les ignore. Ce travail engagera, je l'espère, ceux qui connaissent ces marques à les livrer à la publicité. J'ai souvent rencontré des numéros et des lettres sous des pièces, mais ces signes par leur diversité ne peuvent être que des marques d'ouvriers ou des numéros d'ordre. Il en est de même pour les faïences de Rouen, parmi lesquelles les pièces portant des signatures ou des marques de fabrique sont très-rares; un amateur éclairé peut, du reste, se passer toujours de ce mode d'information, la marque ou la signature ne sont qu'une preuve de plus, preuve dont la contrefaçon a toujours été facile.

Les données générales qui précèdent permettront, je crois, de reconnaître les produits bordelais, ou plutôt de les distinguer de la plupart des faïences connues.

Digitized by Google

Il en peut être déduit que cette fabrication a duré environ 100 ans, de 1711 jusque vers 1811. Je dis 1811, car d'une pièce que je possède, une gourde qui porte un costume militaire du premier Empire, on peut déduire cette date approximative.

III

Époques.

Nous croyons qu'il est possible d'établir trois époques dans la fabrication bordelaise : la 1re commençant à 1711 et finissant à 1750; la 2e de cette date à la Révolution; la 3e placée au commencement de ce siècle à la fin de la fabrication de la faïence en France, laquelle faïence est remplacée à peu près partout de 1810 à 1820 par la porcelaine ou par ses imitations.

1re Époque : Nous l'avons dit plus haut, et nous y insistons, Bordeaux a surtout copié Moustiers ; or toute une époque du *Moustiers*, celle du camaïeu bleu à dessins genre Bérain, correspond à la première moitié du 18e siècle. Il est donc naturel que Bordeaux à ce moment ait imité cette fabrication qui était très-appréciée, d'où il suit qu'il est probable que la plupart des pièces en camaïeu bleu, genre Moustiers que nous savons, à n'en pas douter, être de Bordeaux, remontent à cette époque ; telles sont les pièces reproduites dans les planches XXII et XXIII, fig. 1 et 2, ainsi du bain de pieds des sœurs du 4e Bureau de Bienfaisance.

Si l'imitation de Moustiers domine dans le plus grand nombre des pièces, Rouen et Nevers ont aussi été imités. Je possède plusieurs vases de pharmacie en camaïeu bleu genre Nevers japonais de cette provenance. Hustin et ses imitateurs ont certainement fait des pièces polychrômes dès ce temps ; j'en ai possédé un échantillon dont la provenance pour M. Brochon n'était pas douteuse, c'est une assiette à pâte assez grossière, avec un chiffre au milieu,

Digitized by Google

et un ornement genre Rouen sur le marly, une aiguière de ma collection genre Rouen remonte aussi à ce temps.

2e Époque : La division en époques est, on le comprend très-arbitraire, et n'a d'autre but que de faciliter l'étude. Ainsi nombre de faïences en camaïeu bleu genre Moustiers ont été fabriquées après ou en 1750, parmi celles-ci le cadran de la Bourse mérite une mention spéciale. Disons tout d'abord, à l'adresse de ceux qui voudraient le voir, qu'il n'est visible que du haut de la coupole, étant placé au-dessus de l'arcade qui donne accès de la Bourse proprement dite au grand escalier. Il est par conséquent tourné vers l'ouest. Il a environ 5 pieds de diamètre, soit 15 pieds de circonférence, et est fait de 6 secteurs réunis. Au centre, autour du point où étaient fixées les aiguilles, est un large ornement représentant des feuilles d'acanthe recourbées; cet ornement est d'un bleu dur et cru; au-dessous est écrit ceci : *Fait à la Manufacture Royale de M. Hustin E.* 1750 *R.* Ce cadran constitue le centre d'un beau fronton sculpté par *Claude Francin.* Il est regrettable que ce monument intéressant soit ainsi relégué sur les toits hors de la vue de tous (1). Il est à ma connaissance la seule pièce qui porte la signature d'Hustin.

Les produits polychrômes, dont la fabrication peut être rapportée à cette époque, sont très-nombreux. Je ne reviendrai pas sur leurs caractères, je les ai suffisamment indiqués, mais je décrirai quelques pièces principales.

La plus considérable, et comme art et comme authenticité, est un bénitier qui a appartenu au regretté Adolphe Charropin, et qui est aujourd'hui en possession de sa sœur. (Voir planche XXIV).

Ce bénitier de 43 centimètres de haut est formé d'un médaillon ovale, et du bénitier proprement dit, le médaillon est surmonté d'une croix gothique autour de laquelle est

(1) Voir pièce justificative n° 26.

Digitized by Google

enroulé un serpent très-finement exécuté; au bas du médaillon sont inscrits en violet de manganèse la date de la fabrication et le monogramme de l'artiste

1779. M.

Le sujet choisi par l'artiste est la passion de Jésus-Christ, le trait qui circonscrit les personnages est en violet de manganèse, et le jaune, le vert et le bleu sont employés dans cette sorte de petit tableau. Je ferai remarquer de nouveau l'absence complète du vert de cuivre et du rouge.

Le médaillon est entouré d'un bord arrondi jaune clair sur lequel est représentée une guirlande de fleurs très-finement peinte; sur la cuvette du bénitier est peint un petit médaillon où on lit le nom de l'artiste ainsi disposé :

F. P.
MON
SAU

Divers ornements rappellent de très-près le décor du service des Chartreux.

Le style général de cette pièce se rapproche un peu du style italien. Au contraire de la plupart des pièces d'un usage plus vulgaire, l'émail en est assez beau. Cet ouvrage fait honneur à *Monsau* l'aîné et lui assigne un rang distingué parmi les faïenciers de son époque.

Une gourde de la même provenance, qui appartient aussi à Mlle Charropin, mérite une description. (Voir planche XXIII.)

Cette gourde a 17 centimètres de haut, et la forme de la gourde, dite Gourde de Pélerin. Son émail est solide et d'un grand éclat; sur chacun de ses renflements est peint assez grossièrement un paysage. Sous le pied, on lit :

fait par
Monsau
1783.

Digitized by Google

L'effet produit par l'ensemble de la coloration est le même que pour la pièce précédente.

J'ai décrit les deux pièces précédentes les premières, parce qu'étant signées elles sont d'une authenticité incontestable et qu'elles nous servent à en caractériser un grand nombre d'autres qui ne le sont pas.

Parmi celles-ci, la première place appartient aux très-nombreuses pièces de service de table dont le Musée de Sèvres possède un exemplaire et qui sont connues à Bordeaux sous le nom de *Cartus;* elles portent en effet cette inscription : *Cartus. Burdig.*, ce qui signifie simplement Chartreux ou Chartreuse de Bordeaux, et n'a rien de commun avec un nom de faïencier, lequel, d'après M. Demmin, se serait nommé *Cartus*.

La planche XXV représente des pièces de ce service provenant de la collection de M. Desmaisons-Dupallans.

Ces pièces sont d'une faïence lourde et d'un émail peu brillant. Toutes sont décorées des armes du président de Gasc et de Mgr Sourdis, les deux fondateurs de la Chartreuse de Bordeaux. Ces blasons en général accostés surmontent l'exergue dite plus haut et sont le centre d'une ornementation variée faite de fleurons et d'arabesques du plus charmant effet et du meilleur goût. Quelquefois les blasons sont séparés, ainsi dans le solitaire de la planche XXV et dans une très-curieuse assiette que possède M. *Alexandre Léon*, et dont l'ornementation est d'une grande richesse; d'autres fois, enfin, on rencontre, au lieu des blasons de Gasc et de Sourdis, un blason dont j'ignore l'attribution avec l'exergue *Cartus Tolos* (chartreuse de Toulouse.)

Le style de l'ornementation de ce service est en général inspiré par Moustiers ; quelquefois, il est plus sévère et se rapproche de Rouen, quelle que soit du reste, la très-grande variété de forme des ornements, l'aspect général est toujours terne et jaunâtre, vu, ainsi que je l'ai dit plus haut, l'absence constante du rouge et du vert de cuivre.

Digitized by Google

Un grand nombre de pièces de moindre importance sont moins recherchées des amateurs, ce sont des écritoires, des porte-bouquets appartenant aussi pour beaucoup d'entr'eux à l'époque précédente et imitant Moustiers, des soupières en forme de canard, des pots à eau représentant des personnages assis ou autres. J'en pourrais montrer un genre Rouen, fort curieux. J'ai vu aussi chez M. Brochon un petit autel portatif très-élégant de cette époque.

Enfin il existe un très-grand nombre de vases de pharmacie, dont les plus remarquables sont actuellement dans la pharmacie du 4e Bureau de Bienfaisance. Par leur importance, ces vases méritent une description spéciale.

Ils sont au nombre de 14 et leur décoration, ainsi que l'absence de toute inscription pharmaceutique, indique leur destination, l'ornement. Ils ont 65 centimètres de haut. Leur forme est celle d'un balustre renflé dans sa partie supérieure. Ils sont décorés des mêmes couleurs que le bénitier Charropin et que le service des Chartreux. Leur destination était certainement d'orner le haut des étagères d'une pharmacie. Cette destination est aujourd'hui la même et ils produisent un grand effet.

Je ne parlerai que pour mémoire de nombre de vases de pharmacie de formes diverses genre Nevers et genre Moustiers que l'on peut voir dans cette maison. J'appellerai seulement l'attention sur un exemplaire unique à ma connaissance de faïence fond bleu, imitation lointaine des beaux Nevers bleu profond et des Rouen bleu empois que connaissent tous les amateurs. C'est un grand vase forme potiche fond bleu à réserves blanches représentant des fleurs et des feuillages.

3e Époque : J'ai dit plus haut que la fabrication de la faïence avait repris quelque importance après la révolution par les soins de la veuve Létourneau, de Boyer, de Bardon, etc., etc. J'en ai la preuve dans la gourde que j'ai fait reproduire dans la planche XXVI et dans quelques autres pièces que je vais décrire.

Digitized by Google

Cette gourde porte un blason et une couronne de fantaisie, le champ de ce blason renferme un raisin et il est soutenu par deux anges dont le caractère bordelais est des plus certains. Enfin sur la face non représentée est peint un lancier polonais, style premier Empire. Ce sont les mêmes couleurs que celles de l'époque précédente, mais l'émail est plus beau et il existe dans cette pièce quelques indices de rouge. Evidemment l'émail s'était perfectionné et la fabrication bordelaise avait appris à mettre le rouge en usage.

Je possède, de plus, une fontaine assez grande, forme balustre, de la même époque, avec des personnages et un paysage grossier, M. *Alexandre Léon* a dans sa collection 2 porte-bouquets analogues. Je ne doute pas qu'il n'en existe un grand nombre. Ces faïences sont, du reste, fort aisées à confondre avec les pièces de Nevers, dernière époque.

J'ai décrit, dans ce qui précède, quelques pièces importantes qui peuvent servir de type; mais, je ne saurais trop le dire, le nombre de pièces fabriquées à Bordeaux et y existant est considérable; elles échappent à l'attention par leur peu d'importance et aussi par l'absence de toute marque distinctive.

J'espère que ce travail éveillera l'attention des curieux et qu'on en découvrira d'autres d'une importance égale ou supérieure à celles que j'ai décrites. Il ne m'a pas été donné de voir toutes les collections, mais l'étude de celles que j'ai visitées et les pièces que je possède m'ont donné, je crois, des éléments de connaissance suffisants pour jeter quelque jour sur les faïences de Bordeaux.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

1.

Paroisse St-Seurin
—
Décès
—
N° 398

1749

HUSTIN (JACQUES)

L'an mil sept cent quarante neuf et le premier janvier est décédé dans sa maison, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'eucharistie, sr Jacques Hustin, propriétaire de la manufacture royalle de fayance de Bordeaux, époux de dame Marie Elisabeth Vanackre. Son corps a été inhumé le lendemain dans la présente église, en présence de Jacques Cousson et Jean Grignard qui n'ont sceu signer.

BARBE, curé sacriste et chanoine.

2.

Extrait d'une lettre de M. M..., de Paris, à M. Brochon, le 12 juillet 1863.

Mon cher ami,

Dubouché vous a dit vrai, ma mère est la petite-fille de Jacques-Ferdinand Hustin, et je viens vous fournir tous les renseignements qui lui ont été donnés il y a déjà bien longtemps par sa grand'mère, épouse de Jacques Hustin.

Jacques Hustin était de Lille, et c'est dans cette ville que lui ou son père ont dû fabriquer de la faïence dès avant 1714, époque à laquelle il fut autorisé à établir une fabrique à Bordeaux.

Il épousa à Bordeaux une demoiselle Victoire Hénault, créole de la Martinique, qui est morte à l'âge de 88 ans et qui a été enterrée à Eysines. Sa tombe doit exister encore.

La faïencerie était située à Bordeaux rue Victoire-Américaine. Le nom de cette rue et l'indication qui suit le nom de Victoire vous prouvent suffisamment que ma bisaïeule en était la marraine.

Jacques Hustin a dû mourir de 1765 à 1770. Il était âgé de 80 ans. Son corps fut déposé dans les caveaux de l'église Saint-Seurin. Il y est encore probablement.

Digitized by Google

A sa mort, il laissa deux fils jeunes encore et par suite incapables de lui succéder dans son industrie. La fabrique fut fermée et sa femme se retira au Haillan, sur la propriété de Lugageac qui est restée dans la famille jusqu'en 1835, époque à laquelle elle a été vendue.

Ces deux fils se trouvèrent à la tête d'une grande fortune. L'un embrassa la carrière militaire et mourut en 1793 victime de la Révolution; l'autre, mon grand-père, fut anobli et autorisé à porter le nom d'Hustin de Lugageac. Il épousa une demoiselle Rauzan-Gassies. Ses biens furent confisqués à l'époque de l'émigration, et il dut plus tard, vu sa modeste fortune, accepter un emploi supérieur au Mont-de-Piété de Bordeaux. M. Desfourniel l'a connu (1).

Signé : M....., négociant à Paris.

3.

1718. — Octobre 4.

Faïencerie — Hustin — Extrait des lettres-patentes portant confirmations de celles du 13 novembre 1714 pour l'établissement de la manufacture de fayance dans la ville de Bordeaux, du 4 octobre 1718.

A ces causes voulant favorablement traitter l'exposant et donner des marques de notre protection à ceux qui entreprennent d'établir des manufactures dans notre royaume, de l'avis &ª, Nous avons agréé, confirmé, autorisé, concédé et accordé de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, agréons, concédons, accordons &ª ledit établissement de la manufacture de porcelaine contrefaite ou fayance fait en ladite ville de Bordeaux. Voulons et nous plait qu'eux et leurs ayans cause jouissent du contenu dudit arrêt du conseil et lettres-patentes, ce faisant, qu'ils puissent faire faire et fabriquer la porcelaine contrefaite ou fayance, grise, couleur de caffé et toutes autres couleurs grandeurs et espèces qu'ils jugeront à propos. Faisons déffenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient de les troubler dans l'exploitation de lad. manufacture ny de faire pendant le temps qui reste à expirer desdites 15 années portées par lesdites lettres-patentes et arrest du conseil aucun pareil et semblable établissement dans l'étendue de 10 lieues aux environs de la ville de Bordeaux ny de faire aucune porcelaine contrefaite ou fayance sous prétexte de la faire grise, couleur de caffé ou autres couleurs à peine de confiscation, dix mille livres d'amande et de tous dépens, domages et intérêts &ª. Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers les gens tenant notre cour de parlement à Bordeaux, maires, jurats, juges de police de la ville et autres nos justiciers et officiers qu'il apartiendra que ces présentes ils aient à faire

(1) Ces renseignements ne sont pas absolument conformes à ceux qui sont donnés par l'Etat civil de la famille Hustin. Ils ne parlent que d'un Hustin faïencier, tandis qu'il est certain qu'il y en a eu deux.

Digitized by Google

enregistrer, lire et publier pour être exécutées selon leur forme et teneur et du contenu en icelles faire jouir les exposants sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ny empêchement contraire et les faisant cesser. Car tel est notre plaisir &ᵃ. Donné à Paris, le 8 septembre 1718 et de notre règne le 4ᵐᵉ.

4.

Faïenceric — Hustin — Extrait des lettres-patentes portant prorogation pour 20 années de la manufacture de fayance établie à Bordeaux du 30 avril 1729.

1729. — Avril 30.

Permettons audit Hustin ses hoirs et ayans cause de continuer pendant 20 années à compter du premier janvier 1730 à travailler à la manufacture de fayance par luy établie dans la ville de Bordeaux et de vendre et débiter tous les ouvrages qui en proviendront dans toute l'étendue de notre royaume, même dans les pays étrangers. Faisons très-expresses inhibitions et défenses à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient de le troubler dans l'exploitation de ladite manufacture ny de faire pendant ledit temps de 20 années aucun pareil établissement dans l'étendue de 10 lieues aux environs de ladite ville à peine de dix mille livres d'amande et de tous dépens domages et intérêts. Voulons que ledit Hustin ses hoirs et ayans cause puissent associer à cette entreprise telles personnes qu'ils aviseront nobles ou roturiers sans que pour raison de ce leurs associez nobles soient réputés ny censés avoir dérogé à noblesse sous prétexte de commerce ou marchandise. Permettons audit Hustin de mettre au dessus des portes et principales entrées de ladite manufacture un tableau à nos armes avec cette inscription : Manufacture royale de fayance, et d'y établir un portier à notre livrée, si donnons en mandement que ces présentes vous ayez à faire enregistrer et du contenu en icelles jouir ledit Hustin ses hoirs et ayans cause pleinement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchemens nonobstant toutes choses contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Compiègne, le 30 avril 1729 et de notre règne le 14ᵐᵉ.

5.

Faïenceric — Hustin — Lettre du Contrôleur général des bâtiments du roi à l'Intendant de Guienne.

1741. — Avril 25.

A Versailles, le 25 avril 1741.

Monsieur,

Le Roy a prorogé en 1728 pour 20 ans au s. Hustin la permission d'exploiter une verrerie à Bordeaux avec titre de manufacture royalle et exclusion à dix lieues à la ronde. Je vous prie de vérifier le succez de cette verrerie et de m'informer de ce que vous aurez appris à ce sujet.

Je suis, etc., etc. ORRY.

Digitized by Google

Au dos de la lettre : Ecrire au s. Hustin pour savoir si en 1728 il obtint la permission d'exploiter une verrerie sous le titre de manufacture royalle. Il y a aparence que c'est une erreur de nom, et qu'on a voulu dire fayancerie au lieu de verrerie, quoy qu'il en soit qu'il prenne la peine de représenter son privilége.

Le 4 mai 1741. *(Note de l'intendance.)*

Archives départementales, série C.
1608 carton.

M. Boucher.

6.

Bordeaux, 12 may 1741.

Faïencerie — Hustin — Minute de la lettre de l'Intendant à M. le Contrôleur général.

Vous m'avé chargé par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 du mois passé de vérifier le succès de la fayancerie exploitée en cette ville par le s. Hustin avec titre de manufacture royalle et exclusion à dix lieues à la ronde. Cette manufacture a très-bien réussi, et il s'y fait une fort grande débite. Tous ceux qui achètent de cette fayance en sont fort contents.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Archives départementales, C. 1608.

M. le Contrôleur général.

7.

1742. — Avril.

Faïencerie — Hustin — Requête du s. Hustin adressée au Parlement de Bordeaux, avril 1742.

Jacques Hustin, négociant à Bordeaux et propriétaire de la manufacture royale de fayance par lui établie hors les murs de ladite ville et au faubourg Saint-Seurin, dit que par arrêt du Conseil du *29 septembre 1714,* à lui accordé par Louis XIV et lettres-patentes expédiées sur icelui le *13 mars* suivant, *enregistré* au greffe de la cour le *9 décembre 1715*, il lui aurait été permis, etc.

Et par autres lettres-patentes du *quatre 8bre 1718* accordées tant au suppliant qu'au feu *sieur Lamolère son associé*, etc ....

Le temps de quinze ans accordé au suppliant étant prêt à échoir et ayant acquis dudit sieur Lamolère la portion et les droits par entier qu'il avait dans ladite manufacture de fayance, etc.....

Cette requête est signée J. Hustin et Mondon.

8.

1742. — Août 7.

Faïencerie — Hustin — Copie de la lettre que le sieur Hustin a écrit à M. le Contrôleur général ledi jour 7 aoust 1742.

Hustin adresse au contrôleur général son placet au Roy. Il fait des dépenses très-considérables dans sa manufacture pour la perfection des ouvrages que l'on y fabrique.

Archives départementales, série C.
1608 carton.

Digitized by Google

9.

Faïencerie
—
Hustin
—
Copie du Placet que le sieur Hustin a envoyé à Mgr le Controlleur général le 7 août 1742.

1742. — Août 7.

Sire,

Jacques Hustin, entrepreneur de la manufacture de fayance établie à Bordeaux, représente très-humblement à Votre Majesté que le roy Louis XIV, de glorieuse mémoire, a bien voulu luy accorder le *13 novembre 1714* des lettres-patentes pour l'établissement de sa manufacture, lesquelles ont été confirmées par celles de Votre Majesté du *4 octobre 1718* et renouvellées par l'arrest du Conseil et lettres patentes-expédiées en conséquence le *30 avril 1729* par lesquelles Votre Majesté veut bien luy permettre de faire travailler à sa manufacture à l'exclusion de tous autres dans l'étendue de dix lieues aux environs de la ville de Bordeaux à peine de confiscation contre les contrevenants et de dix mille livres d'amande, d'orner les principales portes des armes de Votre Majesté et d'y avoir un suisse à sa livrée. Cependant plusieurs particuliers, même des ouvriers qui ont travaillé chez le supliant, au mépris de ces deffenses, n'ont pas laissé d'établir de petites fayanceries aux environs de la ville qui luy portent un préjudice notable et feroient même tomber la sienne si Votre Majesté n'a la bonté d'y pourvoir en ordonnant au sieur Boucher, commissaire départy dans cette province, de tenir la main à l'exécution de l'arrest du Conseil et des lettres-patentes de Votre Majesté et d'en faire jouir le supliant pleinement et paisiblement selon l'intention de Votre Majesté pour le bonheur et santé de laquelle il adresse tous les jours ses vœux les plus ardens.

10.

Faïencerie
—
Hustin

1742.— Août.

Mémoire.

Le s. Hustin présenta au commencement d'avril une requette au Parlement pour demander qu'il luy fut permis de saisir et confisquer la fayance blanche, grise ou couleur de caffé que plusieurs particuliers entr'autres le nommé Sarrazin, tuillier à Sadirac, faisoient fabriquer au mépris des lettres-patentes exclusives qu'il a plu au Roy accorder au sr Hustin, qu'il luy fut même permis de faire saisir toute celle qui aura été fabriquée dans l'étendue de dix lieües aux environs de la ville de Bordeaux dans tous les endroits ou il s'en trouvera. Cette requette resta très-longtemps entre les mains du rapporteur qui 3 mois aprez dit au sr Hustin que la chambre n'était point d'avis de luy accorder sa demande et luy avoit déffendu de luy remettre sa requette ou étoient les conclusions du procureur général, mais qu'il fallait en faire une nouvelle et y

Digitized by Google

changer ses conclusions, qu'il tacherait de luy procurer une meilleure réussite; cette seconde requette fut faite et le sieur Hustin conclud qu'il fut fait inhibitions et deffenses tant audit Sarrazin qu'à tous autres de faire ny faire faire aucune sorte de fayance ny porcelaine contrefaite soit en gris couleur de caffé ny aucune sorte de couleur à peine de dix mille livres d'amande, et en cas de contravention luy permettre de la faire saisir dans les endroits où elle aura été fabriquée pour ensuite pouvoir en demander la confiscation et la condamnation de l'amande, cette requette (qui est attachée cy joint) fut encore plus de deux mois à être rapportée et à la fin on la remit au sieur Hustin sans être nullement apointée ny sans vouloir y mettre un néant, on luy dit simplement que le Parlement ne jugeait pas à propos de luy accorder ses demandes ny de luy refuser par écrit, ce dény de justice l'obligea de s'adresser à M. le Controlleur général pour le suplier de vouloir bien accorder la connaissance de cette affaire et de celles qui peuvent concerner la manufacture à Monsieur Boucher, commissaire départy dans cette province, à qui il doit être réservé de tenir la main à l'exécution des ordres du roy et à qui la connaissance de ce qui concerne les manufactures royales est dûe.

Le s^r Hustin se trouve tous les jours exposé aux caprices des ouvriers qui sont tous ses débiteurs et qui dans le plus grand besoin le menacent de l'abandonner ou souvent s'en vont sans rien dire, sans qu'il puisse les faire arrêter étant obligé de les poursuivre en justice réglée et augmenter par les fraix la dette de ces misérables qui n'ont rien à perdre et desquels il ne peut jamais rien retirer lorsqu'ils sont hors de chez luy.

Lorsqu'un ouvrier insolent mérite d'être puny il est obligé de souffrir son caprice plutost que d'aller en justice réglée dresser une plainte et suivre une procédure en forme.

Combien d'autres cas peuvent-ils arriver dans une manufacture considérable ou il y a quantité d'ouvriers, que l'on ne rappelle pas icy; on y obmet aussy que le Parlement et les Jurats de Bordeaux, bien loin d'être portés et de secourir ceux qui veulent faire des établissements, s'y sont toujours opposez, ledit sieur Hustin n'ayant jamais eu la moindre gratiffication de la ville, quoiqu'il emploit tous les jours plus de 70 à 80 personnes et que sa manufacture soit d'une grande utilité à la Province, au contraire il a essuyé toutes les oppositions possibles dans le commencement de son établissement.

Par ces raisons il espère que M. Boucher voudra bien apuyer ses demandes et faire en sorte que le s. Hustin obtienne un arrêt d'attribution pour que la connaissance de tout ce qui peut regarder sa manufacture luy soit attribuée l'interdisant à toutes autres cours.

Ceux qui font de la fayance grise et couleur de caffé sont :

Le nommé Sarrazin, tuillier à Sadirac;

Le nommé Marc à Fronsac qui a été son ouvrier;

Le nommé Damour à Eysines qui a aussy été son ouvrier.

Archives départementales, série C. 1608.

Digitized by Google

11.

Faïenceric — Hustin — Lettre du Contrôleur général (Orry) à l'Intendant de Guienne (Boucher).

A Bercy, le 20 aoust 1742.

Le s. Hustin se plaint de ce que plusieurs particuliers, dont quelques-uns ont été ses ouvriers, ont établi, malgré son privilége, à deux, trois et quatre lieues de Bordeaux des laboratoires où ils font de la fayance, et il demande que la connaissance des contestations qu'il est obligé de former contre ces particuliers soit renvoyée devant l'Intendant. Le contrôleur g^al demande l'avis de l'Intendant.

Archives départementales, série C. 1608.

A M. Boucher.

12.

Faïenceric — Hustin — Minute de la réponse de l'Intendant au Contrôleur général.

1742. — Décembre 29.

. . . . . .

L'exposé du sieur Hustin est sincère, les particuliers cy-dessus (Sarrazin, Marc, Damour) travaillent effectivement à faire de la fayance, ce qui parait contraire à son établissement et à la permission qu'il a de faire travailler sa manufacture à l'exclusion de tous autres. »

13.

Faïenceric — Hustin — Minute de lettre de l'Intendant au Contrôleur général.

1743. — Janvier 18.

Sur les justes plaintes du s. Hustin et leurs motifs, ses requêtes au Parlement,

« Enfin il se plaint des opositions qu'il a rencontrées dans son établissement et du peu de bonne volonté qu'il a trouvé dans le Parlement et dans l'Hôtel de Ville de Bordeaux, quoique son établissement soit utile à la Province.

» Vous n'ignorez pas que les nouveautés ne sont pas du goût de ce pays-ci : » cependant le s. Hustin est maintenant tranquile, et il n'est troublé que par » les ouvriers qui se sont établis dans les endroits que j'ai marqué cy dessus. » C'est à vous, Monsieur, à décider si ces raisons sont assez fortes pour » dépouiller le Parlement et les officiers de police de Bordeaux de l'attribu- » tion qui leur est donnée par les lettres-patentes obtenues par le s. Hustin.

» J'ai l'honneur, etc. »

14.

Faïenceric — Hustin — Lettre du contrôleur général (Orry) à l'Intendant de Guienne (Boucher).

1743. — Mars 8.

Réponse à la lettre du 18 janvier dernier à l'occasion des plaintes du s. Hustin contre Sarrazin, Marc et Damour.

« Et comme de pareilles entreprises ne doivent pas être tolérées, Sa Ma- » jesté, sans qu'il soit besoin d'arrêt, vous autorise à supprimer ces fayan-

Digitized by Google

» ceries, et à faire de très expresses défenses à ces trois particuliers sous » telle peine que vous jugerés à propos, de continuer à fabriquer de la » fayance dans les lieux où ils en ont étably des laboratoires, ny même ailleurs, » attendu qu'il est deffendu en général de faire de pareils établissements sans » une permission expresse de Sa Majesté qui vous enjoint au surplus de tenir » la main à l'exécution des lettres-patentes du s. Hustin, et vous autorise » pareillement à réprimer les insolences et à punir les délits que pourraient » commettre les ouvriers du s. Hustin dans sa manufacture.

» Je suis, etc. ORRY. »

Extrait de la lettre du contrôleur général, Archives départementales, série C. 1608.

15.

1744. — Mai 12.

Faïenceries — HUSTIN — Minute de l'arrêt de l'intendant A. de Tourny sur la saisie de faïence faite à la requête du sieur Hustin.

Veu la saisie faite le 14 mars 1744 à la requête du s. Hustin, propriétaire de la manufacture royale de fayance établie à Bordeaux, de dix-sept plats de fayance grise tant grands que petits, onze assiettes de même, quatorze assiettes de fayance blanche, neuf écuelles de fayance grise dont six avec leurs couvercles, trois terrines aussi de fayance grise avec leurs couvercles, quarante-cinq caffetières de même tant grandes que petites et moyennes avec leurs couvercles, douze teyères de même, et trois pots aussi de même fayance, Toute ladite fayance déposée et mise à la garde du s. Pécherie, marchand à la place du Palais de cette ville, pour la représenter toutesfois et quantes. La requête cy-dessus présentée par Marie Cedat tendant à ce qu'il lui soit octroyé main-levée de la dite fayance saisie, notre ordonnance en soit communiqué au s. Hustin du 16 dudit mois de mars, sa réponse, la réplique de ladite Cédat, autres réponses et répliques des parties. Veu aussi l'arrêt du Conseil du 29 septembre 1714 et les lettres-patentes expédiées sur icelui le 13 novembre suivant en faveur du s. Hustin pour l'établissement d'une manufacture royale de fayance en la ville de Bordeaux, lesdites lettres-patentes confirmées par d'autres du 4 octobre 1718, autres lettres-patentes du 30 avril 1729 qui prorogent ledit privilége pendant 20 années, avec deffenses à toutes personnes d'établir pendant ledit temps, des manufactures de fayance aux environs et à moins de dix lieues de la sienne. Les ordonnances rendues par M. Boucher, notre prédécesseur, les 18 avril et 10 juin 1743, contre les nommés Sarrazin, Marc et Damour portant supression des fayanceries par eux établies ez lieux de Sadirac, Fronsac et Eysines, avec deffenses de continuer de fabriquer de la fayance dans lesdits lieux ny ailleurs, sous peine de confiscation de ladite fayance et des ustensiles et effets qui seraient trouvés ce concernant dans leurs laboratoires, et de dix mille livres d'amende. Veu aussi les autres pièces produites par les parties,

Digitized by Google

Nous avons déclaré la fayance saisie par acte du 14 mars dernier à la requête du s. Hustin, et revendiquée par Marie Cédat, confisquée au profit de l'hôpital des enfants trouvés de cette ville, comme faite au lieu de Pessac en contravention au privilége du s. Hustin, étant exposée en vente lors de la saisie pour le compte du nommé Damour que nous avons condamné en 300 livres d'amende avec deffense de récidive sous plus grande peine.

Ordonnons en conséquence que ladite fayance sera délivrée au sindic dudit hôpital sur sa simple reconnaissance, par le s. Pécherie, dépositaire d'icelle, qui au moyen de ce, sera bien et valablement déchargé.

Fait à Bordeaux le 12 mai 1744.

Archives départementales, série C. 1608

16.

Faïencerie — Hustin — Minute de la permission de faire saisir donnée par l'Intendant au s. Hustin.

1744. — Mai 12.

Veu la présente requête et les lettres-patentes y énoncées,

Nous permettons au supliant de faire saisir à ses risques, périls et fortune, dans les lieux de Fronsac et de Sadirac, la fayance qui s'y fabrique en contravention à ses priviléges, ainsy que les tours, fours, moulins et autres ustensiles servant à ladite fabrique.

Fait à Bordeaux, le 12 may 1744.

17.

Paroisse St-Seurin — Décès — N° 600.

1772.

HUSTIN (Angélique).

Le vingt six mars 1772 a été enseveli dans l'église le corps de dlle Angélique-Philipe Hustin, décédée la veille âgée d'environ soixante-quinze ans; présens, Barthélemy Blandineau et Pierre Duchemin.

Buissière, vicaire.

18.

Paroisse St-Seurin — Décès — N° 820.

1733.

HUSTIN (Joséphine).

L'an mil sept cent trente-trois et le huitième jour de janvier a été ensevelie dans l'église de cette paroisse, dame Marie-Isabelle-Joséphine *Hustin*, épouse de messire Michel-Nicolas-Germain de Valcourt, écuyer, commissaire général des poudres et salpêtres de Guienne, décédée la veille dans la maison du salpêtre, après avoir reçu les sacremens de pénitence et extrême-onction, âgée de trente trois ans ou environ, en foy de quoy j'ay signé.

Pisones, vicaire.

(Actes de l'état civil, Arch. mun.).

Digitized by Google

19.

HUSTIN (HENRIETTE).

Paroisse St-Seurin
—
Naissances
—
N° 540
—
1709

L'an mil sept cent neuf, le vingtiesme du mois de janvier, je soussigné Poyfret, vicaire de St-Seurin, ai baptisé une fille de s. Jacques Hustin, directeur et trésorier général des vivres de la marine, et de demoiselle Marie Elisabeth Vanacre, ses père et mère mariés ensemble. Cette fille est née le même jour de ladite année, on luy a donné le nom de Marie Henriette; a été parrain, Denis *Jacques Ferdinand*, *écolier*, et marraine Marie Elisabeth Rose, frère et sœur de la baptisée et tous habitants de la paroisse de St-Rémy. Ont été présents au baptême Jacques Delval et Daniel Patissier et tous ont signé avec nous.

POYFRET, vicaire.

J. HUSTIN père, D. HUSTIN, M. HUSTIN, DELVAL, D. PATISSIER.

(Actes de l'état civil, Arch. mun. de Bordeaux.)

20.

HUSTIN (JEANNE).

Paroisse St-Seurin
—
Naissances
—
N° 515
—
1715

L'an mil sept cent quinze, le dixième du mois de may, je soussigné ai baptisé une fille de sieur Jacques *Hustin*, *directeur des affaires du roy*, et de demoiselle Elisabeth Vannackre, ses père et mère mariés ensemble, habitants de la paroisse St-Rémy. Cette fille est née hier, on lui donne nom Jeanne. Parrain a esté sieur Jacques Hustin, marraine demoiselle Angélique Hustin; en foy de quoy, j'ay signé,

POLICARD, vicaire.

J. HUSTIN, parrain; Angélique HUSTIN.

(Actes de l'état civil, Arch. municip. de Bordeaux.)

21.

1749.

HUSTIN (JACQUES-FERDINAND) et MARIE EYNAUD.

Paroisse Ste-Eulalie
—
Mariages
—
N° 113

L'an 1749 et le 30 juillet, après les fiançailles faites dans la chapelle des dames religieuses de Ste-Ursule, par permission de M. Basterot, vic. gal, entre :

Sr Denis Jacques Ferdinand Hustin, propriétaire de la manufacture royale de fayance établie à Bordeaux, habitant de la paroisse St-Seurin lez Bor-

Digitized by Google

deaux, fils légitime de défunt s^r *Jacques Hustin,* aussi propriétaire de ladite manufacture, et de dame Marie Vanackre, y consentant, d'une part;

Et dem^elle Marie Magdeleine Victoire Eynaud, habitante de cette paroisse dans le monastère desdites religieuses Ste-Ursule, fille légitime de s. Joseph Eynaud, seigneur de Rousset, ancien capitaine de cavalerie, et de dame Marie Thérèse Perrier, ladite épouse procédant du consentement de ses dits père et mère, d'autre part;

Et après la publication d'un ban faite dans l'église St-Seurin et Ste-Eulalie, la dispense des deux autres obtenue, signée de M. de Lapie, vic. g^al, dattée d'avant hier, sans avoir connu d'empêchement, je soussigné leur ai importé la bénédiction nuptiale dans ladite chapelle de Ste-Ursule, par permission de M. Basterot, vic. g^al, en présence de Mr Jean Huguon Planche, avocat en la cour, citoyen de Bordeaux; Jean-Baptiste Boudin, écuyer; s^r Jean Baptiste Barberin, beau-frère à l'épouse; s^r Joseph Bérard, négociant, qui ont signé avec les époux et moy.

HUSTIN, époux; Marie Magdeleine Victoire EYNAUD, épouse; HUGON DE PLANCHE, BÉRARD, BOUDIN, BARBERIN, Angélique P. HUSTIN, Pauline EYNAUD, Rose HUSTIN, BOUDIN, MARRAQUIER, curé de Ste-Eulalie; PÉRIÉ EYNAUD, EYNAUD BARBERIN.

(Actes de l'état civil, Arch. municip. de Bordeaux.)

22.

Extraits de l'Almanach du commerce, d'arts et métiers pour la ville de Bordeaux et la province. (Bergeret, éditeur.)

1779.

Manufactures de fayances (*sic*) : Barbot et Cie; Desbats; Mme veuve Hustin; Magnan; Rougé père; Rougé fils; Verneuil; veuve Varaillon; veuve Pomarède; Boyer; Graves; Lavergne; Villereigner; Laporte; Pradelles; Mothe; Juste; Tuffeneau; Lacoste et Vié, à Bergerac; Brian, à Sainte-Foy; Crouzat, à Saintes; Viard, à Saintes; veuve Dury, à Saintes; Berger et de Joy, à Saintes; Lassalle-Dulibert, à Nérac; Leclerc, à Martres-Tolosanes.

23.

Extrait d'une lettre de M. Monsau fils à M. Charropin, du 7 juillet 1863.

... Mon père, Jean-Etienne Monsau, s'est établi en 1802 et est mort en 1831. Son frère, Raymond Monsau, beaucoup plus âgé que lui, était contremaître de la Mre Hustin où il est mort. La pièce de faïence que vous possédez sous la forme d'un bénitier est de lui. Le bénitier est de 1779, le vase gourde est de 1783.

Digitized by Google

24.

Extrait d'une lettre de M. Monsau fils à M. Charropin, juillet 1863.

Mon père n'a jamais eu d'autre établissement que celui qu'il fonda dans le local que j'occupe. Il avait extrêmement jeune été ouvrier, sous la direction de son frère, dans la manufacture Hustin. Je ne sais s'il a toujours signé ses ouvrages ; la pièce de faïence que vous possédez a dû être faite chez M. Hustin dans les années qui ont précédé l'établissement de mon père. Il a consacré presque tout son temps aux études de l'art céramique, et particulièrement sur les émaux.

Il n'a cessé de faire de la faïence que vers 1818.

25.

Extrait d'une lettre de M. Monsau fils à M. Charropin, juillet 1863.

Je ne puis pas déterminer l'époque exacte de l'établissement des Boyers à l'ancien doyenné rue de la Trésorerie ; ce dut être vers 1795. Ses descendants n'ont pas cessé de fabriquer la faïence jusqu'en 1850. Leur genre de produit était seulement la vaisselle ; ils faisaient l'exportation sur une grande échelle. Je n'ai jamais vu leur marque.

26.

CHAMBRE DE COMMERCE DE BORDEAUX

Bordeaux, le 19 avril 1879.

J'ai l'honneur d'informer M. le docteur Azam, en réponse à sa lettre, que l'ancien cadran de l'horloge de la Bourse, dont il parle, existe toujours à la même place. Il est fixé sur un fronton qui était autrefois dans l'ancienne cour intérieure alors qu'elle était découverte.

Ce fronton est aujourd'hui caché par la voûte de la grande salle ; il est visible seulement depuis la galerie extérieure du pourtour du dôme.

Ce fronton représente le Temps qui découvre la Vérité. Il est sculpté par Claude Francin.

Le cadran en faïence est en 6 morceaux et porte en inscription : Fait à la manufacture royale de M. Hustin, avec un millésime que je n'ai pu bien lire, mais qui est : E 1750 R, etc., etc., etc.....

Recevez, cher Monsieur, etc., etc.

Le Secrétaire de la Chambre de Commerce,
Jules BALGUERIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

1re ÉPOQUE

Fontaine et plat de la collection Desmaisons-Dupallans

Digitized by Google

Digitized by Google

1re ET 2me ÉPOQUE

Fig I

Fig II

Fig III

Fig III bis

Fig I et 2. Assiette et Théière de la collection AZAM - Fig. III et III bis, Gourde vue debout et penchée, de Mad^elle CHARROPIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

2me ÉPOQUE

Bénitier de Melle Charropin.

Digitized by Google

Digitized by Google

2me ÉPOQUE

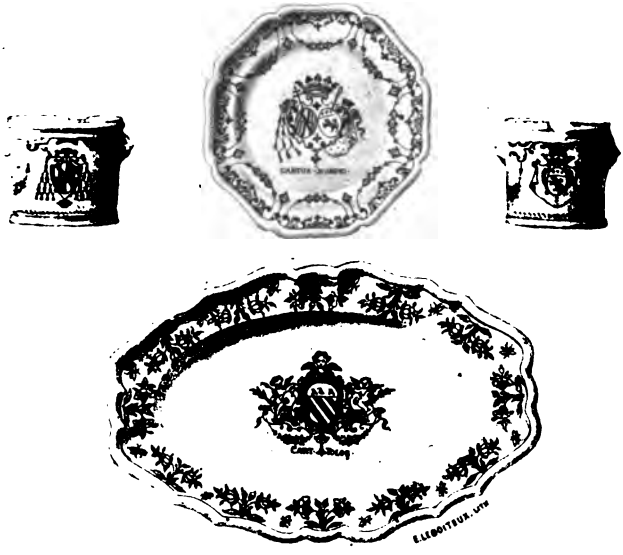

Plats, Assiette & Solitaire du service des Chartreux de Bordeaux, de la collection Desmaisons-Dupallans

Digitized by Google

Digitized by Google

3me ÉPOQUE

Gourde de voyage (de la collection Azam)

Digitized by Google

IMP. A. BELLIER

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

✻ Décoration de la Légion d'honneur; ✠ Ordres étrangers; I. ✪ Officier de l'Instruction publique; A. ✪ Officier d'Académie.

Composition du bureau en 1878. — MM.

DELFORTRIE (E.), *président.*
SOURGET (A.), ✻, A. ✪, } *vice-présidents.*
BRAQUEHAYE (CH.), A. ✪, }
GAULLIEUR (E.), *secrétaire général.*
PIGANEAU (EMILIEN), } *secrétaires adjoints.*
MENSIGNAC (CAMILLE DE), }
DOMENGINE (V.), *trésorier.*
FARINE (CH.), A. ✪, *archiviste.*
LUSSAUD (LOUIS), }
DEZEIMERIS (R.), } *assesseurs.*
PUIFFERRAT (MARQUIS DE), }

Composition du bureau en 1879. — MM.

SOURGET (A.), ✻, A. ✪, *président.*
BRAQUEHAYE (CH.), A. ✪, } *vice-présidents.*
LUSSAUD (LOUIS), }
MENSIGNAC (CAMILLE DE), *secrétaire général.*
PIGANEAU (EMILIEN), } *secrétaires adjoints.*
FERET (EDOUARD), }
DOMENGINE (V.), *trésorier.*
FARINE (CH.), A. ✪, *archiviste.*
DEZEIMERIS (R.), }
COLLIGNON (MAX.) } *assesseurs.*
DELFORTRIE (E.) }

Digitized by Google

Membres de la Société. — MM.

ALADANE (Léopold), cours du Jardin-Public, 85.
AMTMANN, rue Rode, 17.
AUGIER, peintre décorateur, rue du Mirail, 58.
AVRIL (E.), ingénieur civil, à Blanquefort (Gironde).
AZAM (Eug.), ✻, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, rue Vital-Carles, 14.
BARCKHAUSEN (H.), A. ✠, professeur à la Faculté de Droit, cours d'Aquitaine, 80.
BAUDRIMONT (E.), A. ✠, docteur en médecine, rue Saint-Remy, 43.
BAYLE (P.), avocat, rue du Parlement-Sainte-Catherine, 11.
BEAUDIN (L.), architecte, rue Plantey, 8.
BELLOC (De), ✠, au château de Pouylebon, par Montesquiou-sur-Losse (Gers).
BENOIST, cours du Jardin-Public, 72.
BERCHON, ✻, I. ✠, directeur du service sanitaire de la Gironde, à Pauillac (Gironde).
BERGER (Ch.), ✠, architecte, rue des Remparts, 12.
BERNÈDE (Émile), artiste peintre, rue Mondenard, 61.
BETHMANN (E. de), rue de la Verrerie, 3.
BETTON, peintre décorateur, rue Saint-Clair, 14.
BONIE (E.), ✻, conseiller à la Cour, rue d'Albret, 30.
BONNORE (Gaston), à Lesparre (Gironde).
BONNORE (Édouard), architecte, à Lesparre (Gironde).
BRANDENBURG, maire de Bordeaux, rue de la Verrerie, 1.
BRAQUEHAYE (Ch.), A. ✠, directeur de l'École municipale de Dessin et de Peinture, cours d'Albret, 100.
BREZETZ (Arthur de), avocat, rue Thiac, 7.
BRIVES-CAZES (E.), v.-pr. du Tribunal civil, place Pey-Berland, 14.
BROCHON (H.), avocat, place Rohan, 9.
BROWN (F.), quai des Chartrons, 6.
CAMBONIE, censeur du Lycée d'Agen (Lot-et-Garonne).
CASTAING (l'abbé), aumônier, rue du Réservoir, 14.
CASTELNAU d'ESSENAULT (Marquis de), A. ✠, à Paillet (Gironde).
CAZENAVETTE, directeur de l'École communale, rue Ducau, 70.
CHAIGNEAU, docteur en médecine, allées de Tourny, 37.

Digitized by Google

CHAPON (Jules), rue de Cheverus, 8.
CHARRIAULT, avocat, rue des Pommiers, 43 *bis*.
CHASTEIGNER (Comte Alexis de), rue Duplessis, 5.
CHAULIAC (Charles), ✠, rue de l'Arsenal, 24.
CHAVANNES (G.), sculpteur, rue des Remparts, 64.
CHEVALIER, rue du Jardin-Public, 50.
CLOUZET, conseiller général, cours des Fossés, 88, 90, 95.
COLLIGNON (Max.), prof^r à la Faculté des Lettres, c^ns d'Albret, 23.
COMBE, chef de gare à Bazas (Gironde).
COMBES (A.), peintre décorateur, rue Gouvion, 10.
COUNORD (E.), ingénieur civil, cours du Médoc, 148.
COURAU (A.), architecte, à Marmande (Lot-et-Garonne).
COURRÈGES, photographe, à Libourne (Gironde).
CURÉ, percepteur, cours d'Albret, 76.
DAGRAND, peintre-verrier, cours Saint-Jean, 7.
DALEAU (F.) fils, à Bourg-sur-Gironde.
DANEY (A.), A. ✠, rue de la Rousselle, 36.
DANNECY, pharmacien, cours de l'Intendance, 47.
DAVID, rue Lafaurie-de-Monbadon, 29.
De DIEU de SAMAZAN (Marquis de Noaillac), à Samazan (Lot-et-Garonne).
DELBOY, avocat, conseiller général, rue de Pessac, 86.
DELFORTRIE (E.), juge de paix, rue de Pessac, 66.
DELMAS, architecte de la ville de Saint-Quentin (Aisne).
DELPIT (Jules), rue du Pont-de-la-Mousque, 32.
DELPUGET, rue des Treuils, 73.
DEZEIMERIS (R.), correspondant de l'Institut de France, conseiller général, rue Vital-Carles, 11.
DIZOT, sous-inspecteur du service des Enfants-Assistés, rue Montesquieu, 10.
DOMENGINE (V.), chef de bureau aux chemins de fer du Midi, rue Tanesse, 14.
DONNET (S. E. Monseigneur), G. C. ✠, C. ✠, O. ✠, I. ✠, cardinal-archevêque de Bordeaux.
DORMOY, rue Villaris, 1.
DUBOIS (Félix), rue Ségalier, 27.
DUCATEL, rue Madame, 71, à Paris.

Digitized by Google

DULIGNON-DESGRANGES, rue de Cheverus, 30.
DUMEYNIOU (Louis), architecte, rue Dubourdieu, 27.
DURAND (Maurice), architecte, rue Grateloup, 39.
DURAND (Pierre), architecte, rue François-de-Sourdis, 55.
DURAT (Raymond), à La Roque-de-Cadillac (Gironde).
DUVIGNEAU, conseiller général, à Audenge (Gironde).
FAGET (Marius), A. ✪, architecte, rue de l'Église-Saint-Seurin, 26.
FARINE (Ch.), A. ✪, conseiller à la Cour, rue Nauville, 61.
FAULAT, architecte, rue Servandoni, 18.
FERET (Ed.), libraire-éditeur, cours de l'Intendance, 15.
FORRESTER (Offley), 66, Mark Lane, Londres (Angleterre).
FONTENEAU (S. G. Monseigneur), ✻, évêque d'Agen.
FOURCAND, ✻, sénat^r inamovible, cons^r gén^l, rue Planturable, 21.
FOURCAND (Léon), rue Saint-Remi, 34.
GAGNEBIN (Georges), rue Dufau, 13.
GASSIES, A. ✪, cons^r du Musée préhistorique, r. du Palais-Gallien, 88.
GAULLIEUR (E.), archiviste de la Ville, rue Traversière, 17.
GELLIBERT, O. ✻, président de Chambre honoraire, à Blaye (Gironde)
GEORGEON, rue Sainte-Catherine, 244.
GERVAIS, architecte, rue Sainte-Catherine, 160.
GIRAULT (A.), artiste peintre, rue Mazarin, 101.
GADEN (Ch.), rue de la Course, 109.
GOUGET (A.), archiviste du département, rue d'Aviau.
GOUNOUILHOU, imprimeur, rue Cheverus, 9.
GRELET aîné, architecte, rue Ducau, 25.
GRELET fils, architecte, rue Ducau, 25.
GRÉMAILLY, architecte, rue Saint-Honoré, 370, à Paris.
GRENIER (Ponsian), cours des Fossés, 123.
HALPHEN, au château de Batailley (Gironde).
JACOMY (l'abbé), curé de Gontaud (Lot-et-Garonne).
JACQUEMAIN, conseiller à la Cour, rue des Ayres, 45.
LABAT, clerc de notaire, à Casteljaloux (Lot-et-Garonne).
LABET, conservateur du Musée d'armes, rue Maucoudinat, 1
LA BOUILLERIE (S. G. Monseigneur de), ✻, coadjuteur de S. E. le cardinal-archevêque de Bordeaux.
LABROUSSE, ✠, inspecteur aux chemins de fer du Midi, rue Sainte-Catherine, 151.

Digitized by Google

LACROUX, architecte, rue des Écoles, 51, à Paris.
LAFUGE (F.-C.), rue Notre-Dame, 134.
LAGANNE, rue de Brach, 62.
LALANNE (E.), directeur du Poids public, rue Doidy, 23.
LANCELOT, dessinateur, à Troyes (Aube).
LANEFRANQUE (De), imprimeur, rue Permentade, 23-25.
LAPIERRE, à Bazas (Gironde).
LAPORTERIE (De), juge suppléant, passage Serviez, à Pau (Basses-Pyrénées).
LAROZE (L.-A.), avocat, rue Montméjan, 17.
LARRONDE (E.), rue Vauban, 9.
LARUE, conservateur du Musée, à Libourne.
LEFEBVRE (Ch.), libraire-éditeur, allées de Tourny, 6.
LÉON (Alexandre), ✻, cours du Chapeau-Rouge, 11.
LESSANCE (G.), rue Guillaume-Brochon, 9.
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, rue Mably, 16.
LOUSTEAU, agent-voyer, à Saint-Sever (Landes).
LUSSAUD (Louis), avocat, rue Duffour-Dubergier, 10.
MAGEN (Ad.), I. ✻, secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen.
MARCELLUS (E. de), à Gironde (Gironde).
MARMET (Emile), dessinateur, rue Leberthon, 87.
MASCHECK, artiste peintre, allées de Tourny, 14.
MAUFRAS (Emile), notaire à Pons (Charente-Inférieure).
MENSIGNAC (Camille de), rue de la Rousselle, 67.
MÉRIC, médecin-vétérinaire, à Saint-Gervais (Gironde).
MESSIER, bibliothécaire de la Ville, rue Jean-Jacques Bel, 2.
MÉTADIER (A.), docteur en médecine, conseiller général, cours du Chapeau-Rouge, 15.
MEYNARD (l'abbé), ✻, curé de Saint-Michel de Bordeaux.
MILLET, peintre décorateur, rue du Mirail, 58.
MINVIELLE (Paul), architecte, rue Tastet, 26.
MIOCQUE, imprimeur, rue d'Albret, 26.
MONTESQUIEU (Bon Ch. de), au château de La Brède (Gironde).
MOULINIER, avocat, rue des Remparts, 21.
NÉGRIÉ, docteur en médecine, cours Portal, 45.
PANAJOU (H.), photographe, allées de Tourny, 8.

Digitized by Google

PANIAGUA (André de), à Blanquefort (Gironde).
PARENTEAU (Mgr), curé de Sainte-Eulalie de Bordeaux.
PELLEPORT-BURÈTE (Vte de), ✻, ✠, rue du Champ-de-Mars, 15.
PEPIN (G.), rue Notre-Dame, 110.
PEPIN-D'ESCURAC, avocat, rue Vital-Carles, 40.
PÉRIÉ, architecte, rue des Remparts, 17.
PÉRIER, A. ✠, pharmacien, à Pauillac (Gironde).
PIGANEAU (Emilien), artiste peintre, cours d'Albret, 17.
POUVERREAU, à Lesparre (Gironde).
PRADELLES (H.), artiste peintre, rue de Cheverus, 25.
PRÉVOT (C.), statuaire, rue du Tondu, 88.
PRÉVOT (Fernand), rue Rode, 27.
PRÉVOT (Jules), architecte, rue Ausone, 27.
PUIFFERRAT (Marquis de), rue du Temple, 33.
RAYNAL (D.), député de la Gironde, consr gén1, pl. des Quinconces, 15.
RIBADIEU, rue Pellegrin, 74.
RICARD, architecte, quai de Bourgogne, 42.
RICHARD (Alph.), ingénieur civil, rue Sainte-Catherine, 232.
RIGAUD fils, docteur en médecine, à Pons (Charente-Inférieure).
SCHRODER (M.), cours du XXX-Juillet, 20.
SECRESTAT, rue Notre-Dame, 28.
SERR (Georges), quai de Queyries, 5.
SOURGET (A.), ✻, A. ✠, rue d'Aviau, 36.
SOURIAUX, ✻, conducteur principal des ponts et chaussées, rue de la Croix-Blanche, 62.
TAMIZEY DE LARROQUE, ✻, A. ✠, correspondant de l'Institut de France, à Gontaud (Lot-et-Garonne).
TAPIAU, sculpteur, rue Castéja, 3-5.
TASTET, conseiller général, quai des Chartrons, 60.
TERPEREAU (A.), photographe, cours de l'Intendance, 29.
THÉNADEY (H.), cours du Jardin-Public, 15.
THIBAUDEAU, place des Cordeliers, 7.
THOLIN, I. ✠, archiviste du dépt de Lot-et-Garonne, à Agen.
THUREAU (P.), fabt d'ameublements d'église, rue Mazarin, 25-27.
TONDUT (Albert), procr de la République, à Bergerac (Dordogne).
TRABUT-CUSSAC, architecte, rue Combes, 6.
TRARIEUX, avocat, député de la Gironde, rue des Facultés, 33.

Digitized by Google

VAUCLAIRE père, architecte, rue de Fleurus, 15.
VAUCLAIRE fils, architecte, cours d'Albret, 49.
VERDALLE (H.), docteur en médecine, rue Guillaume-Brochon, 5.
VERDIER (Grégoire-Corque), architecte, rue Élie-Gintrac, 18.
VIAUD, cours du Jardin-Public, 52.
VILLETTE (Ch.), ✻, allées Damour, 23.
VIVIE (A.), ✠, chef de division à la Préfecture de la Gironde, impasse des Tanneries, 12.
WENNER, ✠, facteur d'orgues, rue Leberthon, 89-91.

Sociétés correspondantes.

Alais	Société Scientifique et Littéraire.
Amiens	— des Antiquaires de Picardie.
Angoulême	— Archéologique.
Autun	— Éduenne.
Avesnes	— Archéologique.
Besançon	— d'Émulation du Doubs.
Béziers	— Archéologique.
Bourges	— des Antiquaires du Centre.
Brive	— Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze.
Bruxelles	Commissions royales d'Art et d'Archéologie.
Cahors	Société des Études Littéraires, Scientifiques et artistiques du Lot.
Châlon-sur-Saône	— des Sciences naturelles de Saône-et-Loire.
Châlons-sur-Marne	— d'Agriculture, Sciences et Arts.
Constantine (Algérie)	— Archéologique.
Dax	— Archéologique de Borda.
Dijon	— des Antiquaires de la Côte-d'Or.
Huy (Belgique)	Cercle Hutois, Sciences et Beaux-Arts.
La Rochelle	Société des Antiquaires de l'Ouest.
Le Havre	— nationale havraise.
Liège (Belgique)	Institut Archéologique Liégeois.
Lille	Commission historique du dépt du Nord.

Digitized by Google

Limoges.	Société Archéologique.
Lyon.	— Littéraire, Historique et Archéologique.
Namur (Belgique) . . .	— Archéologique.
Nancy.	— Archéologique de Lorraine.
Nantes.	— Archéologique.
Narbonne	— Archéologique.
Nice	— des Lettres et Arts des Alpes-Maritimes.
Orléans	— Archéologique et Historique.
Paris.	Bibliothèque des Sociétés savantes.
Paris.	Congrès Archéologique de France.
Paris.	Institut des Provinces de France.
Paris.	Société française d'Archéologie et de Numismatique.
Paris.	— nationale des Antiq^res de France.
Pau.	— Scientifique et Littéraire.
Périgueux	— Historique et Archéologique du Périgord.
Poitiers.	— des Antiquaires de l'Ouest.
Puy (Le)	— d'Agriculture, Sciences et Arts.
Rennes	— Archéologique d'Ille-et-Vilaine.
Rodez.	— des Lettres et Arts de l'Aveyron.
Rouen.	— d'Émulation com^le et industrielle.
Saint-Germain.	Commission de la topographie des Gaules.
Sens.	Société Archéologique.
Toulouse	— Archéologique du midi de la France.
Tours.	— Archéologique de Touraine.
Tours	— française d'Archéologie pour la conservation des monuments.
Troyes.	— Académique de l'Aube.
Vannes	— Polymathique du Morbihan.

Digitized by Google

TABLE

DES

NOTICES, RAPPORTS ET ÉTUDES

contenus dans le 5e volume de la Société Archéologique de Bordeaux.

Pages

Extraits des comptes-rendus de la Société Archéologique de Bordeaux :

Séance du 11 janvier 1878 I

Séance du 8 février 1878 III

Séance du 8 mars 1878 IV

Séance du 12 avril 1878 V

Séance du 10 mai 1878 VI

Séance du 14 juin 1878 VIII

Séance du 12 juillet 1878 X

Séance du 9 août 1878 XI

Séance du 8 novembre 1878 XII

Séance du 13 décembre 1878 XIV

Étude sur l'église archipresbytérale et la paroisse de Moulis (Médoc); par M. Émilien PIGANEAU 5

Le tombeau de Pierre Sauvage et la pierre commémorative du château d'Armajan à Preignac (Gironde); par M. A SOURGET 29

Notes pour servir à la biographie de Louis-Nicolas Louis, architecte du Grand-Théâtre de Bordeaux ; par M. Ch. BRAQUEHAYE 39

Découvertes et Nouvelles 69

Ossuaire de La Lette du Grand-Baron dans les sables de La Teste ; par M. A. LALESQUE 73

Deuxième Notice sur quelques vieilles cloches du département de la Gironde; par M. Émilien PIGANEAU 79

Le Κρεμαστερ des Massaliotes; par M. E. DELFORTRIE 105

Note sur un Biberon gallo-romain ; par M. Camille de MENSIGNAC 109

Digitized by Google

Pages

Notes relatives à la *Maison-Navale* et au *Brigantin* de la ville de Bordeaux; par M. Ernest GAULLIEUR..... 113
Projet d'un Musée d'Antiques à Bordeaux en 1781 par l'intendant Dupré de Saint-Maur; par M. Ernest GAULLIEUR..... 117
Deux clefs trouvées dans un tombeau près du Menhir de Pierrefitte; par M. Émilien PIGANEAU..... 121
Notes archéologiques sur les fouilles exécutées à Bordeaux de 1863 à 1876 (*suite*); par M. SANSAS..... 123
Fouilles archéologiques de la rue Gouvion à Bordeaux. — Mosaïque et constructions antiques; par M. A. GIRAULT..... 131
Notice sur quelques inscriptions lapidaires; par M. E. PIGANEAU..... 151
Notes archéologiques sur les fouilles exécutées à Bordeaux de 1863 à 1876 (*suite*); par M. SANSAS..... 167
Les anciennes faïences de Bordeaux; par M. le Dr AZAM..... 185
Composition du bureau de la Société Archéologique de Bordeaux pour l'année 1878 et pour l'année 1879..... 217
Liste générale des membres de la Société..... 218
Liste des Sociétés correspondantes..... 223

Table des Planches et des Dessins.

Plan par terre de l'église de Moulis..... 7
Plan du bénitier de la même église..... 8
Portail et façade de cette église..... 10
Deux fenêtres romanes à l'extérieur de l'abside..... 12
Modillons romans sur les colonnes extérieures de l'abside..... 13
Vue intérieure du sanctuaire de l'église de Moulis..... 14
Rinceaux et losanges romans..... 15
Deux chapitaux romans richement ornementés..... *Ibid.*
Deux chapitaux romans richement ornementés..... 16
Planche Ire. — Portail occidental de l'église de Moulis..... 28
Planche IIe. — Eglise de Moulis..... *Ibid.*
Planche IIIe. — Cage d'escaliers sur les ruines de l'absidiole S. E. de l'église de Moulis..... *Ibid.*
Planche IVe. — Développement du sanctuaire (église de Moulis, Gironde) *Ibid.*

Digitized by Google

Pages

Planche Ve. — Croix de procession (autrefois à l'église de Moulis)..... 28

Les dessins de ces neuf bois et de ces cinq planches par M. Emilien PIGANEAU.

Planche VIe. — Le tombeau de Preignac..... 38

Planche VIIe. — Table et inscription du tombeau de Preignac..... *Ibid.*

Planche VIIIe. — Le tombeau de Preignac. Pierre commémorative du château d'Armajan..... *Ibid.*

Les dessins de ces trois planches par MM. JABOUIN et Émile MARMET

Bas-relief sur une cloche (sainte Barbe)..... 87

Bas-relief sur une cloche (une croix ornementée)..... 89

Armes du chevalier d'Abadie..... 99

Trois dessins par M. Émilien PIGANEAU.

Planche IXe. — Cremaillères..... 108

Planche Xe. — Biberon gallo-romain..... 110

Cinq biberons gallo-romains..... 111

Ces cinq dessins et ces deux planches par M. Émilien PIGANEAU.

Planche XIe. — Sifflet du capitaine commandant le *Brigantin* de la ville..... 114

Dessin par M. Emile MARMET.

Planche XIIe. — Clefs en fer de l'époque Carlovingienne..... 122

Dessin par M. Émilien PIGANEAU.

Planche XVIIIe — Mosaïque gallo-romaine découverte à Bordeaux en 1877; dessinée par M. A. GIRAULT..... 150

Cette planche en litho-chromo est due au procédé de M. BOURBIER, *lithographe, à Saint-Quentin (Aisne).*

Planche XIIIe. — Cheminée du style Louis XIII (ancienne caserne des Fossés à Bordeaux ..... *Ibid.*

Dessin de M. Ferdinand MOULINIÉ.

Planche XIVe. — Cheminée du style Louis XIII (ancienne caserne des Fossés à Bordeaux)..... *Ibid.*

Dessinée par M. DONATO.

Planche XVe. — Cheminée du style Louis XIII (ancienne caserne des Fossés à Bordeaux)..... *Ibid.*

Dessinée par M. GERVAIS, *architecte,*

Clefs de voûte avec inscriptions à la chapelle de Condat..... 159

Fac-simile d'une inscription dans l'église de Beautiran..... 160

Digitized by Google

Pages

Fac-simile d'une inscription du XVIe siècle sur le clocher de l'église de Baurech 161

Fac-simile de deux inscriptions du XVIIe siècle au clocher de l'église de Baurech ..... *Ibid.*

Fac-simile d'une inscription sur la porte du collége de Cadillac 163

Croix de carrefour à Escoussans ..... *Ibid.*

Bénitiers de l'église de Tresse 164

Bas-relief représentant une Pieta à l'église de Lacanau ..... *Ibid.*

Fac-simile d'une inscription sur une porte de la petite rue Saint-Antoine. 165

Planche XVIe. — Bas-relief et inscription sur une pierre conservée à la Mairie de Cadillac (Gironde) 166

Planche XVIIe. — Inscription tumulaire du pape Clément V à l'église d'Uzeste ..... *Ibid.*

Planche XIXe. — Inscription dans l'église du haut Langoiran; inscription à l'église de Saint-Léger ..... *Ibid.*

Planche XXe. — Inscription à l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux ..... *Ibid.*

Planche XXIe. — Inscription à l'église Saint-Pierre de Bordeaux 166

Les dessins de ces dix bois et de ces cinq planches par M. Emilien PIGANEAU.

Planche XXIIe. — 1re époque : Fontaine et plat de la collection Desmaison-Dupallans 216

Planche XXIIIe. — 1re et 2e époque : Fig. 1 et 2, assiette et théière de la collection E. Azam ; fig. III et III bis, Gourde vue debout et couchée ; collection de Mlle Charropin ..... *Ibid.*

Planche XXIVe. — 1re époque : Bénitier de Mlle Charropin, ... *Ibid.*

Cette planche en litho-chromo est due au procédé de M. A. BELLIER, *imprimeur-lithographe, à Bordeaux.*

Planche XXVe. — 2e époque : Plats, assiettes et solitaire du service des Chartreux de Bordeaux ; collection Desmaison-Dupallans ..... *Ibid.*

Planche XXVIe. — 2e époque : Gourde de voyage de la collection E. Azam ..... *Ibid.*

Cette planche en litho-chromo est due au procédé de M. A. BELLIER, *imprimeur-lithographe, à Bordeaux.*

Les dessins de ces cinq planches par M. LEBOITEUX, *dessinateur-lithographe.*

L'impression des planches et des dessins est due aux procédés de M. GAGNEBIN.

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

Pages

A

Abadie (le chevalier d')..... 99
— (le fondeur)..... 84
Abducier..... 180
Abécédaire de l'archéologie (l')..... 17
Abri sous roche (un)..... VII
Abside..... 6, 7, 11, 13, 14, 17, 19
Absidioles (les)..... 13
Académie de France à Rome (l')..... 64
— de La Rochelle (l')..... XI
— royale d'architecture à Paris (l')..... 42
— de peinture à Paris (l')..... 43
— des sciences et des arts à Paris (l')..... 59
— des sciences, belles-lettres et arts (l')..... 119, 120
Achille (le bouclier d')..... 108
Adélaïde de France (Mme)..... X
Administration municipale de Bordeaux (l')..... 126, 131
Adrien (l'empereur)..... IX
Aelius..... 127
Agen..... III
Agenais (l')..... 106
Aignel, monnaie d'or..... 70
Aigle de Bordeaux (l')..... .. . 119
Aillas (la cloche d')..... 88
Aisne (le département de l')..... III
Aix..... 107
Albret (le cours d')..... 56
— (le sire d')..... 74
Album (un)..... 176
Almanach du commerce de Bordeaux (l')..... 191, 214
Alsace-et-Lorraine (le cours d'), XIII, 74, 109
Amalvinus..... 123
Amanieu de Ruat (Jean-Baptiste).... 86

Pages

Amazone (un bouclier d')..... 136
Amérique (l')..... 59
Amiens..... 127
Ammien-Marcellin..... 147
Ammis..... 128
Amphores romaines..... VI, 144
Ampoulange (le fondeur)..... 99, 101
Andernos..... XI
Anglade..... 69
Anglais (les)..... 113
Angleterre (le roi d')..... 70, 73, 76, 89
Angoumois (l')..... 119
Anjou (le duc d')..... 46
— (Philippe d')..... 37
Annales bordelaises (les)..... 33
Antoine..... 128
Appiamus..... 118
Aquitaine (l')..... 118, 146, 147, 179
— (la princesse Éléonore d') 89
— (le duc d')..... 70
— (le primat d')..... 84
Arc (Jeanne d')..... 40
— de triomphe (un)..... 53
Arcachon (le bassin d')..... VIII
Archéologie bordelaise (l')..... 89
— religieuse (l')..... .. 17
Archiprêtré de Moulis (l')..... 8
Archives départemenales de la Gironde (les), 187, 189, 207, 209, 211, 212
— historiques de la Gironde (les)..... 114
— municipales de Bordeaux (les), II, III, 56, 61, 114, 120, 188, 212, 213, 214
— publiques (les)..... 32
Ardouin de Gauffreteau..... 90
Argent (le château d')..... VI, 55
Argentiers (la rue des)..... 191
Arles..... 107

Digitized by Google

Pages

Arles (l'archevêque d') 194
— (les fidèles d') 107
— (une bulle de la ville d') 72
— (un sceau de la ville d') II
Armajan 36
— (la maison noble d') 37
— (le château d'), XII, 29, 37, 38
— (le seigneur d') 35
Armes anciennes 117
Amirauté de Guienne (l') 98
Armoiries ..... VII, 80, 90, 92
— de la corporation des Escripvains de Bordeaux II
— de la corporation des parcheminiers de Bordx ... II
— de Mgr de Sourdis 204
— des Canolles 92
— des Jongleins 92
— des Lescours 93, 94
— du chevalier d'Abadie 99
— du président de Gasc 204
Arnaud (Pey) 26
— Largetteau (le curé) 94
Arsac (le baron d') 95
Art céramique (l') 215
— gréco romain (l') 124
— monumental (histoire de l') 9
— roman (l') 18
Artaud 145
Artois (le comte d') X
Aruspice (un) 129
Arveyres (d') 81
Ascia (une) 126
Aspice (un) 176
Astrac 22
Astragale (l') 76
Atelier pour travailler le silex XV
Athenaeum (l') 107
Atrium (un) 145
— corinthien (un) 145
Audenge VIII
— (le baron d') 86
Auge en pierre du XIIe siècle .... VI, 72
Augier ..... IV, 98, 154
Auguste (l'empereur) 179
Ausone (le poète) ..... IX, 147, 172, 179

Pages

Austerlitz (le pont d') à Paris 5
Autriche (la reine Anne d') 46
Avensan 21
— (l'église d') 19
Aveyron (l') 119
Avignon 107
— (un pape d') ..... II, 72
Avisseau 192
Azam (le docteur) ..... IV, 105, 124, 135, 215

B

Babut (Jean) 189
Bailly (le maire de Paris) XI
Baleste-Marichon (Bertrand) 86
— (Élisabeth) 98
Balguerie (Jules) 215
Bandeaux romans 44, 46, 47
— sculptés XIII
Baquey (Raymond) 96
Bar 23
Barbe (le curé) 20
Barberin (Jean-Baptiste) 214
Barbot 189, 214
Bardon 192, 193
Bar-le-Duc (un chanoine de) 25
Baron-Capette 73, 74
Barrault (de) 84
— (la maison noble de) 84
Barreau (le village de) 21
Barsac (la paroisse de) 32
Barthélemy 212
Basilique (une) 145
Bas-reliefs, 60, 157, 158, 163, 164, 169
— gallo-romains 128, 129
Basseterre 104
Bassinus 179
Basterot 213, 214
Batissier 9
Bâton augural (un) 129
Baurech (le clocher de) 168
Baurein (l'abbé) 5, 20, 21, 24
Bayon (le curé de) ..... VI, 72
— (l'église de) ..... VI, 72
Bayonne 33, 37
Bazadais (le sénéchal du) 84
Bazas (l'arrondissement de) 83

Digitized by Google

Pages

Bazas (la ville de)..... ..... II, 151, 152
— (l'évêque de)..... 84
— (l'histoire de)..... 152
Beaujolais (comte)..... 49
Beaujon (Nicolas), le banquier..... X
Beaumont..... 192
Beautiran (l'église de)..... 160
— (le seigneur de)..... 32
Beauvoir (le marquis de)..... 23
Beaux-Arts (étude sur les)..... 64, 66
— (la gazette des)..... 61
— (l'école des) à Paris..... 42
— (le cours des)..... II
— (le directeur des)..... VI
— (le ministre des)..... VI
— (les)..... 40, 47
Becoyran (le quartier)..... 20
Bègles..... 27
— (la paroisse de)..... 38
— (le faubourg de)..... 191
Beguey..... 152, 157
Bel (la rue Jean-Jacques)..... 110
Belfort (le baron de)..... 95
Belin..... VIII, IX, 98, 104
— (la cloche de)..... 98
— (une cloche de l'ancienne église de)..... 99
Belle-Croix (la croix de carrefour appelée)..... 163
Belle-Poule (la frégate la)..... VI
Benauge..... 22
— (comte et comtesse de), 96, 97
— (la comtesse de)..... 158
— (la contrée de)..... 96
— (la terre de)..... 97
— (le château de)..... 96, 97
— (le terrier de la comté de). 97
Bénitier roman (un)..... XIII
Benoist..... IX
Benon..... 80
— (cloche à l'église templière de)..... 104
— (la cloche de l'église de)..... 98
Berain..... 198
Berard (Joseph)..... 214
Berchon (M. le docteur)..... II
Bercy..... 53, 210
Berger..... 214

Pages

Bergerac..... 190, 191, 214
Berland (Guillaume)..... 26
— (Jeanne)..... 26
— (Pierre), l'avocat..... 26
Berle..... 27
Bernada (François)..... 26
Bernadeau..... 40, 45, 187
Bernard (le procureur)..... 82
— (François), le recteur..... 83
Berninet (le notaire)..... 26
Berry (Charles de), duc d'Aquitaine 159
Berson..... 71
— (la commune de)..... IV
Berthet (Charles)..... 22
Berthomieu (le chanoine)..... 94
Bertrand..... 82
Besançon..... 45, 49
Betus (Bertran)..... 99
Biarnes (Jeanne)..... 25
Biberons antiques..... 111, 112
— gallo-romains..... 109, 110
Bibliothèque de la ville de Bordeaux (la), V, VII, X, 56, 67, 186
— royale (la)..... 54
— des Tuileries (la)..... 60
Bi-Ituria-Riks..... 118
Billon..... 102
Bituriges (les)..... 118
— (l'autel des)..... 119
— Kubes (les)..... 118
— Josques (les)..... 119
— Vivisques (les)..... 119
— — (l'emporium des) 118
Blaignac (le comté de)..... 82
Blanc (Joseph-Jean-Baptiste de)..... 22
— (Marie-Nicole de)..... 22, 87
— (Pierre de), le conseiller.. 22, 85
Blandineau..... 212
Blanquefort..... 19
Blaye..... 113, 115
— (l'arrondissement de)..... IV, 71
Bodiat..... 84
— (Magdelaine)..... 84
Bofils..... 86
Bofin (l'architecte)..... V
Boïens (la cité des)..... VIII
Boïi (l'ancien peuple des)..... IX
Boïos des anciens (le)..... VIII, IX

Digitized by Google

Pages

Bommes (la paroisse de)..... 33
Bonnetan..... 80, 102
Bonnore (Gaston)..... XI
Bonzac (la cloche de) à Libourne.... 103
Bordeaux, III, V, VI, VIII, IX, XII, 19, 22, 24, 27, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 43, 44, 45, 47, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 60, 61, 62, 64, 66, 67, 68, 69, 72, 81, 83, 85, 86, 88, 89, 95, 98, 99, 109, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 123, 131, 132, 144, 147, 167, 168, 170, 172, 173, 179, 184, 185, 186, 188, 189, 190, 194, 192, 194, 195, 196, 197, 198, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 210, 211, 212, 213, 214, 215
— (bourgeois de)..... 26, 35
— (l'ancien rempart gallo-romain de).. 126
— (l'archevêque de) 24, 84
— (la biographie des hommes utiles de)..... 187
— (la municipalité de).. VI, 100, 104
— (le café de) 56
— (le district de). 101
— (le parlement de).. 205, 207, 209
— (l'histoire du théâtre de). 56
— (l'histoire du commerce de)..... .. 187
— (les cloches de)..... 187
— (les grands hommes de). 40
— (les jurats de)..... 44
— (les tableaux de)..... 40, 45
Bordelais (le)..... III, 95, 118
— (les anciens)..... 175, 176
— inconnus (les)..... I, III
Boucheauds (le bois des)..... V
Boucher (le peintre)..... X
— (l'intendant), 207, 208, 209, 210, 211
Bouches-du-Rhône (les campagnes des)..... 108
Bouchot (le sergent)..... 26
Boudin (Jean-Baptiste)..... 214
Bouilh (le château du)..... 56
Bouliac..... XI, 72
Bouquez (le maire)..... 92
Bouqueyran (Jean de)..... 20
— (Bernique de)..... 20
— (la maison noble de)..... 20
— (le quartier)..... 20
Bouran (Jean-Germain de)..... 95
— (le château de)..... 95
— (Marguerite-Michelle de)... 95
Bourassé (l'abbé)..... 9, 10
Bourbon (la maison noble de)..... 38
— (Marie de)..... 46
Bourdon (le vicaire général)..... 94
Bourg-sur-Gironde..... V, IX, XIII, XV
Bourges..... 56
Bourse de Bordeaux (la)..... 195 199
Boursin (de)..... ... 97
— (la marquise de)..... 96, 97
Boussenot..... 194
Boyer..... 192, 193, 214, 215
Bracelets gaulois VII
Braguille 27
Brannes (Antoine de) 24
— de Garbajac (les familles nobles de)..... 24
Braquehaye (Charles), I, II, III, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIV, 47, 39, 111, 124
Brassier (un)..... 26
Brebion (l'architecte) 44, 58
Brenet..... 64
Bretagne (la)..... 119, 122
Bretonne (l'endroit appelé la)..... XV
Briant..... 194 214
Brigantin de Bordeaux (le). 113
Broc (un)..... 75
Broca (le curé)..... 96
Brochon (Henri)..... 186, 190, 198, 204
Brongniart..... ..... 192, 193
Bronze (anneaux de)..... XIV
— (boîtes d'essieux en) 70
— (bracelets en)..... 69, 70
— (chevaux de)..... 53
— (clef en)..... IX

Digitized by Google

Pages

Bronze (épées en)..... .. 69, 72
— (fibules en)..... IV, 69, 70
— (fragments de)..... VIII
— (gouges en) 70
— (haches en)..... . IX, 69, 70
— (l'époque du)..... 69, 70
— (poignard en).. XI
— (pointes de lances en)... 69, 70
Bronzes antiques..... 117, 119
Bruges..... 19
Buch (le captal de)..... 22, 74, 86
Budos..... 85
— (la commune de) X
Buhan..... 101
Buhan (la rue)..... VII
Buissière 212
Bulles anciennes 72
Bulletin monumental (le) 102
Burdigala ..... VIII, IX, 118, 144
— (l'antique port de)..... 132
Bureau de la Société Archéologique, XII
Burgade..... 89, 90

C

Cabara (le bénitier de l'église de)... 8
Cabanac (le comté de)..... 95
Cadillac..... 80, 96, 101, 151, 152, 157
— (la commune de).. 100, 101, 167
— (la municipalité de)..... 100, 101
— (le collége de)..... 163
— (le directoire de)..... 100
— (le district de)..... 100
— (l'église paroissiale de)..... 100
— (l'hôtel de ville de)..... 157
Caen 101
Cabey (Guillem)..... 26
Cainpain (M.).... 90
Caïus Julius Secundus (le préteur).. 175
Calcaneum (le)..... 76
Caligula (l'empereur)..... 107
Calonne (de) 61
Cambarrot (J.)..... 154
Cambes..... 80, 81
— (la cloche de)..... 80
— (le clocher de)..... 81
Camps..... 80
— (la cloche de)..... 83

Pages

Canal gallo-romain (un) VIII
Candale (le duc de)..... 27
Canolles..... 92
— (François-Joseph de)..... 92
— (le marquis de)..... 94
— de Lascours (de)..... 92
— Lescours (les marquis de).. 93
Cantin (le curé) 84
Cany..... 110
Cape (une)..... 76
Capette..... 93
— (le bois de)..... 76
Capian (la commune de)..... 95
Captalat (le)..... 75
Capucins (la rue des)..... 192
Caracalla (le cirque de) à Rome..... 52
Caraques..... 114
Carausius (monnaies de) 71
Cariatides..... 60
Carmes-vieils (l'ancien couvent des) à Bordeaux..... 165
Carmes de Bordeaux (les)..... 195, 196
Carrousel (la place du) à Paris..... 54
Carte préhistorique..... 69
Cartera Romefort (le seigneur du).. 95
Cartouches 31
Castaing (l'abbé)..... 154
Castelnau (Médoc)..... 15, 20, 23, 26
— (la baronnie de)..... 33
— (le baron de)..... 21
— (le bourg de)..... 25, 26
— (le cimetière de)..... 27
— (l'église de)..... 22
— (le procureur de)..... 26
Castera (le) 50
Casteret (le château du)..... XIII
Castet (le château du) XIII
Castets (Marie)..... 84
Castillon..... 113
Castres 33, 34
Catacombes de Rome (les peintures des)..... . 139, 144
Cauat (le seigneur de)..... 85
Caumont (de)..... 17, 122
Cazenave (le curé)..... 95
Cédat (Marie)..... 211, 212
Céleste (A.-R.) V, IX, X, XI, 56, 67, 180, 190

Digitized by Google

Pages

Celtique (l'ancienne nation)..... 118
Cénotaphe (un)..... XII, 30, 128
Céramique..... 109
V. vo Poteries anciennes.
Censorina..... 181
Cernes..... 103
César (Jules)..... IX
Cévennes (les)..... 118
Challon (de)..... 90
Chambre de commerce de Bordeaux (la)..... X, XI, 189, 215
Champfleury..... 191
Champion de Cicé (l'archevêque).... 115
Chantemerle (le baron de)..... 95
Chapeau-Rouge (le cours du) à Bordeaux..... III, 44, 56
Chapelle féodale (la)..... 77
Chaperon (Félicité de)..... 95
Chapiteau corinthien (un)..... 143
Chapitaux gallo-romains..... 128, 172, 177, 178
— gothiques..... 170
— historiés..... XIII
— mérovingiens..... 143
— romans... 7, 12, 14, 15, 17
— sculptés du XVe siècle.... X
Charente (le département de la).. V, 86
— Inférieure (le département de la)..... VII, 155
Charlemagne (le roi)..... 162
Charles VI (monnaie d'or de)..... 27
— VII (le roi)..... III, 40
— IX (le roi), IX, XII, 33, 34, 35, 36, 38, 114
— Quint (le roi)..... 114
Charropin (Adolphe)..... 199, 214, 215
— (Mlle)..... 197, 200
Chartres (la cathédrale de)..... 55
— (le duc de)..... 46, 47, 48, 64
— (le duc et la duchesse de), 45, 46
— (Philippe-Joseph, duc de). 48
— Darpailhan (de)..... 82
Chartreuse de Bordeaux (la)..... 201
— de Toulouse (la)..... 201
Chartreux (le service des) de Bordeaux..... 200
— de Bordeaux... (les) 196, 201

Pages

Chartreux de Toulouse (les)..... 196
Chasteigner (le comte Alexis de), VI. VII, VIII, 56, 72
Chatard de Senéjac (Eusèbe)..... 98
Châteauneuf..... 24
Château-Trompette (le)..... 59, 61
— — (la garnison du) 61
— — (le plan du)..... 62
Châteaux anciens, II, VI, VII, IX, X, XII, 5, 20, 22, 24, 29, 33, 34, 35, 37, 38, 55, 56, 59, 61, 62, 63, 81, 93, 94, 95, 96, 97, 155, 156
Chauliac (Charles)..... III
Cheminées anciennes..... IV
Cheverus (la rue de)..... VIII
Chromolithographie (la)..... 147
Chronique bordelaise (la).. 82, 103, 115
Cicé (de)..... 115
Cimetières anciens..... VIII, 76, 77, 144
— romains..... 110
Cippes funéraires... II, X, 124, 125, 127, 128, 174, 175, 177, 179, 182
Ciron (la rivière)..... 85
— (le moulin du)..... 155
Cissac (la commune de)..... IX, 69
Claude..... XIV
— le Gothique (monnaie de).... 74
Clément VI (le pape)..... II, 72
— V (le pape)..... 158
Clermont-Ferrand..... 69
Cloches anciennes..... 79, 99
Clugny (de)..... 43, 45
Cochet (l'abbé)..... 110, 111
Cochois (le fondeur)..... 86
Coiffard (Gaston), peintre verrier.... III
Collignon (Max.)..... XII
Collinot..... 192
Colon (le fondeur)..... 82
Colysée à Rome (le)..... I
Combes (A.), II, VIII, IX, X, XI, XIII, 72, 110
Comédie (la rue de la)..... 58, 65
Comet (Augustin de)..... 83
Commission des monuments historiques (la)..... 6, 18, 122, 159
Compiègne (la ville de)..... VII, 206
Comtat-Venaissin (l'ancien)..... 108
Concordat (le)..... 109

Digitized by Google

Pages

Condat 70
— (la chapelle de) 139
Condé (la princesse de) 72
— (le prince de) 115
Condom (l'élection de) 24
Conseil général de la Gironde (le)... XII
Constructions romaines, 110, 126, 131, 141, 171
Contreforts romans 111, 112, 172
Consuls de Bordeaux (les) 189
Corbeaux romans 14
Cornemps 80
Corniches gallo-romaines 128, 129
Coronal (le) 74
Corporation des escripvains de Bordeaux (la) I
Corporation des parcheminiers de Bordeaux (la) I
Corps-saints (les) 162
Cosette (l'artiste) X
Coulon (Étienne) 96
Cour de France (la) X
Courbiat (le seigneur de) 85
Courpiac (le cimetière de) 70
Cousson (Jacques) 204
Coutras 83
— (l'église de) 83
— (deux cloches à) 103
Couzot (Jehan) 85
Coypel (Antoine), le peintre 64
— (la galerie de) 48
Crainsac (le curé de) 82
Créon 95
Cremaster (le) 106, 107
Crémier (Jean) 84
— (la famille) 84
— (Pierre) 84
Criq (Jean), fondeur 98
Croix de Martemar (le carrefour de la) VII
— de Seguey (la) 192
— d'Hins (la) VIII
Crouzat 194, 214
Cubitus (le) 74
Cubnezais 118
Cubzac 181
Cugut (Jacques), peintre verrier III
Curat (Bertrand) 26

Pages

Curat (Jean) 26
Cursan (la paroisse de) 81
Cussac (la paroisse de) 27

D

Daleau (François), IV, V, VII, IX, XI, XIII, XV, 69, 71
Dalesme (la marquise) 98
Dalibert 190
Damou (Jeanne-Marie-Thérèze) 90
Damour 188, 209, 210, 211, 212
Dannecy 195
Darche de la Colombe 24
Darfeuille 49, 51, 64, 65
D'Armaian (le seigneur) 30
Darrieu 57, 62
Dastes (André), l'écuyer 24
— (Charles-André) 25
— (Jean) 25
— (la famille) 24
— (la sépulture) 24
Dauphin (Mgr le) X
Dauphine (la place) à Bordeaux XII
— (Mme la) X
Dax VIII
Débris romains 27
Deck 192
Décoration 7, 8
Découvertes, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XIII, XIV, XV, 69, 70, 71, 72
— et Nouvelles 69
Delahore (P.), le jurat 82
Delaporte IX
Delbauve IX
Delbourg 37
Deleyre 100
Delfortrie ... III, IV, V, VI, VIII, X, XI, 105, 121, 132
Delmas (J.) 89
Delval (Jacques) 213
Delpy 23
Delsart 161, 162
Delurbe 82
Demmin 201
Dès en pierre ..... VI, 124, 177

Digitized by Google

Pages

Désarps..... IV
Desbats..... 189, 194
Descat..... 194
Desèze (Romain)..... 94
— (la famille)..... 94
— (le curé)..... 92, 94
Desfourniel..... 205
Desmaisons-Dupallans..... 175, 201
Despagnet (le président)..... 22
Desquiolle (dame)..... 95
Detcheverry..... 40, 45, 56, 60, 62, 65
Detout (Dominique)..... 26
Devèse (le ruisseau de la), 134, 134, 146
Dezeimeris (Reinold).... I, II, IV, VI, VII, VIII, XII
Dialecte gascon (le)..... 106
— languedocien (le)..... 106
— limousin (le)..... 106
— provençal (le)..... 106
Diane (la déesse)..... 87, 180
Didron..... 102
Dime (la)..... 155
Directoire de Bordeaux (le)..... V
Disciet (J.)..... 90
District de Bordeaux (le)..... V
Dolmens (les)..... 70
Dom Devienne..... 22
Domengine (Victor)..... II, XII, XIV, 82
Donato..... II
Donnet (S. E. le cardinal)..... 18
Donzac (cloche à)..... 104
— (la mairie de)..... 97
— en Benauge (la cloche de).... 6
Dordogne (la rivière la)..... 118, 119
— (le departement de la).... 90
Drôme (le département de la)..... 107
— (les campagnes de la)..... 108
Drouyn (Léo)..... 8, 82, 83, 155
Dubouché..... 204
Du Bourg (Pierre)..... 83
Duchemin (Pierre)..... 212
Ducasse (Léonard)..... 26
Ducourneau..... X
Duffaut..... 26
Duffour-Dubergier (la rue), 123, 127, 167, 170, 177
Dufourset..... VIII
Duguet (Martin), peintre-verrier..... III

Pages

Dulaure..... 50, 64
Duluc..... 100
Dune de l'église (la)..... 73, 74, 76
Dunkerque..... 45
— (l'église de)..... 59
— (les églises de)..... 55
Dupac..... 132, 141
Duplessis (le château)..... 5
Duplessy (les)..... 24
Dupré de Saint-Maur (l'intendant), 117, 119, 120
— — (la famille), VI, 56
Dupuch..... 24
Dupuy..... 24
Durand (André)..... 51
— (Charles), architecte, 49, 51, 56
— (Gabriel)..... 51
— (G.-J.)..... 52
— (Maurice)..... X
— (Pierre)..... X
Durat (R.)..... 81, 160
Durigeau (le jurat)..... 82
Dury..... 190, 194, 214
Dussaut (la maison noble de)..... 32
Dutachon..... 85
Duvignaud (Raymond)..... 26

E

Ecole municipale de dessin et de peinture de Bordeaux (l')..... VI
Ecusson (un)..... VII
Edouard III (monnaie d')..... 70
Eglises romanes..... X, XIII, 14
Egypte (l')..... 158
Eléonore (la princesse)..... 114
Elisabeth (la cloche) à Libourne, 90, 104
Emérigon..... 85
Emporium (l')..... 118, 119
Enceinte gallo-romaine de Bordeaux, 167, 170
Enée (la galerie d') à Paris..... 64
Enfants trouvés à Bordeaux (l'hôpital des)..... 188
Enlumineurs de manuscrits à Bordeaux (les)..... I

Digitized by Google

Pages

Entre-Deux-Mers (l') 81, 82, 95
Entre-Dordogne (l')..... 90
Epernon (la baignoire du duc d')..... XII
— (le duc d') 22, 163
— (les d') 87
Epigraphie (l')..... 117
Epingle gallo-romaine en cuivre (une) XIV
Epitaphes, 33, 35, 127, 176, 182, 184
Epoque à incinération (l') 124
— carlovingienne (l') 122
— de Constantin (l)'..... 144
— de Théodose (l')..... 144
— gallo-romaine (l'), 146, 168, 178
— mérovingienne (l')..... X, IV, 138, 144, 146
— néolithique (l') ..... XIII, XV, 70
— paléolithique (l')..... XV
— renaissance (l') 34
— romane (l') 6, 8, 144
Escingus 179
Escoussans 163
Espagne (l') 37, 38
Esprit-des-Lois (la rue)..... 56, 57
Etat civil de Bordeaux (l')..... 190
— de Cadillac (l') 157
Etats-Unis (les) 59
Etienne Peyrissac (Ursule d')..... 25
Eugène IV (le pape)..... II, 72
Euille (le ruisseau de l')..... 157
Europe (l') 34
Exposition Universelle de Paris 1878, XI, 141
Eynaud (Joseph)..... 214
— (Marie-Magdne-Victre), 189, 213
— (Pauline) 214
— Barberin..... 214
Eyquem (Jean)..... 96
— (la maison noble d')..... 32
— (la terre d')..... 33
— (le seigneur d')..... 32
Eysines..... 188, 190, 204, 109 214

F

Fabre..... 22
— de Rieunègre (la maison), 129, 168
Fabrique de poteries romaines (une), X
Faïences anciennes..... 185
Faize (l'abbaye de)..... 155
Farandoule (la)..... 108
Fargues (le château de)..... 156
Farine (Charles)..... XII
Faure (Jean)..... 95
— (Noël)..... 164
Faustine..... VII
Fautier (Jacques) 186, 187
Fécamp..... 110
Favre (Léon)..... 5, 18
Fellonneau (J.-Ed.)..... 83
Fénelon (le marquis de)..... 24
Fenêtres ogivales 11
— romanes, 7, 11, 12, 13, 15, 16
Ferrand (Jean)..... 26
Feret (Édouard)..... XII
Feydieu (Pierre)..... II
Fiéffé (l'hôtel)..... 170
Fieu (la cloche du)..... 83, 103
Figuereau (la fontaine de)..... II
Filhol..... 84
Fillot 26
Fleurus (la rue de)..... VI
Floirac..... 163
Flore (le pavillon de) à Paris..... 54
Floréal..... 57, 62
Florin d'or (un)..... 70
Forum burdigalien (le)..... 145
Fouilles diverses..... VI, IX, X
Foix (Gaston de)..... 75
— (le comte de) 22
— (le duc de) 22
— (les de) 87
— Lavalette (Bernard de) 22
Fonfrède (maison) 56
Fontarabie 113
Fontenaille (l'église de)..... 101
Fossés (l'ancienne caserne des)..... 165
Fours anciens II
Fourtens (Pierre), jurat de Cadillac, 157
Fourtin 92
France (la).... V, XIV, 18, 19, 12, 13, 15, 16, 17, 54, 101, 105, 113, 157, 165, 198
— (le colonel général de) 22
— (le palais des rois de) 59

Digitized by Google

Pages

France (le roi de) 170, 462
— (les armes de) 414
— (les princes de) 45
— (les rois de) 55, 89
— (les tombeaux des rois de)... 60
— méridionale (l'ancienne) 407
Franche-Comté (la) 45
Francin (Claude) 199, 445
François Ier (le roi) 443, 444, 457
Francs (l'église de) 84, 90
— (la cloche de l'église de), 84, 403
Frands (le château de) 38
Freneteau (Marie) 83
Fresques 75, 77
Frimaire 54
Frises gallo-romaines..... 34, 428, 469
Fronde (la) 64
— à Bordeaux (la) 27
— (l'époque de la) 21
Fronsac..... 188, 209, 214, 212

G

Gabriel (l'architecte) 44
Gaciot de Cazes III
Gaillan 69
Gaillard..... 49, 54, 64, 65
Galateau (Maria de) 80
Galeries de bois à Paris (les)..... 50
Galerius..... XIV
Galions..... 414
Gallus Ulirclus..... 483
Garbajac 24
Garnier 18
— (l'architecte) 44
Garonne (l'étiage du fleuve la)..... 432
— (le fleuve la), 6, 34, 72, 448, 432, 454
Gassies (J.-B.)..... IV, VI, IX
Gaudran..... 64, 62
Gaufreteau (Jean de)..... 90
— (la famille des)..... 90
Gaule (la) 407
— méridionale (la)..... 449
Gaules (les)..... 406
Gaullieur (Ernest), I, II, III, VIII, 72, 443, 447, 486

Pages

Gaullieur-Lhardy (Louis), 40, 44, 42, 45, 55, 56, 58, 60, 66
Gaulois (les) 428
Gaultier-Laguionie (l'auteur)..... 44
Gauriac (la commune de)..... V, VII, 74
Génies funéraires (les)..... 34
Genouillat (Jean de) 20
Geoffrin (Mme de)..... 44, 57, 63
— (correspondance de Mme de) 44
Germain (l'architecte) 43
Germinal 62
Gervais II
Geynet 400
Gien 56
Gignoux (la maison)..... 470, 478
Gillon (Nicolas)..... 22
Girault (Alcide) ..... II, IX, XIII, 434
— (Pierre), peintre-verrier III
Gironde (la)..... 9, 27, 487
— (le département de la)... VI, VII, 29, 69, 70, 74, 79, 455
— (le journal la)..... 423
Giry 23
Gobelins (les tapisseries des)..... X
Gomain (de)..... 492
Gombaut (Angélique-Jacquette de). 96
— (Marguerite-Thérèze de). 23
Gonzalès (le peintre)..... I, IV
Gordien Ier (l'empereur) IX
Gouget..... VII
Gourgues (de)..... 83
Gours..... 80
— (la cloche de) 90
Gouvion (la rue)..... 434, 435, 443, 444 447
Grailly (Jean de)..... 22
— (les de) 87
Grand-Baron (le)..... XIII, 73, 77
Grand-Marché à Bordeaux (le)..... VI
Grand-Opéra à Paris (le)..... 44
Grand-Port..... 89
Grave (le quai de la)..... 60
Graves..... 214
Grayan..... 69
Grèce (la)..... 407, 408
Grecs (les) 87
Grenier (François)..... 95
— (Ponsian)..... X

Digitized by Google

Pages

Grignard (Jean) 204
Grosse-Cloche à Bordeaux (la) I
— à Bordeaux (les tours de la) 165
Guérin (le curé) 81, 82
Guichaner (noble François-Raymond de) 37
Guienne (la) ..... III, 21, 85, 115, 117, 119, 120, 188, 190, 212
— (la capitale de la) ... 38, 39, 44
— (le duc de) 159
— (l'intendant de) .. 189, 206, 210
Guillaume-Brochon (la rue) VII
Guinodie (l'auteur) 92, 93, 94, 159
Guion (Pierre) 27
Guitignan 26
Guyennois (monnaies) 70

H

Hache en jade (une) XI
Hagiographie (l') 88
Haillan 205
Harcourt (le comte d') 115
Haste (une) 129
Haux 80
— (la commune d') 95
— (l'église d') 163
Helin (l'architecte) 64
Heliot Faure 164
Henault (Victoire) 204
Hening (le sculpteur) IX
Henri IV (le roi) IV
Henry le jeune (le roi) 77
Hiéroglyphes 82
Historiographe 34
Hippodromes antiques (les) 50
Horace (le poète) 156
Hôtel de la Marine à Bordeaux (l'), V, VI
Hôtel de Ville de Bordeaux (l'ancien) VI, 120
— de Bordeaux (l'), 56, 60, 210
— de Bordeaux (la cloche de l') 82, 83, 103
— de Bordeaux (les tours de l') I
— de Libourne (la cloche de l') 89

Pages

Hôtel de Ville de Saint-Emilion 94
Homère (le poète) 108
Hospices (l'administration des) 56
Hosten (l'avocat) 24
— (Marie) 24
Hourtin (l'étang d') XIII
Hugon 20, 21
Huguon de Planche (Jean) 214
Humérus (l') 75
Hustin (Angélique) 188, 212, 214
— (Ferdinand-Denis) .. 188, 189, 213
— (Henriette) 188 213
— (Jacques), 186, 187, 188, 189, 190, 192, 195, 198, 199, 203, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215
— (Jacques-Ferdinand) 204, 213
— (Jeanne) 188, 213
— (Joseph) 190, 207
— (Marie-Isabelle-Joséphine), 188, 212, 213, 214
— (Nicolas) 190
— (Philippe) 190
— (la veuve) 191, 214
— (la faïencerie), 205, 206, 207, 208, 210, 211, 212
— (la famille) 205
— (la manufacture royale d'), 187, 199, 215
— (la rue) 189
— de Lugageac 190, 205

I

Ibérien (l'ancien peuple) 118
Inscriptions antiques, IV, V, IX, 18, 30, 31, 36, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 90, 95, 96, 98, 120, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 172, 173, 174, 175, 179, 180, 181, 182, 183
— funéraires, 118, 162, 173, 174, 175, 179, 180, 181, 182, 183

Digitized by Google

Pages

Institut de France (l')..... IX
Intendance (le cours de l')..... 45
— l'hôtel de (l')..... 45
— (les anciens jardins de l') 45
— (les fossés de l')..... 58
Ironde (Jean)..... 158
Isle (Gaston de l')..... 24
— (la maison noble de l')..... 23
— (le vicomte de l')..... 25
Isle-et-Dordogne (le pays d'entre).. 84
Italie..... 34, 42, 43, 179
Ivry (Constant d'), l'architecte..... 46
Izon..... 69
— (une cloche à)..... 103

J

Jabouin..... 32
Jacobins (l'église des PP.) 24
Jacquemart..... 187
Januarius..... ..... 175, 176
Jardin-Public (le)..... 55
— (le cours du).. 56
Jaubert (le château de)..... 84
Jaubert de Barrault (Antoine) le sénéchal.. 84
— (Jean), l'évêque..... 84
— (la famille des)..... 84
Jautard (le notaire)..... 26
Jean 35
Jean II (monnaies de)..... 70
Jérusalem céleste (la)..... 13
Jodocus Sincerus... 118
Johnston (David)..... 193
Joly..... 26
Jongleins (de) 92, 93
Jonzac (histoire de l'arrondissement de)..... 156
Jouan (Abel)..... 33
Jouannet ..... VII, 110 187
Jourdan (le jurat) 92
Journu..... 104
Jouveyrans..... 90
Joye 190, 194, 214
Judaïque (la rue) 45

Pages

Juilliac..... III
Julia Avita..... 193
— — flaminie..... 175
— Tertia..... 173
Julien (P.)..... 90
Julius Avitus 174, 175
Jupiter (le dieu)..... IX, 179
Juste..... 214

L

La Badie (Pierre de)..... 160
La Bastide (le port de) à Bordeaux. 115
Labatut (la chapelle de la maison noble de)..... 83
— (une cloche au château de) 103
Labrède..... 69
Labrouche..... 104
Lacanau (l'église de)..... 164
La Cassagne..... 85
Lacau (Jehan de), peintre-verrier.. III
Lacaze..... 25
Lachaise..... 192
Lacombe (J.)..... 82
Lacoste..... 190, 214
Lacour (le peintre)..... V
Lacropte de Chanterac 24
— — (Gabr.-Louis de)..... 23
— — (François-David de)..... 23
Lafon du Cluseau (Alexis de), le conseiller..... 24
Lafont..... 194
Lafontaine (le fabuliste)..... 96
Laforce (le curé)..... 99
Lagulud..... 184
Lahens..... 193
Lalanne (Emile)... I, II, XI, XII, XIV, 70
Lalesque (le docteur A.) ..... XIII, 73
Lamarthonie (de)..... 83
Lambert (le village des) 26, 27
Lamégie..... 25
La Molère (de), le conseiller.... 56, 67
— (Bernard)..... 186. 187, 207
— (la maison de)..... 56, 67
Lamothe (de)..... 36, 40, 87

Digitized by Google

Pages

Lamothe (la maison noble de)..... 37
— (le château de)..... IX
— (le seigneur de)..... 30, 35
— de Cambes (Guyonne de) 80, 84
Lancelot de Feron (de)..... V
Landes (les)..... VIII
— (le département des) VIII, XIV
Landiers (des)..... XIV, XV, 121
Langoiran..... 69
— (l'ancienne église de).... 160
Langon..... 34, 81, 156
Langue d'oc (la)..... 106
— grecque (la)..... 107
— latine (la)..... 107
— romane (la)..... 106, 107
Lapie (de)..... 214
Laporte..... 214
Laporterie (de), le juge..... XIV
La Prade (le seigneur de)..... 32
Laroche (le curé)..... 84
La Rochelle..... II, XI
La Roque..... 84
— de Cadillac (la cloche de) 84, 103
Larrieu (l'abbé)..... IV
La Salle (le moulin de)..... 85
— du Ciron (la maison de)..... 85
— — (le seigneur de).... 85
Lasere (Pierre), jurat..... 157
Lassalle..... 190
— Dulibert..... 214
— Le Blanc..... 24
La Sauve (l'abbaye de)..... 90
La Taste (de)..... 82
La Teste..... IX, XIII 73
— (la cloche de)..... 86
— (la forêt de)..... 73
— de Buch (la cloche de)..... 104
— — (l'église de)..... 86
Latins (les)..... 87, 107
Latus..... 56
Lavau..... 92
Lavergne..... 214
— (Alexis)..... 92
Leblanc..... 24
— (Bonaventure)..... 23
— (le chevalier)..... 24
— (le curé)..... 95

Pages

Leblanc de Grissac (J.)..... 24
— de Mauvezin..... 21, 22, 24
— (Antoine)..... 23
— de Mauvezin (Joseph-Jean-Baptiste)..... 85
— (la chapelle de) 23
Leclerc..... 190, 214
Lecoy de la Marche..... 61
Leczinska (Marie), la reine de France X
Leczinski (Stanislas)..... 44
Lefèvre (Laurent), le sculpteur..... V
Legris..... 63
— (la maison)..... 56
Lenoir (l'architecte)..... 48
Léon (Alexandre)..... 201, 202
Léon (l'évêque)..... 24
Lepelletier (la salle)..... 55, 67
Lépide..... 128
Lépidus Palmé..... 127
Le Progrès (le journal)..... 167
Lescours (de)..... 92
— (le seigneur de)..... 92
Lescoutra (Jean de)..... 26
Lesparre..... V, XI, XIII, 20
— (la commune de)..... XIII
— (le sire de)..... 22
Lestaigo..... 27
Letourneau..... 192
Lette (la)..... 73
— de la dune (la)..... 73
— de l'église (la)..... 73, 76
— du Grand-Baron (la), XIII, 73, 74, 77
Leuy..... XIV
Leyre (*lou castet d'aou*)..... 20
Lhote (l'architecte)..... 65
Libourne..... 70, 83, 89, 91, 189
— (l'arrondissement de), IX, 83, 90, 121, 163
— (l'histoire de)..... 92
— (le sénéchal de)..... 93, 94
— (une cloche à)..... 104
Lièves (les)..... 19
Lignan..... 152
Lille..... 187, 204
Limoges..... 191
Lisieux..... 110
Listrac..... 26

Digitized by Google

Pages

Listrac (la paroisse de)..... 27
Litre (une)..... 92, 94
Livre d'or des métiers à Bordeaux (le)..... II
Loire (la)..... 118
Lombez..... 23
— (l'évêque de)..... 24
Londres..... 156
— (Mgr de)..... 23
Lormont..... 5, 27
— (la commune de)..... V
— (l'église de)..... IV
Lorraine (l'ancienne)..... 25
Lossans (Jeanne de)..... 30, 33
Lostounau (le village de)..... 26, 27
Lot (le)..... 119
Lot-et-Garonne (le département de). II
Louis XI (le roi)..... 159
Louis XIV (le roi)..... 46, 157, 208
— — (le petit-fils de)..... 37
— XV (le roi)..... 53
— — (le style)..... 35, 95
— XVI (la place)..... 59
— — (le roi).. IV, X, 39, 40, 55, 57, 94
— (Louis)..... 41
— (Nicolas-Louis), l'architecte, III, IV, V, VI, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 47, 68
— — (la salle de). 53
— — (le portefeuille de), 40, 41, 45, 53, 55, 56, 58, 60, 66
— — (les lettres de), 40, 56
— — (les plans de) 65
— — (les projets de)..... III

Pages

Louis (vie, travaux et correspondance de l'architecte)..... 41
Louisot..... 26
Loupiac (la commune de)..... 131
Louradoux (François Joseph)..... 86
Louradoux (Jeanne)..... 86
Louvois (la place)..... 55, 67
Louvre (le palais du), III, 33, 41, 54, 58
— (le nouveau)..... 55
Ludon (le seigneur de)..... 95
Ludovise (la place)..... III, 44, 55, 61
Luflade..... II
Lugageac..... 205
Lugagnac (la cloche de)..... 82
Lugos (l'église de)..... VII
Lurbes (Gabriel de)..... 118
Lur-Saluces (la famille de)..... 33
— (Louis-Amédée de)..... 33
Lussac..... 190
Lussaud (Louis), avocat..... XII, XIV
Luxembourg (le)..... 55, 59
Lycée à Bordeaux (le nouveau), IV, VII, X, 165
Lyon..... 107, 155

M

Madeleine (la cloche) à Libourne, 90 104
Magasin pittoresque (le).... 40, 58, 67
Magdeleine (l'ancien collége de la) à Bordeaux..... 165
Magnan..... 189, 191
Magnia-Urbica (monnaies)..... 71
Maison-Navale de Bordeaux (la), IX, 113, 114, 115
Maisons gallo-romaines..... 171
Maisons nobles, 20, 22, 23, 24, 32, 37, 81, 83
Maistres-Massons (les)..... 17
Malineau..... 92
Malte (la croix de)..... 138
Manchabart..... 161
Mande (le jurat)..... 157
Manes (les dieux)..... 173, 176, 183
Mangin..... 61
Marc..... 188, 209, 210, 211
Marcellinus..... 127

Digitized by Google

Pages

Marchand v
Marchin (le comte de)..... 27
— (le régiment de)..... 26
Marcus Sulpicius Primulus..... 180
Margaux..... 69
Maricatusa..... 126
Marie-Magdelaine (la cloche)..... 90
Marigny (de)..... 42, 43, 61
Marioneau (Charles), 40, 41, 42, 43, 45, 56
Marly..... 109
Marmet (Émile) 32
Marmisson (le lieu de) VII
Marraquier (le curé)..... 214
Marsau (Pey de) 26
Marseille, 45, 55, 59, 107, 188, 194, 196, 197
Martiney..... 26
Martinique (la) 188, 204
Martres-Tolosanes..... 190, 214
Mascarons 31
Mas-d'Agenais (le château du)... II, III
Massalie..... 107
Massaliotes (les) 105
Massiac (de)..... VI
Massiot (M.-L.)..... 162
Maubet (P.)..... 164
Maufras (Émile)..... VII
Mausolée 29, 31, 32
Mauverie..... 101
Mauvezin..... 22
— (la chapelle du château de) 24
— (la maison noble de).... 22, 23
Maxence (l'empereur) IX
Maximien Hercule (monnaies de) 71
Mazerat (le chapelain de)..... 94
Macau (le seigneur de)..... 95
Médailles (anciennes)..... IX, 118, 119
Médicis (Catherine de), la reine 115
Médoc (le), IX, XIII, 5, 21, 26, 27, 95, 98
— (le chemin du)..... 192
Mellet de Rejaumont (Guillaume-Robert de) 25
— (Victor-Amédée-Pierre de) 25
— (l'abbé) 25
Menhirs..... 70, 121, 122

Pages

Mensignac (Camille de), II, IV, VI, VII, VIII, X, XII, XIII, 71, 109, 155, 164
Mériadec (Ferdinand-Maximilien), archevêque de Bordeaux..... 24
Mercier (l'architecte)..... 46
Mercœur (l'hôtel de)..... 46
Mérignac..... 19
Mesples (Marie-Angélique de)..... 95
Meydon (le notaire) 83
Meyre (R. de)..... 101
Michel (Fr.)..... 187
Mimizan (la commune de)..... VIII
Minimes (l'ancienne rue des) 168
Minimettes (l'ancienne rue des)..... 169
Miqueu (le)..... 113
Moblet Lamenacde (Jean)..... 86
Modillons..... 13
Moissac (la cloche de)..... 10
Molinier..... 189
Mondon..... 207
Moneins (la dame)..... 92
Monnaies anciennes, IV, XI, XIV, 27, 70, 71, 76
Mons..... 98
— (cloche à l'église de)..... 104
Monsau (Jean-Etienne), 190, 191, 192, 200, 214
— (Raymond)..... 214
— (le peintre) 192
Monségur..... 69
Monsieur (frère du roi) X
Montaigu (le collége de)..... 76
Montalier (Elisabeth de)..... 25
— (Marie-Elisabeth de)..... 25
Montansier (Mme)..... 49
— (la salle) à Paris..... 49
Montbron (le canton de)..... 86
Mont-de-Piété de Bordeaux (le), 190, 205
Montguyon 155
— (le château de) 155
Montmirail..... 61, 62
Montpensier..... 49
— (duc et duchesse de), XIII, 37
Montplaisir..... 33
Montprinblanc (la cloche de)..... 88
Montussan (le bénitier de l'église de) 8
Monuments funéraires..... 124

Digitized by Google

Pages

Monuments gallo-romains 146, 168
— mérovingiens 146
Moras (de) v
Moreau III
— (l'architecte) 46
Mordoré 110
Morin 194
Mosaïque gallo-romaine, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149
Mosnier (le peintre) XI
Motelay VII
Mothe 22, 214
Mouleyre (Jean) 161
Moulinier (Ferdinand) ..... II, VI, 26
Moulis 9, 21, 22, 26, 27, 85
— (la commune de) 5, 20
— (la maison presbytérale de). 25
— (la par^sse de), 5, 20, 24, 26, 27
— (l'archiprêtré de) 19, 24, 25
— (le bénitier de l'église de) 8, 9
— (le bourg de) 19
— (le cimetière de) 21, 26
— (l'église de), XIII, 5, 6, 8, 11, 14, 15, 18, 19, 22, 25, 27
— (l'état civil de) 21
— (l'histoire de) 26
— (les cloches de) 22
— (une cloche à l'église de) 103
Mourgont (J.) 90
Moustiers, 185, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 204
Mouy (Charles de) 44, 63
Moyen-Age (le) ..... XIV, 17, 170
— (la céramique du) III
Mukana (Jehan de) 162
Muraille gallo-romaine de Bordeaux (la) ..... IV, 172
Murs romains ..... VII, IX
Musée Archéologique (le) 129
— d'antiques à Bordeaux, 110, 115
— de la ville de Bordeaux (le), 58, 133, 168, 178, 180
— de l'hôtel Fieffé (le) 173
— des antiques 72, 175
— lapidaire de Bordeaux (le), II, IV, IX

Pages

Musée préhistorique (le) VI
— musées nationaux (les) XIV
Museum (le) 119
Mussidan 90
Myran Retonis (le chevalier) 85

N

Nairac (l'hôtel) 56
Naples (le jaune de) 134
Napoléon (l'empereur) 55
Natoire 42, 61
Naujan (les cloches de) 82
Nautes parisiens (l'autel des) 181
Navarre 157
— (la reine de) 115
Nérac 190, 191, 196, 214
Nérigean (le bénitier de l'église de), 8
Nevers, 191, 192, 193, 194, 195, 198, 202
— (la duchesse de) 111
Neyrac 152
Nicoles (la rue) à Paris 111
Niel 193
Nonces (la salle des) 60
Noir (le prince noir), duc d'Aquitaine, 70
Normandie (la) 88
— souterraine (la) 110
Notre-Dame 98
— de Bordeaux (l'église) .. 87
— de Paris ..... — .. 80
— de Bon Secours — .. 55
— de Condat (la cloche de), 103
— — (la chapelle de) 89
— de Cornemps (cloche de) 104
— — (l'église de) 90
— de l'Epinette (la cloche de), 89
— du Casse (l'ancienne chapelle de) 153

O

Octave 128
Octophylle 53
Odéon (le théâtre de l') 44

Digitized by Google

Pages

Offrion (Guillaume), peintre verrier, III
Omet 80
— (la cloche d') 961, 104
Opéra (l') 48, 49
— (la salle de l') 46, 47, 54, 59
— (le Grand-) 67
— (le théâtre de l') 67
Oppenhort 43
Oppenord (d') 64
— (la salle d') 48
Orange 70
O'Reilly (l'abbé) 152
Orléans (duc et duchesse d') 45
— (la duchesse d') 64
— (le duc d'), 39, 43, 45, 46, 48, 49, 50, 56, 58, 60
— (le duc Louis-Philippe d') ... 46
— (le duc Louis-Philippe-Joseph d') 46
— (le prince d') 46
Ormée à Bordeaux (l') 27, 113
Ormes (le château des) 37
Ornementation romane .... XIII, 12, 15
— du XVIe siècle 31, 32
Orphée (une représentation d') 47
Orry 206, 210, 211
Ossuaire (un) 73

P

Paganisme (le) 179
Paix (la place de la) à Paris 59
Palais-Cardinal à Paris (le) 46
Palais-Gallien (la porte du) à Bordeaux ..... I, IV
Palais-Royal à Paris (le), III, VII, 41, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 54, 56, 59, 64, 65, 66
— (le cirque du) 50
— (le théâtre du) VII, 47, 67
— (les jardins du) 50
— (les plans du) de Paris, 56, 58, 60
— (les plans du) de Varsovie 58
— des rois de France (le), 54, 55

Pages

Palanques (la rue des) 171
Paléographes (les) 90
Paléographique (un album) V
Palissy (Bernard de) 185
Palmes 12, 15, 16, 17, 128
Panajou VII
Panthéon (le) 55, 59
Paperoche (Robert), peintre-verrier, II
Papes (la sépulture des) 60
— (les tombeaux des) 55
Pardiac (l'abbé) 87, 88, 89
Parempuyre (le seigneur de) 95
Paris, III, 34, 36, 41, 42, 43, 44, 45, 48, 51, 53, 55, 58, 63, 65, 66, 67, 80, 110, 190, 206
— (les curiosités de) 50, 64
— (les habitants de) 64
Parisien (un) III
Parlement de Bordeaux (le), 67, 85, 95
— de Guienne (le) 85
Paschal (le juge) 82
Passion (les clous de la) 89
Patanchon (Jean) 98
Patère (une) 179
Patissier (Daniel) 213
Patria 43
Pauillac 69
Pécherie 211, 212
Pedocaeus (Aurélius) 125
Peintres verriers ou verriniers à Bordeaux (les) I
Pélegrin (la rue) IV
Penaul (Pierre) 86
Pepin XII
— d'Escurac ..... V, IX
Périé Eynaud 214
Périer (les maisons) 172
Périgord (le) 23, 119
Périgueux (l'évêque de) 23
Péristylium (un) 145
Perrault (l'architecte) 41
Perrez 92
Perrier (Marie-Thérèze) 214
Pessac 212
Petit (Jehan), peintre verrier III
Peugue (l'ancienne rue du), 124 126, 168, 169, 170, 178, 184
— (la vallée du) 167

Digitized by Google

Pages

Peugue (le ruisseau du) 126
Peujard (la commune de) xv
Pevès (le chanoine)..... 92
Pey-Berland (l'archevêque), v, 18, 20, 21, 25, 26
— (la place).... 123, 143, 170
— (la tour). 172, 177
Pey Delhomme..... 26
Peyre (de)..... 44
Peyronin (le jurat I.)..... 82
Phœbé (la déesse)..... 180, 181
Phocéenne (une colonie) 107
Pian (Médoc)..... xiii
— (la cloche du)..... 98
— (une cloche à l'église du) 104
Picard (le capitine Olivier)..... 113
Pic de Ségonnes..... 22
Pierrefitte (le menhir de)..... 121, 122
Pierres gravées..... ..... 32, 37
— sculptées, vii, viii, 128, 129, 168, 169, 172, 176, 178, 184
— sépulcrales..... ix, 18
Pieta (une)..... 164
Piganeau (Emilien); pl. I, II, III, IV, V, IX, X, XII, XVI, XVII, XIX, XX, XXI; iv, v, vii, x, xii, xiii, 5, 79, 121, 151
Pinel., ... 100
— (le registre)..... 100
Piquey..... 26
Pisones..... 212
Planeau (Jeanne)'..... 97
Plassan (P.)..... 161
Pline..... 118
Podio (Jérôme de) 158
Policard 213
Pollet de Dieppe..... 110
Pologne (la)..... 43
— (l'architecte du roi de)..... 45
— (le roi de) ... 39, 43, 44, 58, 63, 68
— (les palais des rois de).. 58, 60
Pomarède (veuve) 214
Pomeral 71
Pomerol 82
— (la cloche de)..... 81
Pomiers (le château de)..... ix

Pages

Poniatowski (Stanislas-Auguste), 44, 63, 68
— — (la correspondance de)..... 44
Pons (le château de) vii
— (les seigneurs de)..... vii
Pont-aux-Biches, à Paris (la rue du) 41
— Triomphal (le) 53, 59
Portails d'églises 8, 9, 11, 15
Portepain de la Salle du Ciron (Bernard de)..... 85
Portepain de la Salle du Ciron (Catherine de) 85
Porte-Basse (l'ancienne)..... 71, 126
— (la rue)..... xiii, 71, 123
Porte-Dijeaux (la rue)..... iv
Posthume..... xiv
Potensac..... 80
— (la commune de)..... 95
— (le campanier ruiné de).... 95
Poteries anciennes, ii, iii, iv, v, vi, viii, ix, x, xi, 52, 71, 72, 75, 109, 110, 131, 142, 143, 144, 171
Poteries vernissées..... 192
Pouchan..... 85
Poujeaux (le village de)..... 26
— (des)..... viii
Poulange (la famille)..... 98
— (le fondeur) 94, 95, 96
— (les ateliers de)..... 95
Poumey (le lieu de)..... 25
Pouvereau..... v, xiii
Poyfret..... 213
Pradelles..... 214
Prédengast (le curé)..... 98
Préfecture de la Gironde (la)..... 56
Préfet de la Gironde (le)..... xii
Preignac..... 34, 38, 155
— (la commune de)..... 29
— (la paroisse de).... 33, 34, 37
— (le bourg de)..... .. 35
— (le conseil de fabrique de) 30
— (l'église de)..... xii, 29
Préteur municipal à Bordeaux (un). ix
Primus Campanus..... 173
Progrès (le journal le) 123
Promenades archéologiques..... 8, 83

Digitized by Google

Pages

Provençal (le)..... 107
Provence (la)..... 105, 106
Prusse(la)..... 156
Ptolémée..... 118, 119
Puifferrat (le marquis de)..... 131
Puits carré (un)..... VII
Pujols..... 69, 80
— (cloche à l'église de)..... 103
— en Cernès (la cloche de)..... 85
Puy (Jean-Nicolas de)..... 98
Puy-Minjon..... 21
Puynormand..... 80, 83
— (le seigneur de)..... 90
Puy-Paulin à Bordeaux (la place).... 45
Pyrénées (les)..... 146

Q

Quasimodo..... 80
Queyrac (la commune de)..... V
Quinconces (la place des) à Bordeaux 61
Quinsac (la cloche de)..... 84, 103
— (le batistaire de)..... 84

R

Rainguet (l'abbé)..... 156
Rambouillet (l'hôtel de)..... 46
Rasac (de)..... 21
Rateau..... 193
Rauzan..... 69
— Gassies..... 190 205
Ravenne..... 52
Raymond IV d'Orange (florin d'or de) 70
Reboul..... 61
Récollets (les)..... 89
Récoyran..... 26
Registre de la Jurade bordelaise (le) 115
Reine (la galerie de la) à Paris..... 54
Rejaumont (le vicomte de)..... 25
Remparts (la rue des)..... 172
Renaissance (la)..... XIV
— (l'art de la)..... 37
— (l'époque de la)..... 31
— (le style de la)..... 21
Renommée (la)..... 80

Pages

Renouil (Jean)..... 25
Responsif (un)..... II
Révolution (la) 51, 57, 67, 86, 89, 94, 191, 198, 205
Rich (le dictionnaire de)..... 110
Richard (A.)..... 13
— Ier (le roi)..... 77
— IIe (le roi)..... 74, 76, 77
— (la cloche de la tour) à Libourne..... 89, 103
— d'Angleterre (monnaie d'or de)..... 27
Richelieu (la place) à Bordeaux, 56, 67
— (la rue) — 64, 66
— (la rue) à Paris..... 48
— (le cardinal de)..... 46
— (le duc de)..... 43
— (l'hôtel) à Paris..... VIII
— (l'hôtel du duc de).... 46, 55
— (le maréchal de)..... 44
Riocreux..... 192, 193
Rions..... 69, 72, 81
— (cloche à)..... 103
— (la cloche de)..... 83
— (le clocher de l'église de)..... 99
— (ville et communauté de)..... 99
Robert (P.-M. Charles), membre de l'Institut..... IX
— de Cotte (l'architecte)..... 43
Rochefoucauld (François de la)..... 156
Rode (le canton de la)..... 192
Rohan (la place), 129, 167, 168, 169, 177, 178, 184
— (le prince de)..... 24
Roi (Marie)..... 83
Rolly (l'hôtel de)..... 56
Romains (les)..... 52
Rome, 42, 43, 44, 45, 53, 61, 128, 144, 179
— (l'école de)..... 42
— (les peintures des Catacombes de)..... 139
Roquetaillade (le château de) en Bazadais..... 22
Roquette (la)..... 71
— (le terrier de la)..... IV
Rosière (la)..... 97
Rostan (de)..... V, VI

Digitized by Google

Pages

Rouen, 43, 62, 185, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 204
Rougé..... 189, 190, 191, 214.
Rouillac..... v
Rousset..... 214
Roux (Louis)..... 26
Royal-Carabinier (le régiment de)... 37
— -Piémont (le régiment de)..... 23
Rouzede (la commune de)..... 85
— (le baptistaire de la paroisse de)..... 86
— (l'église de)..... 86
Ruines du Moyen-Age..... x

S

Sacurus..... 184
Sadirac.... 188, 189, 208, 209, 211, 212
Sageret..... 66
Saige (l'hôtel)..... 56
— (Louis)..... 152
— (la maison)..... 56
— (la rue)..... ix, x
— (le maire)..... 104
Saillans (l'église de)..... 163
— (le bénitier de l'église de)... 164
Saint-Aignan (Pierre), le curé..... 95
— -Amans (de)..... 192, 193
— -Amand de Saumos (la paroisse de)..... 19
— -André (la place)..... 169, 170
— -André (le cloître) à Bordeaux. iv
— — (l'église) à Bordeaux, 129, 171
— — (le square) à Bordeaux, iv
— — (l'ancienne petite rue), 170
— -André-et-Appelles (la commune de)..... vi
— -André de Cubzac..... 56
— — (le canton de) xv
— -Antoine (la rue)..... 165
— -Aubin (la paroisse de)..... 19
— — Blanquefort..... 69
— -Babile..... 162
— -Brice de Mignonet (l'église de) 94
— -Césaire..... 107
— -Cibard (l'église de)..... 84

Pages

Saint-Clair..... 162
— -Cybardeaux (la commune de), v
— -Didier de Cantenac (la paroisse de)..... 19
— -Dominique à Bordeaux (l'église de)..... 104
— -Eloi (l'église)..... 45
— -Emilion..... 84, 87, 92, 93
— — (la grotte de)..... 153
— — (la juridiction de)..... 94
— — (le chapitre de)..... 94
— — (le cimetière de)..... 21
— — (le guide à)..... 151
— — (les jurats de)..... 94, 92
— -Estèphe..... 69
— -Eustache (l'église)..... 55
— -Genès..... 95
— — de Lombaud (la cloche), 95, 104
— — de Meyre (la chapelle de)..... 21
— — — (la maison noble de), 23
— — — (la paroisse de)..... 19
— -Genis de Bonzac..... 89
— — de Toutigeac (la cloche de)..... 103
— -Germain d'Arsac (la paroisse de)..... 19
— — d'Esteuil..... 69
— — — (l'église)..... 95
— -Géronce..... 162
— -Goin..... 95
— -Hilaire de Puynormand (la cloche de), 103
— — — (l'église), 84
— -Hilaire du Taillan (la paroisse de)..... 19
— -Hubert (une chasse de)... xiii, 17
— -Jean..... 97, 162, 163
— — (l'église) à Coutras..... 103
— — (l'église) à Libourne..... 90
— — Baptiste..... 163
— — d'Arcins (la paroisse de), 19
— — de Colace..... 163
— — d'Illac..... 69
— — — (la paroisse de)..... 19

Digitized by Google

Pages

Saint-Jean du Tuzan (la cloche de), 103
— — — (l'église de)..... 83
— — (l'évangéliste)..... 88
— -Jacques de Castelnau (la paroisse de)..... 19
— -Julien..... 69
— -Justin..... 162
— -Laurent..... 20
— — d'Arce..... 69
— — des Combes..... 69
— -Liger (l'église de)..... 160
— -Loubès..... 83, 103
— -Louis (un chevalier de l'ordre de)..... 25
— -Macaire..... 154
— -Macaire (la pierre de)..... 30
— — (les remparts de)..... 156
— -Marc (l'hôtel)..... 56
— — (Pierre de)..... 98
— -Martial..... II
— — de Bacalan (l'église de)..... 104
— -Martin (l'ancienne église de) à Bazas..... 152
— — (l'église de)..... 94
— — (la porte)..... 48
— — de Blanquefort (la paroisse de)..... 19
— — de Cambes (l'église de)..... 80
— — de Carcans (la paroisse de)..... 19
— — d'Eyzines (la paroisse de)..... 19
— — de Labarde (la paroisse de)..... 19
— — de Listrac (la paroisse de)..... 19
— — de Ludon (la paroisse de)..... 19
— — de Lugagnac (la cloche de) 103
— — — (l'église de) 82
— -Maur (de)..... 43
— -Médard (le baron de)..... 85
— — de Guizière..... 155
— — en Jalle..... V, 19

Pages

Saint-Médard-en-Jalle (la paroisse de)..... 19
— -Michel..... 20
— — (la chapelle)..... 20
— — de Rieufret (le curé de)..... 84
— — — (la cloche de) 103
— -Morillon..... 69
— -Nicolas de Libourne (la cloche de)..... 90, 103
— -Paul à Bordeaux (l'église)..... 101
— -Pierre..... 87, 88
— — (la chapelle)..... X
— — (l'église)..... 59, 162
— — d'Avensan (la paroisse de)..... 19
— — de Bruges (la paroisse de)..... 19
— — de Gours (la cloche de). 104
— — — (l'église de)... 90
— — de Naujan (la cloche de)..... 103
— — — (l'église de) 82
— — de Parempuyre (la paroisse de)..... 19
— — de Quinsac (la cloche).. 84
— — ès-liens de Tourtirac (l'église)..... 158
— — du Petit-Palais..... 155
— -Polycarpe..... 162
— -Projet (l'église)..... IX
— -Romain de Margaux (la paroisse de)..... 19
— -Remy (la paroisse de) à Bordeaux)..... 243
— -Saturnin (une statue de)..... 10
— -Sébastien de Brach (la paroisse de)..... 19
— -Seurin (l'église de)..... II, 204, 214
— — (la paroisse de) 21, 24, 204, 212, 243
— — (le faubourg) à Bordeaux..... 207
— — d'Artigues (la cloche de)..... 83
— — de Lamarque (la paroisse de)..... 19

Digitized by Google

Pages

Saint-Seurin de Rions (la cloche de)..... 82
— — — (l'église de) 103
— — du Pian (la paroisse de)..... 19
— -Sever..... 162
— -Siméon (les cloches de)..... 101
— -Sulpice de Faleyrens..... 92
— — — (l'aristocratie de).... 94
— — — (la cloche de)..... 104
— — — (la commune de)..... 121
— — — (la paroisse de)..... 94
— — — (le curé de) 94
— — — (l'église de) 92, 93
— — d'Yzon (la cloche de)..... 83
— -Symphorien de Cussac (la paroisse de)..... 19
— -Thomas (l'ancienne église) à Libourne..... 89
— — (la cloche de) à Libourne..... 103
— -Vincent de Lacanau (la paroisse de)..... 19
— — de la Teste..... 86
— — de Mérignac (la paroisse de)..... 19
— -Vital (l'église de)..... 52
— -Yrieix (la manufacture de).. 194
Sainte-Agathe..... 88
— -Barbe (la cloche)..... 102
— -Barbe (un bas relief de)..... 87
— -Catherine (la rue)..... 194
— -Colombe (la rue)..... 99
— -Croix (un abbé de) de Bordeaux..... 81
— -Eulalie (l'église de), 24, 162, 214
— — (la paroisse de)..... 213
— -Françoise..... 90
— -Foy (la commune de), IV, 194, 214
— -Gemme (la paroisse de)..... 19
— -Hélène (la rue)..... 143
— — (le bourg de)..... 95, 96

Pages

Sainte-Hélène (le cimetière) à Rome, 144
— — de La Lande (la cloche de)..... 95
— — de La Lande (la paroisse de)..... 19
— -Luce..... 88
— -Marguerite (l'église de)..... 55
— -Marie-de-Benon (la paroisse de)..... 19
— — de Macau (la paroisse de)..... 19
— — de Salaunes (la paroisse de)..... 19
— — d'Uzeste..... 159
— -Ursule (la chapelle de), 213, 214
— — (les religieuses de)... 214
Saintes..... 190, 191, 214
Saintonge (la)..... 148, 149
Salaunes (la paroisse de)..... 26
— (le lieu de)..... 27
Salin (H.), le jurat..... 82
Salignac de La-Motte-Fénelon (François-Ferdinand), évêque 25
— Fénelon (Étienne-Charlotte de)..... 23
Salle (le capitaine de)..... 83
— (Jean de)..... 83
— de Poujeaux (la maison noble de)..... 24
— des ventes à Bordeaux (la)..... XIV
Sallegourde (Raymond de)..... 99
Salonine..... XIV
Sampetro d'Ornano (l'abbé de Sainte-Croix)..... 80, 81
Sanctoral (un)..... II
Sandeaux (les)..... IV
Sansas (Pierre)..... II, X, 117, 123, 167
— fils..... X
Sauternes (la paroisse de)..... 33
Sapina (l'épitaphe de)..... 182
Sarrazin..... 188, 208, 209, 210, 211
Saumos (l'église de)..... 15
Sauvage..... 36
— (Jean de)..... 32
— (Léon)..... 32
— (Pierre)..... XII, 30, 32, 35
— — (la demeure de)..... 35
— — (le tombeau de), 29, 37

Digitized by Google

Pages

Sauvage d'Yquem (Joséphine de).... 33
Sceaux anciens..... II
Sciagraphie 59
Scribes municipaux de Bordeaux (les). II
Sculpture 9, 124, 126
— (Voir *Bas-reliefs; Ornementation*, — *Panneaux sculptés*; — *Statues et Statuettes.*)
Ségondignac (la chapelle de)..... II
Ségosa..... VIII
Seguin (Henri)..... 190
Segur (Jh. de) 95
Seine (l'ancien état civil de la)..... 42
— (le fleuve)..... 53, 59
Sénat (la salle du)..... 60
Sentou 25
Séouze (le quartier de)..... VII
Sépultures franques III
— mérovingiennes..... III
Seuba (la senhoria)..... 74
— (la villa)..... 74 76
Seube (les terres de la) 73
Seurin (Martial) 144
Séverus..... 184
Sèvres (le musée de)..... 192, 193 204
Sidoine-Appolinaire 147
Siècle (Ier) 107
— (IIIe)..... 146
— (IVe)..... 107, 139, 144, 145, 146
— (Ve)..... 139, 145, 146, 147
— (VIe)..... 139
— (XIe)..... 72
— (XIIe) 9, 19, 72
— (XIIIe)... 6, 7, 10, 19, 88, 89, 103
— (XIVe)..... 9, 11, 88, 89, 106, 113
— (XVe) 73, 113
— (XVIe).. 8, 19, 21, 82, 83, 85, 87, 89, 103, 114, 155
— (XVIIe) 13, 26, 83, 84, 85, 155, 157, 158, 164
— (XVIIIe).... 13, 29, 35, 86, 87, 89, 104, 115, 198
Siècles (les premiers), 139, 144, 145, 147
Silex (armes et outils en).. IV, V, VI, VI, IX, XI, XV, 72
Silvina..... 127, 128
Silvinus (Lucius Ammis)..... 127, 128
Simon (Pierre), jurat de Cadillac.... 157
Sinople..... 99
Sirona..... 180
— (l'autel de) 180
Société archéologique de Bordeaux, II, V, XI, 5, 8, 56, 80, 105, 107, 109, 122, 131, 147
— archéologique de la Charente..... V
— d'anthropologie de Paris..... XI
— de Borda..... VIII
— de Poitiers (le bulletin de la) 122
— des antiquaires de l'ouest.... 122
— des architectes de Bordeaux, 52
— des archives historiques de la Gironde..... 42, 74
— française d'archéologie..... 104
— philomathique de Bordeaux. II
Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze..... XIV
Sociétés correspondantes..... XIV
— savantes (la revue des)..... XIV
— savantes (les)..... XIV
Soing... 110
Sol de l'ancienne Burdigala (le)..... 118
Sol tournois (un)..... III
Soleil (des écus au)..... 114
Soler (la maison noble du)..... 32
Soubise (la tour de)..... 155
Sourget (A) ..... XII, 29
Souriaux 72
Soussans 69
— (l'église de) 6
Spanhein (Ezechiel de) 156
— (Henriette de)..... 156
Sphinx (un)..... 184
Stanislas-Auguste (le palais de) 60
Statues et Statuettes, IV, 10, 60, 169, 177, 184
station romaine (une).... VIII
Stations néolithiques..... XIII
— préhistoriques ..... IV, V, 71
Stéréotomie (la)..... 51
Strabon (l'auteur)..... 118, 119
Strasbourg 197
Style italien (le)..... 200

Digitized by Google

Pages

Substructions gallo-romaines..... XIII
Suède (le roi de)..... X
Sulpicia..... 184
— (le cippe de)..... II
Sulpicius..... 184

T

Taillebourg (la pierre de)..... 30
Talabot (le village de)..... 21
Talbot (le capitaine)..... 21
Talence (la commune de)..... III
Talisman (un)..... II
Tapiau..... I, 165
Targon..... 70, 21
— (le clocher de)..... 81
Tarn (le)..... 119
Tartas (Landes)..... XIV
Taste de Baurech (la maison noble de la)..... 32
Tastet (Pierre)..... 189
Tau (le plateau de)..... V, 71
Tave (François), le curé..... 86
Taverny (les jardins de)..... 57
Terpereau..... IV
Terrefort (la maison noble de)..... 24
— (le seigneur de)..... 25
Terre-Nègre (l'ancien cimetière romain de)..... 110
Tétricus (monnaies de)..... VI, XI
Théâtre (le Grand-) à Bordeaux, III, 39, 41, 44, 45, 46, 47, 51, 52, 56, 58, 64, 66
— (la place du) à Bordeaux... 55
— de la Porte Saint-Martin (le) à Paris..... 66
— de la République (le) à Paris..... 66
— de l'Opéra (le) à Paris, 58, 60
— — (le) à Varsovie. 58
— des Variétés amusantes à Paris..... 49, 58
— du Palais-Royal à Paris..... 49
— Français (la salle du) à Paris..... 66
— — (le) à Paris, III, 48, 51, 52, 56, 60, 65, 67
Théâtre-Français (les plans du) de Paris..... III, 59
— Montansier à Paris..... III, 59
— romain (un)..... V
Théâtres de Bordeaux (les), 45, 60, 67
— — (l'histoire des), 40, 62, 65
Thenadey..... VIII
Thermes antiques (les)..... 146
Thiery..... 65
Tivoli..... 192
Tobie (un)..... 16
Tocetus..... 180
Toge romaine (la)..... 184
Tombeau carlovingien (un)..... 121
— renaissance à l'église de Preignac... XII, 29, 31, 32
Tombeaux mérovingiens..... 169
— romains..... 177, 184
Tombe-Jumelle..... III
Tombes..... XIII
Tombes anciennes..... XI, 111, 119
Toscanam (l'ancienne Porte), XIII, 71, 124
Tour-de-Gassies (la rue)..... 191
Tourne..... 80
Tourny (de), l'intendant, 93, 188, 189, 211
Tourtirac (le presbytère de)..... 158
Toutigeac (la cloche de l'ancienne église de)..... 81
Tremolet (Jean)..... 25
Trésorerie (la rue de la)..... 192, 215
Tresses (le bénitier de l'église de), 163, 164
Trinité (la chapelle de la)..... 153
— (le symbole de la)..... 11
Tristan de l'Isle (le seigneur)..... 20
Triumvir..... 128
Tufleneau..... 214
Tuileries (la façade des)..... 54
— (le château des), 54, 59, 65
Tumuli..... V, 70
Turgot (le ministre)..... 43 53
Turmeau (le fondeur)..... 98
Tutela (le culte de)..... IX
Tutèle (les piliers de)..... 118, 120
Tuzan (la cloche du)..... 83

Digitized by Google

Pages

Tyzon (le vicomte du)..... 25

U

Ufres (los)..... 107
Urbain VIII (le pape)..... II, 72
Uzeste (l'église collégiale d')..... 158

V

Valérien (monnaies de)..... 74
Valois (les)..... 38
Vanackre (Marie-Elisabeth)..... 204, 213, 214
Varaillon (veuve)..... 214
Variétés (la salle des) à Paris 54
Variétés bordelaises (les) 5, 21
— girondines (les) 8, 82
Varsovie..... 41, 43, 44, 45, 58, 60, 63
Vaucluse (le département de)..... 107
— (les campagnes de)..... 108
Vaudoyer (Léon) 40, 41, 58, 67
Vauthier (le fondeur), 84, 85, 87, 90, 104
Velbruch (la comtesse Joséphine-Caroline-Françoise-Joseph de), 98
Velcourt (Michel-Nicolas-Germain de)..... 212
Vendays (la commune de)..... XIII
Vendome (la place)..... 42
— (le duc de) 27
Vénus de Milo (la)..... 87
Vénuti (l'abbé) 118
Vérac (la commune de)..... IX
Verdelais (la vierge de)..... 158
Vergennes (le comte de)..... 68
Vernet (Joseph), le peintre..... VI
Verneuil..... 191, 192, 214
Versailles..... 57, 206
Verthamon (Jean-Baptiste de), le président..... 95

Pages

Verthamon (la famille de)..... 95
— (le château de)..... 95
Vertheuil..... 69
Viard..... 214
Victoire (les chars de la)..... 53
— Américaine (la rue).... 189, 204
Vidal..... 94
Vié..... 190, 191, 214
Vieillard..... 193, 194
— (Albert)..... 194
Vienne..... 107
Vignotte (le lieu de la)..... VIII
Villa romaine ..... IV, IX
— seigneuriale..... 73, 74
Villagrains (l'église de)..... VII
Villars de Beaupuy 24
Villemenot..... 94
Villemon (J.)..... 90
Villereigner..... 214
Villers..... 101, 102
Vinet (Élie)..... 118
Viographe Bordelais (le)..... 187
Violle..... 151
Viollet-Le-Duc ..... XV, 101
Visconti (l'architecte)..... 55
Vitet (L.)..... 64, 66
Voies romaines (les) VIII
Voigny (François de)..... 37
— (la maison noble de)..... 37

W

Wailly..... 44
Wavrans..... 97
— (la comtesse de)..... 97
Wavray (Charles-François-Marie de) 96

Y

Yquem..... 33

Digitized by Google

Digitized by Google

ERRATA

A la page XII, ligne 31e, au lieu de : « *le 4 mai 1645* », lire : « le 4 mai 1565. »

A la page 157, lignes 24e, 25e, 26e, 27e, au lieu de : « juge et procureur d'ofice de S... Mande, Pierre Fouren, Pierre Lasere et Pierre Simon », lisez : « Jean Louis Dauche, procureur d'office de Jean Mande, Pierre Fourtens, Pierre Lagère, Pierre Simonet. »

A la page 157, lignes 30e et 31e, au lieu de : « dans les registres de l'état civil, on retrouve les noms de : Mande et de Pierre Fourtens, magistrats de la ville », lisez : « Les registres de la ville de Cadillac nous permettent de restituer les noms que la dégradation de la pierre rendait difficiles à lire. Les jurats de Cadillac étaient en 1668 :

Jean Mandé,
Pierre Fourtens,
Pierre Lajère.
Pierre Simonet,
et Jean-Louis Dauche, procureur d'office.

Bordeaux, Ve Cadoret, impr., rue du Temple, 12.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAITS

DES

COMPTES-RENDUS

DES

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Séance du 10 janvier 1879.

Présidence de M. A. Sourget.

M. le Président fait part à la Société de la récente nomination de M. R. Dezeimeris au titre de membre correspondant de l'Institut de France, et, sur sa proposition, l'assemblée vote des félicitations au nouvel élu, qui promet de faire servir son titre au bénéfice des études de la Société.

Dans la correspondance figurent : 1° une lettre de M. le docteur Lalesque, de La Teste, relative à son mémoire sur la *lette du grand baron;*

2° Une lettre de M. le Secrétaire général de la Société historique et archéologique de la Corrèze, demandant un échange de publications avec celle de Bordeaux ;

3° Une lettre de M. Mauriac, annonçant la fondation à Bordeaux d'un journal périodique intitulé : la *Revue bordelaise* scientifique et littéraire, journal des Facultés et des Sociétés savantes du Sud-Ouest ;

Digitized by Google

4° Don par M. Grellet-Balguerie d'une notice imprimée : le *Cassinogilum de Charlemagne;* l'auteur croit en retrouver les restes sur l'emplacement actuel de Caudrot;

5° Envoi de bulletins de plusieurs sociétés correspondantes.

Sur un vote unanime des membres présents, M. Collignon, professeur à la Faculté des Lettres, est nommé assesseur, en remplacement de M. Louis Lussaud, devenu vice-président.

Après diverses observations, le projet de révision des statuts de la Société, demandé par plusieurs membres, ne se trouvant plus appuyé, est retiré.

M. E. Piganeau donne lecture d'une notice sur un certain nombre de vieilles cloches d'églises du département. Dans cette notice, suite d'une première, lue en mars 1877, après avoir signalé la difficulté qui se présente d'ordinaire pour étudier les monuments campanaires, l'auteur passe en revue les inscriptions des cloches qu'il a vues dans de récentes excursions dans l'Entre-deux-Mers, le Médoc, la Benauge, le nord de l'arrondissement de Libourne, etc., de celles qu'il a relevées dans certains ouvrages, ou dont il a trouvé mention dans quelques anciens registres paroissiaux.

M. de Mensignac décrit ensuite un petit vase en terre cuite trouvé dans les fouilles de la maison Marly, cours d'Alsace-et-Lorraine, vase qu'il considère comme un biberon de l'époque gallo-romaine.

M. Daleau, de Bourg, soumet à l'examen de ses collègues plusieurs objets trouvés au lieu *du Gravier*, commune de Pugnac, arrondissement de Blaye, notamment une hache polie, et une monnaie romaine à l'effigie de Otacilia Severa, femme de Philippe l'Arabe.

Séance du 14 février 1879.

Présidence de M. A. Sourget.

M. le Président donne lecture de la circulaire ministérielle relative aux réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne des 16, 17, 18 et 19 avril.

Au nom de Mme veuve Battanchon, petite-fille du peintre Pierre

Digitized by Google

Lacour, M. Lussaud dépose sur le bureau deux ouvrages dont elle fait hommage : 1° *Tombeaux antiques trouvés à Saint-Médard d'Eyrans en 1806*, texte de M. Caila, gravures de Lacour ; 2° *Monuments de sculpture anciens et modernes*, Lacour. La Société remercie la donatrice et M. Lussaud.

Proposition de M. Benoist d'une fête annuelle de la Société ayant pour but une excursion archéologique sur un point déterminé du département. Après divers avis émis par MM. Gassies, Daleau, docteur Azam, Braquehaye, etc., la Société ne pouvant donner aux excursions un caractère officiel s'engage seulement à faciliter les excursions.

M. Braquehaye ayant lu dans un ouvrage de M. Longnon *(Géographie de la Gaule au VIe siècle)* qu'il est cité par Grégoire de Tours trois basiliques à Bordeaux : Saint-Martin, Saint-Seurin et Saint-Pierre, se demande quel emplacement occupait cette dernière. Pour Saint-Seurin pas de difficulté, Saint-Martin est rappelé par le prieuré de Saint-Martin qui existait sur le terrain du réservoir de la rue encore nommée la Chapelle Saint-Martin. Quant à la basilique Saint-Pierre, M. Longnon paraît faire erreur en disant qu'elle était sur l'emplacement de l'église Saint-Pierre actuelle. L'ancienne basilique avait une crypte : or, la nature du terrain de notre église Saint-Pierre exclut toute idée de crypte, et l'on sait que là était autrefois le bassin Navigère des Romains. Ne faudrait-il pas voir plutôt cette basilique Saint-Pierre dans l'ancienne église de Saint-Rémy qui possède une crypte, voire même des mosaïques, et qui, selon un petit ouvrage de M. Chauliac, a porté longtemps la dénomination de Saint-Pierre?

M. Braquehaye se propose d'écrire sur la question un petit travail appuyé par des textes qu'il vient de citer, et qui sont : 1° *Bordeaux vers 1450*, par M. Léo Drouyn (archives municipales); 2° *A propos de l'église Saint-Pierre*, par M. Ch. Chauliac; 3° *Variétés bordelaises*, de Baurein; 4° *Archives historiques de la Gironde*. Il donne la primeur de ses recherches à la Société en demandant à ses collègues des communications ou des critiques.

A propos des landiers décrits dans la séance du 13 décembre der-

Digitized by Google

nier, M. le docteur Azam fait savoir qu'il en possède d'à peu près semblables, plus deux crémaillères de la même époque. Il en soumet une à l'examen de la Société.

M. Thénadey possède un moule à gauffres sur lequel est la date de 1641.

M. de Mensignac fait part de la récente découverte de deux cercueils en bois dans la chapelle Sainte-Marguerite à la cathédrale Saint-André, et d'un fragment d'inscription lapidaire gothique du xve siècle à l'ancien collége de la Madeleine, dont on fait le nouveau Lycée. Cette inscription rappelle une fondation de chapelle aux *Carmes vieils* de Bordeaux.

M. Daleau signale vingt-quatre communes du département où l'on a recueilli des spécimens de l'âge de bronze. Or, dans une de ses conférences sur les temps préhistoriques en France, M. Alexandre Bertrand n'a mentionné aucune découverte dans notre département, quand, au contraire, la Gironde est riche en souvenirs de cette époque.

A une question d'un des Sociétaires au sujet du Musée lapidaire, M. le Président répond qu'une commission s'occupe déjà de ce musée.

M. Braquehaye fait une communication sur le Musée des arts décoratifs à Paris. Il en indique le programme, le but et l'organisation de la Société qui en est chargée.

Séance du 14 mars 1879.

Présidence de M. Ch. Braquehaye.

M. le Président fait savoir que cette année la Société archéologique de Bordeaux est désignée pour un des trois grands prix de la Sorbonne.

Une lettre de M. Dellue, de Périgueux, annonce à la Société la découverte récente d'environ 2,000 monnaies gauloises à Cuzance, près Martel (Lot). A la lettre de M. Dellue sont joints des extraits de la description de ces monnaies par M. le docteur Galy, de Périgueux, et d'une lettre de M. Charles Robert, de l'Institut.

Digitized by Google

M. Bourbier, imprimeur lithographe à Saint-Quentin, envoie des spécimens de son industrie avec des prix-courants.

Est déposé sur le bureau un album photographique de vues d'Égypte; chaque gravure est mise dans le commerce au prix de 1 fr. 50 c.

M. Delfortrie lit une notice sur une crémaillère ancienne présentée par M. Azam dans la dernière séance. Recherchant l'origine de cette sorte d'ustensiles, l'auteur croit pouvoir la rapporter aux anciens Grecs.

M. Braquehaye lit ensuite une étude détaillée sur les trois basiliques de Bordeaux, dont il a dit quelques mots dans la dernière séance. A propos des citations empruntées par M. Braquehaye, aux *Archives historiques*, à *Bordeaux vers 1450* de M. Drouyn, à la brochure de M. Chauliac, l'honorable M. Delpit fait observer que le plan de 1225, cité par M. Chauliac dans sa brochure : *A propos de la reconstruction de l'église Saint-Pierre*, étant absolument *fantaisiste*, n'a aucune valeur historique. M. Braquehaye répond qu'il n'a pas à en discuter la valeur, et qu'il le cite, en en laissant la responsabilité à l'auteur de la brochure.

Lecture par M. Piganeau d'une lettre de M. Dupré de Saint-Maur, intendant de la Guienne. Cette lettre du 28 janvier 1781, communiquée par M. Gaullieur, fait voir que cet intendant manifestait déjà l'idée de la création d'un musée lapidaire à Bordeaux.

M. Gaullieur montre un dessin fait d'après un sifflet d'argent des anciens capitaines de la *Maison navale* de Bordeaux. Il promet une notice sur cet objet conservé aux archives municipales.

M. Braquehaye donne communication de ses recherches sur le mausolée des ducs d'Épernon à Cadillac.

M. de Mensignac, craignant que le plan adopté par le Conseil municipal pour la reconstruction de l'église Saint-Pierre ne vienne entraîner la destruction de la charpente flamande et de plusieurs parties intéressantes de cette église, propose à la Société d'émettre le vœu, auprès de l'autorité préfectorale de conserver intacte l'église Saint-Pierre, ou de la restaurer simplement. Ce vœu est adopté. Semblable vœu émis par MM. Braquehaye, de Mensignac et Piganeau

Digitized by Google

au sujet des vieilles peintures murales (xve siècle) de l'église de Birac, près Bazas.

M. Augier signale, au cimetière de Saint-Germain de Puch, la découverte de vases anciens trouvés dans des tombes en pierre et aussi d'une mosaïque en cubes de pierres blanches.

Séance du 9 mai (1).

Présidence de M. L. Lussaud.

Sont reçus membres de la Société : MM. Georges Gagnebin, Bonnore, Coëque-Verdier et Labat.

M. le Président, remettant au bureau la médaille qui vient d'être décernée en Sorbonne à la Société archéologique de Bordeaux, donne lecture du rapport lu à la distribution solennelle des récompenses par M. Chabouillet sur les travaux de la Société, rapport imprimé dans le journal *l'Officiel* du 2 mars 1879.

La Société adresse des remercîments à M. Terpereau pour le don gracieux qu'il lui a fait de huit photographies des cheminées du château de Cadillac.

Incident entre MM. Braquehaye, Léo Drouyn, Chauliac et Marionneau. La lettre seule de M. Chauliac ayant été adressée au président de la Société, il y a lieu pour celle-ci de donner son avis sur ce fait. Après une discussion sur le plus ou moins d'à-propos de l'insertion faite de cette lettre dans les journaux, la Société, à la suite d'un vote, s'en réfère aux procès-verbaux de ses séances du 14 janvier et du 14 mars et passe à l'ordre du jour.

M. Gaullieur lit sa notice promise sur le sifflet d'argent des capitaines de la *Maison navale* à Bordeaux. L'auteur rappelle des faits historiques, comme l'entretien, au xve siècle, par la ville d'une flotte de baleiniers ou corsaires armés, et au xvie la construction d'une *Maison navale* pour l'entrée des souverains ou des grands personnages.

---

(1) La Société n'a pas tenu de séance au mois d'avril.

Digitized by Google

M. le docteur Azam soumet plusieurs échantillons de faïence exécutées à Bordeaux au siècle dernier dans l'établissement Hustin, dont il donne un petit aperçu historique en promettant à la Société un travail plus étendu sur cette industrie à Bordeaux.

M. Piganeau lit une petite notice sur d'anciennes clefs trouvées dans une sépulture auprès du menhir de Pierrefitte, près Libourne, et qu'une lettre adressée à lui par M. de Caumont fait remonter à l'époque carlovingienne.

M. Daleau termine la séance par une notice sur d'anciens vases trouvés à Bourg, appelés *gruse poivre* et *gruse sel*, servant à moudre ces divers ingrédients.

Séance du 13 juin 1879.

Présidence de M. L. Lussaud.

M. Edmond Prévôt communique une lettre de M. Sansas fils, au sujet de l'inscription funéraire à tracer sur le monument élevé par la Société à la mémoire de son père.

M. Piganeau donne lecture d'un travail de M. l'abbé Corbin sur le véritable lieu de naissance du pape Clément V. Il serait né à Uzeste, diocèse de Bazas, selon certains auteurs; selon d'autres, à Villandraut, diocèse de Bordeaux. C'est cette dernière opinion qu'appuie M. l'abbé Corbin, d'après la majorité des auteurs et d'après divers documents, chartes, bulles, etc.

M. Gassies fait connaître le don au Musée préhistorique de Bordeaux, par M. Laganne, d'un nombre considérable d'objets divers, silex, ossements, etc., recueillis dans les premières fouilles à la grotte des Eyzies par MM. Laganne, Lartet et Christy. Sur la proposition de M. Delpit, la Société vote des remercîments au donateur.

M. Combes signale la découverte de tombes en pierre au square Saint-Michel, sur une étendue de 8 mètres de long sur 4 de large. L'une d'elles est une tombe jumelle; sur une autre sont des incrustations irrégulières, le bord du couvercle porte une frise en relief, elle contenait une bague en bronze; au-dessous de ces tombes se trouvaient des fragments de tuiles à rebords et des poteries.

Digitized by Google

Rue du Manège, n° 21, on a trouvé à 3 mètres au-dessous du sol un petit vase gallo-romain avec des débris humains.

M. Augier soumet à l'assemblée un christ en bronze émaillé attribué au XIIe siècle et provenant de la Génétouse, près Montbron (Charente). Le même sociétaire signale la découverte au cimetière de Larochebeaucourt (Dordogne) de plusieurs tombeaux formés de dalles et renfermant des vases vernissés et d'un mur romain autour de cette église; il présente aussi une inscription de 1626 qu'il a relevée sur une maison actuellement en démolition au lieu de *Violle*, commune de Loupiac de Cadillac (Gironde).

M. Daleau trouvant incomplets les signes employés pour la carte archéologique de la Gironde en cours de publication propose de faire adopter les signes internationaux adoptés par les savants du monde entier. M. Gassies appuie cette proposition, laquelle votée par l'assemblée sera portée à l'administration.

M. Daleau signale encore la découverte à Saint-Christoly de Blaye (propriété Teyssonneau) d'une hache en silex, d'un grattoir de forme lancéolée, de silex ouvrés (époque néolithique) et deux vases en terre cuite, l'un rouge, l'autre noir, d'une époque indéterminée.

M. Dulignon-Desgranges présente des haches offrant les trois types des environs de Taillebourg, de Saint-André d'Apelles et des environs de Périgueux.

M. Grellet soumet le dessin qu'il a relevé d'une cheminée de l'ancien hôtel Boissier, actuellement en démolition, rue Margaux, 22; cette cheminée remonterait, selon lui, au XVIIe siècle, et selon M. Delpit au XVIIIe seulement; M. Baudin la croirait antérieure à ces deux époques à cause des consoles dont elle est ornée.

M. de Mensignac présente une pièce romaine de Trajan, trouvée dans les travaux du nouveau Lycée, ancienne caserne des Fossés.

Séance du 11 juillet 1879.

Présidence de M. A. Sourget.

M. de Mensignac signale la découverte d'un mur gallo-romain de 1^m 20 d'épaisseur à l'angle des rues Ravez et des Ayres, à côté

Digitized by Google

duquel on a trouvé des briques à rebords, un petit vase de 0m 05 de hauteur, des fragments de poteries romaines et une pierre sculptée de 0m 33 de diamètre garni de moulures sur une face et représentant grossièrement gravé en creux un aigle aux ailes déployées. M. de Mensignac attribue cette sculpture au XVe siècle, MM. Benoist et Gassies croient y reconnaître un moule.

M. Delfortrie présente un sceau ancien dont la légende SVIRATOR ET QUSUL VILLO SALVATRE NASAI DIOC difficile à lire a été interprétée par M. Mauras, savant sigillographe : *Sigillum juratorum et consulorum ville salvaterre nasai diocesis.*

M. Daleau lit une note sur le résultat des fouilles qu'il a faites, en mai 1879, à l'allée couverte de Peyrelebade, commune de Bellefond, et à celle de Seraphone, commune de Sallebruneau. Il y a trouvé un os ouvré, une hachette polie, une amulette (turitelle), trois canines de loutre? etc.

M. Augier signale à l'abside romane de l'église Saint-Romain, près Sauveterre, des marques de tacherons, la découverte de tombes en pierre et de poteries samiennes à l'église de Saint-André du Bois, près Saint-Macaire, et la date (1561) de la cloche de Saint-Félix de Foncaude.

Séance du 8 août 1879.

Présidence de M. A. Sourget.

M. le Président communique une lettre du ministère de l'instruction publique annonçant à la Société une allocation de 500 fr. qui vient de lui être accordée par arrêté du 17 juillet.

M. Azam donne, comme il l'avait promis, un aperçu historique sur les faïenceries bordelaises, ainsi : 15 janvier 1714, autorisation à Hustin d'établir une faïencerie à Bordeaux, près de la porte Saint-Germain ; prorogation en 1730 de cette autorisation ; en 1758, établissement d'une faïencerie à Libourne ; en 1764, à Sadirac, etc. Hustin étant mort en 1771, sa veuve, Victoire Henaud, dirige l'établissement avec le contre-maître Monsaud.

L'auteur passe ensuite à la description de plusieurs pièces d'Hus-

Digitized by Google

tin, et indique leurs caractères distinctifs que l'on peut rapporter à trois époques : de 1714 à 1750, de 1750 à la Révolution et de la fin du XVIIIe siècle à 1808.

M. Piganeau lit une notice sur plusieurs inscriptions lapidaires qu'il a recueillies dans le département.

M. Girault, ayant remarqué sur les murs de quelques églises des signes lapidaires, demande quel en était le but. Selon lui, ce serait des marques de pierres votives. M. Baudin pense que ces marques servaient à distinguer le travail fait par chacun des appareilleurs.

M. Girault parle d'une maison en démolition, rue de Grassi, autrefois hôtel de Duras, dont la façade était du XVe siècle, et où l'on a trouvé un cippe gallo-romain et des restes de peintures.

Sur la proposition de M. Feret, la Société adopte le projet de publication d'un Catalogue raisonné des monuments archéologiques de la Gironde, avec une carte.

M. Daleau lit une note qu'il a reçue de M. Boiteau, membre de l'Association française, sur le tumulus aujourd'hui détruit de Villegouge (arrondissement de Libourne), qu'une légende dit avoir été construit en une nuit par les femmes des Anglais pour y établir de l'artillerie dirigée contre l'église.

Séance du 14 novembre 1879.

Présidence de M. A. Sourget.

Sur la proposition de M. Gaillard, membre de la Société polymathique du Morbihan, concernant certains monuments mégalithiques de la Bretagne, dont quelques-uns ont été acquis par l'État dans un but de conservation, la Société s'associe au vœu émis par celle du Morbihan pour que l'État s'occupe aussi de la conservation d'autres monuments, tels que les dolmens de Lokmariaker et de Plouharnel, les alignements de Carnak, de Kermario, d'Erdeven, etc., monuments précieux de notre histoire nationale et de la civilisation primitive de la Gaule armoricaine.

La Société procède ensuite au renouvellement annuel de son

Digitized by Google

bureau, qui se trouve composé, pour l'exercice 1879-80, comme suit :

Président : M. Ch. Braquehaye.
Vice-Présidents : MM. L. Lussaud et docteur Azam.
Secrétaire général : M. Camille de Mensignac.
Secrétaires adjoints : MM. E. Piganeau, Ed. Feret.
Trésorier : M. V. Domengine.
Archiviste : M. Th. Amtmann.
Assesseurs : MM. R. Dezeimeris, M. Collignon et A. Sourget.

Sur la motion de M. Gassies, la Société remercie la municipalité de Bordeaux d'avoir consacré le souvenir de M. Sansas, fondateur de la Société, en donnant son nom à une rue voisine des restes du Palais-Gallien.

M. Feret ayant développé ses idées sur le projet de Catalogue raisonné des monuments archéologiques du département, une commission chargée d'élaborer ce travail est nommée et se compose de M. le Président, M. le Secrétaire général, MM. Gassies, Daleau, Feret et Piganeau.

M. A. Godin, instituteur communal à Guîtres, est reçu membre de la Société.

M. le Trésorier donne lecture de son rapport sur la situation financière. MM. Lussaud, Farine et de Mensignac sont nommés en commission pour la vérification de ces comptes.

Séance du 12 décembre 1879.

Présidence de M. L. Lussaud.

Après le dépouillement des correspondances, M. Farine donne lecture du rapport de la commission de vérification des comptes du trésorier. Ce rapport conclut à des remerciments à M. V. Domengine, proposition accueillie à l'unanimité.

M. Piganeau lit une petite note sur trois anciennes mesures en pierre conservées à l'hôtel de ville de Saint-Emilion.

M. Dezeimeris signale, de la part de M. le docteur Cazeaux, de

Digitized by Google

Langoiran, l'existence de deux beaux chapiteaux provenant de l'abbaye de la Sauve, et déposés sur le bord de la route de Langoiran à Créon.

M. de Mensignac signale dans la démolition de l'église Saint-Pierre la découverte d'une statuette peinte d'évêque du XIVe ou XVe siècle.

M. Combes ajoute que l'on vient d'y retrouver les traces de l'ancienne chapelle des Orfèvres ou Argentiers.

M. Daleau présente une hache en silex provenant de Navarin (Grèce) et communique l'inscription de la cloche de l'hôtel de ville de Blaye, datée de 1666.

M. Gassies signale la découverte d'une belle hache en silex au domaine de la *Conseillante*, près Libourne.

Liste des ouvrages reçus par la Société dans l'année 1879.

Brochure de M. Grellet-Balguerie sur le *Cassinogilum de Charlemagne*.

Bulletins de la Société de Borda, 4e année, 1879, 1er, 2e et 3e trimestres.

Mémoires de la Société de Saône-et-Loire, tome II, années 1875, 1876, 1877, 1878 et 1879.

Bulletins et Mémoires de la Société d'Ille-et-Vilaine, tomes XII et XIII.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e et 4e trimestres 1878, 1er et 2e trimestres 1879.

Catalogue de l'Exposition internationale des sciences appliquées à l'industrie, juillet à novembre 1878.

Annales de la Société Archéologique de Namur, tome XIV, 3e livraison.

Bulletins de la Société historique et archéologique du Périgord, tome V, 6e livraison; tome VI, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e livraisons, 1879.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 3e série, tome IV, 1878; nos 1 et 2, 1879.

Société d'Alais, tome IX, 1er et 2e bulletins, 1878; tome X, 1er bulletin.

Société française d'archéologie, 44e session tenue à Senlis en 1877.

Bulletins de la Société archéologique et historique du Limousin, tome XXVI, 1, 2.

Bulletins de la Société scientifique de la Corrèze, tome I, 2e et 4e livraisons.

Digitized by Google

Catalogue de la collection de livres et manuscrits de la bibliothèque de M. le comte de N.....

Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie de Bruxelles, 17e année, nos 7, 8, 9, 10, 11 et 12.

Bulletins de la Société Archéologique de Nantes, tome XVI, 1877, 2e, 3e et 4e livraisons ; tome XVII, 1re et 2e livraisons.

Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, tome VI, nos 89 à 95, 1874 à 1877 ; tome VII, 3e et 4e trimestres 1878 ; tome XVI, cartulaire de l'abbaye de Beaugency.

Album Caranda, 1878, 4 planches (fouilles d'Arcy et de Sainte-Restitue). Envoi de M. Moreau.

Revendication des archives françaises de la tour de Londres et de l'Echiquier, proposition de M. Taillebois. (Ext. du bulletin de la Société de Borda.)

Mémoires de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, années 1875, 1876, 1877, 1878 et 1879.

Revue des Sociétés savantes des départements, 6e série, tome VII, janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août 1878 ; de septembre à décembre 1878 ; 7e série, tome I, 1re et 2e livraisons, 1879.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, tome XXXVIII, 4e série.

Bulletins de la Société archéologique et historique de la Charente, 5e série, tome I, 1877.

Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, 3e série, VIe volume, 1878.

Mémoires de la Société des Antiquaires du centre, VIIe volume, 1877.

Cercle Hutois, sciences et beaux-arts, annales, 7e et 8e livraisons, 1878 ; 2e et 3e livraisons, 1879.

Notice sur les émaux peints anciens et modernes, par M. Camille Jouhanneau, 1879.

Bulletins de la Société des études littéraires et historiques du Lot, tome IV, 4e fascicule ; tome V, 1er fascicule, 1879.

Rapport adressé au ministère sur les archives nationales pour les années 1876 et 1877, par M. Alfred Mauri.

Journal des savants, avril 1879.

Les fiefs du comte de Namur au XVIIIe siècle, 1879.

Congrès international des sciences anthropologiques, rapport sur la paléontologie, 1878, 1er fascicule.

Digitized by Google

Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique, rapport du trésorier, 1877-78.

Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, tome XLII de la collection ; tome XV, 3e série, 1878.

Renseignements photographiques, par M. Ch. Fabre (offert par M. Gartaillac), 1878.

Procès-verbaux des séances de la Société des belles-lettres, sciences et arts de l'Aveyron, nos 6, 7 et 11, 1878.

Bulletins de la Société Linnéenne de la Charente-Inférieure, 2e année, 1 volume, 3e trimestre 1878.

Société Éduenne, tome VII, 1878.

Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie, 2e série, tome I, 1878, 2e fascicule.

Bulletins de la Société Archéologique du midi de la France, séances du 26 novembre 1878 au 18 mars 1879.

Bulletins de la Société Archéologique de Touraine, tome IV, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1878.

Recueil des publications de la Société nationale havraise, d'études diverses, 43e année, 1876.

Revue historique et archéologique du Maine, tome IV, 2e livraison, 1877.

Annales de l'Académie de La Rochelle, section des sciences naturelles, no 15, 1878.

Bulletins de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, tome VII, 2e série, 1877-78.

La vérité sur la fixation des dunes sur le littoral du golfe de Gascogne, par M. Ch. Grellet-Balguerie, 1879.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, 2e série, IXe vol. ; XIXe vol. de la collection 1878.

Bulletins de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, 1878-1879.

Société d'apiculture, commerce et arts de la Marne, 1877-1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

TOME VI

1er Fascicule. — Mars 1879

BORDEAUX

CH. LEFEBVRE
LIBRAIRE
6 — ALLÉES DE TOURNY — 6

Vve P.-M. CADORET
IMPRIMEUR
12 — RUE DU TEMPLE — 12

1879

Digitized by Google

Digitized by Google

MONOGRAPHIE

de la commune de Birac, près Bazas (Gironde)

Église et peintures murales. — Château de Birac (les Casterasses).
Chapelle de Bijoux, légende et pèlerinage. — Église Saint-Louis de Sauros.
Château de Sauros;

Par M. Emilien PIGANEAU

PLANCHES I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX ET X.

Dans sa séance du 14 mars dernier, accueillant ma proposition appuyée par MM. Braquehaye et de Mensignac, la Société Archéologique de Bordeaux émettait un vœu de conservation des vieilles peintures de l'église de Birac (près Bazas), peintures dont j'avais lieu de craindre la disparition, ce qui eût été fort regrettable, car elles forment aujourd'hui le spécimen le plus intéressant peut-être, ou tout au moins le plus complet de ce genre de décorations, dans notre département.

Les peintures de l'église de Saint-Macaire ont perdu à la restauration qui en a été faite en 1825: celles de Saint-Pierre de la Sauve ne présentent plus que des sujets isolés répandus par ci par là dans l'édifice ; à la collégiale de Saint-Émilion, on distingue à peine des traces, et ce qui reste a été récemment caché par un confessionnal ; à Caba-

Digitized by Google

nac, à Cursan, les peintures ont été détruites avec les vieilles murailles; on les a badigeonnées à Saint-Léger (canton de Saint-Symphorien). Je ne saurais dire si celles du XIVe siècle (les douze apôtres) de l'église de Mauriac, signalées en 1845, ont été plus heureuses (1); les peinturesde Birac allaient peut-être être condamnées à leur tour, quand les démarches de la Société, jointes à celles de la commission des Monuments historiques, ont attiré sur elles l'attention de l'autorité. Je me plais à croire qu'elles seront sauvées par nos soins, et même leur restauration prochaine doit en être, je crois, confiée au talent de nos confrères MM. Augier et Millet.

Mais en attendant, je viens aujourd'hui soumettre à la Société les dessins que j'en ai relevés moi-même avec autant de fidélité qu'il m'a été possible (2), et donner ainsi une idée de leur valeur archéologique.

On trouve dans les comptes-rendus des travaux de la commission des Monuments historiques 1862 à 1864 (séance du 9 janvier 1863), un rapport de M. Léo Drouyn qui faisait alors une description détaillée de ces peintures, mais sans donner de dessins; à mon tour je présente les dessins en me contentant d'une succincte analyse.

1° Tableau du rond-point, pl. I : Le Christ sur une nuée, les pieds appuyés sur la boule du monde divisée en deux par une zone horizontale ; en haut les oiseaux, en bas les poissons. — A droite du Christ, la Vierge en costume de châtelaine (3), à gauche saint Jean Baptiste (à moitié effacé), implorent le divin juge pour les pécheurs que l'on aperçoit sortant de leurs tombeaux. Au haut du tableau, le soleil

---

(1) Sur la voûte romane de l'église de Landiras, que l'on refaisait en 1869, M. Braquehaye a vu des restes de peintures (rinceaux monochromes probablement de la fin du XIIe siècle.

(2) Pour en relever des calques, il faudrait avoir à sa disposition tout un système d'échafaudages.

(3) Costume du XVe siècle.

Digitized by Google

et la lune (1) et autour du Christ, les tétramorphes ou les quatre évangélistes sous leur figure symbolique (deux, le bœuf et le lion très effacés). Ces tétramorphes dans des cercles formés de couronnes murales de même que l'arc ogival qui, suivant la courbe de la voûte encadre le tout, et sur le retrait du mur, un second encadrement noir, garni de fleurons rouges, quadrifoliés sur losanges jaunes (2).

2° Tableau, pl. II, à la voûte du chœur : Les quatre trompettes du jugement dernier, vêtus de tuniques roses et les ailes déployées. — De leurs instruments sort un phy-

---

(1) Pourquoi le soleil et la lune? Ces deux astres sont quelquefois figurés dans les crucifix, et à propos du crucifix très-ancien de l'église Saint-Mexme de Chinon, voici quelques lignes que je crois intéressantes à reproduire, extraites du *Bulletin monumental*. « Guillaume Durand, dans son *Rationale* » *divinorum officiorum*, dit que le soleil et la lune en éclipse, disposés de » chaque côté de la tête du Sauveur expirant, symbolisent la patience du divin » Crucifié. M. l'abbé Auber dit que les deux symboles, en rappelant l'éclipse » miraculeuse arrivée en pleine lunaison, ont une signification bien supérieure. » L'idée symbolique s'appliquerait à la position respective de chacun des » globes célestes à côté du Christ expirant..... La droite du Christ aurait été » tournée vers le nord et la gauche vers le midi; or, c'est dans cette région du » nord que la gentilité était la plus nombreuse, et c'est pour cette raison » qu'on a voulu y placer le globe de la lumière. La place de l'un, une fois » déterminée à la droite du Sauveur crucifié, l'autre a nécessairement la » sienne à gauche..... » (*Bulletin Monumental*, p. 252, etc., t. IX, 1873.)

M. de Cougny pense que le soleil, astre lumineux par excellence, occupe la place d'honneur à la droite, et la lune par conséquent, à gauche.

Le soleil et la lune placés autour de la croix signifient, selon M. l'abbé Damourette, que J.-C. est cependant l'auteur de la nature représentée par les deux plus beaux luminaires de la création.

En ce qui concerne le tableau que je décris ici, cette dernière explication me paraît la plus plausible.

(2) Dans les peintures murales du XIVe siècle à Notre-Dame de Rabastens, décrites par M. le comte de Toulouse-Lautrec, *Bulletin Monumental*, p. 422, tome VI, on voit sur un arc de l'église une décoration analogue.

Digitized by Google

lactère (1) où sont inscrits les mots *surgite mortui, venite ad judicium.*

3° Tableau au chœur à droite, pl. III : Le Paradis. — Château crénelé à tourelles; devant la porte, saint Pierre, vêtu d'un costume religieux, reçoit les âmes que lui amènent des anges; aux fenêtres, de nombreux élus en prières, attendent les arrivants qu'annoncent trois autres anges placés au-dessus des tours. Au milieu du tableau, l'arbre de vie; dans l'angle supérieur de gauche, le Purgatoire : des anges en tirent des personnages ayant terminé leur temps d'épreuve, et parmi ceux-là, un pape, un cardinal, un évêque, un roi et une reine (2); le groupe du bas très-mutilé; peut être un saint Michel disputant les âmes au démon, comme le suppose M. L. Drouyn; enfin au-dessous trois anges, l'un assez dégradé, le second jouant de la viole, le troisième de la flûte et du tambourin, accompagnent à la porte du ciel des âmes alternativement de femmes et d'hommes. Les premières complètement nues, les autres vêtues d'une espèce de caleçon. Remarquons le costume des anges formé d'une longue robe flottante blanche, ornée d'un collet et de poignets noirs et la longue chevelure jaune (blonde) de ces habitants du ciel (3).

Sur un grand bandeau, qui borde le tableau dans sa partie supérieure, on distingue assez bien cette légende en caractères gothiques :

---

(1) Au xve siècle, les figures tiennent souvent des banderoles ou phylactères portant des phrases explicatives. (De Caumont, *Abécédaire d'archéologie.*)

(2) Par la présence des rois, évêques, grands seigneurs mêlés avec le populaire, l'Eglise proclamait, en face de tous, le dogme chrétien de l'égalité devant Dieu. (*Symbolisme dans les monuments religieux du Berry*, par M. l'abbé Damourette.)

(3) Les personnages peints au xve siècle dénotent de grands progrès dans le dessin; nous leur trouvons..... des têtes remarquables de forme et d'expression. (M. de Caumont, *Abécédaire d'archéologie.*)

Digitized by Google

Benets los bénédits de mon pay, losquaus abetz feyt sa boluntat, en paredis enterratz, glori auratz.

Venez les bénis de mon père, lesquels avez fait sa volonté, vous entrerez en paradis, gloire vous aurez.

4° Tableau à gauche, pl. IV. — Il est dommage que ce côté ait eu à souffrir de dégradations de toutes sortes. Ici nous voyons l'Enfer. Au centre, une grosse tête rouge, monstrueuse, armée de cornes et de dents, laissant de sa gueule échapper des reptiles, domine une énorme chaudière où surnagent de nombreuses têtes de réprouvés, et vers laquelle des démons poussent un charriot rempli de damnés. Du côté opposé, la Gehenne entr'ouvre une gueule démesurée. Là, en pratiquant une ouverture pour monter aux combles de l'église, on a dû faire disparaître plusieurs figures. Au-dessus de la grosse tête, et sur deux rangées de poutres enflammées, des démons jaunes et rouges, aux formes les plus capricieuses, entraînent les pécheurs dont plusieurs sont reconnaissables à leurs attributs, tels : le suicidé qui se perce la poitrine, l'ivrogne avec son verre, le joueur qui lance ses dés, le voleur qui tient un coffret où on lit : *filius egypt*, fils d'Egypte, appellation commune au moyen-âge à toutes espèces de gens, vagabonds, bohémiens, gens sans feu ni lieu, et, partant, ne subsistant que de vols et de rapines. Enfin, les péchés capitaux compris dans la légende qui fait le parallèle de celle du paradis :

Anatz rula, los maleditz, car no abetz feyt mon mandament, anatz bous en l'infer pudentz.... anatz.

Allez brûler (brula) les maudits, car vous n'avez pas fait (suivi) mon commandement, allez-vous-en dans l'enfer..... puants (impudents), allez.....

Ces peintures me paraissent offrir une grande analogie avec celles, aujourd'hui détruites, de Saint-Georges de Birac (Lot-et-Garonne), dont la Société Archéologique a déjà publié une notice, par M. l'abbé Antoine, curé de cette paroisse, avec dessins de notre confrère M. Girault d'après des photographies. (Voir tome III, 1er fascicule, page 11.)

Digitized by Google

Comparons les peintures de l'une et de l'autre église. Dans les deux, ce sont les scènes de l'Enfer et du Paradis, interprétées de la même manière ; là, le suicidé, les démons, le damné qui porte un vase, etc., appuyant leurs griffes sur les épaules des damnés ; ici, les âmes s'avançant processionnellement vers le Paradis ; les Anges sonnant de leurs trompettes, instruments auxquels est attaché un pennon carré timbré d'une croix (la planche n° III, *peintures de Saint-Georges de Birac*, montre l'extrémité d'une trompette avec son pennon) ; puis encore le Purgatoire.

Dans sa description, M. l'abbé Antoine ne parle pas du Purgatoire, il dit seulement : « Trois anges semblent occupés à en retirer d'autres (*âmes*) du fond des tombeaux. »

Or, comme dans nos deux églises les attitudes, le caractère même des lignes, celui des personnages de ce groupe, se ressemblent au point que l'on pourrait presque avancer que le même artiste a décoré les deux temples, et qu'à Birac de Bazas la scène du Purgatoire est évidente, je crois pouvoir conclure que la même scène est reproduite à Birac de Marmande ; j'ajouterai de plus que l'on pourrait compléter les uns par les autres les sujets représentés dans les deux endroits. Par conséquent, notre Birac de Bazas aurait pu contenir, outre les quatre tableaux que je viens de décrire, d'autres scènes bibliques, la Chute du Paradis terrestre, la Sacrifice de la Messe, les Apôtres, etc., etc. Ces sujets sont reproduits d'ordinaire dans les peintures murales de cette époque, je les ai retrouvés sur les parois de la grotte appelée l'Ermitage de Cambes (Gironde) (1).

Le tableau le mieux conservé à Cambes est le Christ dans une auréole elliptique, entouré des tétramorphes. Dans tout ce qui reste de ces décorations, on voit plus de fini, plus de délicatesse dans les lignes, qu'aux deux Birac, des arabesques gracieuses ornent les fonds, les assises des ma-

(1) Voir tome XII *Archives historiques de la Gironde*, p. 403 et suiv., documents par MM. Roborel de Climens et Piganeau.

Digitized by Google

çonneries sont ornées du monogramme IHS. Ces peintures de Cambes ont été exécutées vers 1524 ou 1525, c'est ce qui résulte de documents certains (1); les nôtres, Birac (Bazas) et Birac (Marmande) sont antérieures et tiennent le milieu entre celles de Cambes et celles très-remarquables de la tour de Veyrines, près Bordeaux, de Saint-Macaire, de la chapelle de la Trinité à Saint-Emilion, toutes rapportées au XIVe siècle. M. L. Drouyn attribue les peintures de Saint-Laurent de Birac à la fin du XVe ou au commencement du XVIe; d'accord avec lui, je leur assignerais l'intervalle de 1480 à 1500 (2).

On lit dans un volume qui vient de paraître, XLVe session de la Société française d'archéologie et à la page 465, une description minutieuse par M. Bernard, des fresques d'une petite église des Pyrénées, Notre-Dame de Cazaux sur l'Arboust, près Luchon (Haute-Garonne) (3). J'en citerai certains passages qui paraissent se rapporter exactement à ces peintures de Saint-Laurent de Birac : « Elle a été (N.-D. » de Cazaux) décorée de fresques historiées pendant la » deuxième moitié du XVe siècle ; à défaut de millésime » elles portent le caractère qui distingue dans les diocèses » de Comminges et de Tarbes d'autres peintures à date » connue... » et plus loin : « Ces peintures ont été exécu- » tées à base de chaux sur le mortier frais..... la manière » en est assez hardie, le dessin paraît avoir été fait du pre- » mier coup, à la pointe du pinceau, par des traits généra- » lement noir chaud..... on sent cependant la manière

(1) Le 4 septembre 1534, M. Jacques Peron, prêtre, seigneur de Foulhoux, ayant fondé, il y a dix ans, une chapelle à Cambes, qu'il a fait orner de beaux images..... etc. (*Arch. hist.*, p. 405.)

La chapelle de l'Ermitage dont on avait perdu trace depuis des années a été retrouvée vers 1870 dans un rocher éboulé depuis 1815, où le propriétaire, M. Metegnier, faisait creuser un cellier.

(2) J'ai déjà fait remarquer le costume de la Vierge, et l'on verra plus bas qu'un évêque de Bazas avait une résidence dans la paroisse.

(3) Voir aussi *Itinéraire des Pyrénées*, par Ad. Joanne, p. 460.

Digitized by Google

» traditionnelle au point que certains personnages détail-
» lés de l'ensemble passeraient facilement pour une pein-
» ture de date bien antérieure. La palette en est modeste,
» cinq couleurs en font toute la richesse, le blanc, le jaune
» ocre, le brun rouge, le brun rouge vermillonné et le
» noir..... etc. » Passant à la description des tableaux, M. Bernard ajoute : « Le Christ assis sur un arc-en-ciel
» élève ses mains de face et montre au monde ses cinq
» plaies encore saignantes; un manteau d'écarlate (à Birac
» il est jaune) agrafé sur sa poitrine vient se draper sur ses
» genoux; les pieds naïvement contournés, comme par
» l'effet des clous de la Croix, reposent sur un globe ter-
» restre, sa tête est ornée du nimbe crucifère; à sa droite,
» à genoux, dans l'attitude la plus suppliante, la Mère du
» Sauveur par un geste aussi touchant que naïf, fait jaillir
» de son sein maternel un jet de lait dont trois filets sont
» lancés dans la plaie béante de son divin fils (1). » A gauche du Grand Juge, on distingue saint Jean-Baptiste dans l'attitude de la supplication..... A droite et à gauche, plusieurs anges sonnant de la trompette aux quatre vents du Ciel répètent ces mots écrits sur des phylactères qui sortent de leurs trompettes : *Surgite mortui venite ad judicium*, et encore : *Venite maledicti in ignem æternum*. (A Birac, les quatre anges sont à la voûte et répètent la même phrase.) A Cazaux, comme à Birac, le Paradis est figuré par une muraille crénelée, et l'Enfer, par une tête gigantesque, la bouche grand ouverte, les dents teintes de sang; on y voit aussi les démons, la chaudière, etc., etc.

Cette ordonnance générale qui a tant de rapport dans ces deux églises, les scènes de l'ancien et du nouveau Testament, à Notre-Dame de Cazaux, me confirment encore plus dans l'idée que notre église Saint-Laurent de Birac devait offrir les mêmes représentations.

---

(1) M. le Curé a entendu dire qu'il existait autrefois d'autres peintures au-dessous de celles que j'ai décrites. M. Villiet les avait vues.

Digitized by Google

Vous voyez, Messieurs, quel intérêt s'attache à ces peintures de Birac, longtemps traitées de caricatures plus capables de détourner les fidèles du recueillement religieux que de leur inspirer des réflexions salutaires, et qui présentent des dimensions grandioses, puisqu'elles mesurent : l'Enfer et le Paradis, 2m70 de hauteur sur 4m28 de longueur; le tableau de la voûte, 4m28 de long et 3m40 de large, enfin le tableau du fond, 6m90 de développement. Et c'est de cette église de Birac que l'abbé O'Reilly, qui ne manquait certes pas d'érudition, écrit bravement, p. 336. *Histoire de la ville et de l'arrondissement de Bazas*, 1840 : « L'église de Birac *n'a rien de remarquable* et ne date tout au plus que du XVIe siècle. »

On ne comprenait certainement pas le mérite de ces peintures, comme le dit M. Drouyn, quand on plaça un rétable, aujourd'hui enlevé, qui a fort mutilé le bas du Paradis, lorsqu'on pratiqua un vasistas près de la gueule de la Gehenne, quand on négligeait d'entretenir ces curieuses décorations détériorées par les eaux pluviales, et surtout quand, en 1825, on laissait un barbouilleur couvrir de grossières arabesques les scènes qui certainement accompagnaient celles qu'heureusement l'on peut voir encore. Les ressources de la fabrique étaient-elles trop restreintes pour l'établissement d'un échafaudage et l'achèvement de ce vandalisme ? Il serait à désirer que souvent la pénurie des fonds fît renoncer à transformer les églises ou à les rebâtir entièrement.

Aujourd'hui les arabesques de Mascomiery (1825) ont disparu à leur tour, et de nouvelle décorations, fond rose avec étoiles dorées, contrastent singulièrement avec les peintures du XVe siècle, et jointes aux bariolages bleu, vert, rouge qui déshonorent les colonnes, même leurs chapiteaux, donnent assez à ce sanctuaire antique l'aspect d'une bonbonnière. Espérons que MM. Augier et Millet sauront faire justice de ce mauvais goût moderne, et, en reprenant habilement les manques opérés par les dégrada-

Digitized by Google

dations successives, rendre à la science ces richesses archéologiques.

Église Saint-Laurent de Birac (pl. V).

Quant au monument qui renferme ces richesses archéologiques, il est loin d'être un monument de premier ordre; il n'offre, à vrai dire, qu'un intérêt secondaire; mais je n'y verrai pas, comme l'abbé O'Reilly, seulement un édifice du XVIe; il se compose d'une nef terminée par une abside semi-circulaire, voûtée en cul-de-four, séparée du chœur par un arc doubleau légèrement ogival, rappelant plutôt le XIIIe, supporté par deux colonnes dont les chapiteaux sont formés d'une corbeille à moulures très-simples. Parmi ces décorations dont je parlais tout à l'heure, on a peint sur ces chapiteaux des feuillages d'un ton de terre verte foncé sur fond doré d'assez mauvais effet.

La nef, voûtée en briques il y à 20 ans, est plus large

que le chœur, ce qui a permis l'apposition de deux petits autels au retrait du mur, et le chœur est lui-même un peu plus large que l'abside. Deux fenêtres, une de chaque côté, éclairent le chœur; au fond de l'abside il y en avait une, aujourd'hui bouchée, dont la forme, visible à l'extérieur, ainsi que quelques contreforts plats irrégulièrement placés, me font assigner à cette abside l'époque ro-

Digitized by Google

mane. L'abside et le chœur présentent, au haut de la muraille, et vus de dehors, de larges échancrures qui auraient bien pu servir de créneaux. La nef me paraît de la même époque, et c'est à la fin du xve ou au xvie siècle (et de là l'erreur de l'abbé O'Reilly) que l'on aura agrandi l'église par un bas côté sud, formé de deux travées voûtées dont les nervures viennent se rejoindre sur deux clefs de voûte, ornées l'une d'une rosace en forme de roue, l'autre d'un écusson à trois fleurs de lys. Au nord deux fenêtres cinrées, oblongues, donnent jour à la nef que précède une travée formant le rez-de-chaussée du clocher, précédé lui-même d'un porche dont la toiture a dû être autrefois plus élevée, à en juger par les traces visibles sur la face ouest de la tour. Celle-ci, de forme barlongue, flanquée de contreforts saillants, arrêtés aux deux tiers de leur hauteur, paraît avoir servi de défense; peut-être a-telle été jadis garnie de hourds, comme sembleraient l'indiquer les trous nombreux pratiqués sur ses faces à côté des longues ouvertures qui en éclairent l'intérieur. Le sommet, crénelé aux angles et au milieu des deux faces, garni d'une galerie en bois qui supporte la toiture, offre, en effet, un aspect militaire. Et remarquons que le territoire de la commune de Birac étant très-élevé dans sa partie nord-est, 126 mètres d'altitude, l'église se trouve au niveau de la flèche de la cathédrale de Bazas, que l'on aperçoit très-bien à l'horizon; de ces deux points l'on pouvait, en cas d'alerte, communiquer par des feux ou des signaux (1).

---

(1) On sait qu'en 1577 les calvinistes ravagèrent le Bazadais, ils pénétrèrent, par surprise, la nuit de Noël, dans Bazas, dont la cathédrale fut dévastée et en grande partie détruite. L'église de Birac, assez voisine, ne paraît cependant pas avoir eu à souffrir des guerres religieuses, les calvinistes eussent vraisemblablement détruit les peintures, surtout la scène du purgatoire qu'ils rejetaient de leurs dogmes.

Digitized by Google

Dimensions de l'église :

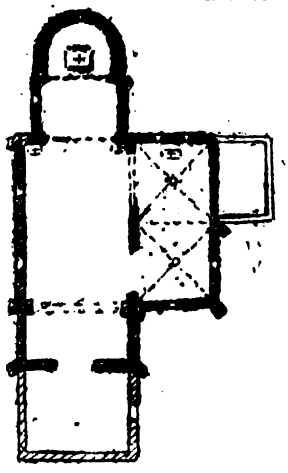

Église de Birac.

	Longueur.		Largeur.	
Porche	4m	»	8m	»
Tour	4	»	6	70
Nef	12	»	6	70
Chœur	4	80	4	80
Abside pourtour	6	90	4	40
Nef latérale	12	»	6	70
Profondeur de l'abside			2	25
Hauteur de la voûte du chœur			6	75
Hauteur de la corniche du chœur à la voûte			3	82

L'église de Birac est, comme à peu près toutes les églises rurales, entourée d'un cimetière muré dans l'enceinte duquel on pénètre par un portail relativement moderne surmonté d'un pignon triangulaire qui contribue à donner à tout l'ensemble un certain pittoresque, pl. V. — M. le Curé se propose de rétablir une croix du cimetière qui avait été mutilée, et à laquelle on a substitué une grande croix de bois assez disgracieuse.

Contre le flanc nord-est de l'abside s'appuie, par un hangar, une maison bourgeoise assez ancienne qui était la maison curiale avant la construction du presbytère actuel. Un peu plus loin une maison modeste porte le nom de l'église *lou mayne de la gleyse*. C'était la métairie de la cure.

La cloche de Birac est moderne; elle sortait en 1825 des ateliers d'Ampoulange.

Si les documents manquent sur l'église de Birac, comme sur bon nombre d'églises du Bazadais, il faut se rappeler qu'en 1667 un incendie survenu au palais épiscopal de Bazas consuma presque toutes les archives.

Digitized by Google

Les Casterasses (pl. VI).

Dans la partie nord-est de la commune, et sur le bord d'un ruisseau qui la sépare de celle de Gajac, se voient des ruines appelées les Casterasses (1). Cette dénomination seule, dérivée de Castera, assigne à ces constructions une certaine antiquité. Les terres enlevées des fossés ont formé une motte au bout de laquelle, dit M. Drouyn (*Guyenne militaire*), on distingue encore au nord les bases du rempart, au sud le soubassement d'une tour ronde, vers le centre de la motte les fondations d'une tour d'escalier, et à l'est, la moitié d'une tour octogone dont le diamètre intérieur est de 5m55. Le mur a 1m 70 d'épaisseur. Cette tour paraît avoir eu trois étages au-dessus du rez-de-chaussée; à elle se reliaient les murs du château. La courtine de l'ouest a 8 mètres de long et s'élève encore assez haut. C'était là qu'était ménagée la porte dont il reste un pied droit. Les embrasures carrées intérieurement forment à l'extérieur un trou rond surmonté d'une fente verticale; l'une d'elles a la forme d'un T renversé. (L. Drouyn, *Guyenne militaire*, tome I.)

Le château de Birac appartenait, nous dit l'abbé O'Reilly, à la famille de Bonneau ou de Bonald, dont un membre Jean de Bonald occupa le siége de Bazas de 1486 à 1503.

C'est probablement au séjour dans la paroisse de cette famille et aux soins de l'évêque, que l'église de Birac, si peu importante, dut ses décorations dignes d'édifices de premier ordre. A quelle époque les Bonneau aliénèrent-ils leur domaine et quels furent leurs successeurs immédiats, je ne saurais le dire faute de documents; toutefois, je trouve dans l'*État des gentilhommes de la Sénéchaussée de Bazas* (*Archives historiques*, tome XIII),

(1) Il y a aussi à Cabanac une motte appelée les Casterasses, et l'on trouve plusieurs *Castera* dans notre département.

Digitized by Google

qu'en 1698 le sieur Mirandet, prévot de Bazas, possédait la maison noble de Birac, avec fuye, moulin et douze journaux de terre.

« Le château de Birac, dit encore O'Reilly, était fortifié » du côté du midi par un fossé profond, et du côté de » Gajac par un lac artificiel qui couvrait les bas-fonds tout » autour. Il se trouve au pied de la côte opposée à Gajac un » endroit appelé *Barrie,* parce que ce fut là que l'on cons- » truisit les digues pour *barrer* ou arrêter le courant dont » était formé le lac, de là vient le mot *Birac, Viraygues* » qui dérive des mots patois *bira* (tourner), et *aygues* » (eaux). »

L'abbé Caudéran donne au mot Birac une autre étymologie : « Berr-ac, Bir-an, Vir-ac, Vir-sac, Ver-ac, la pointe, » la hauteur aigüe, la petite hauteur aigüe. » (P. 709, *Congrès scientifique de France*, 28e session à Bordeaux, septembre 1861.)

Je préfèrerais cette explication, car plusieurs localités du département et des départements voisins portent le nom de Birac (1) ; Birac de Bazas est sur une hauteur, ainsi que Lamothe Birac, près Saint-Sulpice d'Izon ; Birac d'Agenais est situé sur une élévation au pied de laquelle deux ruisseaux forment confluent; Vérac, canton de Fronsac, Biran, près Auch, sont aussi sur des lieux élevés.

Quant au château des Casterasses, dont les ruines s'élèvent majestueusement du milieu de taillis épais, il fut détruit vers la révolution, et le propriétaire, M. de Mirambet (2), fit servir les matériaux à la construction d'une habitation bourgeoise située près de l'église.

---

(1) Il y a aussi la chapelle Birac, commune d'Arsac (Médoc), ainsi nommée d'une chapelle érigée au XIIe siècle.

(2) En 1698, le sieur de Gasq, avocat du roi à Bazas, possédait la métairie de Mirambet, à Gajac.

Digitized by Google

Chapelle de Bijoux.

A l'extrêmité orientale de la commune de Birac, dominant un ruisseau profond, s'élève une modeste chapelle mentionnée par M. Virac dans sa brochure : *État des paroisses annexes et autres établissements religieux constituant le diocèse de Bazas au* XVIII*e siècle*, édition Lacaze, 1863, p. 31.

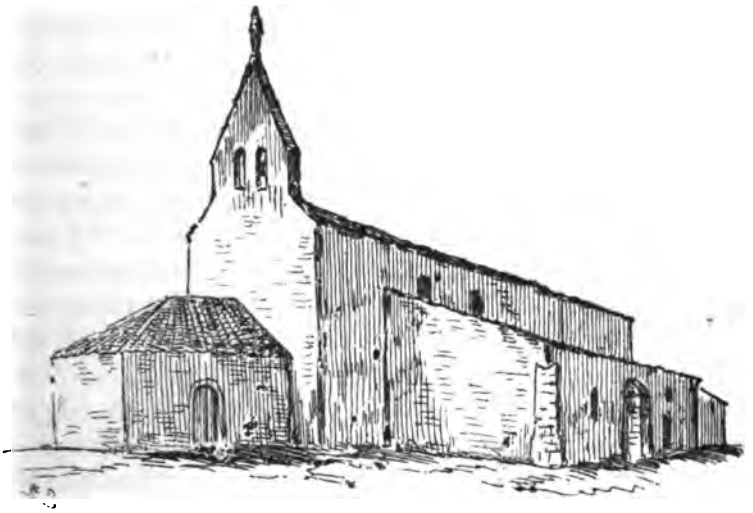

C'est une construction rectangulaire, d'environ 15 ou 16 mètres de longueur sur 5 à 6 de large, précédée d'un porche à peu près carré et flanquée au sud d'un bas côté voûté. Une clef de voûte, ornée d'un écusson à trois fleurs de lys, relie à leur intersection les nervures prismatiques qui viennent se perdre à peu de distance du sol dans les angles du mur. Ces nervures et les contreforts obliques de ce bas côté qui ont assez de rapport avec ceux de l'église paroissiale me

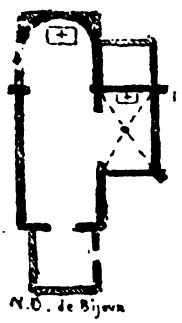

Digitized by Google

leur ferait assigner la même époque, la seconde moitié du XVe ou le commencement du XVIe.

Dans le sanctuaire de Bijoux, assurément assez ancien peut-être du XIIIe ou du XIVe, auquel les modifications successives ont enlevé tout son caractère, encore lambrissé, il y a une vingtaine d'années, menacé assez récemment d'une démolition complète, qui a perdu vers 1860 une chapelle de sainte Radegonde, où était vénérée aussi une statue de cette sainte ; dans ce sanctuaire, dis-je, récemment restauré, rien de remarquable, si ce n'est dans une niche moderne pratiquée au fond de l'abside, à une certaine hauteur, une statuette en pierre de la Vierge assise, tenant l'enfant Jésus assis sur ses genoux, et dont la hauteur est de 0m70 à 0m72. Sa robe porte encore des traces de peintures. La Vierge est enveloppée d'un manteau à larges plis; sur sa tête est une couronne fleuronnée en partie cassée; ses cheveux, tressés en deux nattes, retombent sur sa poitrine; ces nattes sont aussi cassées en quelques endroits, le pied droit de l'enfant Jésus a disparu (1), pl. VII. Ces mutilations seraient-elles dues au *pieux vandalisme* que me signalait M. le Curé, alors que la statue placée sur un autel du bas côté et plus à portée des pèlerins, ceux-ci avec leurs couteaux en enlevaient des parcelles. La tête de la Vierge a une certaine noblesse; l'Enfant divin, complètement nu, sans couronne, mais à la chevelure ondée, lève le bras droit comme pour bénir. A quelle époque faire remonter cette œuvre d'art ? Je laisserai à de plus savants le soin de le préciser. Cependant, aux dessins de la robe, aux tresses de la chevelure, aux formes fort peu accusées du corsage, je la rapporterais volontiers au XVe siècle (2). La statue de Notre-Dame de Bijoux était et est encore

---

(1) Pendant la révolution un fanatique détacha la tête de la Vierge d'un coup de pique.

(2) Le groupe de Bijoux a beaucoup de rapports, dans l'ensemble, avec la madone de Polignan (Haute-Garonne), décrite par M. de Laurière (Con-

Digitized by Google

l'objet d'une dévotion particulière, le 15 août, qui s'explique par la légende de sa miraculeuse découverte, la légende ou plutôt les légendes, car il y a deux versions ; le lecteur choisira.

Sur l'extrême limite de Birac, de Lavasan et de Sendets, le ruisseau de Birac se réunit à celui dit de Blazy, et serpentant en ravine profonde entre les rochers, tombe en cascade dans une espèce de grotte ou entonnoir que cachent des bois épais. C'est là qu'une vache se détachant journellement d'un troupeau mené dans une prairie voisine venait lécher le roc ardu, et, rentrée à l'étable, refusait obstinément toute nourriture ; mais, chose étrange, avec une alimentation si peu substantielle, excellente laitière, elle produisait *trois fois* plus de lait que les autres. On fouilla les anfractuosités du rocher pour trouver la cause du miracle, et l'on découvrit la statue pour laquelle nécessairement on se hâta d'ériger un temple, depuis lors fréquentée par de nombreux pèlerins, et les nourrices recueillent religieusement l'eau déversée dans la grotte. Voilà ce que je tiens de notre collègue M. Lapierre, secrétaire de la mairie de Bazas. La seconde version qu'a re-

---

grès de la Société française d'archéologie à Toulouse, 1875), et rapportée à la seconde moitié du XIIe siècle.

La madone de Polignan est en bois de noyer, l'enfant Jésus qu'elle tient sur son genou gauche, est vêtu d'une longue robe, il a la tête couronnée, et bénit de la main droite, et de la gauche tient la boule du monde, que tient aussi celui de Bijoux.

Aux XIe et XIIe siècles, on représentait la Vierge assise sur une chayère et tenant le christ enfant sur ses genoux, la mère est couronnée, l'enfant ne l'est pas; il bénit, ou porte un livre ou la boule du monde.

Au XIIIe, la Vierge est représentée debout. M. Viollet-Leduc croit que la manière de représenter la Vierge assise tenant l'enfant Jésus sur ses genoux est empruntée aux artistes grecs, importation byzantine due aux ivoires et peintures rapportés d'Orient par les Croisés. Alors le corps de l'enfant Jésus se trouve sur le même axe que celui de la mère. (Voir Viollet-Leduc, *Dictionnaire,* article Vierge.)

Au XVIe siècle, on voit plus souvent la Vierge au pied de la croix.

Digitized by Google

cueillie M. le Curé de Birac apporte une légère variante. Au lieu d'une vache laitière, c'était un petit veau qui, restant le plus frais, le plus rotond de la troupe, s'engraissait ainsi d'un façon aussi économique que merveilleuse.

Remarquons en passant ce rôle surnaturel que les légendes donnent aux animaux, bœuf, vache ou mule, dans la découverte de statues miraculeuses. A Verdelais la statue, trouvée d'abord par la mule de la comtesse de Benauge, est retrouvée plus tard par un bœuf dans le creux d'un arbre; à Nérijean, c'est encore un bœuf qui lèche un arbre dans lequel on trouve la statue de sainte Remède (voir *Promenades archéologiques,* par M. L. Drouyn, t. II, 4e fascicule, p. 199.) On trouve encore, en 1620 (1), la statue de Notre-Dame de Buglose (Landes) sous une pierre que lèche un bœuf. A Saint-Michel de Rieufret, dans la seconde moitié du XVIe siècle (Notice, par M. le Curé de Saint-Michel, *Guide et Manuel du pèlerin*, 1877), vis-à-vis d'une maison bourgeoise, la maison Ricaud, une vache venait *avec persévérance* lécher une pierre que l'on souleva et sous laquelle on trouva une inscription et un signe d'une antique dévotion au prince des archanges. Pour Saint-Michel est aussi la variante du jeune veau qui, comme celui de Birac, après son repas, se blottissait dans les buissons et les épines. Le rôle de ces ruminants s'explique : le bœuf fut avec l'âne témoin de la naissance du Christ ; l'âne qui, en outre, porta le Christ à Jérusalem, a eu pendant le moyen-âge une fête particulière. N'était-il pas juste que le

(1) Cette date de 1620 me suggère une réflexion, c'est que la plupart des découvertes de statues miraculeuses sont rapportées à la fin du XVIe ou au commencement du XVIIe siècle : Verdelais, Buglose, Sainte-Anne-d'Auray, en 1630, etc. Il semblerait par là que la foi catholique ébranlée par les guerres de religion avait besoin d'être ranimée, et sous l'influence d'Anne d'Autriche et de Louis XIII qui vouait son royaume à la Vierge, se relevèrent ou s'élevèrent de nombreux sanctuaires de Notre-Dame. Ne pourrait-on pas rapporter à la même époque la tradition de la découverte de Notre-Dame de Bijoux ?

Digitized by Google

bœuf eût un souvenir au moins dans la légende? Tous deux ne sont-ils pas d'ailleurs les compagnons les plus assidus des pénibles labeurs de l'homme? Le culte à la madone de Bijoux, auquel était attachée une confrérie, s'était-il attiédi, il y a quarante ans, lorsque l'abbé O'Reilly, ancien curé de Saint-Cosme, et par conséquent devant connaître le pays, écrivait son *Histoire de Bazas?* Il ne parle nullement ni du pèlerinage, pourtant renommé dans la contrée, ni même de la chapelle qu'il desservit quelque temps. Selon ce que j'ai cru comprendre, son silence serait dû à quelque susceptibilité froissée. La chapelle de Bijoux ou plutôt Buioux, qui fait aujourd'hui partie de la commune de Birac, dépendait autrefois de la paroisse de Sendets, ainsi qu'il résulte du baptistère de cette dernière paroisse, dont les curés se signaient curés de Sendets et de Buioux. On y administrait le baptême; il y avait, dit-on, autrefois des tombeaux sous le porche et dans la chapelle.

Eglise Saint-Louis de Sauros (pl. VIII).

A la commune de Birac est aujourd'hui annexée l'ancienne paroisse de Sauros, qui dépendait autrefois de l'archiprêtré de Bernos. (Birac appartenait à celui de Culleron).

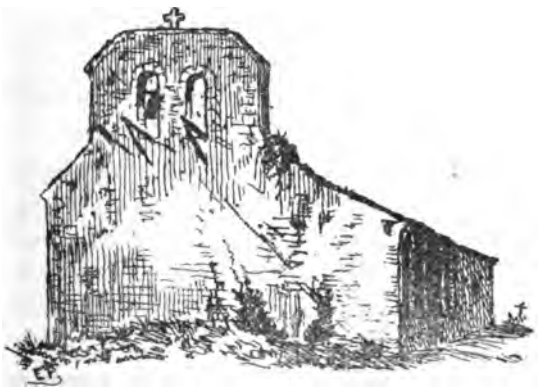

Près d'un groupe de maisons rurales déjà assez vieilles,

Digitized by Google

et sur le bord d'un petit sentier, se dresse l'église dédiée à Saint-Louis, aujourd'hui à peu près abandonnée.

La façade de l'ouest n'a pas d'ouverture, un pignon trapézoïde à deux baies cintrées lui sert de clocher. Deux grandes poutres, encore implantées dans la muraille, attestent que ces baies étaient masquées à l'ouest par un appentis, comme on en retrouve bon nombre dans le Bazadais, Préchac, Noaillan, Marimbaut, Cazalis, etc. La cloche ne date que de 1826. Un porche oblong, espèce de hangar, donne du côté sud accès dans la nef, flanquée d'une petite chapelle qui fait suite au porche et est terminée par une abside à cinq pans que soutiennent des contreforts saillants. A droite est une sacristie moderne. L'abside, plus étroite que la nef, est seule voûtée. Six arcatures

ogivales viennent en arètes saillantes retomber sur une clef dépourvue d'ornementation. Dans la nef, recouverte d'un lambris qui tombe de vétusté, trois arcs en berceau, dont l'un arrêté au niveau du plancher, annoncent l'intention d'une voûte. Un banc de pierre, comme on en voit encore dans bon nombre d'églises rurales, fait le tour intérieur de l'église qui, manquant d'entretien, est menacée d'une ruine prochaine. L'ancien cimetière, où se dressent encore quelques croix, est aujourd'hui une prairie.

Digitized by Google

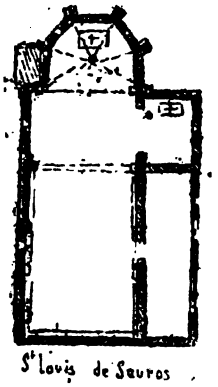

Dimensions de l'église de Sauros dans œuvre :

Nef : longueur.....	15m	62
— largeur.....	8	
Abside : longueur.....	5	20
— largeur.....	6	33
Longueur de chacun des pans.	2	85
Porche : longueur.....	10	
— largeur.....	3	80
Chapelle latérale : longueur.	4	60
— largeur...	4	

Selon l'abbé O'Reilly, la dénomination de Sauros viendrait de *Sueves Rieux ruisseau des Suèves*, peuplade établie dans le pays après le siége de Bazas par les Visigoths en 414, et qui aurait aussi donné son nom à une paroisse voisine Sauviac (Suéviac), comme les Alains auraient donné le leur à Sigalens (Situs Alanorum) et les Goths à Gajac, Gothjiacum, etc. Je ne sais trop ce qu'il y a de fondé dans ces assertions, pas plus que dans Auros provenant de *aura*, air; mais ce n'est pas ici le lieu de discuter sur les étymologies, ni sur le plus ou moins de probabilités que ces noms sont terminés en *os*, répandus en si grand nombre sur la rive gauche de la Garonne, depuis le bassin d'Arcachon jusqu'aux Pyrénées, soient un souvenir de l'établissement dans cette région de quelques tribus helléniques.

Château de Sauros.

A proximité et au sud de l'église est un ancien château encore habité par des métayers, et qui, selon O'Reilly, appartenait, en même temps que celui de Birac, à la famille de Bonneau, pl. IX et pl. X.

C'est un quadrilatère flanqué à ses angles de tours rondes, dont deux à moitié rasées. Sur la face nord on entre dans une vaste cour par une large brèche du mur, entre laquelle et la tour d'angle on voit les arrachements d'une

Digitized by Google

autre tour carrée qui était l'entrée primitive, remplacée aujourd'hui par un hangar sous lequel ouvre une grande porte du XVIIIe siècle ; cette face présente l'aspect des plus modestes habitations rurales. Les faces ouest et sud ont mieux conservé leur caractère, quoique cette dernière paraisse avoir perdu son étage supérieur. Depuis la cour le bâtiment ouest offre seul quelque intérêt. On y pénètre par une porte du XVIIe siècle, au-dessus de laquelle est une large fenêtre à créneaux croisés en partie bouchée, ainsi que celle qui se trouve plus au nord du côté de l'entrée. Tout près de la porte se trouve un large escalier, fait ou réparé

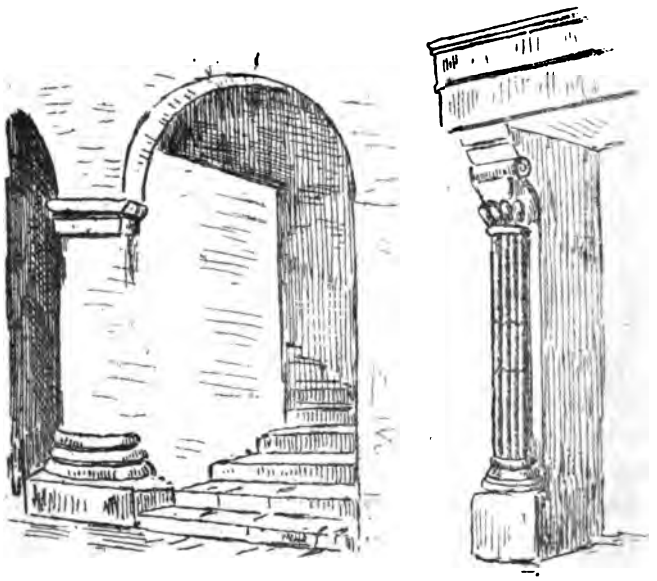

sans doute, au siècle dernier, puisqu'on lit gravé sur le mur le nom M C BERAVLD 1752, puis un D et une L enlacés, nom probablement du maçon chargé de ce travail.

Les appartements du rez-de-chaussée sont affectés au

Digitized by Google

logement des paysans et aux celliers. L'une de ces pièces, la pièce du cuvier, possède une belle cheminée à pieds droits ornée de moulures du XVIIe. Les appartements supérieurs, très-délabrés, où sont des restes de grandes cheminées, servent de greniers. Les bâtiments nord et sud servent à l'exploitation du domaine et sont reliés à l'est par un petit mur bas séparant les jardins de l'habitation. A l'angle sud-ouest de la cour un petit corridor voûté qui extérieurement forme poterne donne accès à une prairie qui descend en talus rapide jusqu'à un vivier alimenté par une source abondante.

Des quatre tours, deux sont rondes à l'intérieur, deux autres sont carrées; elles mesurent de 6 à 8 mètres de diamètre. Le château était entouré de fossés aujourd'hui comblés. Son ensemble accuse un remaniement presque complet au XVIe siècle.

Il est cependant bien antérieur à cette époque, puisqu'au XIVe il appartenait à la famille d'Albret, dont un membre, Raymond d'Albret, en était seigneur en 1383. Un autre membre de cette famille, Charles d'Albret, en fit hommage le 21 février 1409 au duc de Guyenne. Plus tard le roi de Navarre céda la terre de Sauros à un de ses capitaines nommé Castera, qui la céda à son tour, le 27 juillet 1581, à Antoine de Pichard, fils de François de Pichard, écuyer. Au XVIIe siècle, les de Pichard étaient encore seigneurs de Sauros. (Voir château de Sauros, *Guyenne militaire*). En 1698, Jean Denis de Brocas, écuyer, seigneur de Maubert, un des héritiers de Nicolas de Brocas de Casteljaloux, possédait la maison noble ou château noble de Sauros et ses dépendances, cens, rentes et autres droits nobles, de 1400 livres. (Etat des gentilshommes ou nobles et roturiers vivant noblement dans la Sénéchaussée de Bazas. (*Archives historiques,* t. XIII, p. 547.)

La paroisse de Sauros dépendait récemment encore de la commune de Sauviac. La paroisse de Birac séparée du quartier de Sauros par la grande route de Bazas à Grignols

Digitized by Google

et Casteljaloux, réunie en 1802 (1) à celle de Saint-Côme. en a été distraite vers 1858 pour former avec Sauros une commune qui ne compte guère que 340 à 350 habitants, et dont les sections ou quartiers les plus importants sont les Casterasses, Beziade, Bijoux, Sauros, Fontpeyre, Tauziette et la Herrayre.

Le registre paroissial de Birac remonte à l'an 1677. On y retrouve les noms des familles de Litterie ; Sage ou Sege (une maison à Birac porte encore ce nom, les Sage étaient en 1702 bourgeois de Bazas), de Beziade, Depons (un Depons était notaire royal en 1705), de Roumazeilles, de Baulos, bourgeois de Bazas, etc., etc. Le 11 août 1711, mariage de Barthélemy Bourriot, conseiller advocat du roy au présidial de Bazas et subdélégué de Mgr l'Intendant, et de Catherine de Mirambet : témoin Hiérome de Mirambet prévot royal, juge de police. Les registres des décès mentionnent plusieurs sépultures dans les églises Saint-Laurent de Birac et de Saint-Louis de Sauros.

Voici ce qu'on lit encore au sujet de la cloche de Birac : « L'ancienne cloche, qui était datée de l'année mil six cent » trente six, ayant été fêlée en mille sept cent quatre » vingt un fut refondue par le sieur Poulange de Bordeaux, » au poids de quatre cent trente trois livres, à raison de » huit sols par livre de façon : elle fut bénite et placée au » clocher l'an mil sept cent quatre vingt deux, ayant été » présentée à la bénédiction par Monsieur de Mirambet et » par dame Daruzan de Mirambet son épouse. L'année » d'après, mil sept cent quatre vingt trois, les paroissiens » ayant pris une délibération pour en avoir une seconde, » chargèrent François Couthures syndic fabricien de Birac, » de s'occuper incessamment de la faire venir ; il convient » en conséquence à raison de trente quatre sous la livre

(1) En 1792, Birac, Sauros et Bijoux étaient réunis, puisqu'on trouve dans le registre paroissial à cette date, la sépulture de Licterie, maire de Birac, Sauros et Bijoux.

Digitized by Google

» avec ledit sieur Poulange qui en getta en fonte une
» autre du poids de cinq cent soixante huit livres qui fut
» présentée par Monsieur de Saige et par dame Depons.

» J'ay cru devoir insérer ici ces renseignements pour
» qu'on puisse y avoir recours si le cas le requiert.

» En foy de quoy, à Birac le premier juillet mil sept
» cent quatre-vingt trois.

» LAFON, curé de Birac. »

Ces deux cloches ont dû disparaître dans la tourmente révolutionnaire. C'est dans les registres de Sendets de l'an 1600 que l'on trouve les actes civils concernant Notre-Dame de Bijoux, entre autres : le 11 octobre 1741, mariage de Pierre Ducou et de noble Marguerite de Boisset dans l'église de Bujoux; le 11 avril 1747 a été enseveli à Bujoux Jean Beziade..... etc., etc.

Un exemple, à mon avis, bon à imiter, et donné par l'église Saint-Michel de Bordeaux et quelques églises du département, notamment les fabriques de Lalande, de Libourne et de Blanquefort, serait l'inscription chronologique sur un mur ou un tableau, des curés de la paroisse, chose facile, à l'aide des baptistères. Ainsi pour Birac nous voyons les noms suivants :

De 1698 à 1726, Deyres, curé de Birac:
1726 à 1744, Mirambet, id.
1745 à 1770, Fouasse;
1770 à 1781, Baquey;
1781 à 1788, Lafon;
1789, Dandrieu, curé, Lavenne, desservant.

Les desservants de Bijoux prenaient aussi le titre de recteur.

Je m'arrête à ces quelques notes historiques, que l'on pourrait certes amplifier, et en terminant je remercie, au nom de la Société autant qu'en mon nom personnel,

Digitized by Google

M. Bert, curé de Birac, ainsi que M. Callen, instituteur, qui l'a aidé dans ses recherches. Plus heureux que l'abbé Baurein qui, dans ses *Variétés bordelaises*, se plaint souvent du silence des curés auxquels il demandait des renseignements, j'ai reçu de M. Bert des notes précieuses; je souhaiterais que son zèle et son empressement fussent suivis par tous ceux de ses collègues auxquels nous pouvons avoir par la suite besoin de recourir.

Janvier 1880.

Digitized by Google

Peintures murales de l'Église de Saint-Laurent de Birac, près Bazas (Gironde)

Digitized by Google

Digitized by Google

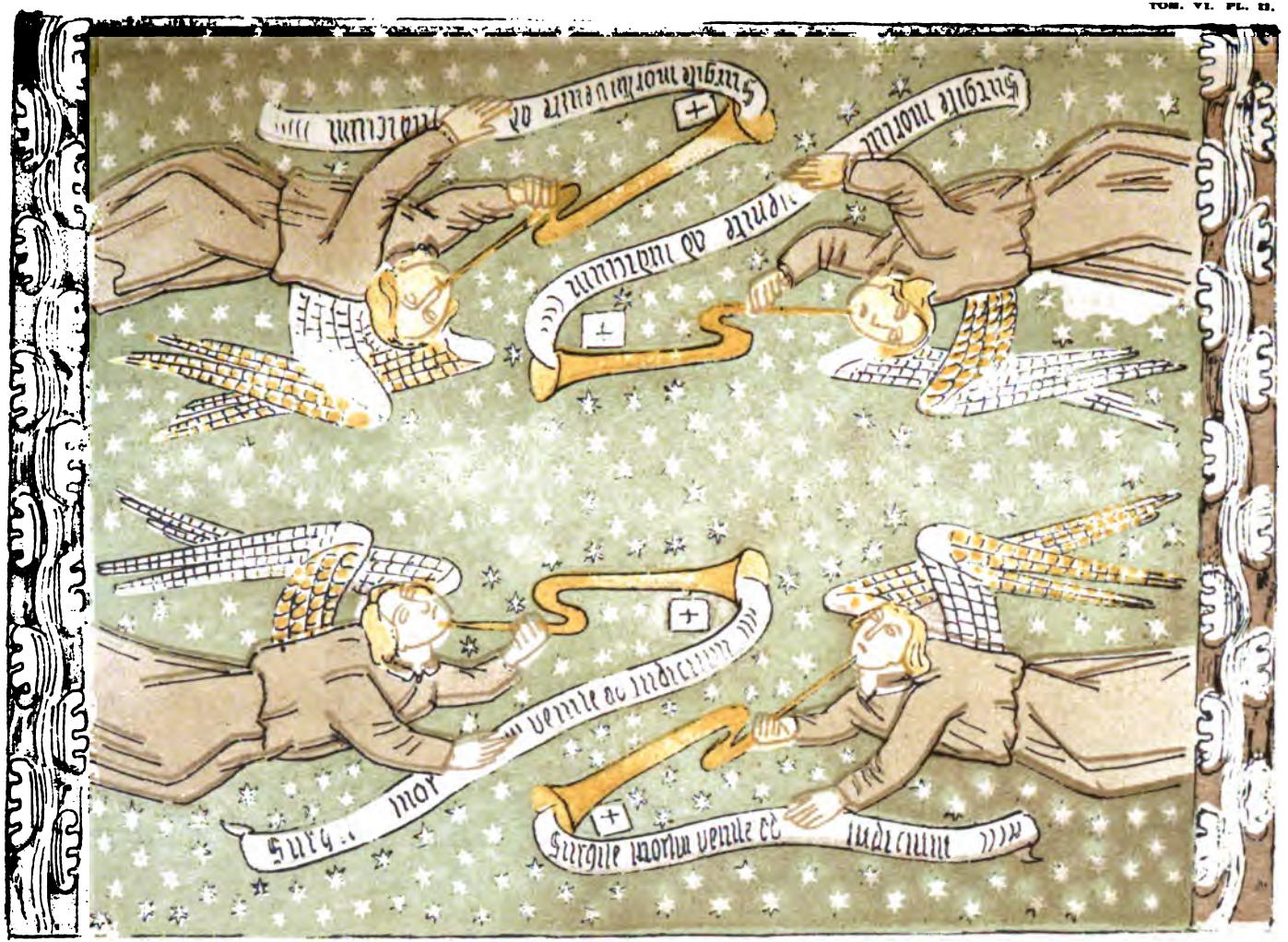

E. Pigeaumie del.

Peintures murales de l'Église de Saint-Laurent de Birac, près Bazas (Gironde)

Digitized by Google

Digitized by Google

Peintures murales de l'Église de Saint-Laurent de Birac, près Bazas (Gironde)

Digitized by Google

Digitized by Google

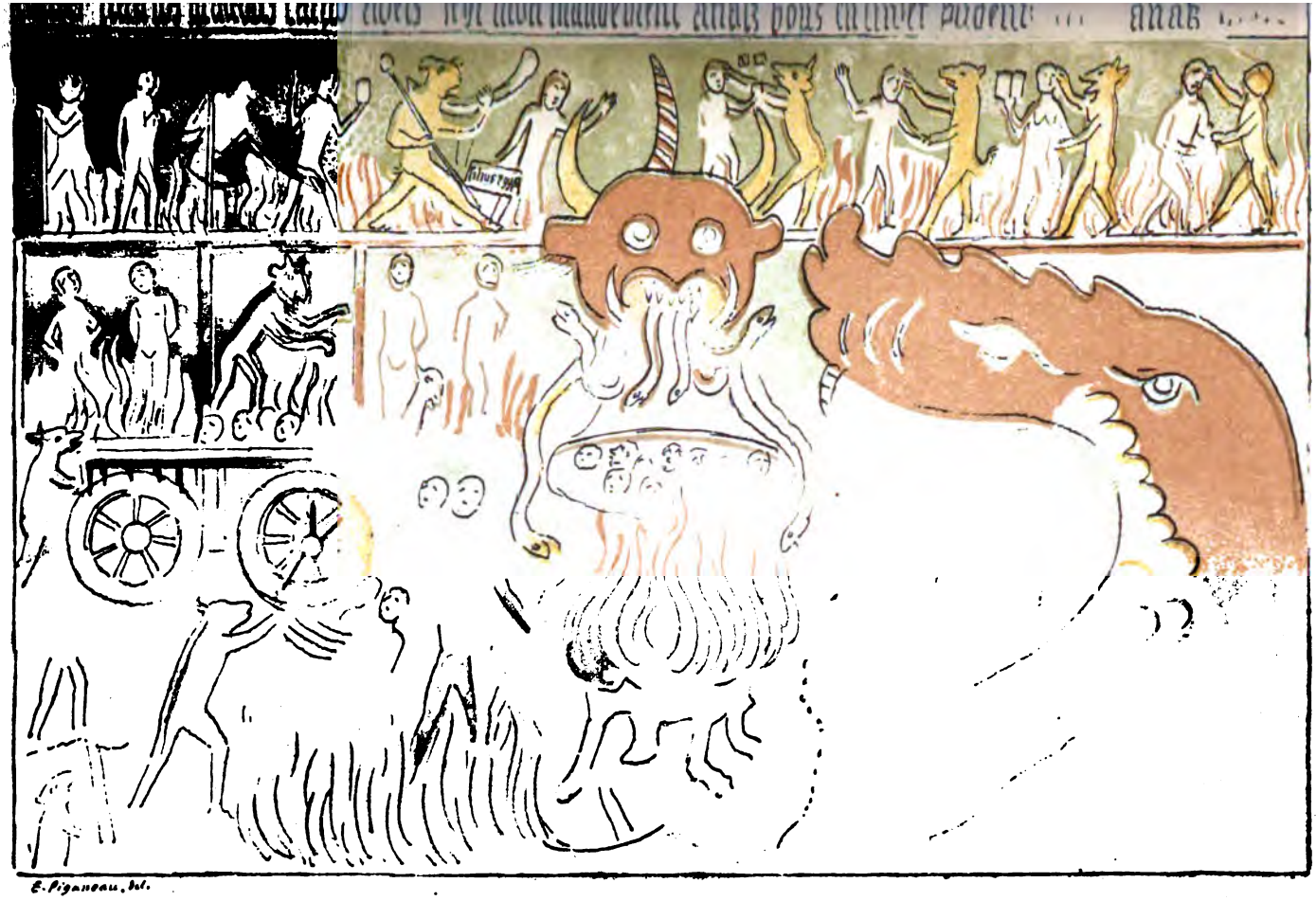

Peintures murales de l'Église de Saint-Laurent de Birac, près Bazas (Gironde)

Digitized by Google

Digitized by Google

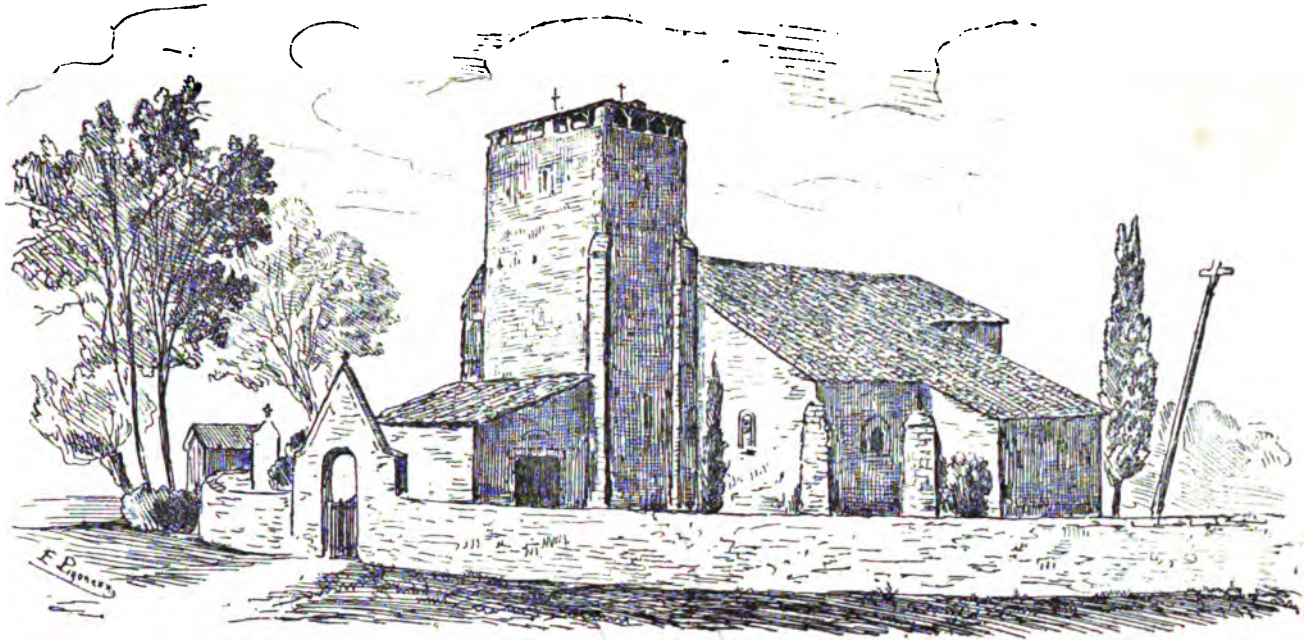

Égli e Saint-Laurent de Birac.

Digitized by Google

Digitized by Google

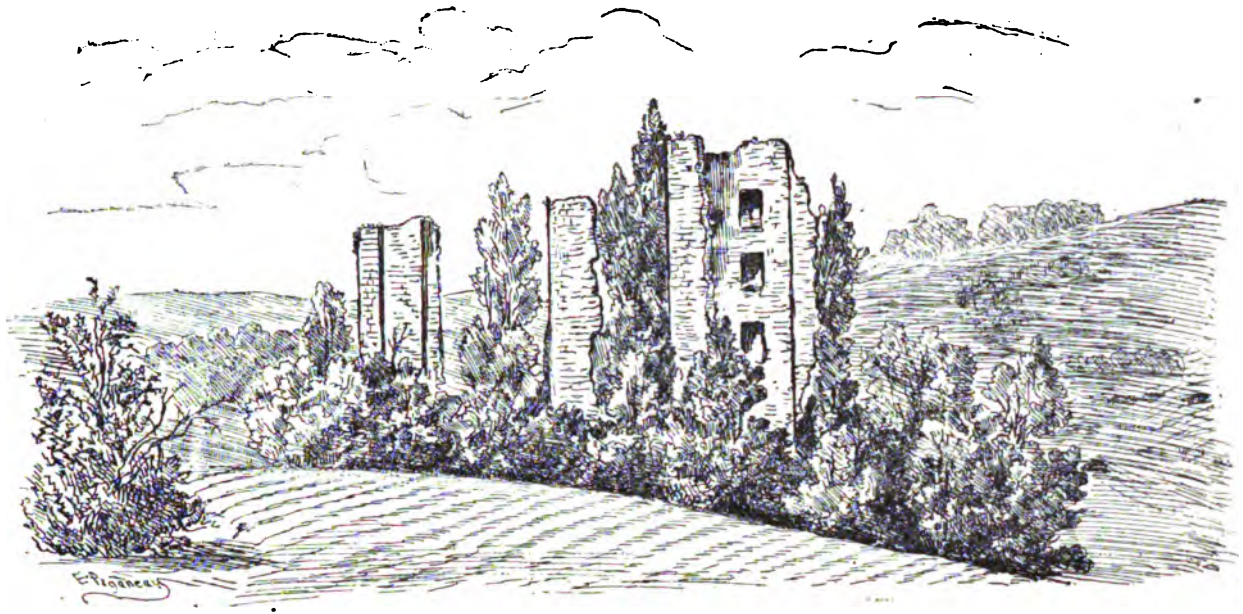

Ruines du Château de Birac (Les Casternesse).

Digitized by Google

Digitized by Google

Statue de Notre-Dame à la Chapelle de Bijoux.

Digitized by Google

Digitized by Google

Église Saint-Louis de Saurat.

Digitized by Google

Digitized by Google

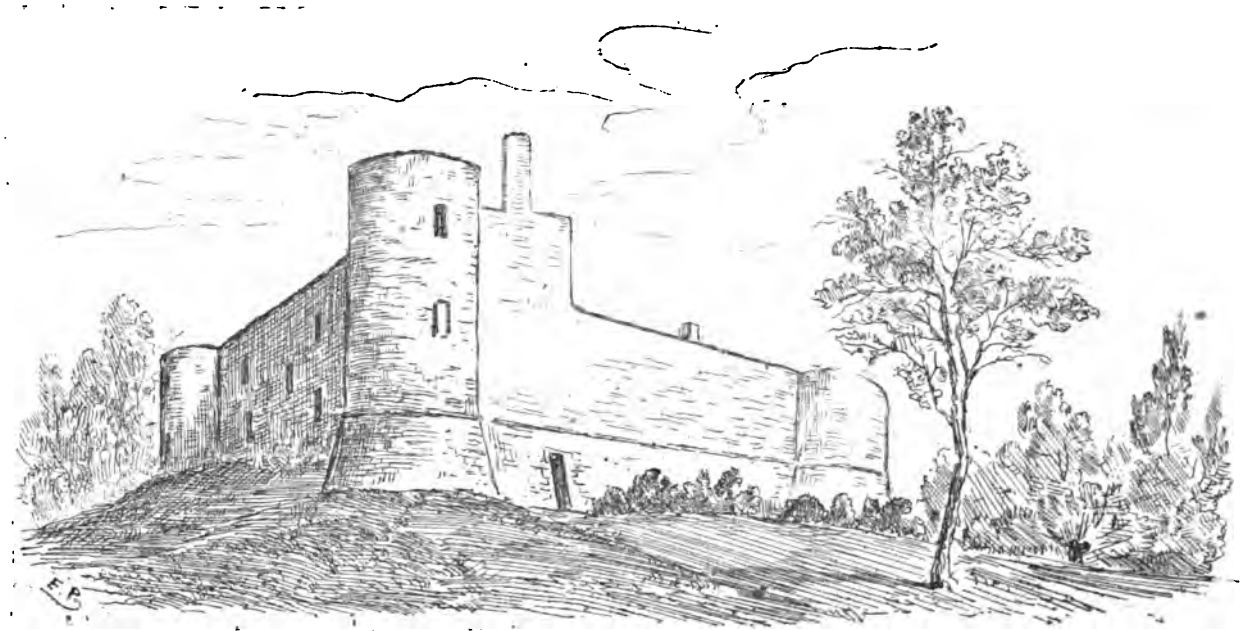

Château de Sauros.

Digitized by Google

Digitized by Google

Cour du Château de Sauros.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR

DEUX PAIRES DE LANDIERS

EN FER FORGÉ

de la fin du XIVe et de la fin du XVIe siècles;

Par M. Ch. BRAQUEHAYE

PLANCHES XI ET XII.

L'art du fer tient dignement sa place dans nos collections nationales et dans nos musées municipaux; on peut y admirer souvent des œuvres d'art d'une exécution parfaite, on y remarque presque toujours des objets usuels sagement conçus et habilement exécutés (1).

L'exposition rétrospective de 1878 (2), qui a permis de connaître tant de richesses enfouies dans les cabinets des amateurs, vient de prouver encore jusqu'à quelle perfection artistique les serruriers, les forgerons, les ciseleurs ont su porter l'art de façonner un métal qui semble

---

(1) Une collection de pièces de serrurerie, conservée au Musée d'armes de la ville de Bordeaux, mériterait d'être décrite et dessinée.

(2) Exposition universelle; section de l'art ancien, au palais du Trocadéro.

Digitized by Google

devoir se prêter si difficilement aux fantaisies rêvées par les artistes. Il suffit d'avoir pu admirer dans les vitrines de M. de Rotschild, par exemple, une splendide petite clef, jadis conservée précieusement par le duc Strozzi, à Florence ; c'est assez de connaître une autre merveille, une demi-armure de parement (XVIe siècle) que M. Spitzer a exposée avec tant de pièces splendides, pour être convaincu que les artistes du plus grand talent ne dédaignaient pas de travailler le fer (1).

Mais les chefs-d'œuvre exposés par les grands collectionneurs ne sont que les pièces rarissimes, prouvant jusqu'à quel point on sut tirer parti d'une matière ingrate, car les travaux, qui valurent la légitime réputation des forgerons, des haubergiers, des fermailleurs, des boitiers, des serruriers du moyen-âge, ne sont pas les œuvres ciselées à la loupe et finies avec tant de talent par des sculpteurs de premier ordre, mais bien les objets en fer forgé, soudé et agrafé, décoré d'ornements découpés ou faits au marteau, tels que : les grilles, les lampadaires, les lutrins, les ferrures, les heurtoirs, les serrures, les écrins, les coffrets, les pentures, etc., etc., œuvres d'art dans leur application industrielle, qui prouvent le judicieux raisonnement de l'ouvrier par l'emploi intelligent de la matière, et qui démontrent par la grâce et le goût de la composition que l'éducation de l'œil de l'artiste n'est plus à faire.

Depuis cinq siècles, les pentures des portes de Notre-Dame de Paris, que la légende disait forgées par le diable, sont citées comme des chefs-d'œuvre dans leur genre, et jusqu'à nous les exemples de cette application de l'art à l'industrie ne manquent pas, car l'adresse des maîtres forgerons du XVIIIe siècle s'est largement affirmée dans cette belle grille du Palais de Justice de Paris, dont les

(1) M. de Rotschild paya cette clef 25,000 fr. ; M. Spitzer acheta en Angleterre cette magnifique armure ciselée ; elle avait été vendue 500,000 fr. La *Gazette des Beaux-Arts*, t. XVIII, année 1878, p. 704, en a donné les dessins.

Digitized by Google

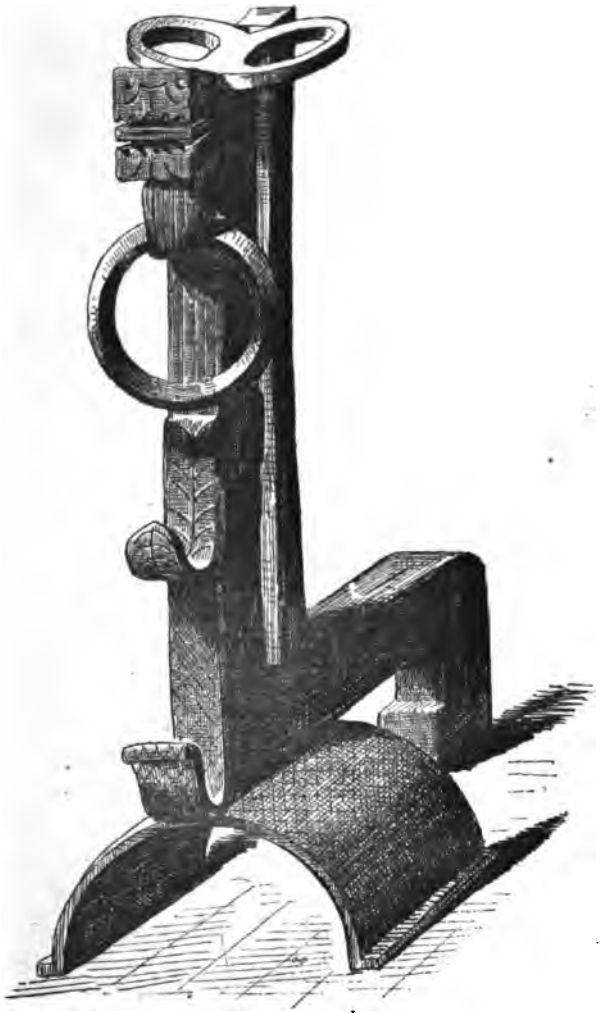

Landiers de cuisine (fin du XIVe siècle).

Digitized by Google

Digitized by Google

Landiers d'appartement (fin du XVIe siècle).

Digitized by Google

Digitized by Google

feuillages, si gracieusement relevés en bosse, donnent un aspect vraiment sculptural à cette monumentale décoration.

Le travail du fer, qui fut très-populaire en France à partir de l'époque mérovingienne, ne devint un art pendant la Renaissance qu'après avoir été placé au premier rang des industries existantes au moyen-âge. D'innombrables travaux de fer forgé ont orné les églises, les châteaux et les chaumières; que sont-ils devenus? Où sont toutes les pièces intéressantes exécutées du IXe au XIIIe siècle dans ces abbayes, dans ces monastères qui cultivaient seuls alors les arts et les métiers de luxe? Qu'a-t-on fait des *chefs-d'œuvre* exigés des maîtres et des compagnons qui formèrent les corporations, les confréries du moyen-âge et même de la Renaissance? Rongés par la rouille pour la plupart, jetés à la ferraille pour la majeure partie du reste, ils ont à peu près tous disparu sous l'influence d'une civilisation nouvelle qui a d'autres besoins, d'autres usages, d'autres coutumes.

Les dimensions des objets destinés aux usages domestiques s'accommodaient mal de l'exiguité de nos appartements; leur poids, leurs formes massives, les ont fait exclure de nos demeures et jeter au creuset ; la fonte et le cuivre étampé et verni ont remplacé le confortable et honnête produit de la forge et du marteau par leur faux semblant de richesse et de solidité; aussi, toutes les œuvres de ferronnerie, surtout celles du moyen-âge, sont-elles devenus très-rares; les pièces ciselées, les travaux exceptionnels, les curiosités, surtout les objets qui n'encombrent pas et qui intéressent directement l'art, ont presque seuls été conservés. Il est donc utile de sauver tous les vénérables débris d'un art longtemps délaissé qui parviennent jusqu'à nous; il est donc tout au moins indispensable d'en signaler l'existence et d'en publier des dessins dans les mémoires de notre Société, car ces épaves, quoique rouillées et à moitié détruites, nous rappellent

Digitized by Google

l'état de l'industrie de nos pères, elles nous font connaître la vie intérieure des châteaux et des chaumières, lorsque groupées avec art elles peuvent être étudiées dans les musées que les villes tiennent à honneur de créer et d'entretenir.

Les deux paires de landiers que nous avons vus exposés en vente, les uns à la foire de mars, aux Quinconces, les autres à la foire de saint Fort, au mois de mai, n'ont pas la bonne fortune de faire partie de nos collections publiques ; il est à craindre même que nul amateur ne les sauve d'une destruction certaine ; c'est pourquoi il nous a semblé urgent d'en conserver au moins le souvenir dans nos mémoires, non par une fastidieuse description qui ne pourrait être intelligible, mais par la publication des croquis fidèles relevés par M. Ferdinand Moulinié.

C'est sur l'avis de M. Violet-Le-Duc, que les profils et les cotes ont été ajoutés. Nous sommes heureux de publier plus loin l'intéressante lettre que le maître regretté a bien voulu nous adresser au sujet de ces landiers, d'autant plus qu'elle nous permet de rectifier une erreur d'appréciation de dates pour le type, pl. XII, que nous avions cru plus ancien.

Les landiers. — Les cheminées dans les habitations du moyen-âge étaient larges et hautes; sous leur vaste manteau, la famille tout entière, même les amis, pouvaient le plus souvent se grouper autour de l'âtre dans lequel des bûches énormes, des troncs d'arbres même, brûlaient à grande flamme en éclairant la salle entière.

A l'intérieur de ces vastes cheminées, dans lesquelles un homme pouvait entrer debout, et que l'on garnissait de siéges et de bancs, il fallait de forts chenets de fer pour empêcher le bois enflammé de rouler dans l'appartement et aussi pour en soutenir le poids sur les charbons incandescents. Ce sont ces chenets massifs et de haute taille que l'on nommait *landiers*.

Digitized by Google

Il y en avait de deux sortes : Les *landiers de cuisine* et les *landiers d'appartement*.

Landiers de cuisine.—D'après Violet-Le-Duc, les landiers de cuisine sont le plus souvent caractérisés par les crochets destinés à supporter les broches, crochets placés à la partie antérieure, mais surtout par les dispositions spéciales que présentent leur partie supérieure, presque toujours destinée à recevoir des réchauds pour la cuisson des petits plats ou à supporter les marmites que l'on décrochait de la crémaillère.

Landiers d'appartement. — Les landiers d'appartement ne présentaient pas ces diverses complications que seul, un usage particulier expliquait. Leur taille était moins grande et leur ornementation, plus riche, plus fine, plus chargée, rappelait qu'ils servaient non-seulement aux besoins journaliers du foyer, mais encore à la décoration de cette partie de la salle.

N'oublions pas que le fer bruni éclatait sur les ferrures des meubles, sur les pentures des portes; que les armes pendues à la muraille, que les coffrets, que les reliquaires posés sur les tables, que les lampadaires, que presque tous les objets usuels de métal étaient confectionnés en fer pendant le moyen-âge. Le fer, trop délaissé aujourd'hui, fut pendant longtemps encore d'un emploi ordinaire dans l'ornementation des appartements avant que la mode vint imposer l'emploi du cuivre d'abord, puis celui de la dorure, de l'argenture et du plaqué.

On nous pardonnera cette digression, car depuis peu d'années, les serruriers d'art ont des travaux à exécuter, les fontes moulées ont fait leur temps comme objets décoratifs, et de bons et beaux travaux de forge sont journellement façonnés tels qu'on les façonnait au moyen-âge.

Est-ce à dire que les deux types de landiers dont nous publions les dessins devront servir de modèles à nos chenets de l'avenir ? Assurément non, mais tout grossiers qu'ils sont, on ne leur refusera pas d'avoir non-seulement

Digitized by Google

de l'originalité dans la forme, mais encore ce qu'on est convenu d'appeler *du caractère*, c'est-à-dire ce dessin ferme, approprié à la matière employée et à la destination de l'objet, en un mot, le raisonnement de la forme et de l'emploi des procédés, deux choses qu'on a tant négligées depuis cent ans.

Quoi qu'il en soit, nous avons la bonne fortune de présenter aujourd'hui les deux types caractéristiques des landiers signalés par Violet-Le-Duc.

Landiers de cuisine (pl. XI).

Les landiers que représente la planche XI, et dont nous donnons ci-contre les dessins : profil, face et dessus, ont

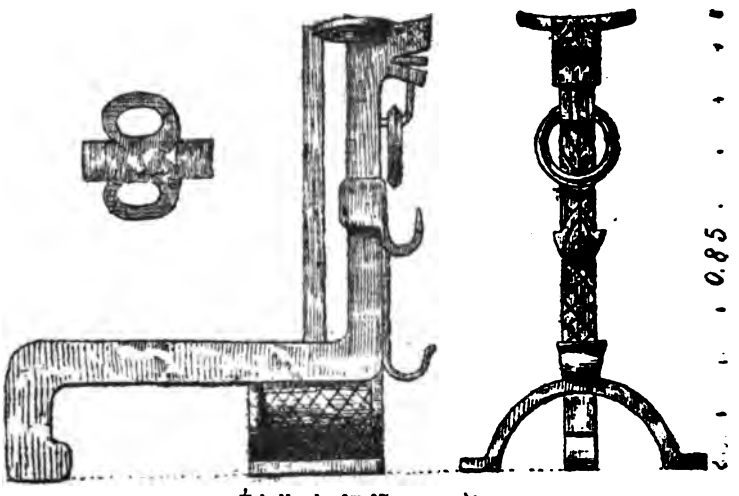

Échelle de 0m 07 pour mètre.

certainement servi à l'usage d'une cuisine. Leur taille, leur poids, leur forme massive indiquent tout d'abord cette destination ; mais ils présentent encore d'autres caractères typiques. On voit, sur la face antérieure, deux crochets destinés à supporter les broches, et au-dessus un anneau qui servait à déplacer ces chenets monumentaux et à suspendre les petites pincettes, les cuillers, fourchettes à

Digitized by Google

rôtis, etc., etc. D'autre part, la partie supérieure simule une tête chimérique qui semble ornée de deux cornes formées par deux sortes d'anneaux latéraux placés horizontalement; à la jonction de ces anneaux est fixée une tige verticale qui soutient postérieurement l'effort des bûches du foyer; or, cet ensemble décoratif concourt à former une surface concave évidemment destinée à porter, sinon un réchaud comme les landiers décrits par Violet-Le-Duc (1), au moins les lourdes marmites lorsqu'on les sortait de l'âtre, lorsqu'on les décrochait de la crémaillère.

Ces landiers, hauts de 0m 85, exécutés en fer forgé, présentent une décoration largement traitée au marteau, au *burin* et au *pointeau* (2) : crans, lignes parallèles, losanges, feuilles grossièrement indiquées, points isolés ou formant des lignes pointées, etc., etc.

Les procédés de fabrication, comme l'ensemble du dessin, nous avaient fait penser que ces ustensiles dataient de la fin du XIVe siècle (3); cette attribution a été confirmée par l'éminent auteur des *Dictionnaires raisonnés de l'Architecture et du Mobilier français*.

Landiers d'appartement (pl. XII).

La planche XII donne la représentation perspective de landiers d'appartement dont l'élévation, face et profil, est aussi figurée ci-contre.

Nous croyions que ces pièces de forge avaient été exécutées vers la fin du XVe siècle, mais nous n'hésitons pas à accepter l'avis du regretté Violet-Le-Duc, qui leur

---

(1) *Dictionnaire raisonné du Mobilier français*, t. 1, p. 135.

(2) Outils employés par les forgerons et les ajusteurs. Le *burin* est souvent nommé *ciseau à froid*.

(3) Une faute d'impression s'est glissée dans l'extrait du procès-verbal de la séance du 13 décembre 1878 (Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux, tome V, page XV), au lieu de *fin du* XIIe, il faut lire *fin du* XIVe *siècle*.

Digitized by Google

assigne pour date la fin du XVIe siècle. Du reste, le même auteur dit : « Les landiers..... qui devaient être placés » dans les appartements sont souvent fort riches et ornés » de brindilles de fer étampé soudées sur la tige, de pièces » de forge finement exécutées. On rencontre peu de lan- » diers antérieurs au XVe siècle qui aient quelque valeur » comme travail, ces objets ayant été depuis longtemps » vendus comme vieille ferraille (1). » Quoiqu'appartenant à la fin de la Renaissance, ceux que nous signalons sont donc encore fort intéressants, mais l'originalité de leur forme mériterait, à elle seule, une description et un dessin.

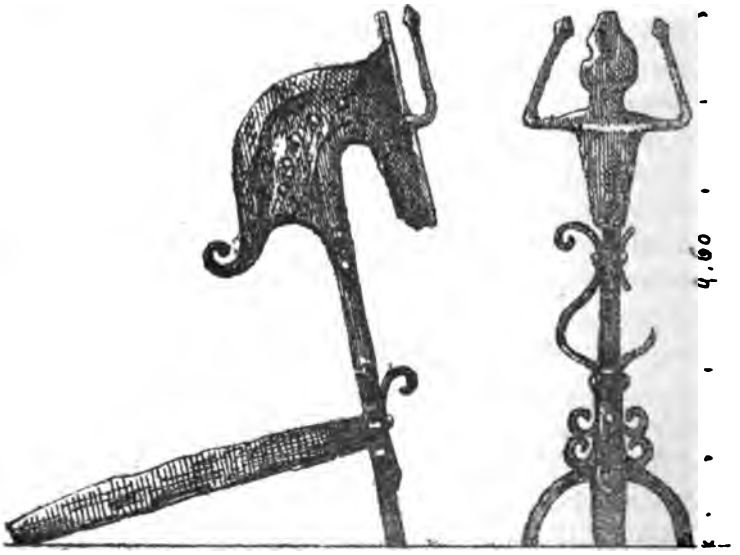

Échelle de 0m 115 pour mètre.

Ces landiers, hauts de 0m60, sont formés par une tige de fer carré, verticale, rivée sur une bande de fer en arc de cercle qui forme les pieds, et dont la partie supérieure, d'abord aplatie, se porte en arrière où elle se termine en volute, puis se projette en avant pour former une sorte de tête

(1) *Dictionnaire raisonné du Mobilier français,* t. I, p. 138.

Digitized by Google

de bœuf ou de cerf dont les cornes sont terminées par un renflement. En arrière, la partie aplatie semble former l'encolure de l'animal, elle est percée de plusieurs trous servant, d'après Violet-Le-Duc, à placer des tringlettes de fer, lesquelles ainsi que les cornes étaient destinées à suspendre les ustensiles obligés du foyer.

Sur les côtés de la tige verticale, des bandes de fer terminées en volutes sont fixées par des rivets et concourent à orner agréablement la partie inférieure.

Le dessus de la tête présente, entre les deux cornes, une petite surface plane dont l'usage semble difficile à expliquer; malheureusement depuis de longues années la rouille a rongé le fer; aucun détail de cette tête n'est apparent aujourd'hui, et cependant elle dut être, sinon ciselée, du moins relevée à chaud par des nervures, des gravures, etc., etc.

La forme générale de ces landiers est inusitée et originale et les tringlettes de fer qui ont dû traverser l'encolure devaient leur donner un aspect tout particulier; aussi avons-nous cru que ce type de ferronnerie décorative n'avait pas encore été signalé et que quoique relativement moderne, il méritait de l'être.

On trouve encore dans le département de la Gironde un certain nombre de landiers en fer forgé de formes remarquables; nous n'en connaissons pas de semblables aux derniers que nous signalons (pl. XII), mais il en est tout autrement des autres (pl. XI), dont nous avons vu plusieurs types moins beaux, moins grands, moins décoratifs, il est vrai, mais cependant exécutés d'après le même dessin, c'est-à-dire d'après la même conception. M. le docteur Azam en possède de semblables; M. Armand, de Cocumont (Lot-et-Garonne), nous a assuré qu'il en avait vu plusieurs paires identiques, etc, etc.

En présence de ces renseignements, et après en avoir vu divers types à Bordeaux, un scrupule nous prit, et nous ne

Digitized by Google

voulûmes pas risquer une affirmation quant à l'ancienneté de ces pièces de forge, sans avoir l'opinion d'un homme compétent. Voici la réponse que fit à notre lettre l'éminent et regretté Violet-Le-Duc, le maître trop tôt enlevé aux arts et à l'archéologie :

Lausanne, 1er mai 1879.

MONSIEUR,

Je reçois ici votre lettre du 29 avril avec les deux gravures de landiers sur lesquels vous voulez bien me demander un avis.

Le n° 1 (pl. XII), d'une forme inusitée et qui paraît surmonté d'une tête de bœuf avec appendice postérieur, n'est pas, me semble-t-il, très-ancien et ne peut remonter au-delà de la fin du XVIe siècle. Toutefois il faudrait voir le procédé de fabrication pour être certain de l'époque; mais il ne date certainement pas du XIVe, ni même du XVe siècle.

Quant aux trous percés dans l'appendice postérieur, ils devaient recevoir des tringlettes de fer horizontales propres à suspendre des objets pour les faire chauffer ou sécher.

Les cornes de la tête étaient destinées à recevoir les pelles, pincettes, *tirtifeuw*, etc.

Le landier n° 2 (pl. XI) me semble appartenir à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe siècle. Le double ornement horizontal qui le surmonte est destiné probablement à suspendre de même les instruments propres à fourgonner.

Ces landiers, d'une forme peu commune, méritent certainement d'être décrits et publiés. Celui n° 2 (pl. XI) est fort beau.

Il serait bon, outre les dessins perspectifs, de donner leur profil avec les cotes de hauteur.

Agréez, Monsieur, etc. VIOLET-LE-DUC.

Peu de temps après nous avoir adressé les utiles renseignements qui précèdent, le savant artiste, qui a, on peut le dire, ressuscité l'architecture du moyen-âge dont l'étude est aujourd'hui relativement si facile grâce à ses importants ouvrages, Violet-Le-Duc, mourait à Lausanne, le 17 septembre 1879, sans que rien ait pu faire présager sa fin prématurée. Le vide causé par la perte de l'éminent architecte-archéologue sera bien difficilement comblé ; le deuil de sa famille est un deuil pour les arts.

Digitized by Google

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES FOUILLES EXÉCUTÉES A BORDEAUX DE 1863 A 1876 [1];

Par M. SANSAS

(*Suite.*)

Nous avons, dans un précédent numéro, en parlant de la première enceinte de Bordeaux, dit quelques mots du Préteur C. IVLIVS SECVNDVS; voici quelques débris qui paraissent, par leur décor, se rapporter à l'ornementation de l'une au moins de ces fontaines, s'ils ne se rapportent pas au château d'eau qui les alimentait.

1° *Corniche aux Sirènes.*

Ce fragment de corniche devait appartenir à un monument d'une assez grande importance par sa masse. Cette corniche est, en effet, haute de $0^m 60$ et la saillie de son extrémité supérieure devait être de $0^m 58$ au moins au-delà du parement de la frise.

Dans ces conditions et suivant les règles de l'ordre corinthien auquel appartenait le monument, la hauteur de

---

(1) Extrait du journal *le Progrès,* 1865. — Voir t. V. p. 167.

Digitized by Google

la corniche étant de deux modules, cette unité de mesure se trouvait de 0m30, et comme la hauteur d'un édifice de cet ordre, en supposant les colonnes sans piédestal, est de vingt-cinq modules, l'édifice dont nous signalons les restes devait avoir environ 7m50 d'élévation.

Le décor adopté dans notre corniche se rapporte naturellement à une fontaine, puisqu'on y remarque des sirènes effrontées accompagnées de dauphins.

Nous avons trouvé deux fragments séparés appartenant à la même corniche; le plus considérable a seul été dessiné; l'autre est identique de décoration et présente de plus cette particularité que les *ornements en avaient été coloriés* et ont conservé des traces de peinture. Le fond blanc, les saillies vert d'eau et les bords des feuillages rehaussés de rouge devaient produire un très-bon effet.

2° *Fronton nymphéen.*

Ce petit fronton devait se rapporter au même monument; il a de hauteur 0m57 et de longueur horizontale 1m15. Les attributs sont en effet de même nature; on voit au centre du monument, en grand relief, un dieu, fleuve ou source tenant une fleur de la main gauche et à côté de lui se trouve un dauphin.

L'identité des symboles prouve l'identité du monument. Ce fronton devait couronner, soit la niche dans laquelle jaillissait la fontaine, soit la porte même du nymphée.

Ajoutons que les colonnes du monument dont nous parlons avaient deux modules de diamètre, soit 0m60; des tambours de colonnes décorés de feuillages en imbrication et plusieurs chapiteaux recueillis au même lieu offrent exactement ce diamètre.

3° *Inscription commémorative.*

A peu de distance, au couchant des débris dont il vient d'être parlé, il a été découvert, ainsi que nous l'avons dit,

Digitized by Google

deux inscriptions relatives au legs de C. IVLIVS SECVNDVS. Elle fait connaître que pour doter Bordeaux de fontaines C. IVL. SECVNDVS avait fait à la ville un legs considérable.

4° Nous avons remarqué sur diverses pierres du plus fort appareil les neuf groupes de lettres suivantes :

MYE, MAFL, PP, QQ, PP, MPII,
PAF QQ, MD.

Les lettres gravées en creux sur la partie qui devait être cachée dans la construction étaient ou les marques des ouvriers, ou des signes indiquant la place qui devait leur être donnée.

5° *Corniche hiératique.*

Dans les amas de pierres, au-dessous des fûts de colonne à feuillages imbriqués, on a découvert un fragment de corniche de dimensions bien inférieures à celles de la corniche aux *sirènes*, mais qui ne mérite pas moins d'attirer l'attention. C'est une pierre plate sculptée sur deux côtés contigus et qui devait former le couronnement d'un petit édifice probablement placé à l'intérieur d'un temple consacré aux principales divinité de la mythologie romaine. Chaque modillon représente la tête d'un dieu ou d'une déesse dont les attributs sont représentés dans le caisson contigu.

C'est d'abord une tête de femme couronnée dont la moitié seule apparaît. Immédiatement après vient un caisson où sont représentés un aigle, la foudre et un sceptre. Ces attributs sont évidemment ceux du père des dieux et des hommes, du souverain maître de l'Olympe. Le modillon suivant nous donne une tête d'homme à la barbe touffue, aux puissants sourcils, à la chevelure abondante que surmonte une couronne. Ce sont bien là les traits caractéristiques que les artistes donnaient à la tête de Jupiter.

Dans le caisson qui vient après, un petit génie semble

Digitized by Google

présenter un miroir à la femme dont la tête forme le troisième modillon. La figure en est gracieuse, distinguée au plus haut point et ornée d'un diadème. Est-ce Junon ? Est-ce Vénus ?

L'attribut peut s'appliquer à l'une et à l'autre ; cependant le miroir nous paraît mieux convenir à la seconde qu'à la première de ces divinités. Si la tête du premier modillon eût été moins dégradée et surtout si nous n'étions pas privé du caisson qui lui correspondait, le doute n'existerait probablement pas, car ce modillon pouvait offrir et offrait très-probablement l'image de Junon.

Après les sculptures que nous venons de décrire, la corniche forme un retour d'équerre.

Le modillon qui vient ensuite offre une tête beaucoup plus grosse que celle des modillons précédents. Les traits n'ont rien de la finesse et de l'élégance qui distinguent les autres. C'est une figure ronde, grosse, telle qu'on la suppose au soleil ou à la lune en son plein, quand on veut prêter à ces astres une physionomie humaine. Cette tête n'est point ornée d'un diadème ; elle porte une couronne de petites fleurs formées de quatre pétales. Dans le caisson suivant est une corne d'abondance versant des fleurs pareilles.

Là se termine le fragment qu'il nous a été donné de recueillir, et malheureusement nous n'avons pas rencontré ce qui pouvait le compléter.

Tels sont les objets les plus importants fournis par la démolition du mur de ville, entre la place Saint-André et rue Duffour-Dubergier. En continuant les travaux au-delà de cette ligne, nous ajouterons infailliblement, et même dans une grande proportion, aux découvertes déjà faites.

Nous avons parlé dans le principe de deux fortes murailles ayant par la solidité de leur construction l'apparence d'un travail dû à la civilisation romaine. Ces deux murailles, épaisses d'environ 1m 50, allaient du midi au nord, à partir du mur de ville et perpendiculairement à

Digitized by Google

sa direction. C'est dans la construction de ces murailles qu'on a trouvé en quantité considérable des fragments de marbre des qualités les plus variées et quelques débris de chapiteaux de marbre blanc.

Entre ces deux murailles établies parallèlement, à quelques mètres à l'ouest de la tour Pey-Berland, il a été trouvé une aire de béton parfaitement nivelée, épaisse de deux à trois centimètres seulement, d'une excellente construction et dont la cassure était aussi brillante que celle du marbre. Cette aire n'affectait pas les dispositions de celles que nous avons remarquées en divers lieux à Bordeaux et qui appartenaient incontestablement à l'époque gallo-romaine d'après la nature des débris qui les recouvraient.

La couche de béton était ici superposée à un terrain caillouteux et couvert de sable, conséquemment sans adhérence avec les matériaux qui la supportaient.

Les gros murs ne descendaient que de quelques centimètres au-dessous du niveau actuel des rues; ils reposaient même sur ces débris d'incendie qui avaient servi, ainsi que nous l'avons dit, à former le terre-plein des remparts.

Ainsi, les deux gros murs et l'aire de béton avaient été établis plus ou moins longtemps après la construction des remparts et à une époque où, bien que la fabrication et l'usage du béton romain ne fussent pas perdus, le mode de construction s'était modifié.

Nous n'avons trouvé que du remblai ordinaire, sans trace d'incendie, au-dessous de l'aire de béton, tandis que le terrain offrait un aspect complètement différent en dehors des limites circonscrites par les murailles et sous les murailles elles-mêmes.

Au milieu des débris gallo-romains et autres on a trouvé :

1° Le couronnement d'un petit piédestal qui devait supporter une statue, ainsi que l'indiquaient deux forts scellements;

Digitized by Google

2° Divers fragments de volutes appartenant à des colonnes d'ordre ionique et d'une exécution parfaite;

3° Un fragment d'inscription ne contenant que deux lettres P I., mais remarquables par leur régularité et leur grandeur; elles mesurent 0m 20 de haut;

4° Divers fragments de marbre statuaire, de débris de colonnes, de chapiteaux, etc., etc.;

5° Enfin, et ce qui est plus curieux, un fragment d'épitaphe qui appartient à un *tombeau chrétien* du ve siècle.

C'est à peu près le quart d'une plaque carrée, de terre cuite, ayant dû avoir, lorsqu'elle était entière, environ 0m 45 de côté.

Elle portait trois cercles concentriques formant une sorte de couronne et des inscriptions, soit dans le bas de la plaque, au-dessous des cercles, soit dans l'intérieur de la couronne qu'ils forment.

Voici ce qu'on peut lire, écrit en caractère romain pas trop irrégulier, mais cependant d'une époque de décadence très-prononcée.

Au bas de la plaque :

V. KAL.....
DOM. N. TV.....
Le cinq des calendes de.....
régnant notre seigneur TV..

La formule DOM. N. n'a commencé à être employée à l'égard des empereurs romains qu'à l'époque du bas empire, et les rois barbares se l'attribuèrent généralement ensuite, surtout ceux qui prétendaient succéder aux empereurs romains à un titre quelconque. Mais le nom d'aucun empereur romain ne commence par la syllabe TV....; il faut pour trouver un nom auquel elle puisse s'appliquer arriver à TVRISMOND (1), roi goth, ayant sous sa domina-

(1) Les historiens français écrivent *Thorismond*, le nom de ce personnage, sans qu'on puisse se rendre bien compte du motif qui leur a fait adopter cette

Digitized by Google

tion l'Aquitaine, la Gaule et une partie de l'Espagne, de 451 à 453.

L'histoire nous avait bien appris que les Goths avaient été maîtres de l'Aquitaine, mais nous n'avions encore trouvé aucun monument épigraphique contemporain de leur domination.

Dans l'intérieur du cercle on lit en complétant les abréviations :

BIXIT ANNIS XXIII
MENSIBVS III
DIEBVS.....

Au centre de la couronne devait se trouver le monogramme du Christ; deux petites traces à l'intérieur de la pierre, sur la brisure, indiquent les extrémités inférieures d'un jambage du X et du jambage du P.

Cette plaque, comme on le voit, est des plus curieuses, bien qu'elle soit de petite dimension et très-incomplète. Cela prouve combien il importe de recueillir avec soin les débris même les plus insignifiants en apparence.

Nous avons au musée une épitaphe chrétienne datant du règne d'Honorius, mais elle est d'un artiste bien moins habile que l'auteur de celle dont nous parlons.

Une autre inscription offrant avec celle-ci une grande analogie a été trouvée au cimetière de Saint-Seurin; c'est celle de *Pascasia*. On ne sait ce qu'elle est devenue, Venuti en a seulement donné la représentation.

C'est comme dans notre fragment d'épitaphe, une ligne d'écriture horizontale et une ou deux lignes d'écriture circulaire entourant le sigle chrétien.

Remarquons que, malgré les liaisons et les abréviations qui en altèrent la forme, le caractère de notre inscription

---

orthographe. Les historiens espagnols, au contraire, beaucoup moins fantaisistes, l'écrivent TVRISMVNDVS, qu'on doit prononcer *Tourismundous*.

Digitized by Google

est *purement romain;* et qu'alors, comme de nos jours, les habitants de nos contrées ne réussissaient pas à distinguer le B du V, aussi on a écrit BIXIT pour VIXIT.

Septembre 1865.

Digitized by Google

REMARQUES

SUR DES

INSCRIPTIONS ANTIQUES

RÉCEMMENT DÉCOUVERTES A BORDEAUX;

Par R. DEZEIMERIS

Correspondant de l'Institut.

PLANCHE XIII

On construit en ce moment (1), à Bordeaux, rue de Grassi, une maison qui portera le n° 9bis. Malheureusement, cet immeuble et celui qui porte le n° 9 ont leur fondation mitoyenne établie sur le bord interne du rempart romain, en sorte qu'il n'a pas été nécessaire de démolir celui-ci pour faire la construction nouvelle. L'emplacement fouillé est celui qu'occupait, au moyen-âge, la maison de Duras (2).

Dans la partie occidentale du terrain, on a rencontré un certain nombre de vieux débris, provenant, sans doute, d'une brèche faite jadis dans le mur d'enceinte. Ce sont des restes de ces « ruines de la maison ancienne du sieur

(1) Février 1880.

(2) Voy. Léo Drouyn, *Bordeaux en 1450*, p. 445.

Digitized by Google

de Duras » dont parle Gabriel De Lurbe (1), et du milieu desquelles on retira, en 1564, six monuments inscrits dont notre vieux chroniqueur a donné des transcriptions trop peu exactes (2). Les fouilles actuelles, ayant été plus pro-

---

(1) *Discours sur les antiquitez trouvées près le Prieuré St-Martin les Bourdeaux en juillet 1594,* mémoire où il est fait mention de découvertes faites à d'autres époques et en d'autres endroits.

(2) Voici le texte de ces inscriptions, d'après l'édition originale de De Lurbe :

(I)

D. M.

VERVICIA DEFVNCTA AN-
NORVM XXX. PROCVRAVIT
MATER SVA. DONAVIT. PO-
SVIT.

(II)

D. M.

INTERCILIVS. ANDVS. CE. A.
Q. EREDES P. C.

(III)

D. M.

T. C. CINTONIS.

(IV)

D. M.

IVLIA . BELEST. F. CONIVX.
RVFINA DF. M. L. V.

(V)

D . M .

DIVIXTA PATERNINI AN -
CILLA. D. DEFVNCTA
ANNO. XXI.

(VI)

D. M.

C. I. HOMVL. SAL. LAC. VX.
PIENTISS.

Digitized by Google

fondes que celles du XVIe siècle, ont mis à découvert plusieurs monuments qui avaient échappé aux recherches des archéologues d'alors. Nous allons en donner la description, en faisant remarquer qu'au point de vue des indices d'origine, il est essentiel de les classer avec la série déjà publiée par De Lurbe (1).

Toutes les pierres trouvées dernièrement sont incomplètes. L'un des fragments (Fragm. I) porte les traces d'une brisure récente. Les autres paraissent fracturés depuis longtemps.

— FRAGMENT I. — Pierre dure. Brisée de tous les côtés. Marge au-dessus de la première ligne. Lettres d'environ 25 millimètres de haut, sauf les F qui ont 35 millimètres. Assez bonne forme de lettres.

. . . . . EM(I . . . . . .
. . . . ES. DEF. A . . . . .
. . . . ES. DEF. . . . . .
. . . . VN . . . . . .

Il ne faudrait pas se hâter d'appliquer au mot [M]EMOR[IAE] la totalité des vestiges restant de la première ligne, car la dernière lettre ne paraît pas être une R ; et l'O, correspondant à une cassure, est incertain.

---

(1) M. Jouannet (*Académie de Bordeaux*, an. 1829, p. 160 et suiv.) a porté sur un plan de l'ancienne enceinte les dates des explorations connues, faites, à diverses époques, en différents points de son périmètre. Il place sur la muraille de l'ouest, près du ruisseau de la Devise, les découvertes de 1564. C'est une erreur. Le texte de De Lurbe (et non de Darnalt, comme dit M. Jouannet) ne laisse pas de doute à cet égard. Cette date aurait dû être placée auprès de celle qui mentionne les fouilles de 1803, sur le mur du nord. Ce serait d'ailleurs être inexact qu'attribuer à des fouilles opérées en 1564, dans le mur romain, les découvertes épigraphiques mentionnées par De Lurbe. Cet auteur parle de débris anciens, trouvés en 1564 au milieu de décombres de la maison de Duras. Ces débris provenaient, selon toute apparence, d'une brèche ouverte dans l'enceinte murale adjacente à ladite maison, mais ouverte à une époque notablement antérieure à 1564.

Digitized by Google

— Fragment II. — Reste de la partie supérieure et d'une partie latérale d'un cippe à niche. Pierre dure. Lettres d'environ 33 mill., d'assez bon type. Sur l'oreille qui subsiste se trouve une M., ce qui implique qu'un D. se lisait sur l'autre côté. Sur ce qui reste du fronton, après un point abréviatif, on lit les lettres P.P., séparées par un point. Il est évident que la niche contenait la représentation d'un ou de plusieurs personnages. Ce petit monument portait, en outre, une ornementation linéaire, dessinant son fronton, et, sur les côtés, simulant des colonnes dont un double trait, vers le haut, figurait le chapiteau. L'inscription importante devait se trouver en-dessous de la niche.

Il est regrettable que ce monument soit aussi incomplet. La place occupée par le sigle P.P. permet de croire qu'il eût pu fournir des particularités intéressantes pour l'épigraphie locale.

— Fragment III. — Fragment inférieur d'un cippe, au milieu duquel devait se trouver aussi une représentation figurée, sectionnant en deux parties l'inscription. Au-dessus de la première ligne subsistante se trouve une marge de 5 à 6 centimètres, alors que les interlignes ne sont que d'un centimètre et demi. Pierre très-dure. Les caractères de la première ligne ont environ 48 millimètres de haut; ceux de la seconde, 42 millimètres; ceux de la troisième, 35 millimètres.

DEF. AN. XLI
MICVRITA
CONIVX. P.C.

A la première ligne, l'E de DEF. est figuré comme un sigma grec : Σ. Toutefois, comme cette lettre est mal formée et n'a pas les dimensions de ses voisines, peut-être ne faut-il voir là qu'une anfractuosité de la pierre que le lapicide aurait laissée subsister entre le D et l'F, faute de pouvoir la dissimuler. Les A sont figurés comme des

Digitized by Google

lambdas grecs cursifs : λ. L'un de ces A est barré, l'autre ne l'est point. L'M est figurée comme deux lambdas cursifs accolés : λλ. Le chiffre de la première ligne, fortement usé, peut être lu : XLI ou XCI. Dans l'ensemble, le type est médiocre et l'exécution négligée.

L'inscription est intéressante à cause du nom de femme qu'elle fournit et qui, je crois, n'était pas connu : MICVRITA, C'est un joli nom, un petit nom caressant, et de ceux que les Grecs appelaient hypocoristiques.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, le sommet de ce cippe devait porter, avec le sigle D. M., le nom du mari de cette *Micurita*. Je serais tenté de voir ce nom dans le fragment incomplet que De Lurbe dit avoir été trouvé au même endroit (inscription III reproduite ci-dessus) :

D. M.
T. C. CINTONIS

Le nombre des lettres et l'isolement de cette ligne semblent se prêter très-bien à cette hypothèse (1).

— FRAGMENT IV. — On a encore découvert, au même endroit, la partie supérieure d'un monument funéraire, conservant dans sa niche les bustes de deux personnages : un homme et une femme. La partie inférieure, où devait se trouver une inscription, manque (2). Bien que les sculp-

(1) Il faut remarquer que De Lurbe semble avoir cru donner en ce fragment une inscription complète. Pour qu'il ait pu la considérer comme telle, il faut qu'aucune autre ligne ne se trouvât immédiatement au-dessous. Cela ne peut s'expliquer que par la présence primitive sous ce nom d'un tableau quelconque dont De Lurbe n'a pas vu la marge inférieure contenant la suite de l'inscription.

(2) L'inscription où se trouve le nom de *Micurita* ne peut être le fragment inférieur de ce cippe dont les mesures ne sont point les mêmes, et qui d'ailleurs ne porte pas de nom sur son fronton. Mais il serait possible que l'une des inscriptions trouvées en 1564, et transcrites par De Lurbe se rapportât à ce fragment.

Digitized by Google

tures subsistantes soient un peu effritées, les deux têtes ont du caractère, et, en vue des études d'ethnologie, on pourrait leur accorder les honneurs de la photogravure.

En somme les documents anaglyphes ou épigraphiques découverts dans les fouilles de la rue de Grassi ne sont pas sans intérêt; et il nous semble que la municipalité de Bordeaux devrait en faire exécuter des moulages pour le Musée, s'il n'est pas possible d'obtenir les originaux de la libéralité d'un propriétaire dont nous avons pu déjà constater la bienveillance éclairée, M. Matteo Petit (1).

Je finissais d'écrire les lignes que l'on vient de lire, lorsque M. Combes, de la Société Archéologique de Bordeaux, et à l'initiative de qui l'on doit en partie la conservation des pierres dont je viens de parler, me présenta un fragment recueilli par lui dans les déblais rejetés sur la rue et provenant des mêmes fouilles. C'était un morceau de marbre, brisé en haut, à droite et en bas, et brisé tout récemment, comme l'indique la fraîcheur des cassures. Il est bien regrettable que ce document qui existait intact, ou du moins plus complet, il y a peu de jours, ait été ainsi mutilé. On va voir que, sur beaucoup de points, il aurait pu nous fournir des notions d'une assez grande importance.

Ce fragment mesure environ 16 centimètres sur 12. C'est une plaque de marbre gris des Pyrénées. Nous avons la marge à gauche. A part les mutilations latérales, la conservation est parfaite; le marbre est sans éraillures; les lettres, admirablement gravées et dans la plus belle forme

---

(1) Au moment où ces pages sont mises sous presse, les fragments I, II et III ont été offerts par M. Petit au Musée de Bordeaux. Le même dépôt s'est enrichi d'un moulage de l'inscription dont il va être question, moulage très-habilement exécuté par M. Cabannes, aide-naturaliste au Museum d'histoire naturelle de Bordeaux.

Digitized by Google

du premier siècle, ont conservé toute leur netteté primitive. Elles ont 44 millimètres de haut.

Voici ce qui subsiste de l'inscription :

G. IVL . . . . . .
AVG. B . . . . . .
LABS . . . . . .

L'aspect exceptionnel de cette inscription, ses conditions matérielles me firent croire, au premier abord, qu'il s'agissait d'une inscription impériale. Je vais dire les raisons qui m'ont fait penser ensuite qu'il n'en était pas ainsi.

Les vestiges conservés dans les lettres des premières lignes sont très-généraux et ne peuvent pas guider sûrement. Les lettres de la troisième ligne me semblent présenter un indice plus spécial. LABS doit être une partie du mot *conlabsus*; et, cela trouvé, nous sommes ramenés par l'analogie à une série nombreuse d'inscriptions où cette expression est employée, et où il s'agit de monuments ou d'ouvrages détruits ou dégradés par une cause quelconque (1). De plus, il faut remarquer qu'après le B de la

---

(1) Gruter, *Inscr.* 128, 3 :

AEDICVLAM... VETVSTATE CON
LAPSAM A SOLO SVA IMPENSA RESTITVERVNT etc.

Ibid., 173, 2 :

MACELLVM VETVSTATE CON
LAPSVM PECVNIA RESTITVERV
NT etc.

Cf. *ibid.* 100, 6. — Je choisis ces exemples entre beaucoup d'autres, parce qu'ils reproduisent précisément la même coupure du mot CONLAPSVM. En voici d'autres où se retrouve la même forme orthographique :

Gruter, 156, 2 :

VIAM CASSIAM
VETVSTATE COLLABSAM
.....PERDVXIT etc.

Digitized by Google

deuxième ligne, la cassure correspond au talus oblique d'une lettre qui ne pouvait être qu'un A. Je crois qu'il y avait là BALNEVM, et le mot CONLAPSVM nous fournissant le déterminatif, nous pouvons, grâce à la formule conservée dans des inscriptions similaires (1), restituer celle-ci, sinon exactement quant à la lettre, du moins quant au sens :

AVG. B[*alneum vetustate* (2) *con-*]
LABS[*um sua pecunia reficiendum curavit* (3)].

Ibid., 161, 4 :

OPVS PONTIS
VETVSTATE CONLABS (*sic*)
RESTITVIT

Ibid., 169, 1 :

ARMA
MENTARIVM VETVSTATE CONLA
BSVM RESTITVERVNT etc.

Cf. Grut. 192, 1 ; Orelli, 323 ; Henzen-Orelli, 6619. — Suétone, *Auguste*, 30, introduit dans son texte cette formule consacrée par les inscriptions.

(1) Henzen-Orelli, 5166 :

PATRONO QVI C[*on*]
LAPSVM TERREMO[*tu*]
BALINEVM REF[*iciendum*]
[*cur*]AVIT, *etc.*

Ibid., 7086 :

BALNEVM.... VETVSTATE COLLAP
SVM.....
AELIVS REDVCTVS.....SVA
INDVSTRIA .....RESTITVIT

(2) Ou un mot constatant une cause.

(3) Ou RESTITVIT, comme dans le plus grand nombre des inscriptions citées ci-dessus ; et comme sur les médailles dites *restituées* (voy. les Dissertations de Le Beau, *Acad. des Inscr.*. t. XXI) ; mais je dirai plus loin pourquoi l'autre leçon me semble plus vraisemblable.

Digitized by Google

D'ordinaire, lorsqu'un particulier faisait une dépense de cette nature, c'était en considération d'une faveur obtenue (1). Le mot AVG. pourrait désigner la fin de la formule qui constatait cette faveur. Peut-être l'auteur de la réparation des Bains publics de Bordeaux avait-il été fait Flamine d'Auguste (2) ou quelque chose d'analogue.

Nous remontons ainsi jusqu'au nom du personnage, qui est la dernière donnée fournie par ce débris. Il se nommait *Caïus Iulius*..., et le lapicide, qui avait ou qui suivait les traditions archaïques, a écrit *G[aius]* pour *C[aius]*, comme il a écrit *conlabsum* pour *conlapsum*.

Ce nom de Caius Julius nous met sur la trace d'autres faits déjà connus.

On lit dans le *Discours* de Gabriel De Lurbe *sur les antiquitez trouvées près le Prieuré Saint-Martin lez Bourdeaux* (3) :

« Au mois de juillet 1594, le sieur de Donzeau, lieute-
» nant particulier en la seneschaussée de Guyenne, fai-

---

(1) Gruter, 236, 10 ; Mommsen, *Inscr. Gall. cis.* 6513 :

....ERMANICO NERONI DRVSO
....CAESARI GERMANICI GERMANICI
CAESARIS. F. CAESARIS. F.
....MVS. OB. HON. AVGVST. D. D.

(2) Comparez, par exemple, cette inscription de Novare (Orelli, 2222 ; Mommsem, *Inscr. Gall. cis.* 6513) :

C. VALERIVS C. F. CLAVD. PANSA FLAMEN
DIVORVM VESPASIANI. TRAIANI. HADRIANI. P. P. BIS
TRIB. COH. VIIII. PR. PROC. AVG. PROVINC. BRITANNIAE
BALINEVM QVOD VI [*ignis*] CONSVMPTVM FVERAT AMPLIATIS SOLO
ET OPERIBVS INTRA BIENNIVM PECVNIA SVA RESTITVIT ET DEDICAVIT
IN QVOD OPVS LEGATA QVOQVE REI P. TESTAMENTO ALBVCIAE CANDIDAE
VXORIS SVAE HS CC CONSENSV ORDINIS AMPLIVS (*sic*) EROGAVIT.

(3) Cet opuscule se trouve à la suite des diverses éditions de la *Chronique Bourdeloise* de G. De Lurbe. Il parut pour la première fois dans celle de 1594.

Digitized by Google

» sant, parmy de vieilles masures et murailles, en un
» champ à luy appartenant, hors la ville, près le Prieuré
» Saint-Martin (1), tirer de la pierre pour employer en bas-
» timent, les manœuvres qu'il y avoit commis auroient,
» le 21 dudit mois, en bechant la terre, trouvé dans
» icelle, trois pieds, ou environ, de profondeur, deux
» grandes statues de marbre blanc, l'une d'homme,
» sans teste et bras, en habit de Senateur Romain, et l'au-
» tre de femme ayant seulement perdu les bras, vestue en
» matrone Romaine, avec sa robe et cotillon qui se mons-
» tre par le bas, plissées d'une admirable façon, mons-
» trant le tetin droit à descouvert, et ses cheveux entortil-
» lés à l'entour de la teste avec les places et marques pour
» y loger perles et pierreries et couronne imperiale; cha-
» cune desdites statuës estant de six pieds de hauteur. Et,
» le 24 dudit mois, auroient trouvé une autre statuë
» d'homme, de pareille estoffe et grandeur, sans teste et
» bras, *avec nombre de pieces de marbre bien poly, conte-*
» *nant plusieurs inscriptions latines à pieces rapportées* (2)
» escrites en lettre Romaine, manques toutesfois en quel-
» ques endroits, dont les deux principales, chacune de
» deux pieds de largeur et plus de longueur, contiennent
» ce que s'ensuit :

. DRVSO CAESA.....
NICI CAESARIS.....
AVG. N. DIVI AVG.....
PRAEFECT. VRBIS.....
GVSTALI..... (3)

---

(1) Ce quartier qui, aujourd'hui, est en pleine ville de Bordeaux, se trouvait un peu à l'ouest de la place Dauphine actuelle, vers le réservoir Saint-Martin

(2) C'est-à-dire sur des plaques de marbre.

(3) Bien que De Lurbe et Du Verdier (dans Gruter) ne le disent pas, je serais porté à croire que cette inscription était, en outre, fracturée entre la 3e et la 4e ligne, et qu'une ligne manque.

Digitized by Google

» La seconde :

....RVSI. F.....
C. AVGVSTO.....
PONT. MAX.....
..OS II.P.P.....[1]
C. IVLIVS.....[2]

» Il s'est trouvé autres petits lopins de marbre où il y » avoit des lettres Romaines, lesquels ne se pouvoient » joindres en façon quelconque, si ce n'est trois petites » pièces qui faisoient GERMANICI, toutesfois de plus petite » lettre que les susdites deux inscriptions. On auroit aussi » trouvé plusieurs pieces de bras, jambes et pieds desdites » statues et d'autres, ensemble grande quantité de petites » pièces de terre cuite de diverses couleurs, qui restoient » du pavé fait à la Musaïque, et des lopins de plomb fondu...

» Les plus curieux sont en peine de sçavoir quel lieu ce » pouvoit estre, celuy où lesdites statues et inscriptions ont » esté trouvées. Aucuns pensent que ce fut un Palais, les » autres un temple, autres des Bains et Estuves.... Les » murailles qui restent sont tres-fortes, especes et bien » cimentées....

---

(1) De Lurbe, dans l'édition de 1594, donne un signe quelque peu douteux. Gruter donne OS, ce qui paraît être la fin de COS. C'est là, du reste, la lecture que De Lurbe lui-même a acceptée dans son interprétation.

(2) Il y a des inexactitudes manifestes dans ces transcriptions de De Lurbe, et la disposition symétrique qu'il adopte ne permet pas de se rendre un compte exact des contours de la fracture. Gruter eut, par Du Verdier, une autre copie, et, comme les originaux existaient alors à l'Hôtel de Ville de Bordeaux, on peut attribuer à la copie de Du Verdier une certaine authenticité. En tout cas, elle semble mieux figurée, on la trouvera à la page 237 de Gruter, nos 2 et 7; c'est d'après Gruter que l'abbé Venuti a publié et interprété ces inscriptions *Dissertations sur les anciens monuments de la ville de Bordeaux* (1754, in-4o, p. 14 à 24.)

Digitized by Google

» Il n'est pas mal à propos de penser que ce soient les » ruines des Estuves ou Baings bastis par les Romains..., » tant pour la commodité du ruisseau de la Divise qui » coule au pied de ladite terre, que pour avoir esté le basti- » ment divisé comme en cellules, avec des longiers de » muraille en forme de portiques, comme le tesmoignent » aussi les vieilles mazures des bains qu'on trouva, l'an » 1557, au bout de ladite terre, en relevant le boulevard de » la porte Dijaux. Joint que, communement, les anciens » Romains accompagnoient leurs Thermes et Baings de » gymnases, tant pour l'exercice du corps que de l'esprit, » avec des portiques et galeries spacieuses, dans lesquels » estoient posées les statuës des grands et illustres hommes, » etc. »

De la découverte de ces statues de marbre, et du texte de la seconde inscription, il semble résulter qu'un certain Caius Julius..... avait dédié quelque chose, probablement une statue, à l'Empereur Claude, alors consul pour la seconde fois, ce qui correspond à l'an 42 de l'ère chrétienne (1).

Ce Caius Julius me paraît être le même personnage qui rétablit les bains publics. Cela est d'autant plus vraisemblable que, d'après les indications fournies par De Lurbe, on est porté à croire que cette statue, ainsi que plusieurs autres, ornait précisément les bains de Bordeaux. Il faut ajouter aussi que le même De Lurbe constate que l'inscription à Claude était sur une *plaque* de marbre (2), comme celle dont nous cherchons à interpréter la teneur.

Dès 1594, ces marbres étaient brisés, et ils furent découverts en cet état. Je pense que le fragment qui vient d'être

---

(1) Voir Orelli, *Inscr.* 706, et la note.

(2) J. d'Arrerac, dans son traité *De la vanité des Dignitez et grandeurs, et Offices*, Bordeaux, 1625, in-4°, p. 231, dit, en parlant de la même découverte : « Il fut aussi trouvé au même lieu trois ou quatre pièces d'une *table de marbre*, en l'une desquelles, etc. »

Digitized by Google

trouvé rue de Grassi, isolé de tout monument auquel il aurait pu appartenir, provenait, lui aussi, du quartier Saint-Martin (1), et avait été apporté dans la ville, soit vers 1594, soit en 1557, soit avant le XVIe siècle, ce qui me paraît beaucoup plus probable, car la couche de terrain dans laquelle il gisait est un peu inférieure au sol de cette époque.

Si cette conjecture était adoptée, le fragment nouveau se rapporterait, comme l'inscription de C. Julius trouvée en 1594, au règne de Claude, probablement à l'an 42 ou 43 de l'ère chrétienne, date que confirment bien les conditions graphiques du document.

On voit, dès lors, combien il eût été intéressant de pos-

---

(1) Je suppose que le fragment nouveau faisait partie de la série de ceux que De Lurbe signale comme gravés en caractères plus petits que les caractères des deux dédicaces publiées par lui. Or, les dédicaces mesuraient deux pieds du haut en bas et comprenaient cinq lignes de gravure en cette dimension. Cinq lignes de notre inscription formeraient un pied seulement. Par conséquent les caractères de celle-ci sont de moitié moins grands que ceux des premières ; et, à cet égard, il n'y aurait pas d'empêchement à supposer que le mot GERMANICI, signalé par De Lurbe, eût fait partie de notre inscription même. D'autre part, De Lurbe dit qu'en longueur les dédicaces avaient plus de deux pieds. Cela est, en effet, facile à constater. La plus complète compte, en moyenne, onze lettres par ligne subsistante ; chaque lettre ayant environ le double de grandeur de celles de notre inscription, peut être évaluée à 7 cent. en large, soit, pour onze, 77 cent., ou environ 80, avec la marge de gauche, ce qui fait effectivement plus de deux pieds. Le nombre des lettres manquantes, pour l'inscription de Drusus, étant facile à supputer : RIS GERMA, soit huit, on constate que ladite inscription avait dû mesurer 56 cent. de plus que ce qui avait été vu par De Lurbe, ou, avec la marge de droite, 60 cent. L'inscription entière avait eu ainsi, selon toute apparence, 1^m 40 de long.

Dans notre inscription, une ligne peut être restituée avec une grande apparence de certitude : AVG. BALNEVM VETVSTATE CON, soit 22 lettres. Cela représente 80 cent. avec les marges. Cette inscription devait donc avoir à peu près trois cinquièmes des dimensions de chacune des dédicaces publiées par De Lurbe. Il est très-probable qu'elle était de forme allongée. M. Ch. Robert m'assure qu'il existe des plaques de cette forme, rappelant la restauration de bains, et qui semblent avoir été destinées à surmonter des linteaux de portes.

Digitized by Google

séder l'inscription plus complète. En effet, si la fonction de C. Julius était, comme je l'ai conjecturé, une fonction Augustale, cet exemple serait un des plus anciens connus de son application dans les provinces romaines. D'autre part, si les bains réparés par C. Julius étaient en mauvais état *par vétusté*, selon le motif généralement allégué, cela ferait remonter leur construction primitive à la première période de l'occupation romaine.

Du reste, ces premiers bains de Bordeaux étaient certainement des bains à l'ancienne mode, *tenebricosa balnea Grylli,* comme dit Martial (1). La transformation des vieilles habitudes, en ce qui concerne ces établissements, date précisément de la période à laquelle se rapporte notre inscription. Sénèque, parlant dans une de ses *Lettres à Lucilius* (2) de la visite qu'il avait faite à la villa de Scipion l'Africain, oppose à l'antique simplicité romaine le luxe, excessif à ses yeux, des nouveaux édifices balnéaires, et il le fait en des termes qui me semblent expliquer de la façon la plus nette la nature des débris découverts à Bordeaux en 1594 (3); comme aussi il laisse comprendre

---

(1) *Epigr.* I, 60.

(2) *Epist.* 86.

(3) Voici le texte de Sénèque (*loc. cit.*) : « *Magna ergo me voluptas subiit, contemplantem mores Scipionis et nostros... Sub hoc ille tecto tam sordido stetit; hoc illum pavimentum tam vile sustinuit ! At nunc quis est qui sic lavari sustineat? pauper sibi videtur ac sordidus, nisi parietes magnis et pretiosis orbibus refulserunt; nisi Alexandrina marmora Numidicis crustis distincta sunt ; nisi illis undique operosa et in picturæ modum variata circumlitio prætexitur... ; nisi aquam argentea epistomia fuderunt. Et adhuc plebeias fistulas loquor : quid, cum ad balnea libertinorum pervenero ? Quantum statuarum, quantum columnarum est nihil sustinentium, sed in ornamentum positarum, impensæ causa ? quantum aquarum per gradus cum fragore labentium ? Eo deliciarum pervenimus, ut nisi gemmas calcare nolimus... Nunc blattaria vocant balnea, si qua non ita aptata sunt, ut totius diei solem fenestris amplissimis recipiant... Itaque quæ concursum et admirationem habuerant, cum dedicarentur, hæc in antiquorum nu-*

Digitized by Google

comment la vétusté des premiers bains pouvait n'être que la vieillerie de leur installation, leur défaut de confortable. « Tels bains, dit-il en effet, qui, lors de leur dédicace, » avaient attiré la foule et excité l'admiration, sont con- » damnés maintenant, comme des antiquailles, dès que le » luxe, en ses raffinements nouveaux, trouve prétexte à » saper ce que lui-même avait créé naguère. »

Ce sont ces considérations qui m'ont fait penser que l'inscription qui nous occupe devait porter la formule *reficiendum curavit,* plutôt que la formule *restituit.*

Au point de vue de l'histoire même de Bordeaux, si nous possédions la suite de la première ligne, nous connaîtrions le surnom de C. Julius qui se trouvait là certainement. Or, ce surnom nous eût peut-être montré que ce C. Julius n'était autre que le C. JULIUS SECUNDUS qualifié de Préteur, et sur lequel M. Charles Robert, de l'Institut, a publié une si intéressante dissertation (1). Le même personnage, en ce cas, aurait élevé des statues impériales, créé des bains publics, et assuré par un legs le service des eaux de la ville de Bordeaux (2).

---

merum rejiciuntur, cum aliquid novi luxuria commenta est, quo ipsa se obrueret. At olim et pauca erant balnea, nec ullo cultu exornata... Non suffundebatur aqua, etc. »

(1) *Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux,* t. IV, p. 210 et suiv. Voici l'inscription qui est l'objet du mémoire de M. Ch. Robert:

C. IVL. SECVNDVS. PRAETOR
AQVAS EX HS |XX|
TESTAMENTO DEDIT

(2) On fera probablement cette objection que l'inscription des bains donne le sigle G. pour le prénom *Gaius,* tandis que l'inscription du préteur porte le sigle C., abréviation de *Caius,* et que cette différence, si légère qu'elle soit, semble indiquer la non identité du personnage. — Je répondrai à cela que l'inscription des bains a été gravée du vivant de C. Julius [Secundus], sous ses yeux, ou sur un texte émanant de lui, et qu'elle a à cet égard la valeur d'une signature, avec ce qu'une signature porte en soi de détails originaux. Il est évident que ce Julius tenait à se faire appeler *Gaius.* Après sa

Digitized by Google

Cette supposition est rendue probable par ce que l'on sait de l'ostentation que mettaient alors les gens riches à faire des libéralités publiques : « *erat etiam tum in more publica munificentia* » (1) ; mais la conjecture est, en outre, corroborée par ce fait que les trois inscriptions commémoratives du legs de C. Julius Secundus, préteur, ont toutes les trois un aspect de grande vétusté, ce qui prouve que, lorsqu'elles ont été enfouies dans le mur, à la fin du IIIe ou au commencement du IVe siècle, il y avait longtemps qu'elles étaient exposées aux intempéries (2). M. Léon Renier et M. Charles Robert avaient, par conjecture et sur l'aspect matériel, fait remonter à la première moitié du Ier siècle ces inscriptions commémoratives. On voit que cette hypothèse tombe exactement d'accord avec la nôtre, puisqu'il faut supposer que C. Julius Secundus, vivant en l'an 42, serait mort plus tard, et que son œuvre bienfai-

---

mort, et quand la municipalité eût à rendre hommage à son souvenir, cette variante archaïque du prénom, se rapportant à un usage de moins en moins appliqué, n'avait plus aucune raison d'être. Ce que l'on voulait rappeler, c'était la largesse de C. Julius Secundus, et non pas la manière d'orthographier son prénom qu'il avait pu affecter pendant sa vie. On écrivit donc, selon la mode du jour, non plus *Gaius*, mais *Caius*, ce qui était la forme populaire, et celle par conséquent sous laquelle s'était établie la notoriété du personnage. Ce raisonnement, toutefois, applicable aux monuments de *C. Julius Secundus prætor*, n'est pas applicable à la dédicace à Claude publiée par De Lurbe, dédicace qui se rapporte à une époque où C. Julius vivait encore. Mais les transcriptions épigraphiques de notre vieux chroniqueur sont si peu précises et si peu exactes qu'on ne saurait les prendre pour base d'une discussion de menu détail. La lettre *C.* de la dédicace devait d'ailleurs se trouver dans la cassure du marbre, et De Lurbe ainsi que Du Verdier ont dû la rétablir sans avoir pu constater exactement les traits de sa base.

(1) Tacite, *Annales*, III, 72. Cela se rapporte au règne de Tibère.

(2) Il faut remarquer que si les pierres ayant fait partie des monuments commémoratifs élevés à C. Julius Secundus ont été placées dans le mur d'enceinte, c'est qu'avant la construction de ce mur, elles se trouvaient sur des points extérieurs à la partie de la ville qui fut comprise dans la ligne de défense militaire. L'emplacement des bains se trouva être dans ces conditions

Digitized by Google

sante et posthume aurait ainsi été exécutée quelques années après la réédification des bains publics.

Et il faut remarquer que ces dates se rapportent exactement à l'époque où, selon Sénèque (1) et Pline (2), ces sortes de travaux furent particulièrement en faveur dans l'Empire.

On sait quel immense aqueduc Claude fit construire à Rome (3); on connaît les bains d'Agrippine, ceux de Narcisse, ceux de Claude l'Etrusque (4), deux affranchis de Claude; les bains de Néron, etc. Celui-ci exila un de ses familiers, pour s'être baigné avant lui dans des bains qu'il devait aller inaugurer en Egypte (5). Je ne dirai point que Claude vint inaugurer les nouveaux bains de Burdigala (6); mais il ne serait pas impossible que, durant les cinq ou six mois qu'il passa en Gaule, à l'occasion de son expédition de Bretagne, en l'an 43, il fût venu visiter cette jeune ville où l'on déployait déjà tant de munificence, où l'on témoignait tant de sympathie à lui et aux siens, et, peut-être, les libéralités de C. Julius Secundus constatées ainsi par le chef de l'Etat furent-elles la cause de l'élévation de ce personnage à la fonction considérable de Préteur municipal.

Mais ce ne sont plus là que des conjectures. Un coin de

---

là. Aussi, je serais disposé à croire que le dernier acte de libéralité de Julius Secundus en faveur du service des eaux, se rattachait, d'une manière intime, à celui qu'il avait antérieurement accompli par la réédification des bains publics.

(1) *Epist.* 86.

(2) *Hist. nat.* XXXVI, xxiv, 17, 18, 19, 20.

(3) Pline, XXXVI, xxiv, 18; Tacite, *Annales*, XI, 13.

(4) Martial, *Epigr.* VI, 42.

(5) Suétone, *Néron*, XXXV, 15.

(6) Il est probable que l'inscription à Claude se rapporte à l'époque où la reconstruction des bains fut entreprise. La dédicace officielle dut avoir lieu par conséquent après l'an 42. Voir dans Henzen-Orelli, 5214, un exemple de ces doubles dates.

Digitized by Google

marbre pouvait, il y a peu de jours, nous dire sur tout cela la vérité : en le brisant, la pioche du terrassier a anéanti une curieuse page d'histoire que tant de siècles et de destructions avaient moins maltraitée.

De ces considérations, et des regrets qui en sont la conséquence naturelle, je tire cette conclusion : qu'il y aurait urgence à ce que la municipalité de Bordeaux eût un inspecteur des fouilles de toute nature qui se pratiquent chaque jour. Jamais aucun propriétaire ne s'est refusé à donner ou à échanger les objets trouvés dans son terrain; mais jamais on n'a fait de véritables efforts pour recueillir ce que recèle encore de secrets historiques le sous-sol de notre cité. Malgré beaucoup de constance, et, faute d'être secondé, le regretté Sansas n'a pu sauver qu'une petite partie de ce qui a été découvert de son temps, et le Musée dû à son initiative serait rapidement triplé, si un peu de zèle administratif venait en aide à la sollicitude archéologique de ceux qui s'efforcent de continuer l'œuvre de Jouannet et de Sansas.

Il suffirait ainsi de le bien vouloir pour faire de cette collection épigraphique l'une des sources les plus précieuses de l'histoire ancienne de notre pays; et je voudrais que le souvenir de Caius Julius Secundus, leur prédécesseur, inspirât à nos édiles le beau désir d'arriver à ce résultat.

Digitized by Google

UN SCEAU INÉDIT

DE L'ANCIENNE PROVINCE DE GUIENNE

Par M. E. DELFORTRIE.

Le *Sigillum* que nous figurons ici a été trouvé, il y a déjà plusieurs années, en labourant un champ, dans la commune de Monségur, arrondissement de La Réole (Gironde).

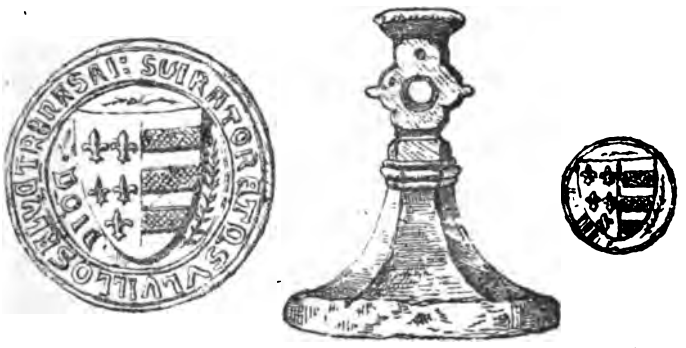

Ce sceau, au type armorial, avec écu mi-parti, au 1er de France et au 2e d'argent à 3 fasces de sable, porte en légende :

SVIRAFOR ET OSVLVILLO SALVATRORASAI:
DIOC

Digitized by Google

La lecture de cette légende, qui, à première vue. paraît hérissée de difficultés, devient facile en s'aidant d'une empreinte reproduite dans *la collection des sceaux de Douet d'Arcq*, sous le n° 5839 ; cette empreinte appendue à une charte datée du 25 septembre 1309, porte :

A l'avers,

S. COSVL..... T. SALVETRE
CATCEN DIOC
Sigillum consulum civitatis Salvæterræ caturcensis
Diocesis
château à 3 tours.

Au revers,

Ecu à la croix alaisée à l'orle de 5 tourteaux :

S. CONSVLV CAST SALVETRE
B D GORDO
Sigillum consulum castri (ou castelli) Salvæterræ
Bertrando de Gordiono.

L'empreinte de ce sceau armorial de Sauveterre, diocèse de Cahors, donne la clef de la lecture de la légende du *Sigillum* que nous décrivons.

Notre sceau reste muet, il est vrai, en ce qui touche les armoiries, et nos recherches sont restées vaines à cet endroit; mais quant à sa localisation, elle ne peut plus rester douteuse après avoir rectifié les nombreuses erreurs commises par un graveur illettré. Nous avons sous les yeux le sceau de la ville de Sauveterre de Guienne, arrondissement de La Réole (Gironde), qui dépendait de l'archiprêtré de Jugazan et faisait partie de l'ancien diocèse de Bazas.

La légende doit se lire ainsi :

Sigillum VIRATORum (pour IVRATORum par suite de l'inversion fautive des deux premières lettres ET QSVLum

Digitized by Google

(pour CONSVLum par abréviation) VILLO (pour VILLæ) SALVETRE (pour SALVæterræ) NASAI (pour VASATI ou mieux encore VASAtensis) Dioc (pour Diocesis).

Pour démontrer que le mot NASAI doit se lire VASAI et ne peut s'appliquer qu'à Bazas, il suffira de rechercher les différents lieux désignés sous les noms de *Sauvetat* ou *Sauveterre* et rappeler les diocèses auxquels ils appartenaient.

En voici la nomenclature :

La Sauvetat,	dépt.	du Gers,	arrt	de Lectoure,	anc. dioc.	de Lectoure.
Id. id.	id.	Hte-Loire,	id.	du Puy,	id.	du Puy.
Id. de Blanquefort,	id.	Lot-et-Garonne,	id.	de Fumel,	id.	d'Agen.
Id. de Savères,	id.	id.	id.	d'Agen,	id.	id.
Id. du Drot,	id.	id.	id.	de Marmande,	id.	id.
Id. sur Lède,	id.	id.	id.	de Villeneuve,	id.	id.
Sauveterre,	id.	de l'Aveyron,	id.	Rodez,	id.	id.
Id.	id.	Gard,	id.	d'Uzès,	id.	d'Uzès.
Id.	id.	Hte-Garonne,	id.	St-Gaudens,	id.	de Toulouse.
Id.	id.	Gers,	id.	de Lombez,	id.	de Lombez.
Id. de Guienne,	id.	Gironde,	id.	La Réole,	id.	de Bazas.
Id.	id.	Loir-et-Cher,	id.	Romorantin,	id.	de Blois.
Sauveterre,	id.	Lot-et-Garonne,	id.	d'Agen,	id.	d'Agen.
Id.	id.	id.	id.	de Villeneuve,	id.	id.
Id.	id.	Basses-Pyrénées,	id.	d'Orthez.	id.	d'Oléron.
Id.	id.	Hautes-Pyrénées,	id.	Tarbes,	id.	de Tarbes.
Id.	id.	du Tarn,	id.	Castres,	id.	de Castres.
Id.	id.	Tarn-et-Garonne,	id.	Moissac,	id.	de Montauban

Ces 18 *Sauvetat* ou *Sauveterre* dépendaient donc de 13 diocèses; or, il est incontestable que des noms de ceux-ci, celui de Bazas, est le seul auquel peut s'appliquer le mot *fautif* de NASAI.

Nous rappellerons ici que Bazas est désigné par : Civit. Basatas, dans la table Théodosienne, segment 1er; Civitas Vasatas, dans l'itinéraire d'Antonin; Vasates, par Ptolémée; urbs et civitas Vasatensis, dans les écrits de Grégoire de Tours, urbs Vasats ou Vasatensis, dans la coutume de Bazas.

Le petit monument *inédit* que nous venons de décrire appartient au 14e siècle: il est fort intéressant en ce sens

Digitized by Google

qu'il apporte des documents nouveaux sur le blasôn d'une ville de notre région, dont les seules armoiries connues jusqu'ici étaient : de sable à un loup rampant, de gueule, brochant sur 3 fasces d'argent.

Digitized by Google

NOTE

SUR

TROIS CUVES EN PIERRE (anciennes mesures)

A SAINT-ÉMILION

Par M. Émilien PIGANEAU

Je revoyais, ces vacances, après les avoir déjà maintes fois aperçues, sans y ajouter d'importance, reléguées dans un coin de la halle de la ville de Saint-Emilion, trois cuves en pierre, qu'à un examen plus attentif, j'ai cru devoir être d'anciennes mesures à grain. J'en donne d'ailleurs le dessin accompagné de cotes. Les deux plus grandes sont, à très peu de chose près, absolument semblables. Soit un vaisseau en pierre dure, de forme octogonale, dont les huit faces de largeur inégale, 0^m27 à 0^m24, se correspondent entre elles; hauteur du vaisseau 0^m54, épaisseur des parois 0^m09. L'intérieur circulaire donne un diamètre de 0^m47, et le fond de la cuve est en pente très-rapide, sans doute pour permettre aux grains, poussés par la pesanteur, de passer par une petite ouverture carrée pratiquée au bas d'un des petits côtés, et flanquée de rainures en fer dans lesquelles glissait une petite porte mobile qui se maintenait ouverte à l'aide d'un crochet que l'on fixait à un gros clou ou piton placé au-dessus.

Digitized by Google

Le rebord supérieur ne présente pour ornementation qu'une espèce de bourrelet plat sur lequel j'ai lu, gravée au couteau, la date de 1742.

La seconde cuve ne diffère de la première qu'en ce que son diamètre intérieur est un peu moindre.

La troisième, octogone aussi extérieurement, ne mesure plus que 0m25 de hauteur, 0m35 à son diamètre intérieur et 0m07 pour l'épaisseur des parois.

Comme je viens de le dire, je crois voir dans ces trois objets des mesures à grain; telle est l'opinion de notre collègue M. Delfortrie, qui en a examiné d'absolument identiques et fonctionnant encore. On se servait aussi autrefois de mesures pour les liquides; mais celles-ci, ordinairement en bronze, étaient garnies à leur orifice d'un bec recourbé qui facilitait l'écoulement du liquide, vin, huile, etc., et l'empêchait de s'épandre.

Les cuves dont je viens de parler, devaient être sans doute placées sur des bancs en pierre à une certaine hauteur du sol afin qu'il fut possible de placer au-dessous le récipient destiné à recevoir les matières mesurées. Rien n'indique qu'elles aient été fixées dans un mur, comme on l'a remarqué pour un certain nombre, et aucune n'est munie d'anses servant à les soulever plus facilement, car elles sont très-lourdes. Elles sont aujourd'hui abandonnées dans un coin de la halle, et il serait à désirer que la municipalité de Saint-Émilion fut plus soucieuse de tout ce qui concerne l'archéologie, et l'on sait que dans cette petite ville si intéressante l'archéologie a un large champ à exploiter; il serait à désirer que ces trois spécimens fussent placés à l'abri des profanations des gamins du voisinage et déposés, soit dans une salle de l'hôtel-de-ville, où l'on devrait former un petit musée local des objets recueillis dans le pays, ou encore envoyées au Musée lapidaire de Bordeaux.

Le *Bulletin monumental*, 40e volume, année 1874, page

Digitized by Google

603, contient une étude intéressante de Mgr Barbier de Montaut sur les anciennes mesures et boisseaux.

L'auteur regarde cette question comme absolument neuve; cependant M. l'abbé Cochet et le regretté M. de Caumont s'en étaient occupés déjà. Ce dernier avait remarqué des mesures en pierre encore en usage dans le midi de la France, et fixées dans les halles. Mgr de Montaut en signale quelques-unes en Normandie et en Poitou. M. de Longuemar a vu dans celles-ci des mortiers à blé. Plusieurs de ces cuves ont été transformées en bénitiers, d'autres ont été acquises par des cultivateurs pour servir de vases à faire boire les volailles. Après le retrait des mesures féodales, dit la notice précitée, et l'unification apportée par le système métrique, ces mesures étant devenues inutiles, on pouvait les acquérir à bas prix, de là leur nouvelle destination ; et, d'autre part, leur volume et leur poids les ont fait abandonner pour des mesures plus portatives en bois et en bronze.

Il me serait difficile d'assigner une date aux mesures de Saint-Émilion. M. l'abbé Cochet a signalé à Jumièges une

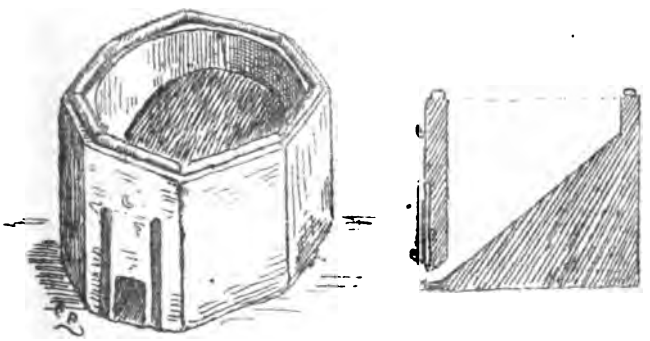

mesure en pierre du xve siècle. La date de 1742, inscrite sur une de celles que je viens de citer. montre évidemment que ces vaisseaux (1) étaient en usage dans la pre-

(1) Théodose, en renouvelant les règlements de Justinien, ajouta que les étalons des mesures seraient d'airain ou de pierre.

Digitized by Google

mière moitié du siècle dernier, probablement même jusqu'à la révolution, ces objets eux-mêmes ne remonteraient-ils pas à une époque antérieure ? Par le croquis ci-joint je demande l'appréciation de mes honorables confrères.

Digitized by Google

NOTE

SUR

DEUX BAS-RELIEFS ANTIQUES

DU MUSÉE DE BORDEAUX

Par Camille de MENSIGNAC.

PLANCHES XIV ET XV.

Nous savons combien sont rares les inscriptions, les bas-reliefs et les peintures qui ont trait aux mœurs et coutumes du peuple romain et de ses colonies. Les auteurs anciens nous donnent bien quelques documents relatifs à ces derniers, mais les faits, pour appuyer leur dire, sont loin d'être nombreux; aussi, lorsque nous en découvrons quelques-uns, est-il de notre devoir de les décrire ou de les signaler à l'attention des érudits.

La ville de Bordeaux, la *Burdigala* romaine, devait être déjà de quelque importance vers la fin du règne d'Auguste (1).

---

(1) *Étude sur quelques inscriptions antiques du Musée de Bordeaux*, par M. P.-Charles Robert, membre de l'Institut, Société Archéologique de Bordeaux, tom. IV, p. 220.

Digitized by Google

Ausone et Sidoine-Apollinaire en parlent souvent, à cause de la magnificence des édifices dont elle était décorée, magnificence que le temps et la pioche des démolisseurs n'ont pas entièrement effacée, et dont on peut reconnaître les traces par les monuments debout sur le sol ou obtenus par les fouilles : ruines de l'amphithéâtre Gallien, inscriptions, autels élevés aux divinités topiques et aux dieux officiels de l'empire, cippes funéraires, bas-reliefs, statues de bronze, de marbre et de pierre, mosaïques, urnes cinéraires, lampes, vases (1), médailles, colonnes, chapiteaux, débris d'architecture, etc., etc. Tout cela nous montre d'une manière évidente ce que devait être Bordeaux du Ier au VIe siècle.

Sa disposition auprès d'un beau fleuve avait dû en faire, dès l'époque de sa fondation en colonie romaine, un *Emporium* des plus importants de la région ou peut-être même de la Gaule; aussi devait-elle être dotée à l'instar des principales villes romaines d'un vaste *forum* ou même de vastes *fora*.

Les nombreux débris d'architecture et les spécimens de décoration dont notre beau Musée des Antiques est si riche (2) prouvent par la noblesse de leur style et par leurs vastes dimensions que la *Burdigala* romaine possédait des édifices de premier ordre, dignes à tous égards d'une capitale.

Parmi les monuments muets de l'antiquité figurée, que possède notre riche collection d'antiques, se trouvent les

---

(1) Seul l'antique cimetière romain de *Terre-Nègre,* à Bordeaux, a fourn près de vingt mille vases.

(2) Dans les deux Musées des Antiques de Bordeaux, la période gallo-romaine comprend 746 monuments de pierre de différentes grandeurs, et qui se divisent comme suit : 216 monuments avec inscriptions et 530 monuments de l'antiquité figurée, tels que . cippes, bas-reliefs, personnages, mosaïques, frises et entablements d'une grande richesse de décoration, chapiteaux richement ornés et colonnes à ornementation variée.

Digitized by Google

deux bas-reliefs dont nous voulons vous entretenir aujourd'hui; ce sont les seuls documents que nous possédons relatifs aux marchés qui devaient se tenir dans cette ville du Ier à la fin du IIIe siècle.

1° Bas-relief n° 107.

Une scène de marché dans l'intérieur d'un Forum.

C'est en 1867 (1) que fut découvert, dans la démolition, côté sud, de la muraille gallo-romaine de Bordeaux, le monument que nous reproduisons ci-après (voir planche XIV), et qui porte le n° 107 du Musée lapidaire de la rue des Facultés.

La longueur totale de la pierre sur laquelle il se trouve sculpté devait être d'environ 1m20; sa longueur actuelle est de 0m92; sa hauteur, encore entière, est de 0m36. Il a pu appartenir à une suite de bas-reliefs analogues ornant quelque frise.

Ce fragment de frise sculptée représente différents vendeurs dans un marché public. La scène doit se passer, selon nous, dans l'intérieur du Forum de Burdigala.

Ce petit bas-relief d'une exécution soignée, qui rappelle les bons spécimens de la sculpture décorative du Ier au IVe siècle, devait offrir la représentation de trois scènes distinctes.

La simplicité des attitudes, la vérité du mouvement dénotent chez le sculpteur gallo-romain un réel talent qui prouve que s'il ne fut pas un artiste, il fut, tout au moins, plus qu'un vulgaire praticien.

---

(1) La découverte de ce bas-relief fut relatée dans le journal *le Progrès*, 1867, Bulletin archéologique, par P. Sansas.

Dans la description très-sommaire qu'en fait l'honorable archéologue, M. Sansas pense que ce bas-relief représente l'enseigne d'une boutique de boulanger gallo-romain et que les quatre objets qui sont posés sur la grande table quadrangulaire sont tout simplement de gros pains.

Digitized by Google

La scène de droite se compose de trois personnages.

On voit, au premier plan, un marchand tête nue, assis sur un tabouret (*sella*) derrière un petit comptoir carré (*abacus*) et couvert d'une longue tunique (*tunica*) lui tombant jusqu'à mi-jambes.

Sur l'étal qui se trouve devant lui devaient être placés différents objets que la détérioration de la pierre nous empêche de reconnaître.

Le second personnage, un acheteur, le corps penché en avant, est habillé lui aussi d'une longue tunique lui descendant jusqu'à mi-jambes. La tête et le bras droit manquent. Il se trouve debout devant l'étal et tient de la main gauche un objet posé sur la table, objet tellement détérioré qu'il est impossible de le définir : c'était probablement la représentation de la marchandise qu'il se disposait à acheter. A sa gauche, derrière lui et au second plan, faisant probablement partie de la même scène, on remarque un troisième personnage, aujourd'hui mutilé, revêtu, comme le second, d'une longue tunique (1)

Nous apercevons ensuite, et au deuxième plan, les colonnades du *Forum* garnies de leurs festons de fleurs et de fruits (*Encarpa*) (2).

Tel est le premier groupe de notre bas-relief. Il nous représente, sans doute, l'étal d'un de ces marchands de comestibles qu'on appelait à Rome un *Macellarius*. Cette classe de marchands se tenait dans les marchés publics. Les Macellarii vendaient cuites et prêtes à manger des provisions de toutes les espèces, de la viande, du poisson,

---

(1) Une des peintures à fresque reproduite à la planche 92 du tome III de l'ouvrage de David et Maréchal : *Antiquités d'Herculanum, Stabia et Pompéïa, ou les plus belles peintures antiques, etc., etc.,* nous montre la représentation d'un sujet analogue au premier groupe de notre bas-relief.

(2) Ce genre de festons de fleurs et de fruits était employé comme décoration dans la peinture et dans la sculpture. (Rich., Dict. des ant. grec. et rom.)

Digitized by Google

de la volaille, des légumes, etc., etc. Leur métier était un des moins considérés de tous (1).

La scène principale qui occupe le centre de ce bas-relief se compose de cinq personnages. Au premier plan, de chaque côté d'une sorte de comptoir quadrangulaire en bois, on voit une femme se présentant de profil dans l'attitude d'une acheteuse.

Celle de droite, dont la tête et les épaules manquent, est couverte d'une longue tunique lui tombant jusqu'aux pieds et d'un long manteau (*pallium*). Cette femme, le corps penché en avant, semble discuter, avec le marchand le plus rapproché d'elle, le prix de la marchandise contenue dans le sac sur lequel elle paraît poser une de ses mains. Celle de gauche est seulement vêtue d'une tunique longue

---

(1) Chez les anciens et dans les maisons particulières, on n'entretenait pas de cuisiniers d'une manière permanente, et quand pour apprêter un festin on avait besoin d'un de ces hommes spéciaux, on allait au marché louer un cuisinier. La mode d'avoir des cuisiniers en permanence dans les maisons romaines n'est venue que lorsque le luxe eut éclaté au lendemain de l'expédition d'Asie-Mineure (en 564-190 av. J.-C.), qu'il eut débordé de l'Orient et de la Grèce, d'Ephèse et d'Alexandrie et qu'il eut inondé Rome de ses raffinements vides et de ses futilités ruineuses pour la bourse, pour le temps et les joies austères de la vie (Mommsen, *Histoire romaine,* trad. d'Alexandre, liv. III, vol. IV, chap. XIII).

Voici ce que nous trouvons, au sujet des cuisiniers, dans la 92e lettre de l'ouvrage *Rome au siècle d'Auguste,* par Désobry :

« Autrefois on regardait un cuisinier comme le plus vil des esclaves ; presque personne n'en possédait, et l'on allait en louer un au marché quand on avait un repas à donner. Les plus riches maisons seulement comptaient des cuisiniers parmi leurs esclaves, et encore leur principale fonction consistait à faire le pain. Alors on ne payait un cuisinier plus cher qu'un cheval ou qu'un Villicus ; on n'y mettait pas cent mille as (6,707 fr.), comme fit Salluste pour avoir le fameux Dama, qui appartint à Nomentanus ; que dis-je ! on ne doutait pas qu'un jour viendrait où l'achat d'un tel esclave égalerait même les frais d'un triomphe, car il n'est point d'homme aujourd'hui dont on fasse plus de cas que celui qui sait ruiner son maître avec habileté. »

« Les cuisiniers voyant qu'on les achète si cher ont pris d'eux-mêmes une idée exagérée qui les rend vains et insolents. »

Digitized by Google

lui descendant jusqu'aux chevilles, laquelle est nouée au-dessus des hanches par une ceinture (*zona*) (1).

Cette seconde figure, probablement une jeune fille, semble discuter, avec le marchand placé au centre du tableau, le prix des marchandises contenues dans deux sacs déposés sur le comptoir ; le corps penché en avant, comme l'acheteuse de droite elle répète exactement le mouvement de celle-ci.

Trois autres personnages sont debout derrière la table, et forment le deuxième plan. Celui de droite, un marchand, vêtu d'une longue tunique à manches larges, paraît répondre aux questions de l'acheteuse qui est à sa gauche. Le second personnage, encore un marchand, répond aux questions de l'acheteuse de droite, avançant la main droite vers elle et désignant de la main gauche le sac placé près de lui. Quant au troisième personnage vêtu, comme

---

« Les gastronomes se rendent complices de cette orgueilleuse vanité des cuisiniers par la manière dont ils les traitent ; sont-ils contents de leurs services, quelque nouveau mets a-t-il été présenté à leur palais blasé, soudain le cuisinier est mandé dans la salle du festin ; son maître le fait boire en présence des convives et le gratifie d'un riche présent : une couronne d'argent, quelque vase du précieux airain de Corinthe ne sont pas trop pour l'encourager dans ses recherches gastronomiques. »

« On a vu le triumvir Antoine récompenser un cuisinier qui lui avait servi un bon souper par le don de la maison d'un citoyen de Magnesie! Mais en revanche, que l'habileté de l'artiste soit en défaut, qu'il ait servi quelque plat mal apprêté, sur le champ on le met aux fers ; ou bien conduit devant la table déshonorée par la preuve de sa négligence ou de son impéritie, il y vient recevoir d'abord les plus violents reproches ; puis dans le Triclinium même, et sans attendre la fin du repas, il est dépouillé de ses vêtements ; deux bourreaux le saisissent et lui déchirent le corps à coups de fouet, comme s'il avait commis le crime le plus horrible, etc., etc. »

(1) La zona était une ceinture large et plate que portaient les jeunes filles autour des hanches, tandis que la ceinture ordinaire (cingulum) était juste placée au-dessus du sein. La zona n'était déposée qu'après le mariage, quand l'époux l'avait dénouée de ses propres mains, par suite l'expression *zonam solvere*.

Digitized by Google

les deux précédents, d'une tunique à manches larges, est-ce un marchand? est-ce un acheteur? Nous ne saurions le préciser. Le mouvement de ses mains rapprochées l'une de l'autre ne fournit aucun indice, pas plus que son attitude.

Les quatre sacs placés sur la table renfermaient peut-être des légumes secs; il est permis de le supposer, car on sait que les Romains en faisaient une grande consommation. L'état du bas-relief ne permet cependant pas d'affirmer rien à cet égard.

Enfin, à gauche devait exister un troisième groupe, aujourd'hui brisé. On voit les restes d'une table ou d'un étal et ceux d'un péristyle semblable à celui de droite; la troisième scène se passant comme la première sous les colonnades du Forum. Comme disposition, notre troisième groupe devait être en tout semblable à celui de droite. L'artiste, pour faire un tout harmonieux, avait dû choisir une scène qui comportait le même nombre de personnages.

Ce bas-relief, un des plus intéressants au point de vue de la vie publique à Burdigala, nous montre qu'il existait dans cette dernière ville différentes classes de marchands qui avaient pris les us et coutumes de ceux des villes romaines (1). Nous y voyons parfaitement représentés les deux genres de tables de l'*area des Fora* (2).

---

(1) La Burdigala romaine avait dû recevoir peu après son annexion à l'Empire au moins la latinité (*Étude sur quelques inscriptions antiques du Musée de Bordeaux*, par M. P. Charles Robert, membre de l'Institut. Soc. arch. de Bor. tom. IV, p. 219 et 220).

(2) Sous les portiques du Forum étaient ménagées des boutiques pour les changeurs et les vendeurs d'objets précieux. Les autres marchands se tenaient en plein air, dans l'intérieur de l'enceinte où ils avaient des comptoirs (*abaci*) et de grandes tables (*operariæ mensæ*), sur lesquelles ils étalaient leurs denrées pour la vente (*Onophrius Panvinus antiqua urbis imago sive topographia urbis Romæ*).

Digitized by Google

Tous les objets représentés sur ce bas-relief, la disposition des personnages, mais surtout les colonnes ornées de guirlandes qui apparaissent dans le fond de la droite du monument nous permettent d'affirmer que nous sommes en présence d'une scène de marché gallo-romain et que cette scène se passe dans l'intérieur du Forum.

Nous supposons, en outre, que ce bas-relief ne devait pas être seul et qu'il a dû appartenir à une frise représentant diverses scènes domestiques, comme nous en avons un exemple dans la frise du Forum de Nerva à Rome (1). Nous en trouvons un autre exemple dans les divers fragments de peintures à fresque découverts dans les fouilles d'Herculanum, Stabia et Pompéïa, peintures qui représentent diverses scènes de marché dans le Forum d'Herculanum (2).

2° Bas-relief n° 108.

Une scène de pesage public dans le forum de Burdigala.

C'est encore à la démolition côté sud du mur romain de Bordeaux que nous devons le curieux monument que nous reproduisons planche XV, et qui porte le n° 108 du Musée lapidaire de la rue des Facultés. Cette découverte eut lieu en 1868 (3) avec grand nombre d'autres fragments de sculpture.

Ce qui reste de ce bas-relief intéressant mesure 1m 25 de

---

(1) Cette frise montrait une série de petits bas-reliefs représentant la manière de filer et de préparer la laine.

(2) Onze fragments de peintures à fresque découverts à Herculanum et reproduits aux planches XC, XCI et XCII du tome III de l'ouvrage de David et Marchal : *Antiquités d'Herculanum, Stabia et Pompeïa ou les plus belles peintures antiques et les marbres, bronzes, meubles, etc., etc.*, trouvées dans les excavations d'Herculanum, etc., nous montrent la représentation de diverses scènes de marché.

(3) Journal *le Progrès*, 1868, Bulletin archéologique, par P. Sansas p. 172.

Digitized by Google

long sur 0m80 de haut. Le sujet devait se continuer dans le même plan vertical sur les pierres jointives de droite et de gauche du monument; la partie supérieure qui manque nous indique elle-même que d'autres blocs devaient exister en hauteur; ce qui nous fait supposer que la scène représentée devait mesurer primitivement environ 2m50 de longueur sur 1m10 de hauteur.

Ce bas-relief, malheureusement très-fruste et d'une exécution peu soignée, a dû orner soit la frise de quelque entablement ou le bandeau d'un monument important. Comme presque tous ceux que renferment nos deux Musées des Antiques, il a été exécuté sur place; les pierres ont été sculptées sans tenir compte des joints. Il représente sans doute une scène de pesage public dans l'intérieur du forum de Burdigala.

En effet, il ne faut pas oublier que dans toutes les villes romaines les mesures et les poids publics étaient toujours conservés dans le forum (1); celui de Bordeaux (2) aura vraisemblablement dû servir de dépôt aux types officiels; il nous semble donc qu'on peut induire de là que la scène de pesage que nous allons décrire a servi à la décoration soit de l'édifice lui-même, soit de la salle dans laquelle étaient déposés les étalons, soit enfin dans celle où avaient lieu habituellement les pesages.

Pour décrire plus facilement ce bas-relief nous allons procéder, comme nous l'avons fait déjà, pour le

---

(1) La planche XL du tome III de l'ouvrage *les ruines de Pompéi,* par Mazois, nous montre la représentation de la table de pierre sur laquelle étaient déposées les mesures publiques pour les liquides et les solides. Cette table porte aussi l'inscription annonçant que les mesures sont sous la surveillance de tel ou tel édile.

(2) On ignore jusqu'à ce jour l'emplacement que devait occuper le Forum de Burdigala ; mais, d'après certaines données que je possède, il est permis de supposer que cet édifice public devait être situé sur le côté nord de l'ancien port intérieur de Bordeaux. Un peu plus tard, nous reviendrons d'une manière très-étendue sur ce sujet.

Digitized by Google

n° 107 du même Musée des Antiques, c'est-à-dire en divisant la scène en groupes distincts et en les décrivant en commençant de droite à gauche.

Le premier groupe nous montre, au premier plan, une paire de chevaux, de mules, peut-être même de bœufs, attelés de front au timon d'un véhicule (*vehiculum*) et mis sous le joug (*jugum*). Les harnais sont parfaitement représentés. Nous remarquons : La bride (*frænum*) comprenant le mors, la tétière et les rênes; les liens (*vincula*) qui attachent le joug au cou des animaux et ceux qui attachent le joug au timon du véhicule et qui passent sous le flanc de l'animal (1). Ces bêtes de somme marchent de droite à gauche, c'est-à-dire vers le groupe central.

Au deuxième plan, le conducteur (*plaustrarius*) debout à la tête de son attelage, habillé d'une courte tunique tombant jusqu'à mi-cuisses, tourne la tête à droite, vers le véhicule qui manque malheureusement, mais dont on voit le timon figuré entre les deux animaux; de la main gauche il les tient par la bride et de la droite il fait siffler un fouet à lanière de cuir (2).

Il est vraiment fâcheux que le bloc de pierre sur lequel se trouvait sculpté le char que traînaient ces deux bêtes de somme n'ait pas été retrouvé. Il nous aurait montré alors quel genre de chariot ou charrette employaient les paysans des environs de Burdigala pour transporter leurs denrées au marché. Le chariot en question serait-il le *sarracum ?* (3) espèce de charrette d'origine étrangère adoptée en Italie. Plusieurs auteurs latins nous donnent la description de ce genre de chariot qu'ils confondent souvent avec le *plaustrum* (4). Ils nous disent, en outre, qu'il

---

(1) Rich. dict. des ant. Grec. et Rom. au mot : *Jugum*.

(2) Ant. Grec. et Rom. de Rich. au mot : *Scutica*.

(3) Ant. Grec. et Rom. de Rich. au mot : *Sarracum*.

(4) Un fragment de peinture à fresque, découvert à Herculanum et reproduit à la page 92 de l'ouvrage de David et Maréchal : *Antiquités d'Hercu-*

Digitized by Google

servait aux paysans à se transporter eux et leurs familles d'un endroit à un autre et à conduire leurs denrées au marché. Ce chariot se composait d'une forte plate-forme solidement fixée sur deux roues pleines, sans rayons, et fermé par trois cloisons verticales solidement fixées sur la plate-forme.

Le deuxième groupe au centre, qui forme le sujet principal, se compose de deux personnages et de différents ustensiles, tels que : table, vases, balance et poids.

On aperçoit, au premier plan, à droite, une haute table carrée en bois sur laquelle sont placés des vases de différentes grandeurs. Le premier, celui de droite, est d'une forme haute et allongée; il en supporte un autre de forme demi-sphérique. Derrière ces deux objets, au deuxième plan, on remarque un bâton. Deux autres vases, à larges ouvertures et à panses développées, sont aussi posés sur la table et dans le même plan vertical; le plus grand, celui de gauche, paraît hermétiquement fermé par un couvercle, lequel est assujetti par des liens passés autour du col et formant nœud autour du pommeau de ce couvercle. D'après les descriptions de quelques auteurs anciens, de ce genre de vases et surtout de la manière dont ils sont fermés nous croyons reconnaître des vases renfermant des fruits (1).

Plus à gauche et presque à fleur du sol, mais toujours dans le même plan, nous remarquons, en équilibre, le plateau droit d'une grande balance (2) retenue au fléau

---

lanum ou les plus belles peintures antiques, les marbres, les bronzes, etc., découverts à Herculanum, Stabia et Pompeia, nous montre la représentation d'un chariot semblable.

(1) La planche 134 du tome II de l'ouvrage de David et Maréchal : *Antiquités d'Herculanum, Stabia et Pompeia ou les plus belles peintures antiques, etc., etc.*, nous donne la représentation d'une sorte de vases semblables aux nôtres et dans lesquels sont renfermés des fruits.

(2) Nous voyons une balance semblable dans la composition du tableau qui orne le fond de la célèbre coupe grecque peinte appelée la coupe d'Arcé-

Digitized by Google

par des cordes ou des chaînes. Ce plateau se trouve chargé d'une sorte de panier (nous pensons que c'est un panier (1), mais nous n'osons l'affirmer à cause de la dégradation qu'a subie la pierre à cet endroit) renfermant divers objets. Cette marchandise vient d'être pesée.

Au pied de ce plateau et en avant, nous voyons deux poids de forme cylindro-conique, présentant à leur partie supérieure un bouton dans lequel est passé un gros anneau retombant sur le côté du poids. Ces deux ustensiles de pesage paraissent semblables au plus gros poids que nous employons aujourd'hui. On remarque ensuite le personnage qui remplit l'office de peseur et dont toute la partie supérieure du corps manque. Ce qui reste de cet individu indique qu'il avait le corps penché du côté de la balance. Il tenait de la main droite un objet qu'il est impossible de définir, attendu que le monument se trouve très-détérioré en cet endroit.

Derrière la table et au deuxième plan, le principal personnage de cette scène, un homme debout, vêtu d'une longue tunique tombant jusqu'à mi-jambes et dont le bras gauche est appuyé sur les deux vases à fruits placés devant lui sur la table, a le corps et le visage tournés vers la balance, et semble adresser la parole au personnage de gauche. La moitié de la tête manque.

La forme de balance dont notre bas-relief nous donne la reproduction est la plus simple et en même temps la plus ancienne. Elle a dû être introduite en Italie par quelque colonie phénicienne ou grecque. Elle consiste en un simple

---

silas et qui fait partie de la collection de la bibliothèque de la rue Richelieu à Paris. Ce tableau nous représente le roi Arcésilas faisant peser dans une balance à deux plateaux et sur le pont d'un navire de l'assa fætida.

(1) Les nos 25 et 82 du Musée lapidaire de la rue des Facultés nous offrent la représentation de deux personnages qui tiennent à la main des paniers à fruits qui ont une grande analogie avec celui qui est posé sur le plateau de notre balance.

Digitized by Google

fléau (*jugum*) à chaque extrémité duquel est attaché un plateau (*lanx*). Par la suite et beaucoup plus tard, les Romains eurent d'autres sortes de balances dont nous faisons usage encore aujourd'hui (1).

La forme toute particulière des deux poids romains, représentés sur notre monument, ne ressemble en rien à toutes celles décrites jusqu'à ce jour; c'est un nouveau genre de poids, ayant le même usage que celui en forme de pyramide tronquée découvert dans les fouilles d'Herculanum (2). On ne peut pas supposer que l'artiste a imaginé une forme de fantaisie; la vérité de la représentation des objets de la vie domestique reproduits sur les bas-reliefs gallo-romains est généralement acceptée par les savants.

Le dernier groupe, celui de gauche, nous offre la représentation de deux chevaux harnachés, attelés de front au timon d'une voiture. Les harnais dont ils sont recouverts sont semblables à ceux des bêtes de somme du groupe de droite. Ces animaux marchent de gauche à droite vers la balance de la scène centrale. La moitié de leur corps qui manque devait être reproduite avec le restant de la scène sur la pierre qui se trouvait avant.

De la description que nous venons de faire de la disposition des personnages, mais surtout de la présence dans le groupe central d'une balance avec ses poids, il résulte que nous pouvons affirmer que nous sommes en présence d'une scène de pesage public, scène se passant dans l'intérieur d'un Forum.

En résumé, si cette définition soulève quelques objections, elle aura, du moins, l'avantage de nous montrer que, du premier au quatrième siècle, les habitants de

---

(1) Ant. grec et rom., Rich., aux mots *Libra* et *Statera*.

(2) Pour le dessin de ce poids, voir Ant. grec. et rom. de Rich. au mot *Pondus*.

Digitized by Google

Burdigala avaient un degré avancé de la civilisation et de plus, que la gent vaincue s'était identifiée, au moins en grande partie, aux usages et coutumes importés chez eux par leur vainqueur (1).

---

(1) Les photogravures, planches XIV et XV, qui accompagnent cette notice sont dues à l'habile procédé de M. A. Terpereau, photographe à Bordeaux.

Digitized by Google

DÉCOUVERTES ET NOUVELLES

Notre collègue M. Camille de Mensignac nous communique les renseignements suivants sur les fouilles exécutées à Bordeaux, cours d'Alsace-et-Lorraine, pendant les mois de mai, juin et juillet 1880.

Cours d'Alsace-et-Lorraine, n° 125.

Les ruines romaines que nous découvrons aujourd'hui par suite des fouilles que nécessite l'édification de la maison Camau, n° 125 du cours d'Alsace-et-Lorraine, nous permettent de croire que nous sommes en présence de la continuation des restes de l'habitation gallo-romaine, qu'en 1876 nous découvrions à côté, au n° 123 (1).

C'est à environ un mètre en contre-bas du sol actuel du cours que se rencontrent les débris romains, tels que : murs calcinés, moëllons brûlés, briques plates, briques à rebords et à recouvrement, tuiles creuses, charbons, cendres, etc., etc.

L'ardeur du foyer avait été telle que nous avons trouvé des pans de murs complètement renversés. Cependant, malgré tout ce désordre les quelques fractions du soubas-

(1) Voir tom. III, pag. 157, la description des objets découverts au n° 123 du cours d'Alsace-et-Lorraine.

Digitized by Google

sement des murailles qui se trouvaient encore en place nous ont permis de reconnaître la division de quatre chambres. Trois de ces pièces mesuraient 5 mètres de large sur 3m 50 de long.

Quant à l'autre qui nous paraît avoir été la cuisine de cette vaste habitation, il nous a été impossible d'en connaître la mesure, par suite de la destruction d'une partie de ses murs lors des fondations de la maison Marly. Dans cette pièce, nous avons remarqué autant qu'a pu nous le permettre l'agglomération des débris, et encore en place, les restes d'un contre-mur et d'un briquetage qui probablement devaient appartenir à un fourneau, sans doute un fourneau de cuisine.

Ce contre-mur, construit en petits appareils avec rangées de briques, était revêtu de larges briques plates avec ondulations en creux, et retenues à ce mur, non-seulement par le mortier, mais encore par de longs clous en forme de T. Ces briques mesuraient 0m 47 de haut sur 0m 45 de large. Devant ce contre-mur, et à égale distance les uns des autres, et formant pour ainsi dire les angles d'un carré, nous avons trouvé quatre cubes de pierre de 0m 40 de haut, qui probablement avaient dû servir de piles à la plate-forme du foyer. Entre ces piliers des débris de briques, de la cendre, du charbon et quelques ossements.

Les murs séparatifs des diverses pièces que nous venons de découvrir avaient de 0m 45 à 0m 50 de large et étaient construits en petits moëllons durs de forme trapézoïde noyés dans l'excellent mortier. Sur le parement intérieur de ces murailles, l'appareil se dessinait en creux dans le mortier. Derrière toutes ces chambres et en tirant du côté de la rue du Loup, nous avons trouvé un petit canal. Cet égout fouillé jusqu'à une profondeur de 0m 60, et qui mesure 0m 40 de large, était rempli de débris de cuisine qui consistaient comme suit :

1° Une grande quantité de coquilles d'Ostrea, de Cardium, de Mitilus ;

Digitized by Google

2° Quelques valves de Pecten ;
3° Nombreuses coquilles de Limaçons ;
4° Quelques ossements de jeunes porcs ;
5° Nombreux tessons de poterie romaine.

Cette grande quantité de coquilles diverses réunies en un même endroit nous démontre que les anciens habitants de la maison romaine dont nous découvrons les restes faisaient une assez grande consommation de ces divers coquillages et de plus qu'ils avaient le goût gastronomique des épicuriens romains qui regardaient les limaçons comme un des mets les plus délicats.

Au milieu de tous ces déblais d'incendie, nous avons pu recueillir les objets suivants :

Os travaillé :

Cylindre creux percé d'un trou rond sur l'une des faces du cylindre. On considère généralement ces objets comme ayant servi de charnières.

Fragment de bracelet ou d'anneau, hauteur 0m 05 ; cet objet porte, sur sa face extérieure, plusieurs rainures longitudinales gravées en creux.

Plusieurs défenses de sanglier.

Bronze :

Objet creux en forme de coupe, diamètre 0m 08, hauteur 0m 02, épaisseur 0m 01.

Cet objet est, croyons-nous, le poids romain d'une livre (?). Ce qui nous le fait penser, ce sont les assortiments de poids ayant la même forme que le nôtre, et rentrant les uns dans les autres, qui ont été découverts dans les fouilles d'Herculanum.

Anciennement nous nous servions en France d'un même genre de poids.

Clochettes de différentes grandeurs.

Fragment de vase avec son anse.

Divers autres débris sans importance.

Digitized by Google

FER :

Trois haches.

Trois clefs.

Un coin (?), longueur 0m35; largeur 0m05.

Un grand et large couteau avec manche en fer, mesurant 0m40 de long

Plusieurs rondelles, un peu concaves intérieurement, de 0m09 de diamètre, sur une épaisseur de 0m015. Ces plaques circulaires, nous représentent peut-être de petits disques (?), ayant servi de jouets aux enfants romains.

Une plaque de fer, de 1m10 de long sur 0m04 de large, sur laquelle se trouvent rivés à égale distance des X de

même nature dont les branches, se terminant en pointes, mesurent 0m20 de longueur.

Cette pièce de ferronnerie a pu servir à l'ornementation de la grille de quelque porte ou de quelque fenêtre romaine.

Un certain nombre de grands crochets, qui probablement ont dû appartenir à un *carnarium*.

On a recueilli, en outre, une grande quantité de gonds, de charnières, de clous, d'équerres et autres ferrements provenant des portes, des fenêtres et de la charpente de cette habitation.

TERRE CUITE ROMAINE :

Deux vases, terre rouge, à goulots étroits et à panses développées, hauteur 0m08.

Cinq statuettes en terre cuite blanche, représentant une femme allaitant un enfant (déesse mère ou Vénus Libitine), assise dans un fauteuil en jonc tressé, à dossier plein et rond. Le fauteuil de l'une d'elles est orné, en outre, de petites têtes. Ces figures sont creuses et moulées.

Digitized by Google

Toutes ces petites statues portent au dos et à la partie inférieure du fauteuil, et en relief, différents noms ; parmi ceux-ci nous avons pu lire les suivants :

SABINEI ALLVSA

ALLVSAE. MAN.

IVLIVS ALLVSAE

Le torse d'une autre statuette en terre cuite blanche représentant une femme assise, comme celles que nous venons de décrire plus haut, mais allaitant deux enfants au lieu d'un.

Poids de tisserand en terre cuite jaune.

Un certain nombre de briques à rebords, dites briques à recouvrement, dont quatre tessons portent en caractères très-lisibles et gravés en creux la marque de fabrique suivante :

C. OCTC

Fragment d'antéfixe.

Nombreux débris de vases de toutes formes et de toutes grandeurs en poterie rouge, noire, grise, mordorée.

Enfin il a été découvert quelques morceaux de vases en poterie rouge *dite samienne*, les uns avec dessins en reliefs, animaux et plantes, et les autres complètement unis.

MONNAIES ROMAINES :

Il a été trouvé une grande quantité de pièces indéchiffrables.

PIERRE ROMAIME :

Un fût de colonne avec son chapiteau.

VERRE :

Quelques fragments de verre irrisés.

Nous avons aussi recueilli quelques morceaux d'enduits recouverts de peintures à fresque, dont les couleurs jaune, rouge, bleue, noire, étaient de la plus grande fraîcheur

Digitized by Google

après un séjour aussi prolongé sous la terre. Un de ces fragments porte encore tracés à la pointe les deux chiffres XV.

Les fouilles ont été pratiquées sur une surface de 165 mètres carrés environ et sur une profondeur de 2m 35.

Cours d'Alsace-et-Lorraine, 81 et 83.

En creusant les caves de la maison portant le n° 83 du cours d'Alsace-et-Lorraine, on a découvert à 0m 50 en arrière de l'alignement du cours et encastrée à la hauteur d'un mètre au-dessus du sol et dans de vieilles bâtisses, une bien faible partie du soubassement de l'ancienne muraille gallo-romaine de Bordeaux. Ce fragment de mur composé de gros blocs superposés, sans ciment ni mortier, mesure 4 mètres de haut sur 4 mètres de large et repose sur un lit de moëllons de près de 2 mètres d'épaisseur. Quatre ou cinq mètres plus loin, et sur l'emplacement du n° 81, on le retrouve mais beaucoup moins large, par suite, sans doute, de l'enlèvement d'une partie de ses blocs, qui ont dû sûrement concourir à la construction des maisons qui se trouvaient au-dessus. Toujours sur l'emplacement du n° 81, en dedans du mur d'enceinte et du côté de la rue Ravez, on a mis à découvert, sur une assez longue surface, les substructions d'une habitation romaine assez étendue. Appuyés contre une de ces murailles, d'un appareil tout particulier, se trouvaient douze tuyaux d'Hypocauste.

Parmi ces débris, on a recueilli un joli vase, que nous croyons être un *Epichysis* (?), sorte d'ustensile employé par les Romains pour servir le vin sur la table.

On a trouvé, en outre, de nombreux tessons de poterie romaine, de tuiles creuses et à rebords.

On a découvert, aussi, quelques pièces de monnaies romaines. Une colonne romaine en pierre avec son chapiteau et quelques débris de bronze sans importance.

Les fouilles continuent.

Digitized by Google

Le moule à gaufre dont nous donnons ci-dessous le dessin nous a été communiqué par notre collègue M. H. Thénadey. Ce gaufrier conservé depuis fort longtemps dans sa famille en porte les initiales, ainsi que la date 1621. Cet instrument est en fer forgé ; les deux plaques portent dans la partie centrale : l'une, un écusson fleurdelisé surmonté de la date 1621 ; l'autre, le même écusson et les initiales L. T. Des lignes entrecroisées à angle droit garnissent les côtés.

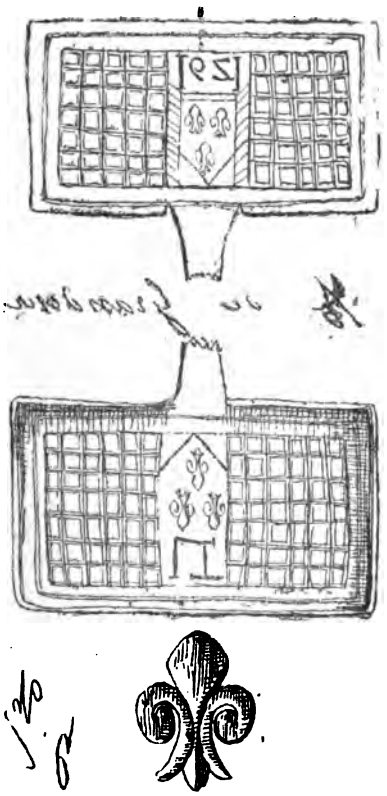

Il nous a paru intéressant de signaler et de faire dessiner cet ustensile de cuisine parce qu'il est daté, et que tous les objets qui ont servi aux usages domestiques de nos aïeux deviennent plus rares de jour en jour.

Notre collègue M. Augier présente un christ en bronze émaillé attribué au XIIe siècle et provenant de la *Génétouse*, près Montbron (Charente).

Il nous signale, en outre, au cimetière de Larochebeaucourt (Dordogne) la découverte de plusieurs tombes formées par la réunion de dalles en pierre, et renfermant des vases vernis, ainsi que la découverte d'un mur romain autour de cette église.

Digitized by Google

A Saint-Christoly de Blaye (propriété de M. Teyssonneau), M. François Daleau a découvert une hache en silex, un grattoir de forme lancéolée, quelques silex de l'époque néolithique et deux vases en terre cuite, l'un rouge et l'autre noir, d'une époque indéterminée.

Le même sociétaire soumet à l'examen de ses collègues plusieurs objets trouvés au lieu du *Gravier*, commune de Pugnac, arrondissement de Blaye, notamment une hache polie et une monnaie romaine à l'effigie de *Octacilla Severa*, femme de *Philippe l'Arabe*.

M. Combes annonce qu'au square Saint-Michel de Bordeaux, sur une étendue de 8 mètres de long sur 4 de large, on vient de découvrir plusieurs tombes en pierre. Sur l'une d'elles on remarque des incrustations irrégulières et son couvercle porte une frise en relief. On a trouvé dans l'intérieur de cette tombe une bague en bronze. Une autre est une tombe jumelle. Ces tombeaux de pierre reposaient sur des fragments de tuiles à rebords et de poteries romaines.

Rue du Manége, 21, notre honorable collègue nous signale qu'on vient de découvrir un petit vase gallo-romain avec des débris humains à 3 mètres au-dessous du sol.

Notre collègue M. Augier signale la découverte de vases anciens dans des tombes en pierre au cimetière de Saint-Germain de Puch, et au même lieu une mosaïque blanche.

Les fouilles nécessitées par la reconstruction de l'église Saint-Pierre de Bordeaux ont donné lieu aux observations suivantes, que notre collègue M. Camille de Mensignac a bien voulu communiquer à la Société Archéologique.

Digitized by Google

I

Fouille à l'angle Sud-Ouest de l'église.

Le terrassement dont nous donnons ci-joint les coupes a été fait à l'angle sud-ouest de l'église Saint-Pierre, en face de la rue des Bahutiers.

Du sol à 2m50 de profondeur, il mesure 30 mètres carrés environ, de cette profondeur au fond de la fouille, qui est de 5m50, une superficie de 22 à 25 mètres carrés.

Les divers matériaux que nous avons rencontrés et les différentes couches que nous avons traversées lors de ce sondage nous ont permis de constater que nous étions sur une ancienne jetée, construite au moyen-âge, peut-être dans le but de fermer l'entrée de l'ancien port intérieur de Burdigala, dont nous retrouvons une partie des murailles (1).

Première coupe. La coupe Nord, dont nous donnons le dessin ci-dessous, fig. 1, nous montre la face interne

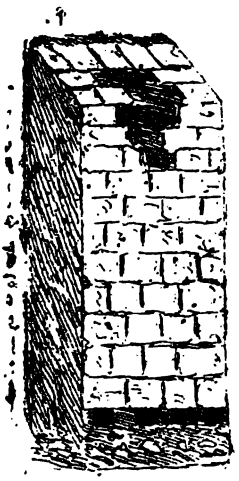

(1) Dans un article spécial que nous publierons plus tard, nous démontrerons ce que nous avançons ci-dessus.

Digitized by Google

d'une partie de la muraille de l'ancien port intérieur de Burdigala. Ce mur formé de plusieurs assises de pierres de grand appareil, sans ciment ni mortier, a, depuis le niveau du sol, une profondeur de 7m50 sur une largeur de 5 mètres environ. A cette profondeur il repose sur un radier de grosses poutres de chêne, forme damier. Ces poutres, d'une bonne conservation malgré leur séjour dans l'eau pendant près de quinze siècles, mesurent en moyenne au carré 0m40 sur 0m35 et 0m30 sur 0m25. La couche qui se trouve immédiatement au-dessous du radier consiste en une terre vaseuse passée à l'état de boue et renfermant les matériaux et détritus suivants : moëllons, rognons de silex, fragments de poterie romaine, ossements de cerf, de bœuf et de cheval, coquilles d'huîtres et de moules, noyaux de cerises, etc., etc. (1).

Deuxième coupe. Dans la coupe Est, dont nous donnons le dessin ci-contre, fig. 2, nous voyons mélangés aux

2

Pierres de grand appareil, cailloux roulés, rognons de silex, moëllons, ossements d'animaux, etc., etc.

Radier de poutres en chêne.

Terre vaseuse, ossements, calcaires, rognons de silex, etc.

différentes couches de terres de remblais, qui occupent

(1) Voir à la page 67 du tome III (1876) de la Société Archéologique de Bordeaux la description, par M. E. Delfortrie, d'un puits de sondage pratiqué derrière le chevet de l'église Saint-Pierre de Bordeaux. Ce puits se trouve à une distance de 40 mètres de notre fouille et en dehors de la muraille Est du port intérieur de Burdigala.

Digitized by Google

une épaisseur de 7m50, des pierres de grand appareil ayant dû appartenir anciennement au mur du port décrit dans la coupe Nord, des moëllons, des rognons de silex, de nombreux ossements de cerf, de bœuf et de cheval, des coquilles d'huîtres, de moules, etc., etc.

A 7m50 nous rencontrons de nouveau le radier décrit plus haut. Immédiatement au-dessous nous trouvons le même terrain que celui déjà signalé dans la coupe Nord, ainsi que ses différents matériaux et détritus.

Troisième coupe. La coupe Ouest, fig. 3, est composée

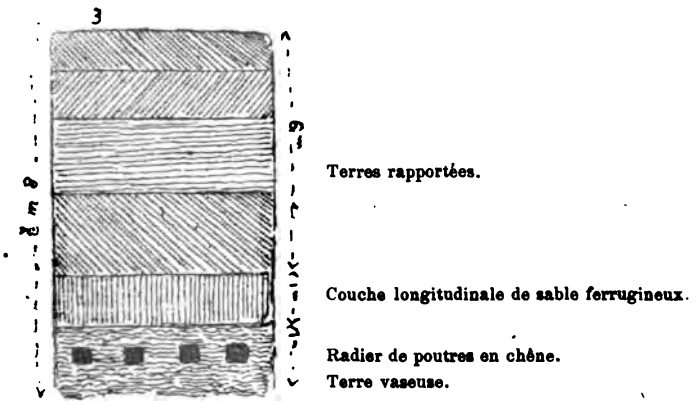

jusqu'à une profondeur de 6 mètres, comme la deuxième, de différentes couches de terres rapportées auxquelles sont mélangés tous les débris dont il est parlé plus haut. A cette profondeur se rencontre une couche, d'environ 1 mètre d'épaisseur, d'un sable ferrugineux mouillé par des infiltrations. 50 centimètres plus bas nous retrouvons le radier de chêne, et immédiatement au-dessous toujours la même nature de terrain des deux premières coupes avec leurs matériaux, ossements et coquilles.

Digitized by Google

QUATRIÈME COUPE. La coupe Sud, fig. 4, ne diffère des

deux dernières que sur un seul point : c'est qu'entre 3m 50 et 4 mètres de profondeur, nous trouvons les sections de plusieurs grosses poutres de chêne qui s'appuyaient les unes contre le mur oblique qui reposait sur la jetée, comme nous l'expliquerons plus loin, et les autres soutenaient et maintenaient des pieux carrés qui se trouvaient plantés dans l'espace laissé libre entre ces deux rangées de madriers.

Après la description que nous venons de faire des coupes de ce *puits de sondage*, nous allons donner l'explication de ce terrassement qui a duré trois mois environ et décrire les nombreux objets que nous y avons recueillis pour le Musée.

Cette fouille pratiquée, comme nous l'avons dit plus haut, sur une superficie de 22 à 25 mètres carrés et sur une profondeur de 8 mètres, nous a fourni les résultats suivants :

A 50 centimètres en contre-bas du sol actuel de l'église, on a découvert une grande quantité d'ossements humains provenant d'inhumations faites anciennement dans cet édifice.

A 1 mètre, nous rencontrons la voûte d'un ancien

Digitized by Google

canal ou passage de 1m30 de large sur 2 mètres de haut. Ce petit souterrain qui était dallé se continuait le long de la nef sud de cet édifice, et se trouvait complètement bouché, d'après ce que nous a dit l'architecte, avec des matériaux du XIVe siècle provenant de la démolition d'une ancienne église, peut-être de l'église primitive de Saint-Pierre. Ce petit souterrain avait-il servi d'égoût? ou bien de passage? Nous ne saurions le préciser.

A 3 mètres commence une jetée que traverse dans toute sa profondeur, qui est de 4m50, notre sondage. Dans la partie Est de la fouille, et reposant sur cette jetée, quelques blocs de pierre superposés sans ciment ni mortier forment comme une muraille.

Ce mur qui était oblique se perdait à l'encoignure sud-est de cette fouille et devait se poursuivre sous le sol de la rue des Argentiers, en face du n° 2. L'eau nous envahit à 3m50.

On trouve à cette profondeur, et appliquées contre la paroi ouest de cette muraille, deux grosses poutres de chêne, mesurant au carré 0m30 sur 0m25 et qui sont retenues elles-mêmes par d'autres poutres carrées, de même essence, plantées devant comme pieux.

Un peu plus loin, dans la direction sud-ouest, ainsi que sur toute la superficie de la fouille, se rencontrent d'autres pilotis carrés semblables aux premiers. Dans l'espace laissé libre entre ces pieux et comme servant de blocage, on trouve de la terre, de grosses pierres, des moëllons, des rognons de silex. Parmi cette terre boueuse et vaseuse, et comme pétris avec elle, nous avons trouvé des fragments de bronze, de fer et de plomb, des tessons de poteries, des ossements de cerf, de bœuf et de cheval, des coquilles d'huîtres, de moules, etc., etc.

Cette jetée de 4 mètres de hauteur, comme nous venons de le dire plus haut, repose à 7m50 de profondeur sur un

Digitized by Google

radier, fig. 5, forme damier, composé de grosses poutres de chêne, équarries et assemblées au moyen de clous et de mortaises. Cette charpente était, comme nous l'avons dit ci-dessus, parfaitement bien conservée.

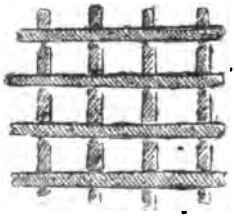

Il est vraiment regrettable que les nécessités de la construction n'aient point permis l'agrandissement de cette fouille afin de connaître la superficie totale de ce plancher de poutres et de savoir sur quoi pouvaient reposer ses extrémités.

Immédiatement sous ce radier nous rencontrons, mais avec beaucoup moins d'abondance, des pierres, des moëllons, des rognons de silex, des coquilles d'huîtres, de moules, etc., etc., le tout mélangé à une terre encore plus boueuse que les couches supérieures.

La fouille a été arrêtée à 8 mètres de profondeur.

Passons maintenant à l'explication des objets intéressants qui ont été retirés de ce puits de sondage :

1° Un fragment de cippe funéraire en marbre gris des Pyrénées, hauteur 0m30, largeur 0m15. Ce monument porte gravées en creux les lettres suivantes placées sur quatre lignes :

L L.....
V S.....
T I I....
V.....

2° Un fût de colonne en marbre, hauteur 1 mètre, diamètre 0m30.

3° Une base de colonne en marbre gris des Pyrénées.

4° Morceau de colonne cannelée avec son chapiteau.

5° Fragment de pilastre cannelé.

6° La base d'une petite colonne de pierre avec une partie de son fût.

Digitized by Google

7° Un autel en forme de cippe carré avec base, hauteur 0m60 et portant sur une de ses faces deux mains entrelacées, qui tiennent un objet que la détérioration de la pierre nous empeche de définir.

8° Une pierre portant sur un coin quelques traces de sculpture, longueur 0m80.

9° Une autre pierre sans trace de sculpture, mais ayant une de ses faces creusée de deux trous. Dans un de ceux-ci et comme scellé à la pierre, nous avons recueilli le bout d'une barre ou d'un gond en métal composé.

Os travaillé :

10° Une grande quantité de cornillons de cerfs sciés avec du métal.

11° Un certain nombre de défenses de sangliers.

Bronze :

12° *Deux aiguilles* admirablement conservées, longueur 0m055.

13° *Une autre aiguille* de 0m08 de longueur, qui diffère de celles mentionnées ci-dessus non-seulement par sa longueur et sa grosseur, mais encore par la courbe de son extrémité qui, au lieu d'être ronde comme tout le corps de l'aiguille, est de forme triangulaire, en tiers-point.

Ce genre d'aiguille avait-il le même usage que nos aiguilles d'emballage actuelles, ou bien serait-ce une espèce d'aiguille à voile ? Nous l'ignorons et laissons à d'autres le soin de l'expliquer. (Voir planche XVI, fig. 12.)

14° *Une vingtaine d'épingles* droites de différentes grandeurs. Les unes sont à tête ronde, les autres à tête plate ou cylindrique et une autre se termine par un enroulement imitant le corps et la tête d'un serpent. (Voir planche XVI, fig. 3, 8, 9, 10 et 11.)

15° *Un anneau bague* forme armille ouverte. (Voir planche XVI, fig. 2.)

Digitized by Google

16° Une plaque percée de plusieurs petits trous ronds, longueur 0m06, hauteur 0m03.

17° *Deux boucles* de formes et de grandeurs différentes. (Voir planche XVI, fig. 4 et 6.)

18° *Quelques fragments* de même nature.

19° *Une petite chaîne.*

20° *Un style* dans un état de conservation admirable longueur 0m11. (Voir planche XVI, fig. 1.)

21° *Une petite entrée de serrure.*

22° *Plusieurs minces feuilles* de cuivre triangulaires, mesurant à la base 0m024 et de hauteur 0m010. Ces morceaux ont pu concourir à l'ornementation de quelque meuble ou de quelque coffret.

23° *Nombreux fragments* sans importance.

FER :

24° *Instrument aigu* rappelant par sa forme un fer de flèche ou de taraud. Cet objet mesure 0m11 de hauteur.

25° *Un fer de lance* en forme de feuille de laurier, à douille et ailerons, longueur 0m45; cette arme est dans un parfait état de conservation. (Voir planche XVII.)

26° *Deux autres fers de lance ou de flèche,* longueur 0m20. Ces objets, qui affectent eux aussi la forme de feuille de laurier, sont plats et munis d'une longue tige droite qui servait à les attacher à la hampe soit de la lance, soit de la flèche.

27° *Une grande quantité de clous* forgés de toute grosseur et de toute grandeur.

28° *Agglomérations* de divers métaux, parmi lesquelles on rencontre des clous et quelques fragments des divers objets décrits plus haut.

MONNAIE ROMAINE :

29° *Quelques petits bronzes* de Tétricus père et de Tétricus fils.

30° *Deux moyens bronzes* complètement usés et perforés

Digitized by Google

d'un petit trou rond à l'une des extrémités. Ces deux pièces de monnaie ont pu servir d'amulettes. (Voir planche XVI, fig. 5 et 7.)

31° *Plusieurs pièces* indéchiffrables.

MONNAIE FRANÇAISE :

32° *Un certain nombre* de doubles tournois en cuivre à l'effigie de Louis XIII; ces pièces ont été trouvées presque à la surface du sol parmi les ossements humains.

PLOMB :

33° Il a été recueilli quelques morceaux de plomb fondu.

POTERIE ROMAINE :

34° *Nombreux tessons* de poterie ordinaire rouge, noire, grise.

Parmi tous ces fragments il s'en trouve un, terre gris de fer avec engobe noir, et sur lequel sont gravés en creux des dessins rappelant beaucoup ceux qu'on rencontre sur les poteries *Hispano-Mauresques*.

Tous les objets de bronze, de fer et de plomb ont été recueillis entre 7 et 8 mètres de profondeur.

Une particularité trop singulière pour ne point être signalée, c'est que tous les objets de bronze recueillis dans cette fouille, au lieu d'être recouverts de la couche verdâtre ordinaire (patine) sont, au contraire, polis, brillants et montrent le métal jaune-rouge aussi net que s'il venait d'être décapé. Les fragments de fer sont même dépourvus de rouille.

La cause la voici : le sous-sol est une forte couche de gravier *libre* constamment traversé et remué par les eaux de marée, les terres reposant sur ce gravier et recelant les bronzes étant elles-mêmes soumises à l'action de l'eau sont passées à l'état de boue, et le métal par son propre poids tombant au fond de la couche, se trouve en contact avec

Digitized by Google

le gravier sur lequel il est constamment roulé par l'effet du flux et du reflux (1).

Espérons que l'architecte chargé de la réédification de l'église Saint-Pierre établira ces fondations de manière à résister à ces effets incessants des marées, effets désastreux au moment des équinoxes.

II

Fouille à l'angle Nord-Ouest de l'église.

Ce terrassement, distant de 10 mètres de celui que nous venons de décrire plus haut, a été fait à l'angle Nord-Ouest de l'église Saint-Pierre de Bordeaux, sur l'emplacement de la maison n° 12 de la place Saint-Pierre.

Cette fouille, d'une superficie de 80 à 85 mètres carrés sur une profondeur de 6 mètres environ, a été exécutée dans le but d'établir les fondations du clocher actuel. A 2 mètres en contre-bas du sol de la place et à 3m40 en arrière du contrefort nord de la porte principale de cet édifice, on a mis à jour, sur une longueur de 9m05, le soubassement d'une partie de la muraille Est de l'ancien port intérieur de Burdigala. Ce mur mis à découvert, comme nous venons de le dire, sur une longueur de 9m05, mesure 2m50 de hauteur sur une largeur connue de 5m35. Il est vraiment regrettable que les nécessités de la construction n'aient point obligé l'architecte à dégager complètement cette muraille afin de connaître son épaisseur réelle.

La démolition complète de cette partie de l'enceinte gallo-romaine nous a permis de nous rendre un compte exact de son mode de construction que nous allons décrire ci-dessous.

---

(1) M. Pigorini, le savant directeur du Musée préhistorique de Rome, à qui nous avons fait part de notre observation, s'est trouvé complètement de notre avis.

Digitized by Google

Inscription découverte à Bordeaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

Inscription découverte à Bordeaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

Phototypie. A. Quinsac, à Toulouse.

Une Scène de marché gallo-romain.

Digitized by Google

Digitized by Google

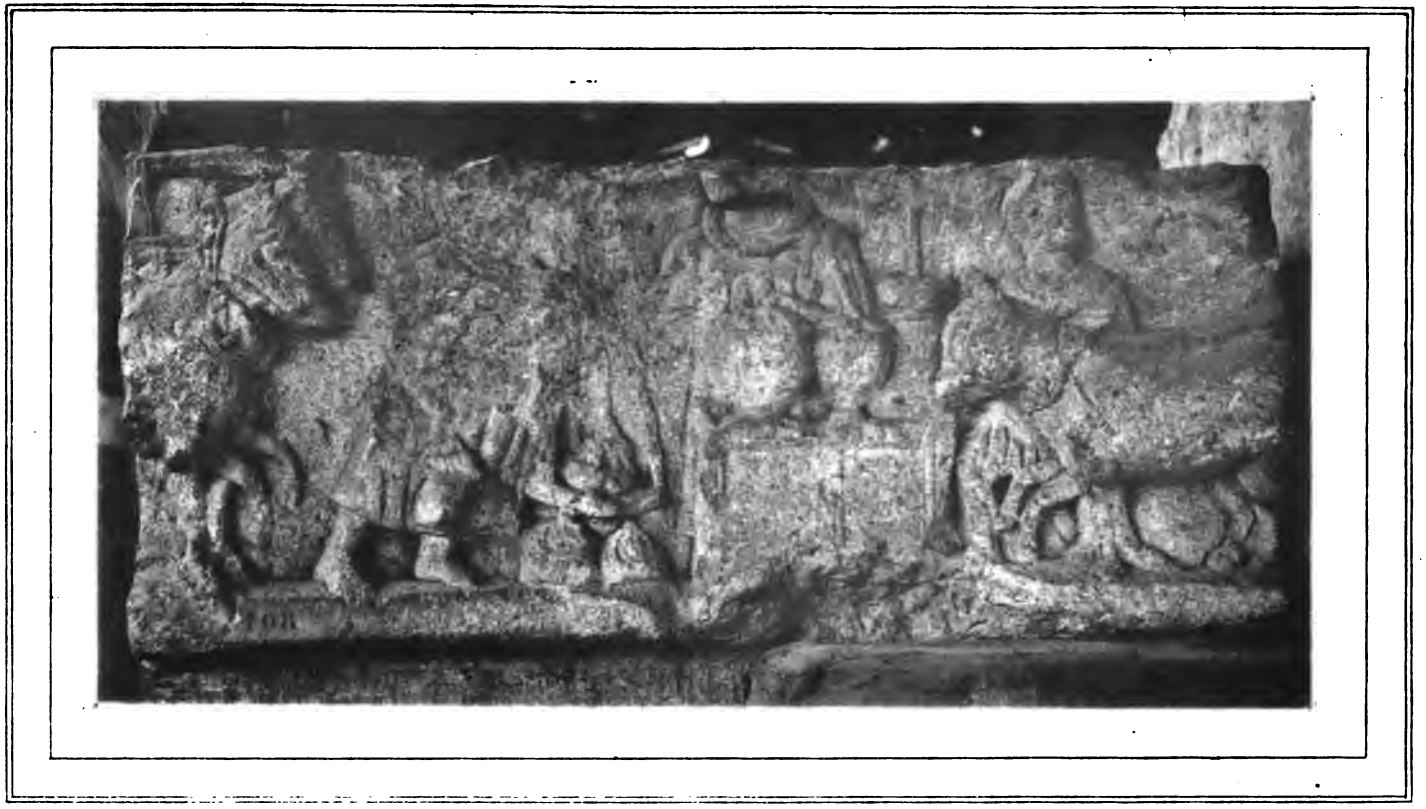

A. Quinsac. à Toulouse.

UNE SCÈNE DE MARCHÉ GALLO-ROMAIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

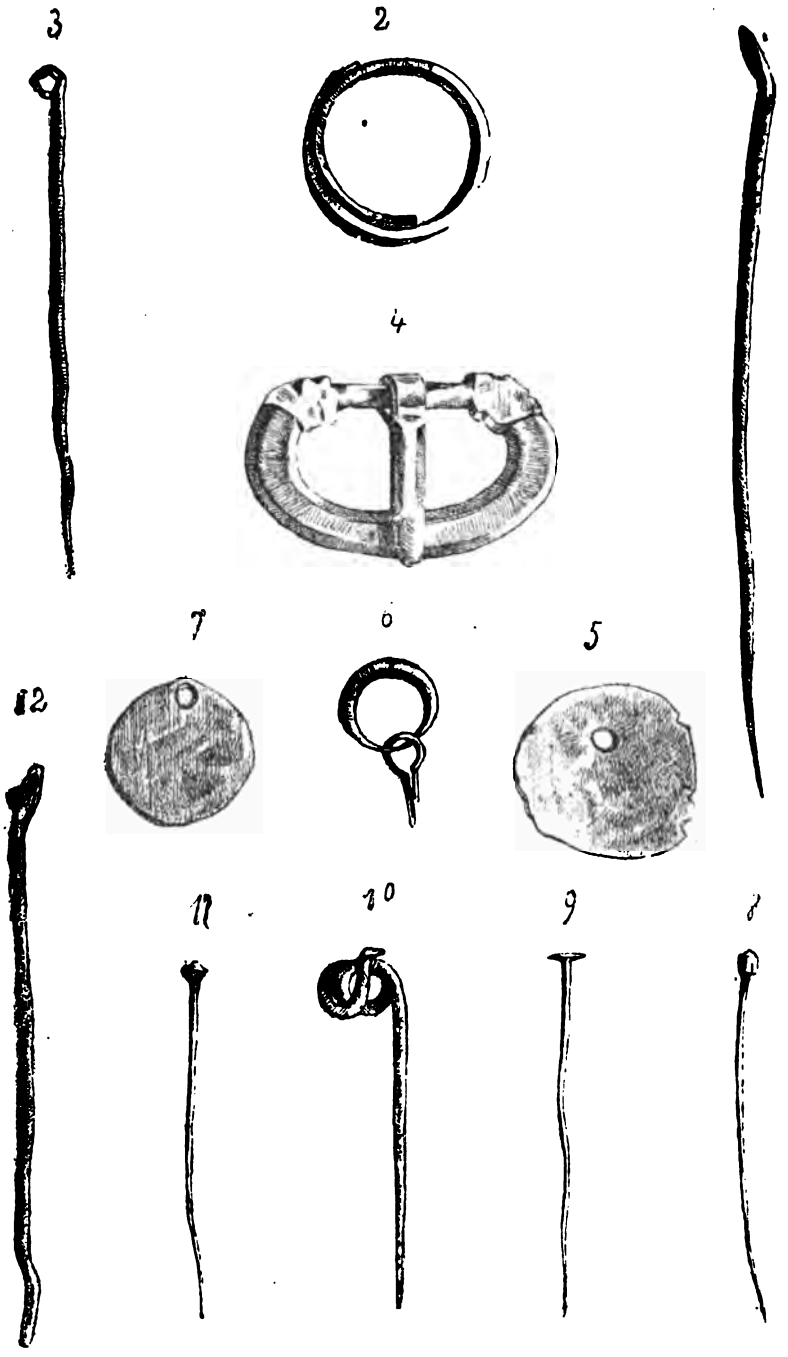

Objets trouvés dans les fouilles de l'Église Saint-Pierre.

Digitized by Google

Digitized by Google

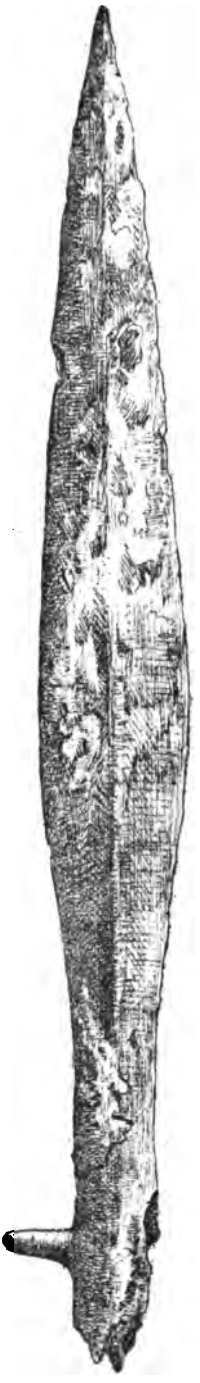

Fer de lance trouvé dans les fouilles de l'Église Saint-Pierre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Cette muraille, composée de plusieurs assises de pierres de grand appareil, reposait sur un pilotage de pieux en chêne formés d'arbres entiers, garnis encore de leur écorce et appointés à leur extrémité. Ces pilotis de 4 mètres de long (1) sur un diamètre de 0m15, 0m20, 0m25, 0m30 et 0m35 et distants les uns des autres de 0m45 à 0m50 portaient à leur sommet la trace des chocs qu'ils avaient reçus lorsqu'on les avait plantés. La place laissée libre entre chaque pieu avait été garnie, jusqu'à une profondeur de 2 mètres, par un blocage de petits moëllons durs. Le dessin que nous donnons ci-dessous nous montre la coupe transver-

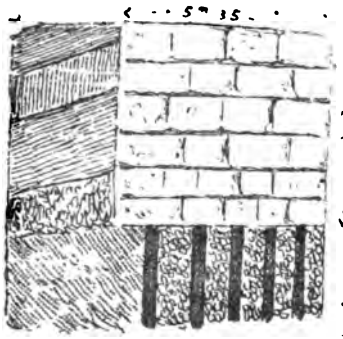

sale de ce mur avec son mode de pilotage. Entre chacune des assises de cette muraille se trouvait une légère couche de glaise qui avait été mise, sans doute, dans le but d'empêcher l'eau de pénétrer au travers des interstices de ces blocs. La démolition du soubassement de ce mur, qui était oblique par rapport à la place Saint-Pierre, nous a convaincu qu'il avait été construit comme celui de l'enceinte gallo-romaine de Bordeaux avec de gros blocs calcaires ayant appartenu à d'anciens monuments, et de plus qu'il devait être de la même époque que cette enceinte. La par-

(1) Deux de ces pieux, qui sont actuellement au Musée, avaient été arrachés afin d'en connaître la longueur et de savoir leur mode d'appointage.

Digitized by Google

tie inférieure de cette muraille était protégée du côté interne du port par une sorte de jetée de 0m50 de large faite au moyen de pilotis en chêne et d'un blocage de petits moëllons durs. Ces pieux étaient reliés entre eux par un large madrier de même essence. Ce blocage avait été établi, sans doute, dans le but d'empêcher l'eau de venir miner la base de cette enceinte.

Dans la démolition de cette muraille on a trouvé des fragments d'entablements, de colonnes, de pierres moulurées, etc., de grande dimension; beaucoup de pierres de grand appareil ayant servi à la construction de monuments importants. Parmi tous ces débris insignifiants, il importe, toutefois, de signaler de nombreux morceaux de marbre blanc d'Italie appartenant à deux statues, une d'homme et l'autre de femme. Ces fragments de marbre sculpté d'un grand mérite d'exécution ont été déposés au Musée lapidaire de la rue des Facultés.

Parmi les différentes couches de terre de remblais qui ont été enlevées de cette fouille, nous avons recueilli les objets suivants :

Bronze :

1° *Un petit cylindre* orné de moulures, longueur 0m07, diamètre 0m04.

2° *Plusieurs gros clous* forgés.

Fer :

3° *Un fer de flèche* à douille, que nous croyons être de l'époque anglaise (?) longueur 0m22.

4° *Un ciseau* à froid d'une époque indéterminée.

5° *Nombreux clous* forgés de différentes formes, les uns à tête ronde, et les autres à tête enroulée.

Poterie romaine :

Une certaine quantité de tessons de briques plates et à rebords.

Digitized by Google

La fouille a été arrêtée à 6 mètres de profondeur sur une couche de vase compacte.

III

La récente démolition d'une partie des murs de l'église Saint-Pierre a fait découvrir quatre inscriptions tumulaires qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de faire connaître ici. Elles se trouvaient enfouies dans l'épaisseur des murailles, et tellement recouvertes de badigeon, qu'il était impossible de savoir si elles existaient.

Voici la transcription de ces inscriptions :

1° SEPVTVRE.
POVRC. TAFFA
NEL BOVRGOIS
ET MARCHA. DE
BOVRD. ET POVR.
LES SIENS 1659

Cette inscription tombale, qui mesure 0m 55 de hauteur sur 0m 50 de large, a été exécutée sur une dalle en pierre dure. On y voit gravée dans le bas, entre deux guirlandes de feuilles de chêne ou de laurier, la représentation du soleil, de la lune, des étoiles, de la terre et de l'eau.

2° ICI DEVANT. EST LE
TVMBEAV. ET SE
PVLTVRE. DE Me
ANTHOINE. DE B
OIGVES. HVISSIER
EN. LA. COVR DE
PARLEMENT
DE CESTE VILL
E DE BOVRDEAVLZ
ET. POVR. LES
SIENS.

Digitized by Google

Cette inscription, pierre dure, gravée sur onze lignes, et qui mesure 0m70 de hauteur sur 0m50 de largeur est rehaussée de noir par une espèce de bitume qu'on a introduit à l'époque dans le creux des lettres pour les faire mieux ressortir.

3° Fragment d'inscription tumulaire, pierre dure, hauteur 0m53, largeur 0m22, sur lequel on remarque les lettres suivantes placées sur huit lignes :

T. SO
SEPVLT
. NOMB
QDEFEV
E. DE
RGEOIS
I. DE
.....E

Cette inscription est rehaussée de noir comme celle mentionnée ci-dessus.

4° Fragment de pierre dure brisée, hauteur 0m40, largeur 0m40, portant l'inscription suivante placée sur six lignes :

S EST LA SEP
DE MICHEAV
OVRGEOIS ET
ANT DE BOVR
ET POVR CES
O

Les lettres de cette inscription tombale sont, comme celles des deux autres pierres tumulaires, rehaussées de noir.

Ces inscriptions ont été transportées au Musée lapidaire de la rue des Facultés avec d'autres pierres provenant de la démolition de l'église, telles que : clefs de voûtes avec écussons; statues admirablement drapées, hauteur

Digitized by Google

1 mètre ; statuettes jouant d'instruments de musique ; corbeau roman représentant une tête de diable ; chapiteaux à feuillages.

Les fouilles continuent.

Notre collègue, M. François Daleau, de Bourg, nous signale les découvertes intéressantes qu'il vient de faire, au point de vue archéologique, dans le canton de Saint-Ciers-La-Lande (Gironde). En voici la nomenclature :

1° Huit modillons romans fort curieux, placés extérieurement et du côté sud de l'église de la commune de Saint-Palais ;

2° Une station préhistorique en plein air avec quelques silex taillés, probablement de l'époque néolithique, dans un champ de vigne, placé entre un bois de pins et un taillis de chênes, au lieu dit le *Sabiart* (le sablard), même commune de Saint-Palais.

3° Un grand monument en terre en forme de demi-lune avec fossé semi-circulaire se dirigeant de l'Ouest à l'Est en passant par le Sud. Ce tumulus (?), connu dans le pays sous le nom du *Chanteau* et de la *Doue de Damet*, est situé dans la commune de Marcillac, à quelques mètres au nord de la route, qui, du village de Marcillac, conduit au hameau des Hauts-Ponts.

On lui a signalé un autre monument en terre, qu'il n'a pu visiter; il est aussi appelé la *Doue* et se trouve placé entre *Duret* et les *Sarreaux*, même commune de Marcillac.

4° Un tumulus circulaire, entouré d'un fossé dit la *Doue,* placé à environ 200 mètres à l'ouest de l'église de Saint-Aubin, touchant le côté nord de la route de Saint-Aubin à Braud (chemin n° 185), commune de Saint-Aubin.

Il nous fait remarquer, en outre, l'analogie qui existe entre le nom féminin la *Doue*, donné aux monuments du

Digitized by Google

canton de Saint-Ciers-La-Lande, et le nom masculin de *Doue* que portent les tumulus de la commune de Nizan, canton de Bazas.

Le même sociétaire présente une pointe de flèche en bronze recouverte d'une épaisse patine et mesurant 0m 021 de largeur sur 0m 063 de longueur. Cette belle pièce a été découverte au lieu de *Lausa,* propriété de M. Bourdillat, commune de Saint-Girons, canton de Saint-Savin. Il montre aussi une seconde pointe de flèche en silex, fortement patinée, trouvée près du château de Lugagnac ; puis une petite croix de cuivre, trouvée au lieu dit *La Grange,* commune de Prignac et Cazelles. Cette croix porte sur une de ses faces le Christ nimbé couronné d'épines et au-dessous un crâne humain entre deux étoiles avec la légende suivante : I. N. R. I. *et Domine memento mei;* sur l'autre face, on remarque la Vierge couronnée, cheveux flottants, mains jointes, pieds appuyés sur un croissant, avec la légende : *Sine pecado original.*

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR LES ORIGINES

DE SULPICE SÉVÈRE

Par Reinhold DEZEIMERIS

Correspondant de l'Institut.

PLANCHE XVIII

I

Une maison nouvelle va s'élever à Bordeaux (1) au coin de la rue Porte-Basse et du cours d'Alsace-Lorraine. Dès les premiers travaux de fondation, des membres de la Société Archéologique remarquèrent que la muraille de l'immeuble projeté allait effleurer, sur la façade de la vallée du Peugue, les substructions du mur d'enceinte de l'époque romaine, demeurées enfouies en cet endroit, et que ces restes intéressants, placés entre une construction au nouvel alignement et la voûte du ruisseau du Peugue, seraient à jamais perdus pour l'archéologie, si l'on ne profitait de cette occasion pour en extraire les pierres inscrites ou sculptées qu'ils devaient recéler; car on sait que cette immense carrière de matériaux travaillés a fourni à la ville à peu près tout ce qu'elle possède de monuments épigraphiques et artistiques de la période dite gallo-romaine.

Ces observations, transmises par nous à M. le Maire de Bordeaux, ont trouvé cet honorable magistrat tout disposé

---

(1) Ceci a été écrit au mois de juillet 1877.

Digitized by Google

à faire tenter une exploration archéologique, et, le 18 juin, on a commencé à enlever les gros blocs de pierre dont les fondations de la maison Marly avaient laissé entrevoir la face interne.

Cette recherche n'a pas donné d'abord tous les résultats que l'on pouvait en attendre, quant au nombre des monuments.

En effet, soit que le voisinage d'une porte ouverte dans le mur romain (la Porte-Basse) ait engagé les constructeurs militaires du quatrième siècle à donner plus de précision à la jointure de leur gros appareil, soit qu'une autre cause ait nécessité un soin négligé ailleurs, les blocs trouvés à cet endroit, provenant tous d'anciens monuments, comme le prouvent les vestiges de crampons qu'ils portent encore, ont été équarris sur leurs inscriptions où leurs sculptures, et sont ainsi devenus muets. D'autre part, la construction de la Porte Toscanan, au XIIe ou au XIIIe siècle, porte qui s'appuyait à angle droit sur le mur romain, avait nécessité une forte emprise sur ce mur et supprimé, dans une longueur de quelques mètres, toute une rangée de grosses pierres (1). Enfin, contrairement à ce qui a été observé sur d'autres points de la première enceinte, les fondations de gros blocs descendaient à peine au-dessous du niveau du sol gallo-romain; circonstance qui s'explique par la présence à cet endroit de vieilles murailles, irrégulières mais profondes, qui avaient pu fournir au rempart une base précieuse comme point d'appui sur la déclivité d'un

(1) Il faut remarquer aussi qu'auprès de la Porte Toscanan, des revendeurs à la toilette s'étaient établis autrefois dans des échoppes appuyées sur le parement extérieur du vieux mur. Pendant de longues années, peut-être pendant des siècles, ils s'ingénièrent à l'envi à agrandir leurs étroites boutiques en creusant ou supprimant la rangée de gros blocs qui en formaient la paroi du fond. Tout le monde, à Bordeaux, a pu voir, il y a une vingtaine d'années, ces habitations troglodytiques d'un nouveau genre. Voyez Sansas, dans *le Progrès*, 1867, p. 170.

Digitized by Google

talus de ruisseau où refluaient les eaux de marée (1).

Le 18 juin, on a retiré de l'excavation deux arceaux avec bandeaux sculptés, séparés par des pilastres à chapiteaux, provenant d'un portique orné; puis, un coin d'entablement sculpté, riche, élégant, et d'assez grande dimension.

Le lendemain (19 juin) nous avions la joie de rencontrer, sur une pierre de 1m10 de long, un fragment d'inscription en grands caractères (2), d'un type excellent et devant remonter au second ou au troisième siècle. On y lisait, dans un cartouche terminé en queue d'aronde :

... ERCVLI. HEREDES

Nous supposâmes que ces restes, avant leur mutilation, avaient contenu le surnom de PATERCVLVS. Cette conjecture n'a pas tardé à être confirmée, et, le 22 juin, une autre partie de la même inscription s'est présentée à nos yeux, et nous a donné le commencement de la même ligne (3) :

A. SVLPIC. PATERCVLO VI ...

Une lacune existe entre les deux fragments et ne permet pas de faire encore une interprétation positive des dernières lettres de ce second fragment, car il semble proba-

(1) Le mur de l'enceinte romaine ne fut pas élevé immédiatement sur ces vieilles constructions. On ne se servit de celle-ci que comme d'un pilotis inférieur, et des sables, mêlés de menus débris portant des traces d'incendie, furent placés sur les antiques maçonneries, pour servir de lit aux grandes pierres qui formèrent, ras du sol, les premières assises de la muraille de défense. La même remarque a été faite par M. Sansas (*Progrès*, 1867, p. 170), à propos de la fouille opérée quelques mètres plus à l'ouest, au coin de la place Pey-Berland.

(2) Les lettres ont 7 centimètres de haut.

(3) Le 23 juin, on a, de plus, dégagé un éclat de la pierre précédente, éclat qui était resté dans le blocage de mortier; il porte le T et une partie de l'E de TERCVLI.

Digitized by Google

ble qu'une troisième pierre inscrite d'égale dimension et portant peut-être les noms d'une seconde personne (1), devait se trouver entre les deux pierres que nous possédons. Mais ce qui est certain, dès à présent, c'est qu'un personnage, portant le nom d'une des plus anciennes familles romaines, *Aulus Sulpicius Paterculus,* a vécu à Bordeaux, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, et que ses héritiers avaient consacré à sa mémoire un monument d'une importance considérable, attestée à la fois par la grandeur de ces débris (2) et par la qualité exceptionnellement belle des matériaux (3).

La découverte de ce document nouveau est d'un grand intérêt, et des faits incertains de l'histoire locale et de l'histoire littéraire y trouveront peut-être des éclaircissements inattendus.

II

Parmi les problèmes de géographie ancienne restés sans solution définitive, il faut compter la détermination de l'emplacement de ce *Primuliac*, domaine de Sulpice Sévère, où il fit construire deux basiliques (4). Je n'ai pas

(1) En effet, il semble que, s'il n'était question sur l'inscription que du seul Aulus Sulpicius Paterculus, on n'aurait pas jugé nécessaire de répéter ce surnom de Paterculus devant le mot *Heredes.* Toutefois, une qualification suivie d'un adjectif ethnique au génitif aurait pu rendre nécessaire cette répétition destinée, en ce cas, à éviter une amphibologie.

(2) Nous avons compté neuf blocs, d'environ 1 mètre de long sur 50 centimètres de haut et de large, paraissant provenir du même monument. Deux au moins, outre ceux représentés ici, portaient les traces de la frise qui figure aussi, à l'état de vestiges, au-dessous de l'inscription. Aucune ne semblait avoir porté le cartouche inscrit. Il est donc probable que le bloc intermédiaire est encore enfoui aux environs de la Porte-Basse ; à moins qu'il n'ait été antérieurement extrait et détruit.

(3) Le calcaire employé, parfaitement propre à la sculpture, semble provenir des carrières de Crazannes.

(4) Voy. Saint Paulin, *Epist.* XXXI, XXXII.

Digitized by Google

l'intention de rechercher aujourd'hui la situation de ce lieu, mais je voudrais, à l'aide du nom du domaine, remonter aux origines de l'écrivain.

On a dit qu'il était Aquitain (1). Je n'irai pas jusqu'à affirmer qu'il fût Bordelais; mais je crois pouvoir soutenir qu'une partie de sa famille était fixée à Bordeaux et y tenait un rang fort distingué.

Grâce aux études faites sur les noms de lieux (2), on sait d'une façon positive que la plupart des noms en *ac* désignent, en Gaule, des possessions particulières. *Avitac* était le domaine d'Avitus ; *Severac*, celui de Severus; *Juliac,* celui de Julius; *Lucaniac*, celui de Lucanus, etc. Il faut conclure de cette donnée que *Primuliac* était le domaine de Primulus.

Primulus est un cognomen. Or, lorsqu'il s'agit des propriétés d'un homme opulent et de grande famille, tel que le fut Sulpice Sévère, on doit supposer que la plupart de ses domaines lui venaient de ses ancêtres, en sorte que le Primulus possesseur de Primuliac devait être lui-même un Sulpicius, sans quoi Primuliac, en passant en des mains étrangères, eût probablement pris le nom même de son nouveau propriétaire.

Eh bien! ce *Sulpicius Primulus,* auquel nous remontons par induction, n'est point un personnage purement imaginaire. Il a vécu, et vécu à Bordeaux, vers la fin du IIe ou le commencement du IIIe siècle. Un autel domestique fort remarquable, tiré du mur romain en 1865 et sauvé pour le Musée par M. Sansas (3), nous offre les diver-

---

(1) GENNADIUS, *De scriptor. eccles.*, XIX : « *Severus presbyter, cognomento Sulpicius, Aquitanicæ provinciæ, vir genere et litteris nobilis, etc.* »

(2) Lorsqu'on parle de ce sujet, c'est, avant tout autre, l'excellent livre de M. J. Quicherat qu'il faut citer et prendre pour guide. J'aurais, toutefois, quelques réserves à formuler à l'endroit des distinctions trop absolues qu'il établit entre les noms en *ac* et les noms en *iac*.

(3) Voy. *Le Progrès*, août 1865, p. 501.

Digitized by Google

ses dédicaces de membres de la famille Sulpicia, et, parmi elles, au premier rang (1), celle faite par le chef de la maison, M. SVLPICIVS PRIMVLVS, qualifié de personnage séviral, de Turiasso (2) :

....ONAE M. SVLPICIVS PRIMVLVS
TVRIASSONESIS SEVIRAL. D. S. P. F. C. (3)

N'y a-t-il pas de très-fortes raisons de croire que ce *Sulpicius Primulus* tient de très-près aux possesseurs de Primuliac et aux ancêtres de *Sulpicius Severus?* L'affirmative en de telles conditions doit paraître infiniment plus probable que la négative.

---

(1) M. Sansas (*Progrès*, p. 500, 501) a, mal à propos, coupé en deux la dédicace de M. Sulpicius Primulus.

(2) Voy. Egger, *Examen des historiens anciens du règne d'Auguste*, Appendices, p. 382, note; Cf. Hübner, *Inscr. Hisp. lat.* 1473.

(3) M. Sansas (*loc. cit.*) supposait que les premières lettres, ONAE, étaient la fin de SIRONAE, nom d'une divinité à laquelle est consacré un autre monument du Musée de Bordeaux. (Voy. *Société Archéologique de Bordeaux*, t. I, p. 164). C'est une conjecture admissible et même probable. Toutefois, ces quatre lettres pourraient aussi être la fin de BELLONAE, ce qui se rapporterait bien à la lance (*hasta*) tenue par la divinité figurée au dessous de l'inscription. Ce pourrait être encore la fin de DIVONAE, nom de la fontaine divinisée des Bordelais (Ausone, *Clar. urb.* XIV, 32). En tout cas, il n'y avait place que pour 3 ou 4 lettres. — Voir le savant et intéressant article de M. Charles Robert, de l'Institut, sur la déesse *Sirona*, inséré dans la *Revue celtique*, t. IV, p. 133 et suiv., et p. 265 et suiv.

Le mot TVRIASSONESIS est mis pour TVRIASSONENSIS. Ce n'est pas une omission de lettre, mais une variante de forme dont on trouve d'assez nombreux exemples. La lecture IVRIASSONESIS donnée par M. Sansas est inexacte. — *Turiasso* était une ville du Nord de l'Espagne.

Quant aux derniers mots, M. Sansas a lu, à tort, SEVIRAI; il faut lire SEVIRAL[*is*].

Ce monument a quatre faces. Une seule portant le sigle : D. S. P. F. C., je la considère comme la face principale (ce que confirme d'ailleurs la forme même du monument). Voici les inscriptions des trois autres faces (une ligne

Digitized by Google

Les sévirs étant, le plus souvent, des affranchis, on m'objectera qu'il est peu probable que Sulpice Sévère, réputé fils de grande famille, ait eu un affranchi pour ancêtre. J'exposerai plus loin les raisons qui me font croire qu'une telle filiation, au IVe siècle, n'aurait en soi rien d'invraisemblable. Mais, dès à présent, en admettant que le sévirat de Sulpicius Primulus fut la preuve décisive d'un affranchissement ; en admettant que la forme même de son surnom de Primulus confirmât l'hypothèse de cet

---

qui devait se trouver au long de la frise supérieure a été rognée et manque sur chacune de ces trois faces) :

(*Deuxième face, à gauche de la première.*)

. . . . . .

SVLPICIVS SACVRO F[*ilius*].

(*Troisième face, à l'opposé de la première.*)

. . . . . .

SVLPICIA CENSORINA F[*ilia*].

(*Quatrième face, à droite de la première*).

. . . . . .

SVLPICIA PHOEBE L[*iberta*].

Je dois à l'obligeance de M. Allmer, correspondant de l'Institut, la lecture de la 4e face, à la fin de laquelle j'avais cru d'abord lire le sigle F. Cela détermine le sens du sigle F. des deux autres inscriptions.

L'autel de Primulus porte le no 10, au Musée de la rue des Facultés. Ses inscriptions, d'un caractère élégant, mais étroit et pressé, une sorte de rustique soignée, semblent dénoter une époque postérieure à Adrien. Le monument du Sulpicius Paterculus, que la pureté de sa gravure devrait faire attribuer au second ou au troisième siècles, semble, par la fraîcheur de ses matériaux, la netteté de ses entailles, avoir dû être enfoui à une époque peu éloignée de celle de sa construction. Il me paraît probable que ce monument, ou du moins la partie contenant l'inscription, devait se trouver à l'abri des intempéries et des causes ordinaires de dégradation ; peut-être dans un vaste édifice couvert, peut-être sous une corniche saillante, car tout indique que l'inscription devait se trouver à une assez grande élévation.

Digitized by Google

affranchissement (1), il n'en resterait pas moins avéré que le domaine de Sulpicius Severus s'appelait *Primuliac*, et que, par conséquent, il avait appartenu à un *Primulus*. Que ce dernier Primulus fût ou ne fût pas affranchi, peu importe ; il devait, en tous cas, être un ancêtre de Sulpice

---

(1) Au point de vue de la condition des affranchis, ce monument me semble fournir des données intéressantes. D'abord si Sulpicius Primulus, ancien sévir, est un affranchi, nous voyons que lui-même avait affranchi au moins une femme esclave *(Phœbe)*. D'autre part, il semble probable qu'il eût un fils avant son propre affranchissement, ce qui expliquerait l'absence de prénom et le cognomen de *Sacuro* porté par ce fils sur l'autel qui nous occupe. Il serait, en effet, difficile de croire qu'un affranchi, pouvant donner à son enfant des noms d'homme libre, lui eût appliqué un surnom ayant un aspect quelque peu servile. Je sais bien que *Sacuro* pourrait être simplement un nom gaulois ; mais on va voir que, très-probablement, c'était à Bordeaux un nom d'esclave, ou cognomen d'affranchi. Je lis dans Ausone (*Professores*, X, 30) :

Et libertina
Sucuro progenies,
Qui rudibus pueris
Prima elementa dabas.

Vinet a, dans son texte, donné *Sacuro* au lieu de *Sucuro*, texte vulgaire, ce qui semble démontrer que la lecture du manuscrit de l'Ile Barbe était douteuse. Le monument de Sulpicii tendrait à faire rétablir la leçon adoptée par Vinet, et, par contre, le texte d'Ausone déterminerait la nature du cognomen, Le professeur élémentaire Sacuro, issu d'affranchi, pourrait être le fils d'un affranchi de la famille Sulpicia, chez laquelle le nom de Sacuro, donné aux esclaves, aurait été traditionnel. J'ajoute que, sur la face du monument où se trouve la dédicace de Sulpicius Sacuro, je crois distinguer la représentation d'un Mercure, reconnaissable à des vestiges de pétase et de caducée. Mercure était le dieu de l'élocution, en sorte que cette dédicace pourrait signifier que le personnage en question était un grammairien.

En ce cas, on pourrait supposer que, dans la famille Sulpicia fixée à Bordeaux, le nom de *Sacuro* était habituellement donné à un esclave lettré. Il est donc vraisemblable que le professeur élémentaire dont parle Ausone tenait par l'affranchissement à ces Sulpicii. Cela confirme encore l'existence de ceux-ci à Bordeaux au temps de Sulpice Sévère et vient encore à l'appui des conjectures que je vais formuler.

Digitized by Google

Sévère (1). D'autre part, le Sulpicius Primulus de l'inscription, s'il est affranchi, doit être l'affranchi d'un personnage de condition libre, portant le même nom, selon l'usage romain, en sorte que ma thèse ne saurait être atteinte par l'objection prévue, l'inscription servant de démonstration directe, dans un cas, et de démonstration indirecte, tout aussi concluante, dans l'autre.

Sulpicius Severus ainsi rattaché à Sulpicius Primulus, cherchons ce qui peut nous renseigner davantage sur les origines de ce dernier.

Si l'on remarque que le cognomen *Primulus* est un diminutif, et que, dans l'inscription découverte à Bordeaux, le 22 juin, *Paterculus* est aussi un diminutif, c'est-à-dire un nom de composition pareille, on constatera que les Sulpicii bordelais, porteurs de ces cognomina distinctifs, ont entre eux un assez grand air de parenté (2); indice qui semble d'ailleurs absolument confirmé par cette autre circonstance que l'autel de Primulus a été découvert dans le mur romain tout près (3) du monument de Paterculus, ce qui implique l'état de voisinage de ces divers monuments avant l'époque de leur destruction. Or, ce cognomen de Paterculus jouissait en Italie d'une faveur particulière, dans la *gens Sulpicia*, comme étant celui d'un consul,

---

(1) On pourrait encore conjecturer que le *Primulus* premier propriétaire de *Primuliac* était affranchi d'un Sulpicius auquel il aurait légué ses biens.

(2) Bien que je doive la citer plus loin, je ne puis me dispenser de rappeler ici une inscription de Turin (Gruter, *Inscr.* p. 1135, 3), où on lit : *T. Sulpicius Atticus T. Sulpicio Asiatico fratri et Sulpiciae Primillae matri etc.* ATTICUS et ASIATICUS sont des *cognomina* de composition systématique, comme PATERCULUS et PRIMULUS, et quant à PRIMILLA, c'est le diminutif du diminutif PRIMULUS. Cet emploi caractéristique de noms pareils chez des personnages portant le même *gentilicium* dénote une tradition manifeste, et à la seule objection qui puisse être faite à ce rapprochement, la distance considérable qui sépare Bordeaux de Turin, on trouvera, nous le croyons du moins, une réponse suffisante dans les pages qui vont suivre.

(3) Aux environs de la rue Duffour-Dubergier.

Digitized by Google

Q. Sulpicius Paterculus, qui, dans la première guerre punique, en 494 (de Rome), avait triomphé des Sardes et des Carthaginois (1). Nous sommes donc, dans une certaine mesure, autorisés à supposer que Aulus Sulpicius Paterculus dont nous venons de retrouver la trace était un personnage tenant, au moins par le nom, à une famille fort ancienne; peut-être venu à Bordeaux avec quelque charge administrative (2); fixé probablement dans cette ville, puisqu'il y laissait des héritiers, et y ayant, en tous cas, occupé un rang notable, ainsi que le démontre l'importance du monument consacré à sa mémoire.

Comme déduction, sinon certaine, du moins très-probable de ces faits, il y aurait lieu de supposer que le Sulpicius Primulus, ancêtre conjectural de Sulpice Sévère, tiendrait, lui-même, à la vieille famille italienne Sulpicia; et la haute naissance de Sulpice Sévère, constatée déjà comme un fait incontestable (3), mais d'une façon absolument vague, se trouverait en partie déterminée.

J'ajoute que la survivance à Bordeaux de la famille Sulpicia après l'époque des Antonins est démontrée par plusieurs cippes portant le nom de divers Sulpicii, cippes

---

(1) Voy. *Fastes capitolins*, dans Gruter (p. 292). — Une matrone célèbre pour sa vertu, nommée Sulpicia, était la fille d'un Paterculus. Voy. Pline, *Hist. nat.* VII, 35, et Val. Maxime, VIII, 15, 12.

(2) Les deux dernières lettres de la première moitié de l'inscription sont un V certain et un jambage avec appendice oblique, indiquant une N ou une M. Les ethniques commençant par VN ou VM ne sont pas nombreux. Le plus connu est le nom italien *Umber*.

(3) Voy. Gennadius cité plus haut. Paulin de Périgueux (*De vita S. Martini*, V, 193 et suiv.)

Testis adest docto mirabilis ore Severus
Et tota Christum cordis virtute secutus,
Insignis mundi titulis, sed clarior illa,
Qua mundum tempsit, sanctæ virtute fidei;
Nobilitate potens, sed multo extentius idem
Nobilior Christi cultu quam sanguinis ortu.

Digitized by Google

dont la gravure, de plus en plus négligée, mal alignée et incorrecte témoigne d'une décadence manifeste. Un de ces monuments surtout est significatif pour nous. Bien que ses dimensions et son ornementation latérale dénotent une certaine recherche de luxe, la médiocrité de l'œuvre du lapicide, la forme du fronton en pyramide, couvert de squammes, l'abréviation du gentilicium, accusent l'âge le plus récent des inscriptions contenues dans le mur romain de Bordeaux, c'est-à-dire la fin du IIIe ou le commencement du IVe siècle. Mais ce n'est pas tout. Ce monument, découvert dans les fouilles qui ont fourni l'autel de Sulpicius Primulus, nous donne avec l'épitaphe d'un *M. Sulpicius Crito*, le nom de la femme de ce personnage; or, celle-ci s'appelle précisément *Sulpicia Severa* (1). Après ce qui vient d'être dit, ne paraît-il pas très-vraisemblable que cette Sulpicia Severa appartient, elle aussi, directement ou indirectement, à la famille de Sulpice Sévère ?

III

Avant d'aller plus loin, il convient de nous arrêter quelques instants en face d'une question qui tient aux problè-

---

(1) Voici cette inscription (n° 54 du Musée de la rue des Facultés) :

D. M.
M. SVL. CRIT
ONI. DEF
VNCTO A
N. XXXV
SVL. SEVE
RA. CONI
VNX. DE
SVO. PONE
RE CVRA
VIT

Digitized by Google

mes si complexes de la transmission des noms dans les derniers siècles de l'Empire.

Cette Sulpicia Severa que nous venons de rencontrer porte le même nom que son mari (1), mais le surnom de *Severa* semble devoir lui venir de l'une des branches de sa famille.

D'un côté, en ce qui concerne Sulpice Sévère, les témoignages antiques relatifs à ses nom et surnom ne sont plus d'accord avec les principes qui, vers la fin de la République et le commencement de l'Empire, réglaient l'ordre des noms et leur application spéciale. Ainsi, il est admis par les épigraphistes que *Severus* n'est et ne peut être qu'un surnom. Néanmoins, d'une part, Gennadius dit, en propres termes (2), que Severus est le nom de Sulpice Sévère et que Sulpicius est son cognomen : « *Severus presbyter, cognomento Sulpicius* », et Saint Paulin, Paulin de Périgueux, Grégoire de Tours n'appellent pas notre auteur autrement que *Severus* ; d'autre part, sur l'inscription de Sulpicius Paterculus, le nom de Sulpicius est abrégé de sa finale : SVLPIC., tandis que le cognomen, écrit en toutes lettres, est répété comme étant le plus essentiel pour la désignation du personnage. Enfin, dans l'inscription de Sulpicius Crito et de Sulpicia Severa, l'abréviation devient plus sensible encore : contrairement aux anciens usages qui n'admettaient pas l'abréviation des *gentilicia*, ce nom est réduit à la syllabe SVL., en sorte

(1) L'identité de nom du mari et de la femme peut provenir ou de ce que l'un et l'autre appartiennent avant leur mariage à la même famille ; ou de ce que mari et femme sont les affranchis d'un même maître. En admettant la dernière hypothèse, tout à fait gratuite, et si ce cippe était celui d'affranchis, il démontrerait l'existence d'un personnage de condition libre ayant donné son nom à ces individus, et, comme l'autel de Primulus, il pourrait servir à une démonstration soit directe, soit indirecte.

(2) Gennadius, *De Scriptor. eccles.*, cap. XIX. Je pourrais ajouter le témoignage du chroniqueur Saint-Adon (*Chron.* p. 163, éd. de Morel, Paris, 1561); mais il me paraît avoir simplement copié Gennadius.

Digitized by Google

qu'il semble ne plus remplir qu'un office de prénom.

Il faut, à mon sens, induire de ceci qu'au milieu des troubles apportés par l'usurpation arbitraire des noms de famille, dans les provinces conquises, les surnoms, vers le IIIe et le IVe siècles, prirent une importance considérable, au moins en Gaule, et devinrent peu à peu le véritable indice au moyen duquel chaque individu était désigné (1). Insensiblement, le nom de famille — surtout quand c'était un nom devenu universel, banal, comme par exemple en Gaule, celui des *Julii*, — ce nom, dis-je, n'ayant plus une valeur déterminative réelle, prit un rang secondaire, parfois celui du prénom, et disparut d'autant plus facilement que le personnage avait plus de notoriété et donnait à son surnom, soit pour lui-même, soit pour ses descendants une importance plus grande. De là au passage des surnoms héréditaires à l'état usuel de noms, il n'y a qu'un pas qui dut être franchi mainte fois (2). Le père d'Ausone s'appelait

---

(1) Voir Zell, *Handbuch der Römischen Epigraphik*, t. II, p. 108, 109. Je crois qu'à la condition de ne point trop généraliser et de tenir grand compte des temps et des lieux, on trouve, notamment dans les IIIe et IVe siècles, en Gaule, de très-nombreux documents justifiant la doctrine formulée par Sirmond en tête de ses notes sur Sidonius Apollinaris (p. 3 à 6, éd. de 1652). Je me contenterai de citer les lignes suivantes de ce savant : « *Sed omnia mox cum occasu Reipublicæ mutari sensim ac labi cœperunt. Ut, quanquam initio antiqui moris aliqua hæserint vestigia in gentiliciis nominibus, quæ a nonnullis familiis retinebantur..., postmodum tamen hoc ipsum quoque neglectum sit; adeo ut nullum tandem familiæ, nullum gentis certum nomen fuerit; filii etiam a patribus et fratribus inter se omnibus sæpe nominibus, aut fere omnibus, discreparint... Cæterum, in hac ipsa diversi nominum usus varietate, hoc nihilominus, quod dixi, observabant, ut ea fere omnia, aut pleraque à consanguineis cognatisque desumerent, nonnulla etiam, tanquam familiæ usitatiora, crebrius iterarent, etc.*

(2) Entre beaucoup d'exemples, je citerai le suivant (Gruter, 566, 6) :

L. VALERIO SEVERO VETERANO LEG. VII G. F. C.
IVLIVS SEVERVS PATRI PIENTISSIMO.

C'est le surnom *Severus* qui est passé au fils comme nom de famille, et

Digitized by Google

Julius Ausonius ; Ausonius était son surnom, et pourtant son fils, pour les contemporains, s'appelle Ausonius. Celui-ci, à son tour, semble ne pas même garder ce nom de famille de *Julius* (1), ni le transmettre à ses fils Ausonius et Hesperius, non plus qu'au fils de ce dernier, Paulinus (2). Eh bien ! comme Ausonius est un surnom usurpant le rôle de nom, de même je crois, a dû faire le surnom de Severus porté par des gens distingués ; et, lorsqu'il était, par exemple, associé au nom de Julius, il a dû se substituer à celui-ci, pour en corriger la banalité, et prendre l'emploi de nom de famille (3), non pas sans doute

---

Julius n'est chez celui-ci qu'une sorte de prénom qu'il ne tient pas de son père.

(1) Pas plus que ne l'avait fait d'ailleurs son oncle paternel Cl. Contentus, frère de Julius Ausonius, de Julius Calippio, de Julia Cataphronia et de Julia Veneria. (Voy. Ausône, *Parent.* VII, XXVI, XXVII.)

(2) L'oncle d'Ausone s'appelle Æmilius Magnus Arborius ; sa mère et ses tantes, sœurs de ce dernier, s'appellent Æmilia Æonia, Æmilia Hilaria et Æmilia Dryadia. Si l'on trouvait ces noms sur une inscription, on n'hésiterait pas à considérer *Æmilius* comme le gentilicium de cette famille. Il n'en est pas ainsi, cependant. Le père de cet Æmilius et de ces trois Æmiliæ s'appelait Cæcilius Argicius Arborius, et *Arborius* était son vrai nom (Voy. *Parent.* IV, 3-4). Il avait épousé Æmilia Corinthia, en sorte que ce nom d'Æmilius porté par les enfants venait de leur mère. Chez Æmilius Magnus Arborius, *Æmilius* fait l'office d'un prénom, *Arborius* est le gentilicium, et *Magnus* le cognomen. — On voit par cet exemple combien il serait périlleux de chercher à appliquer rigoureusement, au IVe siècle, en Gaule, les règles épigraphiques tirées de l'usage romain du commencement de l'Empire.

(3) Je citerai, par exemple, l'inscription de Lectoure (Gruter, 30, 5) :

SEVERVS IVLII FIL. *etc.*

Julius, ici, remplit les fonctions anciennes du prénom (Cf. Gruter 533, 1). C'est probablement de faits de ce genre qu'est résulté l'usage de représenter, contrairement à l'ancienne tradition, le nom de *Julius* en abrégé. Voy. Henzen-Orelli 6246 ; 7419 c ζ, 7419 c η. Comparez, dans les notes qui suivent, les abréviations de *Julius* sur des monuments de Bordeaux. — On a vu plus haut, d'autre part, la représentation en abrégé du gentilicium *Sulpicius* (épitaphe de Sulpicius Crito).

Digitized by Google

dans la règle officielle et grammaticale, mais du moins dans l'usage vulgaire qui, aux époques troublées des invasions, devait tendre souvent à modifier la règle, et pénétrait d'abord de son influence arbitraire la tradition épigraphique des tombeaux. C'est en ce sens, selon moi, qu'il faut interpréter le passage cité déjà de l'historien Gennadius.

Jules, Emile, Fabrice, Horace, Claude, Flavie, Cornélie, Lucie et tant d'autres similaires, qui étaient des noms de famille romains, sont devenus plus tard (1) des prénoms et gardent encore cet emploi. Quand s'est produite cette interversion de roles? Elle s'est effectuée, sans nul doute, peu à peu; mais je crois trouver les premiers indices de ces changements dans les textes épigraphiques et dans les faits que je viens de signaler (2).

Cela dit, il faut remarquer qu'il existe à Bordeaux plusieurs monuments élevés par des Julii Severi (3), et surtout

---

(1) Voy. Vict. Giselin, *Sulpicii Severi vita*, p. 8, éd. de 1574. Cf. ci-dessus, note 2 de la page précédente.

(2) On peut voir particulièrement dans les listes consulaires de IVe et Ve siècles le nom de *Flavius* devenir une sorte de prénom favori des consuls. Comment expliquer ce fait, autrement que par les considérations que je viens d'exposer ?

(3) Par exemple le nº 180 (de l'Académie), transcrit par Venuti (*Dissertations*, etc., p. 36), et ainsi conçu :

D. M.
C. IVL. SEVERO
SANTVACI FIL.
D. A. XXXV
ATERTA MA
TER. P. C.

Jouannet a lu SANVACI. La lecture peut laisser des doutes. Cependant j'inclinerais à lire SANTVACI, avec Venuti. Voici, cette fois, un surnom *(Santuacus)* mis à la place d'un prénom. Peut-être pourrait-on rattacher ce personnage au poète Severus Sanctus, dont il va être parlé. L'omission du C devant le T de SANTVACI n'offrirait rien d'insolite. Cf. DEFVNTA dans la note

Digitized by Google

un cippe caractéristique, portant l'épitaphe d'une *Severa*, fille de *Severus* (1). Rappelons, pour mémoire, le nom d'un poète contemporain de Théodose, et Bordelais, de l'avis de Wernsdorf (2), *Severus Sanctus*, noms qui, soit dit en passant, semblent confirmer ce que je viens de dire sur l'emploi usuel de *Severus* à la place du nom de famille. Enfin, un *Severus Censor Julianus* était le beau-père du fils d'Ausone, Hesperius (3).

---

suivante ; DEO SANTO SILVANO, dans Mommsen, *Inscr. Gall. cis.* 8136, etc.

Puis, sur un autel, au Musée de la rue des Facultés, n° 16 :

C. IVL. SEVRVS (*sic*)
EX VOTO POS
SVIT (*sic*). L. M.

Et sur un marbre inséré dans le mur du jardin du Rectorat (rue du Temple) :

M. IVLIO C. F. VOLT.
SEVERO
TESTAMENTO.

On voit que ce Marcus Julius Severus était fils d'un Caius Julius ; or, ce sont des Caii Julii Severi que nous venons de trouver à Bordeaux et que nous trouverons tout à l'heure à Lectoure. Cette inscription, encore inédite, a une importance particulière, en ce qu'elle rattache à la tribu Voltinia un personnage qui était probablement un habitant de Bordeaux.

(1) N° 66 (de l'Académie). Voici cette inscription :

D. M.
SIIVIIRA SIIVIIRI
FILIA DIIFVNTA
ANOR. XVIII
SIIVIIRVS PATIIR
IARDARI

M. Sansas voyait beaucoup de choses dans cette dernière ligne qu'il prenait pour un mot de la langue celtique. Je crois qu'il faut y voir simplement une formule abréviative, telle que : I[*ussit*] AR[*am*]DARI.

(2) Voy. *Poetæ latini minores*, t. I, p. 372, éd. Lemaire.

(3) Voy. Ausone, *Parent.* XXII et XXX. Ce Severus Censor Julianus pourrait

Digitized by Google

Ainsi, soit du côté des Sulpicii, soit du côté des Julii Severi, toutes les apparences concordent pour nous montrer dans cette ville des ancêtres probables de Sulpicius Severus. Et, en effet, de la présence à Bordeaux d'une famille Sulpicia et d'une famille portant le surnom héréditaire de Severus, de la parenté qui, grâce au nom du domaine de Primuliac, semble manifestement établie entre Sulpicius Primulus et Sulpicius Severus; de ce fait que Gennadius a pu considérer le surnom de Severus porté par Sulpice comme un nom de famille, ou, si l'on veut, comme un surnom héréditaire faisant, par suite, office de nom subsidiaire; de ce surnom de Severa porté par une Sulpicia, il faut tirer cette conséquence presque incontestable qu'une alliance avait eu lieu entre les Sulpicii et les Julii Severi, et que Sulpice Sévère tenait aux uns et aux autres :

Et domus est titulis utraque fulta suis (1).

IV

Je me garde d'ailleurs d'affirmer que tous ces ancêtres fussent originaires de Bordeaux. On a vu que Sulpicius Primulus était qualifié de *Turiassonensis Seviralis* par l'inscription bordelaise qui nous fait connaître son existence. Soit que le premier de ces deux mots désigne le lieu de naissance de Sulpicius Primulus, soit que l'on doive y voir seulement l'indication de la cité où il s'était établi et avait été nommé sévir (2). Il est positif que ce personnage

---

être un adopté d'un Julius Severus. Mais il faut remarquer surtout le cognomen *Censor*, lequel d'après Ausone, semblerait être un surnom héréditaire. S'il en était ainsi, le surnom de *Sulpicia Censorina*, sur l'autel de Sulpicius Primulus, fournirait encore un indice de l'alliance des Sulpicii avec les Julii Severi.

(1) Properce, IV, XI, 32.

(2) Cf. Orelli, 190. — Il faut remarquer toutefois que cette seconde interprétation entraînerait une inversion peu conforme aux usages épigraphiques généralement adoptés.

Digitized by Google

habita l'Espagne septentrionale avant d'avoir élevé, à Bordeaux, l'autel qui subsiste aujourd'hui. Je serais disposé à croire qu'il appartenait à une famille établie à une certaine époque à Nîmes, où nous retrouverons son surnom. Lui-même, ou ses parents, ou ses patrons étaient allés, je suppose, comme beaucoup de leurs contemporains (1), tenter fortune en Espagne, dans cette province qui avait donné le jour à Martial, dont le souvenir était encore vivant à Bilbilis lorsque son voisin Sulpicius Primulus était à Turiasso. Quoi qu'il en soit, ce Sulpicius, plus tard, dut abandonner l'Espagne pour venir habiter Bordeaux où les monuments épigraphiques nous montrent plusieurs autres Sulpicii.

Quant aux... Severi (2), aux Julii Severi, on les retrouve dans l'Agenais avec la preuve de leur richesse, car ils font à Lectoure, au milieu du IIIe siècle, des sacrifices tauroboliques et les consacrent par de très-beaux monuments de marbre (3). Mais c'est surtout à Nîmes et dans la Narbon-

---

(1) Comparez les pérégrinations de l'oncle d'Ausone Æmilius Magnus Arborius dans l'Aquitaine, la Narbonnaise et l'Espagne (*Parental.*, IV. *Profess.*, XVI).

(2) Pour éviter de répéter à satiété ces points représentant un *gentilicium*, je dirai : « les Severi. » Le lecteur voudra bien se souvenir que par cette dénomination abréviative je désigne une famille ou des familles chez lesquelles ce surnom semble être devenu traditionnel. Il me serait d'ailleurs difficile de désigner d'une autre manière ceux dont les monuments ne donnent pas le *gentilicium* officiel.

(3) Voy. la *Dissertation sur les inscriptions tauroboliques de Lectoure*, par Chaudruc de Crazannes, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XIII, p. 121 et suiv. ; Gruter, *Inscr.*, p. 30. Je reviendrai plus loin sur certains détails fournis par les inscriptions de ces monuments. — M. l'abbé Canéto a publié, en 1873 (*Congrès scientifique* tenu à Pau, t. II, p. 175), l'inscription d'un autre monument en marbre, découvert sous ses yeux, à Auch. Elle est ainsi conçue : C. ANTISTI SEVERI FLAMINIS.

Cet Antistius, par son surnom, indice probable d'une alliance, semble devoir être rattaché aux Julii Severi de Lectoure.

Digitized by Google

naise (1) que ce nom a une exceptionnelle notoriété. On lit même dans Gruter (2) une vieille inscription de Nîmes, qui est de nature à attirer d'abord notre attention, puisqu'elle présente, appliqué à un personnage allié à la famille des Severi, ce cognomen de *Paterculus* que nous avons rencontré chez les Sulpicii. Elle est ainsi conçue:

D. M.
IVL. SEVERINAE
IVL. PATERCVLVS
CONSOBRINAE
ET ATTIA APHRO
DITE AMICAE.

Serait-ce donc par suite d'une alliance que ce cognomen aurait ainsi passé de la famille des Sulpicii à celle des Julii Severi (3)? Avec les usages romains de retour au cognomen de l'ayeul, cela ne présenterait rien d'invraisemblable, surtout si l'on constate qu'à Nîmes encore se trouve et une autre *Patercla* (4) et une *Sulpicia Primula* (5), vraisembla-

---

(1) Voy. le *Catalogue du Musée de Nîmes,* par A. Pelet, 5e éd., no 93 (intérieur), nos 62, 116, 122 (extérieur). Voyez encore une inscription de Saint-Pons (Hérault), découverte par M. Delas et publiée dans les *Mémoires des Antiquaires de France*, t. XIII, p. XVIII. Voy. enfin Gruter, *Inscr.* 697, 11; 731, 4; 735, 14; 752, 1; 759, 10; 774, 11; 875, 13; 885, 12.

Sur le balcon du Podium de l'Amphithéâtre de Nîmes, on trouve l'inscription : SEVERINAE, qui marque probablement la place qu'occupaient des membres de cette famille. (Voy. Germer-Durand, *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1872, p. 89.)

(2) *Inscr.* 875, 11; Ménard, *Hist. de Nîmes,* t. VII, p. 352.

(3) L'inscription de Nîmes donnée par Gruter (731, 4), et beaucoup d'autres de même provenance, portent à croire que le surnom de Severina, donné à la cousine de Jul. Paterculus, est un indice de filiation maternelle. (Voy. ci-après, § VII.)

(4) Gruter, *Inscr.* 468, 6.

(5) Muratori, *Inscr.* 1390, 6; Ménard, p. 347. Le catalogue du Musée de Nîmes, sous le no 99 (extér.) fournit l'inscription d'un monument élevé par un Primulus à une de ses esclaves.

Digitized by Google

blement parente du Sulpicius Primulus de Bordeaux (1), ou, si ce dernier était affranchi, tenant à la même famille. Toutefois, dans le cas actuel, je crois qu'il ne faudrait pas se hâter de tirer de ces rencontres des inductions spécialement applicables à l'époque où vécurent les ancêtres immédiats de Sulpice Sévère, et je dirai bientôt les raisons qui me font penser que les rapports intimes de ces diverses familles remontent à un temps de beaucoup antérieur à celui-là.

Quoi qu'il en soit, ce que l'on sait des rapports de Sulpice Sévère avec la Narbonnaise (2) et l'identité de tous ces noms et surnoms rendent plausible la supposition que ces personnages de Nîmes furent des parents plus ou moins éloignés de notre auteur.

De ces données, il ressort, ce me semble, avec une grande apparence de probabilité, que Sulpice Sévère appartenait, par ses ancêtres paternels et maternels, à deux familles ayant à Bordeaux, et longtemps avant lui, un lieu de résidence habituelle. Les savants ont voulu tour à tour le rattacher exclusivement à la Narbonnaise, à l'Agenais, au Toulousain. Je pense qu'il eut des liens de famille et des possessions territoriales dans ces diverses régions. Les domaines des Julii Severi dont il dut hériter pourraient avoir été situés aux environs de Lectoure (Eauze? *Elusio*) (3) et

---

(1) Je trouve, en outre, dans Ménard, *Hist. de Nîmes*, t. VII, 471, cette inscription : D. M. Q. CASTRICII SEVERI Q. CASTRICIVS PRIMVLVS FRATRI PIISSIMO. Ce rapprochement des deux surnoms chez deux frères est assez significatif.

(2) Saint Paulin, étant à Nole, écrit à Sulpice Sévère (*Epist.* V, 22) de vouloir bien lui faire expédier en Italie du vin vieux que, lui, Paulin, possédait encore à Narbonne. « *Præterea peto, quia summum animi tui jus habere me confido, ut..... tuam curam impendas et ordinare digneris qualiter ad nos vinum vetus, quod Narbone adhuc nos habere credimus, pervehatur.* » Ces paroles impliquent formellement des relations faciles de Sulpice Sévère avec des habitants de Narbonne.

(3) Si, comme je le crois, et comme j'ai essayé de le démontrer (*Note sur*

Digitized by Google

dans la Narbonnaise, et ceux des Sulpicii, ou du moins de Sulpicius Primulus, sur un point inconnu de la Gaule méridionale, peut-être aux environs de Nîmes, peut-être dans la région sous-pyrénéenne (1).

V

Si maintenant, à ces faits, en partie positifs, en partie probables, on voulait joindre de simples hypothèses, il en est une, très-séduisante, qui se présenterait volontiers à l'esprit.

Nous venons de voir, dans l'inscription de Nîmes, le surnom de Paterculus passé de la famille des Sulpicii à celle des Julii ou des Julii Severi. Ce cognomen rappelle aux lettrés celui d'un historien célèbre, et, s'il paraît avoir été adopté avec une certaine persistance dans la tradition généalogique de ces familles, il est une autre prédilection, bien plus frappante, qui se manifeste dans les œuvres mêmes de Sulpice Sévère. L'ancêtre littéraire direct de l'historien de l'Église, c'est l'historien de Rome, Velleius Paterculus, qu'il prend sans cesse pour modèle, et dont il imite les tours de phrase à ce point que le savant Ruhnken

---

l'emplacement de l'Ebromagus de Saint Paulin, Bordeaux, 1874), l'Ebromagus de Saint Paulin représentait le moderne Moncrabeau (Lot-et-Garonne), ce voisinage des lieux où devaient être les possessions héréditaires des Julii Severi expliquerait l'origine des rapports affectueux de Saint Paulin et de Sulpice Sévère.

(1) Le surnom de Primulus reparaît avec une certaine fréquence sur les monuments épigraphiques de la région sous-pyrénéenne. Voy. *Catalogue des Antiquités du Musée de Toulouse*, par Roschach, nos 98, 105, 150 et 155; Gruter, *Inscr.* 735, 15, et 810, 6; *Congrès archéologique de Toulouse*, 1874, p. 266. L'hypothèse de cet emplacement serait favorable à l'opinion soutenue avec talent par M. Curie-Seimbres, qui place à Saint-Sever-de-Roustain et à Saint-Justin de Pardiac, aux confins du Gers et des Hautes-Pyrénées, les baptistères élevés par l'ami de Saint Paulin. (Voy. *Recherches sur les lieux habités par Sulpice Sévère,* par A. Curie-Seimbres, Tarbes, 1875, in-12.)

Digitized by Google

a pu user de ces imitations comme d'un instrument de critique dans l'établissement du texte de Velleius (1).

Serait-il donc trop téméraire de supposer que Velleius Paterculus dût à une alliance des siens avec la *gens Sulpicia* ce cognomen consacré par un consulaire ? En ce cas, Sulpice Sévère aurait eu dans les fastes de sa famille un point de contact avec Velleius Paterculus ; et l'admiration vouée par lui à cet auteur, admiration un peu exclusive et jalouse, s'expliquerait à merveille et deviendrait, pour ainsi dire, un culte de famille.

C'est là, sans doute, une hypothèse qui, tout d'abord, semblera singulièrement audacieuse. Elle l'est beaucoup moins qu'elle ne paraît l'être, et il nous semble utile de la poursuivre, ne fut-ce que pour appeler l'attention des épigraphistes sur les faits qui pourraient un jour venir la confirmer d'une façon définitive.

VI

Si l'on cherche dans le livre de Velleius des renseignements sur ses ancêtres, on apprend qu'il appartenait aux Magii, famille puissante dans la Campanie au temps des Guerres Puniques (2), retirée plus tard à Asculum (3), et que l'on retrouve, sous César, à Crémone (4), représentée par un personnage appelé par César *Cn. Magius,* appelé par

(1) Voici les pages de l'édition de Lemaire où se trouvent mentionnés les rapprochements faits par Ruhnken : 17, 29, 47, 52, 100, 103, 114, 117, 118, 124, 126, 131, 132, 137, 138, 140, 142, 144, 156, 165, 168, 177, 178, 185, 186, 206, 216, 228, 236, 238, 245, 250, 254, 258, 260, 262, 291. J'ajoute que cette liste est très-incomplète, et qu'il faudrait citer presque chaque page, si l'on voulait relever les analogies de tournures et les emprunts que fait Sulpice au vocabulaire de Velleius.

(2) Velleius Paterculus, *Hist.* II, 16.

(3) *Ibid.*

(4) César, *Comment. de b. civ.* I, 24.

Digitized by Google

Velleius (1) *C. Velleius,* et qualifié par tous deux de *prœfectus fabrum* de Pompée. Cette diversité de noms s'explique, lorsque l'on voit l'historien appeler son propre frère *Magius Celer Velleianus* (2).

Munis de ces indices généraux, si nous feuilletons les recueils de Gruter et de Muratori, nous constaterons que la plus grande partie des documents épigraphiques relatifs aux Magii se trouvent à Aquilée (3), à Mantoue (4), à Vérone (5), à Brescia (6) et à Milan (7). Il paraît donc hors de doute que, depuis le commencement de l'ère chrétienne, la famille de Velleius Paterculus était fixée dans la Gaule cisalpine et notamment dans les environs de Vérone, de Crémone et de Milan (8).

Cela posé, si nous faisons pour les Sulpicii la même recherche, dans les mêmes recueils d'inscriptions, nous sommes conduits vers la même région, et nous rencontrons des Sulpicii et des Sulpiciæ à Aquilée (9), à Bolo-

---

(1) *Hist.* II, 76.

(2) *Hist.* II, 115.

(3) Gruter : 24, 2; 82, 6; Muratori : 1183, 9.

(4) Muratori : 2074, 1.

(5) Gruter : 803, 8; 839, 6; 997, 18; 1148, 8.

(6) Muratori : 5, 3; 1264, 13.

(7) Gruter : 730, 1; 803, 9; 917, 21; 945, 11; 1014, 8; Muratori : 12, 8; 706, 1.

Il faut ajouter qu'une inscription de Vaison (en France), fournie par Muratori (1193, 1), et dont je parlerai plus loin, se rapporte à des Magii de Verceil; en outre, Gruter attribue à un Macius un monument de Vicommercat (1008, 5), qui me semble devoir être restitué à un Magius, ainsi que l'a fait Mommsen (*Inscr. Gall. cis.* 5725).

(8) Le nouveau recueil de Mommsen *Inscriptiones Galliæ cisalpinæ latinæ*, nous fournirait beaucoup d'autres titres. Il donne notamment la preuve du séjour de divers Magii à Vérone, 3409, 3660, 3661; à Brescia, 4230, 4260, 4483; près de Bergame, 5105; près de Come, 5352; à Milan, 5869; près de Polenza, 7679; à Narzole, 7686; à Turin, 7096; près de Novare, 8930.

(9) Muratori : 1407, 5.

Digitized by Google

gne (1), à Vérone (2), à Bergame (3), à Turin (4), à Plaisance (5), et à Milan (6); ce qui explique le surnom de *Gallus* donné à plusieurs membres illustres de cette famille. J'ajoute que l'un de ces Sulpicii de Milan porte le surnom de Severus, et s'appelle, par conséquent, comme l'historien, Sulpicius Severus (7).

Malgré ce qu'ils ont de très-frappant, ces rapprochements ne sont pas cependant les plus curieux.

La collection épigraphique d'Orelli (8) nous montre un L. Sulpicius, personnage important de la cité des Veleiates et dont la pierre sépulcrale a été trouvée à Velleia, près de Plaisance. Or, cette cité des Veleiates est sortie tout à coup de l'oubli, vers le milieu du siècle dernier, par suite de la découverte, faite aussi près de Plaisance, d'une inscription gravée sur cuivre et nommée depuis *Table alimentaire de Trajan.* Ce très-curieux document présente l'énumération des fonds de terre devant payer une redevance destinée à fournir l'alimentation à des enfants pauvres, et il donne soit les noms des *pagi* et des *vici* où se trouvaient les propriétés grevées de cette redevance, soit, le plus sou-

---

(1) Muratori : 1218, 10; 1403, 11.

(2) Gruter : 996, 1; Muratori : 1561, 13.

(3) Gruter : 471, 4; Muratori : 1562, 2.

(4) Gruter : 1135, 3.

(5) Gruter : 831, 4; Muratori : 692, 2; 2063, 1.

(6) Gruter : 445, 4; 742, 6; 955, 2; Muratori : 1278, 10. — Le *Corpus* de Mommsen permettrait d'étendre beaucoup cette liste. Je signalerai seulement quelques inscriptions mentionnant des Sulpicii à Padoue, 3042; au nord de Trente, 5050; à Vicence, 3200; à Vérone, 3763 et 8864; à Brescia, 4286; au Grand Saint-Bernard, 6388; à Turin, 7169; à Dertona (près de Marengo), 7378; à Vardagate (près de Casale), 7455.

(7) Gruter : 742, 6. — Une autre inscription de la même région (Mommsen, *Inscr. Gall. cis.* 7455) nous fournit un autre Sulpicius Severus qualifié de sévir *et* augustale.

(8) N° 3805. Je cite Orelli, à défaut de l'ouvrage de Lama où l'inscription a été d'abord publiée.

Digitized by Google

vent, le nom de leur propriétaire. Eh bien ! dans cette nomenclature, je relève les noms suivants (1) :

Velleius pagus (2);

Velleianus (3) (dans le district de Velleia);

Velleianus (4) (dans le district de Plaisance);

Magimagiana colonia (5).

A l'occasion de cette dernière mention : *Magimagiana colonia,* je rappellerai que parmi les inscriptions de Gruter, il en est une, des environs de Vérone (6), qui est ainsi conçue :

L. MAG. MAGIANO
CL. SEVERA MARITO
KARISSIMO ET CORN.
VALERIO FIL. PIENTIS
SIMO *etc.*

Voilà bien, ce semble, les propriétaires de la *Magimagiana colonia*. Voilà les domaines de Magius Velleius et de Magius Velleianus : les noms mêmes des ancêtres de Velleius Paterculus cités plus haut. Et, à côté, nous avons trouvé le cippe d'un Sulpicius ; et, au même endroit, d'après

---

(1) Pour la *Table alimentaire*, je n'ai pu consulter les publications spéciales de Pitarelli et de Lama. Mais je fais usage de l'excellent livre publié par M. Ernest Desjardins, membre de l'Institut, *De tabulis alimentariis*, Paris, 1854, in-4°. On y trouve le meilleur texte de l'inscription de Velleia.

(2) *Tab.* col. III, ligne 21.

(3) *Ibid.* col. VI, l. 13.

(4) *Ibid.* col. VII, l. 10.

(5) *Ibid.* col. VI, l. 40. — Je n'insiste pas sur les noms de Munatius et de Minicius que je rencontre aussi. Un des ancêtres de Velleius s'appelait Minacius Magius (Velleius, *Hist.* II, 16). Il est possible qu'il y ait eu là une erreur de transcription dans les manuscrits de Velleius ; mais, dans le doute, il vaut mieux ne pas tenir compte d'un détail qui, d'ailleurs, n'ajouterait rien à la démonstration.

(6) Gruter, 803, 8. — D'après Mommsen (4990), l'inscription est actuellement à Riva.

Digitized by Google

la *Table alimentaire,* deux ou trois Sulpicii et autant de Sulpiciæ, et tout autour, en rayonnant vers Novare, Milan et Vérone, d'autres Magii encore et d'autres Sulpicii (1). Cela ne laisse pas d'avoir une certaine force démonstrative. Enfin, faits curieux et inattendus, la femme de ce Magius Magianus est une Cl[audia] (2) Severa, et une Cornelia Severa, d'après la *Table* (3), possède un domaine portant le nom de Sulpicius. C'est comme un rendez-vous et un enlacement prémédités de tous les noms qui ont rempli les pages que l'on vient de lire.

VII

La rencontre de ce surnom de *Severa* est de nature à exciter notre curiosité. Sans doute le simple hasard pourrait l'avoir ramené sous nos yeux, car c'est un surnom de femme fréquent dans l'antiquité, mais une courte recherche suffit pour faire constater qu'il y a ici autre chose qu'un hasard.

Si l'on veut relever dans les Trésors de Gruter et de Muratori — et il faut remarquer, en passant, que l'ordre non géographique de ces recueils est bien favorable à des expériences de ce genre, puisqu'ils fournissent pêle-mêle des inscriptions découvertes dans toute l'étendue du monde romain, et excluent ainsi la possibilité de partialité préconçue en faveur d'une région quelconque (4); — si donc on prend soin de relever, dans ces grands recueils, les

---

(1) Voy. Muratori, 692, 2. Dans un *Ordo corporatorum qui pecuniam ad ampliand. templum contulerunt,* dressé sous Adrien (Gruter, p. 126), on voit figurer tout près les uns des autres plusieurs Magii et plusieurs Sulpicii.

(2) Remarquer l'abréviation de ce nom. Cf. ci-dessus, § III.

(3) Col. V, l. 60.

(4) C'est pour ce motif que je prends ces anciens recueils pour base de mes recherches. J'ai eu soin toutefois de contrôler et de compléter les renseignements que j'y ai puisés, à l'aide des parties publiées du grand *Corpus Inscriptionum* de Mommsen.

Digitized by Google

inscriptions relatives à des personnages portant le surnom de *Severus* et d'en rechercher la provenance, on s'aperçoit que les contrées qui en fournissent le plus grand nombre, les seules où la fréquence de ce surnom forme de véritables groupements locaux, sont les environs de Milan, dans la Gaule cisalpine, et les environs de Nîmes, dans la Narbonnaise.

En tenant compte, d'une part, des mentions du surnom de *Severus* employé avec ou sans *gentilicium;* et, d'autre part, des dérivés de ce cognomen employés ou en place de nom, ou comme surnom, mais devant dénoter, en ces deux cas, soit, le plus souvent, une filiation maternelle (1),

---

(1) Par exemple, dans cette inscription de Nîmes, Gruter (731, 4) :

AVLI IVLI
MYRONIS
IVL. SEVERVS
ET IVL. SEVE
RIANVS PA
TRI CARISSI
MO ET CAMV
LATIAE SEVER
AE MATRI VIV
ENTI POSVERVNT.

et dans celle-ci publiée par M. Germer-Durand, *Acad. du Gard,* 1876, p. 261 :

D. M.
L. SAEVERIAN
O L. SERVATVS
ET L. SEVERILLA
PARENTES FI
LIO PIENTISSI
MO POSVERV
NT.

Digitized by Google

soit même une filiation paternelle (1), on trouve dans le Milanais :

Severa,	près de Padoue (2).
Severa,	à Padoue (3).
Severa Doris,	à Bologne (4).
Severus,	près de Novare (5).
Severus Novarus,	à Novare (6).
Severa Severiana,	près de Pavie (7).
Severus,	à Verceil (8).
Severus,	à Milan (9).

---

(1) Par exemple, dans cette inscription de Nîmes, Ménard, t. VII, p. 466 :

D. M.
SEVERINO SE
VERI FIL.
POMPONIA
TERTVLIA
P. P. P.

Cf. Gruter, 533, 1. — Dans cette autre (Germer-Durand, *Académie du Gard*, 1869-1870, p. 49) :

SEVERINAE
SEVERVS
SECVNDI F. ET
IVLIA FABRICIA
FILIAE PIENT.

(2) Gruter : 1498, 4.
(3) Gruter : 1130, 3.
(4) Muratori : 1403, 11.
(5) Gruter : 1019, 2.
(6) Gruter : 1064, 3.
(7) Gruter : 1131, 9.
(8) Muratori : 977, 8.
(9) Muratori : 1403, 13.

Digitized by Google

Severus Romanus, près de Milan (1).
Severia, à Milan (2).
Severiana, près de Milan (3).
Severianus, à Milan (4).
Severianus, à Milan (5).
Severinus, à Verceil (6).
Severinus, à Milan (7).
Verinius Severinus, près de Milan (8).

A propos du nom de ce dernier, sur lequel nous aurons occasion de revenir, il faut remarquer une inscription de Milan (9), consacrée à un *Magius Verrinus* (10), ce qui

---

(1) Gruter : 889, 5.
(2) Gruter : 313, 4.
(3) Gruter : 923, 3.
(4) Gruter : 1008, 4.
(5) Muratori : 6, 8.
(6) Muratori : 977, 8. Ce *Severinus* est frère du *Severus* de Verceil.
(7) Muratori : 1397, 3.
(8) Gruter : 1009, 3. — A ces noms, la collection récemment publiée par Mommsen (*Inscriptiones Galliæ cisalpinæ latinæ*) permettrait d'en ajouter beaucoup d'autres. Je me contente de signaler :

Julius Severus, à Verceil (6672).
Severus, à Busca (près de Saluces) (7843).
Avilius Severus, à Terrugia (7452).

C'est dans la même région qu'a été trouvée l'inscription d'un *Sulpicius Severus* mentionnée plus haut (Mommsen, 7455).

Comarius Severus, à Milan (5997).
Valerius Severinus, dans le Milanais (5537).
Varia Severa, près de Milan (5650).
Vibia Severa, près de Milan (5744).
Severina Verini, dans le Milanais (5553).
Attia Severa, lieu incertain du Piémont (7177).

Enfin, j'ai déjà signalé une inscription du même recueil (7686) nous montrant à Narzole une *Magia Severa*.
(9) Gruter : 730, 1.
(10) Il faut ajouter qu'à Milan aussi une inscription de Mommsen (6122)

Digitized by Google

semble confirmer encore l'alliance des Magii avec les Severi.

Enfin, si à cette liste nous ajoutons les renseignements fournis par la *Table alimentaire*, nous trouverons, en outre, pour le territoire restreint des alentours de Plaisance, des personnes portant les surnoms suivants :

Cornelia Severa (1).
Cornelius Severus (2).
L. Mœlius Severus (3).
Veturius Severus (4).
C. Vibius Severus (5).
Virius Severus (6).
Satrius Severus (7).
Ælius Severus (8).
Velleius Severus (9).

Un *Velleius* portant le surnom de *Severus!* et une Claudia Severa épouse d'un Magius! ne sont-ce pas de puissantes présomptions d'alliances (10)? Nous les cherchions entre les

---

nous montre une *Verinia Magia*; ailleurs, dans le Milanais, une autre inscription que je viens de citer (Mommsen 5553) se rapporte à une *Severina Verini*.

(1) *Table alim.* col. V, l. 55.
(2) *Ibid.* col. VII, l. 45.
(3) *Ibid.* col. IV, l.57.
(4) *Ibid.* col. VI, l. 22.
(5) *Ibid.* col. V, l. 36.
(6) *Ibid.* col. I, l. 82.
(7) *Ibid.* col. I, l. 3.
(8) *Ibid.* col. VI, l. 38.
(9) *Ibid.* col. I, l. 7.
(10) Il faut remarquer que, souvent, les personnages mentionnés par la *Table* et portant le cognomen de *Severus* sont possesseurs de fonds de terre contigus à d'autres fonds possédés par des personnages dont le *gentilicium* est différent, mais qui ont aussi le cognomen de *Severus*. Il faut en conclure, à mon sens, que ce surnom est, en ce cas, un indice fort net d'alliance, puisqu'il semble être un indice de partage de biens.

Digitized by Google

Sulpicii et les Magii, et voici que, chemin faisant, nous les trouvons constatées aussi entre les Magii et les Severi. C'est certainement plus que nous n'avions attendu, et notre hypothèse a, maintenant, une double chance d'être vraie.

D'autre part, on rencontre dans la Gaule Narbonnaise :

Severia,	à Nîmes (1).
Severinus,	à Nîmes (2).
Severia Severina,	à Nîmes (3).
Severia Severina,	à Nîmes (4).
Julius Severus,	à Nîmes (5).
Julius Severianus,	à Nîmes (6).
Severianus,	à Tresques (Gard) (7).
Julia Severa,	à Nîmes (8).
Julia Severina,	à Nîmes (9).
Julia Severina,	à Nîmes (10).
M. Valerius Severus,	à Nîmes (11).
Valeria Severina,	à Nîmes (12).
Camulatia Severa,	à Nîmes (13).
Comagia Severa,	à Nîmes (14).

---

(1) Gruter : 752, 1. Cette *Severia* est la femme du *Severinus* qui suit.
(2) Gruter : 752, 1.
(3) Gruter : 735, 14.
(4) Gruter : 978, 11.
(5) Gruter : 731, 4.
(6) Gruter : 731, 4. Ces deux personnages sont frères, et ils sont les fils de *Camulatia Severa.*
(7) Muratori : 1146, 12.
(8) Gruter : 875, 13.
(9) Gruter : 759, 10.
(10) Gruter : 875, 11.
(11) Muratori : 984, 6.
(12) Gruter ; 697, 11.
(13) Gruter : 731, 4.
(14) Gruter : 774, 11.

Digitized by Google

C. Sammia Severina, à Nîmes (1).
Q. Solonius Severinus, à Nîmes (2).

Les recueils postérieurs à Gruter et Muratori nous offrent encore :

Severus,	à Uzès (3).
Severinus,	à Uzès (4).
T. (?) *Severa,*	à Uzès (5).
Severina,	à Uzès (6).
Julia Severa,	à Saint-Pons (Hérault) (7).
Veratia Severa,	à Beaucaire (8).
Cappia Severilla,	à Saint-Quentin (Gard) (9).
Severus Secundi filius,	à Nîmes (10).
Severus Secundi filius,	à Nîmes (11).
Severus Marcianus,	à Nîmes (12).
Gratus Severi filius,	à Collias (Gard) (13).
Servius Severi filius,	à Nîmes (14).
Sex. Severus Quartinus,	à Nîmes (15).

(1) Gruter : 323, 11.

(2) Gruter : 470, 6. Ajoutez encore une *Attia Severina* de Nîmes, dans Muratori, 1305, 9; et, sur la même page du même recueil, nº 5, une *Attia* femme de *Rubrius Severianus,* à Turin.

(3) Ménard, *Histoire de Nîmes,* t. VII, p. 466. Ce *Severus* est père du *Severinus* qui suit.

(4) Ménard, 466.

(5) Ménard, 466.

(6) Ménard, 464.

(7) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XIII, p. XVIII.

(8) Ménard, 466. Cf. *A. Veratius Severus,* à Nîmes. Voy. Germer-Durand, *Académie du Gard*, 1865-1866, p. 140 et suiv.

(9) Ménard, 470.

(10) Germer-Durand, *Acad. du Gard,* 1869-1870, p. 49.

(11) Pelet, *Catalogue du Musée de Nîmes,* nº 122, extér.

(12) Germer-Durand, *Acad. du Gard*, 1269-1870, p. 53. — La femme de ce *Severus,* porte le nom de *Severia Parthenope.*

(13) Germer-Durand, *Acad. du Gard*, 1875, p. 268.

(14) Ménard, 320.

(15) Pelet, *Catalogue du Musée de Nîmes,* nº 116, extér.

Digitized by Google

Quartus Severinus,	près d'Uzès (1).
L. Severius Severinus,	à Nîmes (2).
Severina,	à Nîmes (3).
Sex. Jul. Severus,	à Nîmes (4).
Solonius Severinus,	à Nîmes (5).
Julia Severa,	à Nîmes (6).
Julia Severa,	à Nîmes (7).
Sextia Severa,	à Nîmes (8).
Severia Quartina,	à Nîmes (9).
Severina,	à Nîmes (10).
Attia Severilla,	à Nîmes (11).

En outre, je vois aussi à Nîmes deux Magii, dont l'un me paraît être un Magius Verinius (12), comme celui de

---

(1) Germer-Durand, *Académie du Gard*, 1876, p. 307,

(2) Herzog, *Historia Galliæ Narbonensis*, inscr. 140.

(3) Germer-Durand, *Acad. du Gard*, 1869-1870, p. 49. — Cette *Severina* est fille de *Severus*.

(4) Ménard : 224.

(5) Ménard : 282.

(6) Ménard : 329.

(7) Ménard : 340.

(8) Ménard : 360.

(9) Pelet, *Catalogue du Musée de Nîmes*, n° 116, extér.

(10) Germer-Durand, *Acad. du Gard*, 1872, p. 88 et 89.

(11) Ménard : 370 ; probablement fille de *Julia Severina* (Gruter, 759, 10), aquelle était femme d'Attius Achilleus. — On pourrait encore ajouter : à Tresques,... *Asia Severia* (*Acad. du Gard*, 1875, p. 191) ; *Severina Bassi filia* (ibid., p. 197) ; à Uzès, *Setia Severina* (Ménard, 463) ; à Nîmes, *Titia Severina* (Ménard, 362) ; à Flaux (Gard), *T. Macrinus Severinus* (Ménard, 473) ; à Seines (Gard), *L. Sabinus Severus* (Ménard, 470) ; à Nîmes, *Sex. Trogius Severus* (Ménard, 400) ; à Nîmes, *Aulus Veratius Severus* (Ménard, 277) ; à Saint-Gilles (Gard), *Æmil. Severinus* (Ménard, 467). — Voir, ci-dessus, une note du § IV.

(12) L'inscription qui le concernerait est incomplète. Elle porte, d'après M. Pelet (*Catal. de Nîmes*, n° 123, extér.) :

... I MAGIVS VERV... VIVOS SIBI ET SEPTVMAE... ET PATRI ET MATRI...

Le mot SEPTVMAE montre que l'inscription contenait des lettres liées (VM),

Digitized by Google

Milan, sans parler d'une *Comagia Severa* (1), dont nous venons de signaler le nom.

Les relations de famille et d'alliance de ces personnages avec ceux du Milanais ressortent assez nettement, ce me semble, de la comparaison de leurs noms ou surnoms; mais l'évidence est presque complète si l'on recherche les rapports des uns et des autres avec les Julii Severi de l'Agenais.

En effet, si Nîmes nous présente une *Severia Quartina*, un *Severus Quartinus*, et un *Quartus Severinus* (voy. plus haut), Lectoure possède une *Severa Quarti filia* (2); et, à la *Julia Severa* de Nîmes, probablement sœur de *Secundus Julius* (3), correspondent à Lectoure une *Severa* et un *Julius Secundus* (4), faisant chacun un taurobole, dans le même lieu, le même jour, par le ministère du même sacrificateur, et consacré par des inscriptions toutes pareilles, ce qui implique, ce semble, une proche parenté. Enfin, de même que Milan nous a fourni un *Verinius Severinus*, Lectoure, comme pour combler les distances par des analogies frappantes, nous montre une *Verinia Severa* (5).

---

et c'est peut-être la jonction de l'I avec l'N qui aura induit en erreur M. Pelet dans la lecture de ce texte. Deux inscriptions de Ménard, p. 397 et 463, constatent d'ailleurs la présence à Nîmes de plusieurs *Verini*. — L'autre inscription relative à un Magius se trouve dans la partie épigraphique de l'*Historia Galliæ Narbonensis* de Herzog, n° 188.

(1) Mommsen (*Inscr. Gall. cis.* 5902) fournit la mention, à Milan, d'une *Comagia Verina;* et Muratori, 1332, relate l'épitaphe d'une *Comagia Severa* à Venise.

(2) Gruter : 30, 4.

(3) Ménard, p. 348.

(4) Gruter, 30, 3. Voy. les inscriptions II, VIII et XVI de la publication de Chaudruc de Crazannes (*Inscriptions tauroboliques de Lectoure*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XIII, p. 121 et suiv.).

(5) Gruter : 30, 1. Si l'on s'en rapportait au texte de Gruter (1009, 3), le monument de Milan serait une consécration de criobole, faite par Verinius Severinus. Comme le monument de Lectoure est un autel taurobolique, il y

Digitized by Google

En ce qui concerne les Severi de Bordeaux, je puis ajouter un indice d'une autre nature (1).

VIII

Parmi les singularités orthographiques que présentent les inscriptions antiques, il en est une qui, bien que fort connue des épigraphistes, parce que les exemples en sont remarquables, est néanmoins d'une rareté relative sur les monuments tumulaires soignés : je veux parler de la représentation de la lettre E par un double II, figurant un hêta grec sans traverse. L'immense recueil de Gruter (2), dans ses onze ou douze mille inscriptions, ne fournit, d'après l'index de Scaliger, que onze inscriptions de cette nature (3). Cela ne représenterait pas une proposition de

---

aurait là encore une curieuse coincidence. Mais Mommsen (*Inscr. Gall. cis.* 6091), au lieu de CRIOBOLIVM, a lu CRISPINVS. Je n'hésite pas à croire que sa lecture a plus d'autorité que celle des anciens recueils.— J'ajoute qu'à Lectoure, un *Munatius* élève un cippe à son affranchie *Italia* (Gruter, 938, 8). *Munatius* est un nom fréquent dans la *Table alimentaire de Veleia,* et le nom de l'affranchie semble indiquer qu'elle était originaire d'Italie.

(1) Je ferai remarquer, en outre, qu'une inscription inédite que j'ai donnée plus haut, nous montre à Bordeaux un Julius Severus, de la tribu Voltinia. Or, on sait que la plupart des citoyens de Nîmes étaient inscrits dans cette tribu. Ce n'est pas là une preuve, car il est possible que tous les citoyens romains de Bordeaux fussent inscrits dans cette tribu, mais c'est un indice ayant sa valeur quand il vient s'ajouter à beaucoup d'autres.

(2) Je fais usage de Gruter, parce que ce recueil représentant la totalité des monuments recueillis dans tout le monde romain, à un moment donné, peut fournir un élément de statistique et de proportionalité qui ne pourra être trouvé dans le recueil de Mommsen, que lorsque ce dernier sera complet en toutes ses parties. Il va sans dire, et je le montrerai tout à l'heure, que Gruter est très-incomplet sur le détail dont je parle, comme sur beaucoup d'autres ; mais je m'appliquerai à le compléter.

(3) Sur ces onze textes, il paraît y en avoir un qui fait double emploi (98, 2 et 1019, 2). Un ou deux autres ne portent trace de ce système qu'à l'état d'exception.

Digitized by Google

un sur mille, et la rareté relative du fait est, par conséquent, incontestable (1).

De ces onze textes de Gruter, un provient du Portugal (2), sept proviennent de Rome (3) et trois du Milanais (4). Entre ces derniers est le plus curieux de tous, celui même qu'Orelli a choisi pour être, dans sa collection, l'exemple unique de cette particularité (5). Il est ainsi conçu :

D . M.
I . M . VA
λIIRIANV
S. C. SIIXTIλI
O. TIIRIIOλO. P
ATRII IIT SIIX
TIλIVS VIIR
VS P . BIINII
MIIRIINTI.

Cette inscription n'est pas seulement remarquable par

(1) Je n'ignore pas la fréquence de cette lettre dans les *graffiti* (Voy. Garrucci, *Graffiti de Pompei*, 2e éd., ch. 3 et 5) et dans certains textes archaïques, mais il s'agit ici exclusivement d'inscriptions tumulaires, d'inscriptions Européennes, se rapportant, pour la plupart, aux IIe, IIIe et IVe siècles. — Muratori n'ayant pas relevé dans son index les cas ou II est employé pour E, je ne puis dire exactement quel est le nombre des exemples fournis par son recueil. Dans un examen rapide, je n'en ai pas trouvé plus que dans Gruter, et Muratori donne environ 14,000 inscriptions nouvelles. Je lui empruterai tout à l'heure un de ces textes. — Les recueils de Mommsen ont notablement augmenté le nombre des exemples de cette particularité ; mais, comme ils ont augmenté aussi dans une grande mesure le nombre général des inscriptions, il ne me paraît pas que la proportion indiquée ci-dessus soit notablement modifiée. On verra, d'ailleurs, plus loin, que les nouvelles inscriptions avec II, produites par Mommsen, viennent appuyer très-efficacement la déduction que je veux faire ici.

(2) Gruter : 902, 11.

(3) Gruter : 63, 7 ; 656, 6 ; 818, 3 ; 846, 9 ; 856, 12 ; 942, 3 ; 968, 4.

(4) Gruter : 98, 2 ; 741, 9 ; 1019, 2.

(5) Orelli, n° 4612 ; Mommsen, *Inscr. Gall. cis.*, 6035.

Digitized by Google

l'emploi des II pour des E ; le même signe y remplace encore l'I (PATRII) (1), et les L y sont représentées par des λ grecs. Des conditions identiques se rencontrent dans l'autre inscription milanaise donnée par Gruter (2) ; on y lit :

NATIS
SIIVIIRI λI
PARA VAλIIRIA
NA
V. S. L. M.

Voilà une *Valeriana* (3) qui use du système exceptionnel offert par l'inscription précédente. Vu le peu de fréquence d'un pareil usage à l'état régulier, vu la communauté d'origine (4) et l'identité des noms (le précédent monument émanait d'un *Valerianus*), cela paraît dénoter une tradition de famille, ou de région, ou une affectation favorite d'archaïsme, non dépourvue de quelque orgueil de vieille race. Or, cette *Valeriana*, la seconde inscription vient de la rattacher à la famille des Severi, ce qui d'ailleurs est confirmé par d'autres monuments (5). Cet ensemble de

---

(1) Mommsen, *Inscr. Gall. cis.* 6035 donne PATRI, mais comme il ne dit point avoir vu le monument et ne mentionne pas la variante de Gruter, on peut croire son texte inexact sur ce point.

(2) *Inscr.*, p. 1019, 2. Mommsen, *Inscr. Gall. cis.*, 6642.

(3) Membre de la famille Valeria, ou affranchie tenant à la famille Valeria. Comme je l'ai dit déja, cela est sans conséquence pour la suite du raisonnement, puisque l'existence constatée de l'affranchi démontre implicitement l'existence d'un ingénu auquel il doit son nom.

(4) La première inscription est de Milan, la seconde, selon Mommsen, est à Pallanza (rive occidentale du lac Majeur).

(5) Voy. Gruter, 803, 8 ; Muratori, 1413, 5 (inscription d'Aoste) et 1397, 3 ; Mommsen, *Inscr. Gall. cis.* 6523, 6854, 7237, 7725. On trouve aussi des preuves de l'alliance des *Magii* avec les *Valerii*. Voy. Gruter, 803, 9 ; Mommsen, 4483, 5352, etc.

Digitized by Google

faits va devenir singulièrement significatif. On lit, en effet, sur une inscription de Vaison (1) :

MAGIAII SIIVE
SIIVIIRINII M
IIMORIAII AIIT
IIRNII AVRIILI
5 VS VALIIRIAN
VS SII VIVO CO
IVGI IIT SIIBII
CIVIS VIIR VIIRG
IILLIISIIS MAGI SII
10 VIIRINI SOROR T
RIIBVN LIIGION
IS SIICVNDIIS IT
ALICIIS.

---

(1) Vaison est en France, dans le département de Vaucluse. — Le texte de ce document a été communiqué par Bimard de la Bastie à Muratori qui l'a inséré dans son *Trésor*, p. 1093, 1. Je reproduis le texte de Bimard, en le rectifiant sur quelques points à l'aide des transcriptions fournies par M. E. Breton (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XVI, p. 133) et par M. Herzog, *Hist. Galliæ Narbonensis*, inscr. 436), à l'aide aussi de la transcription qu'a bien voulu me communiquer mon savant confrère et ami M. Allmer.

A la ligne 1, Bimard donne MAGIA, les autres MACIA. Mais cette différence me semble être peu importante pour le fond même de la question. On peut voir à la ligne 8, dans le mot *Vercellensis*, écrit sur la pierre *Vergellesis*, qu'il y a ici une confusion probablement volontaire et affecté des C et des G. Mommsen (5725) a ainsi restitué MAGIVS, là ou Alciat et, avec lui, Gruter avaient donné MACIVS (monument de Vicomercat) ; même restitution pour un monument de Turin (7096) où il s'agit d'une MAGIA alliée comme celle de Vaison aux Valerii ; même restitution sur un monument de Padoue (2984). Enfin, on trouve à Milan cette inscription (6122) : VERINIAE L. F. MACIAE. Mommsen, dans son index des *cognomina*, marque comme douteuse pour lui cette lecture ; et, en effet, le nom de *Verinia*, que nous avons trouvé si souvent, nous montre qu'il s'agit d'une MAGIA. Cf. Muratori, 1479, 11.

Digitized by Google

Sur ce monument, comme sur celui de Milan, les II remplacent et les E et les I (SIIBII, VIIRCIILLIISIIS, TRIIBVN) (1).

La pierre de Vaison ne vient pas seulement confirmer l'alliance des Severi avec les Valerii, elle prouve encore l'alliance, déjà constatée par nous, des Severi avec les Magii, et elle la prouve à la fois par ce nom de Magius Severinus et par cette autre tradition des familles alliées qui, devançant une mode italienne plus moderne, redoublaient une partie de leur nom. Nous avons rencontré plus haut une *Magimagiana colonia* et un *Magius Magianus* époux d'une Cl. (*sic*) Severa : voici maintenant une *Magia Seveseverina* ou *Severa Severina* (2). Mais, ce que confirme surtout cette inscription, c'est que les Severi des environs de Verceil et de Milan, les Severi alliés aux Magii et aux Valerii sont bien ceux qui affectent d'écrire leur nom par des II sur les pierres tumulaires et qui émigrent volontiers de la Cisalpine dans la Narbonnaise. Elle nous fournit, en outre, une date au-delà de laquelle on ne peut faire remonter son ancienneté, puisqu'il y est question de la Deuxième Légion Italique, laquelle fut créée par Marc-Aurèle.

Eh bien ! ces indices si caractéristiques, auxquels viennent encore se joindre quatre inscriptions récemment publiées par Mommsen, nous montrant à Belluno (3), à Pignerol (4) et à Verceil (5), des Severi à l'II traditionnel,

---

(1) Sur les diverses irrégularités grammaticales de cette inscription, on pourra consulter les auteurs cités par Zell, t. II, p. 75, 76, 80 et 81 de son *Handbuch der Römischen Epigraphik.*

(2) Sur le redoublement des noms, voy. Reinesius, *Inscr.* p. 775, 403, 228. Je ne pense pas que SIIVE, à la première ligne, soit pour SIVE. Voy. dans Mommsen, *Inscr. Gall. cis.*, 7686, une Magia Severa.

(3) Mommsen, *Inscr. Gall. cis.* 2039.

(4) *Ibid.* 8954.

(5) *Ibid.* 6697 et 6912a. — Nous venons de voir les *Severi* unis aux *Verini*, aux *Valerii* et aux *Aurelii;* or, il faut le remarquer, Mommsen nous montre précisément, usant de l'II traditionnel : un K. VERINVS VALERIVS VIIR. FIL. près du VIILTVS SIIVIIRVS de Pignerol (8957) ; un VALIIRIANVS, près du

Digitized by Google

vont compléter d'une façon décisive tant d'autres témoignages qui nous ont montré dans la Narbonnaise et l'Aquitaine des Severi tenant à ceux de la Cisalpine. En effet, je trouve à Nîmes (1) un monument inscrit selon le même principe exceptionnel et consacré à une *Jucconia Severilla*. C'est, à ma connaissance, l'unique monument de Nîmes fournissant d'une façon régulière l'emploi de II pour E. Enfin, le cippe bordelais dédié à la mémoire de *Severa*, fille de *Severus* est, comme celui de Novare, comme celui de Milan, comme ceux de Verceil et de Pignerol, comme celui de Belluno, comme celui de Vaison, comme celui de Nîmes, écrit avec des II et non avec des E.

SIIVIIRINVS de Verceil (6666) ; et une AVRIILIA CASTII, près du GIIMINIVS SIIVIIRVS de Belluno (2049). Ces rapprochements me paraissent être d'une grande importance.

(1) Ménard, *Histoire de Nîmes*, t. VII, p. 374.

D. M.
IVCCONIAII SII
VIIRILLAII Q. AV
RIILIVS IIVIILP
ISTION VXORI
PIISSIMAII.

Il faut remarquer ce nom du mari : *Aurelius*. C'est aussi un *Aurelius* qui est le mari de la Magia Severina de Vaison, et la pierre de Portugal que j'ai déjà signalée comme écrite avec des II pour des E est consacrée à une *Aurelia Galla*. Ce nom et ce surnom me porteraient à croire que cette Aurelia, morte en Portugal, dans l'ancienne Bétique, était fille de parents originaires de Nîmes, et tenant, eux aussi, comme l'Aurélius de Verceil et de Vaison, à la famille des Severi (Cf. dans Mommsen, 2049, le monument d'une AVRIILIA CASTII, voisin du monument du SIIVIIRVS de Belluno). Cela ferait rentrer l'inscription portugaise dans l'ordre de celles inscrites d'après les traditions spéciales à la famille des Severi. Cela nous montrerait aussi une branche de la famille des Severi émigrant de Nîmes en Espagne, comme me semble l'avoir fait une branche de la famille des Sulpicii.

Quant au nom même de *Jucconia Severilla*, il peut être opportun de le comparer à celui de *Ducconia Severina*, fourni par une inscription de Turin (Mommsen, 7196).

Digitized by Google

Le fait devient donc des plus significatifs, et je ne pense pas qu'après ce qui a été dit plus haut, on puisse songer à imputer au hasard des conditions graphiques spéciales qui, ainsi rapprochées de celles de tant de titres similaires, relatifs à des Severi, acquièrent une valeur très-nettement démonstrative.

IX

De cette course à la poursuite des Severi, qui nous a fait parcourir les étapes mêmes de la colonisation romaine dans la Gaule méridionale, il résulte, ce me semble, que les Severi de Milan, ceux de Nîmes, ceux de Lectoure et de Bordeaux ont entre eux des liens manifestes. Unis à des Magii à Milan, probablement alliés à la même famille à Nîmes, c'est à ces alliances, aussi bien qu'à celles contractées avec les Sulpicii, qu'ils paraissent devoir, dans cette ville, le surnom de *Paterculus*, lequel, depuis le premier siècle, devait être devenu traditionnel dans la famille Magia.

Et la conséquence inattendue de cette recherche, c'est que, si les rapports d'alliance sont vraisemblables entre Sulpice-Sévère et Velleius par les Sulpicii, ils sont plus vraisemblables encore par les Severi; en sorte que la conjecture, d'abord audacieuse, se trouve, si je ne m'abuse, transformée en probabilité.

Puisque cette digression nous a conduit si loin, je voudrais qu'à son tour elle pût servir à éclairer quelques détails de la thèse principale.

A Turin, existe une inscription ainsi conçue (1):

V. F.
T. SVLPICIVS ATTICVS
T. SVLPICIO ASIATICO
FRATRI ET SVLPICIAE
PRIMILLAE MATRI *etc.*

(1) Gruter, 1135, 3.

Digitized by Google

Lorsqu'on lit cette inscription, après avoir pris connaissance de celles de Bordeaux consacrées à Sulpicius Primulus et à Sulpicius Paterculus, on est frappé par plusieurs particularités de son texte (1). Les deux premiers noms, en effet, nous montrent l'usage, chez les Sulpicii de la Cisalpine d'*agnomina* ou de *cognomina* de composition systématique qui font ressortir davantage l'analogie que nous avons remarquée dans les surnoms de Paterculus et de Primulus. à Bordeaux; et le troisième nom nous offre, à Turin, le diminutif latin des diminutifs *Primulus*, à Bordeaux, et *Primula*, à Nîmes, ce qui démontre, jusqu'à la dernière évidence, que ce *cognomen* était de tradition chez les Sulpicii en Italie et en Gaule.

La Sulpicia Primilla de Turin me semble donc être le trait d'union entre les Sulpicii de la Cisalpine et ceux de la Narbonnaise et de l'Aquitaine, comme la Verinia Severa de Lectoure rattache les Severi de Lectoure et de Nîmes à ceux de Milan.

Il me semble difficile de ne pas reconnaître en tout cela la marque d'une commune origine, et je serais très-porté à croire que le Sulpicius Primulus et le Sulpicius Paterculus de Bordeaux sont parents des Sulpicii de Turin, de Plaisance et de Milan (2).

---

(1) L'identité du nom de la mère et des fils, et l'identité du prénom des deux frères me feraient croire que cette Sulpicia Primilla avait été affranchie par un Titus Sulpicius, après avoir donné à celui-ci deux fils qui furent affranchis comme elle. Il serait possible que ce T. Sulpicius, homme public ou négociant, eût eu l'un de ces fils pendant un séjour en Asie, l'autre pendant un séjour en Grèce, d'où les surnoms donnés à ces derniers avant leur affranchissement.

(2) Il faut remarquer, sur le monument de Primulus, le mot *Turiassonesis* pour *Turiassonensis*, et comparer sur le monument de Vaison, déjà cité, *Vercellesis* pour *Vercellensis*, appliqué à un Valerianus. Ces tendances identiques dans les formes spéciales du langage sont des indices qu'il est bon de noter et qui peuvent contribuer à la démonstration. La même forme, *Vercellesis*, appliquée à une autre Valeria, se trouve sur un monument de Plaisance (Gruter, 1067, 3).

Digitized by Google

Je suppose qu'avant l'époque des Antonins, dont l'inscription de Primulus paraît être contemporaine, les ancêtres de nos Sulpicii bordelais durent venir de la Cisalpine, se fixer dans la Narbonnaise, puis, pousser jusqu'en Espagne et en Aquitaine, suivant ainsi, sans doute, un élan général des familles italiennes vers des régions devenues le théâtre d'une merveilleuse prospérité (1).

Si, comme j'ai tâché de le démontrer, il est très-probable que les Severi de la Narbonnaise et de l'Aquitaine y étaient venus, eux aussi, de la Gaule Cisalpine, le fait d'une ancienne communauté de patrie et d'anciennes alliances (2) était bien susceptible de rendre toute naturelle une alliance nouvelle avec les Sulpicii de notre région. Les familles, rapprochées à Vérone, à Plaisance, à Milan, se rapprochaient de nouveau à Bordeaux; et Sulpice-Sévère, tenant aux uns et aux autres, tenant peut-être par les deux branches à Velleius Paterculus, pouvait bien, en effet, passer pour un homme de très-ancienne et illustre famille (3).

Sur ce point, cependant, il y a une remarque à faire.

En admettant que toutes nos conjectures fussent exactes, serait-il bien probable qu'entre les Sulpicii de la première

---

(1) Herzog, *Hist. Gall. Narb.*, p. 109 : « *In dies hæc Transalpina regio Italia verius erat quam Gallia. Jam frequens par oppida provinciæ erat equitum Romanorum multitudo, etc.* » Et p. 115 : « *Sub finem primi et initio secundi sæculi, florentissimo statu gaudebat universa Gallia, et hæc nostra imprimis provincia inter felicissimas orbis partes haud dubie est recensenda, etc.* » Voy. enfin les descriptions faites par Ausone d'Arles, de Narbonne et de Bordeaux (*Claræ Urbes*).

(2) Muratori nous fournit (1403, 11) l'inscription d'un monument élevé à une *Severa Doris* par un *L. Sulpicius*, son mari (à Bologne) ; en outre, nous avons trouvé sur la *Table alimentaire de Veleia* un domaine portant le nom de *Sulpicius*, possédé par une *Cornelia Severa*.

(3) On peut voir dans Ennodius, p. 507 de l'édition de Sirmond, la haute notoriété dont jouissait dans le Milanais, au cinquième siècle, la famille qui était désignée par le seul surnom de *Severus*.

Digitized by Google

guerre punique et ceux du IVe siècle après J.-C., il y eût une filiation directe? Serait-il probable que les descendants de la vieille *gens Sulpicia*, s'ils existaient encore à cette époque, se fussent dispersés jusque vers Burdigala? Cela ne serait certainement pas impossible, mais je croirais plutôt que ces extensions au loin du rameau principal provenaient le plus souvent d'affranchissements qui créaient comme des cadets de famille allant tenter fortune au loin, dans les provinces où s'installait l'administration romaine. Le détail que je viens de mentionner de la qualité de sévir invoquée dans un pays où cette qualité devait s'appliquer, le plus ordinairement, à des affranchis (1) serait de nature à donner quelque poids à cette conjecture (2).

Avec le temps, la nature de la filiation disparaissait et le nom seul subsistait. En ce qui touche Sulpice-Sévère, il faut remarquer que le sévirat de Primulus ne pouvait lui porter ombrage, puisque, même de son temps, le monument que nous voyons aujourd'hui était enfoui dans les murailles de Bordeaux. D'ailleurs, pendant un siècle ou deux, les descendants de Sulpicius Primulus avaient eu le

---

(1) A Nîmes, tous les sévirs sont Augustales, et les sévirs Augustales sont des affranchis. Voy. Herzog, *Hist. Gall. Narb.*, p. 196. Il faut remarquer toutefois que, dans l'inscription de Primulus, on ne trouve aucune mention de la qualité d'Augustale. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse ici d'une charge purement municipale (Voy. Egger, *Examen des hist. d'Auguste*, p. 396 et 402; Orelli, *Inscr.* 3925 et 3756: Henzen, *Suppl. à Orelli*, 7089; Mommsen, *Inscr. Gall. cis.*, p. 565 et surtout p. 635). La Gaule cisalpine est la région où l'on trouve le plus fréquemment de ces sévirs, et Sulpicius Primulus a pu employer la qualification milanaise dont sa famille devait avoir la tradition. (Voy. Egger, *loc. cit.*, p. 382, note, et Hubner, *Inscr. Hisp. latinæ*, 1473.)

(2) Une page très-intéressante de M. G. Boissier, dans ses instructives *Promenades archéologiques*, p. 310, semble confirmer mes assertions.

Ajoutez, en ce qui concerne l'hypothèse des missions ou voyages au loin, la signification des deux surnoms d'*Atticus* et d'*Asiaticus*, appliqués à deux fils d'un Sulpicius.

Digitized by Google

temps de former en cette ville une maison notable, ornée d'un nom bien plus ancien encore, nom que l'adjonction du surnom traditionnel de Paterculus semblait lier intimement aux plus glorieux souvenirs romains.

X

Arrivé au terme de ces remarques, et bien que je croie extrêmement probables les suppositions que j'ai émises, je me garde bien de déclarer résolus les problèmes qui s'étaient posés devant moi.

Il faut, en effet, dire et répéter ici que, au cours des deux premiers siècles de l'ère chrétienne, et notamment dans les provinces éloignées, les modifications fréquentes et souvent arbitraires apportées aux usages romains de transmission des noms et à l'ordre respectif de ces noms (1) sur les inscriptions, peuvent produire des analogies qui ne sont que des apparences, comme elles sont susceptibles aussi de faire parfois planer des doutes sur des filiations certaines (2). Il importe donc, en des questions de cette nature, de ne rien affirmer que sous de formelles réserves. Mais pour que la science, s'appuyant sur des documents au-

---

(1) Si j'avais voulu accepter comme positive la théorie émise par Sirmond, sur l'ordre des noms romains du IIe au Ve siècle (*Notes sur Sidonius Apollinaris*), il m'eût été bien plus facile d'établir une filiation que je crois vraie, mais cette théorie, exacte en certains cas, est loin d'être absolue et applicable partout ; il ne faut l'invoquer qu'avec une extrême prudence.

(2) Henzen (*Supplément à Orelli*, p. 237) : « *In tot nominibus sine ulla regula dispositis sæpe valde difficile est hominis alicujus originem veramque indagare familiam, quum ne illud quidem recte viri docti proposuerint, nomen, quo præcipuo quasi quodam et* diacritico *hominis usi sint, in fine positum esse; promiscue enim quum nomina, tum cognomina et collocata et usurpata esse multis exemplis Borghesius confirmavit.* » Voir le *Handbuch der Römischen Epigraphik* de Zell, liv. I, ch. 3, § 35. — J'ai tâché d'amoindrir ces incertitudes par l'abondance (la surabondance peut-être) des documents cités, et par le rapprochement des indices particuliers.

Digitized by Google

thentiques, puisse contrôler la justesse de certaines inductions, il faut bien que celles-ci soient présentées d'abord à titre de conjectures. C'est ce que je me suis efforcé de faire ici, par le groupement de faits relatifs à deux familles gallo-romaines dont les noms, rattachés à divers problèmes historiques, peuvent servir à les résoudre.

La planche qui accompagne ce travail est l'œuvre de M. Moulinié, élève de l'École des Beaux-Arts. Le dessin original a été réduit par M. Terpereau, photographe, membre de la Société archéologique de Bordeaux, et par M. Gagnebin, typographe.

Le groupement est factice ; le dessin représentant deux fois le monument de Sulpicius Primulus, de façon à laisser paraître ses quatre faces.

Digitized by Google

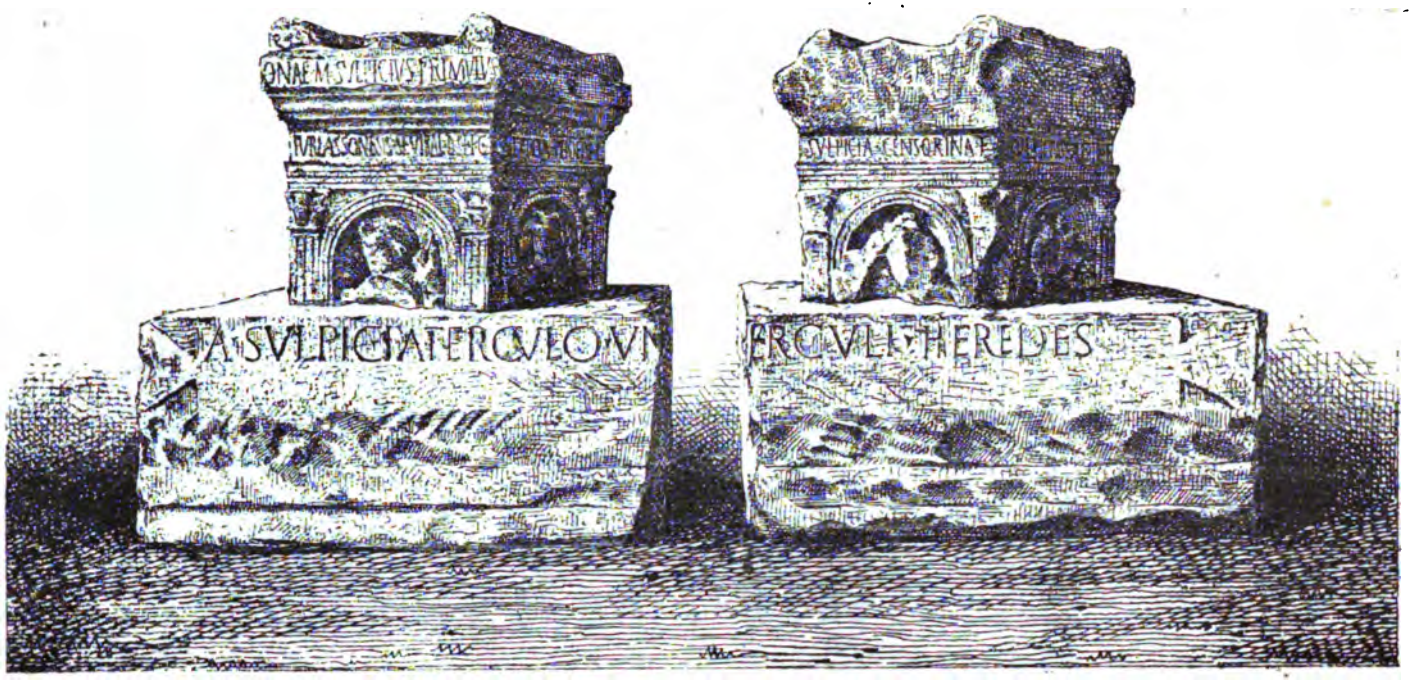

Monuments du Musée de Bordeaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMMISSION
du
Répertoire Archéologique
du département
DE LA GIRONDE

Société Archéologique de Bordeaux

Bordeaux, 1er *octobre* 1880

MONSIEUR,

La Société Archéologique de Bordeaux a mis au nombre de ses travaux la publication d'un Répertoire du département de la Gironde, destiné à faire partie du : *Répertoire archéologique de la France, publié par ordre du Ministère de l'Instruction publique, sous la direction du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes.*

Pour mener à bonne fin un travail aussi complexe, la Société fait appel aux lumières de tous; elle s'adresse aux amis des lettres, des sciences et des arts et leur demande instamment quelques renseignements sur la commune qu'ils habitent, renseignements qui pour être sérieux doivent être recueillis *de visu;* tels sont ceux, par exemple, qui ont trait : à l'existence, à l'orientation ou aux dimensions d'un monument; aux noms du lieu et de la commune où il a été élevé; aux registres paroissiaux et aux archives communales; aux noms des personnes qui ont recueilli des objets précieux ou curieux; au nom du lieu où ces découvertes ont été faites, etc., etc.

La Société Archéologique espère que vous aurez l'obligeance de lui faire connaître tout ce qui peut servir à la rédaction du Répertoire, notamment dans votre commune et dans les environs. Pour vous aider à fournir les renseignements qu'elle désire recevoir, elle vous adresse ci-joint un Questionnaire détaillé sur lequel elle vous prie de vouloir bien consigner vos réponses sans vous préoccuper du grand nombre des questions, un seul renseignement, quand il est exact, ayant toujours son intérêt.

Elle joint au Questionnaire deux autres documents :

Digitized by Google

1° L'ébauche de l'étude archéologique de votre canton sur laquelle sont appelées spécialement vos corrections ;

2° Une commune-type, indiquant la méthode qui sera employée et les développements qui seront donnés pour chaque commune du département.

La Société Archéologique vous sera reconnaissante de tous les renseignements que vous voudrez bien lui fournir, quelqu'incomplets qu'ils soient ; elle vous prie de provoquer de votre côté quelques réponses de la part de vos compatriotes, et compte sur votre bienveillance et votre dévouement pour aider de vos lumières la Commission chargée de ce travail.

Nous avons l'honneur de vous prier d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Président de la Société Archéologique,

Ch. BRAQUEHAYE,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique (B. A.)

Le Secrétaire général,

Camille de MENSIGNAC.

P.-S. — Toutes les communications relatives au Répertoire pourront être adressées au Président de la Société Archéologique ou à MM. les Membres de la Commission du Répertoire.

Ch. BRAQUEHAYE, Président de la Commission du Répertoire, cours d'Albret, 100.

Édouard FÉRET, Secrétaire de la commission, cours de l'Intendance, 15.

François DALEAU fils, à Bourg-sur-Gironde.

J.-B. GASSIES, conservateur du Musée préhistorique, au Jardin Public.

Camille de MENSIGNAC, rue de la Rousselle, 67.

Émilien PIGANEAU, cours d'Albret, 17.

Toutes les lettres adressées au sujet du Répertoire seront lues en séance générale de la Société, et les noms de leurs auteurs seront consignés au procès-verbal avec mention du sujet de la communication. S'il y a lieu, les noms de MM. les Correspondants seront imprimés dans le Répertoire lui-même.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

QUESTIONNAIRE

Le Questionnaire suivant est adressé à MM. les Correspondants à l'effet d'obtenir d'eux les renseignements nécessaires pour contrôler et compléter les notes destinées à former le Répertoire Archéologique du département, que la Société a mis au nombre de ses travaux.

La Société prie ses correspondants de ne pas se préoccuper du grand nombre des questions, un seul renseignement, quand il est exact ayant son intérêt.

Époque préhistorique (1).

Connaît-on dans le pays, en état ou détruits :

1° Cavernes à ossements, grottes, abris sous roche, souterrains naturels. — *Grottes des fées.*

(1) Voir note 1, page 168.

Digitized by Google

2° Menhirs, pierres levées, cromlechs.— *Pierres-folles, pierres-fittes, hautes-bornes; peyres-lebades.*

3° Dolmens, allées couvertes. — *Pierres druidiques, pierres branlantes, pierres qui virent, pierres couvertes, las tres peyres, roches aux fées, palais, lits ou siéges de Gargantua, des géants, de César.*

4° Tumulus, mottes, camps. — *Tucs, tucos, trucs, terriers, doues, doucs, pujaux, pujolets, champ du Maure, tombeaux de Gargantua, des géants, de César, de Talbot, du général.*

Pour tous les monuments ci-dessus, donner les noms patois et français ; les noms du lieu et de la commune où ils existent ; indiquer leurs dimensions, leur orientation, leur état de conservation ; dire s'ils ont été renversés, brisés, fouillés, anéantis, etc.; par qui? A quelle date?

A-t-on trouvé des objets :

1° En silex ou en roches diverses, taillés ou polis : haches, pointes de lance, pointes de flèche, grattoirs, poinçons, etc. ; *pierres d'orage, de foudre, de tonnerre, peyres de tonn ou de toun, pics,* etc.

2° En os, trouvés dans le sol de cavernes ou de souterrains naturels : ossements sculptés, rayés, plus ou moins travaillés à main d'homme ; aiguilles, épingles, débris de colliers, tels que : dents percées, grains ou objets divers.

3° En bronze : haches, épées, poignards, pointes de lance, de flèche, bracelets, agrafes, colliers, lingots, fonds de creuset et autres objets en mětal.

4° En terre cuite : restes de murailles en terre, débris de poteries, fusaïoles, etc.

Indiquer les noms du lieu et de la commune où ils ont été découverts; par qui? A quelle date? Qui les conserve?

Relever, s'il se peut, un dessin au trait, une silhouette.

Trouve-t-on des restes de pilotis (dans les marais), des amas de cendres, des traces d'incendie, des débris de cuisine, des ossements calcinés, etc.?

Connaît-on des sépultures plus ou moins complètes dans

Digitized by Google

lesquelles on a recueilli des armes, des objets divers ou des fragments de silex taillés ou polis, de bronze, des débris de poterie grossière, peu cuîte, généralement noirâtre et façonnée à la main.

Quelles sont les légendes, croyances, superstitions, contes de fées, etc., se rapportant aux monuments ci-dessus ou à des grottes, des fontaines, et notamment à des pierres où à des rochers : *pierre ou rocher de Roland, des quatres fils Aymon,* etc.?

Époque romaine (1).

Connaît-on des routes ou plutôt des traces de voies romaines? Des chemins portant les noms de *camin roumiou, cami herrat*, *hérraou*, ou dont la tradition rapporte la construction aux Romains ?

Quels sont les noms de lieu d'origine manifestement latine ou qui, sous une forme gasconne, cachent des noms latins défigurés? Voit-on près de ces lieux des débris de terre cuite, tuiles, briques, vases, poteries diverses?

A-t-on trouvé des restes de constructions, de pierres sculptées, de mosaïques, de sols en béton souvent recouverts de briques ou de carreaux ? Des débris nombreux de tuiles à rebords (assez semblables aux tuiles plates modernes dites *tuiles de Marseille*) ? Ces sols antiques sont le plus souvent recouverts de traces d'incendie.

Connaît-on des ruines auxquelles la tradition donne le nom de Temple de Jupiter, de Mars, d'Apollon, de Diane, etc.; de camps de César, Château des Maures, des Sarrazins, de Charlemagne, etc., ou des noms de lieu précédés du mot *ville*, tels que : *ville de Lourdens, ville de Brion,* etc.

Existe-t-il d'antiques constructions bâties en petites

(1) Voir note 2, page 168.

Digitized by Google

pierres cubiques séparées le plus souvent par des rangs de briques posées horizontalement ?

Des monnaies romaines, des armes, ont-elles été découvertes ? Des débris de statues, des statuettes, des instruments, des ornements, des vases, en pierre, en bronze, en fer, en bois, en argile, en verre, ont-ils été recueillis ? Qui les possède ?

A-t-on reconnu des traces d'inhumation, vases contenant des cendres, ossements incinérés ou non ? Des tombes en pierre, en briques ? Quelle forme affectaient ces tombeaux ? Comment les matériaux étaient-ils disposés ? Les cuves portaient-elles des ornements sculptés, des signes gravés ?

Existe-t-il des débris de monuments avec inscriptions ?

Prière de relever toujours avec le plus grand soin toutes les inscriptions ; il serait même préférable de les estamper (1).

Époque du moyen-âge (2).

MONUMENTS RELIGIEUX

ÉGLISE. — Donner le nom du patron de l'église.

Quel est le style de l'église : Latin, Roman, Ogival, Renaissance, Moderne ?

Indiquer les parties de l'édifice qui appartiennent à l'un des cinq styles ci-dessus et même à leurs subdivisions.

Quelle est la disposition du plan de l'église ? son orientation ? Existe-t-il un ou plusieurs clochers ? Quelles sont leurs formes ? sur quelles parties du bâtiment sont-ils placés ?

---

(1) Pour obtenir un bon estampage d'une inscription, on recouvre la surface gravée d'une feuille de papier blanc non collé, un peu épaisse, préalablement imbibée d'eau, puis avec une brosse douce on la frappe jusqu'à ce que l'empreinte soit parfaite, en commençant par l'un des bords extérieurs et en continuant graduellement vers le bord opposé. Le papier enlevé avec soin reproduit très-fidèlement l'inscription.

(2) Voir note 3, page 168.

Digitized by Google

Dire s'il y a une ou plusieurs cryptes; le nombre des nefs, des chapelles, des absides; ces dernières sont-elles semi-circulaires, à pans coupés ou rectangulaires? Donner la longueur et la largeur de l'église; celle du transsept s'il existe; la hauteur des voûtes (la longueur, la largeur et la hauteur doivent être mesurées à l'intérieur).

L'église est-elle à charpente apparente, lambrissée, voûtée en pierres? Ces voûtes sont-elles exécutées *en berceau* (plein cintre), *à coupoles* (hémisphériques), d'*arêtes* (ogivales)? L'abside est-elle voûtée en *cul de four?*

Les nervures des voûtes forment-elles un demi-cercle parfait? Sont-elles surhaussées ou ogivales? Se croisent-elles, s'arrêtent-elles sur des chapiteaux ou des consoles? Sont-elles prismatiques?

Y a-t-il des clefs de voûte? Les décrire.

Indiquer s'il y a des colonnes ou des faisceaux de colonnes? Les chapiteaux sont-ils à feuillages, à animaux fantastiques, à personnages? Décrire leur ornementation générale, les scènes qu'ils représentent ou leur symbolisme, s'il y a lieu. Les tailloirs sont-ils plus saillants que les sculptures qu'ils couronnent? Les égalent-ils ou sont-ils en recul?

Quel est le nombre des portails ou des portes? Comment sont-ils placés et décorés? Décrire sommairement leur ornementation.

L'église présente-t-elle quelques autres motifs de décoration?

Extérieur : Contreforts ou arcs-boutants ouvragés; galeries découpées; corniches, modillons ou autres pierres sculptées.

Intérieur : Autels, fonts baptismaux, bénitiers, piscines, stalles, banc d'œuvre, chaire, confessionaux, lutrin, meubles de sacristie, statues de bois ou de pierre, tombeaux ou pierres tombales, armoiries, grilles, lampadaires et autres objets de fer forgé, orfèvrerie ancienne, vases sacrés, reliquaires, lampes, candélabres, croix, peintures

Digitized by Google

murales, fresques, tableaux sur métal, sur bois, sur toile? Emaux, dyptiques, tryptiques d'ivoire, de métal ou peints, vitraux coloriés? Tapisseries, nappes d'autel, ornements sacerdotaux, etc.

Inscriptions gravées ou peintes; les transcrire, les calquer ou les estamper avec soin.

L'église fut-elle fortifiée?

A quelle époque remontent les registres paroissiaux?

Quels sont les travaux de consolidation ou d'entretien qu'il serait utile de faire exécuter pour mettre l'église en bon état? Actuellement est-ce que quelque partie menace ruine? La désigner.

Observations.

Monuments divers. — Y a-t-il dans la commune d'autres églises, chapelles ou abbayes, etc., soit debout, soit ruinées? Les décrire comme les églises, en indiquer au moins la situation, quelque peu apparents qu'en soient les restes, quelques faibles qu'en soient les souvenirs.

Connaît-on d'anciennes croix de cimetière, de carrefours?

Quelque saint est-il honoré d'un culte particulier? Existait-il des pèlerinages? Y a-t-il très-près de l'église une fontaine importante? Cite-t-on des fontaines miraculeuses? Raconte-t-on des légendes particulières au pays qui ont trait aux choses de la religion?

MONUMENTS MILITAIRES

Sur le territoire de la commune a-t-il existé ou existe-t-il encore un ou plusieurs châteaux-forts, moulins, ponts, maisons, pigeonniers, constructions quelconques ayant servi de défense fortifiée? En donner la situation topographique, le plan, les dimensions et une description; indiquer ceux de ces monuments qui sont habités.

Connaît-on des lieux dits : *Mottes* ou *Casteras?*

La ville avait-elle une enceinte murale; qu'en reste-t-il?

Digitized by Google

Donner les dimensions et la description des tours, fossés et portes fortifiées; joindre à ces documents des dates connues et des papiers d'archives, si faire se peut.

Quelles sont les armoiries de la ville ? Les dessiner et en donner les émaux et les figures.

MONUMENTS CIVILS

Quels sont les monuments, les maisons, les puits, etc., présentant des restes d'architecture ancienne ? Quels sont les motifs de décoration peints, sculptés ou forgés dignes de remarque ?

Y a-t-il un musée, une ou plusieurs collections particulières ? Renferment-ils des objets curieux recueillis dans le pays : œuvres d'art, tableaux, meubles, bijouterie, ferronnerie, monnaies, médailles, etc. ?

A-t-on trouvé dans des fouilles des tombes en pierres ou en briques, des monnaies ou médailles du moyen-âge, des vases ou débris de vases, des ustensiles divers de la vie domestique, des armes offensives et défensives, des colliers, des bracelets, des agrafes, etc., en matières diverses : cuivre, bronze, fer, plomb, or, argent, verre, ambre, terre cuite colorée ou vernissée, etc. ?

Quels sont les documents les plus anciens, les plus curieux des archives communales ?

Époque renaissance et moderne (1).

Le Questionnaire qui précède peut s'appliquer aux monuments du style Renaissance et même en grande partie à ceux du style moderne.

---

(1) Voir note 4, page 168.

Digitized by Google

NOTES

Note 1, voir page 161.

On divise l'époque **Préhistorique** en :

1° Age de la *pierre éclatée* ou *Paléolithique;*

2° Age de la *pierre travaillée;*

3° Age de la *pierre polie* ou *Néolithique;*

4° Age du *bronze;*

5° Age du *fer.*

Note 2, voir page 163.

L'époque **Romaine** fait partie de la période **Antique,** elle prend fin au ve siècle.

Note 3, voir page 164.

On divise l'époque du **Moyen-Age** en trois styles : **Latin, Roman, Ogival.**

Le style **Latin** comprend le *Mérovingien* et le *Carlovingien* ou *Carolingien ;* il dure du ve au xe siècle.

Le style **Roman** commence au xie siècle et disparaît au xiiie siècle.

Quelques auteurs placent, de la deuxième moitié du xiie au xiiie siècle le style *Romano-Ogival* qui porte les caractères mélangés des époques romane et ogivale, par exemple : des décorations romanes placées sur des arcs d'ogive; on peut le considérer comme un style de *transition,* comparable à celui qui s'établit entre les époques Ogivale et Renaissance.

Il est à remarquer que les styles ne furent caractérisés dans le Sud-Ouest de la France que longtemps après qu'ils se furent imposés dans le Nord. Ainsi il n'est pas rare de constater qu'une église de style Roman a été construite pendant le xiiie siècle; fait qui constituerait une anomalie dans le Nord de la France.

Le style **Ogival,** improprement *gothique,* se divise en :

1° *Primaire* ou à *lancette,* du xiiie au xive siècle;

2° *Secondaire* ou *rayonnant,* du xive au xve siècle;

3° *Tertiaire* ou *flamboyant,* du xve au milieu du xvie siècle.

Note 4, voir page 167.

L'époque **Moderne** commence avec l'histoire moderne (1453); elle se divise en style de la *Renaissance* et style *Moderne* proprement dit.

Le style de la **Renaissance** commence en France vers 1450 et finit vers 1650. Il est souvent allié au style *Ogival flamboyant* jusque vers 1550; dans ce cas, il est appelé style de *transition.* Quelques auteurs fixent l'an 1600 comme fin du style de la *Renaissance;* c'est à tort, croyons-nous,

Digitized by Google

car la majeure partie des constructions et des œuvres d'art exécutées sous le règne de Louis XIII présentent tous les caractères de la décadence du même style.

Le style **Moderne** proprement dit dure de 1650 à 1800. — Les monuments **contemporains**, c'est-à-dire ceux qui ont été construits depuis cette époque, ne sont pas l'objet des études de la Société Archéologique.

AVIS ESSENTIEL.

Ce Questionnaire n'a trait qu'aux monuments antérieurs au XIXe siècle.

MM. les Correspondants sont priés de répondre aussi laconiquement que possible. La Commission leur demandera de nouveaux éclaircissements, s'il y a lieu, après avoir reçu les premiers renseignements. Les dimensions, les dates connues, les inscriptions, etc., devront être relevées avec grand soin ; les plans en croquis et cotés, les silhouettes des petits objets, les reproductions quelconques par le dessin peuvent être du plus grand intérêt et aideront singulièrement le travail de la Commission qui les consultera avec fruit.

Les communications seront lues en séance générale de la Société, et les noms de MM. les Correspondants seront insérés dans les procès-verbaux avec mention du sujet de leur communication ; ces noms seront imprimés dans le Répertoire, s'il y a lieu.

Les lettres relatives au Répertoire Archéologique du département de la Gironde pourront être adressées :

Au Président de la Société Archéologique de Bordeaux ;
Au Secrétaire général de cette Société ;
Aux membres de la Commission du Répertoire :

MM. Ch. Braquehaye, Président de la Commission, cours d'Albret, 100 ;
Edouard Féret, Secrétaire de cette Commission, cours de l'Intendance, 15 ;

Digitized by Google

François DALEAU, à Bourg-sur-Gironde ;
J.-B. GASSIES, conservateur du Musée préhistorique, au Jardin-Public :
Camille de MENSIGNAC, rue de la Rousselle, 67 ;
Emilien PIGANEAU, cours d'Albret, 17.

Le Président de la Société Archéologique,
CH. BRAQUEHAYE,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique (B. A.).

Le Secrétaire général,
Camille de MENSIGNAC.

Digitized by Google

NOTE

SUR

DEUX OBJETS TROUVÉS A BÉZIERS

Par J.-B. GASSIES.

PLANCHE XIX

M. Duffaud, conducteur des Ponts-et-Chaussées, vient de donner au Musée préhistorique deux objets trouvés aux environs de Béziers.

L'un de ces objets perforé, de forme plane à la base, élevé en cône et tronqué au sommet, consiste en une vitrification vert très-foncé. La tranche déclive est ornée de dessins gravés en creux et gradués de la ligne médiane au sommet. Les dessins de la partie supérieure affectent des ondulations s'épanouissant sur la panse et se retrécissant vers le bord de l'ouverture inférieure. Ces sillons se détachent nettement en jaune doré sur un fond noir légèrement vert bouteille semé de pointillé rouge vif et jaune.

Sous la base existent quelques signes moulés en creux, comme les lettres d'un scel. Il ne nous a pas été permis d'en connaître la signification (voir les nos 4, 5 et 6 de la planche XIX).

Cet objet de 0m025 à la base, de 0m012 de hauteur et de

Digitized by Google

0m 008 de diamètre au sommet paraît par sa forme, par les dessins qui l'ornent et surtout par sa nature vitrifiée être une perle ayant appartenue à un collier Hispano-Mauresque.

Les Maures des environs de notre colonie sénégalaise fabriquent encore des perles à peu près semblables comme vitrification à celle que nous venons de décrire ci-dessus.

Le deuxième objet (voir n° 2 de la planche XIX) est un petit instrument de bronze consistant en une lame de 0m 040 de long sur 0m 011 de large en forme de carré allongé, muni à une de ses extrémités d'un appendice mince et délié, de 0m 018 de long, en forme de tige.

La partie la plus large de cet instrument est ajourée de deux ouvertures en forme d'X.

Nous inclinons également à considérer cet instrument comme d'origine Arabe.

Caylus s'explique ainsi sur un instrument du même genre qu'il aurait recueilli en Espagne (voir n° 3 de la planche XIX) :

« On peut regarder comme une espèce de clef, dont la » forme se rencontre assez fréquemment, le petit morceau » de bronze gravé sous le n° (V) (1); il m'a été envoyé » d'Espagne, sans que l'on m'ait instruit du lieu de sa » découverte. »

Notre collègue, M. A. Combes, vient de trouver un instrument semblable dans une fouille effectuée à Bordeaux, rue de Grassi, n° 9.

Ces instruments sont-ils des clefs, comme le suppose Caylus? Nous laissons à de plus compétents le soin d'en décider; en tout cas si tel était l'usage auquel ces instruments étaient destinés, cet usage ne pouvait s'appliquer qu'à de menus meubles tels que des coffrets.

---

(1) Page 164, pl. LV, n° V du tome IV du Recueil d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines, de Caylus; Paris, 1752.

Digitized by Google

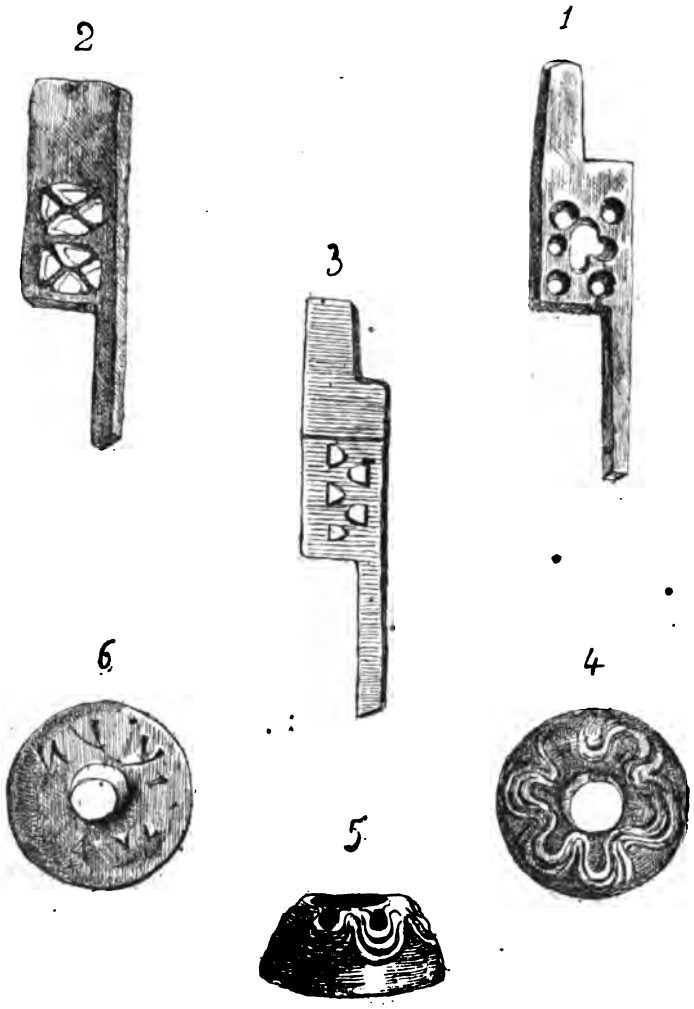

Objets découverts à Bézikrs.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'ANCIENNE ÉGLISE NOTRE-DAME DE LA PLACE

Par M. Émilien PIGANEAU.

PLANCHE XX

A l'est de la place Pey-Berland et vis-à-vis les absides de la cathédrale Saint-André, à l'endroit où s'élève aujourd'hui une blanche façade encore vierge du numéro munipal et qui répond au 17e du carrefour, on voyait, il y a quelques mois à peine (avril 1880), un monument modeste dont le portail cintré en ogive, aux voussures ornementées dans le goût du XIIIe siècle, et l'ensemble même, quoique assez simple de la façade, accusaient à l'œil le moins exercé une destination religieuse.

Ce monument était, en effet, un temple chrétien qui, de même que les églises de Saint-Rémy, de Saint-Siméon, de Saint-Projet, de Saint-Christoly, de Sainte-Colombe, etc., avait été enlevé au culte pendant les agitations révolutionnaires. Devenu propriété particulière, il avait de plus qu'elles conservé au moins quelque chose de ses anciens souvenirs, puisqu'il servait et sert encore d'atelier de statuaire et de sculpture pour le culte catholique.

Digitized by Google

Ce monument n'a point disparu en entier, la façade seule a dû obéir à la loi de l'alignement. Il est facile d'en examiner l'intérieur, que M. Larroque a su respecter tout en l'adaptant aux exigences de son industrie et que le propriétaire actuel, homme de goût, laisse volontiers visiter.

Ce petit temple, connu longtemps sous le nom de Chapelle des Irlandais, fut primitivement une église paroissiale sous le vocable de Notre-Dame de la Place, Nostra-Dona de la Plassa (L. Drouyn, *Bordeaux en* 1450), ou de Platea, dénomination qu'elle échangea plus tard pour celle de Saint-Eutrope, puis enfin pour celle de Chapelle des Irlandais.

Son plan se compose d'une nef unique (n° 1, planche XX ainsi que la chapelle du Temple à peu près de même époque. Cette nef mesurait environ 25 mètres de longueur sur 10 de large. Nous disons *mesurait*, car la construction de la nouvelle façade, en la rapportant au niveau des maisons voisines a augmenté sa profondeur. Le chevet se termine par cinq pans coupés, les trois du centre éclairés par une fenêtre oblongue légèrement cintrée de 0m 50 à 0m60 d'ouverture. Au-dessus de la fenêtre centrale règne un oculus probablement postérieur. Vers le milieu du mur sud, une autre fenêtre aujourd'hui bouchée présente à l'intérieur un arc ogival (n° 2) soutenu par des colonnettes dont il ne reste plus que les chapiteaux. Cet arc est encadré lui-même par un autre très-large formé par des tores et des gorges, et soutenu, lui aussi, par des colonnettes à chapiteaux, dont l'un à droite, fruste, l'autre bien conservé appuyé sur un reste de colonne. Le mur nord n'offre plus de traces de décoration, si toutefois il a pu y en exister.

La porte d'entrée, la seule partie intéressante, mesurait 2 mètres 28 d'ouverture du sol aux chapiteaux et environ 5 mètres de hauteur totale, en comptant les voussures formées d'un bandeau plat chargé de 32 larges feuilles entre deux rangs de tores, le tout avec une voussure interne mutilée dans sa partie supérieure, reposant de chaque

Digitized by Google

côté sur huit colonnes ornées de chapiteaux à feuillages de lierre. De ces huit colonnes il ne restait plus que quatre. La fenêtre qui régnait au-dessus de l'avant-corps formé par la porte avait sans doute, depuis l'acquisition de ce monument par l'industrie privée, perdu tout son premier caractère, nos 3 et 4 (1).

Le chevet se trouve encastré dans les habitations particulières ayant issue dans la rue Porte-Basse.

Si nous nous reportons maintenant aux comptes-rendus de la Commission des monuments historiques, année 1851-52, n° VIII, pages 19 et 20, nous trouvons les lignes suivantes :

« — Il existait autrefois sur la place Saint-André deux églises très-rapprochées ou plutôt contiguës, dont une fut longtemps paroissiale. La première appelée Notre-Dame de la Place, Nostra-Dona de la Plassa, représentait peut-être le plus ancien oratoire bâti *intra muros*. Cette étroite église fut bâtie par Amelius ou Leontius I quand le trajet de Saint-Seurin devint trop dangereux. Elle avait été désignée plus tard sous le nom de Sent Estropy, Saint-Eutrope (2). C'était

(1) Notre dessin n° 3 représente l'église Notre-Dame comme elle était il y a dix ans, en avril 1870, alors que pour niveler la rue on démolissait les maisons y contiguës en retour d'équerre à droite du portail et qui venaient former l'angle de la rue Victor, aujourd'hui disparu par le prolongement de la rue Gouvion.

En reconstruisant la façade actuelle on a trouvé des restes de murs romains en petit appareil.

(2) Le culte de Saint-Eutrope, *eu tròpos* (bien tourné,) est assez généralement répandu. La cathédrale de Saintes est dédiée à ce saint, et un certain nombre de chapelles de notre département ont encore ce vocable. On portait devant la statue du saint les enfants nouveau-nés, afin que par son intercession ils fussent constitués selon toutes les règles physiologiques, *bien tournés*, comme nous le faisait remarquer notre honorable collègue M. l'abbé Corbin. De son côté, Saint-Fort était chargé d'ajouter la vigueur à leur bonne prestance, quelquefois aussi, notamment à Léognan, à ce que nous affirme notre honorable collègue M. Thénadey, le jour de la fête de Saint-Eutrope, les femmes enceintes faisaient neuf fois le tour de la châsse qui contenait des reliques du saint.

Digitized by Google

là que les invalides, les écloppés de toutes sortes se faisaient porter et vouaient des neuvaines, à cause de la bizarre altération que le nom du saint patron avait subie dans le langage du peuple. Cédée dans le XVIIe siècle aux Irlandais réfugiés, qui avaient leur maison et leur collége dans la rue du Hâ, elle devint la Chapelle des Irlandais ; ce n'est plus qu'un atelier de menuiserie. Quant à ses prérogatives d'église paroissiale, elle les avait perdues du temps de Pey-Berland qui, dans l'intérêt des vicaires perpétuels, curés pensionnés réduits à l'indigence par le grand nombre des paroisses, en supprima plusieurs. » — (1)

Dans ses *Variétés*, Baurein nous apprend, t. II, p. 375, (nouvelle édition) : 1° *que l'église de Notre-Dame de la Place était anciennement paroissiale* et qu'elle *avait un territoire qui lui était propre ; 2° l'église de Notre-Dame de la Place, qu'on a appelée dans la suite de Saint-Eutrope, est celle où les prêtres du séminaire des Irlandais font le service divin. Il paraît,* ajoute-t-il, *par un titre du* 20 *septembre* 1552, *que la maison de* Valée (*dont était issu l'illustre Briand-Valée, dont parle Vinet dans ses Commentaires sur Ausone*) avait sa *sépulture dans cette église* (2).

Cette église, vient-il d'être dit plus haut, représentait peut-

---

(1) Cependant, dans *Bordeaux vers 1450*, M. L. Drouyn cite plusieurs titres postérieurs à Pey-Berland, où est indiqué ce titre paroissial dénombrement de 1553..... paroisse N.-D. de la Place, dénombrements de 1553..... paroisse Saint Eutropy.

(2) Une pierre tumulaire déposée au Musée de la rue des Facultés par les soins de M. Alaux, et provenant de l'église Notre-Dame de la Place, porte ces mots en caractères gothiques : hic jacet i tra (in terrâ), Bernardus Dali? ou Dabi (la pierre est mutilée en cet endroit), al doat domicellus et scutifer aquensis diocesis et obiit qrta (quarta) die mesis (mensis) marcii anno dni (domini) MCCCCLXXXXI? cujus aia (anima) rekiescat in pace pat nr (Pater Noster), Ave Maria.

Ici gît dans la terre Bernard Dali? (surnommé le Doat), damoiseau et écuyer du diocèse d'Acqs; il décéda le quatrième jour du mois de mars de l'an du Seigneur mil quatre cent quatre-vingt onze, duquel l'âme repose en paix, Pater Noster, Ave Maria.

Digitized by Google

être le plus ancien oratoire bâti *intra muros*. J'ai transcrit pour les Archives historiques une bulle du pape Alexandre III, à la date de 1173, où il en fait mention. (*Arch. hist.*, t. XIII, p. 359 et seq.) Le pontife met sous la dépendance du Chapitre de Saint-André un certain nombre de paroisses, tant de la ville que du diocèse, et entre les premières il cite *ecclesiam Sancte Marie, que est propre ecclesiam vestram*, l'église Sainte-Marie qui est à proximité de votre église. Le pape Lucius III, en 1181, confirmait aussi ces droits que Saint-André possédait *ab antiquo..., tam in urbe quam in suburbio* (depuis un temps très reculé, tant dans la ville que dans les faubourgs et en parlant de l'église Sainte-Marie il se sert de la même expression que le pape Alexandre, *ecclesiam Sancte Marie, que est propre ecclesiam vestram*). A n'en pas douter, c'est bien de l'église Sainte-Marie ou Notre-Dame de la Place qu'il s'agit ici. Nous venons de voir que Notre-Dame de la Place était contiguë à une autre église, celle-ci était l'église Saint-Sauveur, Sent Salvadour, ancienne paroisse aussi réformée par Pey-Berland et dont les documents ne mentionnent plus le nom à partir de la seconde moitié du xve siècle. L'église Saint-Sauveur occupait à peu près l'angle formé par la rue du Loup et la place. La portion de la rue du Loup qui touche à la place Pey-Berland, dit le compte-rendu de la Commission des monuments historiques, cité plus haut, portait autrefois le nom de rue Saint-André, tandis que plus haut cette rue s'appelait deus pinhadous, des tondeurs de draps. Cette rue Saint-André se prolongeait sur le flanc gauche de la cathédrale. Or, l'église Saint-Sauveur formait l'encoignure en retour d'équerre qui terminait l'ancienne rue St-André du côté de la place, et le prolongement qui en résultait et qui masquait Saint-Eutrope, est indiqué sur les plus vieilles cartes de Bordeaux, indice certain de l'antiquité de ce monument. Le rapprochement de ces deux églises était attesté par tous les documents du moyen-âge. Dans un ancien obituaire de Saint-André, on lisait que maître

Digitized by Google

Arnaud de Buch, chanoine de Saint-André, qui vivait dans la seconde moitié du XIIIe siècle, avait assigné le jour de son anniversaire, (supra quoddam solum quod est infra ortum seu clausuram domus quæ est in capite ecclesie sanctis Salvatoris videlicet juxta ecclesiam Beate Marie de Platea), « sur un terrain qui est au-dessous du jardin ou de la clôture de la maison située au chevet de l'église Saint-Sauveur, c'est-à-dire contre l'église Sainte-Marie de la Place. » Ce sol ou terrain forme par conséquent aujourd'hui le derrière du numéro 18, l'habitation de l'honorable M. Brives-Cazes.

Le même obituaire fait savoir aussi que Guilhem-Arnaud du Pian, sacriste de Saint-André, avait fait construire une maison juste en face de l'église Saint-Sauveur, avec la grande salle qui tenait au mur de ville et à la tour grêle, lator grayera.... Cet emplacement serait donc aujourd'hui occupé par le magasin d'ornements d'église de M. Lambinet. On sait que tout près se trouvait jadis la porte Toscanam, démolie en 1866, et à quelques pas plus bas l'ancienne Porte-Basse, percée dans le mur gallo-romain détruite en 1803, et de laquelle la rue qui la traversait a gardé le nom et le souvenir.

Le compte-rendu de la Commission des monuments historiques nous dit que l'église Sainte-Marie de la Place, fut élevée, dans le principe, par Amelius ou Leontius I, quand le trajet de Saint-Seurin devint trop dangereux. Or, voici ce qu'on lit dans l'*Histoire de l'église de Bordeaux*, par dom Devienne, édition Lacaze, page 8.

« L'église de Bordeaux, ayant eu quelque relâche (aux persécutions des Visigoths jusqu'à la mort d'Eric en 484), s'en servit pour mettre Amelius à sa tête. Fortunat ne nous parle de ce prélat que pour nous apprendre qu'il fit construire dans la ville une église sous le nom de Saint-Denis, pour remédier aux inconvénients occasionnés par l'éloignement de l'église à laquelle le peuple avait coutume de s'assembler ; il semble que cette église de Saint-Denis

Digitized by Google

doit être quelqu'une de celles qui existent maintenant dans Bordeaux et qui, à l'occasion de quelque consécration ou de quelque relique, aurait depuis perdu son nom; mais elle conserverait au moins quelque trace de l'avoir porté : néanmoins, on ne connaît dans Bordeaux aucune église dans laquelle il se trouve des monuments qui puissent attester qu'elle a autrefois subsisté sous l'invocation de Saint-Denis, en sorte qu'il est vraisemblable que celle dont parle Fortunat fut détruite dans le cours des soixante années que les Normands restèrent dans Bordeaux, de manière qu'il n'en resta point de vestiges. »

Si l'assertion de la Commission, en ce qui concerne la fondation par Amelius de la primitive église de Notre-Dame, repose sur quelque donnée historique, cette église de Saint-Denis se serait relevée avant la fin du XIIe siècle, puisque la bulle de 1173 lui donne le nom de Sainte-Marie, *qui est près de l'église Saint-André*. Celle-ci aurait, à son tour, été ruinée et relevée, car le style du portail, et les quelques décorations que j'ai indiquées n'accusent guère que le XIIIe siècle, à en juger par l'élégance des colonnettes, par le délicat feuillage de lierre qui en décore les chapiteaux à l'extérieur, et les feuilles en volute des chapiteaux de sa croisée intérieure : le gable, ai-je dit, devait se terminer en triangle, selon le type commun, et la croisée mutilée au-dessus de la porte formait sans doute une rosace ; ce serait après cette réédification que, vers l'an 1230, l'archevêque Géraud de Malemort aurait institué dans l'église Notre-Dame une confrérie de treize prêtres, qu'on appelait la Société de la Treizaine, confrérie transportée depuis dans l'église Saint-André. (Dom Devienne, p. 45, église de Bordeaux, Lopès, p. 230.)

Les registres du chapitre de Saint-André, de l'an 1419 à 1430 (voir *Archives historiques*, tome VII, n° 411, p. 412, 421) mentionnent des réceptions de chanoines, des nominations à des chapellenies et vicairies perpétuelles, notamment à Saint-Siméon, à Notre-Dame de la Place, etc., fait

Digitized by Google

presentatus per dominum de Casali veteris Huguetus Fabri clericus ad prebendariam vacantem per mortem domini Arnaldi Dardana et ad ecclesiam Beate Marie de Platea per mortem ejusdem.... fut présenté par dom de Casauvieilh Huguet Fabri clerc, pour la prébende vacante par la mort de dom Arnaud Dardana, et pour celle de l'église de Sainte-Marie de la Place (vacante) par le décès de ce dernier.

Plus loin on lit : Die jovis ultima mensis februarii anno domini MCCCCXXV... fuit facta collatio eidem Bertrando (de Saubisa) de vicaria de Beate Marie de Platea. Le dernier jour du mois de février 1425 fut faite la collation pour le même Bertrand de Saubise de la vicairie de Sainte-Marie de la Place.

Le 26 mars 1510, Jean de Cabanac, prêtre, fondait douze anniversaires qui devaient être célébrés par les chapelains de la treizaine, institués dans l'église Notre-Dame de la Place. (*Arch. hist.*, t. VIII, p. 509, n° CCXXXIII.)

Nous trouvons dans l'histoire de l'église de Bordeaux, ouvrage cité, p. 196, et dans l'histoire du Cardinal de Sourdis, par Ravenez, p. 76, comment l'église Notre-Dame de la Place, devenue plus tard Saint-Eutrope par le retrait de son titre paroissial, fut affectée en l'an 1603 au service des Irlandais.

La persécution ravageait l'Irlande, où le catholicisme était proscrit; le clergé irlandais s'était dispersé, et différentes maisons de retraite les accueillirent à Douai, à Saint-Omer et à Paris. Plusieurs d'entre eux avaient résolu de retourner en Irlande afin de s'y vouer au soulagement de leurs frères persécutés. Mais leur mission devant être approuvée par le Saint Père, il leur fallut se rendre auprès de lui. Sous la conduite de Dermotius Macarteus, Dermoth de Maccarthy, jeune homme issu d'une des plus illustres familles du diocèse d'York, dix-huit prêtres partirent pour Rome où ils furent accueillis avec bienveillance par le pape Clément VIII, qui ordonna prêtre leur jeune chef. Un

Digitized by Google

jour que devant l'abbé de Larochefoucauld ils discouraient tristement sur l'empêchement d'aborder à leur patrie, le prélat, dit M. Ravenez, d'un mot fit briller à leurs yeux un rayon d'espoir inattendu. « Si votre navire est repoussé de la côte, leur dit-il, faites voile sur Bordeaux, et allez sans hésiter frapper à la porte du palais archiépiscopal. Contentez-vous de dire alors à M. de Sourdis qui vous êtes, et que c'est moi qui vous envoie. Ces simples paroles furent accueillies par la jeune communauté comme un ordre venu du Ciel. Les jeunes apôtres partirent pleins de courage, mais ce qu'ils avaient prévu arriva. A peine avaient-ils salué le sol de la patrie, qu'un arrêt de proscription les obligea à se réembarquer. Ils errèrent pendant quelque temps le long de la côte, mais partout les attendaient des fers et des bourreaux. Enfin, vaincus par le malheur, à bout de ressources, ils suivirent le conseil de M. de Larochefoucauld et se rendirent à Bordeaux.

Lorsqu'ils arrivèrent à la demeure de l'archevêque, ce prélat présidait la congrégation d'examen. A peine lui avaient-ils fait connaître le motif de leur présence et le nom de [celui] qui les envoyait, que Monseigneur, se levant de son siége, les embrassa avec effusion et les assura qu'ils trouveraient près de lui tous les secours dont ils avaient besoin. Il leur assigna l'église Saint-Eutrope pour y faire leurs exercices et leur donna une maison pour leur servir de retraite », novembre 1603. Cette maison est celle de la rue du Hâ, n° 3 où est aujourd'hui l'institution de M. Martzloff, et qui en 1794 fut l'habitation du président du tribunal révolutionnaire, le fameux Lacombe, de sinistre mémoire.

« Peu après, ajoute M. Ravenez, il les institua en une » congrégation dont il rédigea les règlements, qui furent » approuvés par le pape. Telle fut l'origine du séminaire » des Irlandais de Bordeaux, que 1793 fit fermer, et qui » enrichit de belles pages l'histoire de l'église d'Irlande. »

Il paraît que, plus tard, ces Irlandais jaloux de leurs pré-

Digitized by Google

rogatives eurent des démêlés avec les anciens prêtres de la treizaine de Notre-Dame de la Place, lesquels sans doute, de leur côté, prétendaient conserver leurs droits avec le titre même de la chapelle, car, le 13 novembre 1685, ceux-ci rédigeaient la protestation suivante :

Aujourd'huy treziesme du mois de novembre mil six cent quatre vingt cinq avant midy par devant moy notaire royal à Bourdeaux .....à esté presant en sa personne Me Léonard Friquet, prestre ausmonier en l'église primatiale Saint André à Bourdeaux et syndic de la sociétté de treize prestres fondée dans l'église Notre-Dame de la Place Saint André dudict Bourdeaux lequel a dit que, sur les contestations qui sont entre ladicte sociétté et le supérieur des Irlandais de cette ville, il se seroit pourveu devant monseigneur l'illustrissime... archevesque de Bourdeaux et primat d'Aquitaine, lequel auroit assigné toutes parties d'en venir au premier jour en congrégation, néanmoins au préjudice de ce et au mépris des ordres dudict seigneur archevesque les dicts irlandois auroint tenu la porte de la dicte église Notre-Dame de la Place fermée a clefs aux heures que la dicte societté est obligée d'aller faire leurs fonctions et offices le jour d'hier; mesme aujourd'hui matin, a l'issue de l'office de l'église Saint André et environ les sept à huit heures, le dict sieur sindic avec ses confrères se seront acheminés au devant la dicte église, la porte de laquelle ils ont trouvée fermée a clefs et demeuré devant icelle quelque espasse de temps sans que personne la soit venue ouvrir, ce qui les a obligés de se retirer; ce pour justifier les dicts empechemans, ils ont requis moy dict notaire de leur en octroyer acte pour faire voir audict sieur seigneur archevesque que lesdicts irlandois les empêchent de faire dans la dicte église leurs fonctions et offices ce que je leur ay accordé. Suivent les signatures, et Grégoire, notaire royal.

Je ne ne sais ce qui est advenu de cette contestation, il est à présumer que l'archevêque, qui était alors monsei-

Digitized by Google

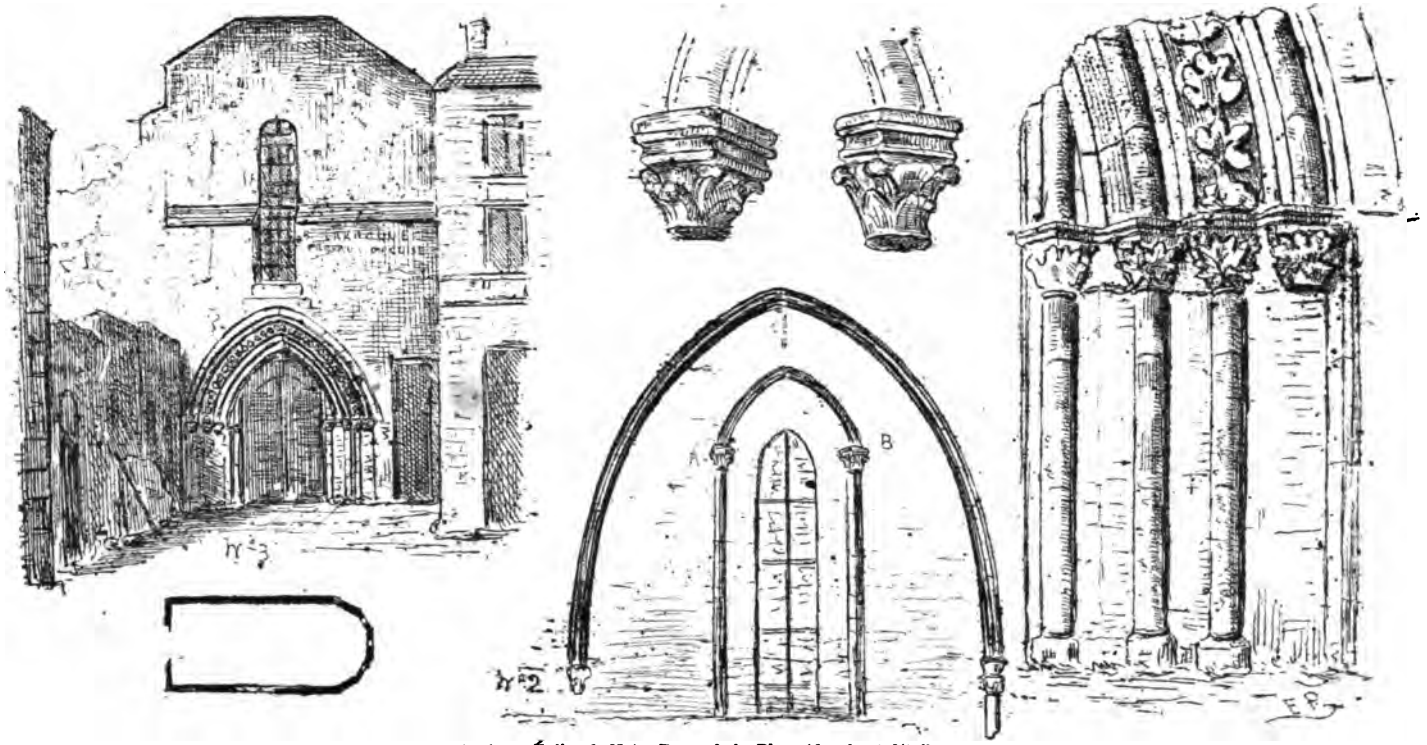

Ancienne Église de Notre-Dame de la Place (façade et détail).

Digitized by Google

Digitized by Google

gneur d'Anglure de Bourlemont dut faire droit aux demandeurs.

La révolution en changeant l'état des choses termina l'existence religieuse de Notre-Dame de la Place, qui depuis lors subit les vicissitudes de l'industrie privée.

En rapportant ces quelques notes historiques, j'ai cru ajouter un certain intérêt à la courte description archéologique d'un de ces monuments modestes qui s'effacent tour à tour pour aller s'ensevelir dans l'oubli, et c'est à nous, si nous sommes impuissants à en arrêter la chute, qu'incombe le devoir d'en conserver au moins quelque souvenir.

Digitized by Google

Digitized by Google

PEINTURES MURALES

DÉCOUVERTES

A SAINT-GENÈS DE LOMBAUD

PLANCHE XXI

Dans sa séance du 11 juin 1880, la Société avisée par M. le docteur Cazeaux de Langoiran, et M. Dagrand, que certaines découvertes venaient de se produire dans les réparations effectuées à l'église de Saint-Genès de Lombaud (canton de Créon), déléguait une commission pour aller les examiner. Le 8 juillet, le président M. Braquehaye, MM. Amtmann et Piganeau se rendaient à Créon où ils étaient accueillis avec la plus grande affabilité par M. le baron de Langsdorff, propriétaire à Saint-Genès, et de là, à l'église objet de leur excursion. Ils ont tout d'abord constaté l'intelligente direction donnée par l'architecte M. Carrère à ces travaux de restauration qui ont conservé au portail roman son premier caractère, et à l'église entière tout son cachet archéologique.

Des fouilles pratiquées dans la nef, à l'effet de découvrir de nouvelles mosaïques, n'avaient encore rien ajouté de nouveau à celles découvertes en 1840, signalées dans le compte-rendu de la Commission des monuments historiques, et comprises dans le classement de 1845; mais l'enlèvement du grossier badigeon qui couvrait le mur sud de

Digitized by Google

la nef avait mis à jour des restes de peintures murales dont nous donnons un croquis relevé par M. Piganeau. (Pl. XXI.)

Le tableau principal que l'on a eu le bon esprit d'encadrer par une forte moulure mesure 3m65 de longueur sur 1m96 de haut ; il se divise en deux zones. Dans la supérieure, un cavalier paraît se retourner vers un pauvre perclus. Autour de lui divers personnages, dont deux, des femmes, dans l'attitude de la prière. Serait-ce sous la figure d'un saint Martin la représentation même du donateur accompagné de plusieurs membres de sa famille? Dans la zone inférieure, on reconnaît aisément une légende de sainte Catherine, patronne peut-être de la femme du donateur; à droite, séparés des précédents par une colonne, deux personnages vêtus de costumes ecclésiastiques; à gauche, dans l'épaisseur du redan formé par le mur, deux zones encore, en haut un évêque, en bas une pieta.

L'inscription au centre du tableau, en caractères gothiques, que voici :

Lan mil ccccc et sept cecy a feyt.
Robert Courraut afin que Dieu et la v.... (vierge)
Marie luy dont (donnent) *paradis à la fin. amen*

paraît indiquer que ces peintures furent exécutées en l'an 1507, par les soins d'un certain Robert Courraut, seigneur du lieu, auquel appartiendrait sans doute l'écusson armorié, en relief, qu'on voit un peu au-dessus de l'autel du côté sud. Il existe dans la commune voisine, à Haux, un château du XVIe siècle connu sous le nom de Courraut Bourram, et l'église de Saint-Genès fut longtemps annexe de celle d'Haux. Ces deux églises, très-intéressantes sous le rapport archéologique, méritent, à juste titre, une notice monographique. Nous aurons occasion d'y revenir.

Parmi les divers objets recueillis avec soin par M. Carrère : monnaies, médailles, anneaux, crucifix, trouvés

Digitized by Google

dans les sépultures de la nef, et les statues qui ornaient l'autel, une de ces dernières a surtout fixé l'attention des délégués. C'est une statue très-mutilée de la Vierge, en bois peint et doré, qui paraît remonter au xve siècle.

Au-dessus du plafond en briques que l'on vient d'exécuter pour remplacer le vieux lambris décoré des monogrammes du Christ, et portant la date de 1629, on peut apercevoir encore une charpente apparente assez curieuse. Près de l'église, et dans la propriété même de M. Langsdorff, ont été trouvées quelques tuiles à rebords.

Après audition du rapport de ses délégués, la Société a décidé d'adresser une lettre de félicitations à M. Carrère pour le bon goût et l'habileté avec lesquels il a dirigé les travaux de restauration de l'église de Saint-Genès, et une autre de remercîments à M. le baron de Langsdorf pour la réception courtoise et distinguée dont ont été l'objet de sa part les trois membres chargés de représenter la Société Archéologique de Bordeaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

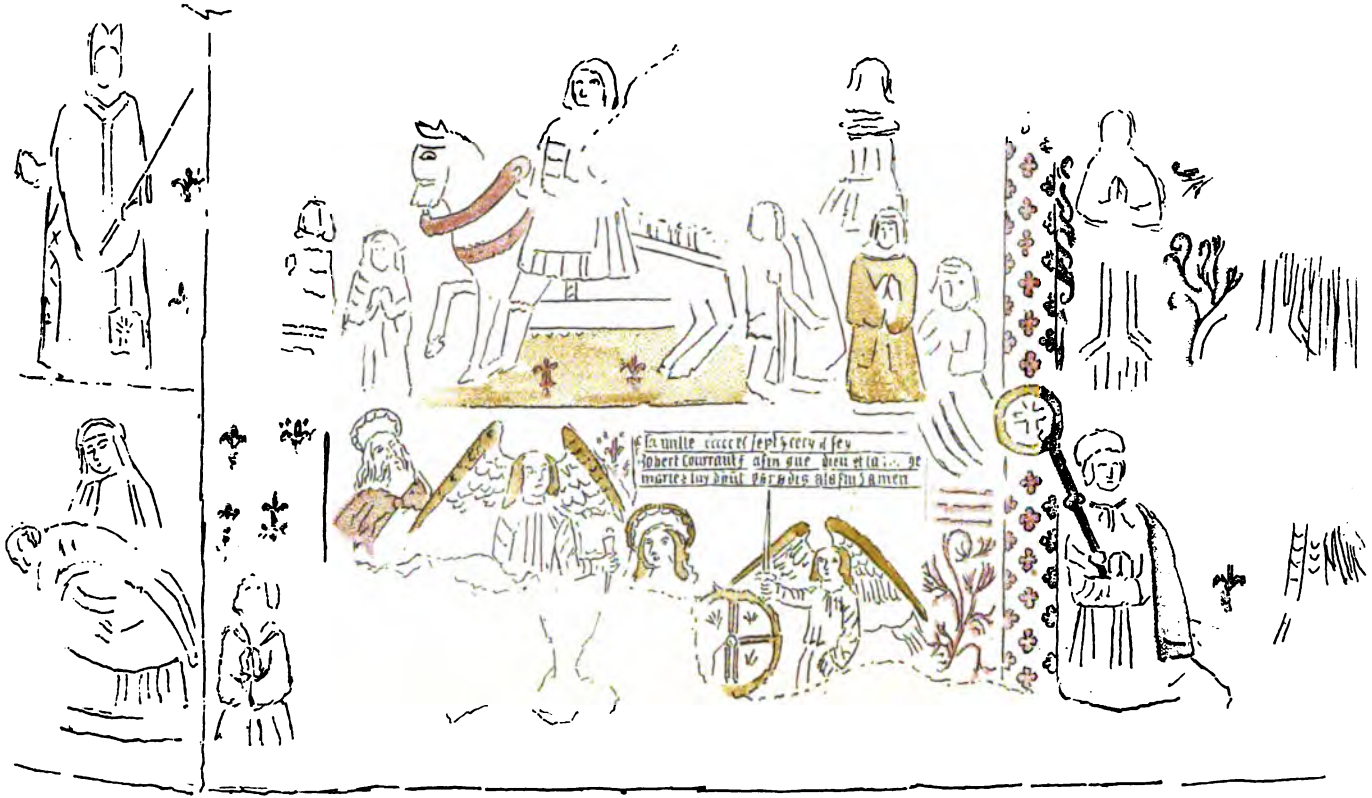

Digitized by Google

Digitized by Google

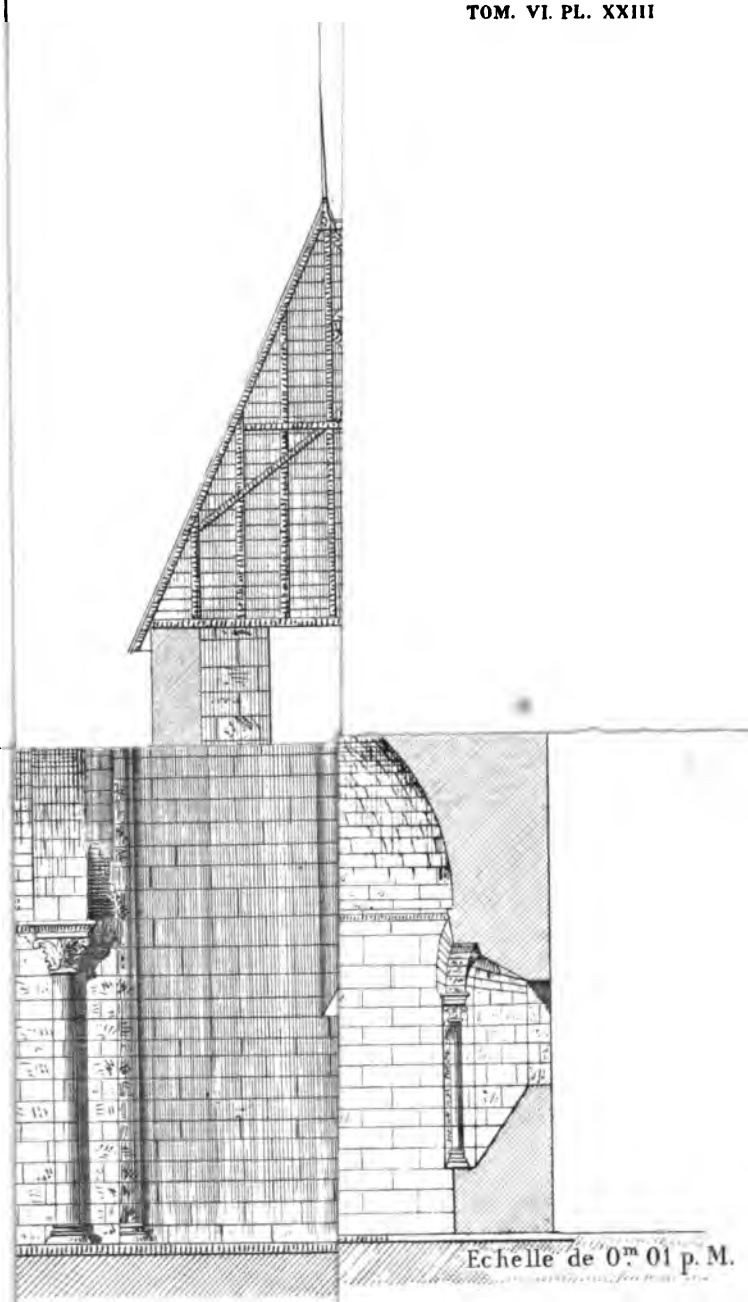

IMP.

II. Eglise de Clermo

COUPE LONG

Digitized by Google

Digitized by Google

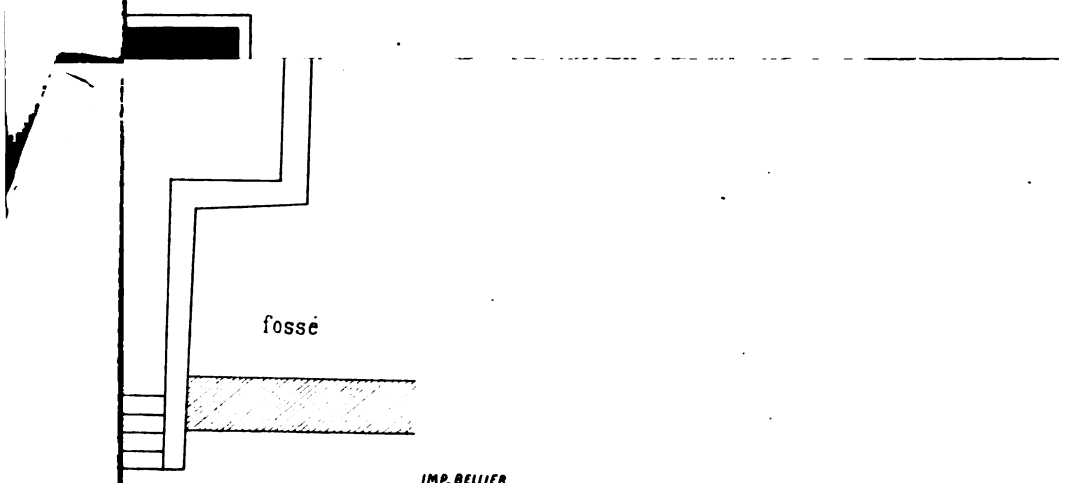

Echelle de 0m. 01c. p.M.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Tome VI. planches

13-14-14bis-15-24

Sté archéologique de Bône

Digitized by Google

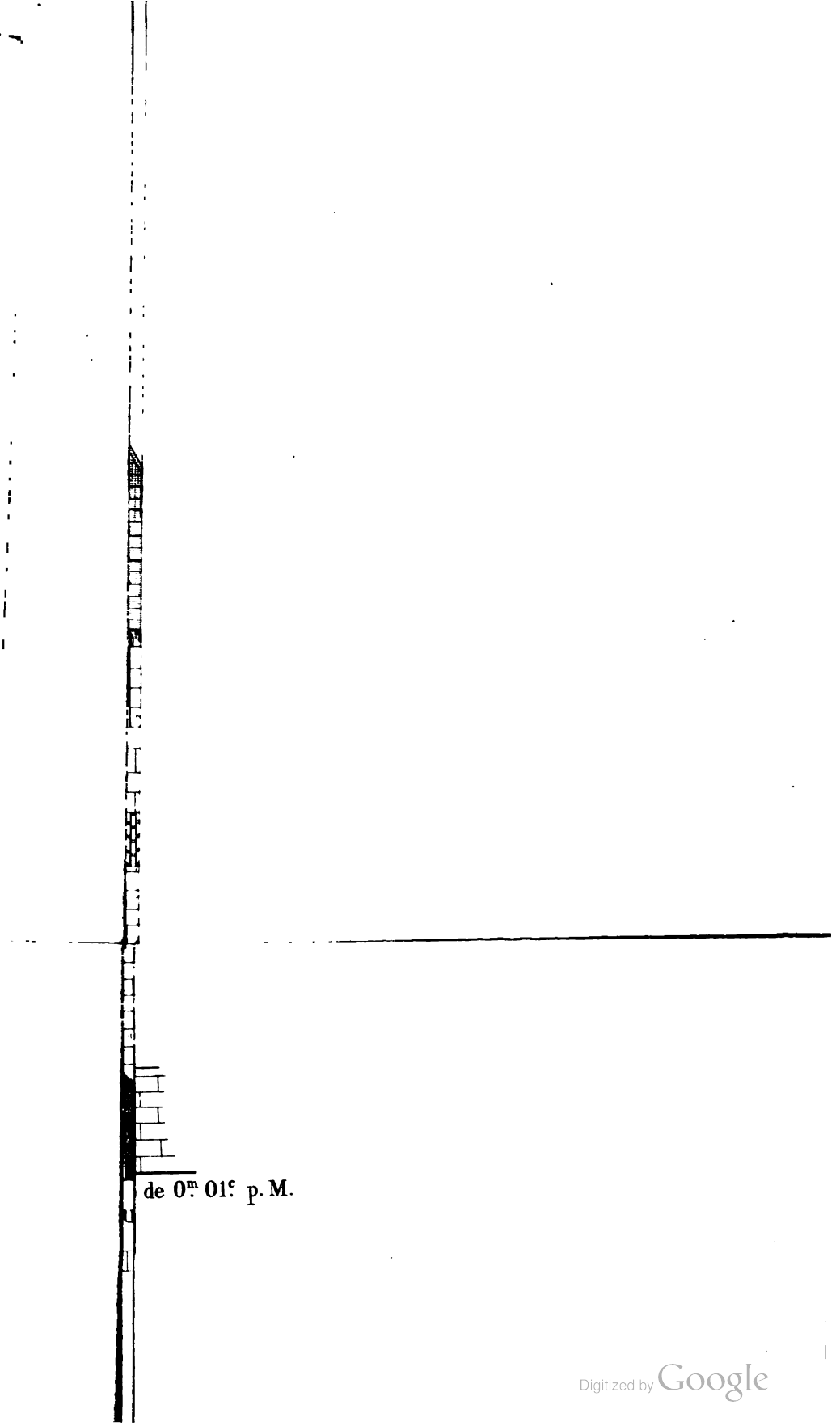

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'ÉGLISE DE CLERMONT-DESSOUS

Canton de Port-Sainte-Marie, arrondissement d'Agen (Lot-et-Garonne).

Par M. Albert COURAU, architecte à Agen

PLANCHES XXII, XXIII, XXIV, XXV.

Tous les voyageurs, dont la curiosité et l'intérêt sont éveillés par le merveilleux aspect qu'offre le pays entre Langon et Agen, après avoir admiré la jolie ville du Port-Sainte-Marie, très-resserrée entre la rivière et le coteau sur les flancs duquel les maisons s'étagent en un gracieux amphithéâtre, ont remarqué, à deux kilomètres au-delà, bâti sur le rocher qui lui sert de base, un vieux monument qui a défié les attaques du temps et celles des hommes. C'est l'église de Clermont-Dessous, remarquable spécimen, en bon état de conservation, de l'architecture romane du XIe au XIIe siècle; église fortifiée, qui domine du haut de la roche escarpée le chemin de fer de Bordeaux à Cette.

Oublions le site enchanteur qui se déroule sur les bords de la Garonne, et reportons-nous neuf siècles en arrière. Les anciennes églises, de bois pour la plupart, avaient été détruites par le fer et par le feu; les châteaux des seigneurs, les monastères, les habitations du peuple, ainsi que les

Digitized by Google

chaumières avaient jonché de leurs ruines un sol en friche par le manque de bras ; les malheurs du temps, la peste autant que la guerre, avaient décimé les travailleurs des champs, et les terreurs de l'an mil avaient enlevé tout courage aux derniers survivants. La date terrible passa, sans amener avec elle les cataclysmes attendus, l'année fatidique, l'an 1003, qui devait voir l'effondrement du monde entier, s'écoula calme et paisible au milieu de l'effroi d'une population affolée qu'exploitait le fanatisme religieux; alors par un de ces revirements si communs de l'esprit humain, l'espérance remplaça le désespoir, les sanglots firent place aux chants d'allégresse et la reconnaissance éleva à Dieu comme autant d'actions de grâces, des temples et des autels. L'élan fut général pour réparer les désastres, et comme le dit le moine Radulphe Glaber : « Il se fit un renouvellement presque complet de tous » les édifices religieux du monde chrétien..... et ce chan- » gement ne se faisait pas seulement pour les cathédrales, » on l'exécuta surtout pour les riches abbayes et même » pour les églises des moindres villages (1). » L'Aquitaine entière se couvrit de constructions nouvelles, et c'est à ce mouvement que notre contrée dut le très grand nombre de monuments religieux, qui portent le caractère du style roman, ce point de départ de l'art ogival qui convient si bien à la religion chrétienne.

Mais les hommes avaient appris à leurs dépens tout ce qu'ils avaient à craindre des bandes de pillards, des maraudeurs, des gens sans aveu, seigneurs éhontés et coupe-jarrets, aussi bien que des invasions des barbares ou des armées envahissantes.

Depuis le ve siècle, les Francs, les Visigoths, les Vascons, les Normands avaient ravagé successivement tout le riche pays où coule la Garonne; les souvenirs des désastres cau-

---

(1) Batissier, *Art monumental*, p. 475.

Digitized by Google

sés par les invasions des Sarrazins étaient encore vivants, lorsque les hommes des champs tentèrent de reprendre leurs paisibles travaux et groupèrent leurs maisons auprès de leur nouvelle église ; mais formés par les leçons des temps passés ils songèrent à mettre, sinon leurs biens, du moins leur famille et leur vie à l'abri des entreprises et des attaques. Telles sont les raisons qui firent élever dans le Lot-et-Garonne comme dans la Gironde tant d'églises fortifiées ; telles sont les causes qui motivèrent les dispositions particulières de l'église que je me propose de décrire.

Le rocher de Clermont-Dessous, qui rejette à distance par un brusque contour la rivière Garonne, était bien fait pour fixer l'emplacement d'un centre de population ayant à se prémunir contre les agressions. Ce fut en ce lieu que fut érigée une modeste église, que l'on surmonta d'une tour crénelée et que l'on garnit de meurtrières et de travaux défensifs.

Toutefois, ce n'est pas par sa position et par son caractère d'église fortifiée, que l'église de Clermont-Dessous est un édifice particulièrement remarquable, elle l'est surtout par son architecture intérieure et elle emprunte à la coupole disposée sur la croisée de son transsept et surmontée d'une tour crénelée, une importance archéologique toute spéciale et absolument rare. — Le département de Lot-et-Garonne n'offre pas un seul autre exemple de ce genre(1).

La coupole ne nous présente pas une calotte hémisphérique sur pendentifs, comme on en voit dans quantité de petites églises du Périgord et des bords de la Charente, coupole dont le type nous est donné par les églises de Saint-Front de Périgueux et par la cathédrale d'Angoulême ; celle de Clermont-Dessous est à huit pans inégaux

(1) M. Tholin cite l'église de Moirax (Lot-et-Garonne) comme présentant aussi une coupole sur trompes. (*Architecture religieuse de l'Agenais*).

Digitized by Google

et son plan participe à la fois du carré et de l'octogone; autrement dit, c'est une coupole carrée à pans coupés dont les côtés sont dans le plan des quatre murs, de la croisée du transsept et dont les pans coupés s'appuient sur des trompes en forme de niches circulaires disposées dans les angles des murs.

On parvient au-dessus de la coupole, sur la plate-forme de la tour couronnée de créneaux qui la domine, par un escalier à vis disposé dans deux tourelles superposées, communiquant de l'une à l'autre au moyen d'un étroit couloir pratiqué dans l'épaisseur des murailles. La tourelle inférieure flanque en A (planche XXII) le mur extérieur du transsept en vue de la plaine. La position de la tourelle est marquée par un cercle ponctué en A'. L'escalier de celle-ci aboutit à une étroite galerie à ciel ouvert, de laquelle quelques degrés permettent de franchir la dernière distance qui sépare de la plate-forme.

Aujourd'hui, la tour est couverte par un toit aigu établi sur une charpente en chêne curieusement assemblée et qui paraît remonter au xve siècle (planche XXIII).

Telles sont les très-originales dispositions qui font de l'église de Clermont-Dessous un spécimen architectonique digne du plus haut intérêt et dont je ne connais pas d'exemple identique dans nos régions du Sud-Ouest.

Outre l'existence de la tour crénelée et dont la plate-forme s'élève à une hauteur de 16 mètres au-dessus du pavé, tout indique dans les dispositions intérieures et extérieures de cet édifice, qu'il était bien destiné à la défense des habitants.

C'est d'abord un chemin creux que l'on est obligé de franchir sur un pont en maçonnerie pour arriver sous le porche ; il y a lieu de penser que ce pont en maçonnerie a remplacé un pont-levis; d'autre part, les murs n'ont pas moins de 1^m20 d'épaisseur et ne sont percés que de deux fenêtres, nord et sud du transsept, qui seules distribuent un peu de lumière dans l'intérieur. Il existe bien quel-

Digitized by Google

ques fenêtres dans les murailles de l'abside, mais sauf celle du fond, qui est d'ailleurs fort petite, elles n'ont été pratiquées qu'en sous-œuvre et postérieurement à la construction de l'édifice. Établies près du sol, d'inégales dimensions, dépourvues d'encadrements appareillés, disposées seulement du côté accessible, ces fenêtres aujourd'hui murées ne sont autre chose que des meurtrières. Enfin, il existe sur la façade au midi, en vue de la plaine, des trous d'arquebuse du xve siècle.

Il ne peut donc exister le moindre doute sur la destination militaire qui a été donnée à l'église de Clermont-Dessous par ses fondateurs. J'ajoute que les seules parties détériorées des bâtiments sont les façades qui regardent la plaine et qui étaient seules exposées à subir le choc des projectiles lancés par les engins ennemis.

Primitivement, un joli portail décoratif, orné de colonnettes et d'archivoltes sculptées (planche XXV), était ouvert sur la façade sud. Ce portail porte les traces d'un remaniement au xve siècle, si l'on en juge par l'archivolte à moulures prismatiques qui le domine ; puis il a été définitivement abandonné et muré, et l'entrée de l'église a lieu aujourd'hui sous le porche, par une porte rectangulaire à chambranle du xviie siècle.

L'ornementation intérieure se borne à des colonnes portant des archivoltes ou arcs doubleaux dont les chapiteaux sculptés sont composés d'un ou deux rangs de feuilles épaisses et crochues, avec quelques boutons et volutes aux spirales saillantes. La moulure des tailloirs, décorée d'une triple rangée de billettes, se prolonge en cordon tout autour des murs et marque la naissance des voûtes. Toute l'église est construite en pierres de taille de petit appareil et d'une nature résistante, sur lequel un affreux badigeon blanchi à la chaux a été, comme toujours, accumulé. Enfin, un socle en pierre large et bas, semblable à un banc, existe à l'intérieur tout autour des murs. A l'extérieur, une corniche saillante, d'un profil simple,

Digitized by Google

décore l'abside avec des modillons formés de têtes ou de rosaces.

Chargé par l'administration diocésaine d'employer quelques milliers de francs, réunis par M. l'abbé Armand, curé actuel de la paroisse, à la restauration de cette église, je détruirai l'enduit qui recouvre le parement intérieur des murs et des voûtes, je dépouillerai les murailles du sanctuaire d'une boiserie laide, de mauvais goût, peinte et dorée, et je réussirai, je l'espère, à restituer à l'enceinte le caractère primitif que lui ont fait perdre d'ineptes transformations accomplies sous prétexte d'embellissements.

Je ne pourrai pas malheureusement faire revivre le joli portail de la façade sud; les ressources mises à ma disposition ne le permettront sûrement pas, et il y a lieu de craindre que les habitants de la paroisse, honnêtes cultivateurs, ne comprendront rien aux choses de l'art et aux souvenirs du passé.

M. Tholin, dans son savant ouvrage sur l'*Architecture religieuse de l'Agenais*, décrit l'église de Clermont-Dessous; il en donne une description avec planches à l'appui; mais notre érudit collègue ne parle pas de la destination militaire de l'édifice, et il croit que « l'étage supérieur du clocher est absolument moderne. » Ce clocher m'a paru aussi ancien que le reste de l'édifice, quoiqu'il soit établi en retraite; la charpente seule, légère, solide et curieusement assemblée, pourrait bien être du siècle dernier. Il m'a donc semblé que l'on pouvait encore donner une description de cette église en fournissant des planches à plus grande échelle, tout en rappelant que cet intéressant monument n'a pas été oublié dans le travail du savant archéologue de l'Agenais.

Digitized by Google

DÉCOUVERTES ET NOUVELLES

Notre collègue, M. J.-B. Gassies, annonce qu'il a reçu pour le Musée préhistorique de Bordeaux une importante collection de silex taillés et polis du Danemark, tels que : haches, haches-marteaux, poignards, flèches, etc., etc.

Le même sociétaire nous signale le don généreux fait à ce Musée par notre collègue M. Alain Laganne, du résultat de ses explorations dans les grottes et abris de la Vezère.

Tous ces objets ne sont pas encore triés suffisamment, mais malgré cela il est facile de voir la grande quantité de silex éclatés et taillés et les nombreux ossements que devaient receler ces amas reliés entre eux par les stalactites supérieures de ces grottes. Ces magma calcaires sont tellement agglutinés qu'on pourrait les faire servir à la bâtisse comme moëllons durs, car leur compacité leur a donné une adhérence que le pic seul peut entamer.

Il reste encore quelques brèches à briser pour en extraire les silex et les os travaillés. Les ossements déjà recueillis sont renfermés dans trois grands sacs de toile, mais ils n'ont pas encore été triés, M. le Conservateur du Musée attendant un local plus spacieux pour mettre à jour toutes ces richesses, pour lesquelles M. Alain Laganne lui promet le concours de son expérience, lui le promoteur des fouilles légendaires des Eyzies.

Digitized by Google

M. Camille de Mensignac signale la découverte d'un mur gallo-romain de 1m20 d'épaisseur à l'angle des rues des Ayres et Ravez, en creusant les fondations de la maison portant le n° 9 de la rue Ravez. Près de cette muraille, et dans les déblais, il a été recueilli un petit vase en terre cuite rouge de 0m05 de hauteur, de nombreux tessons de briques à rebords et une pierre de forme ronde de 0m 33 de diamètre. Ce petit monument, assez curieux, a une de ces faces garnie de moulures, et sur l'autre on remarque, grossièrement gravé en creux, un aigle aux ailes déployées.

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

✻ Décoration de la Légion d'honneur; ✠ Ordres étrangers; I. ❖ Officier de l'Instruction publique; A. ❖ Officier d'Académie.

Composition du bureau en 1879. — MM.

SOURGET (A.), ✻, A. ❖, *président.*
BRAQUEHAYE (CHARLES), A. ❖, } *vice-présidents.*
LUSSAUD (LOUIS), }
MENSIGNAC (CAMILLE DE), *secrétaire général.*
PIGANEAU (ÉMILIEN), } *secrétaires adjoints.*
FERET (ÉDOUARD), }
DOMENGINE (V.), *trésorier.*
FARINE (CH.), A. ❖, *archiviste.*
DEZEIMERIS (R.), }
COLLIGNON (MAX.), A. ❖, } *assesseurs.*
DELFORTRIE (E.), }

Composition du bureau en 1880. — MM.

BRAQUEHAYE (CHARLES), A. ❖, *président.*
LUSSAUD (LOUIS), } *vice-présidents.*
AZAM (EUG.), ✻, A. ❖, }
MENSIGNAC (CAMILLE DE), *secrétaire général.*
PIGANEAU (ÉMILIEN), } *secrétaires adjoints*
FERET (ÉDOUARD), }
DOMENGINE (V.), *trésorier.*
DAGRAND (G.-P.), *trésorier adjoint.*
AMTMANN (TH.), *archiviste.*
DEZEIMERIS (R.), }
COLLIGNON (MAX.), A. ❖, } *assesseurs.*
SOURGET (ADRIEN), ✻, A. ❖, }

Digitized by Google

Membres de la Société. — MM. :

AMTMANN (Th.), rue Rode, 17.

AUGIER, peintre-décorateur, rue du Mirail, 58.

AVRIL (E.), ingénieur civil, à Blanquefort (Gironde).

AZAM (Eug.), ✻, A. ✿, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, rue Vital-Carles, 14.

BARCKHAUSEN (H.), A. ✿, professeur à la Faculté de Droit, cours d'Aquitaine, 80.

BARRAUD (Jules), cours du Jardin-Public, 31.

BAUDRIMONT (E.), A. ✿, docteur en médecine, rue Saint-Rémy, 43.

BEAUDIN (L.), architecte, rue Plantey, 8.

BENOIST, cours du Jardin-Public, 72.

BERCHON, ✻, I. ✿, directeur du service sanitaire de la Gironde, des Landes, etc., à Pauillac (Gironde).

BERGER (Ch.), ✠, architecte, rue des Remparts, 12.

BERNÈDE (Émile), artiste-peintre, rue Mondenard, 61.

BETHMANN (E. de), rue de la Verrerie, 3.

BONIE (E.), ✻, ✠, conseiller à la Cour, rue d'Albret, 30.

BONNORE (Gaston), à Lesparre (Gironde).

BONNORE (Édouard), architecte à Lesparre (Gironde).

BRANDENBURG, maire de Bordeaux, rue de la Verrerie, 1.

BRAQUEHAYE (Ch.), A. ✿, directeur de l'Ecole municipale de Dessin et de Peinture, cours d'Albret, 100.

BREZETZ (Arthur de), avocat, rue Thiac, 7.

BROCHON (H.), avocat, rue du Temple, 25.

BROWN (F.), quai des Chartrons, 6.

CAMBONIE, censeur du Lycée d'Agen (Lot-et-Garonne).

CASTAING (l'abbé), aumônier, rue Mably, 4.

CAZENAVETTE, directeur de l'Ecole communale, rue Ducau, 70.

CHAPELLE (Paul de), docteur en médecine, à Bègles, Pont-de-la-Maye (Gironde).

CHAPON (Jules), rue de Cheverus, 8.

CHARRIAULT, avocat, rue des Pommiers, 45.

CHASTEIGNER (Comte Alexis de), rue Duplessis, 5.

CHAVANNES (G.), sculpteur, rue des Remparts, 64.

CHEVALIER, rue du Jardin-Public, 50.

Digitized by Google

CLOUZET, conseiller général, cours des Fossés, 88, 90, 95.

COLLIGNON (Max.), A. ✠, professeur à la Faculté des Lettres, place Pey-Berland, 10.

COMBE, chef de gare à Bazas (Gironde).

COMBES (A.), peintre-décorateur, rue Gouvion, 10.

CORBIN (l'abbé), ✠, A. ✠, aumônier des Prisons, rue d'Eysines, 73.

COUNORD (E.), ingénieur civil, conseiller général, cours du Médoc, 148.

COURAU (Albert), architecte, rue Lamouroux, 24, à Agen (Lot-et-Garonne).

COURRÈGES, photographe à Libourne (Gironde).

CRUZEL (père,) à Miramont (Lot-et-Garonne).

DAGRAND (G.-P.), peintre-verrier, cours Saint-Jean, 7.

DALEAU (F.) fils, à Bourg-sur-Gironde.

DANEY (A.), ✻, A. ✠, rue de la Rousselle, 36.

DANNECY, pharmacien, cours de l'Intendance, 47.

DAVID, rue Lafaurie-de-Monbadon, 29.

De DIEU De SAMAZAN (Marquis de Noailac), à Samazan, Lot-et-Garonne).

DELBOY, avocat, conseiller général, rue de Pessac, 86.

DELFORTRIE (E.), juge de paix, rue de Pessac, 66.

DELMAS, architecte de la ville de Saint-Quentin (Aisne).

DELPUGET, rue des Treuils, 73.

DEZEIMERIS (R.), correspondant de l'Institut de France, conseiller général, rue Vital-Carles, 11.

DOMENGINE (V.), chef de bureau aux chemins de fer du Midi, rue Tanesse, 14.

DONNET (S. Em. Monseigneur), G. C. ✻, C. ✠, O. ✠, I. ✠, Cardinal archevêque de Bordeaux.

DORMOY, rue Villaris, 1.

DOUAUD (C.-S.), docteur en médecine, rue Borie, 22.

DUBALEN, pharmacien, à Saint-Sever (Landes).

DUBOIS (Félix), rue Ségalier, 27.

DUCATEL, rue Madame, 71, à Paris.

DUMEYNIOU (Louis), architecte, quai Bourgogne, 2.

DUPRAT (Alfred), architecte, rue du Réservoir, 36.

DURAND (Maurice), architecte, rue Grateloup, 39.

Digitized by Google

DURAND (Pierre), architecte, rue François-de-Sourdis, 155.
DURAT (Raymond), à la Roque-de-Cadillac (Gironde).
DUVIGNEAU, conseiller général, à Audenge (Gironde).
ÉCOLE de Dessin et de Peinture de la ville de Bordeaux.
FAGET (Marius), A. ✿, architecte, rue Rohan, 12.
FARINE (Ch.), A. ✿, conseiller à la Cour, rue Nauville, 61.
FAULAT, architecte, rue Servandoni, 18.
FERET (Ed.), libraire-éditeur, cours de l'Intendance, 15.
FORRESTER (Offley), 63, Mark Lane, Londres (Angleterre).
FOURCAND, ✻, A. ✿, sénateur inamovible, conseiller général, rue Planturable, 21.
FOURCAND-LEON, rue Saint-Rémy, 34.
GADEN (Ch.), rue de la Course, 109.
GAGNEBIN (Georges), rue Dufau, 13.
GARRES, place des Quinconces, 12.
GASSIES, A. ✿, conservateur du Musée préhistorique, rue du Palais-Gallien, 88.
GEORGEON, rue Sainte-Catherine, 244.
GERVAIS, architecte, rue Sainte-Catherine, 160.
GINTRAC, peintre, rue de Fleurus, 28.
GIRAULT (A.), artiste peintre, rue Mazarin, 101.
GODIN, instituteur communal, à Guîtres (Gironde).
GOUGET (A.), archiviste du département, rue d'Aviau.
GOUNOUILHOU, imprimeur, rue de Cheverus, 8.
GRELLET-BALGUERIE (Ch.), A. ✿, à Paris.
GRELET aîné, A. ✿, architecte, rue Ducau, 25.
GRELET fils, architecte, rue de la Course, 23.
GRENIER (Ponsian), cours des Fossés, 123.
HALPHEN, au château de Batailley, à Pauillac (Gironde).
HOPMANN (H.), cours Saint-Louis, 20.
HUGOUNENC, dessinateur, rue de Cursol, 34.
JACOMY (l'abbé), curé de Gontaud (Lot-et-Garonne).
JACQUEMAIN, conseiller à la Cour, rue des Ayres, 45.
LABAT (Max.), à Casteljaloux (Lot-et-Garonne).
LABET, conservateur du Musée d'armes, rue Maucoudinat, 1.
LA BOUILLERIE (S. G. Monseigneur de), ✻, coadjuteur de S. Em. le Cardinal archevêque de Bordeaux.

Digitized by Google

LABROUSSE, ✠, inspecteur aux chemins de fer du Midi, rue Sainte-Catherine, 151.

LACROUX, architecte, rue des Écoles, 51, à Paris.

LAFON (G.), propriétaire à Blanquefort (Gironde).

LAFUGE (F.-C.), rue Notre-Dame, 134.

LAGANNE (Alain), rue de Brach, 62.

LANEFRANQUE (De), imprimeur, rue Permentade, 23-25.

LAPIERRE, à Bazas (Gironde).

LAPORTERIE (De), juge suppléant, passage Serviez, à Pau (Basses-Pyrénées).

LAROZE (L.-A.), avocat, rue Montméjan, 17.

LARRONDE (E.), rue Vauban, 9.

LEFEBVRE (Ch.), libraire-éditeur, allées de Tourny, 6.

LÉON (Alexandre), ✻, conseiller général, cours du Chapeau-Rouge, 11.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, rue Mably, 16.

LOUSTEAU, agent-voyer à Saint-Sever (Landes).

LUSSAUD (Louis), avocat, rue Duffour-Dubergier, 10.

MAGEN (Ad.), I. ✠, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.

MANDEVILLE, A. ✠, ✠, rue Rodrigues-Pereire, 2.

MARCELLUS (E. de), à Gironde (Gironde).

MARMET (Emile), dessinateur, rue Leberthon, 87.

MASCHECK, artiste-peintre, allées de Tourny, 14.

MASTROTTI (V.), doreur sur métaux, rue Guiraude, 9.

MAUFRAS (Emile), notaire à Pons (Charente-Inférieure).

MENSIGNAC (Camille de), rue de la Rousselle, 67.

MÉRIC, médecin-vétérinaire, à Saint-Gervais (Gironde).

MESSIER, bibliothécaire de la Ville, rue Jean-Jacques Bel, 2.

MÉTADIER (A.), docteur en médecine, conseiller général, cours du Chapeau-Rouge, 17.

MEYNARD (l'abbé), ✻, curé de Saint-Michel de Bordeaux.

MILLET, peintre décorateur, rue du Mirail, 58.

MINVIELLE (Paul), architecte, cours d'Aquitaine, 90.

MIOCQUE, imprimeur, rue d'Albret, 26.

MONTESQUIEU (Bon Ch. de), au château de La Brède (Gironde).

MOULINIER, avocat, rue des Remparts, 21.

Digitized by Google

NÉGRIÉ, docteur en médecine, rue Ferrère, 54.
PANAJOU (H.), photographe, allées de Tourny, 8.
PANIAGUA (André de), à Blanquefort (Gironde).
PARENTEAU (Mgr), curé de Sainte-Eulalie de Bordeaux.
PARRAIN (H.), commis architecte, rue Wustemberg, 59.
PEPIN (G.), rue Notre-Dame, 110.
PEPIN-D'ESCURAC, avocat, rue Vital-Carles, 40.
PÉRIÉ, architecte, rue des Remparts, 17.
PÉRIER, A. ✪, pharmacien, à Pauillac (Gironde).
PIGANEAU (Émilien), artiste peintre, cours d'Albret, 17.
POCHET (Abel), notaire, rue Saint-Rémy, 64.
POUVERREAU, à Lesparre (Gironde).
PRADELLES (H.), artiste peintre, rue de Cheverus, 25.
PRÉVOT (Fernand), rue Lagrange, 17.
PUIFFERRAT (Marquis de), rue Croix-de-Seguey, 4.
RAYNAL (D.), député de la Gironde, sous-secrétaire d'État au Ministère des Travaux Publics, rue Vauban, 10.
RIBADIEU, cours d'Albret, 83.
RICARD, architecte, quai Bourgogne, 42.
SAUNIER, employé aux chemins de fer, place Dauphine, 7.
SCHRÖDER (M.), cours du XXX-Juillet, 20.
SCHWARTZ (Martin), cours du Jardin-Public, 12.
SECRESTAT, rue Notre-Dame, 28.
SERR (Georges), quai de Queyries, 5.
SOURGET (A.), ✻, A. ✪, rue d'Aviau, 36.
SOURIAUX, ✻, conducteur principal des ponts et chaussées, rue de la Croix-Blanche, 62.
TAMIZEY DE LARROQUE, ✻, A. ✪, correspondant de l'Institut de France, à Gontaud (Lot-et-Garonne).
TAUZIN (Albert), architecte, rue Castéja, 2.
TAPIAU, sculpteur, rue Castéja, 3-5.
TASTET, quai des Chartrons, 60.
TERPEREAU (A.), photographe, cours de l'Intendance, 29.
THENADEY (H.), cours du Jardin-Public, 15.
THIBAUDEAU, place des Cordeliers, 7.
THOLIN, I. ✪, archiviste du département de Lot-et-Garonne, à Agen.
THUREAU (P.), fabricant d'ameublements d'église, rue Mazarin, 25-27.

Digitized by Google

TRABUT-CUSSAC, architecte, rue Combes, 6.
TRAMASSET (Gustave), rue du Couvent, 14.
TRARIEUX, avocat, député de la Gironde, rue des Facultés, 33.
VAUCLAIRE père, architecte, rue de Fleurus, 15.
VAUCLAIRE fils, architecte, cours d'Albret, 49.
VERDALLE (H.), docteur en médecine, rue Guillaume-Brochon, 5.
VIAUD, cours du Jardin-Public, 52.
VILLETTE (Ch.), ✻, receveur général à Mende (Lozère).
VIVIE (A.), ✠, chef de division à la Préfecture de la Gironde, impasse des Tanneries, 12.
WENNER, ✠, facteur d'orgues, rue Leberthon, 89-91.

Sociétés correspondantes.

Alais. . . . . Société Scientifique et Littéraire d'Alais.
Amiens . . . . . — des Antiquaires de Picardie.
Angoulême. . . . . — Archéologique et Historique de la Charente.
Autun . . . . . — Éduenne des Lettres, Sciences et Arts.
Avesnes . . . . . — Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.
Beauvais. . . . . — Académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.
Besançon. . . . . — d'Émulation du Doubs.
Béziers. . . . . — Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers.
Bourges . . . . . — des Antiquaires du Centre.
Brives . . . . . — Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze.
Bruxelles (Belgique). . . Commission royale d'Arts et d'Archéologie.
Caen . . . . . Société des Antiquaires de Normandie.
Cahors. . . . . — des Études Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot.

Digitized by Google

Castres	Commission des Antiquités de la ville de Castres et du département du Tarn.
Châlons-sur-Saône	Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlons-sur-Saône.
Châlons-sur-Marne	— d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne.
Chambéry	— Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Château-Thierry	— Historique et Archéologique de Château-Thierry.
Constantine (Algérie). . .	— Archéologique de Constantine.
Dax	— de Borda.
Dijon.	Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Guéret	Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse.
Langres	— Historique et Archéologique de Langres.
La Rochelle	Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de La Rochelle.
Le Havre.	Société Nationale Havraise d'Études diverses.
Le Mans	— Historique et Archéologique du Maine.
Le Puy.	— d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.
Liège (Belgique)	Institut Archéologique Liégeois.
Lille	Commission Historique du département du Nord.
Limoges	Société Archéologique et Historique du Limousin.
Lyon	— Littéraire, Historique et Archéologique de Lyon.
Melun	— d'Archéologie, Sciences, Lettres et Arts de Seine-et-Marne.

Digitized by Google

Montauban	Société Archéologique de Tarn-et-Garonne.
Namur (Belgique)	— Archéologique.
Nancy	— d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.
Nantes.	— Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
Narbonne	Commission Archéologique et Littéraire de l'arrondissement de Narbonne.
Nice	Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
Orléans	— Archéologique et Historique de l'Orléanais.
Paris	— Française d'Archéologie et de Numismatique.
Paris	— Nationale des Antiquaires de France.
Paris	Commission de la topographie des Gaules.
Paris	Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes près le Ministère de l'Instruction Publique.
Paris	Institut des Provinces de France.
Pau	Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau.
Périgueux	— Historique et Archéologique du Périgord.
Poitiers	— des Antiquaires de l'Ouest.
Rambouillet.	— Archéologique de Rambouillet.
Rennes.	— Archéologique d'Ille-et-Vilaine.
Rodez	Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Rouen	Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.
Rouen	Société libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.
Saint-Dié	— Philomathique Vosgienne.

Digitized by Google

Saint-Germain	Musée national de Saint-Germain.
Saint-Omer	Société des Antiquaires de la Morinie.
Sens	— Archéologique de Sens.
Soissons.	— Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons.
Toulouse.	— Archéologique du midi de la France.
Tours	— Archéologique de Touraine.
Tours	— Française d'Archéologie pour la conservation des monuments.
Troyes.	— Académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
Vannes	— Polymathique du Morbihan.

Digitized by Google

TABLE

DES

NOTICES, RAPPORTS ET ÉTUDES

contenus dans le 6e volume de la Société Archéologique de Bordeaux.

Pages

Extraits des Comptes-rendus de la Société Archéologique de Bordeaux :

Séance du 10 janvier 1879 I

Séance du 14 février 1879 II

Séance du 14 mars 1879 IV

Séance du 9 mai 1879 VI

Séance du 13 juin 1879 VII

Séance du 11 juillet 1879 VIII

Séance du 8 août 1879 IX

Séance du 14 novembre 1879 X

Séance du 12 décembre 1879 XI

Liste des ouvrages reçus par la Société dans l'année 1879 XII

Monographie de la commune de Birac, près Bazas (Gironde). — Église et peintures murales. — Château de Birac (les Casterasses). — Chapelle de Bijoux, légende et pélerinage. — Église de Saint-Louis de Sauros. Château de Sauros ; par M. Émilien PIGANEAU 5

Note sur deux paires de landiers en fer forgé de la fin du XIVe et de la fin du XVIe siècles ; par M. Charles BRAQUEHAYE 32

Notes archéologiques sur les fouilles exécutées à Bordeaux de 1863 à 1876 ; par M. SANSAS 41

Remarques sur des inscriptions antiques récemment découvertes à Bordeaux ; par M. R. DEZEIMERIS, correspondant de l'Institut 49

Un Sceau inédit de l'ancienne province de Guienne ; par M. E. DELFORTRIE 67

Digitized by Google

Pages

Note sur trois cuves en pierre (anciennes mesures), à Saint-Émilion; par M. Émilien PIGANEAU 71
Note sur deux Bas-reliefs antiques du Musée de Bordeaux; par M. Camille de MENSIGNAC 75
Découvertes et Nouvelles 89
Recherches sur les origines de Sulpice Sévère; par M. R. DEZEIMERIS, correspondant de l'Institut 113
Lettre de la commission du Répertoire archéologique du département de la Gironde, adressée aux membres de la Société Archéologique de Bordeaux 159
Répertoire archéologique du département de la Gironde. — Questionnaire 161
Note sur deux objets trouvés à Béziers; par M. J.-B. GASSIES 171
Notice sur l'ancienne église de Notre-Dame de la Place; par M. Émilien PIGANEAU 173
Peintures murales découvertes à Saint-Genès de Lombaud 184
Notice sur l'église de Clermont-Dessous, canton de Port-Sainte-Marie, arrondissement d'Agen (Lot-et-Garonne); par M. Albert COURAU, architecte à Agen 187
Découvertes et Nouvelles 195
Composition du bureau de la Société Archéologique de Bordeaux pour l'année 1879 et pour l'année 1880 197
Liste générale des membres de la Société 198
Liste des Sociétés correspondantes 203

Table des Planches et des Dessins.

Vue extérieure de l'abside et d'une partie de l'église de Saint-Laurent de Birac 14
Plan par terre de la même église 16
Vue extérieure de la chapelle de Bijoux 19
Plan de la même chapelle 19
Vue extérieure de l'église de Saint-Louis de Sauros 23
Intérieur de la même église 24
Plan par terre de cette église 25
Plan du château de Sauros 26

Digitized by Google

Pages

Escalier et cheminée du même château..... 26

Les dessins de ces neuf bois par M. Émilien PIGANEAU.

Planche Ire. — Peintures murales de l'église de Saint-Laurent de Birac, près Bazas (Gironde)..... 30

Planche IIe.— Peintures murales de l'église de Saint-Laurent de Birac, près Bazas (Gironde) ..... *Ibid.*

Planche IIIe. — Peintures murales de l'église de Saint-Laurent de Birac, près Bazas (Gironde)..... *Ibid.*

Planche IVe. — Peintures murales de l'église de Saint-Laurent de Birac, près Bazas (Gironde)..... *Ibid.*

Ces quatre planches en litho-chromo, qui ont été dessinées par M. Émilien PIGANEAU, *sont dues au procédé de M.* BELLIER, *imprimeur-lithographe, à Bordeaux.*

Planche Ve. — Église de Saint-Laurent de Birac..... 30

Planche VIe. — Ruines du château de Birac (les Casterasses)..... *Ibid.*

Planche VIIe. — Statue de Notre-Dame à la chapelle de Bijoux..... *Ibid.*

Planche VIIIe. — Église de Saint-Louis de Sauros..... *Ibid.*

Planche IXe. — Château de Sauros..... *Ibid.*

Planche Xe. — Cour du château de Sauros..... *Ibid.*

Ces six planches dessinées par M. Émilien PIGANEAU.

Planche XIe. — Landiers de cuisine (fin du XIVe siècle)..... 32

Planche XIIe. — Landiers d'appartement (fin du XVIe siècle)..... *Ibid.*

Face, profil et dessus de landiers de cuisine..... 36

Profil et face de landiers d'appartement..... 38

Les dessins de ces deux planches et de ces deux bois par M. Ferdinand MOULINIÉ.

Planche XIIIe. — Inscriptions découvertes à Bordeaux 66

Cette planche en photogravure est due à l'habile procédé de M. A. TERPEREAU, *photographe à Bordeaux.*

Sigillum faces et profil..... 67

Croquis et coupe d'une mesure en pierre du XVe siècle..... 73

Dessins de M. Émilien PIGANEAU.

Planche XIVe. — Une scène de marché gallo-romain..... 88

Planche XVe. — Une scène de marché gallo-romain ..... *Ibid.*

Photogravures dues à l'habile procédé de M. A. TERPEREAU, *photographe à Bordeaux.*

Digitized by Google

Pages

Pièce de ferronnerie..... 92

Dessin de M. Émilien PIGANEAU.

Moule à gaufre..... 95

Dessin de M. H. THÉNADEY.

Mur romain..... 97

Coupe Est d'un puits de sondage..... 98

Coupe Ouest de ce même puits..... 99

Coupe Sud de ce puits..... 100

Radier de chêne forme damier..... 102

Cinq dessins par M. Émilien PIGANEAU.

Planche XVIe. — Objets trouvés dans les fouilles de l'église Saint-Pierre..... 103

Planche XVIIe. — Fer de lance trouvé dans les fouilles de l'église Saint-Pierre..... 103

Les dessins de ces deux planches par M. Fernand SAUNIER.

Planche XVIIIe. — Monuments du Musée de Bordeaux..... 158

Dessin de M. F. MOULINIÉ, *photographie de M.* A. TERPEREAU.

Planche XIXe. — Objets découverts à Béziers..... 172

Dessin de M. Fernand SAUNIER.

Planche XXe. — Église de Notre-Dame de la Place : façade et détail... 184

Cette planche dessinée par M. Émilien PIGANEAU.

Planche XXIe. — Peintures murales de l'église de Saint-Genès de Lombaud..... 188

Cette planche en litho-chromo, qui a été dessinée par M. Émilien PIGANEAU, *est due au procédé de M.* A. BELLIER, *imprimeur-lithographe, à Bordeaux.*

Planche XXIIe. — Église de Clermont-Dessous (Lot-et-Garonne). Plan..... 194

Planche XXIIIe. — Église de Clermont-Dessous (Lot-et-Garonne). Coupe longitudinale..... *Ibid.*

Planche XXIVe. — Église de Clermont-Dessous (Lot-et-Garonne). Coupe transversale..... *Ibid.*

Planche XXVe. — Église de Clermont-Dessous (Lot-et-Garonne). Façade..... *Ibid.*

Ces quatre planches dessinées par M. A. COURAU, à Agen.

L'impression des planches et des dessins est due aux procédés de M. GAGNEBIN.

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

Pages

A

Abbaye de Beaugency (le cartulaire de l') XIII
Abécédaire d'archéologie (l') 8
Abris sous roche 164
Abside romane IX
Absides 165, 173, 193, 194
Académie de Bordeaux (l') 51
— de La Rochelle (Annales de l') XIV
— des inscriptions (l') 56
— du Gard (mémoires de l'), 134, 139, 140, 144, 145
— (le Musée de l') à Bordeaux 127, 128
Acqs (le diocèse d') 176
Adrien 119, 138
Æmilia Æonia 126
— Corinthia 126
— Dryadia 126
— Hilaria 126
Æmiliæ (les) 126
Æmilius 126
Age de la pierre éclatée (l') 168
— — travaillée (l') 168
— — polie (l') 168
— du bronze (l') ..... IV, 168
— du fer (l') 168
Agen 189
— (l'arrondissement d') 69, 189
— (le diocèse d') 69
Agenais (l') .. 18, 130, 132, 146, 189, 192
Agrippine (les bains d') 65
Alains (les) 25
Alaux 176
Albret (la famille d') 27
— (Charles d') 27
— (Raymond d') 27
— (le cours d') 160, 169

Pages

Alciat 150
Alexandre 79
Alexandre III (le pape) 177
Alexandrie 79
Allées couvertes (les) 162
Allmer 119, 150
Allusa (Julius) 93
— (Sabinei) 93
— Man 93
Alsace-et-Lorraine (le cours d'), II, 89, 94, 113
Amelius 175, 178
Amphithéâtre Gallien (l') 76
— de Nimes (l') 134
Ampoulange (le fondeur) 16
Amtmann (Théodore) ..... XI, 185
Amulettes ..... IX, 105
Ancilla 50
Anglure de Bourlemont (l'archevêque d') 183
Angoulême (la cathédrale d') 189
Anne d'Autriche (la reine de France). 22
Antistius 130
Antoine (l'abbé) 9, 10
— (le triumvir) 80
Antonin (l'itinéraire d') 69
Antonins (l'époque des) 122, 155
Aoste 149
Apollon (le temple d') 165
Aquilée 135
Aquitain 117
Aquitaine (l'), 47, 117, 130, 132, 154, 155, 182, 190
Arabe 172
Arborius 126
— (Æmilius Magnus) 126, 130
— (Cæcilius Argicius) 126
Arboust 11
Arcachon (le bassin d') 25
Arcésilas (le roi) 85, 86

Digitized by Google

Pages

Architecture religieuse de l'Agenais (l')..... 494, 494
Archives communales (les)..... 459, 467
— de l'ancien palais épiscopal de Bazas (les)..... 46
— françaises (les)..... xiii
— historiques de la Gironde (les)..... iii, v, 11, 17, 27, 177, 179, 180
— municipales de Bordeaux (les)..... iii, v
— nationales (les)..... xiii
Arcy (les fouilles d')..... xiii
Argentiers (l'ancienne chapelle des) à Bordeaux..... xii
— (la rue des)..... 131
Arles..... 155
Armand..... 39
— (l'abbé)..... 194
Armes anciennes..... 164, 167
Armes et outils en silex, ii, vii, viii, ix, xii, 96, 97, 98, 99, 100, 111, 112, 162, 163, 195
Armille..... 103
Armoiries..... 67, 68, 70, 165, 167, 185
Arrezac (J. d')..... 60
Art monumental (l')..... 190
Arsac (la commune d')..... 18
Asculum..... 134
Asiaticus..... 121, 156
Asie (l')..... 154
— Mineure (l')..... 79
Association française (l')..... x
Attia..... 131, 144
Atticus..... 121, 156
Attius Achilleus..... 145
Aube (le département de l')..... xiv
Auber (l'abbé)..... 7
Auch..... 18, 130
Augier..... vi, vii, ix, 6, 13, 95, 96
Augustale (fonction)..... 62
Auguste..... 56
— (le règne d')..... 75
— (le siècle d')..... 79
— (l'examen de l'histoire d'), 118, 156
— (les historiens du règne d'), 118
— (flamine d')..... 57

Pages

Augustus..... 56, 57, 58; 59, 61
Aurelia..... 152
— Caste..... 152
— Galla..... 152
Aurelii (les)..... 151
Aurelius..... 152
— (Q.)..... 152
Auros..... 25
Ausone (le père d')..... 125, 126
— (le poète), 76, 118, 120, 128, 129, 155, 176
— (l'oncle d')..... 129, 130
Ausonius..... 126
— (Julius)..... 126
Autel domestique (un)..... 117
Aveyron (le département de l'), xiv, 69
Avitac..... 117
Avitus..... 117
Aymon (le rocher des quatre fils d') 165
Ayres (la rue des)..... viii, 196
Azam (le docteur), iii, iv, v, vii, ix, xi, 39

B

Bahutiers (la rue des)..... 97
Baptistères..... 133
Baquey..... 29
Barbe (l'île)..... 120
Barbier de Montaut (Mgr)..... 73
Barris..... 18
Basiliques..... 116
— de Bordeaux (les)..... iii, v
Bas-reliefs antiques, 75, 76, 77, 81, 82, 83
Basses-Pyrénées (le département des)..... 69
Batissier (l'art monumental de)..... 190
Battanchon..... ii
Baudin..... viii, x
Baulos (la famille de)..... 28
Baurein (l'abbé)..... 80
— (les variétés bordelaises de)..... iii, 176
Bazadais (le)..... 15, 16, 24
Bazas..... vi, 5, 10, 11, 15, 17, 18, 69
— (l'ancien diocèse de) vii, 19, 68, 69
— (la cathédrale de)..... 15

Digitized by Google

Pages

Bazas (la coutume de)..... 69
— (la grande route de)..... 27
— (la mairie de)..... 21
— (la sénéchaussée de)..... 17, 27
— (le canton de)..... 112
— (le palais épiscopal de)..... 16
— (le présidial de) 28
— (le prévôt de)..... 18
— (le siége de la ville de)..... 25
— (l'état des gentilhommes de). 17
— (l'histoire de)..... 13, 23
— (les bourgeois de)..... 28
Beaucaire 114
Beaugency..... XIII
Bellefond (la commune de)..... IX
Bellona (la déesse)..... 118
Belluno 151, 152
Benauge (la)..... II
— (la comtesse de)..... 22
Benoist..... ..... III, IX
Berauld (M. C.)..... 26
Bergame..... 135, 136
Berlin..... 141
Bernard..... 11, 12
Bernos (l'archiprêtré de)..... 23
Berry (le)..... 8
Bert..... 30
Bertrand (Alexandre)..... IV
Bétique (l'ancienne)..... 152
eziade (Jean)..... 29
— (la famille) 28
— (le quartier) 28
Béziers (la ville de)..... 171
Bijoux (la chapelle de)..... 5, 19, 23
— (la madone de)..... 23
— (l'enf^t Jésus de la chapele de) 21
— (le groupe de)..... 20
— (le quartier de)..... 28
— (le sanctuaire de)..... 20
— (les desservants de)..... 29
Bilbilis..... 130
Bimard de la Bastie..... 150
— (le texte de)..... 150
Birac (la chapelle de)..... 18
— (la cloche de)..... 16, 28
— (la commune de), 5, 9, 10, 11, 12, 15, 18, 19, 21, 22, 23, 28, 29

Pages

Birac (la maison noble de)..... 18
— (la paroisse de)..... 27
— (le château de)..... 5, 17, 18, 25
— (le curé de)..... 22
— (l'église de), VI, 5, 13, 15, 16, 17, 28
— (le ruisseau de)..... 21
— (les peintures de l'église de), 5, 6, 13
Biran (la commune de)..... 18
Blanquefort (la fabrique de l'église de)..... 29
— (la Sauvetat de)..... 69
Blason (un)..... 70
Blaye..... 96
— (l'arrondissement de).. II, VIII, 96
— (l'hôtel de ville de)..... XII
Blazy (le ruisseau de)..... 21
Blois (l'ancien diocèse de)..... 69
Boigues (Antoine de) 109
Boisset (Marguerite de)..... 29
Boissier (l'ancien hôtel)..... VIII
— (G.)..... 156
Boiteau X
Boitiers..... 32
Bologne..... 135, 140, 155
Bonald (Jean de)..... 17
— (la famille de)..... 17
Bonneau (la famille de)..... 17, 25
Bonnore VI
Bordeaux, I, III, IV, V, VI, VII, IX, 5, 11, 18, 28, 29, 31, 39, 41, 45, 49, 50, 51, 54, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 72, 75, 76, 81, 83, 88, 89, 94, 96, 98, 106, 109, 110, 113, 114, 116, 117, 120, 121, 122, 127, 128, 129, 130, 132, 146, 147, 153, 154, 155, 159, 169, 179, 181, 182, 189, 195
— (la municipalité de) .. XI, 66
— (la muraille gallo-romaine de), 77, 82, 113, 114, 115, 117, 121, 123, 178
— (l'ancien port intérieur de) 83
— (l'archevêque de)....181, 182

Digitized by Google

Pages

Bordeaux (le diocèse de)..... VII
— (le maire de la ville de).. 113
— (le Musée préhistorique de)..... VII
— (l'enceinte gallo-romaine de)..... 107
— (le parlement de)..... 109
— (le séminaire des Irlandais de)..... 184
— (les anciens monuments de) 59
— (les bains publics de), 57, 62
— (les citoyens romains de) 147
— (les eaux de la ville de).. 63
— (les monuments de). 126, 127
— (les monuments épigraphiques de)..... 130
— (les murailles de)..... 156
— (les vieilles cartes de)... 177
— (l'histoire de)..... 63
— (l'histoire de l'église de), 178, 179, 180
— (un monument du Musée de) 118
— vers 1150..... V, 174, 176
Bordelais (les) 117, 128
Borghesius..... 157
Bourbier..... V
Bourdillat (la propriété) 112
Bourg (ville de)..... ..... II, VII, 111
Bourg-sur-Gironde (la ville de), 160, 170
Bourriot (Barthélemy).. 28
Brand..... 111
Brequehaye (Charles), III, IV, V, VI, XI, 5, 6, 31, 160, 169, 170, 185
Brescia..... .... 135, 136
Bretagne (la)..... ..... X, 65
Breton (E.)..... 150
Briand-Valée..... 176
Brion (la ville de).. 163
Brives-Cazes..... 178
Brocas (Jean-Denis de)..... 27
— (Nicolas de) 27
Bronze..... 94, 105
— (agrafes en)..... 162, 167
— (aiguilles en) 108
— (anneau-bague en)..... 103
— (armes en)..... 163

Pages

Bronze (bague en)..... VII
— (boucles en)..... 104
— (bracelets en)..... 162, 167
— (chaîne en)..... 104
— (clef en)..... 172
— (clochettes en) 91
— (clous en)..... 158
— (colliers en)..... 108
— (entrée de serrure en)..... 104
— (épées en)..... 162
— (épingles en)..... 103
— (fonds de creusets en)..... 162
— (fragments de)..... 163
— (haches en)..... 164
— (instrument en) 172
— (l'âge du)..... IV, 168
— (lingots de)..... 162
— (plaque en)..... 104
— (poids en) 91
— (poignards en)..... 162
— (pointes de flèches en), 112, 162
— (pointes de lances en)..... 162
— (style)..... 104
— (vases en)..... 164
— émaillé (Christ en)..... VIII, 95
Bruxelles..... XIII
Buch (Armand de)..... 178
Buglose..... 22
Buioux..... 23
Bujoux (l'église de)..... 29
Bulles anciennes..... VII, 177, 179
Bulletin archéologique (le)..... 82
— monumental (le)..... 7, 72
Burdigala, 65, 75, 76, 77, 84, 83, 88, 156
— (l'ancien port intérieur de)..... ..... 97, 98, 106
Busca..... 141

C

Cabanac..... 5, 17
— (Jean de)..... . 180
Cabannes 54
Cadillac..... V
— (le château de) VI
Caducée (le)..... 120
Cæsar..... .... 57, 58

Digitized by Google

Pages

Cahors (le diocèse de)..... 68
Caila..... III
Caïus..... 57, 60, 63, 64
Callon..... 30
Camau..... 89
Cambes..... 40
— (la chapelle de. 41
— l'hermitage de)..... 40, 41
Campagnie (la). 434
Caneto (l'abbé)..... 430
Caranda (l'album des fouilles de).... XIII
Carnak (les alignements de)..... X
Carnarium..... 92
Carrère..... 185, 186, 187
Cartaillac..... XIV
Carthaginois (les)..... 122
Casale..... 136
Casauvieilh (dom de)..... 180
Cassinogilum de Charlemagne (le), II, XII
Casteljaloux..... 27, 28
Castera..... 17
— (le capitaine)..... 27
Casteras..... 166
Casterasses (les)..... 5, 17, 28
— (le château des)..... 18
Caudéran (l'abbé)..... 18
Caudrot (le village de)..... II
Caumont (de)..... VII, 8, 73
Cavernes à ossements..... 161
Caylus..... 172
Cazalis..... 24
Cazaux..... 11
— (l'église de) 12
Cazeaux (le docteur) ..... XI, 185
Cercle Hutois (les mémoires du)..... XIII
César..... 134
— (le camp de)..... 163
— (le lit de)..... 162
— (le palais de) 162
— (le siége de)..... 162
— (le tombeau de)..... 162
— (les commentaires de)..... 134
Cette (la ville de)..... 189
Chabouillet..... VI
Chanteau..... 111
Chapiteaux antiques, XII, 12, 15, 16, 52, 76, 93, 94, 111, 165, 166, 175, 186

Pages

Charente (le département de la), VIII, XIII, 95
— (les bords de la)..... 191
— -Inférieure (le département de la)..... XIV
Charlemagne (le château de)..... 163
— (l'empereur) ..... II, XII
Chartes..... VII
Chaudruc de Crazannes..... 130, 146
Chauliac (Charles)..... III, V, VI
Chinon..... 7
Christ (le).. .... 6, 7, 12, 21, 22, 95, 112
— (le monogramme du)..... 47
Christy..... VII
Chronique Bourdeloise (la)..... 57
Cimetière romain..... 76
Cimetières anciens..... VI, 24, 95
Cintonis..... 50, 53
Cippes funéraires, X, 52, 53, 76, 102, 103, 122, 124, 127, 137, 152
Cisalpine (la)... ..... 151, 152, 154, 155
Claude (l'empereur). 60, 65, 127
— (dédicace à l'empereur)... .. 64
— (le règne de)..... 61
— l'Etrusque (les bains de).... 65
Clefs de voûtes..... 110
Clément V (le pape)..... VII
— VIII (le pape)..... 180
Clermont-Dessous (l'église de), 189, 191, 192, 193, 194
— (le rocher de)..... 194
Cochet (l'abbé)..... 73
Cocumont..... 39
Coffrets..... 35, 172
Collection épigraphique (la) 136
Collias..... 144
Collignon (Max.)..... II, XI
Combes (A.)..... VII, XII, 54, 96, 172
Come..... 135
Comminges (le diocèse de),..... 11
Commission des Monuments historiques (la), 6, 175, 177, 178, 185
— du Répertoire archéologique (la).. 159, 160, 169
Commissions royales d'art et d'archéologie de Bruxelles (les bulletins des)..... XIII

Digitized by Google

Pages

Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes (le)..... 159
Confréries..... 33
Congrès scientifique (le)..... 18, 130
Conseillante (le domaine de la)..... XII
Constantine..... XIV
Contentus (Cl.)..... 126
Corbeau roman..... 111
Corbin (l'abbé)..... VII, 175
Corinthe..... 80
Corinthien (l'ordre) 44
Cornélie..... 127
Corporations..... 33
Corpus inscriptionum (le grand)..... 138
Corrèze..... XII
— (le département de la)..... I
Cougny..... 7
Coupe grecque (une)..... 85
Courau (Albert)..... 189
Courraut (Robert)..... 186
— Bourram (le château de)... 186
Couthures (François)..... 28
Crazannes (les carrières de)..... 146
Crémone 134
— (les environs de)..... 135
Créon..... XII, 185
— (le canton de)..... 185
Criobole 146
Croix de carrefours..... 166
— de cimetière..... 166
Cromlechs..... 162
Cryptes..... III, 165
Culleron (l'archiprêtré de)..... 23
Curie-Seimbres (A)..... 133
Cursan..... 5
Cuves en pierre..... 74
Cuzance..... IV

D

Dagrand (G.-P.)..... 185
Daleau (François), II, III, IV, VII, VIII, IX, X, XI, XII, 96, 111, 160, 170
Dali (Bernard)..... 176
Dama (le cuisinier)..... 79
Damet..... 111
Damourette (l'abbé)..... 7, 8
Dandrieu..... 29

Pages

Danemark..... 195
Dardana (Dom Arnaud)..... 180
Darnalt. 51
Dauphine (la place)..... 58
David..... 78, 82, 84, 85
Débris gallo-romains..... 45, 89
Décorations romanes..... 168
Découvertes..... 60, 89, 195
Déesse mère..... 92
Delas..... 134
Delfortrie (E.)..... V, IX, 67, 72, 98
Dellue..... IV
Delpit (Jules)..... V, VII, VIII
Depons..... 29
— (la famille)..... 28
— (le notaire)..... 28
Dermoth de Maccarthy..... 180
Dermotius Macarteus..... 180
Dertona..... 136
Desjardins (Ernest)..... 137
Désobry..... 79
Devise (le ruisseau de la)..... 51, 60
Deyres..... 29
Dezeimeris (R.)..... I, XI, 49, 113
Diane (le temple de)..... 163
Dictionnaire raisonné de l'architecture française, etc. (le)..... 37, 38
Dijeaux (la porte)..... 60
Divona (la fontaine)..... 118
Documents épigraphiques..... 135
Dolmens..... X, 162
Dom Devienne..... 178, 179
Domengine (Victor)..... XI
Donzeau..... 57
Dordogne (le département de la), VIII, 95
Douai..... 180
Doucs..... 162
Doue de Damet (la)..... 111
Doues..... 112, 162
Douet d'Arcq..... 67
Drouyn (Léo), III, V, VI, 6, 8, 11, 13, 17, 22, 49, 174, 176
Drusus..... 57, 58, 61
Ducau (Pierre)..... 29
Duffaud..... 174
Duffour-Dubergier (la rue)..... 44, 121
Dulignon-Desgranges..... VIII

Digitized by Google

Pages

Dupré de Saint-Maur (l'intendant).... v
Durand (Guillaume)..... 7
Duras (la maison de)..... 49, 50
— (l'hôtel de)..... x
Duret..... 111
Du Verdier..... 58, 59, 61

E

Eauze..... 123
Ebromagus de Saint-Paulin (l'emplacement de l')..... 133
Echiquier (la tour de l')..... XIII
Ecussons..... 95, 110, 186
Egger..... 118, 156
Egypte (l')..... 65
— (vues d') v
Elusio..... 132
Emaux peints anciens..... XIII
Emile..... 127
Emporium..... 76
Enceinte gallo-romaine de Bordeaux (l'), 106, 107, 113, 114, 115, 117, 121, 123
Ennodius..... 155
Entre-deux-Mers (l')..... II
Epernon (le mausolée des ducs d') à Cadillac..... v
Ephèse..... 79
Epichysis..... 94
Epitaphe chrétienne (une)..... 47
Epoque carlovingienne (l') VII
— des Antonins (l')..... 122, 155
— gallo-romaine (l')..... II, 45
— mérovingienne (l')..... 33
— moderne (l')..... 167, 168
— moyen-âge (l')..... 164, 168
— néolithique (l')..... VIII, 111
— ogivale (l')..... 168
— préhistorique (l')..... 161, 168
— renaissance (l')..... 167, 168
— romaine (l')..... 113, 163, 168
— romane (l')..... 11, 168
Erdeven (les alignements d')..... x
Ere chrétienne (l'), 60, 61, 116, 135, 157
Eric..... 178
Espagne (l'), 47, 118, 130, 152, 155, 172
Etat des gentilshommes de Bazas (l')..... 27

Pages

Exposition internationale (l')..... XII
Eyzies (les)..... 195
— (la grotte des)..... VII

F

Fabre (Ch.)..... XIV
Fabrice..... 127
Faculté des Lettres de Bordeaux (la)..... II
Facultés..... I
— (la rue des), 82, 86, 108, 110, 119, 123, 128, 176
Familles gallo-romaines..... 158
Farine (Charles)..... XI
Feret (Edouard)..... X, XI, 160, 169
Fermailleurs (les)..... 32
Flavie..... 127
Flavius..... 127
Flaux..... 145
Flèche en silex (V. *Armes* et *Outils en silex*).
— en bronze (V. *Bronze*).
Florence..... 32
Fonasse..... 29
Fontpeyre (le quartier de)..... 28
Fortunat..... 178, 179
Forum..... 76, 77, 78, 83, 87
— de Burdigala (le) 77, 82, 83
— de Nerva (le)..... 82
— d'Herculanum (le)..... 82
— (les colonnades du)..... 81, 82
Fossés (l'ancienne caserne des)..... VIII
Fouilles, 11, 50, 51, 54, 66, 89, 94, 98, 100, 101, 102, 106, 109, 111, 185
Foulhoux (le seigneur de)..... 11
Fragments de sculpture..... IX
France (la), I, IV, XIII, XIV, 18, 33, 67, 73, 130, 135, 144, 150, 168
Francs (les)..... 190
Fresques..... 11
Frise romane..... VII
Friquet (Léonard)..... 182
Fronsac (le canton de)..... 18
Fumel (l'arrondissement de)..... 69
Fusaïoles..... 162

Digitized by Google

Pages

G

Gagnebin (Georges)..... VI
Gaillard..... X
Gaius..... 63, 64
Gajac (la commune de)..... 47, 48, 25
Gallien (l'amphithéâtre)..... 76
Gallus (le surnom de)..... 436
Galy (le docteur)..... IV
Gard (le département du), 69, 434, 439, 440, 443, 444, 445
Gargantua (le lit de)..... 462
— (le palais de). 462
— (le siége de)..... 462
— (le tombeau de)..... 460
Garonne (le fleuve)..... 23, 189 490
Garrucci..... 448
Gascogne (le golfe de)..... XIV
Gasq (de)..... 48
Gassies (J.-B.), III, VII, VIII, IX, XI, XII, 460, 470, 474, 495
Gaule (la)..... 47, 65, 76, 447, 425, 426
— (la géographie de la).... III
— armoricaine (la) X
— cisalpine (la), 427, 435, 436, 439, 444, 446, 447, 449, 454, 455, 456
— méridionale (la)..... 433, 453
— narbonnaise (la)..... 443
— — (histoire de la) 445, 446, 450, 455, 456
Gaulois (les) 420
Gaullieur (Ernest).. ..... V, VI
Gazette des Beaux-Arts (la)..... ... 32
Gehenne (la)..... 9, 43
Génétouse (le lieu dit)..... VIII, 95
Gennadius..... 447, 422, 424, 427, 429
Geraud de Malemort (l'archevêque). 479
Germanicus..... 57, 59, 64
Germer-Durand, 434, 439, 440, 444, 445
Gers (le département du)..... 69, 433
Girault (Alcide)..... X, 9
Gironde (la carte archéologique de la)..... VIII
— (le département de la), III, IV, VIII, 6, 10, 39, 67, 68, 69, 459, 464, 469, 494

Pages

Gironde (les monuments de la)..... X
Giselin (Vict.)..... 427
Godin (A.)..... XI
Goths (les)..... 25, 46, 47
Gouvion (la rue)..... 475
Graffiti (les)..... 448
Grassi (la rue de)..... X, 49, 64, 472
— (les fouilles de la rue de)..... 54
Gravier (le lieu du)..... II, 96
Grèce (la)..... XII, 454
Grecs (les anciens).... V
Grégoire (le notaire royal)..... 482
Grégoire de Tours..... III, 69, 424
Grellet..... VIII
Grellet-Balguerie (Ch.)..... II, XII, XIV
Grignols..... 27
Grottes des Fées..... 461
Gruter, 55, 56, 57, 58, 59, 124, 122, 123, 126, 134, 133, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 143, 144, 146, 147, 148, 149, 150, 153, 154
Guerres puniques (les)..... 434
Guide et Manuel du pèlerin (le)..... 22
Guienne (la)..... V, 67, 68
— (la sénéchaussée de)..... 57
— (le duc de)..... 27
— militaire (la)..... 47, 27
Guîtres..... XI

H

Hà (la rue du)..... 476, 484
Habitation gallo-romaine..... 89
Habitations troglodytiques..... 444
Hache en silex (V. *Armes* et *Outils en silex*).
Hadrianus..... 57
Haubergiers..... 32
Haute-Garonne (le département de la)..... 11, 20, 69
— -Loire (le département de la). 69
Hautes-Pyrénées (le département des)..... 69, 433
Hauts-Ponts (le hameau des)..... 444
Haux (la commune d')..... 486
— (l'église d')..... 486
Henaud (Victoire)..... IX

Digitized by Google

Pages

Henzen..... 156, 157
— -Orelli 56, 65, 126, 134
Hérault (le département de l').. 131, 144
Herculanum 82, 84, 85
— (les antiquités d'), 78, 82, 84, 85
— (les fouilles d')..... .. 82, 87
Herrayre (de Quartier de la)..... 28
Herzog..... 145, 146, 150, 155, 156
Hesperius 126, 128
Hispano-Mauresque (collier)..... 172
Hispano-Mauresques (poteries)..... 105
Honorius (le roi) 47
Horace..... 127
Hôtel de ville de Blaye (l')..... XII
— de Bordeaux (l'). 59
— de Saint-Émilion (l').. 72
Hübner..... 148, 156
Huguet-Fabri..... 180
Hustin..... VII, IX
Hypocauste..... 94

I

Ille-et-Vilaine (le départ[t] de l') XII
Inscriptions antiques, IV, VII, X, XII, 42, 43, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59, 63, 75, 76, 81, 102, 115, 118, 119, 121, 123, 125, 126, 127, 128, 130, 131, 132, 137, 139, 148, 149, 150, 152, 153
Inscriptions européennes..... 148
Inscriptions funéraires..... 109, 110
— gravées..... 166
— pointes..... 166
— tumulaires..... 148
Institut de France (l'), I, IV, 49, 63, 75, 81, 113, 118, 119, 137
Intendance (le cours de l')..... 160, 169
Irlandais (les) 176, 180, 181, 182
— (l'ancienne chapelle des) à Bordeaux..... 174, 176
— (le séminaire des) à Bordeaux..... 176, 181
Irlande (l')..... ... 180
— (l'église d')..... 181
Italia (l'affranchie)..... 147
Italie..... 84, 86, 121, 147

Pages

J

Jardin-Public à Bordeaux (le).. 160, 170
Jérusalem..... 22
Joanne (Ad)..... 11
Jouannet..... 51, 66, 127
Jouhanneau (Camille)..... XIII
Journal des savants (le)..... XIII
Jugazan (l'archiprêtré de)..... 68
Jules..... 127
Julia..... 50
— Julia Cataphronia..... 126
— Fabricia..... 110
— Severa..... 113, 114, 115, 116
— Severina..... 131, 143
— Veneria..... 126
Juliac..... 117
Julii (les)..... 125
— (la famille des)..... 133
— Severi (les)..... 127, 129, 130
— — (la famille des)..... 131, 133
— — (les domaines des) 132, 133
— — de l'Agenais (les) 146
— — de Lectoure (les)..... 130
Julius, 41, 43, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 93, 117, 126
— (Allusae)..... 93
— (Caius)..... 128
— Ausonius..... 126
— Calippio..... 126
— Marcus Severus 128
— Myronis (Aulus)..... 139
— Paterculus. 131
— Secundus 146
— Severianus..... ..... 139, 143
— Severus, 125, 126, 129, 139, 141, 143, 147
— — (C.)..... 128
— — Sanctuacus (C.)..... 127
Jumiège..... 73
Junon..... 44
Jupiter..... 43
— (le temple de)..... 163
Justinien (l'empereur)..... 73

K

Kormario (les alignements de)..... X

Digitized by Google

Pages

L

Labat vi
Lacaze..... 49, 178
Lacombe 184
Lacour (Pierre), le peintre..... iii
Lafon (le curé)..... 29
Laganne (Alain) ..... vii, 195
La Grange (le lieu dit)..... 112
Lalande (la fabrique paroissiale de). 29
Lalesque (le docteur)..... i
Lama..... 136, 137
Lambinet 178
Lamothe Birac..... 18
Lampes antiques 76
Landes (le département des)..... 22
Landiers.. 34, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40
Landiras (l'église de)..... 6
Langoiran..... xii, 185
— (la route de). xii
Langon..... 189
Langsdorff (le baron de)..... 185, 187
Langue celtique (la)..... 128
Lapierre..... 21
La Réole (l'arrondissement de), 67, 68, 69
Larochebeaucourt (le cimetière de), viii, 95
— (l'église de)..... 95
Larochefoucauld (l'abbé de)..... 181
La Rochelle..... xiv
Larroque..... 174
Lartet vii
La Sauve (l'abbaye de)..... xii
La Teste i
Laurière (de) 20
Lausa (le lieu de) 112
Lausanne..... 40
Lavasan (la commune de)... 21
Lavenne..... 29
Le Beau..... 56
Lectoure, 126, 128, 130, 132, 146, 147, 153, 154
— (l'ancien diocèse de)..... 69
— (l'arrondissement de)..... 69
— (les inscriptions tauroboliques de) 130, 146
Légendes..... 21

Pages

Lemaire..... 128, 134
Léognan..... 175
Léontius Ier..... 175, 178
Lette i
Libourne..... ii, vii, ix, x, xii, 29
Limousin (le)..... xii
Litterie (la famille de)..... 28
— (la sépulture de)..... 28
Lognon iii
Loir-et-Cher (le département de).... 69
Lokmariaker (les dolmens de)..... x
Lombez (l'ancien diocèse de)..... 69
— (l'arrondissement de) 69
Londres (la tour de) xiii
Longuemar (de)..... 73
Lopès 179
Lot (le département du)..... iv, xiii
Lot-et-Garonne (le département de), 9, 39, 69, 133, 191
Louis XIII (le règne de)..... 169
— (le roi de France)..... 22, 105
Loup (la rue du)..... 177
Loupiac de Cadillac (la commune de). viii
Lourdens (la ville de)..... 163
Lucaniac 117
Lucanus 117
Luchon..... 11
Lucie..... 127
Lucilius 62
Lucius III (le pape) 177
Lugagnac (le château de) 112
Lurbe (Gabriel de), 50, 51, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 64
Lussaud (Louis)..... ii, iii, vi, vii, xi
Lycée à Bordeaux (le nouveau), iv, viii

M

Macius..... 135
Macellarius 78
Madeleine (l'ancien collége de la) à Bordeaux..... iv
Magia 150
— (la famille) 153
— (Verina) 112
— Severina 152
— Seveseverina..... 150, 154
Magii (les), 134, 135, 138, 142, 143,

Digitized by Google

Pages

445, 449, 451, 453
Magii de Verceil (les) 435
Magimagiana Colonia 437, 451
Magius 435, 442, 445, 446, 450
Magius (Cn.) 434
— (Magianus) 438, 451
— (Minicius) 437
— Celer Velleianus 435
— Magianus (L.) 437
— Severinus 450, 454
— Velleianus (les domaines de). 437
— Velleius (les domaines de) ... 437
— Verinus 444, 445
Magnesie 80
Maine (le) XIV
Maison navale de Bordeaux (la), V, VI
— romaine 94
Manège (la rue du) ..... VII, 96
Mantoue 435
Marc-Aurèle (l'empereur) 451
Marcillac (la commune de) 441
— (le village de) 444
Marechal 78, 82, 84, 85
Marengo 436
Margaux (la rue) VIII
Marembaut 24
Marionneau (Charles) VI
Marly ..... II, 90, 444
Marmande 10, 11
— (l'arrondissement de) 69
Marne (le département de la) XIV
Mars (le temple de) 463
Marseille (tuiles de) 463
Martel IV
Martial 62, 65, 430
Martzloff 484
Mascomiery 13
Maubert (le seigneur de) 27
Mauras IX
Maure (le champ du) 462
Maures 472
— (le château des) 463
Mauri (Alfred) XIII
Mauriac (le docteur) I
— (l'église de) 6
Maxime (Val.) 422
Mazois 83
Médailles antiques 76, 467, 486

Pages

Médoc (le) ..... II, 48
Mégalithiques (les monuments) de la Bretagne X
Menard 431, 432, 440, 444, 445, 446
Menhirs ..... VII, 462
Mensignac (Camille de) ..... II, IV, V, VIII, IX, XI, XII, 5, 75, 89, 96, 460, 470, 496
Mercure (le dieu) 420
Mesures anciennes 71, 72, 73
— en pierre XI
Metegnier 11
Micheau (le bourgeois) 410
Micurita 52, 53
Milan, 435, 436, 438, 440, 444, 446, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455
— (les environs de) 435, 439
— (une inscription de) 444
Milanais (le) 440, 441, 442, 446, 448, 455
Millet 6, 13
Minicius 437
— Magius 437
Ministère de l'Instruction publique (le) ..... IX, 159, 160, 470
Mirambet 29
— (de) 18, 28
— (Catherine de) 28
— (Daruzan de) 28
— (Hierome de) 28
— (la métairie de) 18
Mirandet (le prévôt) 18
Modillons romans 411, 494
Modules 42
Moirax (l'église de) 494
Moissac (l'arrondissement de) 69
Mommsen, 57, 79, 427, 435, 437, 444, 442, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 456
— (le corpus de) 436, 438
Moncrabeau 433
Monnaies anciennes, II, IV, VIII, 93, 94, 96, 404, 405, 464, 467, 486
Monsaud IX
Monségur (la commune de) 67
Montauban (l'ancien diocèse de) 69
Montbron ..... VIII, 95
Monuments civils 467
— contemporains 469

Digitized by Google

Pages

Monuments épigraphiques, 113, 130, 133
— funéraires..... 53
— mégalithiques..... x
— militaires..... 166
— religieux..... 8, 164
Morbihan (le)..... x
Moreau..... XIII
Morel 124
Mosaïques gallo-romaines, III, VI, 59, 76, 96, 163, 185
Mottes 17, 162, 166
Moulinié (Ferdinand) 31
Moyen-âge (le)... 22, 33, 35, 40, 49, 97
— (les habitations du)..... 34
Munatius..... ..... 137, 147
Municipalité de Bordeaux (la)..... 54
Muraille gallo-romaine de Bordeaux. 94
Muratori, 131, 135, 136, 138, 140, 141, 143, 144, 146, 148, 149, 150, 155
Murs romains, VIII, 77, 82, 90, 94, 95, 97, 106, 107, 108, 113, 114, 115, 117, 121, 123, 175, 178, 196
Musée d'armes de Bordeaux (le)..... 31
— de Bordeaux (le) 54
— — (monuments du) 118
— de la rue des Facultés à Bordeaux (le), 119, 123, 128, 176
— de Nîmes (le catalogue du).. 131
— de Toulouse (les antiquités du) 133
— des arts décoratifs à Paris (le) IV
— des antiques de Bordeaux (le), 76, 83, 84
— lapidaire de Bordeaux (le), IV, V, 66, 72, 75, 77, 81, 82, 86, 107, 108, 110, 117, 118
— préhistorique de Bordeaux (le) VII, 160, 170
— — de Rome (le)... 106
Musées municipaux (les) 31
Museum d'histoire naturelle de Bordeaux (le)..... 54

N

Namur..... XII
— (le comte de)..... XIII
Nantes XIII
Narbonnaise (la), 130, 132, 133, 139, 151, 152, 154, 155
Narbonne..... 132, 155
— (les habitants de).... 132
Narcisse (les bains de)..... 65
Narzole..... 135, 141
Navarin..... XII
Navarre (le roi de)..... 27
Navigère (le bassin)..... II[1]
Nérijean (la commune de) 22
Néron..... 65
— (les bains de)..... 65
Nerva (le forum de)..... 82
Nîmes (la ville de), 130, 131, 132, 143, 144, 145, 146, 152, 153, 154, 156
— (le catalogue de)..... 145
— (le catalogue du Musée de), 131, 144, 145
— (le Podium de l'Amphithéâtre de) 134
— (les citoyens de)..... 147
— (les environs de)..... 133, 139
— (l'histoire de)..... 131, 132, 144
— (l'inscription de), 134, 133, 139, 140
Nizan (la commune de)..... 112
Noaillan.... 24
Nole..... 132
Nomentanus... 79
Normandie (la)..... 73
Normands (les)..... 179, 190
Notre-Dame (l'église)..... 21
— de Bijoux..... 19, 20, 22
— — (la chapelle de) 29
— de Buglose (la statue de) 22
— de Cazaux (l'église de) 11, 12
— de la Place (l'ancienne église de) à Bordeaux, 173, 174, 175, 176, 177, 179, 180, 182, 183
— de Paris (la cathédrale de)..... 32
— de Rabastens..... 7
Novare..... 57, 135, 138, 140, 152

Digitized by Google

Pages

O

Octacilla Severa 96
Officiel (le journal)..... VI
Oléron (l'ancien diocèse d')..... 69
Olympe (l') 43
Onophrius-Panvinus..... 84
Orfèvres (l'ancienne chapelle des) à Bordeaux..... XII
O'Reilly (l'abbé), 13, 14, 15, 17, 18, 23, 25
Orelli, 56, 57, 60, 129, 136, 148, 156, 157
Orient (l') 79
Orléanais (l')..... XII
Ornements sculptés 164
Orthez (l'arrondissement d')..... 69
Ossements rayés..... 162
— sculptés..... 162
— travaillés, IX, 91, 103, 162, 195

P

Padoue 136, 140, 150
Palais de Justice de Paris (le)..... 32
— Gallien à Bordeaux (le)..... XI
Pardiac..... 133
Paris..... IV, 36, 86, 124, 137, 172, 180
Pascasia 47
Patercla 131
Paterculus..... 121, 122, 131
— (Jul.) 131
— (le monument de)..... 121
— (le surnom de), 115, 116, 133, 153, 154, 157
— (Sulpicius) 154
— (—) (Aulus), 115, 116, 122
— (—) le monument de..... 119
— (—) l'inscription de 124
— (—) (Q)..... 122
— (Velleius) la famille de... 135
— (—) l'historien, 133, 134, 137, 155
Pau..... XIV, 130
Paulin 132
— de Périgueux..... 122, 124
Paulinus 126

Pages

Pavie..... 140
Peintures murales, 5, 6, 7, 10, 11, 13, 165, 185
— romaines à fresques, X, 78, 82, 84, 93
Pelet..... 131, 144, 145
Périgord (le)..... XII
— (les églises du)..... 191
Périgueux..... IV, VIII, 122, 124, 191
Période antique (la)..... 168
— gallo-romaine (la)..... 76, 113
Peron (Jacques)..... 11
Pétase (le)..... 120
Petit (Mateo)..... 51
Peugue (la vallée du)..... 113
— (le ruisseau du) 113
Pey-Berland (la place)..... 115, 173, 175
— (l'archevêque)..... 176, 177
— (la tour)..... 45
Peyrelebade (l'allée couverte de).... IX
Phœbé (l'esclave)..... 120
Philippe l'Arabe..... II, 96
Pian (Guilhem-Arnaud du)..... 178
Picardie (la)..... XII
Pichard (Antoine de) 27
— (François de) 27
— (les de)..... 27
Piémont (le) 141
Pierrefitte (le menhir de)..... VII
Pierres de foudre..... 162
— de tonnerre..... 162
— d'orage 162
— druidiques..... 162
— sculptés, 102, 103, 113, 114, 115
— tumulaires.... 136, 151, 165, 176
Pista (une)..... 186
Piganeau (Emilien), II, V, VII, X, XI, 5, 10, 71, 170, 171, 173, 185
Pignerol..... 151, 152
Pigorini..... 106
Pinhadous (la rue deus)..... 177
Pitarelli..... 137
Plaisance..... 136, 155
— (le district de) 137
— (les alentours de) 142
— (un monument de)..... 154
Plaustrum..... 84
Pline..... 65, 122

Digitized by Google

Pages

Plouharnel (les dolmens de) x
Pointeau..... 37
Poitou (le)..... 73
Polenza..... 435
Polignan (la madone de)..... 20, 21
Pompée 435
Pompei (les graffiti de)..... 148
— (les ruines de)..... 83
Pompeïa..... 85
— (les antiquités de) ... 78, 82, 85
— (les fouilles de)..... 85
Pomponia Tertulia..... 140
Porte-Basse (la)..... 114, 116, 178
— (la rue)..... 113, 175
Port-Sainte-Marie (la ville de)..... 189
— (le canton de).... 189
Portugal (le)..... 148, 152
Poteries anciennes, II, VII, VIII, IX, 89, 90, 94, 92, 93, 94, 95, 96, 105, 108, 162, 163, 164, 167, 187, 196
Poulange (le fondeur)..... 28, 29
Prechat..... 24
Préteur municipal (un) 63, 65
Prévot (Edmord)..... VII
Prignac-et-Cazelles (la commune de) 112
Primillia..... 121
Primula..... 154
Primuliac (le domaine de), 116, 117, 118, 120, 121, 129
Primulus.... 117, 120, 121, 131, 133, 154
— (l'autel de)..... 119, 121, 124
— (le domaine de)..... 117
— (le monument de)..... 154
— (le sevirat de)..... 156
— (le surnom de)..... 119, 154
— (l'inscription de)..... 155, 156
— (Q. Castricius)..... 132
— (Sulpicius), 117, 118, 120, 121, 122, 129, 130, 132, 154, 156
— (Sulpicius) l'autel de.. 123, 129
— (—)les descendants de 156
— (—) le sévirat de.... 119
— (—) les domaines de 133
— (—) de Bordeaux..... 132
— (M. Sulpicius) 118
— (—) la dédicace de 118
Progrès (le journal le), 44, 77, 82, 114, 115, 117, 118

Pages

Promenades archéologiques..... 22, 156
Properce 129
Pugnac (la commune de)..... II, 96
Pujaux..... 162
Pujolets..... 162
Puy (l'arrondissement du)..... 69
Pyrénées (les)..... 11, 25, 54, 102
— (l'itinéraire des)..... 11

Q

Questionnaire archéologique (le), 159, 161, 169
Quicherat (J.)..... 117
Quinconces (les)..... 34

R

Rabastens 7
Radulphe Glaber (le moine)..... 190
Ravenez..... 180, 181
Ravez (la rue)..... VIII, 94, 196
Recueil d'antiquités égyptiennes, etc. (le)..... 172
Région sous-pyrénéenne (la)..... 133
Région sous-pyrénéenne (les monuments épigraphiques de la)..... 133
Registres paroissiaux (les)..... 159
Reinesius..... 151
Reliquaires..... 35
Rempart romain de Bordeaux (le)... 49
Renaissance (la)..... 33, 38
Renier (Léon)..... 64
Répertoire archéologique de la France (le)..... 159
Répertoire archéologique du département de la Gironde (le), 159, 160, 161, 169
Révolution française (la)..... X, 183
Revue bordelaise (la) I
— celtique (la)..... 118
— historique et archéologique du Maine (la) XIV
Ricaud (la maison)..... 22
Rich (A.) 78, 84, 87
Richelieu (la bibliothèque de la rue). 86
Rieufret (la commune de Saint-Michel de)..... 22

Digitized by Google

Pages

Riva..... 437
Robert (M.-P. Charles), membre de l'Institut, IV, 61, 63, 64, 75, 81, 118
Roberel de Climens..... 10
Rodez (l'arrondissement de)..... 69
Roland (pierre ou rocher de)..... 163
Roma..... 81
Romains (les)..... 94
— (les épicuriens)..... 91
Rome. ... 79, 82, 106, 122, 133, 148, 180
Romorantin (l'arrondissement de)... 69
Roschach..... 133
Rotschild (de)..... 32
Roumazeille (la famille de)..... 28
Rousselle (la rue de la)..... 169, 170
Rufina..... 50
Ruhnken (le savant)..... 133, 134
Ruines romaines..... 89

S

Sabiart (le lieu dit le)..... 111
Tablard (le lieu dit le)..... 111
Sacuro..... 120
Sadirac..... IX
Sage (la famille)..... 29
Saige (de)..... 28
Saint-Adon (le chroniqueur)..... 124
— -André (la cathédrale) de Bordeaux, IX, 173, 177, 178, 179, 182
— — (l'ancien obituaire de)... 177
— — (la place)..... 44, 115
— — (la rue)..... 177
— — (le chapitre de)..... 177
— — (les registres du chapitre de)..... 179
— — (un chanoine de)..... 178
— — d'Apelles (la commune de)..... VIII
— — du Bois (l'église de)..... IX
— -Aubin (l'église de)..... 111
— — (la route de)..... 111
— — (la commune de)..... 111
— -Bernard (le mont du Grand-). 136
— -Christoly de Blaye (la commune de)..... VIII, 96
— — de Bordeaux (l'ancienne église de)..... 173
Saint-Ciers-Lalande (le canton de), 111, 112
— -Come (la paroisse de)..... 28
— — (le curé de)..... 23
— -Denis de Bordeaux (l'ancienne église de)..... 178, 179
— -Émilion (la collégiale de)..... 5
— — (la ville de)..... 71
— — (la municipalité de)..... 72
— — (l'hôtel de ville de), XI, 72
— — (les mesures de)..... 73
— -Eutrope..... 119
— — (la châsse de)..... 175
— — (la fête de)..... 176
— — (l'ancienne église de), 174, 175, 177, 180, 181
— — (le culte de)..... 175
— -Eutropy (la paroisse de)..... 176
— -Félix de Foncaude (la cloche de)..... IX
— -Fort (la foire)..... 34
— -Front (l'église de)..... 191
— -Gaudens (l'arrondissement de) 69
— -Genès de Lombaud..... 185
— (l'église de), 185, 186, 187
— -Georges de Birac (les peintures de l'église de)..... 9, 10
— -Germain (la porte)..... IX
— — de Puch (le cimetière de)..... XI, 96
— -Gilles..... 145
— -Giron (la commune de)..... 112
— -Jean-Baptiste..... 6, 12
— -Justin de Pardiac..... 133
— -Laurent de Birac (l'église de), 11, 12, 14, 28
— -Léger (l'église de)..... 6
— -Louis..... 24
— — de Sauros (l'église de), 5, 23, 25, 28
— -Macaire (la commune de)..... IX
— — (les peintures murales de l'église de)..... 5, 11
— -Martin..... 186
— — (la basilique)..... III

Digitized by Google

Pages

Saint-Martin (la rue de la chapelle) III
— — (la vie de)..... 132
— — (le prieuré), III, 50, 57, 58
— — (le quartier)..... 64
— — (le réservoir)..... 58
— -Médard d'Eyrans (la commune de)..... III
— -Meyme de Chinon (l'église de). 7
— -Michel..... 87
— — (l'église de)..... 29
— — (le curé de)..... 22
— — (le square de)..... VII, 96
— — de Rieufret (la commune de)..... 220
— -Omer 18
— -Palais (la commune de) 111
— -Paulin..... 116, 124, 142, 183
— -Pierre 9
— — (la basilique)..... III
— — (la place)..... 106, 107
— — (l'église), III, V, XII, 96, 97, 98, 104, 106, 109
— — de La Sauve (les peintures de)..... 5
— -Pons 134, 143
— -Projet (l'ancienne église de)... 174
— -Rémy (l'ancienne église) ... III, 173
— -Romain (l'église)..... IX
— -Quentin..... V, 144
— -Sauveur (l'ancienne église), 177, 178
— -Savin (le canton de)..... 112
— -Seurin 178
— — (la basilique) 28
— — (l'ancien cimetière de) 47
— (le trajet de)..... 175
— -Sever-de-Roustain..... 133
— -Siméon (l'ancienne église de), 173, 179
— -Sulpice d'Izon (la commune de)..... 18
— -Symphorien (le canton de)..... 6
Sainte-Catherine (légende de) 186
— -Colombe (l'ancienne église)... 173
— -Marguerite (la chapelle)..... IV
— -Marie-de-la-Place (l'ancienne église)..... 177, 178, 179, 180
— -Anne-d'Auray (la commune de) 22

Pages

Sainte-Radegonde (la chapelle)... ... 20
— -Remède (la statue de)..... 22
— -Restitue (les fouilles de) XIII
Saintes (la cathédrale de)..... 175
Saluces..... 141
Sallebruneau (la commune de)..... IX
Salluste..... 79
Sansas (Pierre), XI, 44, 66, 77, 82, 114, 115, 117, 118, 128
Sansas fils VII
Santuacus..... 127
Saône-et-Loire (le département de la)..... XII, XIII
Sardes (les)..... 122
Sarracum (le)..... 84
Sarrazins (le château des)..... 163
— (les)..... 191
Sarreaux (les)..... 111
Saubise (Bertrand de) 180
Sauros (la commune de)..... 23, 25, 28
— (la maison noble de) 27
— (l'ancienne paroisse de) 23
— (la paroisse de)..... 27
— (la terre de)..... 27
— (le château de) 5, 25, 27
— (l'église de) 5, 25, 28
— (le quartier de)..... 27, 28
— (les seigneurs de)..... 27
Sauve (la) 5
Sauvetat (la)..... 69
— de Blanquefort (la) 69
— de Savère (la) 69
— du Drot (la) 69
— sur Lède (la)..... 69
Sauveterre..... IX, 68, 69
— de Guienne (la ville de) 68, 69
Sauviac (la commune de)..... 27
— (la paroisse de) 25
Scaliger (l'index de) 147
Sceaux anciens..... IX, 67, 68
Scipion l'Africain (la villa de)..... 26
Secundus..... 41, 43, 63, 64, 65, 66
Sege (la famille)..... 28
Seine-Inférieure (le département de la) XIV
Seines 145
Sendets (la commune de)..... 21
— (la paroisse de. 23

Digitized by Google

Pages

Sendets (les registres paroissiaux de) 29
Sénèque 62, 65
Senlis XII
Sent Estropy (l'ancienne église de). 175
Sent-Salvadour (l'ancienne église de). 177
Seraphone (l'allée couverte de)..... IX
Servatus (L.)..... 139
Sépulture antique..... VII
Severa..... 124, 129, 140, 146, 152
— (l'épitaphe d'une)..... 128
— (Attia)..... 141
— (Camulatia)..... 139, 143
— (Claudia)..... 137, 138, 142, 151
— (Comagia)..... 143, 146
— (Cornela)..... 138, 142, 155
— (Julia)..... 143, 144, 145, 146
— (Magia)..... 141, 151
— (Octacilia)..... II, 96
— (Quartifilia)..... 146
— (Sextia)..... 145
— (Sulpicia)..... 123, 124
— (T.)..... 144
— (Varia)..... 141
— (Veratia)..... 144
— (Verinia)..... 146, 154
— (Vibia)..... 141
— Doris..... 140, 155
— Severiana..... 140
— Severina (Magia)..... 151
Severac..... 117
Severi (les), 130, 141, 143, 149, 151, 152, 153
— (la famille des)..... 149, 152
— (les Caii Julii)..... 128
— (les Julii)..... 127, 129, 130
— (—) de Lectoure..... 130
— (la famille des Julii)..... 131
— (les domaines des Julii.). 132, 133
— (les Julii) de l'Agenais..... 146
— de l'Aquitaine (les)..... 155
— de Bordeaux (les)..... 146, 153
— de la Narbonnaise (les)..... 155
— de Lectoure (les)..... 153, 154
— de Milan (les)..... 151, 153, 154
— de Nimes (les)..... 153, 154
— de Verceil (le)..... 151
Severia..... 141, 143
— (Asia)..... 145

Pages

Severia Parthenope..... 144
— Quartina..... 145, 146
— Severina..... 143
Severiana..... 141
Severianus..... 141, 143
— (Julius)..... 136
— (L.)..... 136
Severianus (Rubrius)..... 144
Severilla (Attia)..... 145
— (Cappia)..... 144
— (Jucconia)..... 152
— (L.)..... 139
Severina..... 131, 140, 144, 145
— (Attia)..... 144
— (C. Sammia)..... 144
— (Ducconia)..... 152
— (Julia)..... 131, 143, 145
— (Magia)..... 152
— (Setia)..... 145
— (Severia)..... 143
— (Titia)..... 145
— (Valeria)..... 143
— (Verini)..... 141, 142
— Bassi..... 145
Severinæ (les)..... 131
Severinus..... 140, 141, 143, 144, 152
— (Æmil.)..... 145
— (L. Severius)..... 145
— (Magius)..... 150, 151
— (Q. Solonius)..... 144
— (Quartus)..... 145, 146
— (Solonius)..... 145
— (T. Macrinus)..... 145
— (Valerius)..... 141
— (Verinius)..... 141, 146
Severus, 117, 122, 124, 125, 126, 128, 129, 136, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 148, 152
— (la famille)..... 129, 155
— (Ælius)..... 142
— (Antistius)..... 130
— (Aulus Veratius)..... 145
— (A. Veratius)..... 144
— (Avilius)..... 141
— (C. Jul.)..... 128
— (Comarius)..... 141
— (Cornelius)..... 142
— (C. Vibius)..... 142

Digitized by Google

Pages

Severus (Geminius) 152
— (Gratus) 144
— (Julius), 125, 126, 129, 139, 144, 143, 147
— (L. Mælius) 142
— (L. Sabinus) 145
— (L. Valerius) 125
— (Marcus Julius) 128
— (M. Valerius) 143
— (Q. Castricius) 132
— (Satrius) 142
— (Servius) 144
— (Sex. Jul.) 145
— (Sex. Trogius) 145
— (Sulpicius)... 118, 121, 129, 136, 144
— (—), la vie de 127
— (—), le domaine de. 120
— (—), les ancêtres de 129
— (Velleius) 142
— (Veltus) 154
— (Veturius) 142
— (Virius) 142
— Censor Julianus 128
— Marcianus 144
— Novarus 140
— Quartinus 146
— Quartinus (Sex.) 144
— Romanus 141
— Sanctus (le poète) 127, 128
— Santuacus (C. Jul.) 127
— Secundi 144
Sevirs (les) 119, 120, 129, 136, 156
— Augustales (les) 156
Sextilius Teriolus 148
— Verus 148
Sidoine-Apollinaire 76, 125, 157
Siècle (Ier) 64, 76, 77, 87, 153
— (IIe) 115, 117, 119, 148, 157
— (IIIe), 61, 77, 115, 117, 119, 123, 125, 130, 148
— (IVe), 64, 77, 87, 114, 119, 123, 125, 126, 127, 148, 156
— (Ve) ... 46, 127, 153, 157, 168, 190
— (VIe) ..... III, 79
— (IXe) 33
— (XIe) 21, 168, 189
— (XIIe), VIII, 6, 18, 21, 37, 95, 114, 168, 179, 189
Siècle (XIIIe), 14, 20, 21, 33, 114, 168, 173, 178, 179
— (XIVe), XII, 6, 7, 11, 20, 27, 31, 37, 40, 69, 101, 168
— (XVe), IV, VI, IX, XII, 6, 8, 11, 13, 15, 20, 37, 38, 40, 73, 168, 177, 187, 192, 193
— (XVIe), VI, 11, 14, 15, 20, 21, 22, 27, 31, 32, 38, 40, 50, 61, 168, 186
— (XVIIe), VIII, 22, 26, 27, 176, 193
— (XVIIIe), VII, VIII, X, 19, 26, 32, 136
— (XIXe) 169
Siècles 114
— (les premiers) 116, 157
— (les derniers) 124
Sigalens 25
Sigillum 67, 68
Signes gravés 164
Silex (V. *Armes* et *Outils* en).
Sirènes 42
— (la corniche aux) 11, 13
Sirona (la déesse) 118
Sirmond 125, 153, 157
Société Académique d'agriculture, sciences, arts, etc., de l'Aube (mémoires de la) XIV
Société Archéologique de Bordeaux (la), I, IV, 5, 9, 54, 63, 75, 81, 96, 98, 113, 159, 160, 187
— Archéologique de Bordeaux (mémoires de la) 37
— Archéologique de Namur (annales de la) XII
— Archéologique de Nantes (la) XIII
— Archéologique de Touraine (bulletins de la) XIV
— Archéologique du département de Constantine (la) .. XIV
— Archéologique du midi de la France (bulletins de la) XIV
— Archéologique et historique de l'Orléanais (la) XIII
— Archéologique et historique de la Charente (bulletins de la) XIII

Digitized by Google

Pages

Société Archéologique et historique du Limousin (la) XII
— d'Alais (la)..... XII
— d'Apiculture, commerce et arts de la Marne (la) XIV
— d'Archéologie Lorraine (mémoires de la)..... XIII
— de Borda (la)..... XII
— — (bulletin de la)..... XIII
— de la Saône-et-Loire (les mémoires de la)..... XII
— de l'Ille-et-Vilaine (bulletins et mémoires de la) XII
— des Antiquaires de France (mémoires de la), XIII, 130, 144, 146, 150
— des Antiquaires de l'Ouest (bulletins de la)..... XII
— des Antiquaires de Picardie (mémoires de la)..... XII
— des Antiquaires du Centre (mémoires de la)..... XIII
— des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (la).. XIV
— des Belles-Lettres, sciences et arts de l'Aveyron..... XIV
— des études littéraires et historiques du Lot (bulletins de la) XIII
— des sciences, lettres et arts, de Pau (bulletins de la) ... VII
— des sciences naturelles de Saône-et-Loire (mémoires de la)..... XII
— Eduenne (la)..... XIV
— Française d'Archéologie (la) XII, 11, 21
— Française de Numismatique et d'Archéologie (les comptes-rendus de la) XIV
— Historique et Archeologique de la Corrèze (la) I
— Historique et Archéologique du Périgord (bulletins de la) XII
— Libre d'émulation du commerce, etc., de la Seine-Inférieure (la) XIV
— Linnéenne de la Charente-Inférieure (bulletins de la) XIV
Société Nationale havraise (la)..... XIV
— Polymathique du Morbihan (la) X
— Scientifique de la Corrèze (bulletins de la)..... XII
Sociétés correspondantes (les)..... II
— savantes (les)..... II
— — des départements (la revue des)... XIII
— — du Sud-Ouest (les). I
Sol gallo-romain 114
Sols antiques..... 163
— en béton..... 163
Sorbonne (la) ..... II, IV, VI
Sourdis (le cardinal de)..... 180, 181
Sourget (Adrien)..... I, II, VIII, IX, X, XI
Spitzer..... 32
Stabia..... 85
— (les antiquités de)..... 78, 82, 85
— (les fouilles de)..... 82
Station préhistorique..... 111
Statues antiques, 58, 60, 76, 93, 108, 110, 164, 165, 187
— miraculeuses..... 22
Statuettes..... XII, 92, 93, 111, 164
Strozzi (le duc de) 32
Style carlovingien (le)..... 168
— carolingien (le)..... 168
— de transition (le) 168
— gothique (le)..... 168
— latin (le)..... 164, 168
— mérovingien (le) 168
— moderne (le).... 164, 167, 168, 169
— ogival (le) 164, 168
— — flamboyant (le)..... 168
— renaissance (le) 164, 167, 168
— roman (le)..... 164, 168
— romano-ogival (le)..... 168
Suetone 56, 65
Suèves (les) 25
Sueviac..... 25
Sulpice..... 129, 134
Sulpice Sévère, 116, 117, 119, 120, 122, 124, 129, 132, 133, 134, 153, 155, 157
— (la famille de)..... 123
— (les ancêtres de).... 132
— (les œuvres de) 133

Digitized by Google

Pages

Supice Sévère (les origines de).... 113
Sulpicia 122, 129
— (la famille)... 118, 120, 122, 129
— (la gens)..... 121, 134, 156
— Censorina..... 119, 129
— Phœbe 119
— Primilla..... 121, 153, 154
— Primula 134
— Severa..... 123, 124
Sulpiciæ (les)..... 135, 137
Sulpicii (les), 120, 122, 129, 130, 134, 135, 136, 137, 143, 153, 154, 155
— (la famille des)..... 131, 133, 152
— (les domaines des)..... 133
— Bordelais (les)..... 124, 155
— de la Cisalpine (les) 154
— de l'Aquitaine (les)..... 154
— de la Narbonnaise (les)..... 154
— de Milan (les)..... ... 136, 154
— de Plaisance (les)..... 154
— de Turin (les)..... 154
Sulpicius 121, 124, 126, 130, 156
— (le cippe d'un) 137
— (le cognomen de) 117
— (le domaine de)..... 138, 155
— (le monument de) 120
— (L.)..... ..... 136, 155
— (Titus)..... 154
— Asiaticus (T.) 121, 153
— Atticus (T.) 121, 153
— Crito 123, 124
— Crito (l'épitaphe de)..... 126
— Paterculus..... 151
— — (le monument de) 119
— — (l'inscription de) 121
— — (Aulus), 115, 116, 122
— — (Q.)..... 122
— Primulus, 117, 118, 120, 121, 122, 129, 130, 132, 154, 156
— — (l'autel de) .. 123, 129
— — (le sévirat de) 119
— — (les descendts de) 156
— — (les domaines de) 133
— — (M.)..... 118
— — — (la dédicace de) 118

Pages

Sulpicius Primulus de Bordeaux..... 132
— Sacuro 119
— — (la dédicace de)..... 120
— Severus, 118, 121, 129, 136, 141
— — (la vie de)..... 127
— — (le domaine de)... 120
— — (les ancêtres de). 129

T

Table alimentaire de Trajan (la), 136, 137, 138, 142, 147, 155
Tacherons (des marques de) IX
Tacite 64
Taffanel (le bourgeois)..... 109
Talbot (le tombeau de)..... 162
Taillebois ..... XII I
Taillebourg VIII
Tarbes 133
— (l'ancien diocèse de)..... 69
— (l'arrondissement de) 69
— (le diocèse de) 11
Tarn-et-Garonne (le département de) 69
Taurobole (un)..... 146
Tauziette (le quartier de) 28
Temple (l'ancienne chapelle du).... 174
— (la rue du)..... 128
Terpereau (A.) ..... VI, 88
Terre-Nègre (le cimetière romain de) 76
Terrugia..... 141
Tétricus fils (petits bronzes de)..... 104
— père (petits bronzes de)..... 104
Teyssonneau VIII
— (la propriété)..... 96
Thenadey (H.)..... IV, 95, 175
Théodose (l'empereur)..... 73, 128
Thermes 60
Tholin..... ..... 194, 194
Thorismond (le roi) 46
Tibère (le règne de)..... 64
Tombeaux antiques ..... III, VIII, 23
Tombe-Jumelle..... VII, 96
Tombes anciennes, VI, VII, IX, 46, 95, 96, 164, 167
Toscanam (la porte)..... 144, 178
Toulousain (le)..... 132
Toulouse 21

Digitized by Google

Pages

Toulouse (l'ancien diocèse de) 69
— (le congrès archéologique de) 433
— (le Musée de)..... 433
— -Lautrec (le comte de) 7
Touraine (la)..... XIV
Tourismundous (le roi)..... 47
Tournois (des doubles)..... 405
Tours..... 69, 424
Trajan (la table alimentaire de)..... 436
— (monnaies de) VIII
Trente (l'ancienne ville de)..... 436
Tresques 443, 445
Triclinium (le)..... 80
Trinité (la chapelle de la)..... 41
Trocadéro (le palais du)..... 34
Trucs..... 462
Tucos..... 462
Tucs..... 461
Tumulus..... X, 441, 442, 462
Turiasso..... 448, 430
Turin, 421, 435, 436 444, 450, 452, 453, 454
Turismond (le roi)..... 46
Turismundus (le roi)..... 47

U

Urnes cinéraires..... 76
Uzès..... 444, 445
— (l'ancien diocèse de)..... 69
— (l'arrondissement d')..... 69
Uzeste..... VII

V

Vaison..... 450, 451, 452
— (le monument de) 452, 454
— (l'inscription de)..... 435, 450
Valée (la maison de)..... 476
Valeria..... 454
— (la famille)..... 449
Valeriana..... 449
— (Lipara)..... 449
Valerianus..... ... 448, 451, 454
— (Aurelius)..... 450
Valerii (les)..... 449, 450, 451
Valerius (C.)..... 57

Pages

Verdagate..... 436
Variétés bordelaises (les)..... 30
Vascons (les)..... 190
Vases anciens..... VI, VII, VIII, IX, 76
Vaucluse (le département de)..... 450
Veleia..... 436
— (le district de)..... 437
— (l'inscription de) 437
— (les tables alimentaires de), 447, 455
Veleiates (la cité des) 436
Velleianus..... 437
— (Magius), les domaines de. 437
— (Magius, Celer) 435
Velleius 435, 437, 442, 453
— (le livre de) 434
— (le texte de) 434
— (le vocabulaire de) 434
— (les manuscrits de)..... 437
— (C.) 435
— (Magius), les domaines de. 437
— Pagus..... 437
— Paterculus(l'historien), 433, 434, 437, 455
— — (la famille de).. 135
— Severus 442
Venise (la ville de) 446
Venuti l'abbé)..... 47, 59, 427
Vénus (la déesse) 44
— Libitine..... 92
Vérac (la commune de)..... 48
Verceil..... 435, 440, 441, 454, 452
Verdelais (la commune de)..... 22
Verdier (Coëque-Grégoire)..... VI
Verina (Comagia)..... 446
Verini (les)..... 446, 454
Verinia 450
Verinus Valerius (L.)..... 451
Vérone..... 435, 436, 438, 455
— (les environs de)..... 435, 437
Vervicia 50
Vespasianus 57
Veyrines (la tour de)..... 44
Vicence..... 436
Vicomercat..... 435, 450
Victor (la rue)..... 475
Vierge (la)..... 6, 44, 20, 21, 22, 412
Villandraut..... VII

Digitized by Google

	Pages
Villegouge	x
Villeneuve (l'arrondissement de)	69
Villiet	12
Vinet	126, 176
Violet-Le-Duc, 21, 34, 35, 36, 37, 39,	40
Violle (le lieu dit de)	VIII
Virac	19
Viraygues	18
Visigoths (les)	25, 178, 190
Voies romaines	163
Voltinia (la tribu)	128, 147
Voute romane (une)	6

	Pages
W	
Wernsdorf	128
Y	
York (le diocèse d')	180
Z	
Zell (C.)	125, 151, 157
Zona	80

ERRATA

A la page III, ligne 3e, au lieu de : « texte de Caila », lisez : texte de Lacour.

A la page IV, ligne 5e, au lieu de : « 1641 », lisez : 1621.

Par suite du retard apporté par notre dessinateur, les planches XIII, XIV, XV, XXII, XXIII, XXIV *et* XXV *seront distribuées sous peu.*

Bordeaux, — Ve Cadoret, impr, rue du Temple, 12.

Digitized by Google

Cnd
Ask

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

3 2044 100 905 413

Digitized by Google